This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

291. E. 13

Ex Libris
In Supr. Paris Curia Patroni.

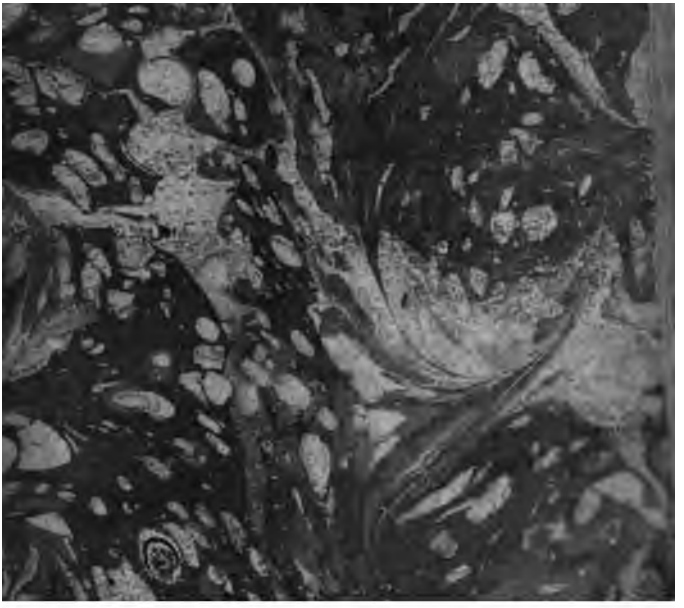

291 b

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

PAR

FRANÇOIS DE MEZERAY,

Hiſtoriographe de France.

Nouvelle Edition revûë & corrigée ſur la derniere de Paris ; & augmentée outre cela de quelques pieces originales, & de l'Abregé de la vie des Reines, par l'Auteur.

TOME TROISIE^ME.

A AMSTERDAM,

Chez HENRI SCHELTE,

M. DCC. XII.

Avec Privilége de Meſſieurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

ROIS DE FRANCE.

CONTENUS

DANS CE TROISIE'ME TOME.

PHILIPPE III. *ſurnommé le Hardi*, ROY XLIV. page 1 — 1270. en May.

PHILIPPE IV. *ſurnommé le Bel*, ROY XLV. 33 — 1286. en Octobre.

LOUIS X. *dit Hutin*, ROY XLVI. 101 — 1314. en Novembre.

REGENCE *ſans Roy.* 114 — 1316. en Juin.

PHILIPPE V. *dit le Long*, ROY XLVII. 110 — 1317. en Nov.

CHARLES V. *dit le Bel*, ROY XLVIII. 133 — 1322. en Janv.

PHILIPPE VI. *dit de Valois*, *ſurnommé le Bien-fortuné*, ROY XLIX. 147 — 1328. en Fevr.

JEAN I. *par quelques-uns dit le Bon Roy*, ROY L. 199 — 1350. en Août.

CHARLES V. *dit le Sage*, *& l'Eloquent*, ROY LI. 244 — 1364. en Avril.

CHARLES VI. *dit par quelques-uns le Bien-aimé*, ROY LII. 288 — 1380. en Septembre.

CHARLES VII. *dit le Victorieux*, ROY LIII. 434 — 1422. en Octobre.

LOUIS XI. ROY LIV. 502 — 1461. en Juillet

PHILIPPE III.

ROY XLIV.

Philippe en ſes projets moins heureux que Hardi,
N'étendit pas bien loin les bornes de la France;
Mais avoir dans l'Etat ſçû mettre l'abondance,
Par une longue paix, c'eſt l'avoir agrandi.

PAPES. encore VACANCE. GREGOIRE X. élû le 1. de Sept. 1271 S. 4 ans, 4 mois 10 jours. INNOCENT V. élû en Janvier 1276. S. 7 mois. JEAN XXI. élû en Juillet 1276. S. 8 mois. NICOLAS II. élû en Novemb. 1277. S. 3 ans, 9 mois. VACANCE de 6 mois. MARTIN IV. élû le 21 Février 1281. S. 4 ans, 1 mois 7 jours. HONORE' IV. élû en Avril 1285. S. deux ans, un jour, dont ſix mois ſous ce régne.

PHILIPPE III.

SURNOMME' LE HARDY,

ROY XLIV.

Agé de vingt-cinq ans quatre mois.

1270. L'ARME'E Chrétienne toute déſolée par la mort de ſon Roy, eût ſans doute ſuccombé ſous les fatigues & les langueurs, ſans l'arrivée de Charles Roy de Sicile avec ſon armée navale, qui lui amena du ſecours, & des rafraîchiſſemens. Il deſcendit juſtement au port, lors que ſon frere rendoit l'ame; mais quelque diligence qu'il pût faire, il ne pût être aſſez à tems pour recueïllir ſes derniers ſoûpirs. Comme il le trouva mort, il ſe jetta à ſes pieds, fondant en larmes & en regrets; & l'apellant à hauts cris ſon Seigneur & ſon bon frere.

Son premier ſoin fut de lui rendre les derniers devoirs; enſuite de décharner ſon corps, comme c'étoit la coûtume pour ceux qui mouroient en païs lointain, & d'en embaûmer précieuſement les chairs. Quand il partit d'Afrique il les emporta en Sicile, & les enterra dans l'Abbaye de Mont-Real prés de Palerme; Pour les os, le Roy Philippe les garda & les porta en France dans l'Egliſe de ſaint Denis.

Les funerailles faites, on continua le ſiege, Charles ayant le commandement de toute l'armée, à cauſe que le Roy Philippe étoit tombé ma-

malade d'une fiévre quarte, & ne pouvoit agir. 1270.
Si-tôt qu'il fut en état de donner quelque ordre à ſes affaires, il expédia des Lettres à Matthieu Abbé de ſaint Denis & à Simion de Neſle, qui les confirmerent dans l'adminiſtration du Royaume, & leur enjoignirent de recevoir les ſermens de fidélité des Seigneurs, & ce qui eſt fort remarquable, de payer comptant les dettes du Roy ſon pere & les ſiennes; ſa plus preſſante affaire étant de liberer la foi de ſon prédeceſſeur & ſa propre conſcience. La memoire du Saint Roy étoit ſi chere à ſes ſujets & les ordres qu'il avoit donnez avant ſon départ ſi bons; que la France ne ſentit pas la moindre émotion durant une année entiere qu'elle fut ſans Roy.

Le ſiége de Tunis traînoit en longueur; il avoit déja duré trois mois, & on n'en eſperoit voir la fin qu'aprés l'hiver. Alors veritablement la priſe de la place étoit indubitable: mais la patience des aſſiegeans fut à bout avant celle des aſſiegez; les François ne pouvoient plus ſouffrir de ſi longues fatigues; le Roy qui avoit eu bien de la peine à guerir de ſa fiévre étoit dans un continuel chagrin; ſes domeſtiques au lieu de le diſſiper, l'augmentoient; ſon inquiétude étoit encore redoublée par les Lettres des deux Regens de France qui le preſſoient de revenir: & Charles ſon oncle n'avoit garde de le retenir, ſes interêts n'étant que d'avoir de l'argent du Roy de Tunis, & d'en tirer tribut. Ce furent là les motifs qui obligerent les Chrêtiens à écouter les propoſitions du Roy barbare.

On lui accorda des tréves pour dix ans, à condition, Qu'il payât tous les frais de cette expédition; Qu'il donnât à Charles autant de tribut que Charles en payoit au ſaint Siege; Qu'il déli-

[1270. vrât tous les Chrêtiens, leſquels il détenoit en ſervitude; Qu'il donnât liberté du commerce & exemption d'impôts à tous leurs Marchands; Et qu'il leur permît de demeurer dans Tunis & d'y avoir libre exercice de leur Religion.

Sur la fin du ſiége arriva le Prince Edoüard d'Angleterre avec ſes troupes, eſperant qu'aprés la priſe de cette place, les deux Rois paſſeroient en Terre-Sainte, comme ils l'avoient promis: mais ils trouverent meilleur de s'en retourner chez eux, & le laiſſerent achever ſon voyage.

On eût dit que le Ciel s'irritoit de leur retour; toutes ſortes de malheurs les ſuivirent. Une partie de leurs vaiſſeaux dans laquelle Philippe s'étoit embarqué, arriva aſſez heureuſement au port de Trepani ou Trapes en Sicile; mais celle où étoit le Roy Charles aprochant de l'Iſle fut accüeillie d'une furieuſe tempête, qui la fracaſſa preſque toute avec perte de quatre mille hommes, de tout ſon équipage & de tous ſes treſors.

D'ailleurs Thibaud Roy de Navarre ſaiſi de maladie finit ſes jours à Trapes ſur la fin de Décembre; ſon frere Henry le Gras lui ſuccéda. Iſabelle d'Arragon Reine de France qui étoit groſſe, ſe bleſſa en tombant de cheval & mourut dans la Ville de Cozence; Alfonce frere de Saint Loüis fût emporté d'une fiévre peſtilente à Sienne; Et ſa femme Iſabelle de Toulouze trépaſſa au même lieu douze jours aprés lui. Tellement que le Roy Philippe couvert de deüil pour la mort de ſon pere, de ſa femme, & de ſes plus proches, aprés tant de dépenſes & tant de travaux, ne raporta en France que des coffres vuides, & des cercüeils pleins d'oſſemens.

Aprés

Aprés avoir ſéjourné en Sicile prés de deux mois, il en partit vers la fin de Février, paſſa par la Calabre, traverſa l'Italie & arriva à Paris au commencement de l'Eté. 1271

Toutes les villes qui étoient ſur ſon chemin, venoient au devant en proceſſion & ſe mettoient à genoux devant les cercüeils qu'il portoit avec lui. Paſſant à Rome il fit ſes devotions ſur le tombeau des Apôtres ; Et à Viterbe ayant trouvé les Cardinaux qui étoient aſſemblez depuis deux ans ſans pouvoir convenir de l'election d'un Pape, il les exhorta de s'accorder enſemble pour ne pas laiſſer l'Egliſe deſtituée de chef plus long-tems. Ses remontrances n'eurent point d'effets que huit mois aprés, qu'ils élûrent Thibaud de Plaiſance Archidiacre de Liege, qui étoit allé Legat en Syrie avec le Prince Edoüard ; Il ſe nomma Gregoire X.

Le jour d'aprés qu'il fut arrivé à Paris, il porta les ſaints oſſemens de ſon pere à Nôtre-Dame. Dela aprés un ſervice ſolemnel qui lui fut fait dans cette Egliſe, par l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Paris, ce bon & pieux fils chargea ſur ſes épaules le coffre où étoient ces os, & le porta à pied à ſaint Denis accompagné d'une proceſſion générale du Clergé où il y avoit grand nombre d'Evêques & d'Abbez en habits pontificaux, & tous les Religieux des Convens de Paris. La Chronique de ſaint Denis raconte que les Moines tinrent leurs portes fermées & contraignirent le Roy qui avoit le cercüeil de ſon pere ſur le dos, d'attendre juſqu'à ce qu'il eut commandé à l'Archevêque de Sens & à l'Evêque de Paris de ſe dévêtir de leurs ornemens Pontificaux. Le ſervice achevé on inhuma les os du ſaint Roy auprés du tombeau de Philippe Auguſte ſon ayeul ; on mit ceux de Pierre de Ville-

1271. bon ſon Chambellan à ſes pieds, de la même maniere qu'il avoit accoûtumé d'y être couché de ſon vivant, & ceux de ſon frere Triſtan, & ceux de la Reine Iſabelle à ſes côtez.

Ces devoirs rendus, Philippe alla ſe faire ſacrer à Rheims le 15 jour d'Aouſt, ou ſelon d'autres, le 30. par l'Evêque de Soiſſons, le ſiége de l'Archevêché étant vacant. Il n'y aſſiſta des anciens pairs laïcs que le Duc de Bourgogne & le Comte de Flandre; Robert Comte d'Artois y porta l'épée de Charlemagne, ils la nomment Joyeuſe. Au partir de là il pria le Roy de vouloir viſiter ſes terres, & le reçût dans ſa ville d'Arras avec des pompes & des réjoüiſſances, qui juſques-là n'en avoient point eu de pareilles en France.

La Comté de Toulouſe étoit vacante par le décés de Jeanne fille de Raimond & femme d'Alfonſe: Philippe s'en mit en poſſeſſion ſuivant les termes du traité fait avec Raimond l'an 1228. mais ce fut ſeulement le Roy Jean qui la réünit à la couronne.

Cette année mourut Richard prétendu Roy des Romains. Celle d'aprés ſon frere Henry III. Roy d'Angleterre le ſuivit; & ſon fils Edoüard I. du nom qui étoit en Terre-Sainte lui ſuccéda.

1272. En ce tems, il s'émût une ſanglante querelle entre Geraud Comte d'Armagnac; & Girard Seigneur de Caſaubon ſon vaſſal, au ſujet de ce que Girard ne vouloit pas relever de lui ſon château de Hautpouy, mais le tenir immédiatement de la Duché de Guyenne. Dans ce different il arriva que Roger Comte de Foix, que celui d'Armagnac avoit apellé à ſon ſecours, pourſuivit Girard & l'aſſiegea dans un château des terres du

Roy

Roy où il s'étoit refugié & mis ſous ſa protection. 1272.
Le Roy irrité du peu de reſpect que ces Comtes lui portoient, marcha en ces païs-là avec une armée capable de donner de l'effroy juſques dans le cœur de l'Eſpagne. Il aſſiegea Roger dans ſon château de Foix, & s'étant opiniâtré à faire raſer une montagne qui en défendoit l'aproche, il l'étonna tellement, qu'il vint ſe jetter à ſes pieds; Et toutefois il ne pût obtenir pardon qu'aprés avoir été détenu priſonnier un an dans le château de Beaucaire.

A ſon retour de la Terre-Sainte Edoüard paſſa par la France & rendit hommage au Roy. Etant enſuite allé viſiter ſa Duché de Guyenne, Gaſton de Moncade Seigneur de Bearn refuſa du lui rendre hommage: ce qui fut cauſe qu'il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le tint quelque tems priſonnier à la ſuite de ſa Cour. Comme il eut trouvé moyen de s'échaper delà, & qu'il recommençoit à remuer, Edoüard en porta ſes plaintes à Philippe ſouverain Seigneur de la Guyenne. Ce Roy ayant aſſemblé ſon Parlement & diſcuté la cauſe à fond, prononça en faveur d'Edoüard, & contraignit Gaſton de relever ſa terre de lui.

La Vicomté de Bearn étoit originairement un membre de la Comté de Gaſcogne qui relevoit de la Duché, mais elle en avoit été démembrée & tenuë par des Seigneurs iſſus de ces Ducs, juſqu'à ce qu'elle paſſa dans la maiſon de Moncade par le mariage de la Princeſſe Marie fille du Vicomte Pierre, & ſœur du Vicomte Gaſton décédé ſans enfans; ce fut vers l'an 1170. *Cette Princeſſe encore mineure, ayant été miſe, je ne ſçai pour quel ſujet, au pouvoir d'Alfonſe II. Roy d'Arragon, dans le païs duquel elle avoit auſſi quelques terres, fut obligée de rendre hommage du Bearn à ce*

1272. *Roy, & d'épouſer Guillaume de Moncade ; Auquel Alfonſe procura cet avantage en récompenſe de ce que ſon pere avoit moyenné le mariage du ſien, c'etoit Raimond Berenger Comte de Barcelone avec Petronille fille & heritiere de Ramir le Moine Roy d'Arragon. La Maiſon de Moncade eſt une des neuf plus illuſtres de la Catalogne, & ſe dit iſſuë d'un* Dapifer *ou grand Senéchal de Charlemagne.*

1273. *Les Electeurs fâchez de voir ſi long-tems l'Empire d'Allemagne en confuſion, s'aſſemblerent à l'inſtante pourſuite du S. Pere ; Et ſans avoir égard aux opoſitions du Roy Alfonſe, réſolurent de ne plus faire d'Empereur qui ne fut de nation germanique. Tellement que dés lors ils élûrent Rodolphe ſurnommé le Roux qui avoit été Maître du Palais d'Othoacre Roy de Boheme. Il étoit Comte de Hasbourg en Suiſſe, Maiſon qui auſſi bien que celle de Lorraine, étoit iſſuë des Comtes d'Alſace & du Maire Erchinoald.*

EMPP. toûjours MICHEL VIII. & RODOLFE I. Souche de la Maiſon d'Auſtriche, R. 18 ans.

Il ſe vit élevé à la dignité Imperiale par le ſuffrage principalement de Vernher Archevêque de Mayence, le ſeul preſque des Electeurs qui le connût, & lequel il avoit obligé autrefois en quelque occaſion importante. Il ne fut pas fort difficile à cet Electeur de lui rendre ce bon office, d'autant que le Roy de Boheme & les autres grands Princes Allemands refuſoient ce titre, comme étant alors beaucoup plus onereux qu'utile ni honorable.

1273. Pluſieurs & importans ſujets requeroient l'aſſemblée d'un Concile ; principalement un réglement néceſſaire pour l'élection des Papes, la réformation des abus dans l'Egliſe, & des mœurs parmi les Chrêtiens, les differents qui étoient pour l'Empire de Grece entre Michel & Baudoüin, & pour celui d'Allemagne entre Rodolphe & Alphonſe, l'eſperance de réunir l'E-

l'Egliſe Grecque à la Romaine, & le beſoin preſſant de ſecourir les Fidéles qui reſtoient dans la Terre-Sainte, à quoi le Pape s'étoit ſolemnellement obligé lors qu'il reçut les nouvelles de ſon élection.

Pour ces raiſons il avoit convoqué un Concile 1273.
dans la ville de Lyon qui eſt comme au milieu des principaux Etats de la Chrêtienté. Il s'y rendit lui-même ſur la fin de cette année 1273. Le Roy l'ayant viſité, lui donna certain nombre de ſes Gentilshommes & de ſes Officiers pour lui ſervir de gardes

Le Concile fut ouvert le premier de May de l'an 1274.
1274. il s'y trouva cinq cens Evêques, ſoixante-dix Abbez, & mille autres, tant Docteurs, que députez des Chapitres; Gregoire y préſida accompagné de quinze Cardinaux. Les Ambaſſadeurs du Roy, de l'Empereur Rodolphe, & de pluſieurs autres Princes de l'Occident s'y trouverent. Ceux de Michel Empereur de Grece y arriverent à la quatriéme Seſſion, & preſenterent des Lettres de ſa part; en vertu deſquelles on les reçût à l'abjuration du ſchiſme & à une profeſſion ſolemnelle de ſuivre la foi de l'Egliſe Romaine, ſpécialement pour la proceſſion du S. Eſprit. Enſuite de cela, le Pape reconnut Michel pour vrai Empereur d'Orient, & défendit à Baudoüin de plus porter ce titre. C'étoit la fin pour laquelle Michel avoit ſi inſtamment demandé la réunion.

L'élection de Rodolphe y fut auſſi confirmée, mais ſeulement aprés que le Roy Alfonſe eut cedé & remis ſon droit à la diſpoſition du Pape, moyennant la levée des decimes qu'il lui accorda ſur le Clergé de ſon Royaume, pour faire la guerre aux Mores. Ainſi les dédommagement, quelque choſe

qui arrive, ſe prennent toûjours ſur le peuple, qui paye tout.

Il y fut fait auſſi pluſieurs conſtitutions touchant les élections, les proviſions & les reſidences des Benefices. On y traita de l'accommodement des differens de pluſieurs Princes & villes d'Italie : Il fut ordonné que les Cardinaux ſeroient deſormais enfermez dans le Conclave pour l'élection des Papes ; Et on y fit de rudes decrets contre les uſuriers. En vertu de cela le Roy les fit empriſonner par tout ſon Royaume : mais peu aprés il les relâcha pour des taxes qu'il exigea d'eux. C'étoit à proprement parler, les avertir qu'ils devoient à l'avenir prendre de plus grandes uſures, afin qu'il y en eût aſſez pour eux & pour lui.

On y donna encore quantité d'indulgences & de privileges à tous ceux qui s'enrôleroient pour la Terre-Sainte, ou qui y contribuëroient de leurs deniers ; Et l'on ſuprima tous les Ordres Mendians à la réſerve de celui des Prêcheurs & de celui des Mineurs. Les Auguſtins & les Carmes furent ſeulement tolerez juſqu'à une plus ample déliberation.

1274. Deux grands & ſaints Docteurs ſcholaſtiques moururent en ce tems-là, ſaint Thomas d'Aquin proche de Terracine comme il venoit au Concile, & ſaint Bonaventure dans Lyon aprés y avoir aſſiſté. Le premier étoit de l'Ordre des Freres Prêcheurs, le ſecond de celui des Mineurs, & avoit été fait Cardinal par le Pape Gregoire X.

Le Roy Philippe ennuyé d'un veuvage de quatre ans, rechercha Marie fille de Henry & ſœur de Jean Ducs de Brabant, & l'épouſa au bois de Vincennes au mois d'Aouſt 1274. L'année ſuivante il la fit ſacrer dans la ſainte Chapelle de Paris

Paris le jour de S. Jean-Baptiſte. Il voulut que l'Archevêque de Rheims fit la cérémonie, ſans avoir égard au droit de celui de Sens qui étoit le Metropolitain. 1275.

Le vingt-uniéme de Juillet Henry le Gras Roy de Navarre mourut à Pampelonne, la graiſſe l'ayant ſuffoqué. Il ne laiſſa de ſa femme Blanche d'Artois qu'une fille nommée Jeanne âgée ſeulement de trois ans. Par ſon teſtament il en donna la tutelle à la mere, & lui enjoignit de la marier en France : mais les Seigneurs du païs ſe partagerent *là-deſſus* ; & la plus grande partie ſe portant contre la mere, donnerent pour tuteur à la pupille l'un d'entr'eux, qui étoit Dom Pedre Sanche de Montagu. 1274.

Le Roy d'Arragon & le Roy de Caſtille avoient je ne ſçai quelles vieilles prétentions ſur ce Royaume ; Sous cette couleur chacun d'eux y forma un parti pour en avoir la regence, & ſe faire mettre la petite heritiere entre les mains ; Pierre Infant d'Arragon deſiroit l'avoir pour ſon fils, & Ferdinand Infant de Caſtille pour un des ſiens.

Ce dernier, plus diligent que l'autre, entra dans la Navarre à main armée, apuyant ſa demande par la force ; les Seigneurs du parti contraire apellerent l'Infant d'Arragon & s'accorderent avec lui : mais la veuve qui avoit ſes inclinations du côté de la France, ſe vint jetter avec ſa fille entre les bras de Philippe. Lequel acceptant la tutelle, envoya Euſtache de Beaumarchais gouverner le Royaume en ſon nom ; il y fut bien reçû, & d'abord tout lui obéït. 1274.

Ferdinand de la Cerde mourut au retour de Navarre. Il avoit deux fils de Blanche de France ſa femme, ſçavoir Alfonſe & Ferdinand. Ils devoient legitimement ſuccéder à la couronne de Caſtille 1275.

1276. Cette puiſſance eût aſſûrément accablé les Eſpagnols, ſi leur or faiſant agir des intelligences ſecretes ne l'eût arrêtée-là, faiſant enſorte qu'il ne s'y trouvât point de vivres ni de munitions. Ainſi ſon armée ne pût paſſer plus outre ; Une partie ſeulement ſous la conduite de Robert d'Artois fut envoyée en Navarre. La faction de Caſtille l'avoit ſoûlevée contre Euſtache de Beaumarchais Lieutenant du Roy ; Et les rebelles qui occupoient la partie de Pampelonne qu'on nommoit la ville ou la Navarrerie, le tinrent quelque tems comme aſſiegé dans celle qu'on nommoit le Bourg.

Mais ayant reçû du renfort, à ſon tour il les aſſiegea dans la Navarrerie ; La nobleſſe & les gens de guerre s'étant défendus quelque tems, craignant d'être forcez, ſe retirerent la nuit. Les bourgeois de ce parti-là étant abandonnez ſans ſçavoir ni capituler ni ſe défendre, virent bien-tôt forcer leurs murailles, un grand nombre en fut paſſé au fil de l'épée, les autres pendus ſans miſericorde, les Gentilshommes fugitifs dégradez de nobleſſe, & par ces terribles exemples la regence des François affermie dans la Navarre.

Le Roy étant encore en Bearn, le Caſtillan à deſſein de l'amuſer, afin qu'il n'entrât pas en Eſpagne, demanda à s'aboucher avec Robert d'Artois, & par ces conferences, lui fit perdre cinq ſemaines de tems. De ſorte que l'armée manquant de vivres, Philippe décampa tout à coup & reprit la route de France. Le Caſtillan en étant bien informé par quelque traître en avertit auſſi-tôt Robert, qui n'en eut pas moins d'indignation que d'étonnement.

1277. Le ſoupçon de cette trahiſon tomba ſur Pierre de

de la Broſſe. Pour achever ſa perte, la Cour étant 1277.
à Melun, un Jacobin du Convent de Mirepoix rendit un paquet au Roy en main propre, qu'il diſoit lui avoir été recommandé par un homme qui étoit mort en cette ville-là. On ne ſçût point ce qu'il contenoit : mais ſeulement qu'il y avoit une Lettre cachetée du cachet de ce Pierre de la Broſſe, & que le Roy l'ayant lûë en demeura extrêmement étonné. Ce devoit être quelque avis qu'il donnoit au Roy de Caſtille. Quoi qu'il en ſoit, il fut arrêté priſonnier, & conduit à Paris, delà transferé au Château de Janville en Beauſſe, puis quelque jours aprés ramené à Paris. On lui fit ſon procés, & il fut pendu aux fourches patibulaires, en preſence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & de Robert Comte d'Artois. Aſſez coupable quand il n'auroit point commis d'autre crime, que d'avoir obſedé ſon Roy, & enlacé ſa perſonne ſacrée & ſon eſprit par ſes artifices. Car c'eſt un vol public à un particulier, que de détenir & poſſeder ſeul celui qui apartient à tous ſes peuples, comme tous ſes peuples lui apartiennent. La fortune de tous ceux qu'il avoit avancez fut entierement ruinée, l'Evêque de Bayeux ſon beaufrere, ſe ſauva auprés du Pape, où il demeura long-tems en exil.

L'ambition démeſurée de Charles Roy de Sici- 1277.
le aſpiroit à tout. Il penſoit tenir toute l'Italie par les charges de Senateur de Rome & de Vicaire de l'Empire ; il méditoit la conquête de celui de Grece ſur le droit de Baudoüin, dont il avoit en ſecondes nôces épouſé la fille ; Et cette année 1277. il acheta le titre de Roy de Jeruſalem, de la Princeſſe Marie veuve de Federic bâtard de l'Empereur Federic II. & fille de Raimond Rupin Prin-

Prince d'Antioche & de Meliſende fille d'Aymeric de Luſignan Roy de Chypre & de Jeruſalem. Ce Royaume avoit déja été joint à celui de Sicile par le mariage de Federic II. avec Yolante de Brienne qui en étoit héritiere, & depuis il y eſt toûjours demeuré annexé.

1278. Mais l'Empereur Rodolphe & l'Empereur Michel, conſpirerent enſemble pour arrêter cette grandeur qui alloit trop vîte, & qui menaçoit d'étouffer la leur. D'ailleurs le Pape (c'étoit Nicolas III. de la maiſon des Urſins) outre qu'il ne vouloit point de puiſſant voiſin, étoit cruellement offenſé de ce que lui ayant demandé une de ſes filles pour un de ſes neveux, Charles avoit reçû cette inſolente recherche avec raillerie & mépris.

1278. *Au même tems la puiſſance de Rodolphe prit un grand accroiſſement par la victoire qu'il gagna ſur Othoacre Roy de Boheme, qui demeura mort ſur le champ. Des dépoüilles de ce Prince, dont il avoit été domeſtique, il eut le Duché d'*AUSTRICHE, *& en inveſtit ſon fils Albert. Ses deſcendans l'ont toûjours conſervée, & en ont pris le nom comme plus illuſtre que celui de Hasbourg.*

1278. En Italie, Charles devenant plus moderé, & penſant radoucir le Pape qui cherchoit querelle, quitta, quoi qu'avec regret, le titre de Senateur de Rome & celui de Vicaire de l'Empire. Peu s'en falut que l'an 1279. il ne perdît auſſi la Pro-

1279. vence; La Reine Marguerite veuve de ſaint Loüis ſa belle-ſœur la lui conteſta comme fille aînée du Comte Raimond Berenguier, & implora l'aſſiſtance de l'Empereur Rodolphe, duquel cette Comté étoit mouvante à cauſe du Royaume d'Arles. Néanmoins l'affaire ayant été miſe en négociation, la Provence demeura à Char-

Charles, à condition qu'il en rendroit hommage à l'Empereur, & qu'il feroit épouſer Clemence fille de ce Prince au fils de ſon fils aîné. Il s'apelloit Charles comme ſon pere & ſon ayeul.

En France, Edoüard Roy d'Angleterre paſſa la mer avec Alienor ſa femme, & vint à Amiens trouver le Roy Philippe pour traiter de leurs affaires. Philippe lui accorda la Comté d'Agenois, & lui relâcha auſſi celle de Pontieu, qui en effet apartenoit à Alienor par ſa mere. C'étoit Jeanne femme de Ferdinand III. Roy de Caſtille, & fille du Comte Simon de Dammartin & de Marie fille & heritiere de Guillaume, auſſi Comte de Pontieu. Reciproquement Edoüard renonça à la Duché de Normandie comme avoit fait ſon pere, mais retint trente livres de rente ſur *l'Echiquier* ou Juſtice de la Province. 1279.

Jean autrefois Seigneur de l'Iſle de * Procida prés de celle de Sicile, avoit été dépoüillé de ſes biens par Charles, pour avoir trempé dans quelque conſpiration. Etant donc pouſſé d'un cruel reſſentiment, il forma le deſſein d'introduire le Roy d'Arragon comme héritier de la maiſon de Soüaube à cauſe de ſa mere, dans le Royaume de Sicile; & il fit tant d'allées & de venuës vers l'Empereur d'Orient, vers le Pape, & vers les Siciliens qu'il achemina l'affaire au ſuccés qu'il deſiroit. * Procida

Cependant le Pape Nicolas qui avoit tramé pour la plus grande part ce que nous allons voir éclorre en ce païs-là, vint à mourir, & un Cardinal François, c'étoit Simon de Brie, fut élû en ſa place, on l'apella Martin IV. Ce dernier ne ſçavoit rien du tragique complot de 1281.

ſon

1281. son prédéceſſeur, & avoit des intentions toutes contraires : mais le mouvement étant donné, il en vit l'effet plûtôt qu'il ne pût prevoir le coup.

La mort de Nicolas ne découragea point les conjurez, le Seigneur de Procida continuant ſes voyages toûjours traveſti en Moine, aporta de Conſtantinople trois cens mille onces d'or à l'Arragonnois pour hâter l'exécution de ſon deſſein. Il le trouva qui étoit tout prêt de mettre une grande armée navale en mer ſous prétexte d'aller faire la guerre aux Sarraſins, & il avoit eu l'adreſſe pour mieux couvrir ſon deſſein, d'emprunter vingt mille écus d'or du Roy Philippe, & autant, comme diſent quelques-uns, à Charles même, lequel il alloit déthrôner.

1282. Etant ainſi armé, il ſe tint quelque tems ſur les côtes d'Afrique pour favoriſer l'entrepriſe concertée. Cependant Charles négligeoit tous les avis qu'on lui donnoit de prendre garde à lui, & occupoit toutes ſes forces à la conquête de l'Empire d'Orient, à quoi il ne réüſſiſſoit guere bien, ſon armée Navale ayant été battuë par celle de l'Empereur Michel. Tandis que ſon mauvais deſtin le tenoit comme aveuglé, voila que les Siciliens un jour de Pâques au premier coup de Vêpres, égorgent tous les François par toute l'Iſle ; mais avec tant de fureur que les bons Religieux Jacobins, & Cordeliers, trempoient avec plaiſir leurs mains dans le ſang, & maſſacroient les malheureux juſque ſur les Autels ; que les peres éventroient leurs filles qui étoient groſſes de François, & écraſoient leurs petits enfans contre les rochers. Ils en tuerent huit mille en deux heures, & ne pardonnerent qu'à un ſeul à cauſe de ſa rare probité.

Il

Il s'apelloit Guillaume des Pourcelets Gentilhomme Provençal.

Charles qui étoit alors en Toſcane, fut encore plus irrité qu'étonné d'un ſi terrible coup : il arme puiſſamment avec le ſecours du Pape & avec celui du Roy de France, qui lui eſt amené par le Comte d'Alençon, & aſſiege Meſſine. Cette ville effrayée de l'éclat de ſes armes & des foudres du S. Siege, ſe fût renduë d'abord & toute la Sicile enſuite, ſi ſa juſte colere eût pû les recevoir à quelque miſericorde. La bonne politique & la Religion Chrétienne lui conſeilloient de le faire; Il n'eſt rien de ſi dangereux que de porter les eſprits à la derniere extrémité, ni rien de plus contraire à la loy de l'Evangile que de ne rien donner à la miſericorde. Auſſi ce Prince ſe rendant inéxorable, Dieu l'abandonna, le deſeſpoir donna du cœur aux rebelles, & l'arrivée de l'Arragonnois les raſſura tout-à-fait. Il étoit abordé à Palerme à la fin d'Août, & s'y étoit fait couronner Roy de Sicile. 1282.

Neanmoins ſe ſentant trop inégal en forces à ce Prince, qu'il voyoit apuyé de celles qui lui arrivoient continuellement de France, il s'aviſa d'une vilaine ruſe, qui lui conſerva la Sicile aux dépens de ſon honneur. Il lui envoya offrir de vuider ce grand differend par un combat de leurs perſonnes, aſſiſtez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles plus brave qu'aviſé, accepta le défy malgré le conſeil & les défenſes reïterées du Pape. Le Roy Edoüard parent de tous les deux, leur aſſura le camp à Bordeaux ; le jour fut aſſigné au premier de Juillet de l'année ſuivante ; & ſur cette parole d'un perfide, Charles leva imprudemment le ſiege, & accorda la Tréve. 1282.

Cependant le Pape déployant toutes les forces de

de ſon autorité ſur la tête de l'Arragonnois, non ſeulement l'excommunia, mais encore le dégrada de la Royauté, & expoſa ſon Royaume en proye. Il s'étoit bien préparé contre tous ces efforts; auſſi les tourna-t'il en raillerie; car comme s'il eût voulu obéïr à la Sentence du Pape, il ne ſe faiſoit plus apeller Roy, mais le Chevalier d'Arragon, le Seigneur de la mer, & le pere de trois Rois.

Le jour du combat venu, Charles entra dans le camp avec ſes cent Chevaliers, & y demeura depuis Soleil levant juſqu'à Soleil couchant. L'Arragonnois n'avoit garde de paroître: mais ſur le ſoir il arriva en poſte, & s'en étant allé trouver le Sénéchal de Bourdeaux, il prit acte de ce qu'il s'étoit preſenté, & lui laiſſa ſes armes pour en ſervir de témoignage. Cela fait il ſe retira en grand' hâte, feignant qu'il avoit peur de quelque ſurpriſe, de la part du Roy de France. Bel acte de comparition & digne de la bravoure d'un Prince, à qui ſes ſujets ont donné le nom de GRAND.

1283. Le Pape qui l'avoit frapé d'excommunication dés l'an paſſé, la réaggrava encore celui-ci: de plus il fit publier la Croiſade contre lui avec les mêmes Indulgences & priviléges que pour la Terre-Sainte, & donna ſon Royaume à Charles Comte de Valois, ſecond fils de France, qu'il en fit inveſtir par le Cardinal Jean Cholet ſon Legat, lequel il envoya exprés à Paris. Et certes la deſtitution de Pierre ayant lieu, cette couronne, par droit hereditaire étoit dévoluë à Charles de Valois, puiſqu'il étoit fils de la ſœur de ce Roy.

EMPP. AN. DRONIC fils de Michel, R. 50 ans, & encore RODOLFE.

1283.

1284. Toutes ces menaces n'ébranlerent point l'Arragonnois, il ſe confirma dans ſon crime par les bons ſuccez de Roger de Lauria ſon Admiral. Ce Capitaine, le meilleur homme de mer de ſon ſiecle, ayant

ayant remporté pluſieurs avantages ſur les gens de Charles, ſe vint planter devant Naples durant ſon abſence, & fit ſi bien qu'il attira Charles le Boiteux ſon fils au combat le 5 de Juin, le vainquit & le mena priſonnier à Palerme. Sa tête y courut grand' riſque : on la vouloit faire ſervir de repreſailles pour celle de Conradin, & les Siciliens l'avoient condamné à mort : mais Conſtance craignant la ſuite de cette tragedie, le tira adroitement de leurs mains, & l'envoya en Arragon au Roy ſon mary. 1283.

La douleur du pere fut d'autant plus grande, qu'il arriva trois jours aprés la priſe de ſon fils, avec bon nombre de Vaiſſeaux bien armez. Il eut bien de la peine à contenir la Poüille & la Calabre, & ayant encore lutté ſix mois contre ſes infortunes, il mourut à Foggi dans la Poüille le ſeptiéme de Janvier de l'an 1285. laiſſant ſon fils Charles le Boiteux héritier de ſes malheurs auſſi bien que de ſa couronne. 1284.

L'année précédente étoit mort Alfonſe Roy de Caſtille, preſque entierement dépoſſedé de ſes Etats par Sanche ſon fils ingrat & dénaturé. Au lit de la mort il fit ſon teſtament, par lequel il lui donna ſa malediction paternelle, le priva de ſa ſucceſſion, & y rapella Alfonſe & Ferdinand, qui étoient les fils de ſon fils aîné Ferdinand, & à leur défaut Philippe Roy de France, auquel la Caſtille appartenoit déja, à cauſe de Blanche de Caſtille mere de ſaint Loüis. Mais le bon droit n'eſt pas toûjours le plus fort, Sanche ſçut bien ſe maintenir dans la poſſeſſion. 1284.

Le ſeiziéme du mois d'Août le fils aîné du Roy Philippe ayant même nom que lui & le ſurnom de BEL, âgé ſeulement de quinze ans, épouſa Jeanne Reine de Navarre, & Comteſſe de Brie & 1284.

de

de Champagne, qui n'en avoit que treize, le Pape lui ayant envoyé diſpenſe, parce qu'elle étoit ſa couſine germaine par ſa mere.

1285. Cependant un Legat du Pape avoit fait prêcher la Croiſade contre Pierre Roy d'Arragon; le Roy Philippe voulut lui-même être le chef de l'entrepriſe, pour inſtaler Charles ſon ſecond fils dans ce Royaume. Son armée n'avoit pas moins de vingt mille chevaux, & de quatre-vingt-dix mille hommes de pied. Il chargea une partie de cette Infanterie ſur cent quatre-vingt Vaiſſeaux qu'il menoit pour porter des vivres & de l'artillerie; Jacques Roy de Majorque & Minorque, que Pierre ſon frere avoit dépoüillé de ſes terres, le ſuivoit, ou pour mieux dire, le conduiſoit dans ce voyage, afin de les recouvrer.

L'armée aſſemblée à Narbonne ſe mit en marche au mois de May. Perpignan ſe rendit à Jacques & reçût les François, Elna fut priſe par force, & tout ce qui ſe trouva dedans, maſſacré, hormis le bâtard de Rouſſillon, qui leur montra un paſſage dans les montagnes. Ces deux villes étoient des terres de Jacques; on les lui mit entre les mains.

L'Arragonnois qui gardoit les détroits, ſe voyant les François à dos, abandonna ſes poſtes & leur laiſſa l'entrée de la Catalogne libre. Ils y prirent pluſieurs places d'inſulte, & aprés planterent le
1285. ſiege devant Girone. Pierre s'étoit mis aux aguets pour le ſecourir: mais ayant dreſſé une embuſcade pour intercepter le convoy qui venoit du port de Roſes, il y fut battu & ſi griévement bleſſé qu'il abandonna la partie. Alors la place ſe rendit faute de vivres, ayant ſoûtenu plus de cinquante jours de ſiege.

Trois mois aprés le combat, le Roy d'Arragon mourut de ſa bleſſure dans Valence. Alfonſe ſon

fils

fils aîné lui ſucceda en ce Royaume-là, & Jacques le ſecond s'empara de celui de l'Iſle de Sicile.

Le reſte de la campagne ne fut pas ſi heureux pour les François, l'Amiral Lauria ſçachant, que par un ménage imprudent ils avoient renvoyé les vaiſſeaux des Piſans & des Genois qu'ils tenoient à leur ſolde, chargea le reſte de leur flote & le prit tout ou le coula à fond, hormis ce qui ſe ſauva dans le port de Roſes. De la perte de ces vaiſſeaux, s'enſuivit une grande diſette dans l'armée des Fran- 1285
çois, & cette diſette, jointe aux chaleurs exceſſives, y engendra des maladies, qui la mirent preſque toute ſur la litiere. Le Roy lui-même tomba en langueur, ſoit de déplaiſir, ſoit de fatigue; & n'eſperant rien de bon dans l'Hyver qui aprochoit, il reprit le chemin de la France, & ſe fit raporter en litiere à Perpignan.

Girone & toute les places qu'il avoit conquiſes 1285
en Catalogne, durerent peu de jours aprés ſon départ; Le chagrin qu'il conçût de cette révolution, & l'agitation du chemin, redoublerent ſi fort ſon mal, qu'il en mourut à Perpignan le ſixiéme jour d'Octobre de l'an 1285. Il étoit dans le commencement de la quarante-cinquiéme de ſa vie, & de la ſeiziéme de ſon régne. Ses entrailles & ſes chairs furent inhumées dans la Cathedrale de Narbonne, & ſes os aportez à S. Denis.

Si l'on conſidere ſes qualitez, il fut vaillant, bon, liberal, juſte & trés-pieux, mais trop ſimple & trop aiſé à tromper. Pour ſa conduite, elle ne fut pas trop heureuſe pour les entrepriſes qu'il fit au dehors, mais elle ne le pouvoit être davantage pour le dedans de ſon Royaume, parce qu'il le rendit riche & floriſſant par une paix de quinze ans ſans aucune vexation d'impôts, & dans l'obſervation d'une trés-exacte juſtice.

Il épouſa deux femmes : Iſabelle fille de Jacques I. Roy d'Arragon & Marie ſœur de Henry & Jean Ducs de Brabant. De la premiere il laiſſa deux fils, ſçavoir Philippe & Charles ; Philippe régna, Charles fut Comte de Valois & pere d'un Philippe qui vint à la couronne. De ſa ſeconde il eut un fils & deux filles ; le fils fut Loüis Comte d'Evreux. *De lui* ſortit la BRANCHE D'EVREUX dans laquelle la couronne de Navarre fut portée par mariage. Les filles étoient Marguerite & Blanche : Marguerite fut mariée l'an 1298. à Edoüard I. Roy d'Angleterre ; Blanche ayant été fiancée deux fois, l'une avec Jean de Namur fils aîné de Guy Comte de Flandres, l'autre avec Jean d'Aveſnes Comte d'Oſtrevant, fils de Jean d'Aveſnes Comte de Hainaut, épouſa enfin l'an 1298. Rodolphe Duc d'Auſtriche fils aîné d'Albert Empereur. Elle en eût un fils, mais l'an 1305. la mere & l'enfant furent empoiſonnez dans la ville de Vienne ; on ne dit point le ſujet ni les auteurs de ce crime.

La Reine Marie vécut encore trente-ſix ans depuis la mort du Roy ſon époux, car elle ne mourut que l'an 1321. les Cordeliers de Paris eurent ſon corps, les Jacobins ſon cœur. Ces deux Convents partageoient ainſi les Reliques des Princes comme ils partageoient leurs faveurs.

ISA-

ISABELLE,
I. FEMME DE
PHILIPPE III.

JACQUES Roy d'Arragon étant venu voir Saint Loüis à Corbeil traita du mariage de ſa fille Iſabelle, avec Philippe aîné des enfans de France. L'alliance fut trés-agreable à tous les deux Royaumes, & deſlors l'Infante fut conduite à la Cour de Loüis : mais parce que les deux accordez étoient encore trop jeunes, Philippe n'ayant que treize ans & ſa Maîtreſſe que douze, le mariage fut differé juſqu'à quatre ans delà. Clermont en Auvergne vit la réjoüiſſance de leurs nôces, & l'Evêque leur donna la benediction nuptiale le Dimanche de la Pentecôte de l'an 1262. Ce jour dedié au Saint Eſprit auteur de paix & de concorde, fut un augure de la parfaite amitié qui toûjours depuis régna dans ces deux cœurs. Son époux ne ſe pouvant ſéparer d'elle la mena dans ſon vaiſſeau à l'expédition de Tunis : mais en ce voyage ils eurent à ſouffrir les cruelles peines que reſſentent ceux qui ont de vives aprehenſions qu'il n'arrive quelque fâcheux accident à l'objet qu'ils aiment. Comme Iſabelle plaignoit ſon Epoux expoſé aux dangers de la mort, de la captivité & des maladies contagieuſes, il ſouffroit les mêmes ennuis pour l'amour d'elle, ſe repentant d'avoir commis une choſe ſi précieuſe à l'inconſtance de la mer, tantôt s'accuſant de cruauté d'avoir engé

Son extraction.

Son mariage avec Philippe III.

Son mari la mene avec lui en Afrique.

Soucis & ennuis de l'un & de l'autre en ce voyage.

gé une Dame ſi délicate parmi le bruit des armes & la confuſion d'un camp, & de l'avoir miſe en état de brûler de ſoif & de chaud ſur les ſables de ces païs étrangers ; & enſuite la crainte de l'avenir le ſaiſiſſoit & lui donnoit une douleur extrême, & principalement quand il ſe repreſentoit en cette extrêmité où nôtre armée fut réduite par la mort de Saint Loüis, que cette belle Princeſſe ſerviroit de victime à la fureur des Barbares, ou de joüet à leur inſolence. Ces triſtes penſées redoubloient les accez de la fiévre de ce Souverain ſaiſi, & ſa chere Iſabelle toûjours attachée auprés de ſon lit, ne prenant repos ni nuit ni jour, lui donnoit des conſolations dont elle n'avoit pas moins beſoin elle-même. Aprés tant d'ennuis Dieu voulut que l'un & l'autre s'étant glorieuſement tirez de ces dangers par l'arrivée du Roy Charles, ils repaſſerent en Sicile, & de là ils deſcendirent en Calabre pour revenir en France. Mais cette Reine n'y arriva pas ; la mort eſt par tout, & ſe ſert auſſi-bien des choſes les moins dangereuſes pour tuer, que du venin de la peſte, & du trenchant de l'acier. Comme ces deux Epoux traverſoient la Calabre, ils trouverent en leur chemin la riviere de Crates ſi petite & ſi gueable, qu'il n'y avoit point de bac ni de bâteau pour la paſſer. Iſabelle la paſſant donc à gué comme les autres, ſoit que la rive fut un peu haute, ſoit que ſon cheval eût choqué à quelque caillou dans l'eau, il fit un effort qui la renverſa par terre. La chûte fut rude, & de malheur encore la Princeſſe groſſe de ſept ou huit mois tomba ſur le côté, & ſe bleſſa ſi conſiderablement, que ni les ſoins de Philippe, ni le traitement des Medecins ne lui pû-

Ils reviennent en Europe.

Accident cauſe de la mort d'Iſabelle, l'an 1271.

rent

rent aporter aucun ſoulagement. Elle mourut avec ſon fruit à Coſence âgée de vingt-quatre ans ſeulement le 22 de Janvier l'an 1271. Son corps fut aporté à Saint Denis en France. Son teſtament ne fut que de legs pieux, & pour rendre ce dernier acte de complaiſance à ſon mari, ou bien afin qu'il le ratifiât, elle en inſtitua exécuteur ſon favori Pierre de la Broſſe. Cette Reine eut quatre enfans mâles, Loüis qui fut empoiſonné jeune par la Broſſe, Philippe ſurnommé le Bel qui régna, Charles dit de Valois, tige de la Branche du même nom qui a produit douze Rois à la France, & Robert qui mourut jeune.

Son teſtament & ſes enfans.

MARIE,

II. FEMME DE

PHILIPPE III.

LE Conſeil de Philippe lui ayant remontré qu'il ne devoit pas ainſi paſſer ſes beaux jours ſans compagnie, ce Prince jetta les yeux ſur Marie fille de Henry VI. Duc de Brabant, & d'Alix de Bourgogne. Le contrat de ce mariage fut paſſé au bois de Vincennes au mois d'Aouſt de l'an 1274. Suivant les Articles qui y furent arrêtez, le Duc Jean fils & heritier de Henry amena ſa ſœur en France, les villes d'Artois la reçûrent avec une grande magnificence, & Robert Comte du païs, couſin germain du Roy, l'accompagna juſqu'à Paris avec une belle ſuite de Dames & de Chevaliers. Le Roy deſirant la recevoir avec un apareil digne de ſa grandeur, avoit convoqué

Marie épouſe Philippe en ſecondes nôces l'an 1274.

non ſeulement tous les Seigneurs & Barons de ſes terres, mais il avoit encore envoyé des Heraults chez tous les Princes voiſins, pour convier les Chevaliers de venir honorer la fête qu'il vouloit faire, recevant tous les grands Seigneurs dans ſa Cour & tenant table ouverte pour tous Chevaliers tant naturels qu'étrangers. En preſence d'une ſi belle aſſemblée Philippe fit couronner la Reine dans la ſainte Chapelle par les mains de Pierre Barbet Archevêque de Rheims. Ce Sacre fut ſuivi d'un feſtin ſolennel & de huit jours de jeux, de tournois, & d'allegreſſe publique. Peu de tems aprés on vit des fruits de ce mariage. L'année ſuivante nâquit un garçon, & dans ſix ans aprés encore deux filles, autant de moyens pour confirmer davantage à la Reine les bonnnes graces de ſon Epoux. Leur amitié augmentoit ainſi tous les jours, & elle rejoüiſſoit tous les gens de bien. Un ſeul méchant homme lui porta envie, & fit tous ſes efforts pour la détruire. C'étoit Pierre de la Broſſe, homme de la lie du peuple, lequel en ſa premiere vacation avoit ſervi de Chirurgien à S. Loüis. Il s'avança beaucoup auprés de ce Prince par les recommandations de Philippe, dont il avoit obſedé l'eſprit. L'Hiſtoire ne dit point comment, mais elle aſſûre qu'il l'occupoit ſi abſolument, qu'auſſi-tôt que Saint Loüis fut mort, Philippe lui donna la Charge de Chambellan & l'adminiſtration de ſes plus importantes affaires, dans laquelle il ſe comporta avec toutes ſortes de méchancetés & de tyrannies. La Reine qui avoit le cœur haut & le courage inflexible, au lieu de ployer devant la Broſſe, déclaroit ſes méchancetez au Roy, & s'opoſoit à ſes tyrannies. La Broſſe voyant qu'il n'y avoit plus qu'elle qui eût la liberté de

Eſt couronnée à la ſainte Chapelle.

La Broſſe lui porte envie.

Quelétoit la Broſſe & ſes actions

de parler contre lui, & craignant que ſes perſuaſions animées de douces careſſes ne lui fiſſent perdre les bonnes graces de ſon Prince, employa toutes ſortes de moyens pour bannir la Reine de la Cour. Ce deſſein ne fut pas plûtôt formé que cent langues mercenaires ſe mirent à noircir la réputation de cette Princeſſe, & firent entendre au Roy, qu'elle diſoit ſouvent qu'elle étoit bien malheureuſe de n'avoir des enfans que pour être vaſſaux de ceux du premier lit, qu'en vain elle avoit eu l'honneur d'épouſer un Roy, ſi elle ne pouvoit obtenir que ſes enfans précedaſſent ceux du premier mariage; qu'il ſembloit que la raiſon vouloit que ſon fils qui étoit né d'un pere Roy précédât les autres qui avoient été nez lors qu'il ne l'étoit pas. Ces faux raports ſouvent réïterez & déguiſez diverſement, ſelon qu'ils voyoient l'eſprit du Roy diſpoſé, tendoient à la perdre, mais il en arriva autrement par un moyen dont la malice humaine, quelque grande qu'elle ſoit, ne ſemble pas être capable. La Broſſe empoiſonne Loüis l'aîné des enfans du premier lit. Une fiévre maligne accompagnée d'un dévoyement d'eſtomac & de furieuſes convulſions, enſuite ſa mort précipitée, & aprés ſa mort des taches livides ſur toute la peau, & l'infection des parties nobles toute viſible, montroient aſſez la cauſe de ſon mal inopiné. Alors les eſpions de ce favori & ſes gens à gages firent bien remarquer à tout le monde les effets du poiſon, & ſemerent peu à peu les bruits que la Reine n'avoit point aimé ce Prince, controuvant au ſujet pluſieurs diſcours qu'ils diſoient avoir entendus d'elle, & ajoûtant quelque circonſtances ſupoſées. La Reine au contraire con-

Fauſſetez de la Broſſe contre la Reine.

Il empoiſonne Loüis enfant du premier lit.

Pour en rejetter le crime ſur elle.

noiſſant bien d'où cela procedoit, accuſoit la Broſſe, & preſſoit le Roy de faire une rigoureuſe perquiſition ſur ce crime, inſiſtant qu'on mît à la queſtion les perſonnes qui avoient aproché du jeune Prince, qu'on ſe ſaiſit des premiers auteurs de ce bruit, & que ſans doute ils ſe trouveroient être complices de l'empoiſonnement, ſi on les interrogeoit ſéparément dans des cachots. A quoi la Broſſe opoſant avec adreſſe ſes faux témoins, renverſa le crime ſi puiſſamment ſur la Reine: qu'elle penſa en être accablée. Il ne tenoit pour la convaincre que de trouver quelqu'un qui dît affirmativement qu'elle l'avoit commis. Je ne fais point de doute que ſon ennemi n'en cherchât par tout, mais ne s'étant trouvé perſonne aſſez méchant pour aſſûrer qu'il l'avoit vû : le Roy demeura dans une fâcheuſe perplexité d'eſprit, ne ſçachant ſur qui décharger juſtement la douleur qu'il avoit conçûë de la mort de ſon fils. Cependant on lui raporta qu'il y avoit une femme à Nivelle Religieuſe de l'Ordre des Beguines, * qui avoit l'art de deviner & de découvrir infailliblement les choſes les plus cachées, dequoi elle avoit donné une infinité de bonnes preuves, en quoi l'on peut voir la ſimplicité & l'ignorance du ſiécle. Philippe envoya vers elle Pierre Evêque de Bayeux & Matthieu Abbé de S. Denis pour la conſulter ſur les auteurs de cet empoiſonnement. Comme ces deux Prelats furent arrivez à Nivelle, l'Evêque couſin germain de la femme de la Broſſe ayant peur que la Beguine ne revelât le ſecret de l'affaire, fit ſemblant de s'en aller à l'Egliſe achever ſon office, & laiſſant l'Abbé à la maiſon il alla ſeul la trouver. Et aprés avoir apris d'elle qui étoit l'auteur du crime, peut-être le ſçavoit-il auſſi

Le Roy ne peut découvrir la verité.

* *Cet Ordre pour les abus qui s'y gliſſerent a été aboli.*

Envoye l'Evêque de Bayeux pour en conſulter une Devine.

Fourbe de cet Evêque.

auſſi-bien qu'elle, il la pria de ne le point reveler à ſon compagnon quand il viendroit. Ainſi lors que Matthieu alla pour la conſulter, elle répondit que ce n'étoit point ſa coûtume de repeter deux fois la même choſe, & qu'il le demandât à l'Evêque à qui elle l'avoit dit. Mais cet Abbe s'en informa en vain à l'Evêque, car il ne lui en voulut rien découvrir, ni même devant le Roy; & il s'en excuſa ſur ce que la Beguine ne lui avoit rien voulu dire que ſous le ſceau de la confeſſion, qu'il ne lui étoit pas loiſible de violer. Le Roy mal ſatisfait de cette légation & ſoupçonnant quelque choſe de ſiniſtre contre la Broſſe, députa derechef vers cette Devineresſe, Thibaud Evêque de Dol & Arnoul de Viſmale Chevalier du Temple, leſquels l'ayant curieuſement interrogé n'en tirerent point d'autre réponſe ſinon que la Reine étoit innocente & fidelle, & que le Roy n'ajoûtat point de foy à ſes calomniateurs. Cét oracle levant les ſoupçons contre l'innocence d'Iſabelle, accrut ceux que Philippe avoit ſur la Broſſe. En même tems arriva de Brabant le Duc Jean averti du danger où ſa ſœur étoit réduite, lequel à l'inſtant offrit le combat à quiconque la voudroit accuſer, demandant au reſte qu'on lui fît reparation d'honneur d'une ſi noire calomnie. Il ſembloit même que ſi on lui eût refuſé Juſtice il s'alloit former un parti contre la Broſſe: car Robert d'Artois, le Duc de Bourgogne, & pluſieurs autres Princes témoignoient ouvertement leur mécontentement, ce qui obligea le Roy à écouter leurs plaintes. Outre ce parricide ils accuſoient ce favori de vol, de peculat, & de grandes trahiſons & intelligences avec les ennemis de la France, principalement avec les Rois d'Arra-

Autres Députez vers la Devine.

Sa réponſe en faveur de la Reine.

Jean de Brabant ſon frere accuſe la Broſſe fort & ferme.

Trahiſons de la Broſſe découvertes par une lettre.

gon & de Caſtille, auſquels il avoit promis de livrer la perſonne du Roy & ſon armée. Toutefois la Broſſe avoit conduit ſes affaires ſi adroitement, que l'on n'en pouvoit avoir aucunes preuves convainquantes, enſorte que venant à manquer il alloit glorieuſement être abſous: mais lorſqu'il penſoit être hors de danger, l'on trouva une lettre ſignée de ſa main & ſcellée de ſon cachet, qui découvrit une partie de ſes trahiſons. Sur cette preuve irreprochable on lui fit ſon procez, & il fut condamné à être pendu, & la Reine demeura par ce moyen victorieuſe, & ſon innocence fut pleinement juſtifiée. Il n'arriva depuis à cette Princeſſe aucune traverſe juſqu'à la mort de Philippe, laquelle lui fut trés-ſenſible, non ſeulement pour l'affection qu'elle avoit pour ce Prince, mais encore parce qu'elle ſe voyoit dépourvûë de tout apui, ayant à obéïr à un Roy qui n'étoit point de ſon ſang. Ses ennuis néanmoins furent adoucis par la bonté naturelle de Philippe le Bel, qui la conſiderant comme ſa propre mere déferoit beaucoup à ſes conſeils, & la retenoit auprés de ſa perſonne avec autorité. Cette Reine paſſa quinze ou vingt ans en la Cour autant reſpectée que ſi elle eût encore eu ſon mari, aprés leſquels laſſée des embarras du grand monde, & redoutant un revers de Fortune qu'elle avoit autrefois penſé éprouver, elle ſe retira pour mener une vie privée, non pas toutefois oiſive, mais employée aux exercices Chrêtiens, & elle a laiſſé des marques de ſa pieté ſur les terres qui lui avoient été aſſignées pour ſon doüaire en Picardie. Nous en avons une dans l'Hôpital de Noyon qu'elle réédifia & dota de nouveaux revenus. Pluſieurs maiſons de Cordeliers ſont redeva-

Eſt pendu.

Reine veuve reſpectée du Roy ſon beau-fils.

Ses fondations.

devables à ſa liberalité : elle avoit un Confeſſeur de cet Ordre, & elle l'aima tant qu'elle voulut être enterrée dans leur Egliſe à Paris. Elle ſurvêcut ſon mari de trente-ſix ans, & mourut à Paris l'an 1321. le dixiéme de Janvier, quatre jours aprés le décés de Philippe le Long. De ſorte que quand elle n'auroit eu que quinze ans quand elle fut mariée, elle ſeroit morte à l'âge de ſoixante & deux ans. Elle eut trois enfans, un fils nommé Loüis, qui fut Comte d'Evreux, & pere de ces Comtes d'Evreux qui furent Rois de Navarre ; Deux filles, Marguerite mariée à Edoüard le pere Roy d'Angleterre, de laquelle la vie & les avantures furent tragiques ; & Blanche accordée premierement à Jean de Namur fils aîné de Guy Comte de Flandres, & enſuite à Rodolfe Duc d'Auſtriche, Princeſſe magnanime, & qui meritoit une meilleure fin qu'elle n'eut, ayant été empoiſonnée avec un de ſes fils.

Sa mort, ſon âge & ſa ſepulture l'an 1321.

Ses enfans.

PHILIPPE IV.

SURNOMMÉ LE BEL,

ROY DE FRANCE XLV.

ET DE NAVARRE AUSSI PAR SA FEMME.

Agé de dix-ſept ans quelques mois.

APRE'S que Philippe eut ramené en France les reſtes de l'armée, & raporté les os de ſon pere à Saint Denis, il alla ſe faire ſacrer à 1286.

PAPES.

encore HONORE' IV. 18 mois. VACANCE de 9 mois & demi. NICOLAS IV. élû le 22 Février 1288. S. 4 ans, un mois & demi. VACANCE de 2 ans 3 mois. CELESTIN V. Instituteur des Celestins, élû le 5 de Juillet 1294. S. 5 mois & demi. BONIFACE VIII. élû le 24 Dec. 1294. S. 8 ans, 6 mois & demi. BENOIST XI. élû le 20 d'Oct.

PHILIPPE IV.

ROY XLV.

Non pour avoir puni le rebelle Flamand ;
Ni pour avoir dompté l'orgueil de Boniface ;
Mais par un formidable & ſecret Jugement,
Le Ciel Flêtrit mes fils, & fit perir ma race.

1303. S. 8 mois 17 jours. VACANCE d'onze mois. CLEM. V. élû le 1. Juin 1305, transfere le Siége en France, S. 9 ans, moins 5 ſemaines.

Rheims par les mains de l'Archevêque Pierre Bar- 1286.
bet, le ſixiéme Janvier ; la Reine ſa femme y fut auſſi couronnée.

Guy de Dampierre avoit ſuccédé en la Comté de Flandre aprés la mort de ſa mere, & en avoit rendu l'hommage à Philippe le Hardy ; mais ni ſa mere ni lui, faute de volonté, ou de pouvoir, n'avoient point encore fait jurer & ratifier les articles du traité de l'an 1225. paſſé entre Philippe Auguſte & Ferrand, parce qu'en effet ils étoient fort ruineux pour les Flamands. Cette année, le Roy ayant menacé Guy s'il ne le faiſoit ſans delay, de ne le reconnoître plus pour vaſſal & de lui déclarer la guerre, les villes & communes du païs en furent ſi intimidées qu'elles promirent de ſe ſoûmettre à ſa volonté.

Depuis la mort de Philippe III. Edoüard Roy 1286.
d'Angleterre n'avoit omis aucun devoir pour confirmer ſes traitez avec ſon ſucceſſeur. L'année 1286. étant deſcendu en France par le païs de Pontieu, il fut reçû à Amiens par pluſieurs Seigneurs que le Roy envoya au devant de lui ; de là il vint à Paris où il fut magnifiquement traité, aſſiſta au Parlement qui ſe tint aprés Pâques, & partant de cette ville vers les Fêtes de la Penteſôte, s'en alla par terre à Bordeaux.

Le ſujet aparent de ſon voyage étoit le deſir qu'il avoit d'accommoder l'affaire du Roy d'Arragon, parce qu'Alfonſe fils aîné & ſucceſſeur de Pierre, avoit épouſé ſa fille Alienor. Il n'oublia pas auſſi de faire encore une tentative pour avoir quelque dédommagement pour la Normandie & 1287.
autres terres auſquelles ſon pere & lui avoient renoncé : mais il ne pût rien obtenir ſur l'un ni ſur l'autre point. Etant de retour à Bordeaux il reçût ſolemnellement les Ambaſſa-

1287. deurs des Rois de Caſtille, d'Arragon & de Sicile, tous ennemis de la France, ce qui ne donna pas peu d'ombrage à Philippe.

Jean de Launoy Viceroy pour Philippe en Navarre, continuoit la guerre contre les Arragonnois. Mais un Seigneur du païs nommé Jean Cordaran à qui il avoit confié le commandement des armées, ayant été battu par leurs troupes, les François conſentirent des tréves entre les deux Royaumes.

Le Roy d'Angleterre travailloit ſerieuſement à terminer le differend du Royaume d'Arragon, & du Royaume de Sicile. Pour cet effet il s'aboucha avec Alfonſe dans la ville d'Oleron en Bearn, & enſuite il prit la peine de faire un voyage juſqu'en Sicile, afin de traiter avec Jacques frere d'Alfonſe, qui, comme nous avons dit, s'étoit emparé de cette Iſle

Sa négociation fut un peu retardée par les notables progrez que quelques Seigneurs François firent dans cette Iſle-là. Mais comme les autres qui y paſſoient pour achever de la conquerir, eurent été défaits & pris ſur mer par l'Admiral Lauria, ils entendirent plus volontiers à un accommodement.

1288. Aprés cet échec, on travailla ſi efficacement au traité, qu'il fut conclu que Charles le Boiteux ſeroit mis en liberté, promettant qu'il feroit en ſorte vers le Comte de Valois qu'il renonceroit au Royaume d'Arragon, & vers le Pape qu'il inveſtiroit Jacques de celui de l'Iſle de Sicile. Que s'il ne pouvoit obtenir la renonciation de Charles dans trois ans, il ſe remettroit volontairement dans les priſons. Que cependant il payeroit trente mille marcs d'argent pour ſa rançon à Alfonſe; Et que pour aſſûrance de tout cela il don-

donneroit ſes trois fils, & cinquante Gentils hommes qualifiez en ôtage. Lors qu'il fut délivré de priſon, il ne ſe crut point obligé à tenir ce qu'il avoit promis par force: au contraire étant venu à la Cour de France, il exhorta de tout ſon pouvoir le Comte de Valois de ne ſe point deſiſter de ſon droit ſur le Royaume d'Arragon; Et paſſant aprés en Italie, il le fit couronner par le Pape, (c'étoit Honorius IV.) Roy de Sicile * deçà & delà le Far. 1288

* La Sicile deçà le Far, c'eſt le Royaume de Naples.

Jacques d'Arragon voyant le traité rompu, ſe jetta ſur la Calabre, où la ville de Catenſane s'étoit révoltée en ſa faveur. Robert d'Artois y mit auſſi-tôt le ſiege; le Roy Jacques & ſon Amiral Lauria accoururent au ſecours, & ayant été repouſſez, s'en allerent inveſtir Caïete. Ils penſoient par ce moyen-là faire diverſion: mais Charles & Robert les ſuivirent du même pas, & les aſſiegerent eux-mêmes ſi étroitement, qu'ils les réduiſirent à la faim. Alors le Sicilien eut l'adreſſe de faire intervenir le Legat du Pape, qui demanda une tréve de deux ans. Charles mal informé de l'extrémité où étoient ſes ennemis, la lui accorda un peu trop facilement; Robert en conçût tant de dépit qu'il ſe retira en France, & emmena toutes ſes forces avec lui. 1289.

Don Sanche Roy de Caſtille fort troublé chez lui par des révoltes deſiroit ardemment d'avoir la paix avec le Roy Philippe. Pour cela, il vouloit lui rendre les deux fils d'Alfonſe de la Cerde, & dans cette penſée il avoit eſſayé de les tirer d'entre les mains de l'Arragonnois qui les gardoit. Comme ce Prince les lui eut ouvertement refuſez, il traita avec Philippe, s'obligeant de donner le Royaume de Murcie à l'aîné de ces deux freres, & quelques autres terres au ſe-

1189. ſecond. L'Arragonnois ayant apris cet accommodement, ſe hâta de les mettre en liberté, afin qu'ils lui demeuraſſent obligez, & qu'ils fuſſent toûjours ennemis de Sanche. En effet ils furent ſi mal conſeillez que de ne vouloir pas tenir l'accord que Philippe leur couſin germain avoit fait pour eux, & armerent auſſi-tôt contre le Caſtillan.

Le déplaiſir qu'eut Philippe d'être ainſi dédit par ces deux freres, fut adroitement ménagé par
1190. le Caſtillan; De ſorte que ces deux Rois s'entrevirent à Bayonne; & là ils firent un nouveau traité; par lequel Philippe, ſuivant les avis de quelques Conſeillers intereſſez, abandonna entierement ſes malheureux couſins, & de plus ceda & quitta à Don Sanche tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur la couronne de Caſtille.

Cette année Alexandre III. Roy d'Ecoſſe étant mort ſans enfans, il eut une ſanglante & longue querelle pour ſa ſucceſſion entre deux Seigneurs, dont chacun ſe portoit pour ſon plus proche heritier, tous deux étant du ſang d'Ecoſſe par filles. Ils ſe nommoient Robert de Brus, & Jean de Bailleul. Ce dernier étoit originaire de Normandie, l'Hiſtoire ne marque point de quelle contrée, car il y a pluſieurs terres du nom de Bailleul. Ces deux competiteurs s'étant raportez de leur different à Edoüard Roy d'Angleterre, il prononça en faveur de Bailleul, ſoit qu'il crût ſon droit meilleur, ſoit que Bailleul ſe fût rendu ſon vaſſal, & qu'il eût promis de tenir la couronne de lui, comme les Ecoſſois le luy reprocherent.

1191. *Alfir Sultan d'Egypte avoit dés l'an* 1188. *ôté les villes de Tripoly, de Syrie, de Sidon, de Tyr, & quelques autres forteresſes aux Chêtiens. Il ne leur reſtoit plus du tout en ces païs-là que le port d'A-*

d'Acre ou Ptolemaïde, qui fit tréve avec le Sultan. 1293
Les François, les Piſans, les Genois & les Venitiens y avoient chacun leurs quartiers & leurs Magiſtrats : le Pape, le Roy de Chypre, le Comte de Tripoly, le Patriarche de Jeruſalem & les Templiers en diſputoient la ſouveraineté. Dans ces diviſions ce n'étoit que meurtres, vols & pillages dans la ville & aux environs.

Avec cela ils furent ſi imprudens que de ſouffrir que quelques bandes de Croiſez qui étoient arrivez de nouveau, rompiſſent la Tréve. Le Sultan Melec-Arafe qui avoit ſuccédé à Alfir, en demanda reparation : & comme il ne fut pas en leur pouvoir de lui livrer les infracteurs, il aſſiegea la ville, & aprés quarante jours d'attaques continuelles il l'emporta d'aſſaut. Tout ce qui étoit dedans fut paſſé au fil de l'épée, à la reſerve de ceux qui purent ſe ſauver dans les Vaiſſeaux.

Telle fut la fin des conquêtes des Chrêtiens en Syrie & de leurs expéditions en Terre-Sainte ; Car quoique depuis les Papes ayent fait encore prêcher quelques Croiſades pour la reconvrer, que pluſieurs Princes & Chevaliers ſe ſoient voüez pour cette guerre, qu'on ait nommé des Chefs pour la conduire, & que plus de 50 ans durant ce fût encore la mode de faire en mourant des legs pour y entretenir certain nombre de Chevaliers : néanmoins depuis la perte d'Acre, il n'y a plus paſſé de Troupes, mais ſeulement des Pelerins, & cette devotion n'a plus ſervi que de prétexte de lever des dîtimes, que les puiſſances ſpirituelles & ſeculieres partageoient enſemble.

Il falut enfin que Charles le Boiteux, pour retirer ſes enfans & les Gentilshommes qu'il avoit baillez en ôtage, & qu'on avoit menez à Sarragoſſe, portât Charles Comte de Valois ſon couſin, à renoncer au Royaume d'Arragon. Moyennant quoi

quoi le Roi Alfonſe s'obligeoit d'aller avec ſes forces en Terre-Sainte ; & en paſſant par la Sicile, de faire tout ſon poſſible pour induire ſon frere Jacques, uſurpateur de cette Iſle, à la reſtituer à Charles le Boiteux. Lequel cependant donna ſa fille Clemence en mariage à Charles de Valois, & pour dot les Comtez d'Anjou & du Maine.

1291. Othelin Comte de Bourgogne, prés d'être accablé par le Duc Robert, qui vouloit que la Comté relevât de ſa Duché, & lui rendît hommage, ſe jetta à corps perdu ſous la protection du Roy Philippe, lui amenant ſa fille aînée nommée Jeanne, afin qu'il la mariât à quelqu'un de ſes fils, & en faveur de cette alliance, il lui donna dés lors ſa Comté, s'en reſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. Cette Jeanne fut depuis mariée à Philippe le Long, fils aîné du Roi, qui alors étoit encore au berceau, & ſa ſœur Blanche au ſecond qui s'apelloit Charles le Bel.

1291. Les uſures exceſſives des Banquiers Italiens, ſûçoient toute la ſubſtance du pauvre peuple : le Roi qui avoit beſoin d'argent fut bien aiſe de trouver ce prétexte de juſtice pour tirer d'eux de grandes ſommes. Il les fit donc tous prendre la nuit du premier jour de May, mais comme ſous ce prétexte, on arrêta auſſi les bons Marchands, & qu'on fit des taxes ſur eux auſſi bien que ſur ces ſanſuës, cette recherche, qui de ſoi étoit juſte & néceſſaire, ſe convertit en un brigandage extrémement odieux.

On tient que cette année la petite maiſon que la Sainte Vierge avoit habitée à Nazareth, & où l'Incarnation du Verbe lui avoit été annoncée ; fut transferée par les Anges ſur une petite montagne dans la Dalmatie à l'autre bord de la mer Adriatique ; Que delà, trois ans aprés, elle fut apportée

au

au bord de deça dans un bois qui apartenoit à une veuve nommée Lorete, & qu'elle fut encore remuée par deux autres fois en deux differents lieux, au dernier desquels les Anges l'ont laissée. Il s'y est bâti une magnifique Eglise & une médiocre ville, & le tout garde le nom de Lorete.

L'Empereur Rodolphe acheva ses jours dans le Bourg de Germesheim proche de Spire, le dernier de Septembre, ayant régné dix-huit ans. Il jetta les fondemens de la prodigieuse grandeur de la Maison d'Autriche : mais il sapa ceux de l'Empire dans l'Italie, en négligeant d'y passer, & en vendant la souveraineté à plusieurs villes de Toscane l'an 1286. particulierement à celles de Luques & de Florence, qui l'acheterent de lui à prix d'argent. 1292.

En sa place Adolfe Comte de Nassau fut élû le sixiéme de Janvier, & couronné à Francfort ; brave & genereux Prince, qui eût mieux soûtenu ce titre qu'aucun de ses ancêtres, s'il eût eu autant de richesses qu'il avoit de vertu. 1292.

La paix d'entre la France & l'Angleterre avoit duré jusques-là au grand contentement des deux nations, quand la querelle fortuite d'un Marinier Anglois avec un Marinier Normand sur la côte de Guyenne, où ils étoient décendus pour faire eau, les commit l'une contre l'autre ; Premierement à se piller de vaisseau à vaisseau, puis à s'attaquer avec des flotes entieres. Les Anglois y eurent du pire ; leur Roy Edoüard demanda restitution des marchandises qu'ils avoient perduës en ces rencontres ; Philippe au contraire le fit assigner pour comparoir en sa Cour de Parlement comme son vassal. Edoüard y envoya son frere Edmond ; mais Philippe ne s'en contentant pas, le fit déclarer contumace, & ordonner que ses terres seroient saisies. 1292.

EMPE-REUR encore ANDRONIC & ADOLFE DE NASSAU R. 6 ans & demi, est tué en un combat.

En

1293. En exécution de cet Arreſt l'année ſuivante le Connétable Raoul de Neſle ſaiſit pluſieurs villes de la Guyenne, & même celle de Bourdeaux qui en étoit la capitale.

Ainſi une riote d'entre des particuliers alluma une guerre dangereuſe & qu'on peut dire avoir été trés-funeſte à la France, puiſqu'elle a donné lieu au renverſement de ſes anciennes loix & de ſa liberté, à la deſtruction de ſes plus nobles familles & à l'établiſſement de diverſes charges & ſubſides ſur le peuple; dont la trop grande foule eſt ordinairement ſuivie d'un autre plus grand mal, qui ſont les revoltes & les ſéditions. Comme il ſe vit cette année dans une grande émotion qui ſe fit à Roüen, mais qui eût la fin qu'ont de pareilles entrepriſes, c'eſt-à-dire, le ſuplice des plus échauffez, & le banniſſement ou la ruine des autres.

1294. L'Anglois irrité de la perte de ſes places en Guyenne; ſollicitoit tous les Princes contre la France, particulierement l'Empereur Adolfe par de grandes ſommes d'argent, & Guy de Dampierre Comte de Flandres, par l'eſpoir du mariage de ſon fils Prince de Galles avec Philippette fille de ce Comte. Adolfe envoya défier le Roy en paroles hautaines, mais on ne lui donna point d'autre réponſe qu'une feüille de papier blanc, ou ſelon d'autres ces deux mots, *trop Allemand*. Il n'en pût témoigner du reſſentiment que par de vaines menaces, & au reſte il tourna ſes armes contre quelques rebelles d'Allemagne.

1294. Quant à Guy, ayant été attiré à Paris avec ſa femme & ſa fille par des lettres du Roy pleines de douceur, il fut bien étonné de s'y voir retenu priſonnier. Il eſt vrai qu'au bout d'un an on le mit dehors lui & ſa femme, mais on garda toûjours ſa fille

fille pour rompre les meſures d'un mariage trop nuiſible à la France.

L'an 1294. le Cardinal Benedict Caïetan, ſoit par intrigues, ſoit par artifices, comme quelques-uns l'ont écrit, obligea le Pape Celeſtin V. du nom à abdiquer le Pontificat, & par les mêmes voyes il ſe fit élire; on le nomma Boniface VIII. Ses ancêtres étoient Catalans d'origine & avoient pris le nom de Caïetan * parce qu'ils avoient premierement demeuré à Caïete, avant que de ſe tranſplanter dans la ville d'Agnania où il étoit né. 1294. * Caëtan.

A ſon avenement il s'entremit de moyenner la paix entre les Princes Chrêtiens. Il ne la pût pas procurer entre la France & l'Angleterre: mais il acheva celle d'Arragon avec la France. Le Roy Alfonſe étoit mort, & Jacques ſon frere lui avoit ſuccédé. Il fut dit par le Traité que Charles Comte de Valois renonceroit au Royaume d'Arragon, dont il avoit été inveſti par le Pape Martin IV. pourvû que l'Arragonnois répudiant Iſabelle de Caſtille pour cauſe de Parenté, épouſât ſa fille; Qu'il mît en liberté les trois fils & autres ôtages de Charles le Boiteux, & qu'il rendît la Sicile & ce qu'il avoit conquis dans l'Abruſſe: mais Federic ſon fils puîné, à qui Alfonſe avoit par teſtament legué ce Royaume, ne laiſſa pas de ſe faire proclamer Roy par les Siciliens. 1294.

Depuis ce traité, ce qu'on apelloit le Royaume de Sicile, fut démembré en deux, celui de delà le Far retint le nom de l'Iſle, & celui de déça fut apellé le Royaume de Naples. Ils furent rejoints enſemble l'an 1503. & ſont encore aujourd'huy en une même main.

Les fils de Charles le Boiteux ayant été mis en liberté, l'aîné nommé Loüis entra dans l'Ordre 1295.

des

des Freres Mineurs. L'année ſuivante, il fut promû par le Pape à l'Evêché de Toulouſe, qu'il n'accepta pourtant qu'après qu'il eût fait ſes vœux.

L'Anglois avoit deux choſes fort à cœur; l'une de s'aſſujettir le Royaume d'Ecoſſe, & l'autre de recouvrer les villes de Guyenne. Il croyoit avoir fort avancé la premiere, ayant obligé Jean de Bailleul à lui rendre hommage; Et pour la ſeconde, il préparoit une puiſſante armée Navale, & s'étoit fortifié d'amis & d'alliances. Mais Philippe allant au devant de ſes deſſeins, induiſit le Roy Jean, déja fort ébranlé par les Ecoſſois, qui s'indignoient de s'aſſujettir aux Anglois, de rompre le Traité qu'il avoit fait avec Edoüard, & de s'allier avec la France. Il lui promit pour ſûreté de cette nouvelle liaiſon, de donner la fille aînée du Comte de Valois à ſon fils aîné nommé Edoüard.

1295. Au même tems, il fit à force d'argent remuer les peuples du païs de Galles, qui par les ſaillies d'une liberté feroce & indomptable, ſe jettoient facilement aux champs. Les grands ravages qu'ils firent cette fois dans la Comté de Pembrok & aux environs, rompirent toutes les meſures de l'Anglois: il fut contraint d'aller en perſonne de ce côté-là pour arrêter leurs progrez, & d'abandonner les affaires de Guyenne, juſqu'à ce qu'il fût venu à bout de ces vieux ennemis; comme il fit, les ayant domptez preſque tous dans quatre mois.

1295. *En ces années la Principauté de Milan & villes voiſines s'affermit & ſe perpetua dans la famille des Vis-Comtes; à quoy Othon Viſcomte Archevêque de Milan ne contribua pas peu. Matthieu fils de ſon frere en fut créé le* premier Duc *cette année* 1295.

&

& prit l'inveſtiture de l'Empereur Adolfe qui lui donna auſſi le Vicariat de l'Empire dans la Lombardie.

Dans Piſtoye ville de Toſcane alors aſſez puiſſante, il arriva que la riche & nombreuſe famille des Cancellari ſe partagea en deux factions, l'une des Noirs, l'autre des Blancs ; la premiere ſe joignit avec les Guelfes, la ſeconde avec les Gibelins. Cette fureur s'épandit dans toute l'Italie, & cauſa une infinité de ſéditions & de meurtres.

Le Pape Boniface étoit docte & habile, mais fier, hautain, imperieux & entreprenant. Il croyoit que tous les Princes de la terre dûſſent ployer ſous ſes commandemens ; mais il trouva en tête un Philippe Roy de France, jeune Prince, d'un naturel peu ſcrupuleux, encore moins endurant, plus puiſſant que pas un de ſes predeceſſeurs, & qui avoit un conſeil de gens hardis & impetueux. Tellement que ce Pape, qui ſuivoit ardemment la viſée qu'il avoit d'obliger tous les Rois à la guerre ſainte, lui ayant envoyé dire à lui & à l'Anglois, qu'ils euſſent à faire tréves ſur peine d'excommunication, il répondit qu'il ne prenoit la Loy de perſonne pour le gouvernement de ſon Royaume, & que le Pape en cela n'avoit droit que d'exhortation & non pas de commandement. Ce fut le premier ſujet d'inimitié entre ces deux grandes puiſſances. 1295.

Il y en eut preſque en même tems deux autres ; l'un que Boniface reçût les plaintes du Comte de Flandres qui avoit imploré ſa juſtice, ſur ce que Philippe refuſoit de lui rendre ſa fille ; l'autre, qu'il érigea l'Abbaye de ſaint Antonin de Pamiez en Evêché, & en pourvût celui qui en étoit Abbé. Remarquez en paſſant que cette ville s'apelloit autrefois Fredelas. 1296.

Le

Le Roy Philippe fut choqué de cette érection, & plus encore du choix de l'Evêque (il se nommoit Bernard Saisset) parce qu'il le croyoit homme factieux & trop dévoüé à Boniface. Aussi il ne lui permit pas de prendre possession de cette nouvelle Eglise, & il falut que Loüis Evêque de Toulouse l'administrât deux ans durant.

1295. & 1296. La guerre s'étoit toûjours faite en Guyenne depuis l'an 1293. par le Comte de Valois & le Connêtable de Nesle, & puis par Robert Comte d'Artois. Les Anglois y avoient pour Chefs Jean Comte de Richemont, & Edmond frere de leur Roy. Que serviroit de marquer en détail les prises de plusieurs petites villes & les diverses rencontres? Les François disent qu'ils remporterent deux victoires signalées, dont l'une fut gagnée par le Comte de Valois, & l'autre par le Comte d'Artois. Il est certain qu'Edmond ayant été battu par le premier auprés de Bayonne, fut contraint de se retirer dans cette ville-là où il mourut; Et que le Comte de Lincoln qui commanda les Troupes Angloises aprés lui, ayant perdu beaucoup de ses gens devant la ville de Dacs, n'osa attendre Robert d'Artois, & se retira.

1297. Cependant il se formoit une trés-dangereuse tempête contre la France, s'étant fait une grande ligue à Cambray, à la poursuite de l'Anglois, où ce Roy étoit entré avec le Duc de Brabant, les Comte de Hollande, de Juliers, de Luxembourg, de Gueldres & de Bar, Albert Duc d'Austriche, l'Empereur Adolfe, & le Flamand lui-même. Tous ces Princes envoyerent séparement des cartels de défi au Roy Philippe: mais pas un ne le fâcha si fort que celui du Comte de Flandres, parce qu'il étoit son vassal.

Le Comte de Bar commença l'atttaque, en ravageant

geant la Champagne : mais il ſe retira ſi-tôt qu'il aprit que Gautier de Crecy Lieutenant de l'Armée du Roy, brûloit & ravageoit ſon païs. Peu aprés la Reine s'étant avancée de ce côté-là pour défendre ſa Comté de Champagne, il fut ſi lâche que de ſe rendre à elle ſans ſe défendre. On l'envoya priſonnier à Paris, d'où il ne pût ſortir qu'à de rudes conditions. Car il rendit hommage au Roy de ſa Comté, qu'il avoit toûjours prétendu tenir en franc-alleu ; Et de plus il fut condamné par Arrêt du Parlement d'aller porter les armes en Terre-Sainte juſqu'à ce que le Roy le rapellât.

Quant à Florent Comte de Hollande, il fut tué par un Gentil-homme, dont il avoit deshonoré la femme. Son fils nommé Jean mourut peu aprés lui pour avoir mangé quelque mauvais morceau. Jean d'Aveſnes Comte de Hainault leur couſin & plus proche parent, herita de la Hollande & de la Friſe. 1297.

Le plus grand faix de la guerre tomba ſur la Flandre ; le Roi Philippe entra dans le païs avec une grande armée, à laquelle la Reine joignit ſes troupes aprés avoir dompté le Comte de Bar. Il prit l'Iſle aprés un ſiege de trois mois, & Courtray & Doüay ſans beaucoup de peine ; Tandis que d'un autre côté Robert Comte d'Artois gagnoit la bataille de Furnes, où le Comte de Juliers fut ſi maltraité qu'il mourut de ſes bleſſures. 1297.

Adolfe retenu en Allemagne par les affaires que les François lui ſuſciterent, ou par l'argent que le Roi Philippe lui donnoit ſous main, ne mena point au Flamand le ſecours qu'il avoit tant attendu. On trouva auſſi moyen à force d'argent de détacher de ce parti-là Albert Duc d'Auſtriche, qui emmena avec lui le Duc de Brabant, & les Comtes de Luxembourg, de Gueldres & de Beaumont. Pour 1297.

l'An-

1297. l'Anglois qui étoit là en perſonne, & avoit ſon armée navale à Dam, & ſes troupes dans les villes de terre, il donna plus d'incommodité que d'aſſiſtance au Flamand. Joint que les plus grandes villes de la Flandre, comme Gand & Bruges, n'avoient point été d'avis de cette guerre, & que même il y avoit une faction déclarée pour les François, qui ſe faiſoit nommer les PORTE-LYS.

L'Anglois s'étant donc retiré à Gand avec le Comte de Flandres aprés la bataille de Furnes, ne trouva point d'autre moyen de charmer les armes des François en ce païs-là, que par une tréve. L'interceſſion du Comte de Savoye & de Charles Roy de Sicile, la leur obtint avec beaucoup de peine, depuis le 10 d'Octobre juſqu'au jour des Rois, pour la Guyenne, & juſqu'à la ſaint André ſeulement pour la Flandre.

Edoüard ſçut employer ce tems-là fort utilement; car ayant repaſſé la mer, il alla attaquer les Ecoſſois qui avoient ſecoüé le joug: Et non ſeulement contraignit leur Roy Jean de Bailleul & ſes Barons de lui rendre hommage une ſeconde fois, dont il fut dreſſé une charte en langue Françoiſe, & de renoncer à l'alliance de France: mais encore le detint priſonnier avec quelques-uns de ces Seigneurs, & l'enferma dans la Tour de Londres, réſolu de ne le point relâcher qu'il n'eût terminé tous ſes differents avec les François.

La tréve expirée, il fit quelques préparatifs pour revenir en Guyenne au mois de Mars de l'année 1289. néanmoins comme l'un & l'autre des deux Rois avoit une partie de ce qu'il deſiroit, ſçavoir celui de France trois bonnes villes en Flandres, & celui d'Angleterre le Royaume d'Ecoſſe:

d'Ecoſſe : il ne fut pas difficile à leurs Ambaſſadeurs, qui s'aſſemblerent pour cela à Montreüil ſur la Mer, de prolonger la tréve juſqu'à la fin de l'année. 1297.

Il fut dit, Que les alliez des deux Rois y ſeroient compris, par conſequent Jean de Bailleul, mais on ne put jamais obtenir ſa delivrance; Et que toutes les places conquiſes en Flandre demeureroient à Philippe durant ce tems-là. L'Anglois néanmoins s'obligea par ſerment envers le Flamand, de ne point faire de paix qu'elles ne lui fuſſent renduës : mais cependant il accorda ſon mariage avec Marguerite ſœur de Philippe, & celui de ſon fils Edoüard avec Iſabelle fille de ce Roy qui lui rendit les villes de la Guyenne.

L'argent qu'Adolfe avoit reçû à toutes mains du François & de l'Anglois fut cauſe de ſa perte, & au contraire celui qu'Albert en avoit pris pour même fin, ſervit à élever ſa fortune. Car ce dernier en ayant employé une partie à corrompre les Princes d'Allemagne, qui étoient fâchez qu'Adolfe ne leur eût fait aucune part du ſien, il arriva que dans une aſſemblée qu'ils firent à Prague pour le couronnement du Roy Venceſlas, ils ſe laiſſerent perſuader que le Pape conſentoit à la dépoſition d'Adolfe, comme étant inutile à l'Empire; Et en effet la cabale ſe trouva ſi forte qu'ils le dépoſerent & élurent Albert Duc d'Autriche. Les deux competiteurs en vinrent aux mains prés de Spire le deuxiéme de Juillet, Adolfe combattant vaillamment, mais trahi, ou tout au moins délaiſſé par les ſiens, y perdit la vie. 1298.

L'élection d'Albert étoit illegitime; il fallut que pour la rectifier, il la remît, au moins en apa-

1298. rence, entre les mains des Electeurs, qui l'élûrent
EMPP. une seconde fois dans toutes les formes, le vingt-
tcûi'us septiéme du même mois. Mais le Pape refusoit
ANDR & AL- constamment de l'aprouver, & destinoit cette cou-
BERT ronne à Charles Comte de Valois, pour lequel il
élû l'an avoit une estime particuliere.

1298. Il sembloit qu'il voulût adoucir les aigreurs du
R. 10. ans. Roy Philippe : car l'année précedente, il avoit canonisé saint Loüis son ayeul, & il interpreta fort favorablement la Bulle par laquelle il avoit défendu aux Ecclesiastiques de payer aucunes decimes ni contributions aux Princes. Philippe croyant qu'il l'avoit faite exprés pour le choquer, s'en étoit fort offensé : on avoit écrit plusieurs Lettres sur ce sujet de part & d'autre, & les choses avoient pensé en venir à l'extremité. Toutefois Boniface sur les instances de quelques Prelats François, s'étoit porté à la raison, déclarant qu'il n'entendoit point empêcher les contributions volontaires, pourvû qu'elles se fissent sans exaction. Il ajoûta qu'elles se pourroient lever sans permission du Pape dans les besoins de l'Etat ; Et même que dans les néceſſitez urgentes on y pourroit contraindre par l'autorité Apostolique spirituellement & temporellement.

Mais comme les esprits étoient déja ulcerez de part & d'autre, la playe se renouvella peu de tems aprés. Boniface avoit été choisi arbitre des differens qu'avoit le Roy avec l'Anglois & le Flamand : Aprés qu'il eut entendu leurs députez, il donna une sentence arbitrale, qui ordonnoit que la fille du Flamand seroit mise en liberté & ses villes restituées ; Et comme s'il eût été Juge souverain, il la fit prononcer publiquement dans son
1299. Consistoire. Ce qui blessa tellement le Roy & son Conseil, qu'ayant été aportée à Paris par le

de-

député Anglois, le Comte d'Artois, homme de boutade, l'arracha de ſes mains, la déchira & la jetta au feu. 1299.

La Reine de ſon côté ayant conçû une haine mortelle pour le Flamand, employoit tout ſon pouvoir à irriter la colere du Roy contre lui. De ſorte que la tréve expirée, le Comte de Valois eut ordre d'entrer en Flandres, & de le pouſſer à bout.

Il le pourſuivit ſi vivement, qu'ayant pris Dam & Dixmude ſur lui, il l'aſſiegea dans Gand avec toute ſa famille. Ce Prince infortuné deſtitué de tout ſecours, & abandonné de ſes ſujets mêmes, fut conſeillé de ſe remettre entre ſes mains avec ſes deux fils. Le Comte de Valois lui promit de bonne foi qu'il le meneroit à Paris pour traiter lui-même avec le Roy, & l'aſſûra que ſi dans un an il ne pouvoit obtenir la paix, on le remettroit en liberté & au même endroit où on l'avoit pris. Mais le Roy ne voulut avoir aucun égard à ce que ſon oncle avoit juré, il retint le Flamand & deux de ſes fils, & les ſepara en diverſes priſons. 1299.

Le Comte de Valois ſe picquant de ce qu'on violoit la foi qu'il avoit donnée au Flamand, ou par quelque autre motif d'ambition, ſortit hors du Royaume, & paſſa en Italie, où le Pape l'apelloit inſtamment depuis trois ans. Il y épouſa Catherine fille de Baudoüin dernier Empereur de Conſtantinople, & le Pape lui donna cet Empire, & le fit ſon Vicaire ou Lieutenant par toutes les terres de l'Egliſe, eſperant par ſon moyen conduire la grande entrepriſe de la guerre ſainte qu'il rouloit toûjours dans ſa tête.

Pour la troiſiéme fois la tréve fut prolongée en- 1299.

1299. tre les deux Rois, en vertu dequoi les priſonniers furent mis en liberté de part & d'autre, & particulierement Jean de Bailleul Roy d'Ecoſſe. Il fut mené en Normandie, & laiſſé à la garde de quelques Evêques qui s'en voulurent bien charger.

L'Empereur Albert ne pouvoit obtenir ſa confirmation de Boniface, & Philippe craignoit les audacieuſes entrepriſes de ce Pape : pour cette cauſe, l'un & l'autre de ces Princes voulant empêcher qu'il ne ſe ſervît de leurs diviſions pour les ruïner, s'aboucherent enſemble à Vaucouleurs. Dans cette entrevûë ils renouvellerent les anciennes confederations de l'Empire avec la France ; & pour s'unir plus étroitement, ils traiterent le mariage de Rodolphe fils d'Albert avec Blanche fille de Philippe. Il ne fut accompli que l'année ſuivante.

1300. *A la fin du treiziéme ſiécle de l'Ere Chrêtienne, le Pape publia une Indulgence générale ou relaxation des peines canoniques dûës aux pechez, pour tous ceux qui confeſſez & penitens, viſiteroient l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul à Rome, durant un certain nombre de jours. Depuis Clement VI. la réduiſit à 50 ans, & l'apella Jubilé. Urbain VI. à 33. & l'envoya par toute la Chrêtienté.*

Les ennemis de Boniface lui ont réproché qu'en cette ceremonie il parut tantôt en habits Pontificaux, tantôt en habits Imperiaux, faiſant porter deux glaives devant lui pour marquer ſa double puiſſance ſpirituelle & temporelle. Il l'avoit en effet, mais la derniere ſeulement ſur ſes terres. Toutefois il ne l'entendoit pas de la ſorte ; comme ſes actions & le ſixiéme Livre des Decretales ; où il avance hardiment qu'il n'y a qu'une ſeule puiſſance qui eſt l'Eccleſiaſtique, ne le montrent que trop.

Cette

Cette inſtitution du Jubilé ſemble tirer ſon origine des jeux ſeculiers. Les anciens Romains les celebroient de cent ans en cent ans ; le Paganiſme ayant été aboli, les peuples ne perdirent pas la coûtume de venir de tous côtez à Rome la premiere année de chaque ſiécle : mais ſanctifiant cette profane ſolemnité, ils faiſoient leurs devotions ſur le tombeau des Princes des Apôtres. 1299.

Pluſieurs mettent en cette année le commencement de la redoutable Maiſon des Othomans, & diſent que les Turcs ayant conquis beaucoup de païs ſur les Grecs dans l'Aſie, les diviſerent en ſept Principautez, dont la Province de Bithynie échut par ſort à Oſman ou Othoman fils d'Ortogules, qui étoit en grande reputation de probité & de valeur parmi les ſiens. Ses ſucceſſeurs ont devoré non ſeulement les autres ſix Principautez, mais de plus l'Empire de Grece, le Royaume d'Egypte, & pris tant de terres ſur les Princes Chrêtiens, qu'il eſt à craindre qu'à la fin ils n'engloutiſſent l'Empire d'Occident. 1300.

Boniface étoit aheurté à l'expedition de la Terre Sainte, & ſe perſuadoit à l'exemple de ſes predeceſſeurs avoir droit d'y obliger tous les Princes Chrêtiens. Il envoya donc Bernard Saiſſet Evêque de Pamiez vers Philippe, avec charge de l'exhorter à ce voyage, & de l'inviter auſſi de tenir parole au Comte de Flandres, en mettant ſa fille en liberté. Il s'acquitta de ſa charge en termes ſi hautains, & d'ailleurs on fit croire au Roy, qu'il tenoit en pluſieurs rencontres des diſcours ſi injurieux contre ſa perſonne, & ſi factieux contre le répos de ſon Etat, qu'il donna ordre de l'arrêter priſonnier.

Il étoit d'ailleurs fort échauffé par les mauvais, & peut-être faux raports de Guillaume de Nogaret : car il lui faiſoit entendre, que lorſqu'il

1301. avoit été envoyé Ambaſſadeur vers le Pape pour lui donner part de ſon alliance avec l'Empereur Albert, il avoit reconnu qu'il étoit fort mal diſpoſé envers lui, qu'il avoit de mauvais deſſeins, & qu'il menoit une vie ſcandaleuſe & très-indigne d'un ſucceſſeur des Apôtres.

De ſon côté, Boniface dépêcha l'Archidiacre de Narbonne pour lui commander de mettre l'Evêque de Pamiez en liberté, & lui ſignifier une Bulle qui portoit que le Roy étoit ſous ſa correction pour les pechez qu'il commettoit dans l'adminiſtration du temporel, auſſi bien que pour les autres; Que la collation des benefices ne lui apartenoit point, & que la Regale étoit une uſurpation. Par une autre Bulle il ſuſpendit tous les Privileges accordez par ſes predeceſſeurs au Roy, à ceux de ſa maiſon, & à ſon Conſeil; Et par une troiſiéme il ordonna à tous les Prelats du Royaume de ſe rendre à Rome pour remedier aux deſordres de Philippe, & aux entrepriſes qu'il faiſoit ſur l'Etat Eccleſiaſtique.

1300. Le Roy à l'inſtance du Clergé remit l'Evêque de Pamiez entre les mains de l'Archevêque de Narbonne ſon Metropolitain: mais il défendit aux Prelats la ſortie hors du Royaume, & à tous ſes Sujets le tranſport de l'or & de l'argent. Et pour le point qu'il croyoit bleſſer ſa Souveraineté, il trouva bon de s'apuyer de l'autorité de tous les Etats de ſon Royaume pour la ſoûtenir. Les ayant donc aſſemblez dans Nôtre-Dame le dixiéme Avril de l'an 1301. ils déclarerent qu'ils ne reconnoiſſoient autre Superieur au temporel que lui: Le Clergé écri-

1301. vit au Pape en cette conformité, comme la Nobleſſe & le Tiers-Etat aux Cardinaux, qui dans leur réponſe aſſûrerent que ce n'avoit jamais été l'intention du Pape de s'attribuer cette ſuperiorité.

P.n-

Pendant ces querelles il parut une prodigieuſe Comete au Ciel. Elle commença de ſe montrer pendant l'Automne vers les parties Occidentales, & dans le ſigne du Scorpion, lançant ſes rayons quelquefois du côté de l'Orient, & quelquefois du côté de l'Occident. Elle fut vûë ſeulement un mois.

Le Comte d'Artois, Nogaret, Pierre Flote Chancelier du Roy, & les Colomnes que Boniface avoit dépoüillez, proſcrits & empriſonnez, envenimoient les choſes de plus en plus. Pluſieurs néanmoins ſe ſcandaliſoient qu'on s'aheurtât ſi fort contre le Pere commun des Chrétiens, Ainſi il fut trouvé bon de ſoûtenir que Boniface ne l'étoit pas, & qu'en ſa perſonne on ne choquoit point le Vicaire de JESUS-CHRIST, mais un méchant homme qui s'étoit intrus dans la Papauté.

Le Roy étant donc au Louvre, Nogaret en preſence de pluſieurs Princes du ſang & Evêques, preſenta une Requête le douziéme jour de Mars, l'accuſant d'hereſie, de ſimonie, de magie & autres crimes énormes, & demandant l'aſſiſtance du Roy, à ce qu'il fût aſſemblé un Concile général pour délivrer l'Egliſe de cette opreſſion. 1301.

Le Pape avoit dépêché en France un Cardinal nommé Jean le Moine, natif du Dioceſe d'Amiens, habile homme & fort ſçavant, ſous prétexte de négocier quelque accommodement avec le Roy: mais en effet pour ſonder les diſpoſitions du Clergé en ſa faveur. Ne les trouvant pas telles qu'il deſiroit, & ſe voyant entouré de gens qui l'obſervoient, il ſe retira promptement. Mais Boniface mal-ſatisfait des réponſes que le Roy fit à ſes propoſitions, envoya une autre Bulle qui le déclaroit excom-

munié pour avoir empêché les Prelats d'aller à Rome, leur défendoit de l'admettre aux Sacremens ni à la Meſſe, leur commandoit de ſe rendre à Rome dans trois mois, & en adjournoit nommément quelques-uns ſur peine de depoſition.

1302. *Durant ces contraſtes, Charles Comte de Valois étoit paſſé en Sicile avec une puiſſante armée, à deſſein de la reduire ſous l'obeïſſance de Charles le Boiteux ſon neveu. Il y fit ſi peu de progrez, qu'il trouva meilleur de négocier la paix entre les deux parties. Et en effet il y reüſſit mieux qu'à la guerre. Les conditions du Traité furent que Federic épouſeroit Eleonor fille du Boiteux, pour le dot de laquelle la Sicile lui demeureroit ſous le titre de Royaume de Trinacrie : mais que s'il n'avoit point d'enfans d'elle, cette Iſle retourneroit au Boiteux ou à ſes héritiers, en payant par eux cent mille onces d'or.*

Avant ſon expedition en Sicile, il avoit été envoyé par le Pape à Florence, pour calmer les factions dont cette République étoit horriblement tourmentée. Durant cinq mois qu'il y demeura, ſes ſoins & ſon autorité ne purent empêcher que les Guelfes & Noirs ne proſcriviſſent les Blancs, qui la plûparts étoient Gibelins, & ne ruïnaſſent leurs maiſons. Dante Aligeri l'un des plus rares eſprits de ſon tems, qui étoit de la faction des Blancs, quoique d'ailleurs il fût Guelfe, ſe trouva du nombre des bannis, & ne put jamais ſe faire rapeller. Il s'en prit au Comte de Valois qui n'avoit pas empêché cette injure, & eſſaya de s'en venger ſur toute la maiſon de France, par un cruel trait de plume ; qui ſans doute auroit fait impreſſion dans la poſterité, ſi elle n'avoit des preuves plus claires que le Soleil qui diſſipent cette calomnie.

Il y a des Auteurs qui raportent à cette année

1302.

1302. *l'invention de la Bouſſole ou aiguille mariniere, par un certain Flavio natif de Melfe; Toutefois on en trouve des connoiſſances dans quelques Auteurs bien avant ce tems-là, de ſorte qu'on ne peut tout au plus donner à ce Flavio que la gloire de l'avoir miſe en une plus grande perfection.* 1302.

Cette même année 1302. la Flandre ſe revolta & ſe perdit pour les François. Ces peuples irreconciliables ennemis de l'injuſtice & de l'opreſſion, ne purent ſouffrir les violences & les impôts dont leur jeune Gouverneur Jacques de Châtillon les vexoit par les méchans conſeils de Pierre Flote, homme violent & avare, auſſi étoit-il borgne. Ils apellerent donc pour leur Chef Guillaume fils du Comte de Juliers & d'une fille du Comte Guy; duquel auſſi les filles puînez & ceux de Jean ſon frere, accoururent dans la Comté d'Aloſt pour apuyer ce ſoûlevement.

Le feu commença à Milan, & s'alluma plus fort dans Bruges. La Garniſon Françoiſe y ayant été maſſacrée, les villes de Furnes, Berghes, Bourbourg, Caſſel ſuivirent ce mouvement, & Guy Comte de Namur l'un des fils du Flamand, mit le ſiége devant la Citadelle de Courtray.

Le Roy leva une grande armée pour châtier les rebelles, & en donna la conduite à Robert d'Artois. Ce Prince marcha pour ſecourir Courtray, avec dix mille chevaux & quarante mille hommes de pied; Les Flamands, quoi qu'ils fuſſent mal armez, & qu'ils n'euſſent ni Nobleſſe ni Cavalerie, oſerent l'attendre de pied ferme, ſe poſtant ſur l'autre bord d'un canal; La Cavalerie Françoiſe qui ne l'apercevoit point, courant les charger ſans reconnoître, ſe precipita dans ce gouffre de bourbe & s'y enfonça preſque toute. Aprés cela les Flamands ſe faiſant un

pont des corps des hommes & des chevaux, allerent attaquer leur Infanterie ſur l'autre bord, la défirent entierement, & remporterent une pleine victoire. Il y perit plus de vingt mille François, du nombre deſquels étoient Robert d'Artois, plus de vingt grands Seigneurs avec lui, Pierre Flote l'une des principales cauſes des maux de la France. Ce malheur arriva le neuviéme de Juin.

Pour ſe venger d'un ſi ſanglant affront, le Roy lui-même ſe mit aux champs avec plus de cent mille hommes : mais l'aſſûrance des Flamands, & l'avis que lui donna ſa ſœur Reine d'Angleterre, que s'il hazardoit une bataille, il ſeroit trahi par les ſiens, l'empêcherent d'aller plus avant que Doüay, joint que les pluyes de l'Automne rendoient la marche trés-difficile.

Cette guerre fort fâcheuſe d'elle-même, l'eût été bien davantage ſi l'Anglois s'en fût mêlé, comme il le devoit aprés y avoir engagé les Flamands. Son alliance leur fut aſſez inutile, mais leur embarras ſervit fort à ſes affaires : car aprés avoir prolongé la Tréve trois ou quatre fois avec les François, il la convertit enfin en une paix avantageuſe pour lui. Elle fut concluë à Paris
1303. le 20 de May 1303. Le Traité portoit que Philippe lui rendroit tout ce qu'il avoit pris de la Guyenne, & lui donneroit des lettres d'inveſtiture de cette Duché. Reciproquement Jean de Bailleul fut mis en liberté : mais les Ecoſſois le mépriſerent comme un homme de peu de valeur qui avoit deux fois ployé les genoux devant le Roy d'Angleterre, & ne le reconnurent plus pour leur Prince legitime. Si bien qu'il demeura en France, où il acheva ſes jours en homme privé. On ne marque point quel fut le ſort de ſon fils Edoüard. Du reſte quoique

les

les Anglois euſſent entierement ſubjugué l'Ecoſſe, il arriva neanmoins à quelques années de-là que Robert fils de Robert Brus releva ce Royaume qui ſembloit éteint, & l'affranchit du joug de l'Angleterre.

Le courage des Flamands étant indomptable, leur vieux Comte qui s'ennuyoit de ſa priſon, obtint une Tréve par le moyen d'Amé Comte de Savoye; pendant laquelle on lui permit laiſſant ſes fils en ôtage, d'aller vers les villes de Flandres pour eſſayer de les réduire à la volonté du Roy.

La même année le Roy ayant avis qu'il ſe tramoit de dangereuſes factions en Languedoc & en Guyenne, fit un voyage en ces Provinces, où il viſita & careſſa fort les villes & la Nobleſſe. Au retour Guy de Luſignan Comte d'Angoulême & Seigneur de Cognac n'ayant point d'enfans, lui réſigna ſes terres au grand préjudice de trois ſœurs qu'il avoit. Le Roy pour les dédommager en quelque façon, leur donna je ne ſçai quels autres petits Fiefs dans l'Angoulmois.

Vers ce tems-là, la Reine Jeanne ſa femme heritiere de Navarre, Champagne & Brie, bâtit & fonda dans l'Univerſité de Paris ce fameux College qui porte le nom de Navarre, & qui a été juſqu'à cette heure le berceau de la plus illuſtre Nobleſſe Françoiſe. Elle mourut ſur la fin de la même année. 1305.

Le Comte Guy n'ayant pû rien gagner ſur les Flamands, le Roy réſolut de les faire ployer par force. Il aſſembla la plus grande armée qu'on eût vû de long-tems, & ſe mit à la tête. Il y avoit des François, des Allemands, des Eſpagnols, des Italiens, & même un grand nombre de Juifs. En même tems il en avoit auſſi une 1304.

ſur mer qui étoit commandée par ce fameux Roger de Lauria. Celle-ci gagna une ſanglante bataille contre Philippe l'un des fils du Flamand qui aſſiegeoit Ziriczée ſur Jean Comte de Hainaut & de Hollande, à qui par ce moyen la Zelande de-
1304. meura. Le Roy peu aprés en raporta une autre par terre à Monts en Puelle entre l'Iſle & Doüay le 18 d'Août, mais ſa perſonne y courut une trés-grande riſque : ces feroces rebelles pour avoir leur revanche de ce qu'il les avoit battus le matin dans leurs retranchemens en ſortirent ſur le ſoir & percerent de furie juſqu'à ſon pavillon, mais enfin il fut tué plus de 25000 hommes des leurs.

Pour tous ces échecs ils ne ſe rebuterent point : mais ayant fermé les boutiques de leurs villes, & mis ſur pied ſoixante mille combattans, ils ſe pre-
1304. ſenterent devant l'Iſle qu'il tenoit aſſiegée, demandant la paix ou la bataille. Cette furieuſe réſolution leur obtint la paix. Les conditions furent telles, Qu'ils joüiroient de leur liberté, biens, privileges & forteresſes ; Que le Comte ſeroit remis en ſa Comté, hormis aux terres de deça la riviere de Lis, leſquelles demeureroient au Roy, comme auſſi les villes de l'Iſle & Doüay, juſqu'à ce que le Comte fût entierement d'accord avec lui, & que les Flamands euſſent payé la ſomme de 800000 livres.

Les priſonniers mis en liberté, le Comte Guy alla viſiter ſon païs & ſes enfans. A quelque mois de là étant revenu à Compiegne de bonne foy, comme il l'avoit promis, pour achever le traité il y mourut peu de jours aprés, âgé de 80 ans. Son fils aîné nommé Robert de Betune lui ſucceda en ſa Comté.

1304. L'année précédente avant que de faire cette expedition, le Roy Philippe avoit penſé à ſe pré-

prémunir contre les Bulles de Boniface ; Et pour ce ſujet il avoit convoqué une ſeconde aſſemblée générale de ſes ſujets à Paris. Les Comtes Guy de Saint Pol, Jean de Dreux & Guillaume Dupleſſis Seigneur de Vezenobre, y accuſerent le Pape d'hereſie, & de pluſieurs cas, ſi horribles qu'un Chrêtien ne peut pas les nommer, bien loin de les croire. Dupleſſis offrit de le pourſuivre pardevant le Concile, adherant à l'apel interjetté cidevant par Nogaret, & ſe mettant ſous la protection du Concile & des Apôtres S. Pierre & Saint Paul. Le Roy promit de procurer la convocation du Concile, & en cas que Boniface vint à proceder contre lui, forma ſon apel comme avoit fait Dupleſſis.

De plus craignant que ſes peuples trop foulez d'impôts, & mal contents du gouvernement de ſes Miniſtres, ne vinſſent à lui manquer au beſoin, il trouva à propos pour prevenir tous les remuëmens & factions qui ſe pourroient faire en faveur de ce grand nom de Pape, de tirer des lettres de toutes les Provinces, Villes, Corps, Communautez, Egliſes, Maiſons Religieuſes, Prélats & Seigneurs de ſon Royaume, par leſquelles ils approuvoient ſa réſolution, & ſe joignoient à lui.

Durant ces procédures, Nogaret étoit allé 1303
en Italie afin de ſe ſaiſir de la perſonne de Boniface, ſous prétexte de l'amener de gré ou de force au Concile. Le Pape s'étoit retiré dans Anagnia ville de ſa naiſſance, où il ſe croyoit plus en ſûreté qu'à Rome ; Et là il devoit le jour de la Nativité de Nôtre-Dame publier une Bulle, par laquelle il excommunioit le Roy, diſpenſoit ſes ſujets de ſon obéïſſance, & donnoit ſon Royaume au premier occupant. Il l'avoit déja offert à l'Empereur Albert,

ſon frere Charles, & à Jean Duc de Bretagne, pour ſe mettre à cheval & marcher à côté du ſaint Pere. Durant la marche une vieille muraille trop chargée du monde s'écroula, & par ſa chûte, accabla le Duc de Bretagne & un frere du Pape, bleſſa Charles griévement, le Roy aſſez legerement, & abattit la Tiare de deſſus la tête
1305. du ſaint Pere. Préſage des malheurs que la tranſlation du ſaint Siege en France devoit cauſer à ce Royaume, à toute la Chrétienté, & à la Papauté même; car par ce moyen elle ſe ſoûmettoit à la diſcretion de la puiſſance ſeculiere.

1307. & ſuiv. Au partir de Lyon, le Pape retourna à Bourdeaux où il ſejourna tout l'an 1306. Il paſſa l'année ſuivante à Poitiers. Puis l'an 1308. afin de s'exempter des importunitez de la Cour de France, il porta ſon Siege dans la ville d'Avignon, qui étoit à Charles Roy de Sicile ſon vaſſal.

Le ſejour de la Cour Romaine en France y a introduit ou fort augmenté trois grands deſordres, la ſimonie fille du luxe & de l'impieté, la chicane exercice de gratte-papiers & gens oyſeux, tels qu'étoient une infinité de Clercs fainéants qui ſuivoient cette Cour; Et un autre exécrable déréglement à qui la nature ne ſçauroit donner de nom.

1306. Pour ſatisfaire à ſes promeſſes, Clement continua l'abſolution que Benoît avoit donnée au Roy, rétablit les Colomnes dans le Cardinalat, fit une promotion de dix autres Cardinaux, dont il y en avoit neuf François, & expliqua toutes les Bulles de Boniface qui bleſſoient l'autorité du Roy.

1307. Nogaret & les autres gens du conſeil du Roy, par

par le deſeſpoir où ils étoïent de ne pouvoir jamais obtenir leur abſolution, pourſuivoient avec grande chaleur l'accuſation contre Boniface ; & le Roy preſſoit Clement de condamner ſa mémoire & de faire brûler ſon corps, ne croyant pas ſe pouvoir autrement décharger de ſes cenſures & de ſes reproches. Mais Clement pour éluder cette pourſuite, en remit la déciſion à un Concile général, qui fut aſſigné à trois ans delà à Vienne en Dauphiné : Et cependant il ſe fit diverſes procédures & inſtructions pour cette affaire. Il en a été donné un gros volume au public : où parmi beaucoup de veritez il paroît auſſi de l'animoſité, & même des contradictions : car entre les témoins il y en a qui accuſent Boniface d'atheïſme, & d'autres de magie

Les Juifs étoient toûjours l'exécration des Chrê- 1308.
tiens, particuliérement du peuple, à cauſe qu'ils l'écorchoient par leurs cruelles uſures, & par les exactions des nouveaux impôts dont ils étoient les inventeurs & les traitans. Auſſi en revanche étoient-ils ſujets à toutes ſortes d'inſultes ; Dans les ſéditions, dans les croiſades, on ſe jettoit toûjours ſur eux ; Et on les accuſoit à toute heure, ou d'avoir fait outrage à la ſainte Hoſtie, ou d'avoir crucifié des enfans le Vendredy-Saint, ou d'avoir maltraité quelque Image de Nôtre-Seigneur ou de la Vierge ; Et s'ils ſe retiroient des mains des Juges, ils ne ſe ſauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes mêmes aprés s'être ſervis de ces maudits inſtrumens, leur faiſoient rendre gorge, & les chaſſoient ſouvent de leurs terres, afin d'avoir de l'argent pour les rapeller. Cette année ils furent arrêtez par toute la France le vingt-deuxiéme de Juillet, bannis du Royaume, &

& leurs biens confiſquez. Fût-ce zele ou avarice ?

1306. Le Roy avoit des Miniſtres durs, impitoyables, & acharnez à tirer le dernier denier. Le plus puiſſant de tous étoit Enguerrand le Portier Seigneur de Marigny, qui en faiſant venir de grandes levées de deniers à ſon maître n'oublioit pas auſſi de remplir ſes coffres, & de mettre dans ſa famille beaucoup plus de terres, de Charges & de Bénéfices, que n'en doit prendre un ſerviteur fidelle & deſintereſſé. Ainſi les peuples avoient à ſouffrir beaucoup

L'un de leurs plus grands maux fut l'impoſition du centiéme denier, puis du cinquantiéme ſur toutes les marchandiſes, & du cinquiéme ſur tous les meubles & immeubles de ſes ſujets, tant Laïques qu'Eccleſiaſtiques. Le changement des monnoyes ne fut pas moins fâcheux, On les avoit fait fort foibles, de bas aloi & de trop haute valeur : On les voulut rabaiſſer ; la perte y étoit grande, le peuple de Paris s'en mutina, pilla & démolit la maiſon d'Etienne Barbete maître de la Monnoye, delà il courut au Temple où le Roy étoit logé, & y commit cent inſolences : mais la ſédition paſſée, il en fut pendu un grand nombre en divers endroits.

1306. Les Templiers furent fort notez pour avoir contribué à cette mutinerie, & jetté parmi le peuple des paroles offenſives contre la perſonne du Roy ; on croyoit qu'ils étoient piquez de ce qu'ayant beaucoup d'argent, ils perdoient beaucoup à ce rabais, & de ce que le Clergé dans les decimes qu'on l'obligeoit de payer, les avoit taxez nonobſtant leurs privileges. Il y a apparence que le Roy qui n'oublioit jamais les offenſes, garda le ſouvenir de celle-là dans ſon ame,

&

& que ce fut un des motifs qui le porta à s'en venger ſur tout l'Ordre.

En achevant la paix des Flamands, il y fut changé ou ajoûté pluſieurs conditions. Entre autres il fut dit que le Roy pouvoit bannir trois mille des plus factieux ; Que les villes de Gand, Bruges, Ipre, l'Iſle & Doüay, ſeroient démantelées, & que ſi le païs en général, ou quelque particulier offenſoit le Roy ou ſes Officiers, il ſeroit auſſi-tôt foudroyé des cenſures Eccleſiaſtiques.

L'année ſuivante Loüis Hutin fils aîné du Roy, viſita ſon Royaume de Navarre qui lui étoit échû par la mort de ſa mere, & fut ſacré à Pampelonne le 5 de Juin. Avant que de s'en revenir il enleva les deux chefs des factions qui avoient troublé la Navarre, c'étoit Fortunio Almoraruid & Martin Ximenes de Aybar. 1307.

On vit bien-tôt l'effet de la promeſſe ſecrete que le Pape Clement avoit faite au Roy pour le venger des Templiers. Les trop grandes richeſſes de ces Chevaliers, leur orgueïl inſuportable, leur conduite avare & choquante envers les Princes & Seigneurs qui paſſoient en la Terre-Sainte, le mépris qu'ils faiſoient des puiſſances temporelles & ſpirituelles, par deſſus tout cela leurs diſſolutions & libertinages, les avoient rendus fort odieux, & donnoient un ſpecieux prétexte à la réſolution que le Roy avoit priſe de les exterminer. 1307. & ſuiv.

Donc ſur la dénonciation de deux ſcelerats d'entre-eux que la grandeur de leurs crimes, ou l'aſſûrance de l'impunité & l'eſpoir de la récompenſe pouſſoient à cela, le Roy du conſentement du Pape avec lequel il s'étoit nouvellement abouché à Poitiers, les fit tous arrêter en un même 1307.

jour

jour douziéme d'Octobre de l'an 1307. par tout le Royaume, saisit leurs biens, & s'empara du Temple à Paris, & de tous leurs tresors & papiers. Le Roy Charles de Naples fit la même chose en
1307. & suiv. Provence pour lui complaire. On enferma ceux qui furent pris en France dans le château de Melun, & on en donna la garde & le gouvernement au Confesseur du Roy ; sans doute pour mieux ménager leurs dépositions par son moyen, & pour rendre témoignage au public de leurs crimes.

Le grand Maître, il s'apelloit Jacques de Molay, Bourguignon de naissance, ayant été mandé, par des lettres du Pape de l'Isle de Chypre où il faisoit vaillamment la guerre aux Turcs, se presenta à Paris avec soixante Chevaliers de son Ordre, desquels étoit Guy frere du Dauphin de Viennois, Hugues de Peralde & un autre des principaux Officiers. On les arrêta tous à la fois, & on leur fit aussi-tôt leur procés, hormis aux trois que j'ai nommez, dont le Pape voulut se réserver le jugement. Il en fut brûlé pour une fois cinquante-sept tout vifs & à petit feu, & une autre cinquante neuf : mais ils dénierent à la mort tout ce qu'ils avoient confessé dans les tourments. On se servit de grandes & extraordinaires précautions pour persuader la justice de ces terribles jugemens, on les obligea de confesser les crimes dont on les chargeoit, non seulement devant leurs Juges, mais encore devant les plus considerables de la Noblesse & de la Bourgeoisie, qu'on invita de se trouver à leur interrogation. Et l'on desira même que l'Université fit une célébre assemblée pour les condamner.

Sans doute qu'ils étoient coupables de plusieurs crimes énormes, mais non pas peut-être de tous les cas (je ne sçay s'il faut dire horribles ou ridi-

dicules) qu'on leur imposoit. Cependant à l'instance du Roy Philippe, les Chevaliers de cét Ordre furent aussi arrêtez par tous les autres Etats de la Chrêtienté & fort maltraitez, non pourtant en plusieurs endroits jusqu'à la mort. Cette poursuite dura jusqu'à l'an 1314. Cependant les deux scelerats qui s'étoient rendus leurs dénonciateurs, se promenoient la tête levée par le Royaume. Mais le Ciel ne les souffrit pas long-tems sur terre; l'un des deux fut pendu pour un nouveau crime qu'il commit depuis son absolution; & & l'autre assassiné par ses ennemis.

Comme le Roy Edoüard alloit faire la guerre à Robert de Brus qui disputoit la couronne d'Ecosse, il mourut sur les confins de ce Royaume. Son fils aîné Edoüard II. lui succeda, mais il ne fut semblable ni à son pere ni à son fils. Car se laissant vilainement gouverner à son favory Pierre Gaverston, puis aux deux Spensers, il causa de grands troubles & soûlevemens dans son Etat. 1307.

Cette année vit tracer les premiers lineaments de l'alliance Helvetique dans une généreuse conspiration des trois Cantons d'Uris, Schuits & Underwald, contre les opressions des Lieutenans de la maison d'Austirche, qui possedoit la Duché de Soüaube. Mais ce fut seulement l'an 1315. qu'ils en rediegerent les conditions par écrit, & qu'ils les firent confirmer par l'Empereur Loüis de Baviere.

L'an 1308. le 1. jour de May l'Empereur Albert fut tué prés de Rinfeld au dessous de l'ancien château de Hapsbourg, par la conspiration de Jean fils de Rodolphe Duc de Soüaube, dont il détenoit les terres. Le Roy Philippe pressoit fort le Pape de faire tomber l'Empire à Charles Comte de Valois: mais le Pape redoutant le trop grand ac- 1308.

EMPP. toûjours ANDRONIC & HENRY VIII. R. 5 ans.

accroiſſement de la maiſon de France, manda aux Electeurs de ſe hâter d'élire Empereur quelque Prince de leur nation : tellement qu'ils nommerent Henry Comte de Luxembourg, qui fut le huitiéme du nom.

1308.

Le ſixiéme de May de l'année ſuivante, Charles le Boiteux Roy de Sicile fort malheureux en guerre, mais trés-illuſtre en paix, & fort aimé de ſes peuples, ce qui eſt la ſouveraine gloire d'un Prince, acheva ſa vie & ſon régne dans ſa ville de Naples. Il avoit eu neuf fils. L'aîné ſe nommoit Charles Martel, le ſecond Loüis, & le troiſiéme Robert. Le premier fut Roy de Hongrie, à cauſe de Marie ſa mere fille du Roy Etienne IV. mais il étoit mort avant ſon pere, ayant laiſſé un fils, qu'on nommoit Carobert,

1309.

ſucceſſeur de ſon Royaume. Le ſecond fut Evêque de Toulouſe.

Pour le troiſiéme qui étoit Robert, il ſe mût une grande queſtion entre lui & Carobert, ſçavoir lequel étoit préferable dans la ſucceſſion de Charles le Boiteux, ou le fils de l'aîné ou l'oncle, & ſi le fils repreſentoit le pere pour ſucceder à ſon ayeul. Les Juriſconſultes de ces tems-là, & le Pape même (autant par des motifs du bien public que par des raiſons de Droit) conclurent pour le neveu ; Le Pape l'admit à l'hommage, l'inveſtit & le couronna dans Avignon le premier Dimanche du mois d'Août de l'an 1328.

Remarquez pour la ſuite que Carobert eut deux fils, Loüis & André ; Que Loüis fut Roy de Hongrie aprés ſon pere, & de Pologne par ſa femme Elizabeth fille de Ladiſlas, & qu'André épouſa à ſon malheur, Jeanne I. Reine de Sicile fille de Charles Duc de Calabre, qui étoit fils du Roy Robert. Comme auſſi que Loüis eut deux filles, Marie Reine de Hongrie qui épouſa Sigiſmond Duc de Luxem-

Luxembourg depuis élû Empereur ; & Heduige Reine de Pologne qui fut mariée à Jagellon Grand Duc de Lithuanie, dans la maiſon duquel ce Royaume eſt demeuré juſqu'à l'an 1572.

Le Concile de Vienne aprochant, le Pape afin d'obvier à la pourſuite obſtinée que faiſoient les gens du Roy contre la mémoire de Boniface, donna toutes les Bulles qu'on pouvoit deſirer pour la juſtification du Roy & de ſes Officiers. Même, de crainte que Nogaret ne rallumât la querelle, il lui accorda l'abſolution : mais à condition qu'il fît certains pelerinages & qu'il paſſât en Terre-Sainte pour n'en revenir jamais. Il mourut avant que d'avoir obéï à cette Sentence. 1310.

Les Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem s'étoient retirez dans l'Iſle de Chypre aprés la priſe d'Acre ; S'y voyant mal-traitez par le Roy de cette Iſle, ils chercherent un autre établiſſement, & s'en acquirent un par la priſe de la ville de Rhodes & de cinq autres Iſles voiſines. Ils la gagnerent ſur les Turcs aprés deux ans de ſiege ; les Turcs l'avoient ôtée aux Sarraſins, & les Sarraſins à l'Empire de Grece. 1310.

Un an aprés les Turcs firent de grands efforts pour la reprendre, mais les Chevaliers s'y maintinrent vaillamment avec l'aide du Comte de Savoye, on l'apelloit Amé V. qui en remporta le ſurnom de *Grand*, & le conſerva depuis par pluſieurs autres généreuſes actions. On peut bien avoir apliqué à celle-là la Deviſe ou Symbole F. E. R. T. que ſes ſucceſſeurs retiennent encore aujourd'huy, & faire dire à ces quatre lettres FORTITUDO EIUS RHODUM TENUIT : mais il eſt certain que les Princes de cette maiſon la portoient longtems auparavant. 1311.

Le Concile général fut ouvert à Vienne le premier 1311.

mier jour d'Octobre de l'an 1311. le Pape déclarant que c'étoit pour le procez des Templiers, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, pour la réformation des mœurs & de la diſcipline, & pour l'extirpation des héréſies. Philippe s'y rendit l'année ſuivante vers la my-Carême avec une ſuperbe ſuite de Princes & de Seigneurs, aſſiſta à l'ouverture de la ſeconde Seſſion, & prit ſéance à la droite du Pape, mais ſur un ſiege plus bas. L'Ordre des Templiers y fut condamné & éteint, ſes biens laiſſez en la diſpoſition du Pape qui en donna une partie aux Chevaliers de S. Jean. Le Roy les mit en poſſeſſion du Temple à Paris, & de pluſieurs terres l'an 1312. moyennant quelques ſommes de deniers qu'ils lui fournirent. L'Ordre des Begards & Begardes fut auſſi aboli par le Concile. C'étoit une ſorte de Moines qui faiſoient profeſſion de pauvreté, mais non pas d'abſtinence ni de célibat, & qui d'ailleurs étoient accuſez de beaucoup d'erreurs.

1312.

Pour le point le plus important, qui étoit le procez contre la mémoire de Boniface, le Roy, quoique là preſent, n'en eut pas la ſatisfaction qu'il deſiroit. Car il fut prononcé que ce Pape avoit toûjours été bon Catholique ; on ne parla point des autres crimes. Trois fameux Docteurs, l'un en Théologie, l'autre en Droit Civil, & l'autre en Droit Canon, le démontrerent au Roy par pluſieurs raiſons. Il ſe trouva même deux Chevaliers Catalans qui le ſoûtinrent en jettant leur gage de bataille ; Et perſonne ne le releva ; car il eſt plus aiſé d'être violent que d'être vaillant. Du reſte le Pape & les Cardinaux firent un decret portant, qu'il ne ſeroit jamais rien reproché au Roy de tout ce qui avoit été fait contre Boniface.

La ville de Lyon avoit long-tems relevé des Rois

Rois d'Arles, qui en avoient donné la Seigneurie temporelle à l'Archevêque : mais depuis les Rois de France profitant de la foibleſſe & de l'éloignement des Empereurs Rois d'Arles, avoient peu à peu tiré à eux la protection, puis ſa ſouveraineté de cette ville. Or pendant les guerres d'entre la Savoye & le Dauphiné, les Bourgeois craignant d'être pillez, avoient eu recours à Philippe qui leur avoit donné un protecteur ; lequel étant entré dans leur ville, contre ce qui avoit été arrêté, l'Archevêque émût le peuple pour le chaſſer. Le Prince Loüis Hutin y étant avec une armée, l'amena priſonnier ; Et il ne pût jamais être délivré qu'en cedant la Juriſdiction temporelle au Roy ; pour laquelle le Pape lui moyenna quelque récompenſe. Mais depuis Philippe le Long la lui rendit entierement. 1312.

L'Empereur Henry qui étoit paſſé en Italie dés l'an 1310. *penſant y rétablir la dignité de l'Empire, y trouva tant de contrarietez de la part des Guelfes, des grandes villes, & de Robert Roy de Naples, qu'il y perit auſſi bien que ſes predeceſſeurs. Il mourut le vingt-quatriéme d'Août dans le Territoire de Sienne, ayant été empoiſonné, comme l'on diſoit, en communiant, par un Moine Dominicain Florentin, qui mêla quelque liqueur mortelle dans le Calice.*

VACANCE de l'Empire d'Occident pendant un an.

Le Pape Clement ayant à l'exemple de ſes prédeceſſeurs, publié une Croiſade par toute la Chrêtienté, afin de reconquerir la Terre-Sainte, le Roy aſſembla un grand Parlement de tous les Princes & Seigneurs de ſon Royaume dans la ville de Paris. Edoüard II. Roy d'Angleterre s'y trouva, comme ſon vaſſal, & fut reçû comme ſon gendre. Dans cette Aſſemblée ſolennelle, Philippe fit ſes trois fils Chevaliers, avec les magnificences accoûtumées en ce tems-là, dont l'une étoit que l'on donnoit des robes neuves à tous les Grands, aux Da- 1313.

1313. mes, aux Chevaliers, aux Banneret & Ecuyers, à tous les Officiers du Roy, & aux gens des Comptes. Cette cérémonie achevée, il prit la Croix, ſes fils enſuite, puis un nombre incroyable de Seigneurs imiterent ſon exemple. En cette occaſion deſirant montrer aux étrangers par un petit échantillon, quelles pouvoient être les forces de ſon Royaume, il fit mettre les Habitans de ſa ville de Paris en armes, & il ſe trouva qu'ils étoient trente mille hommes de pied, & vingt mille chevaux bien armez.

Robert Comte de Flandres redemandoit hautement ſes villes de l'Iſle, Doüay & Orchies, ſoûtenant qu'il en avoit payé le rachât à Enguerrand de Marigni, qui gouvernoit abſolument le Roy & le Royaume. Les Flamands refuſoient auſſi de démanteler leurs villes, & de payer ni le principal ni les interêts des ſommes qu'ils devoient au Roy; Il falut donc leur recommencer la guerre.

Pour ſubvenir aux frais, le Roy convoqua les notables des trois Etats de ſon Royaume à Paris dans la Grande Salle du Palais. Là étant ſur un théatre fort élevé, où il fit aſſeoir les Députez du Clergé & de la Nobleſſe, ceux du Tiers Ordre étant aſſis en bas, Enguerrand de Marigni expliqua ſes intentions, & ayant remontré les beſoins de l'Etat, demanda un ſecours preſent. Les Députez ſe laiſſant gagner à ſes belles paroles, lui accorderent par la bouche d'Etienne Barbete, un impôt de ſix deniers pour livre. Mais toutes les villes de Picardie & de Normandie, s'y oppoſerent fortement, & tout le reſte apella la juſtice du Ciel ſur la tête de Marigni Auteur de toutes ces deſolations; Ces cris ne toucherent point une ame ſi dure; au contraire il aggrava encore le mal par une nouvelle fabrication de méchante monnoye d'or & d'argent.

Aprés

Aprés tout, il n'y eut que lui & les Financiers qui en eurent le profit : Car comme il avoit aſſez fait ſon compte, ſur les frais de cét armement, lorſque le Roy eut paſſé la riviere de Lis, & que les armées furent en preſence, il embraſſa l'entremiſe des Legats du Pape qui propoſoient un accommodement, & porta le Roy à une Tréve peu honorable pour la France. Ainſi cette grande levée de bouclier qui eût dû conquerir toute la Flandre, s'en alla auſſi-tôt en fumée. 1314

Cette honte de Philippe fut ſuivie d'une bien plus grande. Toutes les femmes de ſes trois fils, Marguerite, Jeanne & Blanche furent accuſées d'adultere. La premiere, femme de Loüis Hutin, & la troiſiéme de Charles, étant convaincuës de ce vilain crime avec Philippe & Gautier de Launoy, freres & Gentilshommes Normands, furent par Arrêt du Parlement, le Roy y ſéant, confinées au Château Gaillard d'Andeli ; Et les deux galands écorchez tout vifs, traînez dans la Prairie de Maubuiſſon nouvellement fauchée, mutilez des parties qui avoient peché & puis décolez, & leurs corps pendus par ſous les aiſſelles au gibet. Marguerite la plus criminelle des trois périt en priſon ; Blanche fut répudiée ſept ans aprés ſous pretexte de parenté. Pour Jeanne qui étoit femme de Philippe le Long, aprés qu'elle eut auſſi été enfermée prés d'un an, ſon mari voulut bien la reconnoître pour innocente, & la reprit avec lui ; Plus heureux ou du moins plus ſage que ſes deux freres. 1313

Il y avoit plus de cinq ans que Molay grand Maître des Templiers, & ſes trois Compagnons étoient en priſon. Ils avoient confeſſé tous les crimes qu'on leur imputoit, dans l'eſperance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur, mais comme ils virent qu'on les détenoit toûjours priſonniers ; Molay, & le frere du Dauphin, ſe re-

tracterent ; Auſſi furent-ils brûlez tout vifs l'onziéme du mois de Mars dans l'Iſle du Palais. Molay perſuada à tout le monde par ſa merveilleuſe conſtance qu'il étoit innocent. On conte, mais ſans nulle autre preuve que celle de l'évenement, qu'il ajourna le Pape à comparoir devant Dieu dans les quarante jours, & le Roy dans l'année. En effet ils ne paſſerent pas ce terme.

Pour le Pape, étant tourmenté de fâcheuſes & cruelles maladies, il mourut à Roquemaure ſur le Rhône ; comme il s'en retournoit en ſon païs natal pour prendre l'air. Par ſon teſtament il ordonna que ſon corps fut
1314. *porté dans l'Egliſe d'Uzeſt, c'eſt un Bourg au Diocéſe de Baſas. Les Cardinaux s'aſſemblerent à Carpentras pour en élire un autre : mais aprés quatre mois, ne pouvant s'accorder & s'ennuyant d'être enfermez, ils mirent le feu dans le Conclave, & ſe retirerent de côté & d'autre. Ainſi le Siége demeura vacant deux ans & trois mois.*

EMPP. toûjours ANDR. & LOUIS DE BAVIERE R. 33 ans FEDERIC D'AUSTRICHE ſon competiteur.

L'Empire le fut auſſi quelque tems aprés la mort de Henry VIII. puis il tomba dans un dangereux ſchiſme, une partie des Electeurs ayant donné leurs voix à Loüis Comte Palatin de Baviere, & l'autre à Federic le Bel Duc d'Auſtriche.

Il s'étoit plus levé de deniers extraordinaires durant ce régne ſeul que dans tous les autres précédens, & neanmoins parce qu'on avoit fait entreprendre au Roy des choſes au-deſſus des forces de ſon Etat ; & que d'ailleurs étant enveloppé par ceux qui manioient ſes finances, il
1314. leur en laiſſoit prendre leur bonne part en récompenſe de ce qu'ils donnoient les moyens de faire ces exactions : Ses coffres étoient comme le tonneau de Danaé où l'on verſoit ſans ceſſe, & qui ne ſe rempliſſoit jamais. Ainſi c'étoit toûjours à récommencer, un impôt en attiroit un autre nouveau & plus grand. Cette année on voulut doubler les ſubſides,

fides, & y comprendre la Nobleſſe & le Clergé, qui d'ailleurs ſe croyoient extrêmement leſez de ce que le Roy leur ôtoit la juſtice, & tiroit à ſoi tous les avantages que juſques-là ils avoient eu droit de tirer de leurs ſujets. Ils lui en firent ſouvent de très-humbles remontrances : mais comme ils virent qu'elles étoient inutiles, ils réſolurent de paſſer aux effets, & commencerent à former de dangereuſes ligues, non ſeulement dans chaque Province, mais de toutes enſemble, pour la défenſe, diſoient-ils, de leurs droits & de leur liberté. La premiere ſe fit en Bourgogne & ſervit de modelle à toutes les autres. Tous les Seigneurs & Gentilshommes, les Evêques, les Chapitres, les Abbez, & les Députez des Villes & Communes la ſignerent, promirent de ſe ſecourir mutuellement, de ne ſe disjoindre jamais, nommerent deux Jurez ou Capitaines pour 1314.
garder l'entrée du païs, ſix autres pour ordonner quand il ſeroit beſoin de s'aſſembler en armes, ou en conſeil, deux Seigneurs pour Juges Souverains & un par deſſus s'ils ne pouvoient s'accorder pour vuider les differens qui pourroient ſurvenir dans ces Aſſemblées, comme auſſi tous les procés, ſoit de meubles, ſoit d'heritages. A l'exemple & à la ſollicitation des Bourguignons ceux de Champagne, de Nivernois, de Vermandois, de Beauvoiſis & des contrées voiſines ſuivirent aux mêmes conditions pour tous leurs hoirs & ſucceſſeurs, & nommerent douze Chevaliers de part & d'autre pour en être comme les gardiens, proteſtant qu'ils vouloient garder les feautez, hommages & devoirs au Roy & aux autres leurs Seigneurs, & ne ſe point départir de l'obéïſſance envers leur Souverain.

Enfin l'incendie de factions embraſant tout le 1314.
Royaume & environnant de même de tous côtez la ville de Paris qui de ſoi n'étoit pas trop bien diſpo-

EGLISE du treiziéme siécle.

LA ferveur des Croiſades dura encore tout ce ſiécle & bien au delà. Les Papes qui en étoient les promoteurs, aprirent à les employer non ſeulement contre les Infidelles, puis contre les Hérétiques : mais auſſi contre leurs ennemis particuliers. Ce qui leur acquit du commencement beaucoup de grandeur, mais enſuite beaucoup de jalouſie & de haine auprés des Princes les plus Chrétiens, leſquels d'ailleurs s'ennuyoient de leur voir faire des actes de ſouveraineté temporelle en toutes rencontres. Car ils donnoient les terres des Hérétiques à ceux qui les conqueroient, ainſi qu'ils firent celles des Albigeois à Simon de Mont-Fort, & s'y réſervoient des cens & des tributs ; Ils prenoient celles des Seigneurs ſous leur protection & ſous celle de ſaint Pierre : car dans les guerres d'entre particuliers, qui alors étoient permiſes & fort frequentes, il y avoit exemtion pour les terres de l'Égliſe ; ils ordonnoient aux Chrétiens de ſe croiſer, donnoient la direction & la ſouveraine conduite de ces armées à leurs Legats, impoſoient des decimes & des ſubſides ſur le Clergé pour ces expeditions, & les diſtribuoient à telles troupes & à tels Seigneurs qu'il leur plaiſoit. Ils exhortoient les Souverains, & s'ils étoient un peu foibles, leur commandoient de prendre les armes ou de les poſer, ſe conſtituoient les arbitres & les juges entre les Rois ; & quand l'une des parties avoit recours à eux, ils défendoient à l'autre de la pourſuivre. De plus ils ſe rendoient maîtres abſolus des privileges, des diſpenſes & de toute la diſcipline : même de la plûpart des Benefices, auſquels ils nommoient ſous divers prétextes.

CONCILES.

Les Conciles ſe tenoient preſque tous par leurs Legats, & nul ſans leur conſentement.

Quant

Quant à ceux de ce ſiécle, les uns furent convoquez pour l'extirpation des Héréſies, quelques-uns pour les querelles d'entre le Pape & l'Empereur, pluſieurs pour la réformation des abus, & d'autres pour des faits particuliers.

Ceux qui furent tenus contre les Héréti-ques.

Contre l'Héréſie des Albigeois, il y eut le Concile de Lavaur en 1213. à la priere du Roy d'Arragon qui demandoit un accommodement pour les Comtes de Toulouze, de Foix, de Cominges & de Bearn. Il obtint du Pape une tréve entre le Toulouſain & Simon de Mont-Fort; mais le ſaint Pere le revoqua auſſi-tôt. Celui de Montpellier en 1215. donna à Monfort les terres qu'il avoit conquiſes ſur les Albigeois. C'étoit un acte de ſouveraineté qui traitoit preſque le Roy comme vaſſal, & ces Comtez-là comme arriere-fiefs.

Celui de Toulouſe aſſemblé l'an 1228. pour achever ces Hérétiques, confirma ce qui avoit été fait la même année à Paris avec Raymond Comte de ce païs-là. Le Cardinal Romain Legat en avoit aſſemblé un à Bourges l'an 1226. pour ordonner des terres de ce même Comte, dans leſquelles ſon fils demandoit d'être rétabli. Il s'y trouva ſept Archevêques: mais celui de Lyon prétendant la primatie ſur celui de Sens, & celui de Bourges ſur ceux de Bourdeaux, d'Auch & de Narbonne, on y prit ſéance comme dans un Conſeil, non pas comme dans un Concile. Au partir delà le Legat eſſaya de faire valoir des Bulles, par leſquelles le ſaint Pere ſe reſervoit le revenu de deux Prebendes dans chaque Egliſe Cathedrale, & de deux places de Moines en chaque Abbaye, pour groſſir les revenus de ſa Cour. Les Egliſes

ſe récrierent contre cette entrepriſe ſi fortement, que le Legat fut contraint de la délaiſſer & même d'en avoüer l'injuſtice.

On en tint un à Narbonne l'an 1235. où preſida le Legat Archevêque du lieu, afin de donner conſeil & aide aux Jacobins pour l'extirpation des Albigeois Hérétiques. On regla le moyen de proceder contr'eux l'an 1245. dans celui de Beziers qui étoit compoſé des Prelats de la Province Narbonnoiſe. Celui de Tarragone l'an 1242. fit la même choſe contre les Vaudois, dont les opinions ſe gliſſoient en ces quartiers-là.

HERESIES. Outre les Albigeois, les Vaudois, & cette fourmiliere de diverſes ſectes qui s'étoient provignées dans le Languedoc & dans la Gaſcogne, il y eut un certain Amaulry *de Chartres Docteur de Paris, qui vers l'an 1204. ſe mit à debiter ſes fantaiſies comme des veritez; diſant entr'autres choſes: Que ſi Adam n'eût point peché, les hommes ſe fuſſent multipliez ſans generation; Qu'il n'y avoit point d'autre Paradis que la ſatisfaction de bien faire, ni point d'autre enfer que l'ignorance & les tenebres du peché; Que la Loy du S. Eſprit avoit mis fin à celle de JESUS-CHRIST, & aux Sacremens, comme celle-ci avoit accompli celle de Moyſe & les ceremonies du vieux Teſtament; Et que toutes les actions qui ſe faiſoient dans la charité, même les adulteres, ne pouvoient être mauvaiſes. Cette doctrine excitant de grands ſcandales, l'Auteur fut obligé d'en aller rendre compte au Pape, qui le contraignit de ſe retracter. Ce qu'ayant fait ſeulement de bouche & non pas de cœur, ſes diſciples perſiſterent dans ſes réveries, & y ajoûterent pluſieurs autres. Pierre II. Evêque de Paris, & Frere Guerin Evêque de Senlis & principal Conſeiller du Roy Philippe, ayant découvert les perſonnes & les ſe-

* Ou Aymeric.

ſecrets de cette ſecte par un Emiſſaire qui ſe fourra parmi eux, en firent prendre un grand nombre, hommes & femmes, Clercs & Laïques. Ces gens ayant été convaincus & condamnez en un Concile qui ſe tint à Paris l'an 1209. furent livrez au bras ſeculier, qui pardonna aux femmes, & fit brûler les hommes.

Comme les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs pouſſoient à l'envi les uns des autres dans la ſubtilité Scholaſtique, il s'en trouva quelques uns qui s'égarerent dans ce païs chimerique; & qui furent auſſi-tôt réprimez par la ſacrée Faculté ou par les Evêques. Ainſi au Concile de Paris, qui fut tenu l'an 1277. l'Evêque Etienne corrigea un Guillaume Frere Mineur qui avoit avancé pluſieurs propoſitions heterodoxes touchant l'ame, le libre arbitre, la reſurrection & l'éternité du monde: mais dés qu'on les eut condamnées, il les retracta avec ſoûmiſſion, contre l'ordinaire des eſprits ſinguliers qui ayant pris une fois l'eſſort ne reviennent preſque jamais.

On trouve auſſi un certain David de Dinand, qui ſoûtenoit que Dieu étoit la matiere premiere; ſaint Thomas l'a doctement refuté. On voit dans le quatriéme tome de la Bibliotheque des Peres; Que l'an 1242. Guillaume Evêque de Paris, dans une aſſemblée de Docteurs de Théologie, condamna quelques erreurs touchant l'eſſence divine, le ſaint Eſprit, les Anges, & le lieu des ames aprés la mort, & pluſieurs autres propoſitions fauſſes ou temeraires, qui toutes provenoient de la ſubtilité contentieuſe des Docteurs Scholaſtiques.

Il ſeroit trop long de conter tous les Conciles qui ſe tinrent pour la diſcipline ou pour d'autres occaſions. Les deux plus celebres furent ceux de Lyon. Le Pape Innocent III. préſidant au premier

Ceux qu'on tint pour la diſcipline ou pour d'autres occaſions.

mier l'an 1245. prononça une ſentence d'excommunication contre l'Empereur Federic II. Au ſecond qui ſe tint l'an 1274. le plus nombreux qui ait jamais été, car il y avoit cinq cens Evêques, ſoixante-dix Abbez, & mille autres Prélats : le Pape Gregoire X. fit diverſes conſtitutions : Entr'autres celle qui porte que les Cardinaux ſeroient enfermez dans le Conclave pour l'élection du Pape. Il y reçût auſſi l'Empereur Michel, & l'Egliſe Grecque à la reconciliation avec l'Egliſe Romaine.

Robert de Corceonne Cardinal Legat en aſſembla un à Paris l'an 1212. pour la réformation des abus, & des Clercs, tant ſéculiers que réguliers. Gerard de Bourdeaux en tint un de ſa Province à Cognac l'an 1238. pour la méme fin, & pour maintenir les droits de l'Egliſe. Vincent de Pilny ſixiéme Archevêque de Tours en aſſembla auſſi un de ſa Province à Rennes l'an 1263. pour le ſecond point. Dans celui de Bourges de l'an 1276. où préſida Simon de Brion Cardinal Legat, il fut traité de la libetté de l'Egliſe, des élections, du pouvoir des Juges déléguez ou ordinaires, du fore competant, des dixmes, des teſtamens, des priviléges, des peines canoniques, & des Juifs. Simon de Beaulieu Archevêque de Bourges en aſſembla un l'an 1287. où il ramaſſa & reforma toutes les conſtitutions que ſes prédeceſſeurs avoient faites en divers Conciles de cette Province.

L'Evêque de Beauvais prétendant que le Roy (c'étoit S Loüis, mais encore jeune) avoit uſurpé des droirs de ſon Egliſe, fit en ſorte que Henry de Brienne avec toute ſa Province de Rheims, entreprit vigoureuſement cette cauſe. Il convoqua trois Conciles pour en avoir raiſon, deux

deux à ſaint Quentin en 1230. & 33. & un à Laon en 1232. où il pouſſa l'affaire ſi avant, qu'enfin le Roy devenu majeur leur donna ſatisfaction.

Avant Charlemagne l'Archevêque de Bourges ne prétendoit aucune primatie ſur les deux autres Metropolitains de cette Province : mais ce Roy ayant fait ſa Ville la capitale du Royaume d'Aquitaine, compoſé des trois Provinces de ce nom, & de la Narbonnoiſe premiere qui eſt le Languedoc, voulut qu'elles y reſſortiſſent toutes pour le ſpirituel, afin de les mieux lier enſemble ; Le Pape autoriſa cette nouveauté, & elle avoit pour couleur que Bourges étoit la Métropole de la premiere Aquitaine. Ainſi cet Evêque prit le titre de Primat & celui de Patriarche, ſur les Archevêques de Narbonne, de Bourdeaux & d'Auch. Celui de Narbonne avoit ſecoüé le joug dés lors qu'il s'étoit formé des Comtes de Toulouſe. Marquis de Gottie ; celui de Bourdeaux en voulut faire autant quand la troiſiéme Aquitaine fut laiſſée aux Rois d'Angleterre ſous le titre de Duché de Guyenne. L'Archevêque de Bourges avoit pour lui la poſſeſſion de plus de trois ſiecles, & les jugemens de pluſieurs Papes : mais l'autre ſe défendoit par le droit commun & par les anciens uſages de l'Egliſe Gallicane. La querelle dura long tems ; Celui de Bourges aſſembla pluſieurs Conciles pour cela ; ſpecialement un dans ſa ville l'an 1212. procédant toûjours contre l'autre comme contre ſon inferieur ; Juſques-là que Gille de Rome vers l'an 1302. fit excommunier Bertrand de Got par Gautier de Bruges de l'Ordre des Mineurs, Evêque de Poitiers, parce qu'il prenoit auſſi-bien que lui le titre de Primat d'Aquitaine. Bertrand fut ſi offen-

offenſé, que Gautier qui étoit ſon ſuffragant, ſe fût rangé du côté de ſa partie, & qu'il eût eu l'aſſûrance de fulminer contre lui, que lors qu'il fût parvenu à la Papauté, étant à Poitiers l'an 1308. il le dépoſa & le renvoya dans ſon Convent. Terrible punition pour un Moine, quelque bon qu'il ſoit; auſſi en tomba-t'il malade; & il luy fut plus aiſé de ſortir du monde que de la ville de Poitiers, où il mourut.

Les entrepriſes que les Freres Prêcheurs & les Freres Mineurs faiſoient pour les confeſſions & la pénitence ſur le droit des Ordinaires, en vertu de quelque Bulle qu'ils avoient obtenuë du Pape Martin IV. obligerent Pierre Barbet Archevêque de Rheims d'aſſembler un Concile dans ſa Metropole l'an 1287. pour y donner ordre. Il fut ordonné qu'on pourſuivroit cette affaire en Cour de Rome, les Evêques n'ayant pas eu la force d'y aporter le remede eux-mêmes.

ORDRES RELIGIEUX.

Dans les commencemens de ce ſiecle, la France vit les quatre Ordres Religieux qu'on apelloit les quatre Mendians, ſçavoir des Prêcheurs, des Mineurs, des Carmes, & des Auguſtins, prendre racine dans ſes terres & y pulluler merveilleuſement. Les deux derniers n'ont point d'inſtituteurs certains, mais ont été compoſez de l'aſſemblage de pluſieurs pieces, comme nous le marquerons. Celui des * Mineurs fut inſtitué par ſaint François fils d'un Marchand de la Ville d'Aſſiſe; Celui des Prêcheurs par ſaint Dominique de Guzman Gentilhomme Eſpagnol, & Chanoine d'Oſma. Chacun d'eux a auſſi ſes Religieuſes vivante ſous la même régle. Sainte Claire native d'Aſſiſe, fut la premiere qui s'enrôla dans celle de ſaint François. Ils commencerent tous deux en même tems vers l'an 1208. Ces Ordres furent confir-

* Les Mineurs ont été nommez Cordeliers, à cauſe de leur ceinture de corde. Et les Prêcheurs Jacobins, à cauſe que leur premier Convent

mez tous deux au Concile de Latran l'an 1215. par le Pape Innocent III. Le premier prit le Titre de Freres Mineurs par humilité, le second de Freres Prêcheurs, à cause que l'esprit de S. Dominique, sur lequel il forma ses Disciples, étoit de prêcher, principalement pour convertir les hérétiques. à Paris, fut à la ruë saint Jacques.

Celui des Freres Mineurs fut le premier qui renonça à la propriété de toutes possessions temporelles, & qui fit profession d'une pauvreté Evangelique pour se conformer à JESUS-CHRIST & à ses Apôtres. Ensuite les trois autres se picquerent de suivre son exemple.

Il s'est multiplié en plus de cinquante differentes branches produites par differentes réformes, additions ou retranchemens, nonobstant que ses Chroniques marquent bien expressément que le premier qui voulut particulariser dans l'habit, quoi qu'il fut un des huit plus anciens Compagnons de saint François, fut frapé de lepre & se pendit de desespoir.

Or le Patriarche saint François s'étant mis à prêcher au Mont Carmerio prés d'Assise, fut suivi d'un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre sexe, qui ne le voulut jamais quitter qu'il ne les eût tous reçûs pour freres & sœurs. Delà prit naissance l'Ordre des PENITENTS, qu'on nomma le TIERS-ORDRE, eu égard à celui des Mineurs & celui de sainte Claire. Les Freres Prêcheurs ne manquerent pas d'en faire un de même. Ceux qui s'y enrôloient n'étoient que des seculiers & la plûpart gens mariez; les Religieux ne pouvoient les recevoir à aucun vœu, ni prendre aucune superiorité sur eux, parce qu'ils étoient sujets à la Jurisdiction hierarchique. Depuis, au moins dans les Mineurs, il s'en est fait un institut de Religieux,

gieux, astreints par des vœux & par un capuchon aussi bien que les autres.

L'Ordre des Carmes commença en Syrie de cette sorte. Plusieurs pelerins des régions de l'Occident y vivoient épandus en divers Hermitages exposez à la violence & aux incursions des Barbares; Aymeric Legat du Pape & Patriarche d'Antioche, les ramassa & les mit tous sur le Mont-Carmel; qui ayant été jadis la retraite du Prophete Helie, leur a donné lieu de se dire ses Disciples & ses successeurs. Albert Patriarche de Jerusalem natif du Diocese d'Amiens & arriere neveu de Pierre l'Hermite, dressa leur Regle, on l'aprouva vers l'an 1205. le Pape Honorius III. la confirma l'an 1227. Saint Loüis à son retour de la Terre-Sainte en ramena quelque bande en France & les établit à Paris. Il y en avoit pourtant déja d'autres de cét Ordre en divers endroits, particulierement à Bourdeaux; car on trouve que Simon Stock Anglois de naissance, leur Prieur Général, y mourut l'an 1250. Leur premier habit étoit blanc, le manteau chamarré par en bas de plusieurs bandes ou cerceaux jaunes; Le Pape Honorius leur ayant commandé de le changer, ils ôterent ces bandes du manteau: mais pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent la robe minime sous le manteau blanc.

Quant aux AUGUSTINS, cét Ordre fut composé d'un assemblage de plusieurs sortes de congrégations d'Hermites dans l'Occident qui avoient differents habits & differentes Regles. J'en remarque une entr'autres nommée DE LA PENITENCE DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST qui avoit été instituée à Marseille par l'ordre du Pape Innocent IV. vers l'an 1251. & s'étoit épanduë en France & en Italie. Le Pape Alexandre IV.

par

par ſa conſtitution du mois de May de l'an 1256. les aſſembla toutes en une ſous la Régle de ſaint Auguſtin, leur donna l'habit noir, & pour premier Général Lanfranc Septalane Milanois. Alors ils quitterent les deſerts, & s'habituerent fort volontiers dans les villes.

L'Eſprit des Religieux de ce ſiecle-là ſe trouva tellement tourné à la beſace (auſſi les nommoit-on preſque tous Beſaciers * ou Porte-ſacs) & à croire que la plus grande perfection conſiſtoit dans cette humble pauvreté qui donne de l'admiration au peuple, qu'on voyoit fourmiller de tous côtez grand nombre de ces ſectes de Mendiants de l'un & de l'autre ſexe. La plus fameuſe, aprés celles que nous avons marquées, étoit celle des Begards, & des Beguines. Mais comme l'Egliſe ſe ſentit ſurchargée de ces nouvelles bandes de fainéants, qui d'ailleurs s'enorgueilliſſoient de leur faſtueuſe pauvreté, & donnoient l'eſſort à leurs fantaiſies, pour ſemer de nouveaux dogmes: elle les ſuprima toutes, & réſerva ſeulement les quatre qui reſtent aujourd'huy. *Saccati

Sous la Régle de S. Auguſtin fut auſſi établie la Congregation de SAINTE CATHERINE DU VAL DES ECOLIERS, l'an 1217. dans le Dioceſe de Langres, par un certain Guillaume qui ayant étudié à Paris & enſeigné depuis en Bourgogne, ſe retira dans cette ſolitude avec ſes Ecoliers, & fit aprouver ſon inſtitut par l'Evêque Dioceſain. Sept ou huit ans auparavant dans le même Dioceſe, on en avoit vû commencer un autre de la Régle de Cîteaux dans le lieu dit LE VAL DES CHOUX.

Celui de la SAINTE TRINITÉ DE LA REDEMPTION DES CAPTIFS fut confirmé par le Pape l'an 1209. Il ſe vante de n'être point de

*la

* *Non à Sanctis fabricatus, sed à solo summo Deo.*

* la fabrique des hommes, mais de celle de Dieu; lequel, disent-ils, en donna le dessein au bienheureux Jean de Mata Gentilhomme Provençal & Docteur en Theologie à Paris, & à l'Hermite Felix qui s'étoient retirez dans une solitude prés de Meaux. Je trouve que les Religieux de cét Ordre se nommoient autrefois les FRERES AUX ANES, à cause qu'ils se servoient de ces montures.

Celui de NOTRE-DAME DE LA MERCY institué à même fin, doit son être à Jacques Roy d'Arragon l'an 1223. à Raimond de Pegnafort Dominicain son Confesseur, & à Pierre de Nolasque Gentilhomme, natif du Diocése de S. Papoul en Languedoc.

La Congregation des SERFS DE SAINTE MARIE MERE DE CHRIST, fut institué à Marseille dans le Monastere de Sainte Marie des Arenes, par le Prieur & les Religieux de cette Maison, & confirmée par le Pape Alexandre IV. l'an 1257. Le peuple les nommoit à cause de leur habit, les Blancs-Manteaux; Et ce nom est encore demeuré au Convent qu'on leur donna à Paris l'an 1268. dans lequel il y a aujourd'hui des Benedictins.

DEVOTIONS.

Tous ces Ordres, particulierement les Mendiants, s'apliquerent fort à exciter dans les cœurs la dévotion au S. Sacrement, & celle à la sainte Vierge. S. Dominique institua le Rosaire, qui est composé de certain nombre d'*Ave Maria*, & de *Pater*, que l'on recite en son honneur, & dont pour ainsi dire, on lui fait une couronne ou chapeau * de fleurs pour mettre sur la tête de la Reine des Anges. Les Carmes pour ne leur pas céder en zéle vers la Mere de Dieu, ont établi la dévotion du Scapulaire: auquel ils attribuent de grandes vertus, particulierement pour se racheter des peines

* Delà vient le mot de Chapelet.

du

du Purgatoire, & pour ne pas mourir ſans confeſſion. Ils aſſûrent que ſaint Simon Stock leur Général l'inſtitua ſur une viſion qu'il eut de la Sainte Vierge.

La devotion envers les Reliques des Saints étoit toûjours trés-ardente. Charles le Boiteux Roy de Sicile & Comte de Provence au retour de ſa priſon, étant perſuadé des revelations de deux Freres Prêcheurs, dont l'un étoit ſon Confeſſeur, fit foüir en un certain lieu nommé Ville-late au Diocéſe d'Aix, où l'on trouva un corps qu'on crut être celui de ſainte Magdeleine On diſoit qu'il avoit été inhumé là-auprés par S. Maximin, & depuis caché en un autre endroit proche du premier durant les incurſions des Sarraſins, Charles le fit relever avec grande ceremonie; & bâtit un beau Convent en la même place pour les Freres Prêcheurs. L'affluence des peuples par ſucceſſion de tems, l'a accompagné d'une ville qui porte le nom de ſaint Maximin.

Les Moines Benedictins de Vezelay en Bourgogne, étoient néanmoins en pleine poſſeſſion de dire qu'ils avoient ce ſaint corps chez eux, & qu'il leur avoit été aporté d'Aix, ou ſelon d'autres, de Jeruſalem par les ſoins de Gerard de Rouſſillon Fondateur de cette Abbaye vers l'an 882. Le concours univerſel des peuples du Royaume, les Bulles de pluſieurs Papes, méme depuis cette invention de Ville-late, l'autorité des Rois Loüis VII. & Loüis IX. qui avoient fait leurs devotions en ce lieu, rendoient cette croyance inconteſtable à l'égard des François Mais celle des Grecs détruiſoit également les prétentions des Moines de Vezelay & celles des Jacobins. Car on trouve dans quelques-uns de leurs Ecrivains du ſeptiéme ſiécle, que le corps de la Magdeleine étoit encore à Epheſe:

&

& leurs Hiſtoriens racontent que l'Empereur Leon le Philoſophe, qui ne commença à régner que l'an 886. le transfera de cette ville-là à Conſtantinople, comme auſſi le corps du Lazare de l'Iſle de Chipre.

Quoi qu'il en ſoit, depuis cette nouvelle découverte faite à Ville-late, on mit en avant que cette Sainte fuyant la perſécution des Juifs s'étoit ſauvée par mer en Provence avec le Lazare ſon frere, ſa ſœur Marthe, Marcelle ſervante de Marthe, & ſaint Maximin l'un des ſoixante & douze Diſciples de Nôtre Seigneur. Que Maximin fut le premier Evêque d'Aix, & Lazare de Marſeille. Que Marthe prêcha la Foy au Dioceſe d'Aix & qu'elle vainquit le Dragon qu'on nommoit *la Taraſque*, dont le nom eſt demeuré à la ville de Taraſcon, où étoit la taniere de ce monſtre. Quelà Magdeleine ſe retira dans une BAULME * ou grotte, d'où aprés vingt ans de ſolitude & de mortification, les Anges enleverent ſon ame dans le ſéjour des Bien-heureux; & pluſieurs autres choſes inconnuës aux ſiecles précedents.

* C'eſt ce qu'on nomme la SAINTE BAUME.

UNIVERSITEZ. Les ſciences floriſſoient avec grand éclat dans l'Univerſité de Paris, la Theologie, l'Etude du Droit Civil & Canon, la Medecine, & la Philoſophie, avec les Arts: mais n'étant pas accompagnées des belles lettres & de l'éloquence, qu'n'y ont eu lieu que long-tems aprés, elles ne s'expliquoient qu'en termes barbares & aprenoient plus de chicanes que de veritez ſolides.

Comme tous les Suppôts de l'Univerſité étoient Eccléſiaſtiques, la Juriſprudence & la Medecin ſe trouvoient auſſi en leurs mains, & le Pape étoit reconnu pour Chef de ce Corps & de tous les gens de Lettres. Pour la Medecine, ils n'en ſeignoient guere que la Theorie ſous le nom d

PHY

PHISIQUE, laiſſant la pratique des remedes aux Laïques ; Delà ſont venus les Apothicaires. Quant à la Juriſprudence, les Papes euſſent bien voulu la réduire toute au Droit Canon & à leurs Decretales (deſquelles il faut avoüer que la France a tiré la plûpart de ſes formes & de ſon ordre judiciaire) afin que tout le Chriſtianiſme uſant de mêmes loix au temporel & au ſpirituel, s'accoûtumât à ne reconnoître qu'un Chef, ſçavoir celui qui a tous les droits divins & humains dans ſa poitrine.

Voilà pourquoi, à mon avis, Honorius III. par ſa Bulle de l'an 1219. fit défenſes ſur peine d'excommunication d'enſeigner le Droit Civil à Paris & dans les autres citez de France, & Gregoire IX. les renouvella à l'égard de celle de Paris. Quelques-uns croyent que ces deux Papes en uſerent de la ſorte à la priere des Rois Philippe Auguſte & ſaint Loüis. En effet les Lettres du Roy Philippe le Bel pour l'inſtitution de l'Univerſité d'Orleans le portent ainſi: mais quelques-uns doutent de la verité de leur expoſé, & penſent que les défenſes d'Honorius & de Gregoire n'étoient qu'à l'égard des Eccléſiaſtiques, leſquels ils vouloient détacher de la trop grande affection qu'ils avoient à l'étude d'une connoiſſance, qui étant lucrative, leur faiſoit deſerter la Theologie.

Que l'une ou l'autre de ces opinions ſoit vraye, il eſt certain que depuis ce tems là on n'a pas laiſſé d'enſeigner le Droit Civil dans l'Univerſité de Paris juſqu'à l'an 1579. que cét avantage lui fut ôté en vertu d'un article qui ſe trouva dans l'Ordonnance de Blois : mais certes il n'y floriſſoit pas tant qu'en celle de Toulouſe & en celle d'Orleans.

L'Univerſité de Toulouſe fut inſtituée l'an 1230. par le Roy ſaint Loüis : celle d'Orleans ne le fut que

que l'an 1312. par le Roy Philippe le Bel. Il eſt vrai que plus de cent ans auparavant il y avoit dans cette derniere ville, comme à Toulouſe, Angers, & pluſieurs autres, une Ecole fort celebre: mais qui n'avoit point de ſceau, ni le droit de graduer, & autres marques d'une compagnie formée & aprouvée par le Prince. Clement V. en reconnoiſſance de ce qu'il y avoit étudié, donna pluſieurs Bulles, toutes de l'an 1303. pour l'ériger en Univerſité. Les Ecoliers s'en étant voulu ſervir l'an 1309. ſans qu'elles fuſſent aprouvées du Roy, les Bourgeois s'y opoſerent à main armée; Et ces troubles ne ceſſerent point que le Roy l'an 1312. n'eût donné la forme à ce corps par ſon autorité legitime.

Celle de Montpellier autrefois fort fameuſe pour la Medecine, à cauſe du commerce qu'elle avoit avec les Medecins Arabes qui étoient en Afrique, avoit été érigée par le Pape Nicolas IV. & par les Lettres Patentes du Roy l'an 1289. Les autres du Royaume, qui ſont encore au nombre de dix, Angers, Poitiers, Bourges, Bourdeaux, Cahors, Valence, Caën, Rheims, Nantes & Aix, ont été inſtituées dans les ſiécles ſuivans & en divers tems.

Quand à l'Univerſité de Paris, qui, à la reſerve de celle de Toulouſe, étoit encore l'unique dans la France, elle attiroit ou produiſoit tout ce qu'il y avoit alors de Sçavans hommes. J'en nommerai les plus Illuſtres, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, tous trois de l'Ordre des Freres Prêcheurs; Jean Gilles ou Joannes Ægidius, qui étoit auſſi du même Ordre, Rigord de celui de S. Benoît & Chapelain de Philippe Auguſte, & Richard d'Oxfort, tous trois Philoſophes & Medecins; Arnaud de Ville-neuve de la même

GENS ſçavans.

même profeſſion, Jean de Sacroboſco qui excella dans les Mathematiques, Roger Bacon Anglois de nation & de l'Ordre de Saint François, eſprit trés-ſubtil & conſommé en toutes ſortes de doctrines, particulierement en chymie, dans les œuvres duquel ſe trouve le ſecret de la poudre à canon; Michel Scot, qui pour acquerir plus parfaitement ces connoiſſances & celles de l'Aſtronomie & des Mathematiques, aprit les Langues Orientales: Alexandre de Halez, qu'on ſurnomma le Docteur irrefragable; Bonaventure ſon Diſciple, & long-tems aprés Jean Dunc le Scot, tous trois de l'Ordre des Freres Mineurs & grand Scolaſtiques. Le Scot vêcut dix ans dans le ſiécle ſuivant; on l'apella le Docteur ſubtil, & il le fut en effet. Il ſe picqua d'avoir des opinions opoſées à celles de ſaint Thomas, comme l'étoient leurs deux Ordres: c'eſt ce qui a produit dans l'Ecole les deux ſectes de Thomiſtes & de Scotiſtes. On compte encore parmi les Doctes Robert de Sorbonne, natif du Village de ce nom qui eſt prés de Sens, Guillaume de ſaint Amour, & Chrêtien de Beauvais originaires de ces lieux-là, & rudes adverſaires des Freres Prêcheurs & Mineurs, Guillaume III. & Etienne II. Evêques de Paris, Henry de Gand celebre Docteur en Théologie, Guillaume Archevêque de Tyr & Chancelier de ſaint Loüis; Gilles Colomne Romain, celebre Juriſconſulte & Moine Auguſtin, qui fut Archevêque de Bourges. Il vêcut pluſieurs années dans le ſiécle ſuivant, & écrivit l'an 1302. en faveur de Philippe le Bel contre Boniface, montrant que l'autorité du Pape ne s'étend point ſur le temporel.

Les plus illuſtres des Doctes en ce ſiécle-là étoient les Cardinaux, non pas tant pour leur dignité éclatante que pour leur ſcience & capacité, car *CARDINAUX.*

car il y en avoit fort peu qui ne fuſſent trés-habile en Théologie, ou en Droit-Canon, & bien plu grand nombre étoit de naiſſance obſcure ou mediocre, que de haute Nobleſſe. Nous en trouvon dans ce treiziéme ſiécle plus de trente tous François, ſans parler de Guillaume Archevêque d Rheims, qui eſt du ſiécle précedent, étant mor l'an 1202. C'eſt lui qui bâtit la ville de Beaumon en Argonne, & qui fit confirmer par des Bulles d Pape & par un réglement de Loüis VII. à ſes ſuc ceſſeurs, le droit de ſacrer eux ſeuls les Rois d France: Eudes de Château-Raoul, Pierre de Bar ſur-Aube, Guillaume de Bray-ſur-Seine, ces troi ſurnommez du lieu de leur naiſſance; Guy Par Abbé de Cîteaux: Jacques de Vitry, & Jacque Pantaleon étoient tous de bas lieu, mais d'un éminente doctrine. Vitry étoit fils d'un Vigneron d'Argenteüil prés Paris, Pantaleon d'un Cordonnier de Troyes en Champagne. Celui-ci parvin à la Papauté, & ſe nomma Urbain IV. Il inſtitu la Fête-Dieu. Paré étant Legat à Cologne ordonna que l'on ſonnât une clochette à l'élevation d la ſainte Hoſtie & du Calice, & devant le ſaint Sacrement quand on le porteroit par les ruës aux malades. Trois autres Cardinaux François monterent encore au ſouverain Pontificat par leur merite: Guy le Gros fils d'un ſimple Gentil-homme d ſaint Gilles en Languedoc, mais trés-fameux Avocat en Cour de Rome, Pierre de Tarentaiſe Archevêque de Lyon natif de Bourgogne, & Simon de Brion ſçavant Juriſconſulte & Chancelier d France, iſſu d'une maiſon noble du païs de Touraine. Le premier s'apella Clement IV. le ſecond Innocent V. l'autre Martin IV. Le zele qu doivent avoir tous les gens de lettre pour l'honneur de l'Univerſité de Paris, me fait auſſi ſouve

ni

sir des Cardinaux Jean Cholet & Jean le Moine, lesquels y ont fondé deux beaux Colleges qui portent leurs noms. Le premier étoit petit-fils d'un Echevin d'Abbeville, l'autre fils d'un Gentilhomme d'auprés d'Amiens.

Plusieurs de ces mêmes Docteurs joignirent une grande sainteté de vie à leur rare sçavoir. L'Eglise invoque les suffrages d'Albert le Grand, de Thomas d'Aquin & de Bonaventure du bain-Royal. Comme aussi de Pierre de Châteauneuf de l'Ordre de Cîteaux & Legat du Pape, martirisé par les Albigeois en l'an 1208. De Bertrand Evêque de Cominges qui rebâtit cette ville, à laquelle le nom de son restaurateur est demeuré; De Guillaume de Nevers, qui nourrissoit tous les jours deux mille pauvres; D'Etienne de Die en Dauphiné tiré de l'Ordre des Chartreux; De Gefroy de Meaux qui renonça à l'Evêché & se retira au Monastere de Saint Victor à Paris, qui étoit alors, comme il est encore aujourd'hui, trés-florissant en doctrine & en pieté; De Guillaume de Valence, sous lequel les Evêchez de Valence & de Die furent unis l'an 1275. Et de Robert du Puy. Celui-ci trés-noble par sa naissance, & plus encore par sa vertu, ayant été tué l'an 1220. par un Gentilhomme qu'il avoit excommunié pour ses crimes, le peuple en vengeance rasa toutes les maisons de l'assassin, & le Roy le bannit du Royaume lui & toute sa race. SAINTS.

On doit ajoûter à cette troupe immortelle, Eleazar de Sabran Gentilhomme Provençal Comte d'Arian, que le celibat perpétuel dans le Mariage fit le compagnon des Anges, & ses liberalitez charitables, le pere des pauvres; Yves Prêtre,

Curé & Official du Diocéſe de Treguier en Bretagne, bon Juriſconſulte, & qui par un plus noble intereſt que celui de l'argent, fut toujours l'Avocat de l'indigent & de l'orphelin. Les gens de Pratique le reconnoiſſent pour leur Patron, & ne l'imitent guere. Il mourut l'an 1303.

Entre ceux qui portent la couronne de gloire au Ciel, le grand Roy Saint Loüis, qui a porté la couronne Royale ici bas, & ſon neveu de même nom, fils de Charles II. Roy de Sicile, tiennent un des plus hauts rangs. Ce dernier enſevelit les grandeurs du monde dans le ſac de la penitence, s'étant fait Moine de l'Ordre de ſaint François; d'où il fut tiré malgré lui, pour être Evêque de Toulouſe. Il mourut l'an 1298.

JEANNE
FEMME DE
PHILIPPE LE BEL.

JEANNE fut fille unique & heritiere de Henri le Gros Roy de Navarre & Comte de Champagne, & de Jeanne fille de Robert Comte d'Artois fiere de S. Loüis. Son pere ſentant qu'à cauſe de ſes indiſpoſitions il ne feroit plus guere de ſéjour en cette vie, la fit reconnoître & couronner Reine lorſqu'elle n'avoit que deux ans & demi, & venant à décéder ſix mois aprés, il ordonna par ſon teſtament qu'elle prendroit un mari dans

la Maiſon de France. Si-tôt qu'il eut les yeux fermez, les Arragonnois & les Caſtillans firent chacun leur brigue pour ſe ſaiſir d'elle & du Royaume. Sa mere fuyant la violence la ſauva en France à la Cour de Philippe le Hardy ſon couſin germain, où dés lors ſon mariage avec Philippe le Bel fut conclu entre les parens: mais non pas accompli que juſqu'en 1284. le Prince ayant quinze ans, & elle environ treize, & l'an 1286. elle fut ſacrée Reine de France avec lui. La concorde & l'amitié durerent entr'eux auſſi longlems que leur vie, & le Roy déféra tant à cette Princeſſe, qu'il lui laiſſa toûjours l'entiere joüiſſance de ſon Royaume de Navarre, & de ſon Comté de Champagne; ſi bien qu'on peut dire d'elle qu'elle a régné (ce qui ne ſe trouve en aucune Reine de France que je ſçache) & qu'elle a porté le Sceptre auſſi-bien que la Couronne. Ses ſoins accompagnez d'une grande prudence, chaſſerent les Arragonois & les Caſtillans de la Navarre; & bien qu'elle n'y allât point, parce que ſon Epoux ne lui vouloit pas permettre de s'éloigner de lui, elle y maintint heureuſement la paix durant qu'elle vécut, par de ſages Gouverneurs & par de bons réglemens. Ses Sujets la reveroient à cauſe de ſa juſtice temperée d'une douceur ſalutaire: & elle tenoit tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles & par les cœurs, étant également belle, éloquente, & liberale. Toutes ſes actions ne tendoient qu'à acquerir de la gloire, & à ſe conſerver un illuſtre ſouvenir chez la poſterité. Ce fut pour ce ſujet qu'elle bâtit la ville de Carres, autrement le Pont la Reine en Navarre, & l'Abbaye de la Barre au Fauxbourg de Château Thierry, qu'elle fit tant de pieuſes fondations aux Chartreux, aux Cordeliers & aux Jacobins;

qu'elle careſſoit & recompenſoit ſi abondan
les gens de Lettres ; & qu'elle fonda ce
Collége de Navarre & de Champagne, l'Ec
la Nobleſſe Françoiſe, & l'honneur de l'Univ
de Paris. Avec cela Jeanne ne tenoit pas ſeule
la premiere place dans le Conſeil & dans le m
ment des affaires, mais encore dans la cor
des Armes : car quand ſon mari alloit en Fla
cette Reine menoit des troupes ſur la frontie
Champagne, & j'ay lû que marchant à l
comme une courageuſe Amazone elle contr
Henry Comte de Bar de venir s'humilier d
elle, & l'amena priſonnier l'an 1297. Auſſi l
avoit tant confiance en la force de ſon eſprit
ſon courage, qu'étant un jour tombé mala
danger de mourir, il ordonna que s'il mouroi
tiendroit la Regence, mais elle décéda avan
le 2. jour d'Avril 1304. aprés avoir vécu ving
avec lui, & 33 ans en tout. Elle laiſſa Mat
Evêque de Soiſſons & Gilles Abbé de S. D
exécuteurs de ſon teſtament, preſque tout r
de legs pieux. Son corps repoſe dans l'Egli
Cordeliers.

LOUIS X.

ROY XLVI.

PAPES.

VACANCE qui commença ſous la fin de Philippe le Bel, & dura en tout deux ans, trois mois & demi.

On ne ſçait pas bien quel caprice,
A ce Prince impoſa le ſurnom de *HUTIN,
Mais au chef des Voleurs il ôta le butin,
Et fit du Peculat exemplaire juſtice.

*Qui fait bruit, noiſe. Hutinet eſt le plus petit maillet des Tonneliers, mais qui fait le plus de bruit.

LOUIS X.

DIT HUTIN,

ROY XLVI.

Agé de vingt-cinq à vingt-six ans.

1314. AUSSITÔT que Philippe fut mort, Loüis son fils aîné lui succéda. Son premier acte fut de ratifier le Testament de son pere, & d'en faire faire l'exécution à ses Freres, aux gens de son Conseil, & à ceux de sa Chambre des Comptes, mais il ne jura pas lui-même, il fit jurer un de ses Freres pour lui. La Cour étoit fort broüillée par la haine que les Grands avoient pour Marigny; les Ligues dont nous avons parlé, tenoient tout le Royaume en combustion & les peuples étoient extrêmement échauffez, à cause des grands impôts & des frequentes alterations des monnoyes: voilà pourquoi il n'osa pas entreprendre d'aller à Rheims le faire sacrer, de crainte d'y trou-
1314. ver des oppositions. Cependant son Conseil travailloit de toute son adresse à desunir ces Ligues qu'il ne pouvoit pas rompre par la force: mais il lui fut impossible de les entamer, tant elles se tenoient étroitement serrées. De sorte qu'après six mois de vaines tentatives, il ne trouva point de meilleur expédient que de leur faire droit sur leurs plaintes, & de leur accorder tout ce qu'elles demandoient, dans l'assûrance qu'avec le tems & avec l'autorité il retireroit plus qu'il ne relâchoit.

Bien

Bien qu'il fût majeur, & qu'il eût été employé dans les affaires depuis pluſieurs années, néanmoins il ne s'y étoit point meuri : il avoit ſeulement les vices de la jeuneſſe, & n'en avoit point les avantages ; foible & ployant au moindre effort, folâtre, enjoüé, & déréglé, de beaucoup de bruit & de peu d'effet. Ainſi Charles de Valois ſon Oncle ſe mit en poſſeſſion preſque de toute l'autorité ; Il deſtitua pluſieurs Officiers pour avancer ſes créatures ; Et comme il ne s'étoit point trouvé d'argent pour les frais du Sacre, il prit de là occaſion de rechercher les Financiers, particulierement Enguerrand de Marigny, avec lequel il avoit déja eu de rudes priſes. 1315.

Le Roy ayant donc mandé ſon Conſeil au bois de Vincennes, & les principaux Financiers pour rendre compte, comme ils ne le rendoient pas bon, on le demanda avec raiſon à Enguerrand. Il avoüa qu'il avoit pris des ſommes conſiderables des Flamands, mais que c'étoit pour affoiblir d'autant les ennemis de la France : du reſte qu'il n'avoit rien fait que par les ordres du défunt Roy. Mais il n'en demeura pas là, il eut l'audace de ſoûtenir à celui qui étoit l'Oncle de ſon maître, que s'il y avoit manqué de finances, c'étoit lui-même qui en avoit pris la meilleure part, & avec cela il ne feignit point de lui rendre un démenti. L'épée de ce Prince l'en eût puni tout ſur l'heure, ſi le Ciel ne l'eût reſervé à un plus infame châtiment. Le Comte jura au Roy qu'il ne mettroit jamais le pied dans ſa Cour ni dans ſon Conſeil, s'il ne lui faiſoit juſtice de ce voleur. Marigny fut donc arrêté à quelques ſemaines delà comme il venoit au Conſeil (ce fut le dixiéme de Mars,) mis en priſon dans la Tour du Louvre, & delà

1315. transferé dans celle du Temple. On empriſonna auſſi Raoul de Praëſle fameux Avocat ſon ami, qui eût pû lui fournir les moyens de ſe défendre. On accuſoit ce dernier d'avoir contribué à la mort du Roy Philippe : Et d'abord par une procédure extraordinaire Hutin donna tous ſes biens à Pierre Machaut un de ſes favoris, lequel ſçût ſi bien les retenir, qu'encore que depuis l'innocence de Raoul eût été reconnuë, & ſa perſonne miſe en liberté, néanmoins il obligea ſa femme & ſes enfans de les lui ceder & de ne les revendiquer jamais pour quelque cauſe que ce fût.

Quelque tems aprés on mena Marigny au bois de Vincennes pour répondre devant le Roy & ſon Conſeil. L'Avocat Jean d'Aſniere y propoſa contre lui pluſieurs chefs d'accuſation ; les cinq principaux étoient ; Qu'il avoit alteré les monnoyes, ſurchargé les peuples d'impôts, volé pluſieurs grandes ſommes, dégradé les forêts du Roy, pris de l'argent des Flamands & entretenu intelligence avec eux. Aprés cette accuſation il fut reconduit au Temple ſuivi des cris & des huées de la populace.

Comme les procédures ſembloient ſe rallentir, & que l'Archevêque de Sens, & l'Evêque de Beauvais freres de l'accuſé employoient tous les moyens pour obtenir ſa grace du Roy, qui ſe rendoit aſſez exorable, & pour fléchir le Comte de Valois à ſe contenter d'un banniſſement perpétuel hors du Royaume : il arriva que l'on découvrit que ſa femme & ſa ſœur, comme ce ſexe eſt credule & ſuperſtitieux, faiſoient des images de * cire pour *envouter* le Roy & les Princes de ſon Sang, c'eſt à dire pour les lier par des charmes de magie. Et quoy que pour

* *Devovet abſentes ſimulacraque cerea fingit, &c.*

s'excu-

s'excuſer elles proteſtaſſent qu'elles ne faiſoient cet enchantement qu'avec deſſein d'adoucir le reſſentiment du Comte, néanmoins on les mit en priſon ; Et il prit occaſion de là de preſſer le jugement de toute ſa force. 1315.

On fit courir un bruit vrai ou faux qu'Enguerrand avoit un demon familier, & qu'ayant demandé à cet eſprit quel ſeroit l'évenement de ſon affaire, il lui avoit répondu, qu'il ne pouvoit être que fort mauvais, & qu'il ſe devoit ſouvenir qu'il lui avoit ſouvent prédit qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, ſinon quand il n'y auroit ni Pape, ni Empereur, ni Roy de France. Enguerrand avoit crû que ces trois choſes ne ſe pouvoient pas rencontrer tout à la fois, & partant que ſa fortune & ſa vie ne ſeroient jamais en danger ; Et néanmoins il ſe trouvoit alors que le ſaint Siége & le Trône Imperial étoient vacans, & qu'il n'y avoit point de Roy en France, parce que Hutin n'étoit pas encore ſacré, & que ſelon la coûtume de ce tems-là, on ne pouvoit pas dire qu'il étoit veritablement Roy. Ainſi Enguerrand commença à perdre courage : Hutin lâcha la main & l'abandonna à la rigueur de la Juſtice ; on le livra au Prevôt de Paris, & on le mena au Châtelet. Il n'y demeura que les deux premiers jours des Rogations : car la veille de l'Aſcenſion on l'en tira pour le conduire à Montfaucon * *où il fut pendu au plus haut du gibet avec les autres larrons.* Il proteſta de ſon innocence juſqu'à la mort, mais ſes richeſſes immenſes prouvoient aſſez la juſtice de cet Arreſt. Son corps ayant été longtems au gibet la pâture des corbeaux, le Roy Charles le Bel le rendit aux prieres de Philippe Archevêque de Sens ſon frere, qui l'inhuma 1315.

* Ce ſont les termes des grandes Chroniques de S. Denis.

dans l'Egliſe des Chartreux de Paris, où peu après il lui alla tenir compagnie.

1315. Au même tems qu'on lui fit ſon Procés, les Financiers de ſa cordelle furent ſaiſis au corps, & pluſieurs mis à la queſtion. Ils ne confeſſerent pourtant rien, tant ces chenilles ſçavent ſe tenir envelopées, aimant mieux à toute extrêmité perdre la vie que le bien. On pouſſa la recherche juſques ſur ſes amis; Et particulierement ſur Pierre de Latilly Evêque de Châlons & Chancelier de France. On l'accuſoit d'avoir donné le boucon à l'Evêque ſon prédeceſſeur & même au feu Roy.

L'exécrable uſage du poiſon s'étoit rendu fort commun en France, & c'étoit à mon avis, parce que les miniſtres du défunt Roy avoient été extrêmement violens & vindicatifs, & que les François avoient eu beaucoup d'affaires & de commerce delà les monts. Ce Prelat accuſé d'un crime ſi exécrable, fut conſtitué priſonnier entre les mains de l'Archevêque de Rheims ſon Metropolitain, puis quelque mois aprés remis au jugement des Evêques de ſa Province. A ce ſujet il fut aſſemblé un Concile à Senlis au mois d'Octobre de cette année 1315. où l'Archevêque de Rheims ſe trouva avec ſes Suffragans. L'accuſé, ſelon ſa requête & ſuivant le droit, fut premierement reintegré dans ſa liberté & dans ſon Evêché. Enſuite s'étant trouvé que quatre femmes avoient été convaincuës & punies d'avoir empoiſonné ſon prédeceſſeur, il fut abſous à pur & à plein: mais ce ne fut que ſur la fin de l'an 1316. ſous la Regence de Philippe le Long: le Pape Jean XXII. donna des lettres pour ſa juſtification.

L'exemple des Grands avoit cauſé une corruption

ruption générale parmi le peuple ; les maux qu'il avoit soufferts sous le régne de Philippe le Bel ne l'ayant point porté à s'amender, le Ciel le châtia par un de ses plus rudes fleaux. Il tomba des pluyes continuelles durant tout l'Eté de cette année qui pourrirent tous les bleds & les raisins ; les Processions des Parroisses & des Monasteres ; où les Prêtres & les Religieux alloient nuds pieds en grande devotion, ne fléchirent point la colere de Dieu ; Tellement que l'année suivante il y eut une si grande disette de vivres que l'on crioit à la faim par toute la France & dans les Païs-bas. Les Boulangers, qui dans la cherté ne manquent point de faire leur profit de la misere des pauvres, méloient de la lie de vin & des excremens de cochons & plusieurs autres immondices dans leur pain pour le rendre plus gros & plus pesant ; Comme on se fut aperçû de leur méchanceté, on fit dresser des rouës sur des pôteaux par tous les quartiers de la ville, & on fit monter sur chacune un de ces coquins tenant en ses mains des morceaux de ce méchant pain ; puis on les bannit du Royaume. 1315.

Il ne falut pas moins de cinq ou six mois pour apaiser les mécontentemens des Provinces, & donner satisfaction sur toutes les plaintes qui s'étoient élevées de tous côtez. Cet embarras dissipé, & s'étant trouvé quelque argent par le rapel des Juifs pour douze ans seulement, & autres inventions, pour subvenir aux frais du Sacre & de la guerre de Flandre qu'on avoit résoluë ; Hutin partit pour aller se faire sacrer à Rheims. Dés le commencement de son régne il avoit envoyé vers Robert Roy de Naples lui demander en Mariage sa niéce Clemence fille de son frere Charles Martel Roy de Hongrie. Cet-

1315. te Princeſſe s'étant embarquée, fut attaquée d'une furieuſe tempête qui lui fit perdre toutes ſes précieuſes hardes & tout ſon équipage; ſi bien qu'elle aborda en France dénuée de toutes choſes. Elle trouva le Roy à ſaint Dié prés de Troyes, & il l'épouſa en cet endroit-là ſans beaucoup de ſolemnité. Delà il continua ſon chemin à Rheims, & il y fut ſacré & couronné le jour de l'Aſſomption.

Les Gentils-hommes & Communautez du païs d'Artois, ayant pluſieurs ſujets de plainte contre leur Comteſſe Mahaut, le Roy la manda en preſence d'Amé le Grand Comte de Savoye, & l'obligea de donner les mains à ce qu'il en prit connoiſſance.

Cét Amé le Grand fut un des Potentats le plus conſidérable de ſon tems. Il acquit le titre de Prince de l'Empire, qui lui fut donné par l'Empereur Henry VII. l'an 1310. Il accrut ſon Etat des Seigneuries de Breſſe & de Baugey par ſon mariage avec Sibylle fille unique de Guy Sire de Baugey; Comme auſſi d'une partie du petit païs de Revermont & des Comtez d'Aſt & d'Yvrée. Il eut le Revermont par achat du Duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de Humbert Dauſin de Viennois, la Comté d'Aſt lui vint par conceſſion de l'Empereur Henry VII. celle d'Yvrée par la ſujettion volontaire des peuples. Sa ſageſſe le fit régner par toutes les grandes Cours de l'Europe, ſçavoir de l'Empereur, du Roy Philippe de France, & d'Edoüard d'Angleterre, & trouver l'art d'être ſi bien avec tous ces Princes qui étoient fort mal enſemble, qu'il ſe rendit le perpetuel médiateur des differends que l'interêt & les jalouſies faiſoient naître parmi eux.

1316. Le Flamand avoit contrevenu en pluſieurs points au

au Traité fait avec Philippe le Bel ; & avoit refu- 1316
ſé de comparoître en la Cour du Roy : à cauſe de-quoi il y avoit un jugement des Pairs contre lui. La cérémonie du Sacre achevée, le Roy qui avoit ſes forces toutes prêtes, entra en Flandre ; tandis que d'autre côté Guillaume Comte de Haynault ravageoit les païs le long de l'Eſcaud. Les Flamands avoient aſſiegé l'Iſle, la marche du Roy les obligea de ſe retirer : il les pourſuivit ſi chaudement qu'ils furent contraints de ſe jetter dans Courtray. Il les y aſſiegea fort inconſiderement ſans être muni de vivres, durant les pluyes de l'Automne & dans un méchant païs. Le mauvais tems & le manque de vivrres firent ce que ſon ennemi n'avoit oſé entreprendre, ils le contraignirent de lever le ſiege, & de s'en revenir en France, laiſſant la plus grande partie de ſon bagage & de ſon arriere-garde dans la fange à la mercy des Flamands ; Ils ne ſe trouverent pourtant pas en état de ſe réjoüir de cét avantage, dautant que les ravages des gens de guerre cauſerent une ſi horrible famine dans leur païs, que le peuple y mouroit à milliers.

Il avoit falu pour cette malheureuſe guerre, avoir recours aux mêmes inventions du régne précédent. Pour cét effet Hutin aſſembla la Nobleſſe & le peuple par les Sénéchauſſées & les fit exhorter de lui fournir des ſubſides extraordinaires ſous promeſſe qu'on les rembourſeroit des revenus du Domaine ; Il taxa les Marchands Italiens, & leur vendit le droit de Bourgeoiſie ; Il exigea une decime ſur le Clergé, dont les Cardinaux aſſemblez à Lyon lui firent preſent ; & il prit les deniers de celle qui avoit été levée pour le paſſage de la Terre-Sainte, à condition néanmoins de les rendre ; En effet ſon ſucceſſeur les rendit &

en

1315. & 16. en prit quittance. De plus il vendit tous les petits Offices de judicature par les Provinces ; rechercha les malverſations des Officiers & en recueillit des taxes ou des confiſcations. Il offrit même à tous ſes ſujets qui étoient encore de ſervile condition, des lettres d'affranchiſſement, moyennant un certain prix. Ce dernier moyen ne lui réüſſit pas : la plûpart trouverent cette charge beaucoup plus peſante que le joug même de leur ſervitude ; Tellement qu'il falut les forcer de prendre de ces Lettres ; & il ne leur fut pas libre de ne le point être.

Lors que Hutin fut arrivé à Paris, il s'occupa à écouter les plaintes qu'on lui aportoit de tous côtez des exactions de ſes Officiers. Il députa des Commiſſaires pour en faire de rigoureuſes enquêtes, & il y en eut quelques-uns de châtiez par leur cou, la plus grande partie par leur bourſe. Il tint auſſi un grand Parlement à Pontoiſe, où le Comte de Flandre vint demander pardon, & promit d'exécuter les conditions qu'on lui impoſa. Il y étoit forcé par les cris de ſes ſujets, qui ſe voyant réduits à une extrême famine, étoient prés de ſe donner à la France pour avoir du pain : mais quand ils en eurent tiré abondance de bleds & de vins, ils retournerent à leurs premiers ſentimens.

1316. Vers la fin du mois de May de l'an 1316. le Roy Loüis reſſentit les effets des vénéfices devenus fort ordinaires en France. Il lui fut donné un poiſon ſi violent, (on ne ſçait de quelle main) qu'il l'emporta le cinquiéme de Juin. Le vulgaire crût que cét accident avoit été preſagé par une Comete qui avoit déployé ſa terrible chevelure dans le Ciel le vingt-uniéme jour du mois de Décembre du mois précédent. Il mourut au bois de Vin-

Vincennes, le dix-neuviéme mois de ſon régne & le vingt-ſeptiéme an de ſon âge. On l'enterra à ſaint Denis avec une double couronne de France & de Navarre. Un Hiſtorien proche de ces tems-là raporte une autre cauſe de ſa mort ; Il dit que s'étant trop échauffé à joüer à la paulme au bois de Vincennes, il décendit dans une cave & y but du vin ſi frais qu'il lui tranſit les entrailles, & le frapa à mort, de ſorte qu'il ne vécut que deux ou trois jours.

Par ſon teſtament il ordonna que celui de ſon pere ſeroit exécuté, qu'on acquitteroit ſes dettes, que l'on contenteroit tous ceux qui ſe plaindroient avec raiſon, & qu'on feroit reſtitution aux héritiers de Raoul de Praëſle. Avec cela il fit quantité de legs pieux aux Egliſes de France & de Navarre, l'entretien de cent Ecoliers dix ans durant, quatre mille livres pour le mariage de pauvres Demoiſelles, cinquante mille pour le voyage de la Terre-Sainte, & dix mille aux enfans d'Enguerrand de Marigny, non pas à titre de reſtitution, mais par pitié, & en conſidération tant du miſerable état où la faute de leur pere les avoit réduits, & de ce que l'un d'eux étoit ſon fillol, que des ſervices que leur mere avoit rendus à la Reine ſa mere.

Il laiſſa Clemence ſa ſeconde femme enceinte de quatre mois. De ſa premiere qui étoit Marguerite fille de Robert II. Duc de Bourgogne, il avoit eu une fille nommée Jeanne, à qui le Royaume de Navarre, & les Comtez de Brie & de Champagne apartenoient.

CLEMENCE, FEMME DE LOUIS HUTIN.

IL fût proposé de marier Loüis avec Jeanne fille d'Othelin, Comte de Bourgogne, enſuite avec Beatrix fille de Sance IV. Roy de Caſtille : mais ni l'un ni l'autre mariage n'ayant eu aucun effet, ſon pere lui donna Marguerite deuxiéme fille de Robert II. Duc de Bourgogne & d'Agnés fille de Saint Loüis. Il en eut une fille nommée Jeanne, qui étant incapable de ſucceder au Royaume de France, herita de celui de Navarre, & le porta dans la maiſon d'Evreux, en épouſant le Comte Philippe. Cette Marguerite ayant deshonoré la couche nuptiale fut miſe au Château-gaillard ſur Seine. Comme elle eût été deux ans en cette rigoureuſe priſon, le Prince chercha une autre femme, & fit demander Clemence fille de Charles Martel Roy de Hongrie, & de Clemence de Hasbourg fille de l'Empereur Rodolfe I. Or Loüis X. ne pouvoit pas épouſer celle-cy qu'il ne fût dégagé d'avec l'autre, ce qui lui étoit bien difficile par les voyes ordinaires : c'eſt pourquoy prenant le plus court chemin, non pas le meilleur & le plus droit, il la fit étrangler avec des linceuls, quand il ſçût que Clemence aprochoit. Elle arriva peu de jours avant ſon Sacre, l'an 1315. les nôces en furent ſolenniſées à Paris, & il la fit ſacrer avec lui à Rheims. On eſperoit une heureuſe lignée de cette conjonction, mais il plût

au

au Ciel d'en ordonner autrement. A peine avoient-ils passé dix-huit mois de tems ensemble, que son Epoux mourut de poison au Bois de Vincennes, la laissant enceinte de cinq mois. La Reine en fut saisie d'un si grand déplaisir qu'elle tomba dans une fievre quarte, qui nuisit tellement à son fruit qu'il vécut peu de jours : car elle accoucha le 14 Novembre, & il mourut le 22 ou selon d'autres vers la my-Décembre, c'étoit un fils qui fut nommé Jean, & qu'on peut conter parmi les Rois de France, puis que par la mort du Roy prédecesseur la Couronne doit incontinent écheoir au plus proche mâle. Depuis ce tems-là Clemence ne joüit point d'une santé parfaite, bien qu'elle ait vécu encore douze ans. Le Roy son Epoux outre vingt-cinq mille livres de dot qu'il lui avoit assignées par Contrat de mariage, & qu'il lui confirma par testament, lui donna encore les terres de Maineville, Maisons, Hebecour, Marigny, Dampierre, Escoüis, & toutes les autres qui avoient été confisquées sur Enguerrand de Marigny. Les Rois Charles le Bel & Philippe de Valois lui augmenterent encore ses pensions, & les Princes en faisoient tant d'estime, qu'ils l'apelloient par leurs lettres & dans leurs discours ordinaires la bonne Reine. Elle employa sagement toutes ces richesses en des usages pieux, comme à rebâtir & orner les Eglises du Gâtinois que Philippe le Long lui avoit assigné pour ses vingt cinq mille livres de doüaire, & n'ayant pas oublié l'affection naturelle qu'elle devoit au païs de sa naissance, elle fonda richement un Hôpital en la ville de Bude en Hongrie, & un College pour l'instruction des pauvres enfans orfelins, auquel elle envoya des Régens de l'Université de Paris. Bref elle distribuoit si liberalement tout ce qu'elle avoit, qu'elle

en

ſanté depuis long-tems aucune occaſion de les exclure, la choſe n'étoit pas ſans obſtacle quoi qu'elle fut ſans doute. Ainſi le Long eut beſoin de beaucoup de prudence & d'amis. Le Duc de Bourgogne ne jugea pas que l'affaire fût encore meure pour la pouſſer : mais de peur qu'il ne méſarrivât à ſa niéce, il obligea Philippe de la lui remettre entre ſes mains pour l'élever & la garder ; à la charge qu'il ne la marieroit que par ſon conſentement & par celui des Princes de la Maiſon de France ; s'il faiſoit autrement il en perdroit ſa Duché, & pour cela ſe ſoûmettroit à ſon jugement.

Les Flamands ſe trouvoient dans une extrême détreſſe, ils voyoient toutes les avenuës de leur païs bouchées par mer & par terre, leur commerce rompu, & les vivres qu'ils avoient tirez de France tantôt conſumez. Ils envoyerent donc des députez vers le Long pour le ſuplier de leur accorder quelque moderation du Traité qu'ils avoient fait avec Philippe le Bel. Ce regent ne penſant pour lors qu'à établir ſes affaires, leur accorda facilement leur priere, & des tréves : mais à ces conditions entr'autres ; Que le Comte & ſon fils Robert le viendroient trouver en ſa Cour ; Qu'il ordonneroit au pere de paſſer avec lui dans la Terre-Sainte, & au fils de faire certains pelerinages. Que le Comte lui cederoit les villes de Lille, Doüay & Bethune, & qu'il lui payeroit cent mille livres de forte monnoye.

Sur la fin du mois d'Août la Reine Clemence tomba malade d'une fiévre quarte, qui nuiſit extrémement au fruit qu'elle portoit dans ſon ventre. Le quinziéme de Novembre elle mit au monde un fils qu'on nomma Jean-Baptiſte, mais qui étoit ſi attenué qu'il mourut au bout de huit jours.

jours. On l'enterra à Saint Denys ; Et dans la pompe funebre il fut proclamé Roy de France & de Navarre. C'eſt ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes, d'en accroître le nombre des Rois de France, & de l'apeller Jean I.

PHILIPPE V.

DIT LE LONG A CAUSE DE SA TAILLE,

ROY DE FRANCE XLVII.

ET JOUISSANT DU ROYAUME DE NAVARRE.

Agé de vingt-huit ans.

DE'S que la vie du petit Prince Jean fut deſeſperée, la diſpute touchant la Couronne ſe renouvella plus fort qu'auparavant. Charles Comte de Valois ſembloit favoriſer la petite Jeanne fille de Hutin, & le Duc de Bourgogne ſon oncle reclamoit pour elle : mais cependant Philippe le Long bien accompagné alla ſe faire ſacrer à Rheims le neuviéme de Janvier, les portes de la ville étant fermées, de peur qu'on n'y vint faire opoſition. En effet il ſembloit qu'on s'y préparât : car ſon oncle le Comte de Valois refuſa d'aſſiſter à ſon Sacre, & même Charles ſon frere Comte de la Marche ſe retira fort mal-content, le matin du jour même qu'on devoit faire cette cérémonie. L'Evêque de Beauvais qui n'étoit que Comte & Pair, y emporta la préſeance ſur celuy de Langres qui a le titre de Duc. Pierre 1317.

Mo-

PAPES.

JEAN XXII. élû le 7. jour d'Août l'an 1317. S. 18. ans & 3 mois, dont 5 ans sous ce régne.

PHILIPPE
ROY XLVII.

Avant que de régner, je fus Régent cinq
Mon zele rassembla tout le sacré College,
Pour finir le scandale, & remplir le saint
Et ma valeur soûmit le Flamand à mes loix

onaucler ayant fait hommage lige à ſaint Loüis 1317.
ſa Duché de Bretagne, avoit érigé cette Du-
é en Pairie: Et ce fut par ce moyen que le Duc
ndit ſes ſucceſſeurs Pairs de France. Jean ne ſe
ouva point à ce Sacre. Mais Philippe, pour
ccoûtumer doucement au joug, lui remit &
donna ſon abſence, bien qu'il ne lui eût en-
é ſon excuſe que quelque tems aprés.
La ville de Paris, qui d'ordinaire entraîne tou-
les autres par ſon exemple reçût le nouveau
avec de grandes réjoüiſſances; Et lui, pour
former ſon droit de plus en plus, y convoqua
aſſemblée générale des Seigneurs, des dépu-
des Communautez & des villes, & ſur tout
Bourgeois, & de l'Univerſité de Paris: tous
quels jurerent entre les mains du Chancelier
étoit Pierre d'Arablay depuis Cardinal) de ne
connoître point d'autre Roy que lui, & ſes hoirs
âles à l'excluſion des filles. Le contrecoup re-
ba ſur les ſiennes: car il n'eût point d'enfans
âles; Et un fils unique qu'il avoit eu de Jeanne
femme, étoit mort du tems qu'il ſejournoit à
on.
Les eſprits étoient en ſi mauvaiſe diſpoſition,
ces déteſtables empoiſonnemens ſi frequents,
e Philippe ne voyoit point d'aſſiete ferme ni
ſûreté pour les ſiens, s'il venoit à manquer.
e fut pour cela qu'il fit une étroite union entre
Reine ſa femme & ſes enfans nez & à naître d'u-
e part, & les Comtes Charles de la Marche ſon
ere, & Loüis d'Evreux ſon oncle d'autre part.
ans laquelle ces deux Princes jurerent qu'ils ho-
oreroient ſon épouſe comme leur Reine, ſes en-
ans comme leurs Seigneurs, & ſon fils s'il venoit
en avoir, comme leur Roy.
Pour la même raiſon il fit un traité avec le Duc
de

1317. de Bourgogne, Agnés ſa mere, & Jeanne fille de Hutin & petite fille d'Agnés, par lequel il leur aſſignoit de grandes ſommes de deniers ſur la Comté d'Angoulême pour être par eux employées en Pairies ou Baronies; Et s'il mouroit ſans enfans mâles, il vouloit que les Comtez de Champagne & de Brie retournaſſent à Jeanne. D'autre côté le Duc, au nom de ſa mere, & de Jeanne, lui cédoit tout le droit que cette pupille pouvoit avoir ſur les Royaumes de France & de Navarre, & ſur les ſuſdites Comtez; il promettoit de lui faire ratifier le traité, lors qu'elle ſeroit en âge, & accordoit qu'elle fut mariée à Philippe fils de Loüis Comte d'Evreux, lors que la diſpenſe ſeroit venuë de Rome. Afin de ſceller ce traité par une alliance, le Roy donna Jeanne ſa fille aînée au Duc qui n'étoit point encore marié, & pour dot la Comté de Bourgogne.

Robert II. Comte d'Artois avoit eu une ſœur nommée Mahaut, & un fils qui s'apelloit Philippe. Mahaut fut mariée avec Othelin Comte de Bourgogne, & de ce mariage étoient iſſuës deux filles que le Bel donna à ſes deux fils. Or Philippe fils de Robert mourut aux guerres de Flandres avant ſon pere: mais il laiſſa un fils qui ſe nommoit Robert comme ſon ayeul. La Comté d'Artois devoit apartenir à celui-ci: toutefois le Bel l'avoit adjugée à Mahaut, ſur ce prétexte que ce n'étoit pas un fief maſculin, & que ſelon la coûtume de ce païs-là, repreſentation n'avoit point de lieu. Robert ſe pourvût contre ce jugement par les voyes de fait: il arma durant la régence du Long, & ſe rétablit en poſſeſſion par la force: mais l'affaire miſe en négociation, les terres furent ſequeſtrées entre les mains du Roy, & enfin adjugées à Mahaut, dont le Long avoit épou-

épouſé la fille. Ce jugement interreſſé cauſera bien des malheurs.

Par trois fois, en moins de dix-huit mois, on recommença la guerre aux Flamands, & par trois fois on la finit par une tréve. Mais ni les uns ni les autres n'avoient point envie de la tenir; les Flamands parce qu'ils ſe croyoient trop lezez, les François parce qu'ils avoient fait deſſein de les ſubjuguer entierement 1318. & ſuiv.

Le grand peril où la France s'étoit vûë aprés la mort de Hutin, pour le doute de la ſucceſſion, & les cruelles guerres qui avoient affligé l'Ecoſſe pour un ſujet preſque pareil aprés le trépas du Roy Alexandre IV. furent cauſe que dans le renouvellement de l'alliance qui ſe fit entre les deux Couronnes; on ajoûta cet article; „ Que „ s'il y avoit jamais different pour la ſucceſſion de „ l'un de ces deux Royaumes, celuy des deux Rois „ qui ſeroit reſté ne permettroit point qu'aucun au„ tre s'élevât dans le Trône, que celui qui au„ roit pour lui le jugement des Etats; Qu'il vien„ droit en perſonne le défendre; Et qu'il s'opoſe„ roit à quiconque lui voudroit conteſter la cou„ ronne. 1319.

Les gens de la faveur & les Financiers avoient étrangement abuſé de la facilité du Roy Philippe le Bel, & de Hutin ſon fils, chargé le treſor Royal de quantité de penſions, démembré les plus belles terres du domaine, dégradé les forêts, fait des échanges frauduleux, & extorqué des dons qu'ils n'auroient pas dû prendre, s'ils euſſent aimé leur Roy & ſon Etat, quand même ils les auroient meritez. Le Long trouvant ſes coffres épuiſez, caſſa toutes ſes penſions, revoqua tous ces dons, & ſe remit en poſſeſſion de ſes terres. Les peuples virent alors avec joie

1319. saisit les biens de ceux qui pour s'enrichir de pillage, avoient porté les choses avec plus de violence, sur tout Flotte, Machaud, Nogaret & du Plessis.

La Comtesse Mahaud s'opiniâtra de telle sorte à changer les coûtumes du païs d'Artois, que les Seigneurs & les Communautez se revolterent contr'elle. Les uns ni les autres n'en eurent que du chagrin & de la perte : la Comtesse fit de grandes dépenses, & acquit la haine de ses peuples ; eux reciproquement virent désoler leurs terres, & enfin furent contraints de se soûmettre. Tout l'avantage fut pour les François, lesquels ayant prêté assistance à la Comtesse saccagerent tout le païs, & s'y rendirent les maîtres.

Autant en arriva aux Bourgeois de Verdun, qui pensant se mettre à couvert des injustices de Thomas de Blamont leur Evêque, s'étoient mis sous la protection du Roy. Cette année s'étant émû querelle & division entre ces Habitans, on n'en marque point la cause, une partie en chassa l'autre hors de la ville. Le Comte de Bar embrassa la querelle des bannis, ravagea les environs de la ville, & y prit quelques châteaux. L'Evêque & son frere le Seigneur d'Apremont, soûtinrent la faction contraire. Le Roy comme protecteur y envoya son Connêtable, qui sçût si bien manier les esprits, que par son moyen ils furent reconciliez ensemble, & les bannis rapellez, mais les uns & les autres assujétis à la France.

Le Cardinal Gosselin avec l'Evêque d'Amiens, avoient été envoyez par le Pape pour traiter de l'accommodement des Flamands avec le Roy:
1320. le Comte Robert avoit une fois rompu la tréve avec tant d'emportement que l'Evêque de Tournay ayant ordre du Cardinal d'aller annoncer

cer ſa venuë, n'oſa pas y aller en perſonne, mais donna cette commiſſion à trois freres Mineurs. Cependant le Comte aſſembla ſon armée pour entrer dans le Territoire de l'Iſle : mais quand il eut paſſé la Lis, les Communes de Gand & des autres grandes villes, qui dans toutes ces guerres avoient acquis une puiſſance qui contrebalançoit la ſienne, lui ſignifierent, qu'ayant juré la tréve avec le Roy, elles ne porteroient point les armes contre lui. De ce refus ſurvint une guerre civile entre leur Comte & eux. Le Cardinal ne perdit point cette occaſion d'agir auprés du Comte, & le réduiſit enfin à promettre qu'il ſe rendroit à la mi-Carême à Paris pour faire hommage au Roy, & ratifier les Traitez précédens. Il y manqua néanmoins cette année-là, aportant quelques excuſes frivoles, mais la ſuivante, étant vivement preſſé, par le Cardinal, il s'y trouva avec ſon fils Loüis, & le Procureur des villes. 1320.

La paix fut donc concluë le vingtiéme de May. „Les villes de Doüay, l'Iſle & Orchies de„voient demeurer au Roy. Les Flamands s'o„bligeoient de lui payer trente mille Florins d'or, „& juroient de ne point aſſiſter leur Comte en „cas qu'il contrevint à ce Traité. Le Roy pro„mit ſa fille Marguerite à Loüis Comte de Nevers „& de Retel fils d'un autre Loüis, qui étoit fils „aîné du Comte Robert, à la charge qu'il ſuccé„deroit en la Comté de Flandre, quand même „ſon pere décéderoit avant ſon ayeul. Mais un Avocat, que le Comte avoit amené avec lui, fit apoſer dans le Traſté une cauſe portant que les Flamands & leur Comte demeureroient d'accord par enſemble de l'exécution. Le Comte prit prétexte là-deſſus de ne pas noüer le Traité, d'autant qu'il ſe plaignoit qu'on avoit trompé ſes

députez dans la ceſſion qu'ils avoient faite en ſon
1319. nom des villes de Doüai, l'Iſle, & Orchies, en ce
& 20. qu'on ne leur avoit pas donné la contre-lettre qu'on leur avoit promiſe; Il partit donc de nuit pour s'en retourner en Flandre avant que le ſauf-conduit qu'on lui avoit donné fût expiré. Les Procureurs des Communes dépêcherent en diligence aprés lui, pour lui dire que s'il ne revenoit, ils ſeroient contraints de l'abandonner, & de ſe déclarer contre lui, parce qu'autrement, comme ils étoient au pouvoir du Roy, ils n'auroient bien-tôt plus de têtes pour mettre dans leurs chaperons. Il entendit bien par là le danger où ils ſe trouvoient; & il voioit que s'ils ſe retiroient de ſon obeïſſance, la Flandre étoit perduë pour lui: cette crainte le ramena à Paris, & le força d'en paſſer par où le Conſeil du Roy lui ordonna.

Les Gibelins ſe rendant puiſſans en Italie, le Pape Jean XXII. ſollicita ſi inſtamment le Roy de France, qu'il y fit paſſer Philippe fils du Comte de Valois, lequel depuis fut Roy, pour ſecourir Vercel que les enfans de Matthieu Vicomte, Seigneur de Milan, tenoient aſſiegé. Il n'avoit que quinze cens chevaux, mais le Pape, le Roy Robert de Sicile, les Florentins & autres Guelfes lui devoient envoyer des troupes pour faire une grande armée. Comme il ſéjournoit à Mortmare,
1320. le fils aîné de Matthieu ſçût ſi bien gagner ſon Lieutenant par argent, & lui-même par ſoûmiſſions & belles paroles, qu'il lui perſuada de s'en retourner en France ſans tirer l'épée; néanmoins il fit auparavant je ne ſçai quel Traité de reconciliation entre les deux factions dans la Lombardie ſeulement.

Sur le commencement de l'année 1320. une ma-

nie

nie pareille à celle que nous avons vûë du tems de ſaint Loüis ; ſaiſit les païſans & les paſtoureaux pour le recouvrement de la Terre-Sainte. L'inſtigation d'un Moine renié & celle d'un Prêtre chaſſé de ſa Cure, exciterent ce ſoûlevement. Ils firent montre au Pré aux Clercs à Paris, paſſerent en Aquitaine, & de là en Languedoc, maſſacrant par tout les Juifs & pillant leurs Magaſins. On ſe laſſa bien-tôt de leurs inſolences ; le Comte de Foix leur donna la chaſſe ſi vivement qu'il les diſſipa tous, en ayant fait brancher en tels endroits une vingtaine, en d'autres quarante, en d'autres cinquante.

Il avint en ce même tems que Robert de Caſſel ſecond fils du Comte de Flandre accuſa Loüis ſon frere aîné d'avoir voulu empoiſonner ſon pere. Sur cela Loüis fut arrêté priſonnier, & ſes gens & ſon Confeſſeur mis à la torture. Comme on ne pût trouver aucune preuve de ce crime, on le mit en liberté ; à condition toutefois qu'il n'entreroit jamais au païs de Flandre. Par ce moyen Robert ſe vouloit frayer le chemin à la ſucceſſion du pere, au préjudice de ſon frere aîné. 1320.

L'Hiſtoire n'a pas jugé indigne de ſes remarques, que cette année 1320. *le Prevôt de Paris nommé Henry Chapperel, pour avoir fait pendre un pauvre innocent en la place d'un riche qui avoit été condamné à mort pour ſes crimes, fut par Arreſt du Parlement attaché au même gibet. Nous voyons tous les jours ſes pareils ſauver le riche coupable, & châtier ſa bourſe innocente.*

Les ladres ne donnoient pas ſeulement de l'horreur à tout le monde, mais auſſi de l'envie, d'autant qu'ils joüiſſoient de grands biens, & que cette vilaine maladie ne les rendoit point in- 1321.

1321. capables des plaiſirs, joint qu'ils ne payoient aucuns des ſubſides, dont les peuples étoient extrêmement foulez. Ce fut peut-être pour cela qu'on les accuſa d'avoir conſpiré avec les Juifs, d'intelligence avec les Turcs, de déſoler la France. On diſoit qu'ils jettoient de leurs ordures, ou des ſachets de poiſon dans les puits & dans les fontaines, à deſſein d'infecter de la lépre tous ceux qui ſe portoient bien, ou de les empoiſonner. Ils étoient d'ailleurs coupables de pluſieurs autres crimes contre nature; auſſi furent-ils les uns condamnez au feu, les autres reſſerrez étroitement dans les Ladreries. Le Roy avoit mis leurs biens en ſa main: mais les Evêques lui ayant genereuſement remontré que l'adminiſtration leur en apartenoit, il la leur remit auſſi-tôt; avec proteſtation néanmoins, qu'il n'entendoit point leur donner un nouveau droit, s'il ne leur apartenoit pas. Pour les Juifs, le peuple en fit juſtice lui-même, & en brûla quantité. Le Roy chaſſa toute la nation du Royaume.

1321. On ſoupçonna avec quelque raiſon qu'on avoit cherché querelle à ces miſerables pour avoir leurs dépoüilles: car le genie de ce régne ne fut pas moins fiſcal que celui de Philippe le Bel. Par ce motif, le Conſeil du Long avoit réſolu d'établir par toute la France, mêmes poids, mêmes meſures & même monnoye, ſous prétexte du bien public, mais en effet pour en tirer de l'argent. Car ſous couleur de quelques frais qu'il faloit faire pour dédommager les Seigneurs, & les Egliſes qui y avoient intereſt, il voulut prendre la cinquiéme partie du bien des ſujets, & le Roy avoit mandé à toutes les villes de lui envoyer des députez, deſquels il ſçauroit ce qu'ils voudroient y contribuer, c'eſt à dire tout ce qu'il

qu'il lui eût plû. Ceux de la ville de Paris devoient le lendemain comparoître ; & on ne ſçait pas ce qu'ils euſſent répondu. Mais tous les peuples étoient en grande émotion ; Et d'ailleurs les Princes & les Prélats qui avoient droit de battre monnoye, ne pouvoient ſe réſoudre à ſouffrir que les Commiſſaires du Roy travaillaſſent à cette réformation ; ils en avoient apellé aux Etats, & cherchoient à ſe liguer avec les villes, pour s'opoſer à un Réglement qui ne ſe faiſoit que pour établir un impôt.

Là-deſſus Philippe, qui depuis cinq mois entiers étoit malade d'une fiévre quarte jointe à une diſſenterie, ſentit redoubler ſon mal, & enfin mourut au Bois de Vincennes le troiſiéme jour de Janvier. La commune opinion lui donne trente-un an de vie, & cinq ans & ſix ſemaines de régne. Son corps fut porté en ceremonie à ſaint Denis, ſon cœur aux Cordeliers de Paris, & ſes entrailles aux Jacobins. Depuis ſaint Loüis, ces bons Peres s'attribuoient comme un droit ſpécial, d'avoir quelque partie des entrailles de nos Rois, ſçachant bien qu'on ne les leur donnoit point ſans quelques fondations. 1322.

Par ſon teſtament il ordonna auſſi-bien que ſes prédeceſſeurs, le payement de ſes dettes, la réparation des torts & exactions injuſtes qu'il avoit faites, & l'exécution des teſtamens de ſon frere & de ſon pere ; comme s'il eût pû obliger ſes ſucceſſeurs d'exécuter ce qui étoit de ſon propre fait, & qu'il avoit négligé de faire, ou que la volonté ſeule dût paſſer envers Dieu & envers le prochain pour une ſatisfaction réelle.

Nous trouvons au reſte dans la Chambre des Comptes grand nombre de Réglemens qu'il fit pour ſa maiſon, pour les menus Officiers de Juſtice, pour ſon Parlement & pour le Châtelet de Paris : 1322. & ſuiv.

ris ; déterminant leurs fonctions & leur nombre. Je marquerai en paſſant qu'il fixa celui des Notaires du Châtelet à ſoixante, celui des Sergens à Cheval à quatre-vingt-dix-huit & celui des Sergens à pied à cent trente-trois ; Qu'il défendit aux Conſeillers de ſon Parlement de recevoir aucune
1322. ſollicitation des parties, ni d'entendre des gens de leur part, ni même d'écouter aucun éclairciſſement, mais de ſe contenter de l'inſtruction qu'ils en auroient par les Plaidoyers des Avocats. Les Rois conſideroient cet auguſte Tribunal comme le cœur de leur Royaume, ils avoient un grand ſoin d'en éloigner tout venin, & de le preſerver du ſoupçon même de corruption.

Il y en avoit de ce tems-là beaucoup dans la Juriſdiction du Châtelet : le Prevôt de Paris, ſe dégradant, pour ainſi dire, lui même, tenoit rarement le ſiége, & commettoit le jugement des affaires à ſes Lieutenans, auſquels il vendoit ces commiſſions. Comme c'étoient des gens de bas lieu, fils de Lombards ou de Marchands, & qui mettoient tout en commerce, ils mandoient les parties dans leurs maiſons, pour vuider les cauſes hors de la vûë du public, & ſe taxoient tels ſalaires & telles amendes qu'il leur plaiſoit, exerçant ainſi une judicature clandeſtine, & un brigandage manifeſte. Le Long pourvût à ce deſordre en commandant au Prevôt de faire lui-même ſa charge.

J'ai tiré la meilleure partie de ces ſingularitez des mémoires trés-curieux, qui m'ont été communiquez par M. de la Noüe Boüet, Chanoine régulier de ſaint Victor. Le public ſe promet de ſes ſoins qu'il lui donnera bientôt les régnes de ces trois fils de Philippe le Bel, qui ſeront remplis de grand nombre de choſes fort rares, & dans une forme auſſi riche que la matiere.

Le Long n'épouſa qu'une femme, ſçavoir Jeanne, qui étoit fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & fut auſſi ſon unique heritiere, ſa ſœur Blanche ayant été contrainte de s'encloître pour expier ſon crime. De cette Jeanne il eut trois filles, Jeanne Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, qui épouſa Eudes IV. Duc de Bourgogne & lui porta ces deux Comtez; Marguerite, qui eut pour mari Loüis Comte de Flandres, de Nevers & de Retel; Et Iſabelle qui épouſa en premieres nôces Guigues Dauphin de Viennois, & en ſecondes Jean, Baron de Faulcongmei en Franche-Comté.

La tradition porte que Guigues ayant envoyé le Seigneur de Saſſenage l'un de ſes vaſſaux à la Cour de France demander Iſabelle fille du Roy Philippe le Long en mariage, un Maître d'Hôtel de ce Roy fut ſi deſobligeant que de lui dire qu'une ſi belle Princeſſe n'étoit pas pour un gros cochon comme le Dauphin. Que Saſſenage irrité de ces paroles, vengea ſur le champ l'injure faite à ſon Seigneur, en donnant de l'épée dans le ventre de cet inſolent. Que le coup fait il ſe retira chez le Comte de Savoye qui étoit alors à la Cour de France. Qu'il le tint caché quelque tems, juſqu'à ce qu'il eût apaiſé l'indignation du Roy, & que ce Seigneur eut bien-tôt le bonheur de ſe revancher d'une ſi grande obligation. Car peu aprés, le Comte ayant été pris par les Dauphinois aprés la perte d'une bataille, & les ſiens étant accourus à la récouſſe, il ne s'opoſa point à leur effort comme il le pouvoit, au contraire il lui fit jour pour le laiſſer échaper.

JEANNE,
FEMME DE
PHILIPPE LE LONG.

Son extraction.

DU tems que Philippe le Long n'étoit encore que Comte de Poitou, le Bel ſon pere lui donna Jeanne fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & avec elle ce Comté. Le pere de la Princeſſe mourut

Son mariage.

avant que de voir accomplir ce mariage, qui fut celebré l'an 1306. dans la ville de Corbeil, où nos Rois alloient ſouvent tenir leur Cour, quand ils faiſoient quelque ſolennelle aſſemblée. Lorſque

Soupçonnée d'adultere, & accuſée par ſon mari.

les Princes Loüis & Charles découvrirent l'impudicité de leurs femmes, Philippe accuſa auſſi la ſienne envers le Roy ſon pere, & la Cour s'étonna de voir trois freres auſſi malheureux & auſſi peu aviſez l'un que l'autre, s'efforcer de faire connoître par preuves & par témoins leur deshonneur. Les trois Princeſſes furent miſes ſous bonne garde; les femmes de Loüis Hutin & de Charles le Bel furent convaincuës, comme j'ai dit, * il ne ſe trouva point de preuves aſſez fortes contre Jeanne: de ſorte qu'aprés un mois de priſon elle fut renvoyée abſoute. Son mari s'en tint à ce jugement, car il ne faloit pas moins qu'un Arrêt pour guerir ſa jalouſie, il ſe repentit de l'avoir accuſée, & lui demandant pardon de cet injurieux procedé, il la reprit auprés de lui. Si depuis il y eut entr'eux une affection veritable & ſans reſſentiment du paſſé, je vous le laiſſe à penſer: mais il eſt à preſumer ainſi, puis qu'ils en eurent pluſieurs gages mutuels, je veux dire des enfans; Loüis, qui mourut la même année:

** Sur la fin de la vie de Philippe le Bel.*

Déclarée innocente.

Son mari la reprend.

…ès Comte de Ponthieu, fils naturel d'Alfonse XI. Roy de Castille, se con-
…Dieu dans le Convent des Cordeliers de
…ampdeleure survécut son mari de huit ans,
…rut vers l'âge de trente-neuf à quarante-cinq
…de Roye en Picardie l'an 132…, comme elle
…chemin pour aller prendre possession du
…d'Artois, qui lui étoit échu par le decez de
…Mahaut, ou plûtôt, comme je croi, pour
…tenir sa fille en Flandre : car elle s'étoit fi
…rie contre le Comte son gendre, à cause
…tisfaisoit pas à son gré à quelques articles
…iage, que sans avoir égard aux prieres du
…ippe de Valois, elle voulut la répudier
…lui. C'est elle qui a fondé le College Royal
…rgogne devant les Cordeliers, des deniers
…ans de la vente de son Hôtel de Nesle qu'elle
…à Paris. Pierre Bertrand Evêque d'Autun,
…puis fonda aussi un College de son nom près
…ré des Arts, & fut Cardinal, & ce docte Ni-
…le Lyra Jacobin, furent directeurs de cette
…ion Royale. Elle legua encore cinq cens li-
…x pardons d'outre-mer, car son mari lui

PAPES. encore JEAN XXII. pendant tout ce regne.

CHARLES IV.
ROY XLVIII.

Qu'eſt-ce que la Grandeur? qu'eſt-ce que la beauté
Une fleur d'un moment que le deſtin moiſſonne,
Au plus beau de mes jours un ſort precipité,
Vient m'arracher la vie & ma double Couronne.

CHARLES IV.

DIT LE BEL,

ROY DE FRANCE. XLVIII.

ET JOUISSANT DU ROYAUME DE NAVARRE,

Agé de vingt-huit ans.

LA ſucceſſion des mâles étant bien établie, Charles vint à la Couronne & fut ſacré à Rheims l'onziéme de Février ſans aucune opoſition. Tous les Pairs y aſſiſterent, hormis le Roy d'Angleterre & le Comte de Flandre. 1322

A ſon avenement à la Couronne il déclara qu'il avoit déliberé de regler ſon Royaume, & de ſoulager ſes peuples; pour cet effet de retirer ſon domaine & de reduire tous les poids & meſures, & toutes les monnoïes à une. Mais pour le dernier point, comme les loix que les Rois faiſoient n'avoient lieu que dans leurs propres terres, & que le conſentement des Seigneurs étoit requis pour les faire recevoir ſur les leurs, tous les Evêques s'y oposerent & demanderent du tems pour en déliberer, convoquant pour cela des Conciles provinciaux. Le Roy y envoïa ſes Senéchaux pour leur repreſenter que tous ſes deſſeins ne tendoient qu'au bien public, & qu'il ne prétendoit en tirer aucun avantage pour lui. Je ne trouve point quelle fut leur reſolution, mais que toutes les monnoies furent fonduës & réduites à une eſpece, qu'on nommoit *Agnelets*, & que tandis qu'on y travailloit on défendit le cours de celles des Seigneurs.

La

& jura de ne redemander jamais les villes de l'Iſle, Doüai, & Orchies. Le Roy confirma l'apanage donné par le pere à Robert de Caſſel. Il accorda auſſi Guillaume Comte de Hainaut & de Hollande avec Loüis; qui ſe deſiſta de lui diſputer les Iſles de * Valachre.

*Walchern.

1323. Un Jourdain Seigneur de l'Iſle en Aquitaine, avoit commis pluſieurs crimes énormes, & maſſacré un Huiſſier Royal de ſa propre maſſe, comme il l'ajournoit à comparoître en Parlement. Il fut néanmoins ſi fou que de venir à Paris, ſe fiant ſur ſes grandes alliances, & ſur ce qu'il avoit épouſé la niéce du Pape Jean XXII. Nonobſtant ces conſiderations, il fut conſtitué priſonnier au Châtelet, & par Arrêt traîné à la queuë d'un cheval, & pendu au gibet de Paris.

Le Roy avoit ſujet de ſe plaindre d'Edoüard, parce qu'il n'avoit pas aſſiſté à ſon Sacre, & que ſon Senéchal de Bourdelois avoit mis garniſon dans un Château que le Seigneur de Montpeſat avoit bâti en un lieu qui étoit des terres de France. Aprés donc quelques négociations où il ſembloit que les Anglois ne marchoient point de bon pied, il envoia Charles de Valois ſon oncle en Guienne; qui ſerra ſi fort Edmont Comte de Kent frere d'Edoüard, dans la ville de la Reoule, qu'il l'obligea de capituler avec lui, & de paſſer auſſi-tôt en Angleterre pour porter ſon frere à donner ſatisfaction au Roy; promettant, s'il ne le pouvoit obtenir, de ſe remettre en priſon. Cependant le Comte de Valois acheva de conquerir toute la Guienne, à la reſerve de Bourdeaux, ſaint Sever & Baionne.

1324. Le Conſeil d'Angleterre trouva bon que la Rei-
& 25. ne Iſabelle, qui étoit ſœur du Roy Charles le Bel, paſſât

paſſât en France avec Edoüard ſon fils aîné pour négocier la paix.

Elle conduiſit l'affaire avec beaucoup d'adreſſe & acheva le traité, faiſant en ſorte que ſon fils Edoüard fût inveſti de la Duché de Guyenne & du Comté de Pontieu, dont il rendit hommage au Roy.

Le Roy d'Angleterre avoit auprés de lui les deux Hues Spenſers pere & fils: le dernier ayant été nourri avec lui dans une familiarité peu honnête, avec un empire abſolu ſur ſon eſprit, & lui faiſoit faire tout ce qu'il deſiroit. Les Seigneurs Anglois ayant tramé quelque conſpiration & pris 1325.
les armes contre ce favori, il les attira à un pourparler, où il les fit arrêter contre la foi publique, & enſuite trancher la tête à vingt-deux Barons, deſquels étoit Thomas Comte de Lancaſtre fils du Prince Edmont, qui de ſon vivant étoit frere du Roy Edoüard. Pourſuivant ſa pointe, il éloigna de la Cour la Reine Iſabelle & le Comte de Kent frere du Roy; Et même il chercha ſecretement les moyens de les faire perir, ſoit qu'ils fuſſent de la conſpiration des Seigneurs, ou qu'il aprehendât leur crédit. Ce fut la principale cauſe qui les obligea de prendre l'occaſion de venir en France.

Le Roy Charles y reçût ſa ſœur avec toutes les tendreſſes d'un bon frere, la garda aſſez long-tems dans ſa Cour, l'honorant & la traitant ſelon ſa qualité, & lui promit ſecours d'argent & d'hommes, autant qu'il le pourroit (ſans rompre néanmois avec l'Angleterre) pour châtier cet inſolent favori qui continuoit d'abattre toutes les têtes qui lui faiſoient ombre.

La malheureuſe Flandre n'étoit preſque jamais ſans troubles. Les Flamands n'aimoient guere

leur

1325. leur Comte, parce qu'il étoit trop François d'affection, & qu'il demeuroit peu dans le pays. Il eut un long & ſanglant démêlé avec les Bourgeois de Bruges; Robert de Caſſel les ſoûtenoient, parce que le Comte avoit voulu le faire aſſaſſiner. Ils firent Jean Comte de Namur oncle du Flamand priſonnier, & quelque tems aprés ils le retinrent auſſi lui-même; les Bourgeois de la ville de Courtray, à laquelle il avoit mis le feu, s'étant ſaiſis de ſa perſonne. Mais quand le Pape eut jetté un interdit ſur le pays, que ces mutins eurent été battus par les Gandois, qui alors étoient fidelles à leur Comte, & qu'ils virent que le Roy envoyoit des forces à ſon ſecours, ils furent contraints de s'humilier devant lui. Il les châtia par de groſſes amendes, par la perte de leurs plus beaux privileges, & par le banniſſement d'un grand nombre des plus mutins.

Il y avoit plus d'un an que Charles Comte de Valois languiſſoit d'une maladie fort bizarre, & encore plus douloureuſe. Que ſçait-on ſi ce n'étoit point l'effet de quelque cruel poiſon? car en ces tems-là l'uſage en étoit fort commun; à raiſon dequoy Philippe le Long avoit par un Réglement exprés défendu l'approche de ſa cuiſine, de ſon échanſonnerie & de ſon lit aux gens inconnus. Les Medecins ne connoiſſant point la cauſe ni les remedes de ce mal, le Pauvre Prince s'alla imaginer que c'étoit une punition divine, pour la trop âpre pourſuite qu'il avoit faite contre Enguerrand de Marigny. On n'a pas oublié de marquer ſa penitence & de compter les ſatisfactions qu'il fit à ſa mémoire; mais peut-être qu'elles partoient d'un eſprit auſſi malade que le corps; Et au bout du compte, il ne ſe trouve point qu'il

qu'il ait fait aucune reſtitution à ſes heritiers. Aprés tout, ſi Dieu châtioit ſi rudement un Prince pour avoir pourſuivi un voleur public en Juſtice par des voyes injuſtes & avec mauvaiſe intention; que ne méritoit point ce voleur pour avoir tourmenté ſi long-tems tant de millions d'ames innocentes ?

Nous trouvons une lettre d'un des Secretaires de ce Prince, qui porte qu'il ſe ſeroit fait recommander aux prieres dans les Egliſes, & particulierement auroit fait faire un vœu ſur le célébre tombeau de Hugues de S. Victor, & qu'auſſi-tôt aprés ce vœu il lui auroit pris une criſe qui l'auroit guery, & lui auroit conſervé la vie encore pour quelque tems. Mais certes ce répit ne fut pas long, puiſqu'il mourut à Nogent-le-Roy le vingt-cinquiéme jour d'Octobre de cette même année. Son corps ſuivant ſa diſpoſition teſtamentaire, fut inhumé aux Jacobins de Paris entre ſes deux premieres femmes, & ſon cœur aux Cordeliers proche du lieu où la troiſiéme avoit élû ſa ſépulture : car il en avoit épouſé trois. La premiere fut Marguerite fille de Charles le Boiteux Roy de Sicile, dont il laiſſa deux fils, ſçavoir Philippe qui vint à la couronne, & Charles Comte de Chartres, puis d'Alençon, dont vint la branche des Comtes puis Ducs d'Alençon. La ſeconde, fille de Philippe de Courtenay Empereur Titulaire de Conſtantinople; Et Mahaut, fille de Guy de Châtillon Comte de S. Paul. De ces deux dernieres il ne reſta que des filles. 1325.

Les Spenſers redoutant l'orage qui les menaçoit du côté de la France, obligerent Edoüard de redemander inſtamment ſa femme; Et ils employerent tant d'artifices, & ſemerent tant d'argent dans la Cour du Roy Charles, & même dans celle du Pa-

Pape, pour le faire agir auprés de lui, qu'e
Charles, gagné par preſens, ou intimidé par
crainte d'une rupture, ou faiſant ſcrupule de ſ
tenir & d'autoriſer le ſcandale, non ſeulement
tira les promeſſes qu'il avoit faites à ſa fœ
mais encore défendit ſous peine de banniſſemei
tous Chevaliers de l'aſſiſter, & lui commanda
ſortir de ſes terres.

1326. Un certain Roger de Mortemer Gentilhon
Normand étoit bien avant dans les bonnes gra
de cette belle Princeſſe: les Spenſers avoient
occaſion d'en donner de la jalouſie à ſon mari
de retenir ce Roger dans la Tour de Londres: i
ayant trouvé moyen de s'en ſauver, il étoit v
la réjoindre en France; Et peut-être que ce ne
pas un des moindres ſujets pour leſquels le
Charles, ennemi de ces turpitudes, ne la voi
plus ſouffrir, & l'abandonna.

Au ſortir de la Cour de France, elle ſe r
toute deſolée dans la Cour de Pontieu, pui
celle de Haynault: où elle fut ſi heureu ſe que
frere du Comte Guillaume ſe déclara ſon Che
lier, la fit bien recevoir dans la Cour de ſon fr
& ayant aſſemblé trois cens Chevaliers, la
mena en Angleterre.

Si tôt qu'on ſçut ſa venuë, Henry Comt
Lancraſte frere de Thomas ſe rendit auprés d'
les Comtes, Barons & Chevaliers y accouru
de toutes parts. Elle aſſiegea le Roy & les
Spenſers dans Briſtol; Spenſer le pere & le C
te d'Arondel gendre du fils, furent pris da
ville & décapitez. Le Roy & le jeune Spen
qui s'étoient retirez dans le Château, & delà
ſoient ſe ſauver dans une barque, furent attr
ſur la mer. Le favori, ſuivant la Sentence
Barons, fut traîné ſur un bahut dans les ruës

ville d'Herford ; aprés cela monté au haut d'une échelle, où le Bourreau lui coupa les parties qui avoient fait le ſcandale, & lui arracha le cœur du ventre, puis le jetta au feu, & enſuite mit ſon corps en quatre quartiers.

Pour le Roy, les Seigneurs lui firent ſon pro- 1326
cez, le dégraderent de la Royauté & le condamnerent à une priſon perpetuelle, puis mirent ſon fils Edoüard III. en ſa place. Depuis, les amis de ce malheureux Roy faiſant diverſes pratiques pour le ſauver acheverent de le perdre ; On reſolut d'en dépêcher le monde & d'une cruelle maniere. On lui fourra un fer chaud dans le fondement par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût. Sa femme à ſon tour fut châtiée par ſon propre fils de cette horrible vengeance.

Cependant le jeune Roy Edoüard épouſa Philippe, la ſeconde fille des quatre que le Comte de Haynault avoit de Jeanne fille de Charles Comte de Valois.

Pluſieurs bandes d'avanturiers Gaſcons que l'on nommoit *les Bâtards*, peut-être parce que leurs chefs étoient tels, ravageoient la Guyenne ; Ils paſſerent juſqu'en Saintonge où ils ſe ſaiſirent de la ville de Xaintes : mais voyant que les Capitaines que le Roy Charles y avoit envoyez, ſe reſoudoient à leur donner bataille, ils ſe retirerent de nuit ayant mis le feu à la ville.

Alfonſe de Caſtille ſurnommé de la Cerde, qui 1327
avoit mené des troupes contr'eux, étoit tombé malade en ce païs-là ; d'où étant revenu à la Cour, il mourut au village de Gentilly prés Paris, dans l'Hôtel du Comte de Savoye. Il eut un fils nommé Charles qui fut depuis Connêtable, mais cauſa de grands malheurs.

A la priere des Romains, qui s'ennuyoient que 1324. & ſuiv.
leur

1327. *leur ville fût privée ſi long-tems de la preſence & des émolumens du Pontificat, Loüis de Baviere avoit paſſé les monts dés l'an 1324. ſans être d'accord avec le Pape. Ainſi ces deux grandes puiſſances mirent toute l'Italie en feu, les factions des Guelfes & des Gibelins renouvellant leurs horribles tragedies.*

La France même s'en reſſentit par les levées exceſſives que le Pape fit ſur les Egliſes pour entretenir cette guerre, & pour ſe venger des Milanois, les plus obſtinez des Gibelins & ſes plus facheux ennemis. D'abord le Roy s'y oposa avec vigueur, mais il ſe relâcha auſſi-tôt que le Pape lui eût permis de lever des décimes ſur ſon Clergé deux ans durant. „ Ainſi l'un & l'autre aprenoient „ à leurs ſucceſſeurs de partager les biens ſacrez, „ & faiſoient une playe à l'Egliſe, qui bien loin „ de ſe fermer, s'aggrandit tous les jours.

Ce fut cette année que Charles érigea en Duché & Pairie, la Baronnie de Bourbon, & terres y acquiſes & qui s'y pourroient acquerir en faveur de Loüis de Bourbon fils du Comte de Clermont & petit fils de ſaint Loüis : A condition que ſi la Comté de la Marche que lui Charles lui avoit donnée en échange pour la Comté de Clermont, venoit à être démembrée de cette Duché, elle retourneroit à ſon premier titre. Les termes qui marquent les cauſes de cette érection ſont fort mémorables, & comme des pronoſtics de la grandeur future de cette branche. Que le Roy l'a faite en conſidération des richeſſes, des ſervices & de la généroſité des Princes de cette maiſon, qui ont toûjours été en augmentant, Qu'étant, comme ils ſont, du Sang Royal, il ſe tient honoré de leur élevation, & qu'il eſpere que ſes ſucceſſeurs ſeront honorez de leur grandeur.

Quel-

Quelques années auparavant Philippe fils de Loüis Comte d'Evreux lui ayant exposé que Philippe le Bel avoit érigé la Comté d'Evreux en Pairie, mais que les lettres s'en étoient perduës, il donna charge à son Chancelier de faire enquête de la verité. Le raport du Chancelier ne fut pas favorable à Philippe: néanmoins le Roy de sa pure grace lui accorda cette érection-là, entendant qu'il ne seroit pas obligé d'en produire jamais d'autres lettres que les siennes. 1328.

Peu de jours aprés, l'avant-veille de Noël il devint malade dans le bois de Vincennes, & aprés y avoir langui six semaines, il y mourut enfin le prémier jour de Février, âgé seulement de trente-quatre ans, ayant tenu le Sceptre pendant six ans & un mois. Il ne foula pas moins les peuples qu'avoient fait son pere & son frere Philippe; Quoique d'ailleurs il fût d'un naturel liberal & debonnaire, & qu'il aimât à prendre conseil de ceux qu'il croyoit les plus éclairez & les plus gens de bien, ayant toûjours prés de lui des Seigneurs & des Prélats d'un merite particulier & d'une prudence reconnuë.

Il épousa trois femmes. La premiere fut Blanche fille d'Othelin Comte de Bourgogne, laquelle étant tombée en faute, il se contenta de la répudier, & de couvrir sa honte du voile sacré. La seconde, fut Marie fille de l'Empereur Henry VII. qui s'étant blessée durant sa premiere grossesse, mourut avec son fruit. La troisiéme, qui étoit Jeanne fille de Loüis Comte d'Evreux son oncle, n'eut que deux filles; d'où l'une nommée Marie ne survêcut son pere que de quelques années, & l'autre qui fut posthume, & s'apella Blanche, épousa Philippe Duc d'Orleans, fils du Roy Philippe de Valois.

RE-

REGENCE.

1318. en Avril. COMME Charles le Bel n'avoit aucuns enfans mâles, & que ſa femme étoit enceinte, la tutelle du fruit à-venir fut donnée à Philippe fils aîné de Charles Comte de Valois, & le mâle le plus proche du deffunt Roy, qu'on diſoit l'avoir ainſi ordonné par ſon teſtament. Deux mois aprés la Reine accoucha d'une fille, on la nomma Blanche qui en ſon tems fut mariée, comme nous l'avons dit cy-devant.

Ainſi ſecha ſur pied & perit toute la décente de Philippe le Bel. Surquoi on pourroit dire, comme a fait un celebre auteur, que la Providence Divine ne voulut pas permettre, que ceux qui avoient ſacagé le Royaume par tant d'exactions & de violences, euſſent des deſcendans qui le poſſedaſſent, ce n'étoit que la branche des Valois ne l'a pas mieux traité qu'ils avoient fait.

LES III. FEMMES DE CHARLES LE BEL

I. BLANCHE fille puînée d'Othelin Comte de Bourgogne & de Mahaut d'Artois fut la premiere femme de Charles, que ſon pere Philippe le Bel lui avoit fait épouſer vers l'an 1310. Elle ne vêcut pas plus chaſtement que la femme de Loüis Hutin ſa belle ſœur, & elle fut auſſi accuſé-

Blanche fille d'Othelin accuſée d'adultere.

ſée d'adultere par ſon mari & convaincuë l'an 1315. On les renferma toutes deux pour punition de leur crime dans Château-gaillard en Normandie. Loüis plus vindicatif fit étrangler la ſienne avec un linceul, mais Charles ſon frere ayant donné la liberté à celle-ci aprés deux ans de rigoureuſe priſon lui laiſſa la cour & les environs du Château libres ſous bonne garde juſqu'à l'an 1322. que deſirant avoir des enfans, il trouva un expédient de diſſoudre le mariage, qui fut par bonheur une alliance ſpirituelle, Mahaut d'Artois ſa mere étant maraine de Charles, & le Pape jugeant cet empêchement d'autant plus ſuffiſant qu'ils n'avoient point encore eu d'enfans. Charles s'étant ainſi délivré de cette infamie, afin que Blanche ne parût plus, la fit voiler dans l'Abbaye de Maubuiſſon, où elle vécut en grande penitence le reſte de ſes jours.

Meurt reléguée en un Monaſtere.

II. LA même année il épouſa à Troye en Champagne Marguerite fille de Henry de Luxembourg VII. du nom, Empereur d'Allemagne & de Marguerite de Brabant, auſſi honnête & vertueuſe que belle & agreable Princeſſe: mais la troiſiéme année d'aprés ſes nôces un funeſte accident l'enleva hors de ce monde. Son chariot verſa comme elle alloit à Montargis, & ſe briſa de telle ſorte qu'il offenſa le fruit qu'elle portoit dans ſes entrailles, & par la mort de l'enfant qui étoit un fils, cauſa celle de la mere. Il y en a qui diſent qu'elle fut inhumée dans l'Egliſe des Dominicaines de Montargis; La Chronique de Flandre raporte qu'elle eſt enſevelie aux Cordeliers de Paris. Les Hiſtoires ſemblent dire que la Reine & ſon fils furent empoiſonnez, & que quelques-uns furent ſoupçonnez de ce crime, s'il eſt vrai je n'en ſçai point le ſujet.

Marguerite de Luxembourg.

Meurt à Montargis.

Jeanne d'Evreux.

III. EN troiſiémes nôces Charles quatriéme prit, mais avec diſpenſe, ſa couſine germaine Jeanne fille de ſon oncle paternel Louïs Comte d'Evreux, qu'il fit couronner en grande magnificence en la Sainte Chapelle du Palais, l'an 1326. D'elle nâquirent trois filles. 1. Une, qui mourut avant que d'être bâtiſée. 2. Marie, qui vécut environ 14. ans, & mourut l'an 1342. ſans avoir été mariée. 3. La troiſiéme poſthume fut nommée Jeanne, qui épouſa Philippe Duc d'Orleans. Ainſi cette Reine n'eut point l'honneur de donner des Rois à la France, n'ayant enfanté que des filles: elle s'efforça bien de leur faire tomber le Royaume de Navarre, mais les Etats du païs s'étant aſſemblez pour voir à qui il apartenoit, l'ajugerent à Jeanne fille de Louïs Hutin, mariée à Philippe Comte d'Evreux. Elle ſurvécut long-tems ſon mari, & ſe plaiſoit d'ordinaire en Brie, où elle déceda l'an 1370. à Brie-Comte-Robert âgée de ſoixante ans. Son cœur eſt inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris, & ſon corps à Saint Denis auprés du Roy ſon Epoux.

Ses enfans, ſa mort & ſa ſepulture.

PHI-

PHILIPPE VI.
Roy XLIX.

PAPES, encore JEAN XXII. prés de sept ans pendant ce régne.

BENEDICT. XII. fils d'un Meûnier de Saverdun au païs de Foix, élû le 20 Decemb. 1334. S. 7 ans, 4 mois.

CLEMENT VI. élû le 14 Mai 1342. S. 10 ans, 7 mois, dont 8 ans & 3 mois pendant ce régne.

Le Ciel de devant moi voulut ôter trois freres ;
Pour me faire à mon tour un Roy Bien-fortune ;
Aux plaines de Crecy j'eus les deſtins contraires,
Mais à mes deſcendans j'acquis le Dauphiné.

SECONDE PARTIE
DE LA TROISIE'ME RACE.
PREMIERE BRANCHE COLLATERALE.

PHILIPPE VI.
DIT DE VALOIS,
SURNOMME' LE BIEN FORTUNE',
ROY XLIX.

Agé de trente-ſix ans.

1328. LE point de la queſtion qui ſe mût aprés la mort du Roy Charles le Bel, entre Philippe Comte de Valois, & Edoüard Roy d'Angleterre fils d'Iſabelle ſœur du Roy défunt, pour ſçavoir auquel des deux la Regence du Royaume appartiendroit juſqu'au tems des couches de la Reine, n'a pas été bien entendu par la plûpart de ceux qui en ont parlé. On ne doutoit pas que les femmes ne fuſſent incapables de ſucceder à cette noble Couronne, ni que le mâle le plus proche ne la dût pas recueillir, car tous les deux competiteurs étoient d'accord de ces deux points. Mais il s'agiſſoit de juger lequel des deux Princes étoit le mâle le plus proche, & ſi les femmes étant excluſes de ce droit, pouvoient par repreſentation le tranſmettre à leur fils, leſquelles n'ayant point en eux le ſujet de l'excluſion, qui eſt l'im-

be-

becilité du ſexe, ſembloient n'en devoir pas être exclus. Pluſieurs Juriſconſultes en Droit Civil & en Droit Canon, ſi le ſuplément de Nangis dit vrai, étoient de cet avis, & diſoient qu'Edoüard étant neveu du défunt Roy, le touchoit de plus prés d'un degré que Philippe qui n'étoit que ſon couſin germain. Les François au contraire, ſoûtenoient que perſonne ne pouvoit donner un droit qu'il n'avoit point; Qu'ainſi la mere d'Edoüard n'en ayant jamais eu ni pû avoir, elle n'en avoit auſſi pû donner à ſon fils, autrement l'acceſſoire eût été plus principal que le principal même. 1328.

Les Pairs & hauts Barons du Royaume furent convoquez à Paris pour décider cette grande queſtion. Les brigues y agirent de part & d'autre, avec d'autant plus d'efforts que la regence étoit un préjugé certain pour la Royauté. Robert d'Artois Comte de Beaumont, dont le rang, l'éloquence & la reputation pouvoient beaucoup ſur l'Aſſemblée, s'y employa de tout ſon pouvoir pour Philippe, parce qu'il penſoit que l'avantage qu'auroit ce Prince, lui ſerviroit de préjugé contre Mahaud pour l'Artois. Enfin ſes vehementes perſuaſions, la force de la coûtume ſalique, trés-conforme à la loy de la nature, & l'averſion que les François avoient pour la domination étrangere, obligerent l'Aſſemblée de conſerver le droit des mâles & de prononcer que la regence apartenoit à Philippe.

Durant cette regence, les Etats firent faire le procez à Pierre Remi. Le plus rude ſuplice des mauvais financiers, & certes le plus utile au public, n'eſt pas de les punir, mais de leur rogner tellement les ongles, qu'ils ne puiſſent pas meriter de l'être. Pierre Remi ſieur de Montigni,

tigni, avoit ſuccedé à Marigni, & à la Guette dans l'adminiſtration des finances : leur funeſte exemple le toucha moins que la paſſion qu'il eut de s'enrichir comme ils avoient fait. Auſſi par Arrêt du Parlement, *où ſe trouverent dix-huit Chevaliers, vingt-cinq Seigneurs Princes, & le Roy même* qui n'étoit point encore ſacré, il fut condamné *à trainer & à pendre comme traître.* L'execution s'en fit le vingt-cinquiéme d'Avril. Sa confiſcation montoit à douze cens mille livres, * ſomme prodigieuſe pour ces tems-là, & preuve certaine de ſes voleries. Il fut attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait rebâtir, s'étant luy-même preparé le logement qu'il meritoit.

* C'étoit plus qu'aujourd'hui quinze millions.

Deux ans aprés un Raimond de Betigues entreprit de faire une nouvelle monnoye au grand déplaiſir du public ; mais le même eſprit qui lui avoit ſuggeré cette penſée, lui inſpira un tel deſeſpoir, qu'il ſe fit juſtice lui-même, & ſe pendit de ſes propres mains.

Les Etats de Navarre ayant eu avis que Philippe s'intituloit regent de Navarre auſſi bien que de France, lui voulurent ôter toute eſperance de s'emparer de cette couronne ; Et pour cela s'étant aſſemblez à Pampelonne, ils déclarerent & nommerent pour leur Reine legitime, Jeanne fille du Roy Hutin, & femme de Philippe Comte d'Evreux ; Et tout auſſi-tôt ils envoyerent des Ambaſſadeurs en France pour la venir demander. Le Regent n'ayant aucun droit apparent de la retenir, ni elle ni ſon Royaume, leur accorda leur demande ; mais avant que de la laiſſer aller avec ſon époux, il les obligea de lui ceder les Comtez de Brie & de Champagne, leſquels il réunit à la Couronne, & de prendre

en

en échange les Comtez de la Marche, de Mortagne & de Longueville. 1329.

Cependant la Reine veuve étant accouchée le jour de Noël, & n'ayant fait qu'une fille, ſes Etats qui avoient déferé la regence à Philippe de Valois, lui confirmerent la Royauté.

Il fut ſacré à Rheims avec la Reine ſa femme le vingt-huitiéme de Mai Dimanche de la Trinité. On le ſurnomma le BIEN-FORTUNE', parce que la mort avoit ôté ſes trois couſins du monde, pour lui déferer la couronne. Eſt-ce une bonne fortune, que de voir tomber un ſi terrible poids ſur ſa tête ? & y a-t'il plus de ſujet de ſe réjoüir que de s'attriſter, d'une charge qu'on ne peut bien faire ſans une infinité de riſques, de ſoucis & de fatigues ?

Depuis Hugues Capet, il n'y avoit point eu de regne plus enſanglanté par les guerres que le fut celui-ci. Les commencemens en furent ſignalez par le gain de la celebre bataille du Mont-Caſſel. Les grandes villes de Flandres s'étoient mutinées contre leur Comte Louïs, & le maltraitoient ſi fort, lui & toute ſa Nobleſſe, qu'il n'oſoit entrer dans aucune de ſes villes, que dans celle de Gand. Le Roy, comme ſon Seigneur & ſon proche parent, prit ſa défenſe, & dés le lendemain de ſon Sacre il réſolut de faire un voyage dans la Flandre avec une armée. Elle étoit de vingt-cinq mille hommes, diviſée en ſix eſcadres ou brigades, ſans en compter une de cinq bannieres ſeulement, deſtinée pour la garde du Roy, & commandée par Miles de Noyers qui portoit l'Oriflame. Les Flamands avoient poſté ſeize mille hommes ſur une montagne prés de Caſſel pour garder leur frontiere. Comme Philippe s'étoit campé dans un valon au deſſous

1329. d'eux, ils eurent l'audace de former une entrepriſe ſur ſa perſonne, & de l'aller attaquer dans ſon logement. Ils firent trois gros pour percer tout d'un tems juſqu'à ſa tente, à celle du Roy de Boheme, & à celle du Comte de Haynault; penſant les ſurprendre tous trois à l'improviſte. Sa perſonne y fut en trés-grand peril, mais tandis que les plus braves de ſes gens lui ſervoient de rempart & arrêtoient les ennemis, les autres s'armerent, & chargerent ſi vivement les Flamands, que les trois Princes défirent ces trois gros, & en aſſommerent un trés-grand nombre. Le combat dura juſqu'apres Soleil couché; Et le Roy aprehendant que le deſeſpoir de ceux qui reſtoient, ne cauſât quelque deſordre dans ſes troupes pendant l'obſcurité de la nuit, qui n'a point de honte, leur laiſſa le chemin libre pour s'enfuir.

Toute la Flandre déſolée par ce grand échec, ſe ſoûmit à ſa merci. Il y fit pendre, bannir, & confiſquer pluſieurs centaines d'hommes: l'année d'aprés il démantela cinq ou ſix de leurs villes, leur ôta leurs priviléges & leurs armes, & leur donna de groſſes garniſons. Mais s'il attiédit leur chaleur pour quelque tems, il ne l'éteignit pourtant pas: au contraire il leur laiſſa dans le cœur une rage, qui bien-tôt aprés éclata avec beaucoup plus de furie.

Le Dauphin Guignes l'avoit ſuivi en cette expédition, & avoit eu bonne part au gain de la journée de Mont-Caſſel, dans laquelle il avoit commandé la ſeptiéme eſcadre à douze bannieres. Comme il fut de retour en ſon païs, la guerre d'entre lui & Edoüard Comte de Savoye ſe ralluma, quelque ſoin que leurs amis commun priſſent de l'éteindre. C'étoit un fort vaillant

lant Prince, mais extrémement débordé, qui mettoit au rang de ſes conquêtes les femmes d'autrui. Un jour qu'il aſſiegoit le Château de la Perriere en la Paroiſſe de ſaint Gilin du Ras à trois lieuës de Grenoble, il y fut bleſſé d'un trait d'arbalête, dans les parties qui avoient peché, en telle ſorte qu'il en mourut quelques jours aprés. Le Ciel pour faire voir que c'étoit un coup de ſa colere, en voulut avertir Charles Prince de Boheme; car étant dans un village du Parmeſan, il vit en ſonge que ce malheureux Prince avoit été enlevé par une troupe de gens armez, dépoüillé tout nud, élevé en un lieu éminent afin d'être en vûë à tout le monde, & là mutilé des parties qui le rendoient homme. Charles raconta ce ſonge à ſon pere, qui alors faiſoit la guerre en Lombardie, & ſçachant qu'il avoit deſſein d'aller ſecourir Guignes, parce que ce Dauphin l'avoit aſſiſté en ce païs-là, il lui dit qu'il n'étoit pas beſoin qu'il pourſuivit ſon voyage, parce qu'aſſeurement Guignes avoit été tué. Ce Roy ne laiſſa pas pour cela de continuer ſa marche, mais au ſecond logement il reçût nouvelles certaines de la Mort du Dauphin. La memoire de cette viſion ſe conſerve encore dans une Egliſe Collegiale que Charles fonda au même lieu où il l'avoit euë. 1319. & 20.

Humbert II. frere de Guignes lui ſucceda, & fut le dernier Dauphin, comme nous le dirons en ſon lieu. Il ajoûta aux titres de ſes ancêtres celui de Duc de Champſaur, dont on ne trouve point l'origine, de Comte de Briançonnois & de Marquis de Ceſanes. Il obtint auſſi l'an 1336. des Lettres de l'Empereur Loüis de Baviere pour ériger ſes terres en Royaume, ſous le titre de Royaume de *Vienne*; mais il ne s'en ſervit point.

Il établit un siege Souverain à Grenoble pour
1329. rendre juſtice, auquel il donna le nom de conſeil delphinal. Louïs XI. étant Dauphin l'érigea en Parlement l'an 1453.

De ſix grandes Pairies laïes, les Rois s'en étoient approprié quatre. Philippe, comme pour en ſubſtituer d'autres en la place, en érigea pluſieurs, ſçavoir Beaumont le Roger l'an 1328. pour Robert d'Artois, & l'an 1329. la Baronnie de Bourbon, celle-ci avec titre de Duché, celle-là avec titre de Comté; Puis encore en diverſes années il érigea Alençon, Evreux, Clermont & Beauvoiſis; Toutes pour des Princes de ſon ſang, & ſur des terres, veritablement de beaucoup moindre dignité & conſideration que celles des ſix premieres Pairies, mais autant au deſſus de celles de ce dernier ſiecle, que les Princes du ſang le ſont au deſſus des ſimples Gentilshommes.

Edoüard Comte de Savoye, étoit venu en France demander ſecours au Roy ſon parent; contre le Dauphin de Viennois & le Comte de Geneve, ſes ennemis perpetuels. Etant mort à Paris, & n'ayant laiſſé qu'une fille, Jean III. Duc de Bretagne, mari de cette Princeſſe, fit inſtance pour avoir ſa ſucceſſion: mais les Etats de Savoye, auſquels preſidoit Bertrand Archevêque de Tarentaiſe, déclarerent que la loy Salique y avoit lieu; & appellerent Aymon frere du deffunt à la couronne.

Comme le Roy d'Angleterre tardoit trop à venir rendre hommage à Philippe, & que par ce délai il laiſſoit croire qu'il ne le reconnoiſſoit pas pour Roy de France, le Parlement donna Arrêt, qui ordonnoit que ſa Duché de Guyenne & autres terres ſeroient ſaiſis, s'il ne comparoiſſoit aprés les ſommations & les délais juridiques. On l'envoya donc ſommer par deux

deux Seigneurs, ſelon l'ordre de la Juſtice des Fiefs, de venir rendre hommage à ſon Sei- 1329.
gneur Souverain. La crainte qu'il eut de perdre ſes Fiefs, ſes affaires n'étant pas en état de ſoûtenir une guerre pour les défendre, lui fit promettre qu'il ſe rendroit à ſon devoir au plûtôt, moyennant quoi la ſaiſie de ſes terres fut ſurſiſe. Sur la fin de Juin il ſe rendit en grand équipage à Amiens, où le Roy l'attendoit avec les Rois de Boheme, de Navarre & de Majorque, & le regala magnifiquement durant quelques jours. Aprés que l'Anglois eut fait toute l'inſtance poſſible qu'on lui reſtituât ce qu'on avoit pris de la Guyenne ſur ſon pere, durant ſa minorité, & qu'il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir, il ſe reſolut enfin de faire hommage. Mais ce ne fut que de bouche, & en paroles generales ſeulement, ayant voulu auparavant prendre conſeil de ſes Barons pour ſçavoir quelle ſorte d'hommage il devoit. Quand il fut retourné en Angleterre, & qu'il eut pris leurs avis, il envoya au Roy Philippe des Lettres ſcellées de ſon grand Sceau, par leſquelles il déclara que cét hommage étoit lige, & qu'il le devoit pour la Duché de Guyenne, & pour les Comtez de Ponthieu & de Montreüil. Il ſembloit qu'aprés un aveu ſi ſolemnel il ne dût jamais revenir à ſes prétentions ſur la couronne de France.

Les troubles qui étoient ſurvenus en Angleterre l'avoient empêché de ſatisfaire plûtôt à ce devoir. Sa mere & ſon galant Roger de Mortemer lui avoient fait croire que ſon oncle Edmond Comte de Kent, avoit conſpiré de lui ôter la vie. En effet, ce Comte pourſuivoit la délivrance du Roy Edoüard II. ſon frere qu'il ne croyoit pas être

1329. mort. Sur ce rapport le jeune Edoüard le fit arrêter & condamner à mort un peu trop legerement ; mais depuis Roger & la Reine ſa maîtreſſe furent traitez de même. Car le jeune Roy, ayant été informé qu'eux avec Simon de Betfort avoient fait mourir ſon pere, ce qu'il avoit ignoré juſqu'alors, d'ailleurs étant las du ſcandale qu'ils donnoient, & outre cela avide d'avoir les grands treſors qu'ils poſſedoient, fit couper la tête à Roger & à Betfort, ſous pretexte de pluſieurs autres crimes, & reſſerra ſa mere dans un Château avec mille livres ſeulement de penſion. Elle n'en joüit pas long-tems, car on lui avança ſes jours ; très-juſtement ſi c'eût été par l'ordre d'un autre que de ſon fils.

Le diſcorde d'entre le Pape Jean XXII. & l'Empereur Loüis de Baviere, paſſa à une telle extremité, que Loüis étant en Italie, ſe mêla à l'exemple de l'Empereur Othon, de dégrader Jean de la Papauté, & ſubſtitua en ſa place Michel de Corbiere frere Mineur ſous le nom de Nicolas V. Michel de Ceſenne General de cet Ordre & pluſieurs de ſes Moines, s'apuyerent fortement par leurs ſermons & par leurs écrits.

Ces Moines, & les autres Imperiaux ayant ſemé dans toute la Chrêtienté pluſieurs réproches & ſanglantes invectives contre le Pape Jean XXII. il fut tenu une aſſemblée du Clergé de Paris, où l'Evêque revêtu de ſes habits Pontificaux, & aſſiſté de pluſieurs autres Prelats de ſon Clergé, remontra au peuple dans les Parvis de Nôtre-Dame, les attentats & les erreurs de Corbiere, & le dénonça excommunié, lui, l'Empereur Loüis, Michel de Ceſenne, avec leurs adherans.

Deux choſes ruïnerent ce parti, la mauvaiſe conduite de l'Empereur qui fut contraint de ſortir

de l'Italie, & la deſunion qui ſe mit parmi les Fre- 1329.
res Mineurs, dont pluſieurs s'étant ſéparez de leur général, l'affoiblirent ſi fort qu'à la fin il fut deſavoüé de tout l'Ordre. Tellement que Cerbiere aprés diverſes avantures, s'étant laiſſé prendre & amener à Avignon l'an 1330. *demanda pardon à Jean* XXII. *la corde au col: mais il n'en fut pas quitte pour cela; on le mit en priſon, où il mourut quelque mois aprés.*

Il ne faut pas confondre cette même aſſemblée du Clergé à Paris, avec une autre du Clergé & des Seigneurs qui ſe tint dans la même ville & la même année 1329. par l'autorité du Roy, au ſujet des plaintes que faiſoient les Baillifs & Juges Royaux contre les Officiaux des Evêques, qui entreprenoient, diſoient-ils, ſur la Juriſdiction des Juges ſéculiers. Il s'y trouva cinq Archevêques & quatorze Evêques, repreſentant toute l'Egliſe Gallicane. L'affaire fut diſcutée en un Conſeil tenu à Vincennes, depuis encore dans une aſſemblée du Parlement à Paris en preſence du Roi. Pierre de Cugnieres Chevalier, Conſeiller du Roy & ſon Avocat Général au Parlement, portoit la parole pour les Juges Royaux; Et il ne tendoit pas ſeulement à rogner la Juriſdiction des Officiaux, mais à énerver le ſacré domaine de l'Egliſe. Comme il étoit fort habile pour ce tems-là, & qu'il avoit long-tems étudié cette cauſe, il parla fortement & au gré de toute la Nobleſſe, & penſa emporter l'eſprit du Roy. Mais Bertrand Evêque d'Autun qui depuis fut Cardinal, & Pierre Roger élû Archevêque de Sens, & à quelque tems de là fait Pape, s'étant chargez de la défenſe de leur Corps, lui répondirent fort éloquemment, & avec des raiſons invincibles. Le Cler-

1330. Clergé fut en grand peril de ſe voir arracher tout à fait ſa juſtice, & même ſes plus beaux domaines. Toutefois le Roy ayant balancé quelques jours entre les avis des flâteurs qui ſe vouloient remplir du patrimoine du Crucifix, & le zéle héréditaire à toute la Maiſon de France pour les choſes ſacrées, donna enfin un Arreſt le vingt-huitiéme de Décembre qui maintint l'Egliſe en ſa poſſeſſion, proteſtant qu'il avoit plus à cœur d'en augmenter les droits que de les diminuer. Ce fut pour cela qu'ils lui donnerent le ſurnom de *bon Catholique*. Néanmoins depuis un tel choc, l'autorité de ce ſacré Corps a été tellement affoiblie, principalement par les apels comme d'abus, qu'il croit avoir aujourd'hui plus de ſujet de plainte contre les Juges ſéculiers, qu'ils n'en avoient en ce tems-là contre lui.

La France étant alors dans une profonde paix, le Roy Philippe, ſuivant les traces de ſes prédeceſſeurs, avoit conçû le deſir d'entreprendre une expédition à la Terre-Sainte. Pour cet effet, au retour d'un pelerinage qu'il fît à Marſeille en petite compagnie, pour s'aquiter d'un vœu qu'il avoit fait à ſaint Loüis Evêque de Toulouſe, il viſita le Pape en Avignon, & confera en particulier avec lui de ſon deſſein.

Sur la fin de l'année, il convoqua les Etats de ſon Royaume, & leur fît entendre la paſſion qu'il avoit pour la guerre ſainte. De leur avis, il envoya demander au Pape la permiſſion de lever des décimes ſur le Clergé de toute la Chrêtienté, & encore pluſieurs autres choſes, mais le ſaint Pere les trouva ſi extraordinaires qu'il ne pût pas lui donner de réponſe favorable.

Les

Les Anglois ne pouvoient digerer qu'Edoüard 1331
eût renoncé si facilement à la couronne de France ; ils ne cessoient de l'aiguillonner à y revenir, & l'occasion leur sembloit favorable, d'autant que l'Ecosse, dont la France avoit accoûtumé de faire un contrepoids à l'Angleterre, étoit extrêmement broüillée. Car Edoüard fils de Jean de Bailleul, qui avoit longtems mené une vie privée dans sa maison de Normandie, s'étoit avec peu de forces rétabli dans ce Royaume, & avec l'assistance d'Edoüard en avoit chassé le Roy David qui s'étoit retiré à la Cour de France avec sa femme & ses enfans.

Robert d'Artois nonobstant l'Arrest du Parlement qui avoit ajugé la Comté d'Artois à Mahaud, ne s'étoit point défait de ses prétentions sur cette terre, & continuoit de la revendiquer par les armes. Mahaud étant venuë à Paris en faire ses plaintes au Roy, fut attaquée d'une maladie dont elle mourut au mois de Novembre. Ainsi la Comte échût à Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, & suivant le traité de mariage, fut donnée à Blanche sa fille, femme d'Eude Duc de Bourgogne. Alors Robert renouvella le procez, & produisit certaines Lettres du grand Sceau, qui lui attribuoient la proprieté de cette terre, disant qu'on les lui avoit dérobées, & qu'il les avoit trouvées comme par miracle. Il croyoit que le Roy étant son beau-frere, & lui ayant tant d'obligations qu'il lui en avoit, n'en aprofondiroit pas la verité. Mais lorsque les services sont si grands que les Souverains ne les peuvent récompenser, ils tiennent lieu d'offense en leur endroit, principalement quand on les en veut faire souvenir. Il est probable avec cela, que dans cette rencontre, Robert lâcha quelques paroles de reproche, ou de menaces qui

1331. qui vinrent aux oreilles du Roy : Tellement qu'étant irrité contre lui, il fit examiner ces Lettres, ſi exactement, qu'elles ſe trouverent fauſſes ; Et une Demoiſelle de Bethune qui les avoit fabriquées, en fut brûlée toute vive, lui ayant été mis ſus qu'elle étoit ſorciere ; comme ſi on ne pouvoit pas avoir aſſez d'adreſſe pour contrefaire des lettres ſans l'aide du Diable. Ainſi par un Arrêt ſolemnel Robert fut debouté de ſa demande, & la Comté adjugée à Blanche & à Eude Duc de Bourgogne ſon mary.

Robert outré de la perte de ſon procez & de ſon honneur, s'emporta à des reproches contre le Roy d'autant plus injurieux qu'elles étoient véritables, & irrita tellement ſa colere qu'il le pouſſa à toute rigueur. On ſe ſaiſit de ſon Confeſſeur & on l'obligea de porter témoignage contre lui, moitié par force, moitié par promeſſes, & auſſi par la conſultation de quelques Docteurs faux caſuiſtes qui l'aſſurerent qu'il pouvoit revéler ce qu'il avoit apris en confeſſion. On arrêta auſſi ſa femme, quoi que propre ſœur du Roy ; & aprés les ajournemens & les délais juridiques, faute de comparoître, on le bannit lui-méme à ſon de trompes & de naquaires par les carrefours de Paris, & on déclara ſes biens confiſquez.

Il connut alors qu'il n'y avoit plus de quartier pour lui, & voulut chercher un aſyle auprés du Comte de Haynault : mais le courroux du Roy ne le ſouffrit pas ſi prés, il ſuſcita le Duc de Brabant à faire la guerre au Hennuyer. Robert pour ne pas cauſer la ruine de ſon ami, ſortit de ce païs-là, & réſolu à toutes les extrémitez où le deſeſpoir jette un grand courage, ſe rangea auprés

du

du Roy d'Angleterre, & à force de souffler alluma un feu qui devora toute la France.

Cependant l'Anglois se fortifioit d'alliez, d'argent, & de munitions pour quelque grande entrepriſe. Il avoit en ſon party le Comte de Haynault, l'Empereur Loüis ſon beau-frere, pluſieurs Princes Allemands, avec les villes de Flandre; Et pour s'acquerir plus de pouvoir du côté des Païs-bas & ſur les Princes voiſins du Rhin, il avoit acheté bien cher la qualité de Vicaire de l'Empire. Le Roy de ſon côté étoit aſſuré du Comte de Flandres, du Duc de Lorraine, du Comte de Bar, des Rois de Caſtille, d'Ecoſſe & de Boheme: mais particulierement de ce dernier qu'il tenoit attaché par pluſieurs liens. Car outre que ce Roy avoit épouſé une de ſes ſœurs, & que Charles ſon fils né de ce mariage, avoit été nourri à la Cour de France, il maria encore Bonne, fille de ce même Roi, à Jean Duc de Normandie. Les nôces s'en firent à Melun. 1332. EMPP. ANDRONIC LE JEUNE, R. 8 ans, & demi, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Les deſſeins de l'Anglois n'étant pas encore formez, ne donnoient aucune aprehenſion à Philippe; de ſorte qu'il ſe croiſa pour la Terre ſainte, & avec lui trois autres Rois, Charles de Boheme, Philippe de Navarre, & Pierre d'Arragon, outre un grand nombre de Ducs, de Comtes & de Chevaliers. Le Clergé en avoit peu de joye, tant on le fouloit d'exactions extraordinaires, comme ſi on eût voulu ruiner les Egliſes de France pour aller rétablir celles de la Paleſtine.

Dans le deſſein de cette guerre, Philippe tâcha de mettre la paix entre tous les Princes voiſins, il accorda le Duc de Brabant avec le Comte de Flandres, & le Comte de Savoye avec le Dauphin de Viennois. La diſpute des premiers étoit pour la ville de Malines. Elle apartenoit moitié à l'Evêque

vêque de Liege & moitié au Comte de Gueldres : l'Evêque avoit vendu ſa part au Comte de Flandres, le Duc de Brabant la reclamoit s'en diſant Seigneur de fief. Il fut dit qu'elle demeureroit au Flamand, ſi le Duc n'aimoit mieux lui rembourſer 85000. écus. Avec cela fut arrêté le mariage de trois filles qu'avoit le Brahançon, avec Loüis fils aîné du Flamand, Guillaume Comte de Hollande, & Renaud Comte de Gueldres. Le Roy Philippe termina auſſi par un accommodement, la guerre que le Comte de Foix faiſoit au Roy de Caſtille pour revendiquer quelques droits prétendus par le Roy de Navarre.

Jean XXII. avoit prêché publiquement en Avignon ; * *Que la viſion des ames bien-heureuſes, & la peine des damnées étoient imparfaites juſqu'au jour du Jugement final*, & il s'efforçoit de faire paſſer cette opinion pour la doctrine de l'Egliſe, à cauſe que quelques particuliers l'avoient tenuë. La Faculté de Theologie de Paris s'y oppoſoit courageuſement : il eſſaya de la gagner par le moyen des deux Nonces qu'il lui envoya ; l'un étoit le Général des Cordeliers, l'autre un fameux Docteur Jacobin. L'Univerſité refuſa de prêter l'oreille à leurs perſuaſions, les Ecoliers & les Maîtres les voulurent chaſſer ; mais le Roy, avant que de les condamner, deſira les entendre en preſence des Docteurs & des Evêques. Pour cela il fit deux aſſemblées, l'une de Docteurs dans Paris, & l'autre de Prélats au bois de Vincennes. Dans toutes les deux le Nonce Cordelier ayant été convaincu, il fut fait un Decret ſcellé de leurs Sceaux qu'il envoya au ſaint Pere, l'exhortant de croire ceux qui entendoient mieux la Theologie que ne faiſoient les Canoniſtes de la Cour

* Cette opinion avoit été aſſez commune dans les ſiecles precedents.

Cour de Rome, & le menaçant comme fils aîné de l'Egliſe, d'y donner ordre, s'il ne ſe retractoit. Auſſi le Pape voyant ſon opinion mal reçûë, dit qu'il ne l'avoit propoſée que par maniere de diſpute.

Il mourut l'année ſuivante, laiſſant un treſor immenſe, amaſſé par les exactions qu'il avoit faites ſur le Clergé de France. Pierre Fournier Cardinal, natif de trés-bas lieu, mais fort éminent par ſa moderation & par ſa frugalité, lui ſucceda au Pontificat, & ſe nomma Benedict ou Benoît XII. 1334.

Artur II. Duc de Bretagne avoit épouſé deux femmes; la premiere fut Marie, fille & heritiere de Guy Vicomte de Limoges; la ſeconde Yoland fille de Robert IV. Comte de Dreux & d'une Beatrix, fille & heritiere d'Amaury V. Comte de Montfort. De Marie vinrent trois fils, Jean II. qui fut Duc aprés ſon pere, Guy qui eut en partage la Comté de Pontievre, & duquel ſortit une fille nommée Jeanne, & Pierre qui mourut ſans enfans. D'Yoland vint un fils nommé Jean qui eut la Comté de Montfort comme ſon biſayeul maternel. 1335. & ſuiv.

Le Duc Jean II. n'ayant point d'enfans, & ſon frere Guy étant mort l'an 1330. ſans avoir laiſſé qu'une fille, qui ſe nommoit Jeanne, il étoit aiſé de prevoir qu'il naîtroit de grands troubles pour la ſucceſſion de la Duché, entre cette fille & Jean de Montfort: car ce dernier prétendoit qu'il étoit plus proche qu'elle d'un degré, & que d'ailleurs étant mâle il la devoit exclure. Or comme le Duc Jean avoit une affection particuliere pour la maiſon de France, dont il étoit iſſu de mâle en mâle, il avoit eu penſée pour éviter la deſolation de la Bretagne, d'échanger cette Duché avec le

le Roy pour celle d'Orleans, ou de la laiſſer en ſequeſtre entre ſes mains pour la rendre à celui des deux contendants qu'il lui plairoit. Les Seigneurs du païs n'ayant pû ſouffrir ni l'un ni l'autre, il s'aviſa de marier ſa niéce à Charles de Châtillon frere de Loüis Comte de Blois, & neveu par ſa mere du Roy Philippe de Valois, à la charge qu'il prendroit le nom, le cry & les armes de Bretagne. Ce mariage fut accompli l'an 1339. Enſuite le Duc le retint auprés de lui, & le traita comme ſon ſucceſſeur préſomptif: Jean de Montfort diſſimulant les prétentions qu'il avoit au contraire.

1336. Le dix-neuviéme Juillet de l'an 1336. la Reine Jeanne de Bourgogne accoucha de ſon ſecond fils, qui fut Philippe depuis Duc d'Orleans, dans le Château du bois de Vincennes. A cette heure-là il s'éleva dans l'air un orage épouventable de vents, d'éclairs, & de tonnerres, qui ébranla le Château, briſa le lit de cette Princeſſe, déchira ſes rideaux, déracina une prodigieuſe quantité d'arbres, & tua pluſieurs hommes à la campagne.

Si ce prodige ſignifioit quelque choſe, ce n'étoit pas à l'égard de l'enfant qui naiſſoit: ſa vie ne fit point aſſez de bruit dans le monde pour mériter de ſemblables préſages; mais il ſembloit pronoſtiquer cette furieuſe tempête qui ſe formoit en Angleterre, contre la France, & qui y cauſa de ſi horribles degâts, qu'il a falu plus d'un ſiecle pour les réparer. Edoüard parvenu en pleine majorité, ſentant ſon grand courage & les faveurs de la fortune qui venoit de lui donner la victoire ſur les Ecoſſois, ſe laiſſa facilement emporter aux continuelles inſtigations de Robert d'Artois, qui l'animoit à revendiquer par armes le Royaume de France. Il trouva à propos, avant que d'entrer en

en guerre de commencer par les plaintes, & accusa Philippe devant le Pape, de lui avoir ravi cette Couronne durant sa minorité. 1336.

Le Pape ne lui fit point d'autre réponse, que de l'exhorter à ne point troubler un Prince qui s'étoit croisé pour la Terre-sainte ; Et bien loin de le flâter dans ses prétentions, il le menaça de l'excommunier s'il reconnoissoit Loüis de Baviere pour Empereur, & s'il ne se départoit de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Le jeune Roy impatient de plus longs delais, envoya défier le Roy Philippe. Tous ses alliez, chacun en leur particulier, à la réserve du Duc de Brabant, accompagnerent son cartel des leurs ; Et l'Evêque de Limoges en fut le porteur.

Quelque tems auparavant, le Roy étant averti que cet orage grondoit, étoit allé en Avignon avec Jean Duc de Normandie son fils aîné, visiter le saint Pere Benedict XII. tant pour se justifier envers lui des accusations de l'Anglois, que pour tailler des affaires à l'Empereur Loüis de Baviere, en rendant son accommodement plus difficile avec sa Sainteté.

Le défi signifié, Gautier de Mauny ouvrit la guerre du côté des Païs-bas, par la surprise de la ville de Mortagne, non pas du Château, puis de celui de Thin-l'Evêque ; qu'il garda pour brider Cambray qui vouloit se déclarer pour les François. Les Lieutenants du Roy Anglois commencerent aussi la guerre en Saintonge par la prise du Château de Palencour, dont le Gouverneur pour s'être mal défendu, eut la tête trenchée à Paris.

Ainsi l'expedition de la Terre-sainte fut rompuë, le Roy retira les forces qu'il avoit pour cela à Marseille, & retint à son service les Genois, les meilleurs hommes de mer qui fussent alors. Avec leur

aussi

assistance & avec celle des Castillans, il jetta u
armée navale sur les côtes d'Angleterre, où elle f
de fort grands maux. Elle étoit pour le moins d
soixante mille hommes soudoyez. Et il y avo
alors deux Amiraux avec égal pouvoir, mais pa
commission seulement, l'un étoit Nicolas Ba
chet aussi grand Tresorier de France, & l'aut
Huë Kieret.

1336. & 37. En même tems son armée de terre commandé par Raoul Comte d'Eu & de Guignes son Conné table, entra en Guyenne & y conquit les terres d Vicomte de Tartas. Le Comte de Foix qui l succeda en cét emploi, emporta aussi plusieurs au tres petites places. Ainsi commença cette guer si funeste à la France, & que l'on prévit bien devo être très-longue & fort sanglante, le Ciel mê l'ayant déclaré par un grand nombre de prodige Car il y eut deux ou trois ans durant de fréquen éclipses de Soleil & de Lune, d'horribles meteo res, des tempêtes effroyables, des tonnerres co tinuels durant l'Hyver. Et aprés tout cela il pa rut une Comete l'an 1336. vers la Fête de la sai Jean dans le signe des Jumeaux, causée, disoie les Astrologues, par une grande éclipse de Soleil qui s'étoit faite l'année précédente pendant l'opo sition de Mars & de Saturne.

Il étoit trés-important à Edoüard d'avoir l Flandre dans son parti : le Comte tenoit le parti d Roy comme étant son vassal, son allié & son am mais les villes étoient fort mal contentes de l France. Elles balancerent quelque tems entre l crainte de ses armes, & celle de l'indigence qu l'Anglois causoit exprés à leurs ouvriers qui vi voient de draperie, ayant défendu le transport de laines d'Angleterre en leur païs mais ; lors qu'un armée Angloise eut défait la leur dans l'Isle d

Ca

Cadſant, Jacques Artevelle Bourgeois de Gand, qu'Edoüard s'étoit acquis à force de preſens, fit entrer ſes Ambaſſadeurs dans cette ville-là, & la porta à traiter alliance avec ce Roy.

Cet Artevelle étoit un ſimple Marchand, qui avoit été à la Cour de France, & enſuite avoit épouſé la veuve d'un Braſſeur de biere; mais au reſte fort adroit, entreprenant & politique, qui s'étoit acquis une domination preſque abſoluë dans la Flandre, & tenoit des agens par toutes les villes du païs. De ſorte que le Comte ne pût arrêter ce torrent, & fut contraint de le quitter. 1338.

Durant cela Edoüard, qui aprés la déclaration de la guerre étoit retourné en ſon Iſle, vint aborder au port de l'Ecluſe avec une armée de quatre cens voiles. De là il alla par terre à Cologne conferer avec l'Empereur, qui lui confirma le titre de Vicaire de l'Empire, & lui promit d'attaquer la France avec les forces de l'Allemagne, moyennant de grandes ſommes de deniers qu'il demandoit.

Il n'étoit pas poſſible que la France ſoûtint un ſi peſant choc ſans faire de trés-grandes dépenſes; Auſſi les François, tant par la haine qu'ils avoient pour les Anglois que par l'amour de leur patrie, ſe porterent d'abord ſans beaucoup de peine à contribuer liberalement pour l'entretien de la guerre: Mais comme ils virent que plus ils faiſoient d'effort plus on les chargeoit, qu'on impoſoit ſur le peuple plus qu'il ne pouvoit porter, & qu'on violoit les privileges de l'Egliſe & de la Nobleſſe, ils eurent recours au même remede qu'ils avoient pratiqué ſous la fin de Philippe le Bel. La Normandie balançant à embraſſer ce moyen fort perilleux, y fut encouragé par Pierre Roger ſon Archevêque, depuis Pape; Il aſſembla & unit les Prelats & les Barons

1339. rons ; Et elle fut ſi reconnoiſſante de ce qu'il lui avoit aidé à conſerver ſa liberté, qu'elle lui aſſigna une penſion viagere de deux mille livres. Du reſte il fut ordonné par les Etats, comme ils l'avoient déja ordonné du tems de Hutin, qu'il ne ſe feroit à l'avenir aucune impoſition que de leur conſentement & pour le bien trés-évident de l'état ou pour une trés-urgente néceſſité.

Au retour de Cologne, Edoüard campa quelques jours devant Cambray ville Imperiale : mais l'Evéque y avoit laiſſé entrer le Prince Jean fils du Roy Philippe. Comme il vit donc qu'il n'y gagnoit rien, il paſſa l'Eſcaut pour venir combattre le Roy. Les deux armées ſe trouverent en preſence prés du village de Viron-foſſe en Cambreſis & y furent quelques jours. Le Roy étoit beaucoup plus fort en aparence : il s'abſtint néanmoins de donner bataille, ſur les avis réïterez que lui envoya Robert Roy de Naples, grand ami de la France par inclination & par interêt, étant du ſang Royal, & iſſu de Charles frere de Saint Loüis. Ce Prince trés-ſage déteſtoit la guerre entre Princes Chrétiens ; Et d'ailleurs, comme il avoit fort étudié la ſcience des aſtres, non pas ſeulement pour connoître leur cours, mais bien plus pour en tirer les connoiſſances de l'avenir, il croyoit avoir lû dans ce grand Livre du Ciel un deſaſtre extrême pour la France, ſi le Roy Philippe hazardoit une bataille contre les Anglois. Ainſi il lui mandoit qu'en quelque endroit qu'il la leur donnât il la perdroit, & mettroit ſon Royaume en un extrême danger. Philippe le crut pour cette fois, & le reſte de l'année ſe paſſa en courſes de part & d'autre.

Pour les Flamands, comme les trois villes de l'Iſle, Doüay & Orchies leur tenoient fort au cœur,

ils

ils offrirent leur ſervice au Roy s'il vou'oit les 1339.
leur rendre. S'il eut été aſſuré de leur fidelité il eût peut-être accepté cette condition. Un ſcrupule les empéchoit de ſe déc'arer contre lui, c'eſt qu'ils avoient fait ſerment au Roy de France. Artevelle pour lever cette difficulté, obligea Edoüard de prendre ce tiere; Si tôt qu'il l'eut pris, ils lui rendirent hommage & lui prêterent ſerment de fidelité. On dit que ce fut alors ſeulement qu'il commença à s'apeller Roy de France dans tous les actes publics, & de mettre des fleurs de lys dans ſon écu & dans ſes ſceaux. Toutefois je trouve que dés l'an précédent il avoit défendu par une Déclaration, de plus nommer Philippe, Roy de France, mais ſeulement Comte de Valois.

Etant peu aprés repaſſé en Angleterre pour recouvrer de l'argent; il n'y eut toute cette année que des ſaccagemens & des combats peu déciſifs, mais trés-cruels. Cependant le Roy employa tant d'adreſſes & tant d'argent qu'il détacha le prétendu Empereur d'avec l'Anglois; En ſorte qu'il lui abrogea le titre de Vicaire de l'Empire, qu'il lui avoit vendu bien cherement.

Mais de quelque adreſſe qu'on pût uſer envers les Flamands, ils ne ſe laiſſerent point ramener: & leur Comte n'oſant rentrer dans ſon paye, ni ſe fier à Artevelle, ſe tenoit à l'Iſle clos & couvert. Le Pape à la requête du Roy avoit mis leurs villes en interdit, & tous les Prêtres y obéïſſoient trés-exactement; ce coup de foudre leur cauſa d abord une extrême conſternation: mais l'Anglois leur envoya des Eccléſiaſtiques moins ſcrupuleux, qui ouvrirent les Egliſes & celebrerent hardiment.

Philippe avoit donné le titre de Duc de Nor-

1340. mandie à Jean ſon fils aîné, & nous l'a
ainſi. Ce Duc, aprés avoir fait d'étran
ges en Hainault, mit le ſiege devant le
de Thim-l'Evêque ſur la Sambre, parce
commodoit fort la ville de Cambray.
Françoiſe & celle des Flamands, Hennuy
bançons & Gueldrois, tous joints enſembl
verent-là en preſence : mais quelques jo
cette derniere ſe retira ſans combattre. L
gez l'ayant vûë décamper mirent le feu à
& ſe ſauverent.

Si-tôt que l'Anglois ſe fut fortifié d'a
de monde, il vint deſcendre une ſeconde fo
cluſe ; & paſſa ſur le ventre de l'armée Na
François qui s'étoit poſtée ſur cette côte
en empêcher l'abord. Ce fut la bataille
ſanglante qu'on eût vûë ſur la mer dep
de deux cens ans. Il y perit quatre m
g'ois & plus de vingt mille François. L
de qui étoit entre les deux Amiraux de
niers fut la principale cauſe de leur défa
Anglois en ayant pris un, c'étoit Bauc
pendirent, par repreſaille des ravages
& par delà le droit des gens, qu'il avoit
Angleterre.

Cét avantage ayant un peu abattu le co
Roy Philippe, il ſe retira & diſtribua ſes
dans les places. L'Anglois l'envoya défier
bat de ſeul à ſeul, ou de cent contre cent
leurs deux armées en bataille rangée.
répondit qu'un Seigneur ne reçoit poin
de ſon vaſſal.

Quelques jours aprés il aſſiegea Tou
place fut réduite à de grandes détreſſes :
le ſe défendit d'autant plus bravement
Roy n'en étoit pas loin avec une puiſſant

& un grand nombre de Princes & Seigneurs, tant étrangers que François.

Cependant les Flamands furent taillez en pieces devant ſaint Omer, qu'ils avoient aſſiegé, Eudes Duc de Bourgogne avec une partie des troupes du Roy les défit à plate coûture. Robert d'Artois qui les conduiſoit, non-ſeulement y penſa perdre la vie, mais encore s'étant retiré à Caſſel fut pourſuivi par cette mutine populace, qui l'accuſoit de les avoir trahis. Il ſe vit contraint tout bleſſé qu'il étoit, de ſe ſauver vers le Roy d'Angleterre.

Les garniſons Françoiſes s'étoient raſſemblées en corps d'armée pour ſecourir Tournay. Philippe ayant fait pluſieurs tentatives pour cela, avoit perdu l'eſperance d'y pouvoir réüſſir, quand tout d'un coup Edoüard condeſcendit à une tréve, ſoit par l'entremiſe de Jeanne Comteſſe veuve de Hainault, ſa ſœur, mere de la Reine d'Angleterre, qui étoit pour lors retirée au Convent de Fontenelles, ſoit, comme dit Villani, pour la deſertion du Duc de Brabant; lequel étant gagné par l'argent du Roy, & d'ailleurs ne voulant pas que cette ville tombât au pouvoir des Anglois, ſe retira du ſiege avec ſes troupes. La Tréve devoit durer depuis le 20 Septembre juſqu'au 25 de Juin enſuivant; Elle fut encore prolongée de deux ans dans une Aſſemblée qui peu aprés ſe tint à Arras à l'inſtance des Legats du Pape.

Jean II. Duc de Bretagne étant mort cette année 1341. au retour du voyage de Flandre où il avoit accompagné le Roy, la guerre qu'il avoit tant aprehendée s'alluma dans ſon païs, & le tint en combuſtion 22 ans durant. Car Jean Comte de Montfort s'étant ſaiſi de Limo- EMPP. JEAN PALEO. LOGUE fils d'ANDRONIC.

1341. ges & ſe ſervant liberalement des treſors q
mineur, trouva dans le Château, s'aſſûra des meille
& encore hommes de guerre, & des villes de Nant
LOUIS DE BA- de Breſt, de Rennes, de Hennebond & d'Av
VIERE. Puis prévoyant bien que ſa Partie auroit
cours au Roy de France ſon oncle, il pa
en Argleterre, où il contracta une ſecrete
liance avec Edoüard, & même lui rendit ho
mage.

Durant ces progrez Charles de Blois ſe pou
vût pardevant le Roy comme ſouverain S
gneur de la Duché. C'étoit en effet un fief de
Couronne de France depuis que les Ducs Pie
Mauclerc & Jean le Roux ſon fils, avoient
connu la tenir des Rois, & de plus elle étoit P
rie; Philippe le Bel l'ayant décorée de ce ti
l'an 1277. en récompenſe de ce que Jean II.
avoit mené 10000. hommes au ſiege de Courtr
Il eſt vrai que les Bretons ne tenoient pas gra
compte de ce titre D'ailleurs l'un & l'autre c
contendans avoient preſenté Requête au Roy po
être reçûs à l'hommage; lequel ſans doute
euſſent fait tel qu'on l'eût deſiré. Voilà pourqu
le Roy remit cette affaire au jugement des Pair
qui firent ajourner les deux parties pour dédu
leurs droits.

Jean de Montfort comparut: mais ayant rec
nu par les premieres paroles du Roy, que non ſe
lement ſa cauſe, mais auſſi ſa perſonne cour
riſque, il ſe ſauva de nuit, & s'enfuit en Bretag
lui quatriéme, déguiſé en Marchand, ayant la
ſé tous ſes Officiers à Paris, qui faiſoient bon
mine, comme ſi leur maître ne s'en fût pas a
lé, mais qu'il eût gardé le lit pour quelque i
diſpoſition.

Afin de mieux couvrir ſon évaſion, il avoit e
co

core laiſſé une procuration ſpeciale à un de ſes 1342.
gens pour agir en cette cauſe auprés du Roy & des Pairs, & donner des faits & moyens pour ſoûtenir ſon droit. En effet, il en fut donné quelques-uns de ſa part. Son adverſaire en fournit tout de même, l'un & l'autre neanmoins ſans ſe faire partie; mais ſeulement articulant leurs raiſons & leurs défenſes pour inſtruire les Juges.

Sur ces procédures imparfaites, les Pairs reçûrent Charles de Blois à l'hommage, & deboutérent Montfort de ſa Requête. Auſſi tôt Charles & ſes amis ſe mirent en état d'exécuter l'Arrêt; le Duc de Normandie entra en Bretagne avec une armée, & ayant forcé Chantoceaux; aſſiegea Nantes où Montfort s'étoit enfermé. Les Nantois firent d'abord une grande ſortie, mais deux cens de leurs Bourgeois y étant demeurez priſonniers, les autres conſternez du malheur paſſerent d'une grande hardieſſe dans une extrême épouvente, comme c'eſt l'ordinaire du peuple, ſi bien qu'ils obligerent Montfort de ſe rendre au Duc Charles. Il l'envoya à Paris, où le Roy le fit enfermer dans la groſſe tour du Louvre.

Ainſi il ſembloit que l'affaire fût terminée; mais ſa femme Marguerite, fille de Robert Comte de Flandre, courageuſe & habile Princeſſe, qui joüoit de tête dans le Conſeil, & de l'épée dans les occaſions, auſſi bien qu'eut pû faire le plus grand Politique & le plus brave Cavalier de ſon tems, ſoûtint ce parti ruiné, & le releva par ſa vertu heroïque. Elle ſe retira à Breſt, fortifia ſes places, mit ſon fils, âgé ſeulement de quatre ans, en ſûreté, l'ayant envoyé en Angleterre; Et preſſa ſi fort le ſecours qu'Edoüard avoit promis à ſon mari, qu'il ſe mit ſur mer.

1342. Il arriva un peu tard véritablement pour conſerver Rennes ; mais aſſez tôt pour ſauver Hennebond où elle s'étoit retirée. Il ſe trouvoit neanmoins trop foible pour la maintenir, car ſes ennemis étoient maîtres de la campagne & reprenoient les places : mais Charles de Blois je ne ſçai par quel motif, peut-être faute d'argent pour entretenir ſes troupes, lui donna du répit par une tréve d'un an ; durant laquelle cette Princeſſe paſſa en Angleterre pour y repreſenter l'état de ſes affaires.

Au mois d'Avril de cette année 1342. *arriva la mort de Benedict XII. Ce bon Pape plus affecté au ſalut de l'exaltation du ſaint Siege, qu'à celle de ſa famille, laiſſa un grand treſor à l'Egliſe, & rien du tout à ſes parens que des inſtructions pour leur ſalut. Pierre Roger fils de Guillaume Seigneur de Roſieres en Limoſin, & Archevêque de Roüen, lui ſuccéda ſous le nom de Clement VI. Celui-là en uſa tout au contraire, il ne fit aucun ſcrupule de s'en ſervir pour enrichir les ſiens, & rétablir le Nepotiſme trés-préjudiciable à l'Egliſe. Le Duc de Normandie donna à Guillaume ſon frere qui fut pere du Pape Gregoire XI. la Comté de Beaufort en Valée.*

La Comteſſe Marguerite agit ſi fortement à la Cour d'Angleterre, qu'elle en ramena un puiſſant ſecours, commandé par Robert d'Artois. L'armée navale de France, compoſée de Genois & d'Eſpagnols, que commandoit Loüis d'Eſpagne frere de cet Alfonſe, qui depuis fut Connétable, les attaqua vivement prés de l'Iſle de Grenezey. Elle les eût bien empêchez de faire deſcente, ſi un furieux vent ne l'eût obligée ſur le ſoir de ſe mettre au large, à cauſe que ſes grands vaiſſeaux craignoient la terre. Ceux de

An-

is étant plus petits, prirent port auprés de 1342.
:s. Robert d'Artois étant deſcendu à terre
:a cette ville, & l'emporta par un aſſaut qu'il
ionner de nuit, enſuite d'un autre fort chaud
y avoit donné de jour.

ais aprés cela, comme les Capitaines du 1343.
i contraire ſçûrent qu'il avoit envoyé la plus
ide partie de ſon armée au ſiege de Ren-
, & qu'il étoit demeuré dans Vannes, ils
rent l'y aſſieger, & le preſſerent ſi fort par
erſes attaques, qu'ils reprirent la place. Il
. bleſſé au dernier aſſaut, & ſe ſauva avec
ne par une poterne à Hennebond. Delà étant
ſſé en Angleterre, où il penſoit trouver de
eilleurs Chirurgiens, il mourut de ſes bleſſu-
s à Londres, deteſté de tous les fidelles Fran-
ois, & regreté paſſionnement d'Edoüard, qui lui
promit de venger ſa mort.

En effet, il deſcendit peu aprés en Bretagne, où il aſſiegea tout d'un coup Nantes, Rennes & Guingamp, proteſtant qu'il n'entendoit point rompre les tréves qu'il avoit avec les François; mais ſeulement défendre le bien d'un pupille; il vouloit dire le fils de Montfort, auquel il avoit promis ſa fille en mariage. De l'autre côté le Duc de Normandie ne crût pas auſſi les enfraindre s'il ſecouroit Charles de Blois ſon couſin germain.

Aprés pluſieurs exploits de guerre de part & d'autre, Edouard leva le ſiege de Nantes, & vint ſe poſter devant Vannes: le Duc de Normandie qui avoit une armée de ſoixante mille hommes, l'y inveſtit auſſi-tôt par mer & par terre. Or comme les Anglois étoient preſque réduits à la faim, & que les François ſe voyoient extrémement incommodez des pluyes de l'Automne, ils furent

1343. bien-aiſes les uns & les autres de ſortir de ce mauvais pas par une tréve de deux ans ; qui fut concluë entr'eux pour la Bretagne ſeulement. Les Legats du nouveau Pape la moyennerent ; Et avec cela tirerent parole des deux Rois, qu'ils envoyeroient en Avignon vers le ſaint Pere, pour terminer tous leurs differens par une bonne paix.

Le 28 Janvier avint la mort de Robert le ſage Roy de Naples, & le 16 de Septembre celle de Philippe Roy de Navarre. Robert laiſſa ſon Royaume à Jeanne fille de ſon fils Charles ; Quant à celui de Navarre, Charles fils de Philippe, & qui depuis on ſurnomma le Mauvais, *vint à cette couronne ſous la tutelle de la Reine Jeanne de France ſa mere.*

Le Duc de Normandie & les députez d'Angleterre ſe rendirent à Avignon pour traiter la paix ; Et quoi qu'ils n'euſſent pû demeurer d'accord d'aucune choſe, on croyoit neanmoins qu'ils en viendroient à un accommodement, parce que l'entremiſe du ſaint Pere étoit agréable à toutes les deux parties. Mais ſur cela il arriva un facheux incident qui les en éloigna plus que jamais, & qui inonda la France d'un déluge de mal-heurs.

1344. Olivier de Cliſſon * & dix ou douze Seigneurs Bretons du parti François, ayant accompagné Charles de Blois en un tournoi qui ſe faiſoit à Paris, le Roy donna ordre de les arrêter priſonniers ſur des ſoupçons de quelque intelligence avec l'Anglois, & bien-tôt aprés les fit décapiter ſans connoiſſance de cauſe, au grand étonnement de tout le monde, & avec une extrême indignation de la Nobleſſe, dont le ſang juſques-là, ne s'étoit verſé que dans les batailles. Auſſi ce Roy trop ſevere, qui vengeoit même ſes

* Son fils de même nom fut Connétable.

ſes défiances, aliena ſi fort l'affection des Grands 1344.
de ſon Etat, que depuis ils le ſervirent fort mal & 45.
dans le beſoin.

La mort de ces Seigneurs Bretons irrita auſſi furieuſement le Roy d'Angleterre ; il fut ſur le point de traiter de même Henry Seigneur de Leon du parti de Charles de Blois qu'il tenoit priſonnier : mais fléchi par la priere du Comte d'Erby il lui donna la vie & la liberté, à la charge qu'il iroit déclarer au Roy Philippe que la tréve étoit enfrainte par ce meurtre, & qu'il alloit lui recommencer la guerre. Comme il fit auſſi-tôt, tant en Guyenne par le Comte d'Erby aſſiſté des Seigneurs Gaſcons de ſon obéïſſance, qu'en Bretagne par le party de Montfort, en attendant qu'il pût aller lui même la porter dans le cœur du Royaume.

Les peuples de France avoient liberalement octroyé au Roy Philippe des ſubſides notables d'argent pour ſes guerres, cette année il en établit encore un tout nouveau ſur le ſel ; à cauſe dequoy Edoüard l'apelloit par raillerie l'*Auteur de la loy Salique*. Cet impôt, qui fait vendre ſi cher l'eau & le Soleil, eſt de l'invention des Juifs, comme le montre le mot *de Gabelle*, qui vient de l'Hebreu. Dans ſon commencement il fut fort petit, & ſeulement pour autant de temps que la guerre dureroit, mais depuis il a paſſé en droit ordinaire, & on l'a augmenté tellement de fois à autre, qu'il fait aujourd'hui un des plus conſiderables revenus de l'Etat.

Le Comte d'Erby, aprés s'être rafraîchi à Bourdeaux avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, ſortit aux champs pour attaquer les Provinces de deçà la Dordogne. Le Comte de l'Iſle & les Seigneurs Gaſcons qui s'étoient

1345. jettez dans Bergerac, penſant lui empêcher le paſſage de cette riviere, furent contraints de lui abandonner cette ville, & de le laiſſer courir impunément toute la haute Gaſcogne ; où il conquit pluſieurs petites places.

Lorſqu'il ſe fut retiré à Bourdeaux, le Comte de l'Iſle à ſon tour ayant mandé les Seigneurs du païs, car il en étoit comme Viceroy, mit le ſiege devant Auberoche ; mais ce ne fut pas avec un pareil bon-heur. Le Comte d'Erby venant au ſecours avec mille hommes ſeulement, défit ſon armée qui étoit de dix mille & le fit priſonnier lui & dix autres Comtes ou Vicomtes. Aprés quoi il aſſiegea tout à ſon aiſe & prit les villes de la Reole, d'Angoulême, & pluſieurs autres.

Le Comte Jean de Montfort avoit été délivré en vertu des Tréves, à la charge qu'il ne s'éloigneroit point de la Cour : neanmoins il s'étoit allé mettre à la tête de ſes troupes en Bretagne. Il aſſiegea Kemper : mais bien loin de le prendre il y fut battu & penſa être pris. Au partir de là il ſaccagea Dinan. Puis étant accablé de chagrin & d'ennui du peu d'avancement de ſes affaires, il mourut vers la fin de Septembre ; laiſſant à ſa femme la conduite de ſes prétentions, & de ſon fils encore jeune. Il portoit même nom que lui, & depuis il acquit celui de *vaillant*.

Le fameux Artevelle avoit promis au Roi Edoüard de faire reconnoître ſon fils le Prince de Galles pour Comte de Flandres par les grandes villes, à l'excluſion de leur Seigneur naturel. Sur cette aſſurance Edoüard amena ſon fils à l'Ecluſe ; les députez des villes l'y allerent trouver, il les traita fort magnifiquement, mais il

ne voulurent point oüir parler de desheriter leur Comte.

Les ennemis d'Artevelle ne manquerent pas de ſe ſervir de cette occaſion pour exciter la haine du peuple contre lui : & de le faire paſſer pour traiter avec d'autant plus de vrai-ſemblance, qu'il fut aſſez mal aviſé de demeurer à l'Ecluſe quelques jours aprés les autres députez. Lors qu'il fut de retour à Gand, le peuple ſe jetta ſur lui & le maſſacra. L'Anglois ſe retira tout en fureur de la mort de ſon bon ami ; toutefois les villes de Flandres lui ayant envoyé des députez, il reçût leurs ſatisfactions, & l'offre qu'ils lui faiſoient de donner la fille de leur Comte au Prince de Galles.

Il falloit arrêter les progrez du Comte d'Erby en Guyenne, le Duc de Normandie ſe rendit pour cét effet à Toulouſe au commencement de Janvier avec cent mille hommes portans armes. Toute cette effroyable multitude ne fit durant trois mois, que prendre quelques bicoques en Agenois, puis la ville d'Angoulême. Delà elle ſe rabattit ſur Tonneins, puis elle vint aſſieger Aiguillon, aſſis ſur la pointe du confluant des rivieres * d'Olt & de Garonne, bien muni & bien fortifié pour ce tems là.

* De Lot

Dans tout ce ſiécle on ne vit point de ſiege plus mémorable, ſoit pour les attaques, ſoit pour les défenſes. On y donna trois aſſauts par jour une ſemaine durant, aprés on en vint à l'artillerie & aux machines par terre & par eau. Philippe fils d'Eudes Duc de Bourgogne, & Comte de Boulogne par ſa femme qui étoit fille & heritiere du Comte Guillaume, y fut bleſſé à une ſortie, dont il mourut ; ou, comme diſent quelques-uns, il fut tué par ſon cheval trop

1346. fougueux qui le précipita dans un fossé. Il laissa un fils âgé seulement de deux ans. Enfin la perte de la bataille de Crecy arracha le Duc de Normandie de ce siege où il ne s'étoit que trop opiniâtré.

Le deuxiéme jour de Juin Edoüard avec une flote de deux cens vaisseaux où il avoit quatre mille hommes d'armes, dix mille Archers & autant de Fantassins tant Irlandois que Galois, se mit sur mer avec son fils aîné pour aller descendre en Guyenne. Il ne se fioit pas tant à ses forces qu'au mécontentement secret de la Noblesse Françoise, & aux diverses intelligences qu'il entretenoit avec plusieurs d'entre les Grands. Deux choses principalement les avoient éloignez de Philippe, l'une qu'il étoit d'une humeur rude & terrible, & qu'il leur ôtoit leurs droits & leurs privileges; l'autre que dégénerant de la frugalité de leurs ancêtres & s'étant plongez dans le luxe & dans les voluptez, comme ils trouverent le Roy Anglois extrémement liberal, ils prenoient de l'argent de lui pour entretenir leurs folles dépenses, & lui vendoient lâchement leur honneur & leur fidelité. Il avoit auprés de lui Gefroy frere de Jean, premier Comte de Harcour, Seigneur fort puissant en Normandie: lequel ayant possedé les bonnes graces du Roy Philippe, étoit tout d'un coup tombé dans son indignation, & n'ayant pû trouver de sûreté pour se justifier, s'étoit retiré en Angleterre, le poignard dans le sein, comme plusieurs autres, que l'aprehension des chagrins du Roy avoit bannis du Royaume.

Les vents ayant repoussé deux fois Edoüard de la route de Guyenne, ce Gefroy prit delà occasion de lui remontrer que le Ciel lui vouloit faire

faire prendre celle de Normandie, païs destitué de 1346.
forteresses, extrémement gras, & qui n'avoit point vû de guerre depuis deux siecles. Ses persuasions furent si fortes qu'il le mena descendre au port de la Hogue Saint Vaast en Côtentin, proche de Saint Sauveur, qui étoit de ses terres. Etant là il résolut de traverser la France pour s'en aller joindre les Flamands.

Son armée marchoit divisée de jour en trois corps qui se rejoignoient le soir, Gefroy y faisoit la charge de Maréchal de camp. Les villes de Valongnes, de Carentan, de saint Lo, de Harfleur furent sa premiere proye. Raoul Comte d'Eu & de Guines Connêtable de France, & le Comte de Tancarville que le Roy avoit envoyez à Caën, acquirent son butin & sa gloire par leur prise & par la défaite de 20000 hommes qu'ils avoient. Car les Bourgeois & les gens du païs qui en faisoient la plus grande partie, plus braves en paroles qu'en effet, les abandonnerent au milieu du combat; aussi leur ville fut pillée, & les plus riches faits prisonniers.

Au partir delà il continua sa marche par les Evêchez de Lisieux & d'Evreux, saccagea & brûla toutes les villes le long de la Seine jusqu'à Paris, comme Gisors, Vernon, Mantes, Meulan, & vint camper à Poissy. Il n'osa aprocher de Roüen, sçachant que Jean Comte de Harcour, étoit dedans avec cinq ou six mille hommes de garnison. De Poissy il envoya le défy à Philippe pour le combattre sous les murailles du Louvre: mais on ne lui fit aucune réponse Aprés qu'il eut demeuré là cinq jours, craignant d'être enfermé entre les rivieres de Seine & d'Oise, il fit refaire les ponts & passa dans le Beauvoisis à dessein de se retirer dans sa Comté de Ponthieu, marquant toûjours sa route par

1346. par de longues traces de feu & de ſang, & traînant avec lui comme en triomphe, douze ou quinze mille priſonniers.

Philippe fumant de colere d'avoir vû de ſa ville capitale flamber le cœur de ſon Royaume, ſe met à le pourſuivre en grad' hâte pour le combattre avant qu'il eût paſſé la Somme. Edoüard n'ayant pû gagner aucun paſſage ſur cette riviere, ſe trouvoit fort embarraſſé; Philippe avec ſon armée étant à ſes talons le preſſoit ſi fort, qu'un jour il fut obligé de déloger à grand' hâte & d'abandonner une partie de ſon bagage. Il fut néanmoins aſſez heureux de trouver un priſonnier, je croi des ſiens, qui lui enſeigna le gué de Blanquetaque au deſſous d'Abbeville. Godemar du Fay le gardoit avec vingt-mille hommes; mais ſoit par intelligence ou autrement, il ne l'empêcha point d'y paſſer à baſſe mer, & ſes troupes furent pouſſées & défaites. Le ſoir même, Edoüard alla camper à Crecy, & le lendemain Philippe ſe logea à Abbeville qui eſt à trois lieuës en deçà. Il n'avoit pas moins de cent mille hommes: avec ſes forces il eût pû l'enveloper & le reduire à la faim dans peu de jours: mais croyant que l'avoir atteint c'étoit l'avoir vaincu, il ſortit le lendemain d'Abbeville, & ſans laiſſer repoſer ſes troupes, il ſe picqua de lui donner bataille le même jour qui étoit le 26. d'Août, quoiqu'il fût plus de quatre heures après midi.

Sa marche trop hâtée, & de trois grandes lieuës de chemin, avoit fait perdre haleine & vigueur aux François, avant qu'ils euſſent joint les ennemis. Au contraire les Anglois étoient frais & repoſez, & le deſeſpoir leur redoubloit le courage. Les Arbalêtiers étoient la principale

pâle force de l'infanterie de Philippe, Antoine 1346.
d'Orie & Charles Grimaldi les commandoient ; mais ils ne cauſerent que de l'embarras aux François, car un peu avant la mêlée étant ſurvenuë une grande tempête mêlée de grêle & de pluye, les cordes de leurs arbalêtes en furent tellement ramollies, qu'ils ne firent aucun effet. Comme ils reculoient devant la grêle des fléches Angloiſes, le Comte d'Alençon, crût que c'étoit trahiſon, de dépit il leur paſſa ſur le ventre avec ſa cavalerie. Ainſi il commença lui-même la déroute, & elle fut achevée par les Archers Anglois, & par leurs hommes d'armes. Il faut auſſi remarquer que les Anglois firent joüer en cette fameuſe journée quatre ou cinq pieces de canon qui donnerent bien de l'épouvente : car c'étoit la premiere fois qu'on eût vû de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Avec cela quelques-uns d'entre les Grands, bien-aiſes de voir Philippe engagé en cette occaſion, firent plus de mine que d'effet. Ces cauſes-là principalement donnerent la victoire aux Anglois. On y en peut ajoûter une quatriéme, que tous les Chefs & Seigneurs François étant frapez d'un eſprit d'étourdiſſement ; combattoient ſans ſçavoir où ils donnoient de la tête.

La bataille dura depuis quatre heures du ſoir juſqu'à deux heures avant dans la nuit. De grandes bandes de corbeaux qu'on vit peu avant la mêlée voler ſur l'armée des François, furent priſes pour un préſage de leur défaite.

De leur côté il demeura ſur la place trente mille hommes de pied, douze cens Chevaliers, & quatre-vingt bannieres. Jean Roy de Boheme, Raoul Duc de Lorraine, Charles Comte d'Alençon frere du Roy, Loüis Comte de Flandres & douze

1346. douze ou quinze Comtes des plus illuſtres, entr'autres ceux de Harcour, de Sancerre & de Salmes y perdirent la vie. Le Roy Jean tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher ſon cheval par le frein à ceux de deux de ſes plus braves Chevaliers, qui le menerent dans la mêlée. Son fils Charles Roy des Romains y fut bleſſé de trois coups; mais il n'eſt point vray que les Rois de Majorque, d'Ecoſſe & de Navarre ſe trouverent à cette journée; les deux premiers étoient en leur païs aſſez occupez à leurs affaires, & l'autre âgé ſeulement de treize à quatorze ans, ſous la tutelle de ſa mere.

Le Roy cette fois *malfortuné*, ſe retira du combat à la faveur de la nuit, & ſauva ſa perſonne au Château de Broye, de-là à Amiens, & puis à Paris, pour y refaire une armée, & chercher de l'argent.

Le lendemain de la bataille il ſe fit encore un carnage deux fois plus grand que le jour précédent; les milices des Communes de la France, au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, ne ſçachant pas ce qui s'étoit paſſé, marchoient en confuſion pour ſe rendre au camp comme à une victoire certaine; Six cens lances & deux mille Archers Anglois, rencontrerent ces malheureux dans la plaine, & pour ainſi dire, les fauchant ſans réſiſtance, en mirent plus de ſoixante mille par terre.

L'Anglois ayant ravagé à ſon aiſe tout le Boulenois, alla mettre le ſiege devant Calais vers le huitiéme de Septembre, & s'y attacha avec d'autant plus de ſecurité, qu'il aprit que David Roy d'Ecoſſe, auquel Philippe avoit envoyé du ſecours pour faire diverſion, avoit été vaincu & fait priſonnier par la Reine ſa femme, comme il attaquoit

taquoit les frontieres d'Angleterre. Il n'osa pour- 1346.
tant pas attaquer cette place de vive force, ſça- & 47.
chant qu'il y avoit une groſſe garniſon & de bra-
ves Chefs.

Avant la bataille de Crecy, l'Empereur Loüis avoit été excommunié par le Pape, & degradé par cinq des Electeurs, qui mirent en ſa place Charles fils de Jean Roy de Boheme. Ce Prince aprés la mort de Loüis qui arriva au mois d'Octobre de l'année ſuivante, fit confirmer ſon election, & racheta le droit de deux ou trois autres qui lui diſputoient l'Empire, parce qu'ils avoient été nommez par une partie des Electeurs.

Depuis que le Duc de Normandie eut levé le ſiege d'Aiguillon, le Comte d'Erby demeuré maître de la campagne, reconquit toute la Guyenne qui eſt delà la Dordogne, & ayant paſſé ſes rivieres ravagea & brûla la Saintonge & le Poitou, prit ſaint Jean d'Angely & le garda, ſaccagea la grande ville de Poitiers, & l'abandonna aprés s'y être rafraîchi douze jours durant.

Les Flamands ayant perdu leur Comte à la bataille de Crecy, députerent vers le Roy pour lui redemander ſon fils qui étoit leur Prince naturel. Lors qu'il fut en leur pouvoir, ils le fiancerent à la fille du Roy Edoüard : mais cette alliance étant contraire à ſon inclination, il ſe ſauva d'entre leurs mains & revint à la Cour de France.

Aprés qu'il y eut demeuré un an, il fit ſa paix particuliere avec les Anglois, du conſentement de Philippe ſon Souverain. Il fut dit, qu'il ſouffriroit aux Flamands de donner ſecours à Edoüard : mais que pour lui il ne ſe mêleroit point des affaires de l'un ni de l'autre des deux Princes.

Les

1347. Les Flamands étant entierement à la dévotion d'Edoüard, faiſoient de grandes courſes dans l'Artois, & d'autre côté le parti de Jean de Montfort gagnoit le deſſus en Bretagne par le ſecours d'Angleterre. Car Charles de Blois étant allé aſſieger la Roche de Rion, Montfort lui donna bataille le vingtiéme de Juin, le vainquit & le fit priſonnier avec ſes deux fils Jean & Guy, & la plûpart des Seigneurs qui le ſuivoient. Sa femme ne laiſſa pourtant pas déchoir ſon parti, ſon ambition & le ſang Royal d'où elle étoit iſſuë, lui donnoient aſſez de courage pour le ſoûtenir. Elle en ramaſſa les débris, & le gouverna ſi bien qu'il ſe remit encore une fois.

EMPP JEAN CANTACUZENE uſurpateur ſur Jean Paleologue mineur, R. 8 ans, & encore CHARLES IV. DE LUXEMBOURG.

Ceux qui commandoient dans Calais en avoient mis dehors toutes les bouches inutiles pour durer plus long-tems, & donner loiſir au Roy Philippe d'aſſembler des forces & de le ſecourir. En effet, il s'avança juſqu'à vûë avec ſoixante mille combattans, & envoya défier l'Anglois: mais ce fut en vain, l'Anglois avoit renfermé ſon camp de ſi bons retranchemens, qu'on ne pût trouver moyen de l'attaquer. Les aſſiegez preſſez de la derniere famine furent forcez de ſe rendre le dernier jour d'Août, ayant ſoûtenu le ſiege un an & trois ſemaines.

La renommée n'oubliera jamais le nom d'Euſtache de ſaint Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, & ſa généroſité heroïque pour ſauver ſes concitoyens. Edoüard mortellement irrité de leur longue réſiſtance, ne vouloit point les recevoir à compoſition, ſi on ne lui en livroit ſix des principaux pour en faire ce qui lui plairoit. Comme leur conſeil ne ſçavoit que réſoudre, & qu'ainſi toute la ville demeuroit expoſée à la vengeance d'un cruel vainqueur, Euſtache s'offri

pour

pour être un de ces ſix. A ſon exemple il s'en trouva auſſi-tôt d'autres qui remplirent le nombre, & s'en allerent la corde au col & nuds en chemiſe porter les clefs à Edoüard. Il étoit ſi déterminé à les faire mourir, que la Reine ſa femme qui étoit groſſe, eut toutes les peines du monde à leur obtenir la vie. Il chaſſa tous les Habitans de la ville, même les Eccleſiaſtiques, & la repeupla d'Anglois naturels. Le Roy Philippe pour récompenſer en quelque façon la généreuſe fidelité de ces Bourgeois, les départit par les bonnes villes de ſon Royaume, leur aſſigna quelques fonds pour vivre, & ordonna que tous les Offices qui viendroient à vaquer dans ſes terres, leur ſeroient donnez & non point à d'autres, juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous pourvûs. 1347.

Le Roy Robert de Sicile n'ayant point d'heritiers iſſus de ſon corps, que Jeanne fille de ſon fils Charles Duc de Calabre, l'avoit mariée l'an 1333. à André ſecond fils de Carobert Roy de Hongrie le plus âgé des deux parties n'ayant alors que ſept ans. Il étoit arrivé pluſieurs années aprés qu'André n'étant pas aſſez au gré de Jeanne, & s'étant fait couronner Roy par le Pape, prétendant que le Royaume lui appartenoit; quelques conjurez le firent lever la nuit d'auprés d'elle, le pendirent & étranglerent à une fenêtre. Charles Prince de Duras qui étoit auſſi du ſang des Rois de Sicile, & avoit épouſé Marie ſœur de Jeanne, fut le conſeiller & l'auteur de cette infame action. Jeanne n'en étoit pas innocente; elle eut beau pleurer, beau ſe lamenter, ſes larmes & ſes cris l'en juſtifierent bien moins que ſon mariage ſubſequent avec Loüis ſon couſin germain, ne l'en convainquit; c'étoit un beau Prince & ſelon ſes apetits.

Loüis le Grand Roy de Hongrie étant venu en Ita-

1347. Italie pour venger la mort de ſon frere André, & pour recueillir le Royanme, traita Charles de Duras tout de même qu'on avoit traité le Roy André. Il en eût fait autant à la Princeſſe & à ſon beau mary s'ils fuſſent tombez entre ſes mains : mais elle ſe ſauva de bonne heure en ſa Comté de Provence, & ſon mary l'y ſuivit peu de tems aprés. Le Pape étant logé ſur ſes terres lui rendit de grands honneurs : mais profitant de l'extrême néceſſité où elle étoit réduite, il tira d'elle la ville & Comté d'Avignon. Il ne les acheta que quatre-vingt mille florins d'or de Florence *, mais pardeſſus le marché il aprouva le mariage de cette Princeſſe avec le Prince Loüis, qui en récompenſe ratifia cette vente. C'eſt aux Juriſconſultes à juger ſi la minorité de cette Reine, & les Edits qu'elle fit depuis, pour déclarer nulles toutes les alienations des terres de Provence, qui avoient été faites tant dés le régne de Robert, que par elle-même, tandis qu'elle étoit mineure, ne rendent pas ce Contrat nul : mais l'Empereur Charles IV. le confirma, & affranchit entierement cette Comté de la ſujétion de l'Empire, dont elle relevoit comme étant un arriere-fief du Royaume d'Arles.

* Quelques-uns diſent qu'il ne les paya pas.

Il eſt bon de ſçavoir que lors que les Comtes Alfonſe de Toulouſe, & Raimond Berenger de Barcelonne, épouſérent les deux filles de Gilbert Comte de Provence, & qu'ils partagerent entr'eux la ſucceſſion (dont Alfonſe eut tout ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Liſere avec le titre de Marquiſat, & Raimond ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Mer avec celui de Comté) ils diviſerent auſſi la ville d'Avignon entr'eux, & que les Rois de France, comme ſucceſſeurs d'Alfonſe de Poitiers frere de S. Loüis, qui avoit épouſé l'heritiere de Toulou

oient joüy d'une moitié jusqu'à l'an 1348.
Philippe le Bel la donna à Charles II.
en mariant Charles de Valois son frere avec sa fille de ce Roy.
eurs de Montmorency, de Charny
commandoient les Troupes Françoi-
& Picardie, croyant qu'il n'y avoit
l de ſe reſaiſir de Calais durant la
ent une intelligence avec Aymery de
ritaine Lombard qui étoit dedans.
le traître ne les écoutoit que pour
re; Il en avertit le Roy Edoüard, qui
: de la partie paſſa la mer avec huit
s d'armes, pour ne manquer pas un
de filet. Tellement que quand ce
ition, ils ſe trouverent mal-heureu-
au piege avec les vingt mille écus
& mille hommes d'élite; Il y en
i s'étoient engagez eux-mêmes dans
Château, les autres attendoient
y entrer. Ils furent tous chargez
pieces, mais aprés une aſſez brave

: étoit miſerablement tourmentée en
s. Elle avoit ſouffert une horrible fa-
8. & depuis ce tems-là les courſes des
re avoient toûjours cauſé une grande
vre dans tout le Royaume Ces an-
49. une cruelle peſte deſola toutes
, emportant la huitiéme ou neuviéme
s perſonnes.
voit jamais eu de plus furieuſe & de
re que celle-là: Elle fut univerſelle
tre hemiſphere, il n'y eut ni ville,
ni maiſon qui n'en fuſſent frappées.
s au Royaume de Cathay l'an 1346. *par*
une

1348. *une vapeur de feu horriblement puante, qui sor de la terre, conſuma & devora plus de deux lieuës de pays, juſqu'aux arbres & aux pierres infecta l'air en telle ſorte qu'on en voyoit tomber fourmilieres de petits ſerpenteaux & d'autres b êtes venimeux. Du Cathay elle paſſa en Aſie C Grece, delà en Afrique, puis en Europe, qu ſaccagea toute, juſqu'à l'extrémité du Nord. venin en étoit ſi contagieux qu'il tuoit même pa veuë. On remarqua qu'elle duroit cinq mois e force dans les pays où elle commençoit de s'al mer. Ceux qu'elle traita le moins cruellement ſ verent à peine le tiers de leurs Habitans : ma pluſieurs elle n'en laiſſa que la quinziéme ou vingtiéme partie.*

L'année précedente, il avoit paru ſur la v de Paris vers la partie Occidentale, une étoile grande & fort lumineuſe, qui ſe montroit avan Soleil couchant, n'étant guerre éloignée de la t Elle groſſit extrêmement le jour d'aprés, & ſe d ſa en pluſieurs rayons qu'elle dardoit ſur la vi comme la menaçant de la peſte furieuſe qui l'affl l'année d'aprés, & qui fut ſuivie d'une trés-cru famine, ne ſe trouvant plus de laboureurs pour cu ver les terres.

L'argent manquant pour les néceſſitez de l tat, on eut recours aux Financiers ; particulie ment à Pierre des Eſſarts Treſorier du Roy. Il condamné à la ſomme de cent mille florins d' mais on la modera à la moitié ; on multiplia tailles, la Gabelle & les impôts, & on chan pluſieurs fois les monnoyes, avec tant de rigu qu'on ciſeloit toutes les vieilles qui étoient de aloy ; dont le peuple ſouffroit une horrible p ſans qu'il en revint que trés-peu d'avantage Roy. En ſuite, pour ſatisfaire aux plainte:

peuple, on commit pour le maniement des finances, deux Evêques, deux Abbez & quatre Chevaliers, & on chaſſa du Royaume tous les uſuriers Italiens qu'on nommoit Lombards. Le ſort principal qu'ils avoient prêté fut acquis & confiſqué au Roy, il n'étoit que de quatre cens mille livres, mais les uſures qui ſe trouverent de deux millions, furent remiſes aux debiteurs. 1349.

La Reine Jeanne fille de Robert Duc de Bourgogne, étant morte l'an 1349. le Roy Philippe, quoi qu'il fût encore en deüil, conçût de l'amour pour Blanche fille de Philippe Roy de Navarre. Il l'avoit fait venir pour la marier à ſon fils Jean, qui étoit fraîchement veuf de Bonne de Boheme; mais il l'aima mieux pour lui-même, & l'épouſa le troiſiéme jour d'Août de cette année 1349. Son fils prit pour femme Jeanne, fille Guillaume Comte de Boulogne.

Il y avoit depuis longues années une guerre mortelle entre les Comtes de Savoye & les Dauphins de Viennois. Le Dauphin Humbert foible de corps & de courage, ne pouvant ſouffrir les continuelles attaques d'Amé VI. dit le Comte Verd, d'ailleurs étant fort chagrin de la perte de ſon fils unique, avec cela accablé de dettes, & n'ayant nul amour pour ſes parens, s'aviſa de donner ſon païs à quelque grande puiſſance, qui fît autant de peine au Savoyard qu'il lui en avoit fait. Son inclination étoit de s'en accommoder avec le Pape; le peuple eût bien deſiré d'être ſous la domination du Savoyard, afin de n'avoir plus de guerre de ce côté là: mais la Nobleſſe aima mieux être au Roy de France, qui avoit plus d'emplois & plus de charges à donner. Henry de Villars Archevêque de Lion, & Jean de Chiſy Evêque de Grenoble porterent le Dauphin de ce côté-là.

Il

1349. Il avoit donc dés l'an 1343. fait une donation au Roy Philippe de ſa Seigneurie de Dauphiné & terres y jointes, à la charge que tous les privileges en ſeroient conſervez en leur entier ; Qu'elles ſeroient incorporées pour jamais à la Couronne de France, & que le fils aîné du Roy en joüiroit, & porteroit le titre & les armes de DAUPHIN. Pour raiſon dequoi le Roy lui donna quarante mille écus d'or & dix mille florins de rente, à prendre ſur le païs.

Cette année 1349. il confirma ce Contrat, & aprés ſe retira dans un Convent de Jacobins où il prit l'habit. Le Pape le lia promptement à l'Egliſe par les Ordres ſacrez, de peur qu'il ne s'allât dédire. Il les reçût tous le jour de Noël, le Soûdiaconat à la Meſſe de minuit, le Diaconat à celle du point du jour, & la Prêtriſe à la troiſiéme. Le jour même il célébra, & huit jours aprés il fut promû à l'Epiſcopat, & honoré du titre de Patriarche d'Alexandrie. Il fut auſſi élû Superieur du Convent des Jacobins de Paris, où il eſt enterré. Jean fils aîné du Roy Philippe a été le premier qui a porté le nom de Dauphin.

1350. En 1350. Philippe eut auſſi par achat ou par engagement de Jacques d'Arragon Roy de Majorque, les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne dans les Pirenées, & acquit du même Prince la Baronnie de Montpellier en Languedoc, que la maiſon d'Arragon tenoit en arriere-fief de la Couronne de France. Elle lui coûta ſix-vingt mille écus d'or ayant cours

Au mois de Juin de l'an 1350. les tréves furent prolongées entre les Rois Philippe & Edoüard pour trois ans.

Deux

x mois aprés Philippe tomba malade à
t-le-Roy, peut-être des fatigues de ſon 1350.
u mariage, ſouvent mortelles aux vieilles
ui prennent une belle femme. Sentant
er ſon heure, il manda ſes enfans, & les
s de ſon Sang, & leur fit de grandes re-
nces ; „ Qu'ils euſſent à garder la con-
entr'eux, à faire la paix ſi on le pou-
, à maintenir l'ordre & la juſtice, à ſou-
les peuples, & autres belles choſes que
'rinces recommandent plus ſouvent à leurs
ſſeurs en mourant, qu'ils ne pratiquent
en leur vivant. Il mourut le vingt-deu-
jour d'Août dans la cinquante-ſeptiéme an-
ſon âge & dans la vingt-troiſiéme de ſon
On inhuma ſon corps à ſaint Denis, &
ur dans l'Egliſe des Chartreux de Bour-
e en Valois. Il fut fort brave de ſa per-
, plus heureux dans les negotiations que
es combats, trés-dur à l'endroit de ſon
, ſoupçonneux, vindicatif, & qui ſe laiſ-
op emporter à l'impetuoſité de ſa colere.
te, c'eſt preſque le ſeul des Rois de la troi-
race qui n'ait point eu d'inclination pour
tres & pour les gens lettrez ; connoiſſant
tre qu'il n'étoit pas aſſez heureux, pour
les loüanges, & pour exercer les belles
.

it deux femmes, Jeanne & Blanche : celle-
ille de Robert II. Duc de Bourgogne, &
ci de Philippe d'Evreux Roy de Navarre.
premiere il laiſſa deux fils, Jean & Phi-
& une fille nommée Marie Jean regna
ſon pere. Philippe eut en apanage la
d'Orleans, avec les Comtez de Valois,
umont le Roger, & autres terres. Il épou-

1350. ſa Jeanne fille poſthume du Roy Charles le Bel ; & de Jeanne d'Evreux, mais il n'en eut point de poſterité, & mourut le premier de Septembre de l'an 1383. âgé de quarante-ſept ans ; Marie épouſa Jean Duc de Limbourg fils de Jean. III. Duc de Brabant. De ſa ſeconde Philippe n'eut qu'une fille poſthume ; Elle ſe nommoit Jeanne, laquelle mourut à Beziers l'an 1373. comme on la menoit à Barcelonne pour épouſer Jean Duc de Gironne, fils aîné de Pierre IV. Roy d'Arragon. La Reine ſa mere ſurvêcut ſon mary de prés de cinquante ans, qu'elle paſſa en perpetuelle viduité. Ainſi ſous le regne de Jean il y avoit deux Reines doüairieres en France, celle-là, & Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel, laquelle mourut au mois de May de l'an 1370.

JEANNE,
I. FEMME DE
PHILIPPE DE VALOIS.

Son extraction. CETTE Reine étoit fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & d'Agnés de France fille de Saint Loüis, par conſequent ſœur de cette Marguerite, que Loüis Hutin fit étrangler pour ſon adultere : mais tout à fait diſſemblable en mœurs à cette malheureuſe Princeſſe. Jeanne avoit premierement été promiſe à Philippe Prince de Tarante, fils de Charles II. Roy de Sicile, lequel étant devenu amoureux de Catherine de Valois ſœur de nôtre Philippe, eut cette Princeſſe en

échange

échange de Jeanne. Le Contrat de ce mariage fut passé en la ville de Sens, l'an mil trois cens treize. On voit par quelques contrats l'estime qu'il en faisoit, lors qu'il fut parvenu à la Royauté, vû qu'elle signoit presque dans tous, & que dans plusieurs on lit ces termes, *De l'avis & volonté de la Reine nôtre chere Epouse*: & nous lisons que sa seule intercession, plus puissante que n'avoient été les prieres ni les menaces du Pape, tira de prison quelques Cardinaux & Prelats que le Roy y avoit fait mettre. Quoique cette Princesse eût été couronnée avec Philippe à Rheims l'an 1328. elle n'en devint pas plus glorieuse ni plus fiere, & la bonne fortune de son mari ne lui éleva point trop l'esprit. Nôtre Reine ne se servit de cette dignité que pour faire éclater davantage ses vertus. Parmi lesquelles paroissoit premierement un esprit de retraite joint à une rare pudeur: car elle ne sortoit que rarement de sa chambre, & lors seulement que les œuvres de pieté ou de charité l'appeloient aux Eglises ou aux Hôpitaux: Nous admirons ensuite sa bonté & sa facilité à pardonner les injures: ainsi nonobstant quelques piques qu'elle avoit euës contre Robert d'Artois, lequel durant sa faveur la traitoit avec mépris, elle employa néanmoins tout son crédit pour adoucir la colere du Roy, & elle fit surseoir plusieurs fois la prononciation de l'Arrest qui fut donné contre lui. Il auroit été à souhaiter pour le bien de ce Royaume que Jeanne eût pû le faire revoquer: Si Robert d'Artois n'avoit jamais passé en Angleterre, jamais Edoüard n'auroit passé en France; ainsi les François n'auroient pas souffert tant de malheurs & tant de disgraces qu'ils endurerent. Durant que Philippe le poursuivoit en Picardie,

Son mariage. 1313.

Ses vertus & ses actions.

nôtre Reine étoit dans l'Egliſe de ſaint Denis, où jour & nuit elle imploroit la Bonté Divine, & faiſoit faire des prieres continuelles, que le Ciel eût exaucées ſi les pechez des François ne s'y fuſſent point oposez. Une furieuſe peſte s'étant répanduë par la France, cette pieuſe Princeſſe aporta tous les ſoins poſſibles pour ſoulager les pauvres, en faiſant preparer des maiſons fournies de commoditez & de vivres pour y recevoir des malades, exhortant les Prêtres & les Religieux de les ſecourir, & donnant de grandes récompenſes à ceux qui les vouloient aſſiſter. Le Ciel aprés avoir preparé à nôtre Princeſſe une récompenſe immortelle pour ſes travaux, permit qu'elle fût frapée de contagion. Elle en mourut en ſon Hôtel de Neſle l'an 1348. âgée environ de cinquante cinq ans. Son corps eſt à ſaint Denis, ſon cœur à Cîteaux. Elle eut cinq fils, Jean qui regna, 2. un ſecond ſans nom, 3. Loüis, 4. & Jean, moururent jeunes. 5. Philippe Duc d'Orleans genereux Prince, qui épouſa Blanche, fille poſthume de Charles le Bel, & mourut ſans enfans l'an 1391. Comme Jeanne étoit en couche de celui-ci au Bois de Vincennes, il s'éleva une ſi effroyable tempête, qu'elle arracha le plus gros chêne du Bois, tua cinq ou ſix perſonnes, & abatit le pignon de ſa chambre. Avec ces cinq fils elle eut une fille, Marie qui mourut l'an 1333. fiancée à Jean de Brabant Duc de Limbourg fils de Jean III.

Sa mort & ſa ſepulture.

1348.

Ses enfans.

BLAN-

BLANCHE,
II. FEMME DE
PHILIPPE VI.

L'ON doit regarder l'amour dont le cœur de ceux qui ſont avancez dans l'âge eſt atteint comme un feu qui eſt ſi violent, qu'il le conſume auſſi-tôt qu'il l'aproche, le ſecond mariage de Philippe avec Blanche en eſt un rare exemple. Cette Princeſſe étoit fille de Philippe Roy de Navarre & de Jeanne fille de Hutin, la nature l'avoit favoriſée de tant d'avantages, & elle étoit ornée de tant de vertus & de ſi excellentes qualitez, que les Eſpagnols l'avoient nommée *la belle Sageſſe*. Cette Princeſſe avoit été accordée avec Pierre fils d'Alfonſe XI. Roy de Caſtille: mais Philippe qui l'avoit obtenuë pour ſon aîné Duc de Normandie, ne l'eût pas plûtôt vûë qu'il changea de deſſein, & il l'aima mieux pour ſa femme que pour ſa bru. Ainſi les aprêts des nôces qui ſe faiſoient pour le fils, ſervirent au pere, & contre l'ordre des ſaiſons, l'Hyver & l'Eté ſe joignirent enſemble; une jeune Princeſſe de dix-huit ans, la plus belle & la plus accomplie perſonne du monde, avec un Prince avancé en âge; & pour ſurcroît accablé d'ennuis & de la fatigue de la guerre, un mariage ſi mal aſſorti ne pouvoit pas durer long tems, car les combats de l'amour ſont auſſi mortels aux vieilles gens, que ceux de la guerre le ſont aux jeunes temeraires; Le Roy ne joüit

Extraction de Blanche.

Fiancée à Pierre d'Arragon.

Philippe la demande pour ſon fils & la prend pour lui 1349.

Elle demeure veuve au bout d'un an, l'an 1350.

que quelques mois des douceurs de ſon alliance, & laiſſa ſon Epouſe enceinte d'une fille, qui eut nom Jeanne.

Garde ſa viduité.

Aprés qu'il fut mort, cette Reine embraſſa une maniere de vie ſainte, mais difficile, puiſqu'elle avoit formé la réſolution de vivre dans une chaſte viduité. Et pour conſerver un ſi riche treſor attaqué par tant d'ennemis, elle le munit de toutes les autres vertus, comme d'une charité ſignalée envers les pauvres, d'une veritable pieté, d'une grande douceur, d'une rare modeſtie, & elle uſoit même de quelque abſtinence; C'eſt pourquoi elle répondit aux Ambaſſadeurs de Pierre Roy de Caſtille qui la demandoient pour leur Maître, *Que les Reines de France n'épouſoient point de ſecond mari.* On voyoit rarement cette Princeſſe à la Cour, quoi qu'elle y eût aſſez de crédit du tems du Roy Jean. Ses prieres jointes à celles de Jeanne veuve de Charles le Bel ſa tante & ſa meilleure amie, intercederent auprés de ce Prince pour le Roy Charles ſon frere, qui avoit aſſaſſiné le Connêtable Alfonſe. Je lis encore que ces deux Princeſſes travaillerent ſix ou ſept fois à moyenner ſa paix avec le Roy Jean & Charles V. & que l'an 1358. elles obtinrent du Dauphin une abolition pour les Pariſiens. Hors ces occaſions de pacifier des differens & de ſoulager les malheureux. Blanche ne ſe trouvoit point dans les aſſemblées, & elle paſſoit doucement ſes jours dans les compagnies Religieuſes, ou dans quelqu'un de ſes Châteaux éloignez. Celui de Neaufle étoit ſon ordinaire ſéjour: elle y mourut âgée de ſoixante & ſix ans, l'an 1398. bien avant ſous le régne de Charles VI. Son corps eſt inhumé à Saint Denis dans la Chapelle Saint Hippolite. Elle inſtitua heritier ſon ne-

Ses vertus & ſes principales actions.

Sa mort, l'an 1398. & ſa ſepulture.

neveu Pierre de Navarre Comte de Mortaing. Sa fille Jeanne fut fiancée à l'âge de dix-huit ans à Jean Duc de Gironne fils aîné de Pierre IV. Roy d'Arragon : mais elle mourut à Beziers comme on la conduiſoit en Eſpagne.

JEAN I.

PAR QUELQUES-UNS DIT LE BON ROY.

ROY L.

Agé de quarante-deux ans.

APRE'S que Jean eut aſſiſté aux funerailles du Roy ſon pere, il alla recevoir l'onction ſacrée à Rheims avec ſa ſeconde femme Jeanne de Boulogne, le vingt-ſixiéme de Septembre. Delà il vint faire ſon entrée à Paris le dix-ſeptiéme d'Octobre, tint ſon lit de Juſtice en Parlement, donna l'Ordre de Chevalerie à ſes deux fils aînez, à quelques autres Princes & Seigneurs, & fit montre de travailler à la Police & à la reformation de ſon Etat. 1350.

Ce Prince ayant un âge meur, l'experience des affaires, une valeur éprouvée dans les occaſions, l'exemple des fautes de ſon pere devant les yeux, & quatre fils bien-tôt capables de tirer l'épée, promettoit une heureuſe conduite & un gouvernement floriſſant. Mais ayant les mêmes défauts que ſon pere, trop d'impetuoſité & de précipitation pour la vengeance, peu de prudence, & auſſi peu de conſideration pour les miſeres de ſon pauvre peuple, il tomba dans de plus grands

encore CLEMENT VI. 2 ans 3 mois pendant ce régne. INNOCENT VI. élû en Décembre 1352. S. 9 ans & près de 9 mois. URBAIN V. élû le 8 d'Oct. 1362. S. 8 ans & plus de 2 mois, dont 1 an & 6 mois pendant ce regne.

JEAN I.
ROYAL.

Le ſort me fit captif ſans vaincre mon courage ;
Auſſi les Ennemis m'honorerent en Roy,
Et firent plus d'état du gage de ma foy,
Que de trois de mes fils qu'ils avoient en ôtage.

malheurs, & qui ne le quitterent point juſqu'à 1350, ſa mort.

Le ſang dont il ſoüilla l'entrée de ſon régne, en fut un préſage, & peut-être une cauſe, bien plûtôt que la prodigieuſe comete qui parut cette année. Raoul Comte d'Eu & de Guines Connêtable de France, priſonnier de guerre chez les Anglois dès la bataille de Caën, avoit fait pluſieurs voyages en France pour moyenner ſa délivrance & celle de ſes compagnons. On perſuada au Roy, fût vrai ou faux, que ſous ce prétexte il faiſoit des menées en faveur de l'Anglois; Il fut donc arrêté par le Prevôt de Paris le ſeiziéme de Novembre, & le dix-neuviéme décapité nuittamment & ſans forme de procés, en preſence des Comtes d'Armagnac, & de Montfort, de Gaucher de Châtillon Duc d'Acheres, & de quelques autres Seigneurs de marque, devant leſquels on publia qu'il avoit confeſſé ſon crime.

Sa dépoüille fut ainſi partagée. On donna ſa Charge de Connêtable à Charles d'Eſpagne de la Cerde favori du Roi, & Iſſu par femmes du ſang de ſaint Loüis, & par mâles d'Alfonſe Roy de Caſtille; la Comté d'Eu à Jean d'Artois fils de ce Robert dont nous avons tant parlé, & celle de Guines à Jeanne fille unique du défunt, qui en premieres nôces épouſa Gautier Duc d'Athenes, & en ſecondes, Loüis Comte d'Eſtampes de la branche d'Evreux, duquel vint celle des Comtes d'Eu Princes du ſang. Outre la Charge de Connêtable, le Roy, en faiſant le mariage de Charles d'Eſpagne, avec une fille de Charles Comte de Blois & prétendu Duc de Bretagne, lui donna l'uſufruit de la Comté d'Angoulême, que ce Roy avoit ôtée aux en-

1351. fans de Philippe Comte d'Evreux & d'Angoulmois. Ce qui fut la ſemence de bien des mal-heurs.

Pour ne céder point en magnificence à l'Anglois Prince ſomptueux & liberal, qui avoit inſtitué l'Ordre de la Jartiere; le Roy Jean inſtitua, ou plûtôt renouvella l'Ordre de l'Etoile, par une célébre aſſemblée qu'il tint en ſon Palais de ſaint Ouïn prés Paris, & ordonna qu'au lieu que les Chevaliers portoient l'Etoile ſur leurs timbres ou à leur col, ils la feroient mettre en broderie ſur leurs habits. Le Chapitre s'en tenoit le jour des Rois. Charles cinquiéme ſon fils voyant cet Ordre avili par la multitude, l'abandonna au Chevalier du Guet & à ſes Archers.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE, JEAN CANTACUZENE, & CHARLES IV.

Quoi que les tréves ne fuſſent pas finies, il ſe faiſoit toûjours quelque entrepriſe de part & d'autre. Les Anglois s'emparerent de Guiſnes, ayant par argent corrompu le Couverneur, il ſe nommoit Guilleaume de Beaucorri. Edoüard s'en excuſa par un plaiſant mot; Que *les tréves étoient marchandes*; & qu'il n'avoit fait que ſuivre l'exemple du Roi Philippe qui avoit voulu acheter Calais. Mais le traître qui avoit vendu Guiſnes, ayant été pris, on lui fit ſon procés, & il fut tiré à quatre chevaux.

Preſque au même tems Gui de Neſle Maréchal de France fut défait & pris avec Arnoul d'Endreghen & pluſieurs gens de marque dans une rencontre en Guyenne.

1350. & 51. En Bretagne les deux partis de Blois & de Montfort, quoi qu'ils n'euſſent à leur tête que deux femmes, ſe battoient toûjours à outrance. En ce tems-là les défis & combats entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires étoient fort communs; mais plûtôt de cer-

certain nombre que de ſeul à ſeul. Auſſi les nommoient-ils des batailles. La plus memorable en ces années-là, fut celle de trente Bretons contre autant d'Anglois. Richard Bembro étoit le Chef de ceux-ci, & le Seigneur de Beaumanoir l'étoit des autres. L'avantage demeura aux Bretons, & le plus grand honneur à leur Chef.*

L'année ſuivante 1351. Charles de Blois qui depuis quatre ans étoit priſonnier en Angleterre, fut délivré à rançon en donnant ſes deux fils en ôtage pour l'aſſeurance du payement; & juſqu'à ce qu'il l'eût fourni, il s'abſtint de porter les armes.

Les Seigneurs qui avoient été faits priſonniers dans l'entrepriſe de Calais, ayant été délivrez, faiſoient la guerre à Edoüard, le Maréchal de Beaujeu couroit aux environs de ſaint Omer. Un jour il y eut un ſanglant combat, où Beaujeu fut tué ſur la place; mais la victoire demeura aux François avec grand nombre de priſonniers; entre leſquels s'étant trouvé ce Lombard qui les avoit attrapez dans Calais, ils le firent écarteler tout vif.

Le Comte de Flandres avoit refuſé d'aſſiſter au Sacre de Jean, parce que ce Roy refuſoit de lui reſtituer ſes trois villes: néanmoins il ſe reſolut de venir l'année ſuivante à Paris avec ſes principaux Bourgeois de Bruges, où il rendit hommage de ſes Comtez de Flandres, de Retelois, de Nivernois, & renouvella le traité de confederation.

Le ſixiéme de Décembre arriva la mort du Pape Clement VI. Le Cardinal Etienne d'Albert Limoſin de naiſſance & Evêque de Clermont, lui ſuccéda le dix-huitiéme du même mois, & ſe fit appeller Innocent VI.

* Du Gueſclin ſe battit autrefois en champ clos, & de corps à corps avec Bembro & le tua.

1352. Le retour du Roy Charles de Navarre dans le Royaume y aporta une longue ſuite de guerres & de calamitez. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'une méchante ame rend pernicieuſes, l'eſprit, l'éloquence, l'adreſſe, la hardieſſe, & la liberalité.

1353. Quoi qu'il eût épouſé cette année 1353. Jeanne l'une des filles du Roy, il ne laiſſa pas de pourſuivre ſes prétentions ſur les Comtez de Brie & de Champagne, & ſur celle d'Angoulême. Charles d'Eſpagne, à qui le Roy avoit donné cette derniere & qui craignoit d'être obligé de déguerpir, le diſſuadoit de lui faire aucune raiſon. Le Navarrois fort malcontent ſe retira dans ſa Comté d'Evreux; & ſçachant que le Connêtable étoit dans ſon Château de l'Aigle, il entreprit un coup auſſi execrable que hardi. Il prit avec lui une centaine de Cavaliers, fit eſcalader le Château (c'étoit le ſixiéme de Janvier) & poignarder le Connêtable dans ſon lit. Cela fait, il eut l'inſolence d'avoüer le coup, de s'en juſtifier par lettres au Conſeil du Roy, & aux bonnes villes du Royaume, d'aſſembler des troupes, de fortifier des places, & de ſolliciter tous les Princes voiſins à une ligue contre la France.

Le Roy diſſimule, & le flate pour l'attirer à Paris: mais il ne veut point y venir qu'aprés qu'on lui eût accordé des conditions trés-avantageuſes, des terres pour la valeur de la Brie & de la Champagne, l'indépendance de ſa Comté d'Evreux de tout autre que du Roy, un échiquier ou tribunal ſouverain pour cette terre, l'abſolution pure & ſimple pour ceux qui avoient tué le Connêtable, & avec cela une trés-bonne ſomme d'argent, & le ſecond fils du Roy en ôtage.

Avec ces ſeuretez il comparut au Parlement à Paris

Paris le troiſiéme de Mars. Le Roy ſeoit en ſon lit de Juſtice, accompagné des Pairs, du Legat & de quelques Prélats. Le criminel ayant demandé pardon par un diſcours étudié, mêlé de plaintes & d'excuſes, le Connêtable Pierre de Bourbon eut ordre de l'arrêter, ſeulement pour la forme, & de le mener dans la chambre voiſine tandis qu'on déliberoit; puis auſſi tôt on le relâcha à la priere des Reines veuves de Charles le Bel & de Philippe de Valois. Le Légat lui fit une grave remontrance, & enſuite le Roy le déclara abſous.

Peu de jours aprés il ſe retira en Normandie: mais il en ſortit incontinent ſans le congé du Roy, & fit un voyage en Avignon. Il alloit furetant çà & là, en attendant que l'Anglois ſe fût remît en campagne: de ſorte que le Roy rentra dans la Normandie & fit ſaiſir ſes terres. Mais comme ce Prince revenu de Navarre par mer, eut amené des troupes qui ſaccageoient tout, & que l'on craignoit une deſcente de l'Anglois, on trouva plus à propos d'uſer d'adreſſe avec lui; Charles fils aîné du Roy ſçût ſi bien le flâter qu'il l'apaiſa, au moins en aparence, & l'amena à Paris.

EMPE-REURS. JEAN PALEOLOGUE ayant dépoſé Cantacuzene, & encore CHARLES IV.

L'année 1355. l'Empereur Charles IV. alla ſe faire couronner à Rome, où plûtôt ſe couvrir de honte, ayant fait cette infame paction avec le Pape, qu'il ne ſejourneroit pas ſeulement un jour entier dans la ville; ce qui le mit lui & l'Empire dans le dernier mépris. L'année ſuivante l'onziéme de Janvier il fit cette célébre Conſtitution que l'on apelle la Bulle d'or, *dont les politiques jugent bien diverſement.*

Un ſoir du Mardy gras les Anglois ſurprirent par eſcalade le Château de Nantes, & la nuit même

Guy

1356. Un coup ſi violent eut des ſuites très-ſanglantes. Philippe frere du Navarrois, & Gefroy frere du Comte de Harcour qui avoient bon nombre de places en Normandie, y apellerent les Anglois pour venger l'outrage fait à leurs freres. Le Comte d'Erby & le Duc de Lancaſtre avec quatre mille hommes commencerent la guerre en ce païs-là.

Le Roy y alla en perſonne, leur donna la chaſſe juſqu'à l'Aigle, & les ayant écartez dans les bois, mit le ſiege devant Breteüil, petite bicoque qui ſe défendit ſept ſemaines.

Dans ces mal-heureux tems les plus petites villes ſe fortifioient juſqu'à arrêter de grandes armées. Les villages même ſe fermoient de murailles contre les courſes des pillards; Et cette multitude infinie de Châteaux ne ſervoit qu'à faire durer la guerre, & à devorer les peuples par les brigands qui ſe cachoient dans ces trous.

Il ſembloit que la Nobleſſe & la gendarmerie triomphaſſent des miſeres des pauvres gens. Le luxe, qui le croiroit? naquit de la deſolation. Les Gentilshommes, qui juſqu'à Philippe de Valois avoient toûjours été fort modeſtes en habits, commencerent à ſe parer de pierreries, de perles, de découpures, de papilloles, & autres babioles comme des femmes, à porter ſur le bonnet des bouquets de plumes, marque de leur legereté, à s'adonner paſſionnément au jeu, à celuy des dez toute la nuit, à celui de la paulme tout le jour, à rançonner leurs ſujets & à ravir inſolemment tout le bien du payſan, que par dériſion ils nommoient Jacques Bon-homme.

Comme le Roy étoit à Chartres où il aſſembloit toutes ſes forces, pour deſcendre en Normandie, il aprit que le Prince de Galles avec dou-

ze

hommes, dont il n'y avoit que trois 1356
nglois naturels, avoit pillé le Quercy,
ne, le Limosin & le Berry; & qu'il
t pour en faire autant dans l'Anjou, là
e & le Poitou. Il trouva à propos de lui
: chemin sur la retraite, & fit marcher son
: long de la Loire. Le Prince en étant
laissa le chemin de Tours & se retira par
1 : mais il ne pût user de tant de diligence que l'armée du Roy ne l'atteignit à deux
rés de Poitiers. Le Prince le voyant si
luy se retrancha entre des vignes & des
rt épaisses, proche du lieu qu'on apelle
:uis.

rdinal de Perigord Legat du Pape, pas-
nt d'une armée à l'autre pour empêcher
'en vint aux mains. Edoüard offroit de
out le dommage qu'il avoit fait dans ses
depuis Bourdeaux, de délivrer tous les
ers, & de ne porter les armes ni lui ni
:s de sept ans contre la France. Mais le
n croyant la victoire certaine, rejetta
es soumissions; Et aveuglé de colere, au
'enveloper & de l'affamer, ce qui étoit
seur dans trois jours, s'en alla tête baisé
un courage plûtôt de lion que de Capi-
l'attaquer dans son fort. Ce fut le dix-
ie jour de Septembre. Même par le plus
: conseil du monde il fit mettre pied à
:oute sa Gendarmerie, hormis à trois
:vaux d'élite qui devoient donner les pre-
& à la Cavalerie Allemande, qui avoit
le les soûtenir. L'embarras des hayes
, des vignes, & des chemins creux empê-
ie ces trois cens Cavaliers ne pûssent
a les flêches barbuës des Anglois, desespe-

roient

1356. roient leurs chevaux, & les renverſoient ſur l
Allemands ; Ceux-ci tomberent ſur l'avant-ga
de ; Et elle fut achevée d'enfoncer par un gr
des ennemis, qui alors ſortit de ſon fort &
vint charger.

Tous les quatre fils du Roy étoient à la batai
le : leurs Gouverneurs en retirerent trop prom
tement les trois aînez avec huit cens lances,
ainſi donnerent excuſe aux poltrons de les ſu
vre. Il n'y eut que Philippe le plus jeune d
quatre, qui s'opiniâtra de courir la fortune
ſon pere, & combattit à ſon côté. La vaillan
du Roy ſeul ſoûtint le choc aſſez long-tems ;
ſi le quart des ſiens l'eût ſecondé il eût ſans do
te remporté la victoire. A la fin accablé de to
côtez, il ſe rendit entre les mains de Jean
Morebeque Gentilhomme Arteſien, qu'il av
banny du Royaume pour quelque crime ; Ph
lippe ſon fils demeura priſonnier avec lui.
ne fut tué en cette funeſte journée que ſix mi
François : mais dans ce nombre il y avoit h
cens Gentilshommes, dont la plûpart ſont ent
rez aux Jacobins & aux Cordeliers de Poitiers ;
on trouva parmi les morts le Duc de Bourbon &
Comte de Ponthieu ſon frere, le Duc d'Athe
Connêtable, les Maréchaux de Neſle & d'E
dreghen, & plus de cinquante autres Seigne
qualifiez.

Le jeune vainqueur auſſi courtois que vaillan
traita le Roy comme ſon Seigneur. Le ſoir m
me il le ſervit à table, & tâcha d'adoucir
ennuis par des paroles civiles & obligeantes.
lendemain craignant que quelque accident ne
ôtât une ſi belle priſe, & d'ailleurs voyant
troupes ſi chargées de butin qu'elles étoient
capables de rendre combat, il prit la route

Bo

Bourdeaux & y emmena le Roy & ſon fils avec un 1356.
prodigieux nombre de priſonniers. Entre leſquels étoient Philippe Duc de Touraine le plus jeune des quatre fils du Roy, les Comtes de Naſſau & de Sarbruc, celui de Tancarville, avec ſon fils, & Jean d'Artois Comte d'Eu.

CHARLES DAUPHIN,

LIEUTENANT, PUIS REGENT,

Agé de quelque vingt-un an.

COMME il n'y avoit plus d'autorité dans le Royaume, & que le Roy avant ſon départ n'avoit établi aucun ordre, tout ſe trouva en une horrible confuſion. Le Dauphin ne prit d'abord que la qualité de *Lieutenant*; Il crût que c'étoit aux Etats Généraux de pourvoir au gouvernement du Royaume, & à la délivrance du Roy; C'eſt pourquoy les ayant convoquez à Paris pour le quinziéme d'Octobre, il leur propoſa ces deux chefs.

Mais il arriva alors, ce qui arrive toûjours dans les deſordres quand les peuples ont été maltraitez durant la proſperité; ils croyent que c'eſt le tems de rabaiſſer la domination quand elle a reçû quelque échec. Au lieu d'aſſiſtances, le Dauphin ne trouva que des plaintes & de l'aigreur: ils choiſirent cinquante perſonnes pour entendre ſes propoſitions, & ne voulurent rien déliberer en preſence de ſes Commiſſaires. Ils demandoient qu'il eût à deſtituer le Chancelier, c'étoit Pierre de la Forêt, Archevêque de Roüen, Simon de Bucy premier Preſident, & ſix ou ſept autres Officiers qui avoient

1356. avoient mal adminiſtré les finances; Qu'il délivrât le Roy de Navarre, & qu'il ſe gouvernât par un Conſeil qu'ils luy choiſiroient, moyennant quoy ils lui entretiendroient trente mille hommes, mais payez par leurs mains; & c'eſt ce qu'il ne vouloit pas ſouffrir.

Cependant ils établirent un Conſeil pour l'adminiſtration du Royaume, dont Robert le Coq Evêque de Laon étoit le chef, & commirent des gens à leur devotion pour manier les finances. Le Dauphin n'ayant pû les fléchir, ni changer leurs réſolutions, uſa d'adreſſe pour rompre l'Aſſemblée, & ſous divers prétextes obligea les Députez des villes de ſe retirer. Aprés, il en envoya d'autres par tous les Bailliages & Senéchauſſées, pour leur demander quelque ſubvention, eſperant que chacun en particulier n'oſeroit lui dénier ce que tous enſemble luy refuſoient hardiment.

Durant la confuſion, chacun s'imaginoit avoir le tems propre pour recouvrer ſes droits & ſes privileges. La Nobleſſe commençoit de s'allier avec les villes, & s'ils ſe fuſſent une fois accommodez & qu'ils euſſent cimenté cette liaiſon, la Royauté en eût été fort affoiblie: le Dauphin trouva moyen de détourner la Nobleſſe de cette union & de l'attirer à ſoy par l'eſpoir des récompenſes. Les villes d'autre côté entrerent en défiance contre les Gentils-hommes, ſi bien que pour ſe preſerver d'être pillées par la Gendarmerie à qui on donnoit toute licence, elles commencerent à ſe fortifier. Particulierement celle de Paris, qui dreſſa des chaînes par ſes ruës, répara ſes foſſez & ſes murailles, & commença d'enfermer tout le quartier de la ruë ſaint Antoine, & de ſaint Paul, qui auparavant n'étoit que faux-Bourg. Etienne Marcel Prevôt des Marchands, & Ronſac Echevin avoient tout pour-

pouvoir ſur le peuple, & le gouvernoient à leur fantaiſie, parce qu'ils témoignoient un grand zele pour ſes interêts 1356.

Le malheureux Gefroy de Harcour avoit vendu ſes terres de Normandie à l'Anglois pour n'en joüir néanmoins qu'aprés ſa mort, desheritant Loüis ſon neveu, parce qu'il n'avoit pas voulu prendre les armes contre ſa patrie. Il avoit quelques troupes à ſaint Sauveur le Vicomte, d'où elles faiſoient des courſes juſqu'aux faux-bourgs de Caën & même juſqu'à Evreux. Les Etats aſſemblez à Paris y avoient envoyé quatre Capitaines pour lui tenir tête ; contre leſquels s'étant mis en campagne prés de la ville de Coutances, il fut défait & tué. Si on l'eût pris en vie, on lui eût fait porter ſa tête ſur un échaffaut, il aima mieux mourir les armes à la main

Le Duc de Lancaſtre & Philippe de Navarre, qui faiſoient la guerre en Normandie avec Philippe d'Evreux, n'ayant ſçû paſſer la Loire pour aller ſecourir le Prince de Galles, dans le danger où il étoit avant la bataille de Poitiers, s'étoient rabatus en Bretagne. Le Duc y mit le ſiege devant Rennes le troiſiéme de Décembre de cette année 1356. mais la place fut ſi bien défenduë, qu'il n'y pût rien gagner en dix mois de tems.

A l'exemple du Souverain qui avoit plus ſongé à l'agrandiſſement de ſa puiſſance qu'au bien public, tout le monde ne ſe ſoucioit que de ſon interêt particulier, & renverſoit tout pour y parvenir. Les Députez que le Dauphin avoit envoyez par les Provinces, n'en raporterent que des griefs ; le ſeul païs du Languedoc pour avoir été moins foulé que les autres, témoigna un deüil public de la captivité du Roy, & offrit de ſoudoyer cinq mille chevaux pour ſon ſervice : les autres refuſe-

1356. fuſerent tout, à moins qu'on ne le fît ordonner par les Etats.

Le Dauphin ne ſçachant d'où recouvrer de l'argent, avoit commandé de fabriquer quelques nouvelles monnoyes ; mais tandis qu'il étoit à Mets en conference avec l'Empereur Charles IV. ſon couſin, qui prenoit grande part aux interêts de la maiſon de France, Etienne Marcel s'en alla en grande compagnie trouver le Duc d'Anjou qu'il avoit laiſſé pour Lieutenant à Paris, & le contraignit d'en ſurſeoir le cours. Et comme le Dauphin étant de retour ſe voulut roidir à faire valoir cette monnoye, le même Marcel fit prendre les armes à tous les Bourgeois & fermer les boutiques, de ſorte qu'il le força de ſe deſiſter de cette entrepriſe.

Ayant beſoin de quelque autorité publique pour ſe faire déclarer Regent, il avoit convoqué les Etats au cinquiéme de Février à Paris, & ils furent tenus aux Cordeliers. Mais il n'en put joüir non plus que la premiere fois. Ils forcerent le Chancelier la Forêt, depuis peu fait Cardinal, de quitter les Sceaux, chaſſerent tous les principaux Officiers des finances, firent ſaiſir & annoter tous leurs biens, & ſur les chaudes remontrances de Robert le Coq Evêque de Laon, deſapointerent tous les grands Officiers du Royaume, même ceux du Parlement, hormis ſeize. Le Dauphin ne trouvant donc pas ſon compte avec eux, remit l'Aſſemblée à quinze jours aprés Pâques.

Soit que l'incommodité de la ſaiſon, ſoit que l'avidité des Gaſcons, dont chacun demandoit autant de récompenſe que ſi lui ſeul eut gagné la bataille & pris le Roy, ne permît pas aux Anglois de l'emmener hors de Bordeaux ; ils l'y garderent tout l'hy-

hyver, mais regalé & ſervi comme s'il eût été dans ſa Cour même. 1357.

Au commencement d'Avril on le transfera en Angleterre ; & il y fut traité avec autant d'honneur & de reſpect que s'il eût été rendre viſite à Edoüard. On lui fit une entrée à Londres, il étoit monté ſur un cheval blanc, marque de Souveraineté, & le Prince de Galles à ſa gauche ſur une petite haquenée. On le logea dans l'Hôtel de Savoye, le Roy, la Reine & les Grands le viſitoient, & on lui laiſſoit toute ſorte de liberté. Cependant les inſtantes mediations du Pape impetrerent une tréve pour deux ans entre les deux Couronnes : mais Jean de Montfort & Philippe d'Evreux n'y furent pas compris.

Le Duc de Lancaſtre avoit juré de ne point partir de devant Rennes qu'il ne fût entré dedans, & qu'on n'eût vû ſes bannieres arborées ſur les remparts ; Comme ſon armée aprehendoit un ſecond hyver qui aprochoit, & que d'autre côté les aſſiegez étoient réduits à la famine, Bertrand du Guêclin trouva un expedient pour ſauver le ſerment du Duc & la ville ; c'étoit qu'il entreroit lui dixiéme, & que ſa banniere ſeroit miſe ſur la porte durant quelques heures. Pour conclure ce Traité on fit une tréve entre les deux partis, qui devoit durer juſqu'à l'an 1360.

Les bandes des gens de guerre n'étant ni licentiées ni payées, les pillards s'aſſembloient avec toute ſorte de méchans garnemens, & couroient impunément les Provinces, tout le plat païs étant abandonné à leur miſericorde. Il y en avoit cinq ou ſix differentes eſpeces, dont la plus redoutable étoit celle d'un Arnaud de Cervoles, qui ſe faiſoit nommer l'Archiprêtre. Il entra dans le Comté d'Avignon, força le Pape

1357. pe de racheter le pillage de ſes terres ſomme de 40000. écus, & enſuite de ner l'abſolution, & de le traiter à ſa tal autant d'honneur que s'il eût été Princ rain.

Les gens commis par les Etats pour l ſtration des Finances, firent bien-tôt c qu'ils ne l'avoient pas priſe pour en dépo méchants, mais pour avoir eux-mêmes au pillage. Auſſi leur conduite non moir nelle que celle des Officiers qu'on avoit t mez, décria fort le choix, & par conſequ torité des Etats.

Le Dauphin étant donc encore fortifié j rivée des Comtes de Foix & d'Armagna grand nombre de Nobleſſe; ſecoüa enfin le le, & fit que le Coq ſe retirant en ſon Ev laiſſa le plus fort dans Paris.

Mais incontinent aprés, l'arrivée du N rompit toutes ſes meſures & augmenta le leries. Le Roy Jean l'avoit reſſerré dans teau d'Arleux en Cambreſis, & en avoit la garde à Ferrand de Pequigny Gouverne tois. Le Comte d'Evreux frere du pri aprés avoir cherché deux ans entiers tout ventious poſſibles pour le délivrer, en trc fin une qui lui réüſſit. Quelques Gentils-Navarrois qui s'étoient dévoüez à cette e ſe, avec un petit nombre de Soldats choi tant aprochez du Château d'Arleux dég Charbonniers, entrerent à la brune par dans la place, & en tirerent le Roy varre. On crût que ce coup ne s'éto fait ſans la participation de Peguigny ſuite juſtifia cette croyance. Quoi qu'il ſi-tôt qu'on ſçût les nouvelles de la lil

ce Prince à Paris, & aprés qu'il eût demeuré 1357.
quelques ſemaines à Amiens, cet Evêque de Laon & ſa faction qui avoient beſoin d'un puiſſant Chef, employant l'interceſſion des deux Reines Doüairieres auprés du Dauphin, obligea ce jeune Prince de lui envoyer un ſauf-conduit pour venir à Paris, avec permiſſion d'y amener tel nombre de gens armez qu'il lui plairoit. Sur la foi de ce ſauf-conduit il vint loger en l'Abbaye de ſaint Germain des Prez accompagné de grand nombre de ſes amis. A ſon arrivée une grande partie des Députez des Etats ſe retira de Paris, de peur d'aprouver ſa délivrance, ſçachant bien qu'elle ne ſeroit nullement agréable au Roy. Mais le Conſeil que les Etats avoient ordonné pour le Dauphin, en devint encore plus puiſſant.

Quelques jours aprés, il fit publier par la ville qu'il deſiroit entretenir le peuple le lendemain du jour ſaint André, & le convia de ſe rendre pour cela dans la place des Lices, qui étoit entre l'Abbaye ſaint Germain & le Pré aux Clercs. Au jour nommé, s'y étant trouvé plus de dix mille hommes, il monta ſur l'échaffaut d'où le Roy avoit accoûtumé de regarder les combats en champ clos; Et là il remontra avec une éloquence pathetique, l'injuſtice & la dureté de ſa priſon, la tyrannique exécution de ſes amis, le zéle qu'il avoit pour le bien de l'Etat; Et ſur tout il fit valoir ſa grande affection pour la défenſe de Paris qui en étoit la capitale.

Sa harangue flateuſe chatoüilla d'autant plus le peuple, que depuis quelque tems il n'étoit traité qu'avec d'extrêmes rigueurs. Le lendemain il fut reçû dans la ville, le Dauphin & lui s'entrevirent dans un lieu indifferent. Le

1358. Coq Chef du Conſeil, le Prevôt des Marchands l'Univerſité même, preſſerent tant le Dauphin de lui donner ſatisfaction, qu'il falut lui accorder tout ce qui lui plût; Que ni lui ni les ſiens ne ſeroient jamais recherchez de tout ce qu'ils pourroient avoir fait contre l'Etat; Que ces Seigneurs que le Roy Jean avoit fait exécuter mort, ſeroient déclarez innocens, leurs corps dépendus & inhumez en terre ſainte, & leurs biens rendus à leurs heritiers; Qu'on lui donneroit à lui une grande ſomme de deniers pour ſon dédommagement, & pluſieurs places en Normandie pour ſa ſûreté. Cét accommodement ſigné, il s'en alla en cette Province-là pour voir ſes amis, & avant toutes choſes il fit celebrer ſolemnellement dans Roüen les obſéques des Seigneurs qui avoient été décapitez pour ſon ſervice. Mais dés qu'il fut parti de Paris, le Dauphin commença à lever de la Gendarmerie, & manda aux Gouverneurs des places qu'il lui avoit cedées, de ne le point recevoir : ce qui donna ſujet au Navarrois d'armer de ſon côté, & à ſes amis de Paris de faire joüer leur faction.

Si dans cette conjoncture l'Anglois l'eût aſſiſté puiſſamment, il eût bouleverſé tout le Royaume; mais comme il avoit laiſſé échaper dans ſa harangue au peuple de Paris, *qu'il avoit plus de droit à la couronne de France que ceux qui la diſputoient*, il ne lui donna que de ſecours capables ſeulement de tirer la guerre en longueur, afin que les deux partis réduits à la derniere foibleſſe, ſubiſſent le joug qu'il leur voudroit impoſer.

Le zéle que le Prevôt des Marchands avoit pour la liberté publique, trouvant de trop fort

et

ces opoſitions, dégénéra, (peut-être malgré qu'il en eût) en une faction manifeſte & trés-pernicieuſe. La marque en étoit un chaperon myparti de rouge & de pers qu'il donna pour étrennes au peuple de Paris. Lequel étant diviſé & inconſtant en ſes affections, quelquefois aplaudiſſoit au Dauphin qui le haranguoit en place publique, puis auſſi-tôt retournoit à ſon Magiſtrat, qu'il croyoit trés-bien intentionné, & d'autrefois demeuroit indifferent. 1358.

Pour la troiſiéme fois les Etats furent convoquez à Paris, d'autant que ſans leur Ordonnance il ne ſe pouvoit faire de nouvelles impoſitions, dont on avoit extrémement beſoin pour la rançon du Roy. Car du commencement les Anglois ne demandoient que de l'argent; Et le Dauphin faiſoit courir le bruit, ſoit qu'il fût vrai ou ſupoſé, qu'ils le délivreroient pour ſix cens mille florins. Deſirant donc ſe rendre le maître de cette Aſſemblée, il amaſſa des troupes autour de la ville, ce qui offenſa extrémement les Phariſiens & les Députez des Etats. Le Navarrois en mit auſſi alentour de cette ville, qui tenoient la campagne: ce fâcheux voiſinage incommodoit fort Paris & les environs, Marcel, en rejettoit la faûte ſur le Dauphin; Et lui s'en déchargeoit ſur le Navarrois.

Sur cette querelle un des partiſans de Marcel, nommé Perrin Macé Changeur du Treſor, maſſacra Jean Baillet Treſorier de France en pleine ruë, le coup fait il ſe ſauva dans l'Egliſe de Saint Jacques de la Boucherie. Le Dauphin commanda au Maréchal de Clermont, à Jean de Châlons Senéchal de Champagne, & au Prevôt de Paris de l'en tirer par force & de le mettre en Juſtice. Ils le tirerent donc delà, & le

1358. Prevôt de Paris lui fit couper le poing, & l'envoya au gibet.

Les Egliſes alors étoient des aſyles inviolables ; le Clergé & le peuple s'échaufferent étrangement de ce qu'on avoit arraché un refugié du pied des Autels, & l'Evêque de Paris excommunia ceux qui avoient commis cét attentat. On n'en demeura pas-là, ces Seigneurs étant accuſez d'empêcher le Dauphin de faire aucune juſtice au peuple ſur ſes griefs, & principalement ſur les ravages & cruautez inſuportables des gens de guerre ; Marcel arma trois mille hommes des métiers, qui tous portoient des chaperons mi-partis, entra dans le Palais où étoit logé le Dauphin, & fit maſſacrer ces trois Seigneurs en ſa preſence, & enſuite expoſer leurs corps tout nuds en la place publique, l'Evêque de Paris les privant par ſa Sentence, comme excommuniez, de l'honneur de la ſepulture. Cela fait, il alla à l'Hôtel de ville rendre compte de ſon action qui y fut hautement aprouvée. Ce ne fut pas tout, il contraignit le Dauphin d'avoüer le fait dans les Etats qui ſe tenoient aux Auguſtins, & puis dans le Parlement ; de ſouffrir le retour du Navarrois dans la ville ; & de lui accorder des terres & de grands dédommagemens. En même tems Marcel envoya des agents aux principales villes du Royaume, les conviant de ſe joindre avec Paris pour la manutention de la liberté commune & la réformation de l'Etat : mais elles refuſerent de s'unir autrement que pour le ſervice du Roy.

Le Navarrois aprés avoir demeuré quelque tems dans Paris, & penſant s'en être bien aſſuré, en ſortit une ſeconde fois pour donner ordre à ſes autres affaires. Si-tôt qu'il fut dehors, le Dau-

Dauphin ne perdit point de tems & ſe fit dé- 1358.
clarer Régent par le Parlement. Depuis tous les actes ſe firent ſous ſon nom ſans parler de celui du Roy ; Et l'on ne ſcella plus du petit Sceau du Châtelet dont on ſe ſervoit en ſon abſence, mais d'un grand Sceau, qui fut fait exprés pour la régence.

Il ne vouloit plus être à la merci des Pariſiens ni des Etats généraux, il trouva meilleur d'en tenir de particuliers ; Ceux de Champagne à Vertus, & ceux de Picardie à Compiegne lui accorderent quelques contributions. Les Pariſiens offenſez qu'on les mépriſoit, tâcherent de ſe ſaiſir des poſtes d'alentour de leur ville. N'en ayant pû venir à bout, ils acheverent de la fermer de murs depuis l'endroit où eſt la Baſtille juſqu'à la tour du Bois prés du Louvre, boucherent toutes les portes du côté de l'Univerſité hormis celle de ſaint Jacques, & depuis cette porte-là juſqu'à celle de Neſle, firent creuſer des foſſez au devant des murailles ; car auparavant il n'y en avoit point.

Depuis ce tems-là, l'extrême confuſion que les guerres des Anglois cauſerent dans le Royaume, y ayant renverſé tous les anciens ordres, étant d'ailleurs une choſe trés-difficile de convoquer de ces grandes Aſſemblées, contre les courſes & les pillages des brigands, & chacun ſe trouvant plus occupé à ſonger à ſa propre conſervation qu'à maintenir les droits du public, il n'y a plus eu de véritables *Etats*, & le pouvoir de faire des impôts eſt demeuré à la diſcretion du Souverain ſans en prendre l'avis des peuples.

Pendant cette Anarchie, la Nobleſſe & les autres gens de guerre exerçoient toutes ſortes de violences ſur les pauvres peuples de la campagne.

1358. Ces malheureux, battus, pillez, courus com des bêtes ſauvages, n'ayant la plûpart pour traite que les bois, les cavernes, & les marc firent enfin comme ces lievres qui étant aux al ſe jettent au col de levriers; ils s'attroupe par grandes bandes, & ſe réſolurent d'extermi tous les Gentilshommes.

Cette fureur commença dans le Beauvoi & eut pour premier Chef un païſan nom *Caillet.* On la nomma LA JACQUERIE, p ce que les Gentilshommes lors qu'ils pillo le païſan l'apelloient par raillerie *Jacques l homme.* Si les villes ſe fuſſent jointes à ces ſtres, c'étoit fait de la Nobleſſe & de l'Etat r narchique, auſſi-bien qu'en Suiſſe; mais pas ne leur ouvrit les portes de crainte d'être lée. Ils en tenterent pluſieurs inutilem ruïnerent tous les petits Châteaux du païs, tr'autres celui de Beaumont ſur Oyſe, & ſe dirent maîtres de Senlis: mais du reſte ils c mirent tant de cruautez plus que brutales, la Nobleſſe de tous les partis François, glois, & Navarrois, ſe rallia contr'eux. Roy de Navarre défit dans le Beauvoiſis la t pe de Caillet, qui ayant été pris eut la tranchée. Le Dauphin en mit en pieces de vingt mille, & ce ſoûlevement s'apaiſa d'un coup.

Tandis que le Dauphin étoit allé du côt Sens, ayant laiſſé le Comte de Foix dans la tie de la ville de Meaux que l'on nomme *le A ché*, toute entourée d'eau: les Pariſiens avoient grand interêt de s'aſſûrer de cette de la Marne, envoyerent quelques troupes ſo conduite d'un Epicier pour s'en ſaiſir. Le M de Meaux, qui étoit de la faction, leur o

les portes : mais comme les uns & les autres attaquoient le Marché le Comte ſortit ſur eux avec de la Cavalerie & les tailla tous en pieces L'Epicier y fut tué, la ville ſaccagée, & brûlée, le Maire & quelques Bourgeois décapitez. 1358.

Cependant contre la promeſſe donnée au Dauphin, le Navarrois s'aprocha de Paris, & s'étant abouché à ſaint Oüin avec Marcel, entra dans la ville & harangua ſi éloquemment le peuple qu'il le déclara ſon Général. Mais la Nobleſſe indignée de voir qu'il la careſſoit moins que la bourgeoiſie, l'abondonna, & dans une Aſſemblée qui fut tenuë à Compiegne, promit toute aſſiſtance au Dauphin pour aſſieger Paris. Les factieux en étant avertis obligerent l'Univerſité d'aller vers ce Prince lui demander pardon pour eux, offrant telle amende qu'il lui plairoit, leur vie & leur honneur ſauf ; mais ceux de ſon conſeil qui penſoient avoit trouvé l'occaſion d'amaſſer des richeſſes de cette grande ville, l'empêcherent de prêter l'oreille à ces conditions, à moins qu'ils ne lui livraſſent douze de leurs principaux Chefs : Si bien qu'il le mit dans la neceſſité de ſe réünir tous enſemble le plus fort qu'ils purent, & de s'attacher entierement au Roy de Navarre.

Les affaires ne demeurerent pas long-tems en cet état, les amis du Dauphin s'étant de plus en plus accreditez dans la ville, firent prendre des ombrages à la bourgeoiſie de ce que le Roy de Navarre, y avoit introduit quelques Anglois; Elle maſſacra une partie de ces étrangers; Marcel pour ſauver le reſte les mit en priſon, puis les laiſſa évader. Ils ſe retirerent à ſaint Denis, d'où ils vengeoient cruellement la mort de leurs compagnons ſur tous ceux de Paris qu'ils

1358. pouvoient attraper. Le peuple ſans vouloir entendre les harangues du Navarrois, le contraignit lui & Marcel de le mener de ce côté-là pour les achever : mais ſoit par la trahiſon de ces deux Chefs ou autrement, les Anglois les attirerent dans une embuſcade, le ſoir comme ils s'en revenoient tous en deſordre, & en tuerent plus de ſix cens.

Ce ſanglant échec redoubla les ſoupçons & les cris du peuple, Marcel & ſes partiſans craignant d'être enfin livrez au Dauphin, conſpirerent de livrer plûtôt la ville au Navarrois, en l'y introduiſant de nuit par la Baſtille. Mais comme les amis du Dauphin avoient toûjours l'œil & l'oreille au guet, un Jean Maillard & un Pepin des Eſſart qui en étoient les Chefs, firent ſi bien leur partie qu'ayant aſſemblé leurs gens ſur le point que Marcel devoit executer ſon coup, ils le tuerent lui & ceux qui l'accompagnoient avant qu'il eût pû ouvrir les portes.

On voit dans la fin tragique de cét homme quelle confiance on doit avoir dans l'affection d'un peuple, & quelle ſûreté il y a à ſe mêler de ſes affaires. Les mêmes qui l'avoient ſi paſſionnément aimé, laiſſerent traîner ſon corps par les ruës & dans les bouës, & ſouffrirent que ſa mort fut ſuivie du maſſacre, du ſuplice & du banniſſement de pluſieurs de ſes amis. Entr'autres ceux Ronſac Echevin, de Joſſerand Treſorier du Roy de Navarre, & de Caillard qui avoient livré le Château du Louvre au Navarrois. Ces trois perdirent la tête en Gréve. Cette exécution changea entierement la face des affaires, les chaperons mi-partis jettez au feu, & le Dauphin rentra dans Paris le vingt-quatriéme jour d'Août.

Ma

Mais le Navarrois outré de la mort de ſes amis & de ſes Officiers, proteſta qu'il n'auroit jamais de paix avec les Princes de la maiſon de Valois, & déclara qu'il ne les reconnoiſſoit plus pour Souverains. Dans cette colere il aſſembla des forces de tous côtez, envoya défier le Dauphin, bloqua Paris par eau & par terre, & apella à ſon ſecours le Capral de Buch & Robert Knolles fameux Capitaine Anglois. 1359.

Celui-ci nonobſtant la tréve faiſoit d'horribles ravages par tout, principalement en Auxerrois & en Champagne. Or ayant été chaſſé de devant Troyes par le Comte de Vaudemont, il vint joindre le Navarrois dans l'eſpérance de piller Paris. Ce fut alors qu'ils brûlerent la ville de Montmorenci, qui n'étoit pas des plus petites, comme on le voit à ſes ruïnes. D'un autre côté Philippe de Navarre courroit la Picardie & faiſoit pluſieurs entrepriſes ſur les villes : mais elles avorterent toutes, & coûterent la vie à pluſieurs de ſes amis, entr'autres au Maire d'Amiens, & à quelques Bourgeois de Laon ; dont l'Evêque pour le même ſujet, fut obligé de ſe ſauver afin de mettre ſa tête à couvert.

Le Dauphin n'oſoit ſortir de Paris de peur qu'on n'y rapellât le Navarrois, lequel y avoit encore des amis en grand nombre. Cependant comme il ne pouvoit mettre aucun ordre nulle-part, toute la France étoit au pillage des gens de guerre, auſſi-bien des François que des Anglois. Or à l'heure que la ville de Paris étoit réduite à la derniere diſette, & qu'il dépendoit du Navarrois de donner le coup mortel à la France, ſon cœur en un moment fut touché de repentir ou de pitié, ſans qu'on en pût deviner d'autre cauſe qu'une grace extraordinaire de Dieu ſur

1359. ce Royaume. Dans ce ſentiment, lors qu'on l'eſperoit le moins, il fit ſon accommodement avec le Dauphin, & ſe remit preſque de toutes ſes prétentions à ſa volonté ; Et il le fit malgré les conſeils & la réſiſtance de ſon frere, eſprit violent qui alloit à porter les choſes à toute extrémité : de ſorte qu'étant indigné de ce qu'il ne ſuivoit pas ſon ſentiment, il le quitta là, & ſe retira vers les Anglois à ſaint Sauveur le Vicomte.

Cette paix ſauva la ville de Paris, mais elle ne ſoulagea point les Provinces circonvoiſines ; * car les garniſons des places qui avoient tenu pour le Roy de Navarre, ſe déclarerent pour l'Anglois, afin de pouvoir continuer leurs pillages. Le Seigneur d'Auberticour Hennuyer ravageoit la Champagne par le moyen de pluſieurs Châteaux qu'il tenoit ſur la Marne & ſur la Seine : Broquard de Feneſtranges Chevalier Lorrain attiré au ſervice de France avec cinq cens Avanturiers qu'il avoit à ſes gages, en délivra le païs, ayant défait & pris ce voleur en un grand combat prés de Nogent ſur Seine : mais lui-même devint un plus rude fleau dans ces contrées-là, deſolant & brûlant tout, juſqu'à ce que le Dauphin lui eut payé la ſolde de ſes troupes.

* L'Iſle de France, Beauſſe, Normandie, Picardie, Champagne & Brie.

Durant toutes ces guerres des Anglois, juſqu'à tant que Charles VII. eut chaſſé ces Avanturiers de la France, il y eut quantité de ces Capitaines dont les uns payoient leurs Compagnies de leur argent, & les loüoient à qui plus leur donnoit, les autres les entretenoient du pillage qu'ils faiſoient indifferemment ſur tous les partis. On nommoit ces derniers, Brigands ; Ceux qui les commandoient étoient des Soldats de fortune qui commettoient mille cruau-

cruautez ; Auſſi quand on les attrapoit on ne leur faiſoit point de quartier. 1360.

La valeur & le cours des monnoyes furent ces années dans un extrême déréglement, le gros d'argent monnoye de ſaint Loüis ſe mettoit pour vingt ſols pariſis, & le Florin d'or de Florence pour vingt francs. Les marchandiſes étoient cheres à proportion, la quarte de vin ſe vendoit vingt-quatre ſols : mais la veille de l'Annonciation le gros fut remis à douze deniers pariſis, & le Florin à trente-deux ſols ; de ſorte que qui avoit auparavant vingt ſols, n'avoit plus que vingt deniers. Les peuples en ſouffroient un grand dommage, d'autant principalement que les denrées ne ramendant pas de même, ils n'avoient pas aſſez d'argent pour ſe nourrir & s'entretenir.

Il y avoit ſans ceſſe ſur le tapis des propoſitions de paix entre les deux Couronnes. Le Roy Jean, quoi qu'il eut toute liberté, même celle de la Chaſſe, & de toutes les galanteries, s'ennuyoit fort de ſa priſon ; Néanmoins il ſe remettoit aux Etats de ſon Royaume des conditions que l'Anglois lui propoſoit pour ſa délivrance. Les Etats aſſemblez à Paris pour cela (ce fut au mois de May) les trouverent ſi rudes, que tout d'une voix ils choiſirent plûtôt la guerre, & offrirent de grands ſecours pour la faire : mais ils ne purent pas être levez ſi-tôt, & le mal croiſſoit toûjours.

L'Anglois picqué de leur réponſe, crût qu'il faloit les forcer à parler autrement. Il aſſembla une effroyable armée, on y comptoit onze cens Vaiſſeaux, & prés de cent mille combattans. Avec cela il deſcendit à Calais accompagné de ſes quatre fils, & ſe promettant

1360. tout d'une ſi grande puiſſance, il ſe mit en marche, nonobſtant que l'on fût déja au mois de Novembre. On lui laiſſa tenir la campagne tout à ſon aiſe pendant la rude ſaiſon de l'Hyver : les villes étoient ſi bien munies qu'il n'en pût prendre pas une, ni ſaint Omer, ni Amiens, ni Rheims, devant lequel il fut ſix ſemaines, ayant deſſein de s'y faire ſacrer Roy de France, quand il l'auroit pris. La Bourgogne ſe racheta du pillage en lui fourniſſant deux cens mille florins, & des vivres pour ſon camp. Le Nivernois compoſa de même, la Brie & le Gâtinois furent ravagez.

Sur la fin du Carême il vint camper à ſept lieuës de Paris entre Châtres & Montl'hery ; Et ne voyant aucune avance du côté du Dauphin qui aprochât de ſes demandes, il planta le piquet tout contre les portes de la ville, à deſſein d'obliger les François de parler ou de combattre.

Lors qu'il y eut demeuré quelque tems ſans pouvoir gagner ni l'un ni l'autre, il rebrouſſa vers la Beauſſe réſolu de rafraîchir ſes troupes le long des bords de la Loire, & en cas de quelque diſgrace de ſe retirer en Bretagne.

Le Cardinal Simon de Langes Legat du Pape, & les députez du Dauphin ſuivoient toûjours ſon camp, & le ſollicitoient inceſſamment pour la paix, & toutes les villes de France faiſoient des jeûnes, des Proceſſions & des prieres à Dieu pour la demander. Un jour qu'il étoit campé dans le païs Chartrain, il s'éleva un orage épouventable avec tant d'éclairs & de tonnerres, & une décharge de grêle ſi druë & ſi groſſe, qu'elle bleſſa grand nombre de ſes gens & lui tua plus de mille chevaux. Il prit ce prodige pour

un

un commandement du Ciel, & ſe tournant vers 1360.
l'Egliſe de Nôtre-Dame de Chartres que l'on voyoit de cinq ou ſix lieuës loin, il promit à Dieu d'achever la paix au plûtôt. D'ailleurs le Duc de Lancaſtre & les Seigneurs Anglois l'en preſſoient trés-inſtamment, à cauſe que ſon armée étoit fort affoiblie, & qu'ayant emmené toutes les forces d'Angleterre, il l'avoit laiſſée expoſée à beaucoup de perils.

Les députez de part & d'autre ſe rendirent donc le premier de May au village de Bretigny qui eſt à une lieuë de Chartres. Il y en avoit quinze de la part du Dauphin, trois d'Egliſe, deux de Robe, deux Bourgeois & deux Secretaires du Roy, les autres Seigneurs de marque, nommez néanmoins aprés les Eccleſiaſtiques, qui n'étoient que des Chanoines. De la part du Prince de Galles il s'en trouva dix-huit, tous, hormis le Chancelier d'Angleterre, gens d'épée & de grande qualité. En cet endroit, traitant au nom des fils aînez des deux Rois, ils arrêterent tous les articles dans huit jours.

D'une côté on donnoit à l'Anglois avec ce qu'il tenoit déja, tout le Poitou, y compris le Fief de Touars & la terre de Belleville, la Saintonge, la Rochelle & païs d'Aulnis, l'Angoulmois, le Perigord, le Limoſin, le Quercy, l'Agenois, le Roüergue, les païs & terres de Gaure, & la Bigorre, avec les villes de ces païs-là en toute Souveraineté. Outre cela Calais, les Comtez d'Oye, de Guiſnes & de Ponthieu; & trois millions d'écus d'or de rançon, payables à trois divers termes, pour la perſonne du Roy Jean. Lequel ſeroit amené à Calais trois ſemaines aprés la Saint Jean-Baptiſte, & mis en liberté aprés la reſtitution des places, & en donnant pour ôtages ſes trois fils puînez, ſon frere

Phi-

1360. *Philippe, & quatre autres Princes du ſang ; de plus trente, tant Comtes, qu'Illuſtres Chevaliers, & deux députez de dix-neuf villes, deſquelles les noms étoient exprimez. D'autre part le Roy d'Angleterre renonçoit au titre de Roy de France, & généralement à toutes ſes autres prétentions, & reſtituoit toutes les places qu'il avoit priſes dans d'autres païs que ceux qui lui étoient cédez par ce Traité. Tous les deux Princes ſe ſoûmettoient aux cenſures du Pape pour l'exécution de leurs promeſſes.*

En attendant que les deux Rois puſſent ratifier le Traité, on accorda des Tréves pour un an. Au mois de Juillet, l'Anglois fit amener le Roy Jean à Calais, où il fut auſſi-tôt viſité par ſes enfans, & y demeura juſqu'au vingt-cinquiéme d'Octobre qu'Edoüard s'y étant rendu, tous deux jurerent la paix ſolemnellement.

Celle du Roy d'Angleterre avec le Comte de Flandres, & celle du Roy de Navarre avec le Roy Jean, furent faites auſſi au même lieu de Bretigny, & la derniere jurée par les deux Philipes freres de ces deux Rois, les Traitez furent confirmez par le ſaint Pere, ſous peines des cenſures Eccléſiaſtiques au premier contrevenant.

Les ôtages donnez à l'Anglois, il partit de Calais la veille de la Touſſaints & les emmena avec lui en Angleterre. Le Roy Jean ſortit de captivité le vingt-quatriéme Octobre au bout de quatre ans & un mois, alla à Boulogne faire ſes dévotions devant l'Image de Nôtre-Dame, fort réveré en ce lieu-là ; puis vint rendre graces à Dieu dans l'Egliſe de ſaint Denis. En chemin il redreſſa ſa Maiſon & fit deux Maîtres des Requêtes, & ſix Maîtres des Comptes, trois Lais & trois Clercs. A ſaint Denis il reçut les ſoûmiſ-

ſions

sions du Roy de Navarre, qui le vint saluer, & 1361.
ratifia le Traité que son frere avoit signé pour lui. Le treiziéme de Décembre il fit son entrée à Paris, y ayant auparavant rétabli les membres de son Parlement que les Etats avoient cassez ; & la ville lui témoigna sa joye par un present de mille marcs de vaisselle d'argent.

L'extrême nécessité qu'il avoit de finance pour payer sa rançon, fit succomber son génereux courage à une bassesse que l'on crût plus préjudiciable à l'honneur de la Noble Maison de France que le traité même de Bretigny ; C'est qu'il vendit sa fille Isabelle à Jean Vicomte de Milan six cens mille écus d'or pour la marier à son fils Galeas.

Quoique la Couronne de France & la Souveraineté ne vinssent qu'à l'aîné seul & ne se divisassent point entre les cadets, néanmoins on leur donnoit des partages en terres qui étoient entierement à eux, qui passoient à leurs filles aussi bien qu'à leurs fils, & dont ils pouvoient disposer comme de leur propre. Or le Roy pour tenir le corps du Royaume plus puissant, & faire que l'on n'en détachât plus les grandes Provinces, par ces partages, ou par quelque Traité, unit inséparablement à la Couronne les Duchez de Normandie & de Bourgogne, & les Comtez de Toulouse & de Champagne, par Lettres données au Château du Louvre au mois de Novembre de l'an 1361.

Aux Fêtes de Pâques précédentes la mort avoit ravi le jeune Philippe Duc de Bourgogne, & éteint en lui la premiere branche de ces Ducs, laquelle en avoit produit douze, & duré 330 ans. Il ne laissa point d'enfans & n'en pouvoit pas encore avoir, Marguerite de Flandres sa femme n'ayant qu'onze ans & lui que quinze. Il étoit petit-fils

du

1361. du Duc Eudes IV. & fils du Prince Philippe qui avoit été tué au Siege d'Aiguillon, & de Jeanne de Boulogne, laquelle en ſecondes nôces avoit épouſé le Roy Jean, & étoit morte l'année derniere.

Celles des terres de ce Prince qui venoient du côté maternel, retournerent aux heritiers de cette ligne : ſçavoir, la Comté d'Artois & la Franche-Comté à Marguerite fille de Philippe le Long & de la Comteſſe Mahaut, femme de Robert Comte de Flandres, partant ayeule de la femme que ce jeune Duc Philippe avoit épouſé. Les Comtez de Boulogne & d'Auvergne allerent à la maiſon de Boulogne. Quant au Duché de Bourgogne, le Navarrois le vendiquoit comme étant fils de Jeanne fille de la Reine Marguerite qui étoit femme du Roy Loüis Hutin, & fille aînée du Duc Robert pere d'Eudes IV. Duc de Bourgogne. Mais le Roy mit la main deſſus, comme étant, diſoit-il, plus proche parent d'un degré, étant fils de la ſeconde fille du Duc Robert, là où le Navarrois n'étoit que petit-fils de l'aînée. Quelques-uns veulent dire qu'il n'entendoit pas bien ſes droits, & qu'il devoit recueïllir cette Duché comme Souverain, & ſoûtenir que la Bourgogne étoit un Fief maſculin qui lui revenoit faute d'hoirs mâles.

Les troupes de tous les partis n'évacuerent les places qu'avec bien de la peine, & faiſoient les mêmes ravages que durant la guerre. Les Gaſcons & les Bretons couroient l'Anjou, le Poitou & la Touraine. Les bandes de ceux qu'on nommoit les TARD-VENUS, conduites par quelques Gaſcons, ayant traité de même la Champagne, la Bourgogne, le Maſconnois & le Lyonnois, défirent en bataille, à Brignais prés de Lyon, Jac-

ques

ques de Bourbon Comte de la Marche, à qui le Roy avoit donné ordre de châtier leurs voleries. Aprés cela elles ſe diviſerent en deux bandes, dont l'une fut emmenée pour de l'argent en Italie par le Marquis de Montferrat, qui avoit guerre contre les Vicomtes de Milan; l'autre s'acharna ſur le Mâconnois, & ne s'en détacha que lors qu'elle fut entierement remplie comme une ſang-ſuë.

Ceux qui levoient les impôts & la gabelle ne tourmentoient pas moins les peuples que les autres voleurs. La vexation fut ſi horrible qu'une infinité de familles quitterent la France, & allerent chercher ailleurs une meilleure partie. Si quelques-uns ſe pouvoient garantir de ces miſeres, ils ne ſçavoient où trouver d'aſyle contre la peſte, qui depuis ſept à huit ans s'augmentant à diverſes repriſes, frapoit indifféremment toutes ſortes de perſonnes dans les villes & dans les champs. Il en mourut cette année neuf Cardinaux & ſoixante-dix Prélats dans la Cour du Pape, & plus de trente mille perſonnes dans Paris. Avec cela les Juifs pour la cinquiéme fois, furent rappellez en France, autre fleau pour ajoûter aux impôts, à la peſte & à la famine. 1361. & 62.

C'étoit le droit, ou, pour mieux dire, la licence pratiquée de tout tems par les François, de ſe pouvoir faire la guerre pour leurs querelles particulieres: le Roy le défendit à tous ſes Sujets, juſqu'à ce que les ennemis fuſſent hors du Royaume. Et depuis il ajoûta à ſon Ordonnance des prohibitions de tous duels, défis & ports d'armes, auſſi bien durant la paix que durant la guerre.

Nonobſtant ſes défenſes, il n'oſa pas prendre con-

1362. connoiſſance de la ſanglante querelle qui ſe renouvella entre les Comtes de Foix & d'Armagnac, d'autant qu'il craignit d'offenſer le Roy d'Angleterre, dont ils étoient vaſſaux pour les terres qui étoient en conteſtation entr'eux. Nous avions obmis de marquer ci-deſſus, comme le different pour la ſucceſſion de Gaſton de Bearn, avoit fait naître cette cruelle guerre entre ces deux Maiſons; Que ce Gaſton, qui mourut l'an 1289. avoit eu de Mate * Comteſſe de Bigorre, quatre filles, Conſtance qui épouſa Guillaume fils de Richard d'Angleterre Roy de Germanie, dont il ne vint point d'enfans, Marguerite qui fut femme de Roger Bernard Comte de Foix, Mate qui le fut de Geraud Comte d'Armagnac & de Fezenzac, & Guillemette qui épouſa Dom Pierre, fils de Pierre Roy d'Arragon & frere de Jacques II. Que la premiere & la derniere ne laiſſerent point d'enfans aprés elle; Que Gaſton leur pere par ſon Teſtament les partagea toutes quatre des terres qu'il avoit tant en France qu'en Catalogne, & qu'en cas que la premiere décedât ſans enfans, il donna le Bearn à la deuxiéme qui étoit Comteſſe de Foix.

* C'eſt Amate.

Nous n'avions pas auſſi marqué comme Mate Comteſſe d'Armagnac, ſe ſentant lezée par ce Teſtament avoit refuſé de l'aprouver; Que l'an 1294. Bernard ſon fils (car ſon mary Geraud étoit mort) accuſa le Comte de Foix de l'avoir falcifié, & l'apella en duel dans la Cour du Roy Philippe le Bel. Que par Arrêt du Parlement donné l'an 1295. les deux parties furent admiſes au combat dans la ville de Giſors: mais que comme ils étoient entrez dans le champ, le Roy les en fit mettre dehors, & annulla le duel en prenant les paroles ſur lui; Que cette guerre particuliere

fut

e en ſurſéance ſelon le droit du Royaume, 1362.
t la guerre publique d'entre les François
nglois ; Que le même Roy dans le voya-
ſit en Languedoc l'an 1303 n'ayant pû,
iable compoſition, accorder les parties,
un Arrêt qui régloit leurs prétentions, à
Marguerite Comteſſe de Foix (ſon mary
plus) ne voulut pas obéïr. Que la mort
llemette, la puînée des quatre ſœurs,
ncore d'autres nouveaux debats, & que
e Roy de Navarre eſſaya de les terminer
29. par une ſentence arbitrale. Mais
pût éteindre l'animoſité irréconciliable de
ix Maiſons, ni empêcher qu'elles ne
aſſent toutes les occaſions de ſe détrui-
mme elles firent cette année 1362. & les
es.

ant qu'on travailloit aſſez inutilement à
uider les garniſons, il prit envie au Roy
'aller en Avignon viſiter le Pape Inno-
i deſſein, comme l'on crut, de recher-
i meriage Jeanne Reine de Naples, veu-
ſon ſecond mary, diffamée veritablement
a mauvaiſe vie, mais qui lui eût aporté
les Comtez de Provence & de Piedmont.
chemin il aprit la mort d'Innocent, il
a pourtant pas de continuer ſon voyage,
uitiéme d'Octobre il aſſiſta au Couronne-
de Guillaume Grimoüard natif du Mont-
, qui avoit été choiſi hors du ſacré Col-
n'étant que ſimple Abbé. On le nomma
i V.

dant qu'il étoit en Avignon le ſaint Pere
nt l'entrepriſe de la guerre ſainte, il ac-
la charge de Generaliſſime de cette expé-
Les Rois Pierre de Chypre & Voldemar

III.

1363. III. De Dannemark ſe croiſerent auſſi au même lieu. Mais les affaires de la France ne s'accordant pas à cette entrepriſe, bien loin d'être exécutée elle ne fut pas ſeulement loüée.

Au retour, il prit poſſeſſion de la Duché de Bourgogne. Comme il étoit encore dans le païs, les Bourguignons lui témoignerent ſi fortement qu'ils ne pouvoient vivre ſans avoir un Prince réſidant parmi eux, qu'il revoqua & caſſa la réünion qu'il avoit faite de cette Duché à la Couronne, & la céda & donna à Philippe ſon plus jeune fils, qui avoit merité le ſurnom *de Hardi* à la bataille de Poitiers, *pour la tenir par lui & ſes hoirs procréez en legitime mariage.*

A la fin de cette année 1363. le Roy Jean s'embarqua à Boulogne & retourna en Angleterre. Quelques-uns ont crû que l'amour d'une Dame avec qui il avoit fait habitude, le ramena en ce païs-là : mais il eſt plus glorieux pour lui de dire, comme font quelques autres, qu'il y retourna par un pur motif de franchiſe & de bonne foy ; & qu'ayant apris que le Duc d'Anjou ſon ſecond fils & l'un de ſes ôtages, s'étoit évadé d'Angleterre, ce genereux Roy voulut liberer l'honneur de ce jeune Prince, & témoigner qu'il n'avoit aucune part à cette action de jeuneſſe. A quoy on peut ajoûter qu'il brûloit d'envie de diſpoſer le Roy Edoüard à l'expedition de la guerre ſainte, qu'il s'étoit miſe bien avant dans l'eſprit.

CHAR-

CHARLES DAUPHIN,

REGENT POUR LA SECONDE FOIS.

IL ne fut pas ſi-tôt hors du Royaume que ſon fils 1364.
aîné, à qui il avoit laiſſé la Régence, ſe vît attaqué par ſon couſin le Roy de Navarre, au ſujet de la prétention qu'il avoit ſur la Duché de Bourgogne. Ce Prince luy ayant temerairement envoyé un défy avant que d'avoir ſes forces prêtes pour le ſoûtenir, perdit les villes de Mantes & de Meulan; elles lui furent enlevées par Bertrand du Gueſclin gentilhomme Breton, dont la valeur s'étoit déja levée bien au deſſus du commun.

En Angleterre le Roy Jean avoit eu pluſieurs conferences avec Edoüard: Et comme il eſperoit de terminer entierement ſes affaires, il fut attaqué vers la mi-Mars d'une maladie qui l'emporta le ſixiéme jour d'Avril. Il mourut dans l'Hôtel de Savoye hors les murs de Londres, aprés avoir vécu cinquante-deux ans, & tenu le Sceptre treize ans & huît mois. Son fils Jean Duc de Berry, les Ducs Philippe d'Orleans, Loüis II. de Bourbon, & Jean d'Artois Comte d'Eu, tous Princes du ſang recueillirent ſes derniers ſoûpirs. Le Roy d'Angleterre lui fit une pompe funebre digne de la grandeur de ce Roy & de ſa propre généroſité. Son corps fut raporté en France, & inhumé à ſaint Denis le ſeptiéme jour de May.

On l'eſtima le Prince le plus brave de ſon tems, & le plus liberal envers les hommes de valeur & de merite: mais des mêmes principes d'où procédoient ces vertus, naiſſoient auſſi l'orgueil, & le mépris

de

1364. de tout autre conſeil que de celui de ſa r
prodigalité, la précipitation & la violen
mirent ſon Etat au pillage, & ſa perſon
merci de ſes ennemis.

Il ne faut pas lui ôter deux grands av
qu'il eut ſur les autres Princes de ſon
d'avoir été franc & veritable, & d'avoir
inviolablement ſa parole; ni oublier ce mot
que qu'on lui attribuë; QUE SI LA FOY
VERITÉ' N'ETOIENT BANNIES DE TOUT LE
DU MONDE, NEANMOINS ELLES DEVROI
RETROUVER DANS LA BOUCHE DES ROIS.

Il épouſa deux femmes qui toutes deux
loient Jeanne. La premiere, fille de Jean
Boheme, l'an 1332. & la ſeconde de Gui
Comte de Boulogne, & veuve de Phili
Bourgogne Comte d'Artois, l'an 1349. De
miere il eut quatre fils & quatre filles. Les
fils furent Charles qui ſucceda à la Cou
Loüis Duc d'Anjou, & Comte du Maine, Je
de Berry & d'Auvergne & Comte de Poit
Philippe premierement Duc de Touraine,
Bourgogne. Les filles s'apelloient Marie,
Iſabeau, Marguerite. La premiere épouſa
fils aîné de Henry Comte de Bar, en fav
quel il érigea cette Terre en Duché; La
Charles le Mauvais Roy de Navarre: La tr
Jean Galeas Vicomte, premier Duc de Mi
quatriéme ſe voüa à JESUS-CHRIST dans le
ſtere de Poiſſi. Du ſecond lit il nâquit de
qui ne vinrent point en âge nubile.

JE

JEANNE,

II. FEMME DU ROY JEAN.

NOus ne mettons point Bonne de Boheme premiere femme de Jean au nombre des Reines, parce qu'elle mourut avant que ſon mary fût parvenu à la Couronne : néanmoins ſes enfans la rendent ſi conſiderable, que je ſuis obligé d'en marquer quelque choſe, avant que de parler de la ſeconde. Son pere étoit Jean de Luxembourg Roy de Boheme, fils & pere d'Empereur, qui fut tué à la Journée de Crecy : & la mere Elizabeth heritiere de Boheme. Ses noces furent célébrées à Melun l'an mil trois cens trente-deux, avec des pompes égales à la grandeur de ce mariage. Les Auteurs ont remarqué en la perſonne de cette Princeſſe une grande prudence, & que par ſa généroſité envers les pauvres & les affligez, elle ſe montroit auſſi *Bonne* d'effet que de nom. Son Epoux la cherit ſans aucun refroidiſſement, tout autant qu'elle vécut. Cette Princeſſe fut avec lui dix-ſept ans, & mourut l'an mil trois cens quarante-neuf, ſuivant l'ordonnance de ſon teſtament il la fit enterrer à Maubuiſſon prés Pontoiſe.

Il ſortit onze beaux rejettons de cette grande Reine, quatre mâles & ſept filles. Les quatre mâles ſont Charles, Loüis, Jean & Philippe. La loy de l'Etat donna la Couronne à Charles :

la volonté du pere aſſigna le partage aux trois autres, l'Anjou à Loüis, le Berry à Jean, & la Bourgogne à Philippe, qu'il avoit toûjours aimé plus tendrement depuis la Journée de Poitiers; Et afin que ces Princes fuſſent tous égaux en dignité comme en naiſſance, il érigea l'Anjou & le Berry en Duchez-Pairies. De Loüis eſt venuë la ſeconde branche d'Anjou, dont la ligne maſculine finit l'an 1481. ſous Loüis XI. par la mort de Charles petit neveu de René fils de Charles Comte du Maine, aprés le decez duquel la Provence revint à la Couronne. La lignée de Jean par un ordre renverſé manqua toute avant lui. Celle de Philippe parvenuë à une ſuperbe grandeur perit avec Charles le Hardy, dont l'heritiere fut mariée dans la Maiſon d'Auſtriche. Quant aux filles, Jeanne l'aînée de toutes, fut premierement promiſe à Henry de Brabant Duc de Limbourg, puîné du Duc Jean III. Ce Prince étant mort jeune avant la conſommation du mariage, Jeanne fut accordée à Pierre fils aîné d'Alfonſe Roy de Caſtille: ce qui n'ayant pas réüſſi, je ne vous ſçaurois dire pourquoy, enfin elle fut mariée à Charles le Mauvais Roy de Navarre, beaucoup meilleure que lui, & telle que le Ciel ſembloit l'avoir apariée avec ce Prince pour contrebalancer ſes méchancetez par ſes heroïques vertus. La ſeconde nommée Marie auſſi promiſe à Pierre de Caſtille, fut donnée à Robert premier Duc de Bar. C'étoit un des Favoris du Roy Jean, qui érigea Bar en Duché en ſa conſideration, ce qui fut bien long-tems avant ce mariage, d'où provint grand nombre d'enfans. Agnés la troiſiéme mourut dans le berceau. Iſabeau la quatriéme fut venduë à Jean Galeas I. Duc de Milan fils de Galeas II. du nom, laquelle

eût

eut pour ſa dot le Comté de Vertus, l'on peut dire venduë, parce qu'il donna deux cens mille écus pour avoir l'honneur d'une ſi haute alliance. Telle a été de tout tems eſtimée la Nobleſſe de la Maiſon de France, que les autres empruntoient leur éclat de celle-là, & ne penſoient être illuſtres que lors qu'elles avoient mêlé ce noble ſang avec le leur. La cinquiéme fille fut Marguerite, ſes parens l'ayant conſacrée à Dieu dés le jour de ſa naiſſance, la mirent dans le Convent de Poiſſi dés l'âge de trois ans : où ayant ſuccé, s'il faut ainſi dire, la pieté avec le lait, elle ſurpaſſa autant ſes compagnes en ſainteté, qu'elle les ſurpaſſoit en nobleſſe d'extraction. Blanche la ſixiéme, & Catherine la ſeptieme moururent ſi jeunes, qu'on n'en ſçait que les noms. Il y en a qui les font filles de Jeanne ſeconde femme de nôtre Roy.

Or aprés que Bonne de Boheme fut morte, le Roy qui n'étoit encore que Duc de Normandie, quoiqu'il eut cette grande quantité d'enfans, & que d'ailleurs ſa plus vigoureuſe jeuneſſe fût paſſée, avoit tant trouvé de douceur en ſon premier mariage, qu'il voulut encore épouſer celle-ci dont nous avons le portrait, & qui porte la qualité de Reine, parce qu'elle eut l'honneur de voir ſon mari dans le Trône. Jeanne étoit fille de Guillaume de Boulogne & d'Auvergne, & de Marguerite d'Evreux tante du côté paternel de Charles le Mauvais. Etant unique & heritiere de ces deux belles terres pluſieurs Princes la rechercherent ; mais par la volonté de Philippe de Valois elle fut mariée à Philippe de Bourgogne, auquel le Duc Eude quatriéme ſon pere donna par avance le Comté d'Artois, le mariage en fut fait le vingt-ſixiéme Septembre de l'an mil trois cens trente-huit. Ils vécurent enſemble huit ans en aſ-

ſez parfaite amitié, ſi ce n'étoit que ſon
de complexion un peu amoureuſe prenoit le
ge, & partageoit trop librement ſes affection
d'autres maîtreſſes. L'an mil trois cens qua
ſix, ce Prince ayant accompagné le Duc de
mandie ſon couſin au ſiege d'Aiguillon,
dans un foſſé, & fut tellement bleſſé de
ſanteur de ſes armes & de ſon cheval, q
mourut. On dit qu'en mourant il lui recom
affectueuſement ſa veuve, dont il avoit trc
fans, un fils nommé Philippe, & deux
Jeanne & Marguerite. Le Duc Jean à cauſe
recommandation de feu ſon mari, qui étoit
à ſon ſervice, prit dés-lors un grand ſoin de
rêts de cette Princeſſe, il l'envoya viſiter
fut lui-même à quelque tems de là. Les
mes de ſa converſation l'y remenant ſouve
y prit tant de plaiſir qu'à la fin il demeura pr
même, & avoüa que les graces parloient
bouche, & que l'amour s'inſinuoit par ſes
Quoique la ſeule conſideration des beau
des perfections de Jeanne puſſent engager l
Jean à l'épouſer, il s'y rencontra encore d
terêts d'Etat. Cette derniere cauſe, à mon
plûtôt que l'autre l'obligea de l'épouſer, qu
fut veuf de ſa premiere femme : car Edoüa
gardant ſon Comté de Boulogne, qui éto
à ſa bien-ſéance à cauſe du voiſinage de C
avoit deſſein de la marier à quelqu'un de ſa
té, afin d'ôter ce rempart-là aux François.
ment que Jean pour lui rompre ce coup la p
même l'an mil trois cens quarante-neuf, l
neuviéme de Février : les nôces furent f
Sainte Geneviéve de Nanterre, & l'Evê
Paris leur donna la bénédiction nuptiale.
étoit âgé environ de quarante ans, & elle

prés de vingt-neuf : mais au reſte avantagée d'une taille ſi majeſtueuſe & d'un maintien ſi relevée, qu'on pouvoit penſer en la voyant que ſa beauté avoit merité la Couronne, & qu'il n'y avoit point de Dame à ſa ſuite qui la lui pût diſputer. Or quoi que cette Reine eût convolé en ſecondes nôces ; elle demeura tutrice de ſes enfans du premier lit, & Regente des Etats de Bourgogne. En cette qualité elle traita le mariage de ſon fils avec Marguerite de Flandre fille unique & heritiere du Comte Loüis de Mole, & défiança ſa fille Jeanne d'avec Amé VI. Comte de Savoye pour contenter le Roy, qui ayant envie de la marier à quelqu'autre, donna quarante mille florins au Comte, pour racheter la parole de ſa fille.

Le Roy ayant perdu la liberté à la journée de Poitiers & la France ſon plus pur ſang ; la bonne Reine eſſaya d'aporter quelque remede à un ſi grand mal. Mais l'épouvente & le deſordre étoient ſi extrêmes par tout, & la rage des Navarrois ſi violente, que deſeſperant d'y pouvoir réüſſir, elle ſe retira en Bourgogne pour ſauver au moins les terres de ſon fils de cette ruine univerſelle. Toutefois huit ou dix mois aprés que cette Princeſſe y fut, elle eut tant de déplaiſir de voir tous les deſordres qui étoient en ce Royaume, & de la longue détention de ſon mari, qu'elle mourut vers l'an mil trois cens cinquante-huit, & le trente-huitiéme de ſa vie. Elle n'eut aucuns enfans de ce ſecond mariage. Quant à ceux du premier, les deux filles décéderent avant que d'avoir pris parti, & le fils marié à l'héritiere de Flandres, ſuivit auſſi ſa mere à trois ans de là, l'an mil trois cens ſoixante & un, ne laiſſant aucune lignée. Le Duché revint au Roy Jean, & je m'étonne que celui, qui a dit que cette Reine herita de ſon fils par un droit que

les Loix apellent outre le ſouhait des par
contre l'ordre de Nature, n'a pas pris garde
le étoit morte trois ans auparavant, comme l
cul en eſt aiſé à faire, & ſe peut juſtifier p
preuves des titres & des bons Auteurs. Le g
Hôpital de Boulogne, qu'elle fonda durant q
étoit veuve, eſt un monument de ſa charité
ſans doute nous en aurions bien d'autres enco
elle avoit eu deſſein de chercher de la gloire
ſes fondations, comme font la plûpart des h
mes, qui élevent des Temples plûtôt à leur v
qu'à la Religion, & qui donnent à un deſir de
gloire, ce qu'ils ſemblent accorder à la Charit
à la Pieté.

CHARLES V.

DIT LE SAGE ET L'ELOQUENT,

ROY DE FRANCE LI

Agé d'environ vingt-ſix ans.

1364. EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGUE & CHARLES IV.

L'HEUREUSE conduite de ce Roy eſt la
belle preuve qui ſoit dans toute l'Hiſtoir
France; Que les grandes affaires ſe démêlen
par l'adreſſe que par la force, & que le gain
batailles eſt plus ſouvent un effet des ſages diſ
ſitions du cabinet, que de la valeur de ceux qu
donnent.

Son ſacre ſe fit à Rheims le dix-neuviéme
May. Il eſt à remarquer que Venceſlas de Luxe
bourg Duc de Brabant ſon oncle materi
Jean Duc de Lorraine, & Robert Duc de B
quoique les deux premiers fuſſent étrangers

CHARLES V.
ROY LI.

Quand de ſon cabinet Charles eut l'avantage
De vaincre à la campagne, & chaſſer les Anglois,
De ſignaler ſon nom par mille beaux exploits,
Il meritа la gloire, & le ſurnom de SAGE.

PAPES. encore URBAIN V. 7 ans 4 mois, ſous ce regne.

GREGOIRE XI. élû le 30 Décembre 1370. S. 7 ans 3 mois.

SCHISME.

URBAIN VI. élû le 8 d'Avril l'an 1378. S. à Rome 11 ans, 6 mois, 6 jours, dont 2 ans & plus de 5 mois ſous ce régne.

Et CLEMENT VII. élû le 21 Septemb. S. en Avignon 26 ans, dont 2 pendant ce régne.

1364. vaſſaux de l'Empire, y firent l'office de l
le premier repreſentant le Duc de Norma
le ſecond le Comte de Champagne, le troi
le Comte de Toulouſe. Le Duc de Bourg
& le Comte de Flandres y tenoient leurs p
naturelles, & Loüis Duc d'Anjou celle du
de Guyenne.

Ou eut raiſon de dire que jamais Roy ne
ma ſi peu, & ne fit tant de beaux explo
guerre que celui ci. Il ſembloit que ſa f
eût attaché la fortune à ſon ſervice : dés le
mencement de ſon régne il fit voir que les
çois pouvoient battre les Anglois qui les av
toûjours battus durant les régnes précéden
Navarrois & Montfort n'ayant point été co
dans le Traité de Bretigny, leurs gens c
nuoient la guerre, & les troupes Angloi
Françoiſes prenoient parti avec eux. Je
Grailly Captal de Buch qui étoit arrivé a
cours du Navarrois, prit le commandem
toutes leurs troupes. Les Capitaines Franço
tant aſſemblez pour le combattre, le trou
prés du lieu nommé Cocherel & de la Croix
Leufroy entre Evreux & Vernon. Bertra
Gueſclin, à qui on défera le commandemen
refus du jeune Comte d'Auxerre, s'y condu
bien avec ſes compagnons, que les troup
Captal furent forcées dans leur poſte av
geux, & lui fait priſonner. Le Roy penſ
gagner à ſon ſervice le relâcha quelque mois
mais il aima mieux ſe revancher de ſa c
que de cette obligation.

Sur ce tems-là, Philippe de Navarre
venu à mourir, Loüis ſon jeune frere rec
les troupes de ſon parti & ſe jetta dans le
bonnois, & dans la baſſe Auvergne

prit plusieurs Châteaux. Quelques-uns même 1364.
des siens surprirent la Charité sur la Loire, place trés-importante pour le passage, d'où ils faisoient cruelle guerre au païs de deça. Tandis que d'un autre côté, le Comte de Montbeliard s'étoit jetté sur la Bourgogne, pour servir la Maison de Navarre, qui prétendoit que cette Duché lui apartenoit. Mais Philippe de France, à qui le Roy Charles en avoit confirmé la donotion, eut ordre d'aller défendre son païs, & de quitter la Beausse, d'où il avoit entrepris de chasser les pillards, & les avoit déja fait sortir de quatre ou cinq petits Châteaux.

Il porta donc la guerre dans le Montbeliard, & contraignit le Comte de sortir de la Bourgogne. Delà il vint mettre le siege devant la Charité. Loüis d'Evreux ne se trouvant pas assez fort pour le faire lever, se retira avec ses troupes à Cherbourg en Normandie. Les assiegez demanderent composition; le Duc la leur accorda par ordre du Roi, afin de pouvoir envoyer du secours à Charles de Blois son cousin, qui étoit aux prises avec Jean de Montfort pour la Duché de Bretagne.

La journée d'Avrai décida le differend de ces deux contendants. Jean de Montfort avoit assiegé cette place avec le secours de l'Anglois conduit par Jean Chandos Lieutenant de ce Roy en Guyenne; Charles de Blois entreprit de la secourir, assisté des troupes de France que conduisoient le Comte d'Auxerre & Bertrand du Guesclin. Les armées en vinrent aux mains le 29 de Septembre Fête de saint Michel. La mêlée fut opiniâtre & sanglante au dernier point, à la fin Charles perdit la bataille, la Duché, & même la vie. Car les Seigneurs Bretons étoient con-

1364. venus entr'eux que pour mettre fin à cette longue querelle, ils tueroient celui des deux Chefs qui seroit vaincu.

Les enfans de Charles de Blois étoient toûjours prisonniers en Angleterre, & sa veuve avoit plus de fierté que de bonne conduite. Le Duc d'Anjou son gendre la vouloit bien assister de tout son pouvoir : mais le Conseil de France ne jugea pas à propos de pousser cette affaire, de peur que Montfort ne se rengeât sous l'hommage de l'Anglois. On fit donc la paix avec lui par le Traité de Guerrande. „ La Duché lui demeu-„ ra à la charge des devoirs envers le Roy de „ France ; Le titre de Ducheſſe à la veuve de „ Charles sa vie durant ; Et pour toute sa posterité „ le droit d'y revenir au deffaut des descendans de „ Montfort. De plus elle eut la Comté de Pontie-„ vre & plusieurs autres terres avec quarante mil-„ le livres de rente, pour elle seulement, à pren-„ dre sur toute la Duché.

Bien que la Croisade eût été interrompuë par la mort du Roy Jean, néanmoins Pierre Roy de Chypre, ayant tiré quelque secours en argent des Princes Chrêtiens, & recueilli çà & là des troupes d'Aventuriers avec celles des Chevaliers de Saint Jean, ne laissa pas de faire une descente en Egypte, où il força vaillamment une partie de la grande ville d'Alexandrie. On tient qu'il l'eût pû reduire toute sous son pouvoir, si ceux qui l'accompagnoient ayant plus de soin de leur butin que de leur honneur, ne se fussent retirez dans leurs vaisseaux.

Avec pareille hardiesse & plus de perseverance, Amé VI. Comte de Savoye porta ses armes contre Amurat Sultan des Turcs, & contre le Roy de Bulgarie, qui vouloient dépoüiller Jean Paleologue son proche parent, de l'Empire de Grece ; le Bul-

Bulgare le tenant déja priſonnier. Amé ayant enlevé d'aſſaut ſur les Turcs la ville de Callipoli dans la Cherſonneſe de Thrace, entra en Bulgarie, & par la priſe de pluſieurs places, força ce Roy à relâcher l'Empereur. En le rétabliſſant, il lui remit auſſi la ville de Callipoli : mais les Grecs la reperdirent incontinent aprés, tant leur valeur étoit au bas auſſi bien que leur Empire. 1365. & 66.

L'Empereur Charles IV. avoit bien plus d'imagination pour conceveir de vaſtes deſſeins, que de vertus ni de moyens pour les executer. Il ſe contentoit du faſte & de la vaine pompe des ceremonies, parce qu'il ne pouvoit acquerir des choſes réelles & ſolides ; Et comme ſon peu de revenu & ſes grandes dépenſes le tenoient toûjours dans la neceſſité, s'il commençoit de hautes entrepriſes, ce n'étoit que pour ſe faire donner de l'argent. Cette année 1365. il viſita le Pape en Avignon pour faire une Ligue avec lui & les autres Princes d'Italie, contre Barnabé Vicomte de Milan. Il aſſiſta en habits Imperiaux à la Meſſe que le S. Pere chanta le jour de la Pentecôte, & s'alla faire couronner Roy d'Arles, dans la ville de ce nom. Puis il retourna en Avignon, où il obtint du Pape la levée des Decimes ſur le Clergé de Germanie & de Boheme pour les frais de cette guerre de Milan, qu'il ne fit point.

Gueſclin qui avoit été pris à la bataille d'Avray fut délivré à rançon, & Olivier de Cliſſon qui étoit du parti de Montfort, attiré au ſervice du Roy. Au mois de Decembre Montfort vint à Paris & lui rendit hommage, premierement de ſa Duché : mais ſeulement de bouche & ſans ſerment ; puis de la Comté de Montfort, deſceint & à genoux & les mains

1365. & 66. jointes entre les mains de ſon Souverain gneur.

Nous trouvons encore cette année quelque des de ces païſans révoltez de la *Jaquerie*, q tant renforcez & mêlez avec les compagni pillards, paſſerent juſques dans l'Alſace ; ils furent chaſſez, & la plûpart extermin l'Empereur Charles IV. & les autres Princes lemagne.

Les troupes du Navarrois continuoient courſes en Normandie ; on crût qu'on pourroit arracher par une diverſion ſur les de la Navarre ; On fit donc une Ligue a Roy d'Arragon ſon ennemi capital, qui jetta tôt des troupes dans ce Royaume-là. Le N rois en eut d'autant plus d'aprehenſion qu'il voit que la France étoit obligée néceſſair de ſe joindre à l'Arragonnois, parce que l d'Angleterre avoit fait ligue avec Pierre I Caſtille, ſon perpétuel ennemi. Ce fut cela que le Captal de Buch & ſes autres s'employerent avec tant de chaleur aupr Roy Charles, qu'ils firent ſa paix avec lu ce Traité il renonça à ſes droits ſur la Ch gne & ſur la Bourgogne, moyennant la Sei rie de Montpellier en Languedoc, que l' donna.

L'habit des hommes de qualité, & des tes gens dans les villes, c'étoit la robbe lon le chaperon preſque fait comme celui des nes. On le rabaiſſoit quelquefois ſur les pour ſe couvrir la tête d'un bonnet. Le l la folie avoient tellement accourci cette rob voyoit les cuiſſes aux hommes & tout le mou du corps depuis les reins. Ils avoient auſſi uſage certaine ſorte de chauſſure, qui par

avoit de longs becs recourbez en haut (il les nom- 1365.
moient des Poulenes) & par derriere comme des éperons qui ſortoient du talon. Le Roy par ſes Edits bannit ces ridicules modes à l'exemple du ſaint Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ſes Bulles la diſſolution des habits dans l'un & dans l'autre ſexe.

La France ne pouvoit ſe décharger des troupes pillardes qui la rongeoient juſqu'aux os: car l'Anglois les toleroit pour s'en ſervir au beſoin, & il n'y avoit point de forces capables pour les réprimer; Gueſclin qui avoit acquis une grande réputation parmi les gens de guerre, trouva moyen de les mener en Eſpagne pour un tel ſujet.

Alfonſe XI. Roy de Caſtille avoit eu de ſa femme legitime un fils nommé Pierre qui lui ſucceda, & d'une maîtreſſe cinq fils naturels, dont l'aîné s'apelloit Henry, & étoit Comte de Triſtemare. Ce Pierre fut à bon droit ſurnommé *le Cruel & le Méchant*, car il ſe montroit plus ami de l'Alcoran que de l'Evangile, & avoit plus d'affection & d'intelligence avec les Mores qu'avec les Chrêtiens. Il renverſoit toutes les Loix, & commettoit toutes les injuſtices & les cruautez que les Tyrans peuvent commettre; il entretenoit publiquement adultere avec Marie de Padilla, & avoit l'an 1361. fait mourir par poiſon Blanche ſa femme legitime, fille de Pierre Duc de Bourbon, & ſœur de la Reine de France, Princeſſe auſſi vertueuſe que belle, aprés qu'elle eut ſouffert tous les outrages imaginables dix ans durant. Il avoit auſſi fait mourir la Dame qui avoit été maîtreſſe de ſon pere; Il répandoit à toute heure le ſang des plus grands de ſon Etat, il n'épargnoit pas même celui de ſes freres,

1365. ayant massacré Federic l'un des cinq, qui étoit grand Maître de saint Jacques, & attentoit souvent à la vie des quatre autres. Henry étant donc poussé d'un vif ressentiment de la mort de sa mere & de son frere, & d'ailleurs autorisé par le droit naturel qui lui ordonnoit de défendre sa vie, se soûleva contre lui avec la plus grande partie du Royaume, se ligua avec l'Arragonois, & lui fit la guerre durant quelque tems.

Sa cause du commencement n'eut pas tout le bonheur qu'il s'étoit promis, il fut poussé par le Tyran & se refugia en France. Le Roy lui accorda sa protection, d'autant plus volontiers que c'étoit une belle occasion d'employer les Compagnies des gens de guerre hors du Royaume. On jugea qu'il leur falloit donner pour chef en apparence Jean de Bourbon Comte de la marche, cousin germain de la feuë Reine Blanche : mais pour leur vrai Conducteur Bertrand du Guesclin ; qui venoit d'être délivré des mains de Chandos, le Pape, le Roy, & Dom Henry ayant payé sa rançon.

Avec ces troupes & grand nombre de Noblesse volontaire, même des païs qui obeïssoient à l'Anglois, le Comte de la Marche & Guesclin remenerent Henry en Espagne. Le Pape, de crainte que ces Compagnies n'aprochassent d'Avignon, leur envoya deux cens mille livres avec des Indulgences. Le Roy d'Arragon leur donna passage, & conceda la Duché de Borgia à Guesclin ; Aussi avant que d'entrer en Castille ; reconquirent-elles toutes les places que Pierre lui avoit prises, & les lui remirent de bonne foy.

A la vûë de Henry toute la Noblesse de Castille, à la reserve d'un seul Chevalier abandonna le Cruel ; Tout crioit vive Henry & lui on-

ouvroit les portes ; en un mot il fut couronné à Burgos à la fin de Mars. Cela fait il recompensa liberalement en terres tous ceux qui l'avoient suivi, & se croyant asſuré par la fuite du tyran, il congedia la plûpart de ses troupes, qui eussent trop fait crier ses nouveaux sujets ; il retint seulement quinze cens lances avec Gueselin & Bernard bâtard du Comte de Foix. 1366.

Le tyran s'étoit sauvé premierement vers le Portugal : mais le Roy du païs ayant refusé de lui donner retraite, il s'étoit refugié en Galice & delà par mer à Bayonne pour implorer le secours du Prince de Galles. La jalousie qu'avoit ce Prince de la gloire de Gueselin, lui fit prêter l'oreille à ses supplications, il promit de le rétablir & d'y employer sa personne même. Pour cét effet il retint les Seigneurs Gascons & ces mêmes Compagnies qui avoient suivi du Gueselin, & que Henry avoit congediées : mais l'Arragonnois tenant les passages fermez, elles ne purent pas le venir trouver sans beaucoup de difficultez.

Il n'y avoit point d'autre chemin pour lui que par la Navarre ; Le Roy Charles le Mauvais ayant fait ligue avec l'un & l'autre parti, se trouvoit fort embarrassé ; Enfin il pencha du côté du Cruel, lui livra passage & lui donna trois cens lances. Durant qu'il flotoit entre les deux partis & qu'il essayoit de les tromper tous deux, il fut fait prisonnier par Olivier de Mauny qui tenoit le Château de Borgia sur cette frontiere On crût qu'il s'étoit fait arrêter lui-même pour liberer sa foi envers Henry : mais Olivier le traita en vrai prisonnier, & en tira bonne rançon.

Lors que Henry sçût que ses ennemis avoient pris la ville de Navarette, il vint au devant d'eux : Et au lieu de leur boucher le passage des vivres, ce qu'il

1367. & 68. qu'il pouvoit facilement, étant trois fois plus fort en nombre d'hommes qu'eux, il leur donna bataille. Ce fut le quatriéme d'Avril entre Nagere & Navarette : mais il la perdit par la lâcheté de Teillo ſon frere qui prit la fuite dés le premier choc. Gueſclin y fut fait priſonnier avec le Maréchal d'Endreghen & quelques autres Capitaines. Pour lui, ayant combattu fort vaillamment, & ne s'étant tiré du danger qu'à l'extrémité, il ſe ſauva en Arragon, & delà en France ; où il fut accueïlli par Loüis Duc d'Anjou Gouverneur pour le Roy en Languedoc.

Le Prince de Galles eut beaucoup de réputation auprés des gens de guerre, d'avoir reconquis l'Eſpagne en une ſeule journée : mais peu d'honneur auprés des gens de bien d'avoir rétabli un tyran. Encore moins en eut-il de ſatisfaction & de profit; Car aprés que le tyran l'eut tenu quelque mois en Caſtille dans une prochaine eſperance de lui envoyer dequoy payer ſes gens de guerre, les maladies ſe mirent dans ſes troupes ; & il fut contraint de s'en revenir trés-mal ſatisfait, & d'ailleurs fort mal diſpoſé de ſa perſonne.

Aprés ſon départ la rage du Cruel ſe redoubla par toutes ſortes d'horribles vengeances ; les Caſtillans ſe voyant traitez plus inhumainement que jamais, rapellerent Henry : le Duc d'Anjou & le Comte de Foix lui donnerent liberalement toute l'aſſiſtance qu'ils purent ; Et du Gueſclin & Bernard de Bearn nouvellement délivrez à rançon, lui aſſemblerent des troupes.

En peu de mots, Henry aſſiegeant Tolede, le Cruel accompagné de trois mille chevaux vint au ſecours. Comme il fut prés de Montiel, ville aſſiſe ſur les Monts, qui ſéparent le Royaume de Valence d'avec la nouvelle Caſtille, Henry alla au de-

devant, le combat ſe donna le quatorziéme de Mars 1369. les troupes du Cruel prirent la fuite, lui ſe ſauva au Château de Montiel. 1369.

Là ſe voyant enfermé ſans aucun eſpoir de ſalut, il ſe hazarda de venir trouver de Gueſclin dans ſa tente, s'imaginant obtenir de lui, à force de preſents, qu'il le laiſſeroit évader. Henry s'y rencontra par hazard ou autrement; ils ſe prirent de paroles, puis ſe ſaiſirent au corps & s'abattirent par terre. Le Cruel enfin fut mis deſſous & tué. On n'eſt pas bien d'accord de la maniere & ſi l'action fut nette: mais qu'elle arriva le vingt troiſiéme de Mars 1369. Ainſi LE ROYAUME DE CASTILLE demeura à Henry & à ſes deſcendants qui le tiennent encore aujourd'hui.

La veuve du Duc de Bourgogne fille du Comte de Flandres, & la plus riche heritiere de la Chrêtienté, étoit ardemment recherchée par la France & par l'Angleterre. Le pere la deſtinoit pour Edmond l'un des fils de l'Anglois: mais la grand' mere Marguerite, Françoiſe de naiſſance & d'affection, s'opoſoit à cette alliance de tout ſon pouvoir, & avoit deſſein d'en fortifier la maiſon de France. Elle preſſa donc ſon fils avec une chaleur extrême, juſqu'à le menacer de ſe couper les mammelles * dont elle l'avoit allaité, s'il s'allioit avec l'Anglois. Ces paroles lui toucherent le cœur, il donna ſa fille à Philippe le Hardy Duc de Bourgogne: mais les nôces ne ſe firent qu'un an aprés.

* *En ces tems là les Princeſſes alaitoient leurs enfans.*

Le Prince de Galles n'avoit raporté d'Eſpagne que beaucoup de chagrin & une indiſpoſition mortelle, mais point d'argent pour contenter ſes troupes. Il ſe mit donc à lever des impôts extraordinaires, quoy qu'aſſez legers, ſur la Guyenne: les Seigneurs ſes vaſſaux malcontens de lui, parti-

1369. particulierement le Seigneur d'Albert, ſuſciterent leurs tenanciers de leur en faire des plaintes; Les ayant reçûës ils les porterent au Prince & lui en firent des remontrances. Il les rebuta d'une maniere fort offenſante. Sur cela ils eurent recours au Roy de France, nagueres leur legitime Souverain: Le Roy les entretint ſix ou ſept mois dans cette diſpoſition, attendant la conjoncture propre pour ſe déclarer.

Il diſpoſoit cependant toutes choſes à ſa fin, s'aſſuroit des Seigneurs Gaſcons & des Princes Allemands avec de l'argent, dont les uns & les autres étoient fort avides, attiroit les compagnies à ſon ſervice à force de preſens, par le moyen de du Gueſclin, en qui elles avoient grande croyance, & faiſoit amas de deniers par l'impoſition des ſubſides, que les Etats aſſemblez à Paris lui accorderent liberalement, & qu'ils firent lever avec un ſi bon ordre que le peuple n'en fut preſque point foulé.

Comme il eut bien pris toutes ſes meſures, & que d'ailleurs il ſçût que le brave Prince de Galles devenoit hydropique, il octroya ſes lettres d'apel aux Gaſcons, dont les cinq principaux étoient le ſire d'Albret & les Comtes d'Armagnac, de Perigord, de Cominges, & de Carmaing. Elles furent ſignifiées au Prince en parlant à ſa perſonne, par un Chevalier & un Clerc: mais bien loin de déferer à cet apel, il répondit ſuperbement qu'il comparoîtroit de la ſorte qu'il avoit comparu à la journée de Poitiers; Et il les fit arrêter priſonniers par les chemins, leur ſupoſant qu'ils avoient volé leur Hôte.

Au même tems Charles amuſoit le Roy Edoüard par des plaintes qu'il lui envoyoit faire, comme s'il eût voulu mettre les choſes en négociation,

tion. L'Anglois donna des paroles pour des paro- 1369
les, ſans penſer que les effets fuſſent ſi proches, & que les François oſaſſent rien entreprendre tandis que le Duc de Berry & leurs autres ôtages ſeroient en Angleterre.

Il ſe croyoit Souverain abſolu en Guyenne par le Traité de Bretigny : mais comme de ſon côté il n'avoit point fait vuider les gens de guerre ; & que de plus il avoit commis diverſes hoſtilitez, le Roy prétendoit que ce Traité étoit nul & réſolu, & partant que ce Prince demeuroit toûjours vaſſal de la couronne. Ce fut ſur ce pied qu'il lui envoya déclarer la guerre, & qu'enſuite ſon Parlement s'étant aſſemblé la vigile de l'Aſcenſion, luy y ſeant en ſon lit de juſtice, donna un Arrêt ; qui pour les rebellions, attentats & deſobéïſſances de l'Anglois, confiſquoit toutes les terres qu'il tenoit en France.

Si l'étonnement du Roy Edoüard fut grand de voir un Prince qui n'étoit point homme de main, oſer lui dénoncer la guerre, à lui qui avoit tant gagné de batailles : ſon dépit ne le fut pas moins, quand il vit que le défi lui en étoit aporté non point par un Seigneur de qualité, comme c'étoit la coûtume, mais par un ſimple valet ; Qu'il ſçût que le Seigneur de Châtillon & le Comte de ſaint Pol s'étoient ſaiſis d'Abbeville & des autres places de la Comté de Ponthieu, qu'ils avoient trouvées dégarnies ; Que les Barons de Gaſcogne avant même la déclaration de la guerre, avoient chargé & défait ſon Sénéchal de Roüergue ; Que les Ducs de Berry & d'Anjou avoient attaqué la Guyenne, l'un du côté d'Auvergne, l'autre du côté de Toulouſe ; Que ſon fils le Prince de Galles devenant plus infirme de jour en jour, ne pouvoit plus agir

que

1369. prêt de monter ſur ſes Vaiſſeaux, il eut nouvelles que Jean Duc de Lancaſtre le troiſiéme des fils du Roy Edoüard, étoit deſcendu à Calais & faiſoit des courſes ſur les terres de France. Il fut conſeillé de quitter ſon entrepriſe & de tourner de ce côté-là. Lancaſtre le voyant aux champs ſe poſta ſur le Mont de Tournehan entre Ardres & Guiſnes : Philippe ſe campa tout contre, comme pour l'attaquer ou pour l'enveloper : mais il n'y fut pas long-tems qu'il s'ennuya & congedia ſes troupes. Ainſi Lancaſtre eut tout loiſir de courir le païs de Caux juſqu'à Harfleur, & au retour la Comté de Ponthieu. Il y fit priſonnier Hugues de Châtillon, grand Maître des Arbalêtriers, qui avoit ſaiſi ce païs-là au nom du Roy.

En même tems les Ducs de Gueldres & de Juilliers émûs par les Sterlings d'Angleterre, envoyerent défier le Roy : mais il ſçût bien leur mettre en tête le Duc de Brabant, & le Comte de Saint Pol, qui d'ailleurs prirent feu pour quelques interêts particuliers.

Il y eut une furieuſe bataille entre les deux partis au lieu de Baeſwilder, entre le Rhein & la Meuſe, laquelle mit tous ces petits Princes fort au bas. Car d'un côté le Duc de Juillers y fut tué, & de l'autre le Duc de Brabant fait priſonnier. L'Empereur ſon frere le délivra & accommoda cette querelle.

Les Etats de France aſſemblez le 7. de Décembre, octroyerent au Roy une impoſition d'un ſol par livre ſur le ſel, de quatre livres ſur chaque feu dans les villes, & de trente ſols aux champs ; Comme auſſi ſur la vente du vin à la campagne, le treiziéme en gros, & le quatriéme en détail, & ſur l'entrée à Paris quinze ſols par queuë de vin

Fran-

ois, & vingt-quatre ſols par queuë de vin de 1369.
;ogne. A quoi les villes conſentirent fort
ient, parce qu'elles ſçavoient bien que ces
ſeroient bien ménagées, & qu'elles ceſſe-
avec la guerre.

même année 1369. Hugues Aubriot Prevôt
ris fit édifier les tours de la Baſtille prés la
ſaint Antoine, telles qu'on les voit aujour-

premiere année de la guerre n'avoit pas pro-
es évenemens fort conſiderables : les deux
e préparoient de tout leur pouvoir à faire de
rands efforts la ſeconde. Tous les quatre
de France ayant tenu conſeil enſemble reſo-
que le Duc d'Anjou & le Duc de Berry atta-
ent la Guyenne ; que le premier entreroit du
e Toulouze dans le païs d'entre deux mers,
du côté du Berry dans le Limoſin ; & que
eux ſe joindroient devant Limoges pour y
r le Prince de Galles.

r cet effet on trouva bon de rapeller du
in d'Eſpagne, où le Roy Henry lui avoit
la Comté de Molines & la terre de Sorie.
it au premier mandement de ſon Roy, qui
oit auſſi donné la Comté de Longueville.
joint le Duc d'Anjou, il prit en chemin fai-
es villes de Moiſſac, Tonneins, Aiguillon
ques autres Châteaux moins conſiderables,
de la Garonne. De ſon côté le Duc de Ber-
ndit maître de Limoges, plûtôt par l'intelli-
des Bourgeois & de l'Evêque qui trahit le
de Galles, quoique ſon compere & ſon bon
ue par les attaques. Du reſte les deux fre-
ichant que ce Prince, trop habile pour ſe
enfermer, s'étoit mis en campagne, conge-
leurs gens. A

Le

1372. Les villes maritimes de Flandres étant toutes pleines de Marchands n'avoient que des interêts de negoce : c'eſt pourquoi ſans conſiderer ni ceux de leur Comte, ni ceux du Roy, ils firent une Ligue avec l'Anglois afin d'aſſurer leur commerce, qui leur ſembloit meilleur de ce côté-là que de celui de France.

Un peu aprés que le nouveau Connêtable eut reconquis le Perigord & le Limoſin ſur les Anglois, le Prince de Galles, quoi qu'il ne pût aller qu'en litiere, aſſembla ſes gens à Cognac, & alla aſſieger Limoges. Ses Hurons * ou mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renverſé un pan de muraille dans les foſſez, la ville fut priſe d'aſſaut. Il étoit ſi irrité contre les habitans qu'il ſe vengea cruellement juſques ſur les femmes & ſur les enfans, il en fut paſſé au fil de l'épée plus de quatre mille. Ce fut ſon dernier exploit de guerre : aprés cela il ſe retira fort indiſpoſé en Angleterre, où il languit encore trois ans. Depuis ſon départ les affaires des Anglois dans la Guyenne allerent toûjours en décadence, la plûpart des Seigneurs & des Chefs des bandes que ſa vaillance & ſa liberalité tenoient attachez à ſa Cour, ſe tournant vers celle de France.

* C'étoit le terme de ce tems-là.

Il avoit laiſſé le ſoin des affaires au Duc de Lancraſtre, celui-ci ne demeura pas long-tems en Guyenne, & repaſſa en Angleterre pour aſſiſter à un grand Conſeil qui ſe tint pour les affaires de deçà la mer. Au partir delà il alla épouſer la fille de Pierre le Cruel & ſe fit apeller Roy de Caſtille : le Comte de Cambridge ſon frere, épouſa auſſi la puînée.

C'étoit déclarer une guerre mortelle au Roy Henry : lequel d'ailleurs étant obligé de ſa couronne à la France, ſe reſolut, autant pour ſa pro-

opre ſûreté que par gratitude, de la ſervir de 1372.
utes ſes forces. Il ſçavoit que les Anglois en-
yoient une armée en Poitou commandée par le
omte de Pembrok, il en fit partir une par mer
mpoſée de quarante gros Vaiſſeaux, & bien équi-
e de canon & d'armes à feu, qui attendit le Com-
de Pembrok à l'entrée du canal de la Rochelle.
e combat dura deux jours, l'avant-veille & la
eille de la Saint Jean. A la fin les Anglois furent
velopez, & tous pris, ou coulez à fond, les
ochelois regardant le combat de ſang froid ſans
'ils puſſent être perſuadez par leur Gouverneur
aller à leur ſecours. Les victorieux menerent le
omte de Pembrok & les autres priſonniers en
ſpagne tout chargez de chaînes. C'eſt ainſi que
s Eſpagnols & les Allemands traitoient leurs en-
emis : les François & les Anglois en uſoient avec
lus de généroſité & de courtoiſie.

Cet échec fut la ruïne entiere du parti Anglois.
e Connétable aſſiegeoit & prenoit toutes les pla-
s à ſon aiſe. Après avoir aidé au Duc de Berry à
duire Sainte-Severe, qu'on avoit crû imprena-
e, il vint recevoir la grande ville de Poitiers qui
i tendoit les bras. Tous les Chefs du parti An-
ois qui étoient en campagne en furent fort éton-
z : mais ils furent bien plus conſternez de la dé-
ite du Captal de Buch, lequel allant au ſecours
la ville de Soubiſe, ſituée ſur l'embouchure
la Charente, ſe vit envelopé & pris par les
pagnols, dont l'armée navale étoit ſur cette cô-
-là. Il n'y eut ni rançon ni échange qui pût
bliger le Roy à le mettre une ſeconde fois en
erté : il fut reſſerré dans une tour du Tem-
e à Paris, où il mourut quatre ans aprés.

Les Rochelois n'avoient jamais pû s'accommo-
r avec l'humeur Agloiſe, peu compatible avec

1372. quelque nation que ce ſoit : ils méditoient ſouſtraire à leur domination; Et c'étoit pour riſer ce deſſein que l'armée d'Eſpagne ſe tenoi proche. Le Château ſeul les en empêchoi Maire s'aviſa d'une ruſe. Ayant donné à dîr Capitaine il lui preſenta certaines Lettres ſc du Sceau d'Edoüard, où il liſoit qu'il leur ordonné de faire faire montre à la Garniſ Château & à la Milice Bourgeoiſie. Il n'y rien de tout cela dans les Lettres, mais le Ca ne qui ne ſçavoit pas lire, le crût & fit ſortir l niſon. Le Maire avoit mis une embuſcade des maſures, qui la coupa & l'empêcha de re Douze ou quinze malautrus qui étoient dem dans le Château capitulerent auſſi-tôt. Enſu Rochelois fort aviſez, avant que d'ouvrir portes aux François, firent leur Traité a Roy, & obtinrent la démolition du Châ ou, ſi on en croit leurs mémoires, une a ſtie pour l'avoir démoli avant le Traité. cela ils ſe firent donner tant de priviléges, conditions ſi avantageuſes, qu'elles tendoie tant à mettre cette ville en liberté, qu'à lui changer de Maître.

Aprés que le Connétable, qui repreſent Roy, eut reçû leur ſerment de fidelité, il ſuit la conquête du Poitou & de la Sain La plûpart des Seigneurs de ces païs-là s'é retirez à Toüars, il y mit le ſiege & les obli capituler ; „ Qu'ils ſe mettroient eux, leurs „ & la place, ſous l'obéïſſance du Roy, ſi l „ d'Angleterre ou un de ſes fils, ne venoien „ forts pour combattre les aſſiegeans dans l „ de S. Michel.

Cette ſorte de compoſition ſe pratiqua tant eut quelque peu de bonne foy. Elle portoit to

ance d'armes, durant laquelle les aſſiegeans 1372.
t pris des ôtages des aſſiegez, levoient leur camp,
eur laiſſoient toute ſorte de liberté, hormis de
oir des gens de guerre dans leur place, & de la
ir ni de la fortifier.

ors que le Roy Edoüard eut apris cette capitu-
on, l'honneur & la néceſſité réveillant en lui
ouvenir de ſes victoires, il ſe mit ſur mer lui-
ne avec quatre cens Vaiſſeaux, pour ne pas
lre un ſi beau païs & tant de braves gens.
s les vents refuſerent opiniâtrement de le ſervir
ette occaſion; ils le promenerent ſix ſemaines
ant & ne voulurent jamais lui être favorables
pour retourner en Angleterre. La ſaint Mi-
l venuë, les Seigneurs exécuterent la capitu-
on: Enſuite dequoi les villes de Saintes, d'An-
lême, de ſaint Jean d'Angely & généralement
: le païs juſqu'à Bourg & à Blaye, ſe remirent
; l'obéïſſance de leur ancien & naturel Sou-
ain.

ean de Montfort Duc de Bretagne regardoit
e crainte la proſperité des François, ſes an-
is ennemis, & avec regret la décadence de
nglois ſon beau-pere & ſon protecteur: mais
'étoit pas le maître dans ſa Duché, les peuples
vouloient plus de guerre, la fierté des An-
is n'étoit pas compatible avec leur liberté, &
Barons ébloüis de l'éclat de la fortune de du
ſclin & de Gliſſon, avoient le cœur tourné
: emplois & aux penſions de la Cour de Fran-
Ainſi le Duc ſe trouvoit fort contraint; S'il
oit deſcendre quelques Anglois ſur les côtes,
Communes leur couroient ſus; S'il les lo-
it dans ſes places, les Seigneurs ſe ſoûle-
ent. Comme il en eut mis dans Breſt, le Con-
t, Kemperlap & Hennebond, ils prierent le

1372. Roy de leur envoyer des troupes pour les chaſſer, & remettre les villes du païs en ſes mains, ainſi qu'ils firent de Vennes, de Rennes, & de pluſieurs autres.

La vengeance qu'il en voulut prendre, ayant mis le ſiege devant Saint Mahé, ne fit qu'avancer ſa perte & le voyage du Connétable avec le Duc de Bourbon dans ſa Duché. Quelques troupes Angloiſes qu'il avoit fait venir pour ſe fortifier, eurent tout le païs contr'elles & furent taillées en pieces; Ainſi quoiqu'il eût encore quelques bonnes places; il n'oſa s'y enfermer, & paſſa en Angleterre demander du ſecours.

Tandis qu'il y étoit le Connétable s'aſſura de toutes, hormis de trois, Breſt, Becherel & Derval, (celle-ci apartenoit à Knolles) devant toutes leſquelles il mit le ſiege en même tems; comme auſſi devant la Roche-ſur-Yon en Anjou.

Cette derniere plus éloignée de tout ſecours ſe rendit: Breſt, Bercherel & Derval prèmirent d'en faire autant, ſi dans un certain tems préfix il ne paroiſſoit une armée aſſez forte, & qui *tint journée*, * pour faire lever le ſiege aux François. Quant à Breſt & à Derval ils ſe ſauverent de cette ſorte. Le Comte de Salisbery étoit alors ſur mer pour garder les côtes d'Angleterre contre l'Armée navale d'Eſpagne que commandoit Yvain de Galles, dont Edoüard avoit fait mourir le pere pour lui ôter cette Principauté. Ayant entendu le peril ou étoit Breſt, il aborda en Bretagne, ſe campa & ſe retrancha proche de-là, puis envoya ſes Herauts au Connétable lui denoncer qu'il étoit venu pour faire lever le ſiege & qu'il l'y attendoit. Le Connétable ne trouva pas à propos de l'attaquer dans un poſte ſi fort, ainſi la place fut délivrée. Au partir delà, Knolles

* C'étoit le terme propre.

les qui l'avoit défendu, alla ſe jetter dans 1373.
Derval ne ſe croyant pas obligé de tenir le Traité fait par ſes gens; Ce qui coûta la vie à leurs ôtages, & par repreſailles à quelques Gentilshommes que Knolles avoit pris. Quant à Becherel, il tint un an tout entier; au bout duquel n'ayant point paru d'armée dans le jour préfix pour le ſecourir, il paſſa entre les mains des François.

Le Roy d'Angleterre ne manqua pas de garantie au Duc de Bretagne. Il dreſſa une armée de plus de trente mille hommes qu'il donna au Duc de Lancaſtre pour rétablir ce Prince, qui eut la hardieſſe d'envoyer défier le Roy de France ſon Souverain. Elle deſcendit à Calais le vingtiéme de Juillet, traverſa & pilla l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Forés, le Beaujolois, l'Auvergne & le Limoſin, & deſcendit en Guyenne, au lieu d'aller en Bretagne, comme Montfort l'avoit eſperé.

C'étoit une réſolution conſtante du ſage Roy, de ne point hazarder de grand combat contre les Anglois: mais il vouloit que ſes gens ſe logeant la nuit dans les places, les ſuiviſſent le jour, & ne ceſſaſſent de les harceler, de charger ceux qui s'écartoient, & de les reſſerrer enſorte qu'ils ne puſſent recouvrer des vivres & des fourrages. Par ce moyen il défaiſoit peu à peu leurs grandes armées & les réduiſoit à rien. Celle-ci ayant été pourſuivie & côtoyée par le Duc de Bourgogne juſqu'en Beaujolois, & delà juſques ſur les bords de la Dordogne par le Connétable, non ſeulement ne pût rien entreprendre, mais encore périt preſque toute, & remena à peine ſix mille hommes à Bourdeaux.

Durant cette irruption, le Duc d'Anjou Gou-

1373. verneur de Languedoc, en fit une autre plus avantageuſe dans la haute Guyenne. Il y conquit pluſieurs places, de peu de nom aujourd'hui, mais en ce tems-là trés-importantes.

Deux grands fleaux, la famine & le mal des ardents, qui le plus ſouvent prenoit en l'aine, tourmenterent la France, l'Italie & l'Angleterre cette année 1373. Il courut auſſi, principalement dans les Païs-bas, une paſſion maniaque ou phrenéſie inconnuë à tous les ſiecles précédens. Ceux qui en étoient atteints, la plûpart de la lie du peuple, ſe dépoüilloient tout nuds; ſe mettoient une couronne de fleurs ſur la tête, & ſe tenant par les mains alloient dans les ruës & dans les Egliſes, danſant, chantant & tourneyant avec tant de roideur, qu'ils tomboient par terre hors d'haleine. Ils s'enfloient ſi fort par cette agitation qu'ils euſſent crevé ſur l'heure, ſi on n'eût pris le ſoin de leur ſerrer le ventre avec de bonnes bandes. Ceux qui les regardoient trop attentivement étoient bien ſouvent épris de la même manie. On crût qu'il y avoit de l'operation du Diable, & que les exorciſmes les ſoulageoient. Le vulgaire nomma ce mal LA DANSE DE S. JEAN.

1375. Par les inſtantes & continuelles exhortations du Pape, les deux Rois furent obligez d'entrer en négociation pour accommoder leurs differens. Il ſe tint pour cela une Aſſemblée à Bruges en Flandres, où ils envoyerent les plus proches Princes de leur ſang, & les plus illuſtres Seigneurs de leurs Royaumes. Elle dura prés de deux ans avec des dépenſes incroyables. Il y fut fait une tréve premierement pour un an, à commencer au mois de May de cette année 1375. laquelle étant concluë le Duc de Lancaſtre & le Duc de Bretagne paſſerent en Angleterre.

La Bretagne n'y étant pas compriſe, ſon Duc y rentra peu aprés avec une armée de troupes Angloiſes, & moitié par force, moitié par intelligence il regagna S. Mahé, S. Brieuc, & ſept ou huit autres places, tandis que Jean d'Evreux frere du Roy de Navarre, faiſoit le dégât aux environs de Kemperlay. 1375.

Il avoit bâti là auprés un fort pour ſa retraite, d'où il incommodoit extrémement cette ville: Cliſſon, Rohan, Beaumanoir & autres Seigneurs Bretons l'aſſiegerent là-dedans. Le Duc y étant accouru pour le délivrer, ils leverent promptement le picquet, lui les pourſuivit & les aſſiegea dans Kemperlay. Or comme il étoit prêt de les avoir à ſa miſericorde, il n'en eût point eu pour des gens qu'il traitoit de traîtres & de rebelles: une ſeconde tréve dans laquelle on le comprit, les tira heureuſement de ſes mains.

La minorité des Rois de France (ſi je ne me trompe) duroit juſqu'à l'âge de vingt ans, & pendant ce tems-là, tous les commandemens & tous les Actes ſe faiſoient ſous le nom du Regent. Le ſage Roy conſidera qu'une ſi abſoluë autorité pourroit ravir la Couronne à ſon fils, s'il le laiſſoit mineur; Que les peuples, fût-ce erreur ou coûtume, ne reconnoiſſoient pas volontiers un Prince pour Roy qu'il ne fût ſacré; Et qu'il étoit à craindre que le Duc d'Anjou ne leur fît croire, par quelques exemples du paſſé, qu'ils en devoient choiſir un qui fût majeur & capable de gouverner. Pour ces raiſons ou pour d'autres qu'on ignore, il fit cette mémorable Ordonnance de l'avis des Princes, Seigneurs, Prélats, Univerſité, & autres perſonnes notables, qui porte; *Que les fils ainez de France, dés qu'ils auroient atteint l'âge de quatorze ans, ſeroient te-*

1374. *nus pour majeurs & capables d'être sacrez qu'ils recevroient les hommages & les fi de fidelité de leurs sujets.* Elle fut faite au bo Vicennes au mois d'Août 1374. & vérifi Parlement le vingtiéme de May de l'année vante.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il crût Roy qu'il étoit, pouvoit devancer le cours nature, & donner à son fils le sens & l'esp l'âge seul peut donner, puisque la même & le même mois, il fit une Déclaration, la le portoit qu'en cas qu'il mourût avant qu „ fi s eût atteint l'âge de quatorze ans, il en „ soit la garde & tutelle, & de ses autres en „ comme aussi le gouvernement & la défe „ l'Etat à la Reine mere (elle vivoit encore „ lors) & lui ajoignoit les Ducs de Bourgo „ de Bourbon, avec un conseil nécessaire d „ de quarante personnes.

Les Legats du Pape demeurcient toûjour mes à Bruges, & retenoient les Ambassadeu deux Couronnes avec eux pour travailler à la Mais les propositions de part & d'autre étan éloignées pour y trouver un milieu, ils im rent au moins une prolongation de la trê qu'au mois d'Avril de l'an 1377.

En Gascogne le Comte d'Armagnac pensa rer revanche du Comte de Foix qui l'avoit accrut sa honte & sa perte. Il avoit pris la te ville de Casere, & s'étoit mis dedans j pourvoir de munitions. Le Comte de Foix vestit, & sans coup frapper, le réduisit à la re faim: mais il ne voulut point lui accorder sauve à lui & aux siens, qu'à condition qu'ils roient par un un trou qui fut fait exprés à la m le, par où ils ne pouvoient passer que u

Ils n'en furent pas quitte pour cét affront, 1376.
me d'Armagnac & vingt des principaux ne fu-
relâchez qu'aprés de grandes rançons. Le
de Navarre répondit de celle du Sire d'Al-

rant le long séjour des Papes en France, l'I-
s'étoit accoûtumée à les méconnoître. Le
de Rome se formoit divers petits tyrans:
se conserver l'image de la liberté, & par le
esprit les villes de l'Etat Ecclésiastique, à
ollicitation & avec l'aide des Florentins,
nt secoüé le joug & chassé les Legats Apostoli-
Gregoire XI. pensant remedier à ces desor-
, & d'ailleurs étant vivement pressé par Sain-
rigide de Suéde & par Sainte Catherine de
e, deux personnes que l'on croyoit avoir un
erce fort étroit avec le Ciel, résolut de re-
le saint Siege à Rome, d'où il avoit
séssent septante-deux ans. Il partit d'Avignon
ngt-troisiéme Septembre, s'embarqua à Mar-
, & aprés de trés-grands perils sur mer, si-
de l'agitation que ce changement causa dans
s, arriva à Rome le dix-septiéme jour de Jan-
ensuivant.

Anglois cependant avoit perdu le brave Prin-
Galles son fils aîné, qui avoit laissé un fils
mé Richard encore fort jeune; Et depuis
ans il se sentoit bien cassé, & sa cervelle
isée par la contention des affaires, bien qu'il
que soixante-cinq ans: Voilà pourquoi il
oit la Paix, & relâchoit plusieurs articles
raité de Bretigny. Mais la mort empêcha
ffets de cette bonne disposition, & l'ôta
onde le 11 de Juin. Richard II. surnom-
le Bourdeaux fils du Prince de Galles, luy
da.

1376. *Il avoit eu ſept fils, dont cinq ſeulement vinrent en âge d'homme & furent mariez : ſçavoir Edoüard, Lyonnel, Jean, Edmond & Thomas. Edoüard fut ce brave Prince de Galles ; Des quatre autres, le premier fut Duc de Clarence, le ſecond de Lancaſtre, tous deux par les femmes heretieres de ces deux Maiſons ; le troiſiéme Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorc, le quatriéme Comte de Bukingham & aprés Duc de Gloceſter. Il eut auſſi quatre filles, Iſabelle qui épouſa le Comte de Betford, Jeanne qui fut femme de Henry Roy de Caſtille, Marie qui le fut de Jean de Montfort Duc de Bretagne, & Marguerite du Comte de Pembrok. Cette grande multitude d'enfans fut ſa force durant ſa vie, & la ruine de l'Angleterre aprés ſa mort.*

1377. Le ſage Roy n'avoit conſenti à poſer les armes que pour ſe mieux préparer à les reprendre. Ainſi il n'écouta plus aucunes propoſitions de paix, & ſe tenant ſûr de l'évenement de la guerre, il la recommença avec cinq armées. Il en envoya une en Artois, une dans les païs de Berry, Auvergne, Bourbonnois & Lyonnois, une autre en Guyenne, une quatriéme en Bretagne, & pour la cinquiéme il la retint auprés de lui pour aller ſecourir celle des quatre qui en auroit beſoin. Elles étoient commandées par le Duc de Bourgogne, le Duc de Berry, le Duc d'Anjou, Olivier de Cliſſon & le Connétable. Toutes de leur côté travaillerent ſi bien que l'Anglois ne pût conſerver de places importantes que Calais dans la Belgique, Bourdeaux & Bayonne dans la Guyenne, & Cherbourg en Normandie, qui lui fut vendu par le Navarrois.

Le fils aîné de ce Roy, nommé Charles comme lui, avoit une forte paſſion de voir le Roy de

de France ſon oncle ; Son pere étoit alors ſur le point de conclure avec les Anglois un marché fort deſavantageux à la France, c'étoit de leur donner les terres & places qu'il avoit en Normandie, & de prendre en échange la Duché de Guyenne, pour la défenſe de laquelle ils lui euſſent fourni tous les ans deux mille hommes d'armes, & autant d'Archers payez à leurs dépens. Quand ſon fils alla donc voir ſon oncle, il ſe voulut ſervir de cette occaſion pour tramer des menées en France, & même pour empoiſonner le Roy. Il avoit pour cela mis auprés du jeune Prince deux des plus habiles & des plus méchans hommes qu'il eût ; ſçavoir la Ruë ſon Chambellan, & du Tertre ſon Secretaire : mais il fut ſi mal aviſé que d'y envoyer auſſi les Capitaines de ſes meilleures places de Normandie. 1378.

Son deſſein fut éventé ou peut-être prévenu. Le Roy fit arrêter ſon fils & ſes Capitaines, & mettre en Juſtice la Ruë & du Tertre. Le fils, quelque interceſſion qu'on y aportât, demeura priſonnier cinq ans, les Capitaines ne furent délivrez que lors que leurs places eurent été renduës au Roy ; Du Tertre & la Ruë eurent la tête tranchée. En même tems on envoya des troupes en Normandie qui prirent toutes ſes places, au nombre de dix ou douze, & les démantelerent tout à l'heure. Il ne lui reſta que Cherbourg, qui aprés un long ſiege demeura aux Anglois.

Le Duc d'Anjou les preſſoit auſſi vivement dans la Guyenne. La priſe de Bergerac, & le gain d'une bataille que ſes troupes leur donnerent prés de la petite ville d'Aymer, où preſque tous les Chefs & les Barons de Gaſcogne demeurerent priſonniers, lui acquirent toutes les pla-

1378. ces de deſſus les deux rivieres de Dordogne & de Garonne.

D'ailleurs trois choſes affoiblirent ſi fort les Anglois, qu'ils n'avoient ni le ſens, ni le courage, ni les forces de ſe défendre. L'une étoit la minorité de leur Roy âgé ſeulement de treize ans, la ſeconde, une grande peſte qui dépeuploit l'Angleterre, & l'autre les courſes des Ecoſſois, qui avoient rompu la tréve, à la ſuſcitation du Roy, & moyennant cent mille florins d'or qu'il leur donnoit par an, avec la ſolde de 500 hommes d'armes, & autant de Sergens.

Le Pape ne ceſſoit pas neanmoins d'exhorter le Roy de France à la paix, & preſſoit l'Empereur Charles d'y employer ſon interceſſion. L'Empereur, ſoit par affection pour la Maiſon Royale de France, ſoit pour prendre des meſures, afin d'aſſurer l'Empire à ſon fils Venceſlas, ou pour quelque autre ſujet, deſira viſiter cette Cour, bien qu'il fût fort tourmenté de la goutte. Le Roy envoya deux Comtes des plus illuſtres & deux cens chevaux au devant de lui juſqu'à Cambrai où il célébra la fête de Noël, le Duc de Bourbon à Compiegne, & deux de ſes freres à Senlis; Puis lui-même l'alla recevoir hors le faux-Bourg ſaint Denis, & le logea dans ſon Palais.

Tout le tems qu'il fut en France il le régala, avec toutes les magnificences poſſibles, hormis celles qui marquoient la Souveraineté, & qui à l'avenir euſſent pû donner un titre à quelques prétentions chimeriques. Voilà pourquoi lors qu'on le recevoit dans les villes, on ne ſonnoit point les cloches, & on ne lui portoit point le poëſle; Ceux qui le haranguoient n'oublioient pas de dire que c'étoit par l'ordre de leur Souverain; Et à ſon entrée dans Paris, le Roy affecta d'être monté ſur un cheval blanc, & lui en fit don-

r un noir. Il y entra le quatriéme de Janvier, 1379.
rtit le ſeiziéme, & s'en retourna par la
ıpagne.

trant ſon ſejour à la Cour de France, il gra-
le Dauphin du titre *de Vicaire irrevocable de*
ire, par des Lettres ſcellées d'un Sceau d'or;
ır d'autres il lui donna auſſi la même char-
ur le Dauphiné avec les Châteaux de Pipet
Chameaux, qu'il poſſedoit encore dans la
de Vienne. Depuis cela nous ne liſons
que les Empereurs ſe ſoient plus mêlez
en ordonner pour le Royaume d'Arles, ni
le Dauphiné; Ils ſont demeurez en toute
erraineté aux Rois de France; leſquels même
tems auparavant n'y reconnoiſſoient plus les
:reurs.

peine Gregoire XI. eut été quatorze mois à
, que la mélancolie ou quelque autre cauſe
tomber malade d'une retention d'urine, dont
urut le ſeptiéme de Mars, ayant témoigné à
ie qu'il prévoyoit de grands troubles dans l'E-
& qu'il ſe repentoit fort d'avoir plûtôt crû à
relations trompeuſes, que ſuivi les lumieres
nes du bon ſens.

y avoit en tout dans l'Egliſe Romaine vingt-
Cardinaux, dont il en étoit demeuré ſix à
ton, trois étoient allez en Legation, les autres
ſe trouvoient à Rome. De ceux-ci il y en
douze François & quatre Italiens. Tous leſ-
prévoyant bien que le peuple Romain les for-
d'élire un Pape de la Nation Italienne, de-
rent d'accord entr'eux qu'ils en éliroient un
inte ſeulement & pour éviter la fureur des
s, & un autre tout de bon, lequel hors delà ils
noi.roient pour le vrai Pontife. Sur cette con-
n les violences du peuple continuans encore plus

terri-

1379. *terribles qu'ils ne les avoient prevûës, ils nommerent le Cardinal Barthelemy Boutillo natif de Naples, & Archevêque de Bary dans ce Royaume-là, qui ſe porta auſſi-tôt pour legitime Pape, & prit le nom d'Urbain VI.*

C'étoit contre la parole qu'il avoit donnée : mais il fallut que les Cardinaux diſſimulaſſent, en attendant l'occaſion de publier la verité, & qu'ils écriviſſent à tous les Princes que ſon élection étoit canonique toutefois ils donnerent avis au Roy de France de n'ajoûter aucune foy à leurs Lettres qu'ils ne fuſſent en liberté. Mais quand ſous prétexte d'éviter les châleurs de Rome, ils ſe furent retirez à Anagnia, étant d'ailleurs offenſez du ſuperbe traitement de Barthelemy, ils firent ſçavoir la verité du fait à tous les Princes Chrétiens, admoneſterent trois fois Barthelemy de ſe deſiſter de la Papauté, puiſqu'il ſçavoit qu'ils n'avoient pas eu l'intention de l'élire, & enſuite ils procéderent contre lui juridiquement & le déclarerent intrus. *Cela fait ils ſe retirerent à Fundy ſous la protection du Comte du lieu, & là ils élûrent un des ſix Cardinaux qui étoient demeurez en France. C'étoit Robert frere de Pierre Comte de Geneve, qui avoit le courage auſſi haut que ſa naiſſance. Il prit le nom de Clement VII.*

La France aprés pluſieurs Aſſemblées des plus doctes perſonnages du Clergé, & de ſes plus ſages Prélats & Seigneurs, adhera à Clement ; les Rois de Caſtille & d'Ecoſſe qui étoient ſes alliez tout de même ; le Comte de Savoye & la Reine Jeanne de Naples pareillement, bien que dans les commencemens elle eût protegé ſon Competiteur. Mais tout le reſte de la Chrétienté reconnut Urbain, les Navarrois, les Anglois & les Flamands par haine de la France, les Italiens pour

pour ſe conſerver le Souverain Pontificat dans leur Nation, l'Empereur en reconnoiſſance de ce que ce Pape avant que d'en être requis, s'étoit hâté de confirmer l'élection de Venceſlas ſon fils, le Roy de Hongrie pour avoir ſujet de dépoüiller la Reine de Naples, & les autres pour divers interêts. Pierre Roy d'Arragon demeura neutre. 1378. & 79.

D'abord Clement ſe trouva bien armé & en état de pouſſer ſon adverſaire, ayant engagé à ſon ſervice un Sylveſtre Bude Capitaine Breton avec deux mille vieux Aventuriers de cette Nation, qui prirent le Château ſaint Ange, défirent les Romains dans Rome même, & ſe rendirent maîtres de la ville. Mais depuis qu'un autre fameux Capitaine qui étoit Anglois, & ſe nommoit Haucut, autrefois Chef des bandes des Tard-venus, & pour lors au ſervice d'Urbain, l'eut vaincu & fait priſonnier, les affaires de Clement allerent ſi mal qu'il fut chaſſé d'Italie, & ſe retira en Avignon, laiſſant ſon rival le maître de Rome.

Ce Schiſme dura quarante ans, chaque parti ayant de grands perſonnages, des Saints, & à ce qu'il publioit des miracles & des revelations; qui plus eſt des raiſons ſi fortes qu'on n'a jamais pû vuider ce démêlé que par voye de ceſſion, c'eſt à dire en obligeant les deux contendants à abdiquer le Pontificat. Ainſi c'eſt une grande hardieſſe d'appeller Antipapes ceux qui durant ce Schiſme ont tenu le Siege en Avignon.

EMPR. toûjours JEAN PALEOLOGUE & VENCESLAS fils de Charles IV. R. 22 ans.

La mort de l'Empereur Charles IV. étoit arrivée le vingt-neuviéme de Novembre dés l'an 1378. dans la ville de Prague le 63 de ſon âge. Venceſlas ſon fils qui avoit été élû Roy des Romains dés l'an 1376. lui ſuccéda à l'Empire & au Royaume

1379. *me de Boheme ; Prince eſtropié du corps & de l'ame.*

C'étoit une eſpece de rebellion au Comte de Flandres de reconnoître un autre Pape que celui de ſon Roy, auſſi la couronne de France lui en ſçavoit fort mauvais gré & plus encore au Breton qui l'entretenoit dans ſon opiniâtreté. De plus il étoit arrivé que le Flamand par le conſeil de ce Duc, avoit fait arrêter un des Envoyez du Roy, qui paſſoit par ſon païs pour aller en Ecoſſe ſuſciter Robert Stuard à rompre la tréve avec l'Anglois. Le Roy s'en plaignit au Flamand & lui commanda de chaſſer le Breton de ſes terres : mais le Flamand ayant pris avis de ces peuples, qui l'aſſurerent de deux cens mille combattans, en cas qu'il fût attaqué, refuſa de lui donner cette ſatisfaction.

Le Breton néanmoins ſortit de Flandres & ſe refugia en Angleterre. Le lieu de ſa retraite aggrava ſon crime : le Roy le fit adjourner à comparoître en Parlement pour être jugé par les Pairs. Faute de ſe preſenter, il fut déclaré par un Arrêt du neuviéme Décembre, atteint du crime de felonie ; Et toutes ſes terres, tant la Bretagne que les autres qu'il avoit dans le Royaume, confiſquées, pour avoir défié le Roy ſon Souverain, & pour être enſuite entré dans le Royaume à main armée avec les ennemis de l'Etat.

Ce qui ſembloit devoir accabler ce Duc le releva Les Bretons qui depuis mil ans avoient ſi généreuſement combattu pour la liberté de leur païs, ayant reconnu que le Roy en vouloit plus à la Duché que non pas au Duc, & qu'il ne l'ôtoit au coupable que pour ſe l'apliquer à lui-même, commencerent à ſe plaindre, à ſe détacher d'affection d'avec les François, à ſe réünir entr'eux, &

& à faire diverſes ligues & aſſociations des vil- 1379.
les & de la Nobleſſe. Même la veuve de Charles de Blois, par le conſeil des amis de ſa maiſon, envoya proteſter contre cét Arrêt, & mit en avant que la Bretagne n'étoit point ſujette à confiſcation, parce que ce n'étoit pas un Fief, & que ſi les Ducs avoient ſoûmis leurs perſonnes au Roy en s'obligeant à quelque ſervice, ils n'avoient pas pû aſſujettir leur pays.

Cette année il s'alluma une cruelle guerre en Flandres qui dura ſept ans. La cauſe interieure du mal fut le luxe de la Nobleſſe, & la diſſolution du Comte, avec ſes dépenſes exceſſives; l'occaſion, une querelle qui s'émût entre un nommé Jean Lyon de Gand, & les Mathieux qui étoient ſix freres, les uns & les autres fort puiſſants parmi *les Nevigans*, ou Mariniers, & entre les villes de Gand & de Bruges, pour un certain canal que ceux de Bruges vouloient faire. Le Comte prit le parti de ceux-ci, & fut cauſe que Jean Lyon forma contre lui une faction *des chaperons blancs* dans la ville de Gand. Il la faiſoit contrequarrer par celle *des Mathieux*. Jean Lyon ſe trouva le plus fort, & pouſſa les choſes aux dernieres extrémitez.

Le Duc d'Anjou étoit fort avide d'argent & grand exacteur. Ses gens par ſon ordre ou de leur autorité, ayant mis quelques nouveaux impôts ſur la ville de Montpellier qui étoit de ſon gouvernement, mais de la proprieté du Roy de Navarre, le peuple ſe mutina & en tua quatre-vingt, du nombre deſquels étoit ſon Chancelier & le Gouverneur de la ville. Le Duc y accourut avec des troupes, & fit donner une horrible Sentence pour la punition de ce crime: toutefois elle fut moderée preſque en tous ſes points par l'in-

ter-

1379. terceſſion du ſaint Pere, hormis ſur les auteurs de la ſedition, qui payerent de leurs têtes. Aprés tout, le Roy ayant reconnu la rapacité de ce Duc, lui ôta le gouvernement de la Province & le donna au Comte de Foix.

Soit que le Roi ignorât la diſpoſition des Bretons, ou qu'il crût la pouvoir changer, il manda les Seigneurs du païs, & tira promeſſe d'eux qu'ils aſſiſteroient le Duc de Bourbon & les autres Chefs qu'il envoyoit en Bretagne pour exécuter l'Arrêt donné contre leur Duc. Mais les Seigneurs tout au contraire, renvoyerent querir le Duc, & lui aiderent ſi bien qu'avec leurs forces & celles qu'il ramena d'Angleterre, ils le rétablirent dans la plûpart de ſes places.

Ce fut le ſeul & preſque l'unique échec que ce ſage Roy reçût dans ſes entrepriſes. Il en fut ſi touché, qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuſeroient de ſervir contre le Duc, de ſortir de ſon Royaume, & uſa de plus de rigueur envers quelques-uns que ſon naturel ne le permettoit. Mais ce traitement ne fit que renforcer le party du Duc, & jetter de ſon côté ceux qui conſiſtoit pour lors l'élite des armées de France.

Il n'oſa pas même ſe ſervir en cette expedition de la valeur de ſon Connêtable, qui eût eu peine d'employer ſes armes à la deſtruction de ſa patrie: il aima mieux l'envoyer en Guyenne pour nettoyer quelques places, d'où les Anglois & certaines troupes de vagabonds ſous leur aveu, couroient le païs d'Auvergne. Aprés y avoir pris pluſieurs Châteaux & battu quelques-unes de ces Bandes, comme il en aſſiegeoit une dans Château-neuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velay, il fut attaqué d'une fiévre qui le fit mourir

le

le treiziéme de Juillet. Son nom acheva l'entre- 1380.
priſe, les aſſiegez ſe rendirent & porterent les clefs ſur ſon cercuëil. Le Roy (au refus d'Enguerrand de Coucy) donna l'épée de Connêtable à Olivier de Cliſſon, compagnon & compatriote du défunt, à la verité, non moins vaillant que lui, mais en tout le reſte fort diſſemblable, injuſte, ſuperbe, avare & cruel.

La Bretagne étoit alors le theatre de la guerre, le Roy avoit réſolu d'y jetter toutes ſes forces, quand il fut contraint de quitter ce monde & tous ſes deſſeins. Pendant qu'il n'étoit encore que Dauphin Charles le Mauvais Roi de Navarre lui avoit fait donner du poiſon, qui fut ſi violent, qu'il lui fit tomber le poil, les ongles & toute la petite peau. Néanmoins un habile Medecin que l'Empereur Charles IV. lui envoya, le rétablit en aſſez bonne ſanté, en lui ouvrant le bras par une fiſtule pour faire écouler le venin: mais il l'avertit que lors qu'elle ſe boucheroit il devoit ſe tenir prêt à partir. La voyant donc bouchée, il ſe diſpoſa à la mort, & manda ſes freres & le Duc de Bourbon pour leur dire adieu.

Au lit de la mort, ce ſage Roy ne quitta point le ſoin de ſon Etat, il confirma la loy qu'il avoit faite pour la majorité, laiſſa la regence à Loüis Duc d'Anjou ſon frere aîné, avec un conſeil, & la garde & l'éducation de ſon fils Charles aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon; Leur commanda trés-expreſſément d'ôter les impôts, proteſtant qu'il n'avoit jamais eu de plus ſenſible douleur que d'être obligé de fouler ſon peuple; Les pria inſtamment de faire ſi bien nourrir ſon fils qu'il fût digne par ſa vertu de porter la Couronne que la loy du Royaume lui déferoit, Leur recommanda de s'accommoder avec le Duc de Bre-

1380. Bretagne, s'il étoit poſſible, & leur conſei
marier ſon fils dans quelque puiſſante n
d'Allemagne.

Il mourut au Château de Beauté ſur M
qui eſt un peu au delà du Bois de Vincennes, l
ziéme de Septembre, le ſixiéme mois de la
ſeptiéme année de ſon régne, & la qua
quatriéme de ſa vie. On voit ſon tombeau à
nis, où on l'inhuma à côté de la Reine J
ſon épouſe. Son cœur fut porté dans la g
Egliſe de Roüen, parce qu'il avoit été Duc de
mandie, & ſes entrailles à Maubuiſſon pr
corps de la Reine ſa mere.

On vit reluire dans toute ſa conduite un
jugement & une merveilleuſe clarté d'e
une incroyable ſageſſe à former ſes deſſei
choiſir les moyens de les executer, beauco
moderation & de bonté, beaucoup de fru
& d'œconomie, & néanmoins de la magnif
& de la libéralité dans les occaſions d'écl
avoit été ſoigneuſement élevé dans l'étud
bonnes lettres par Nicolas Oreſme Theolog
Paris, & Doyen de Roüen qu'il fit Evêque
ſieux. Auſſi eut-il autant d'affection pour les
ces & pour les gens doctes, que d'averſion
les Comediens, les batteleurs, les bouffo
toutes ces ſorres d'eſprits proſtituez : qu
prétexte de divertiſſement, corrompent le
belles ames.

Il aimoit à entendre la verité de la bouc
gens de bien, & quoiqu'il meritât de ſup
loüanges, il avoit peine d'en ſouffrir & les n
ſoit entierement, parce que de tout tems les
tiſans en ont donné de toutes pareilles aux
& aux mauvais Princes.

Les dépenſes de la guerre n'empêcherei

que ſa magnificence ne parût en pluſieurs bâtimens, 1380.
particulierement du Château du Bois de Vincennes qui ſubſiſte encore, & de celui du Louvre, dont nous venons de voir démolir le reſte pour faire place au plus ſuperbe édifice que l'Architecture ait jamais élevé : mais qui tout grand qu'il puiſſe être, le ſera toûjours beaucoup moins que le Roy qui l'a entrepris.

Pardeſſus toutes ſes vertus éclatoient la crainte de Dieu & le zele de la Juſtice ; dont le ſoin étant la plus noble fonction de la Royauté, il ſe plaiſoit à la rendre en perſonne, & ſe trouvoit fort ſouvent aux Audiences dans ſon Parlement. C'étoit-là qu'il faiſoit admirer ſon raiſonnement & ſon éloquence, épuiſant quelquefois tout le ſujet, & ne laiſſant rien à dire ni à ſon Chancelier ni à ſon Avocat Général.

Il laiſſa des treſors conſidérables en lingots d'or & en riches meubles : mais qui à mon avis ne pouvoient pas monter à dix-ſept millions, comme quelques-uns l'ont dit, l'argent étant pour le moins vingt-cinq fois plus rare en ce tems-là qu'il n'eſt à cette heure. C'eſt un problême dans la politique, s'il fit bien d'en tant amaſſer ; Dans la Juſtice ce n'en eſt pas un, ſi l'on peut faire des millions de malheureux pour enrichir un ſeul homme. Auſſi ſa mémoire n'eſt pas exempte de tout blâme de ce côté-là : mais on le rejette ſur le Cardinal Evêque d'Amiens, un de ſes principaux Miniſtres, & qui gouvernoit les finances Son nom étoit Jean de la Grange, Moine Bénédictin, fort intereſſé, dur & ambitieux, dont les grandes poſſeſſions pouvoient bien faire croire qu'il avoit principalement fait doubler les ſubſides pour s'enrichir lui-même. C'eſt une choſe remarquable que ce Prélat ayant été

1380. été fait Préſident en la Cour des Aydes par le Roy, & depuis encore Conſeiller au Parlement, il jugea pluſieurs procez dans cette Cour Souveraine : aprés qu'il eut été revêtu de la pourpre de Cardinal.

Charles n'épouſa qu'une femme qui fut Jeanne, fille de Pierre Duc de Bourbon, & d'Iſabelle de Valois ; Princeſſe trés-accomplie de corps & d'eſprit. Elle mourut en couche d'une fille deux ans avant le Roy ſon mari, ſçavoir au mois de Février de l'an 1378. Il en eut deux fils, Charles qui régna, Loüis qui fut Duc d'Orleans, & ſix filles qui moururent toutes en bas âge.

JEANNE,

FEMME DE CHARLES V.

PIERRE I. du nom Duc de Bourbon, rendi tant d'agréables ſervices à Philippe de Valois que ce Roy le voulut hónorer de ſon alliance Ce Duc avoit pluſieurs filles d'Iſabelle dernier femme de Charles de Valois & de Mahaut d Saint Paul ſa troiſiéme femme. Jeanne qui le précédoit toutes en beauté comme en âge, fu choiſie par Philippe pour être le ſceau de l'amitié qu'il portoit au Duc ſon pere, & l'an 1349 il fit célebrer ſes fiançailles avec Charles ſon ar riere-fils, les deux parties n'étant qu'à l'âg d'onze ou douze ans. Lorſqu'ils eurent attein les premieres anées de la jeuneſſe, on ajoûta l Sacrement au Contrat civil ; avec diſpenſe d l'Egliſe

l'Egliſe, parce que le lien de la parenté empêchoit celui du mariage. Du vivant du Roy Jean cette Princeſſe porta comme ſon mari le titre de Ducheſſe de Normandie & de Dauphine ; & quand la ſucceſſion l'eut conduit ſur le Trône, elle eut celui de Reine. Son Epoux voulut qu'elle participât à l'honneur de ſon Couronnement à Rheims, & enſuite qu'elle eût part à l'adminiſtration du Royaume. Car le Roy avoit une ſi grande confiance en ſa diſcretion & ſage jugement, que lorſqu'il tomboit en quelque maladie, à quoi ſa foible complexion le rendoit ſujet, il vouloit qu'elle traîtat les affaires les plus ſecretes, qu'elle fit les dépêches, & qu'on ajoûtât foi au cachet de la Reine comme au ſien propre. Deplus, Charles V. voulut qu'elle aſſiſtât aux Etats, qui ſe tenoient à Paris l'an 1369. & qu'elle donnât ſon avis ſur les affaires qui s'y propoſerent. Mais pour un plus grand témoignage de l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de cette Reine, c'eſt qu'encore qu'il y eût grand nombre de Princes du ſang en France, & que du Gueſclin & le Cardinal d'Amiens deux habiles hommes, fuſſent en haute faveur auprés de lui ; neanmoins par le teſtament qu'il fit l'an 1377. il l'inſtitua Régente du Royaume, au cas qu'il mourût avant elle. La bonne Princeſſe avoit un ſi grand amour pour ſon Epoux, qui étoit toûjours de plus en plus augmenté par une douce & paiſible converſation de vingt-deux ans, qu'elle aprehendoit plus que la mort de poſſeder un honneur, qui ne lui pouvoit arriver que par la perte de celui qui le donnoit. Auſſi elle n'eut pas le déplaiſir de le voir arracher d'entre ſes bras, mais elle eut le plaiſir de rendre l'ame entre les ſiens, l'an 1377. juſtement au bout de quarante ans accomplis & au même mois,

ſça-

ſçavoir celui de Février, lequel avoit été de ſa naiſſance. Son corps fut inhumé à Denis, & ſes entrailles aux Celeſtins de Pa vant le grand Autel. D'une ſi heureuſe conjo nâquirent huit enfans, deux fils & ſix Charles l'aîné des fils régna, Loüis Duc de raine, puis d'Orleans, d'où ſont ſortis les Loüis XII. & François I Jeanne & Bonne les premieres des filles voüées par leur mere à pour obtenir la délivrance du Roy Jean, m rent fort jeunes, & toutes deux la même 1360. dans le Convent de Saint Antoin Champs, le Ciel témoignant que ces preſe étoient agréables, puis qu'il les acceptoit. ne, Marie, Iſabelle & Catherine ne parvi pas non plus à la fleur des belles années, & tromperent l'eſperance de leurs parens & l'a de pluſieurs Princes.

CHARLES VI

DIT PAR QUELQUES-UNS LE BIEN A

ROY LII.

Agé de prés de douze ans.

1380. En Septembre. LE Régne de Charles le Sage fut aſſez reux, mais trop court; celui-ci fort & extrémement mal heureux. Un Roy m & puis aliené de ſon eſprit, une Reine ma femme & mere dénaturée, des Princes du ambitieux, avares, diſſipateurs & cruels Grands à leur exemple ſe donnant toutes

HARLES VI.

s violens, peſtes des grands Empires,
turées, Oncles ambitieux!
ls à la France ont été cent fois pires,
des Anglois, ni qu'un Roy furieux.

II. N

PAPES.

encore URB. V. S. à Rome 9 ans, un mois pendant ce régne, & CLEM. VII. en Avignon S. 14 ans pendant ce régne. BONIFACE IX. à Rome élû le 2 de Nov. 1389 S. 14 ans, 11 mois. BENOIST XII. Pierre de Luna en Avignon élû le 28 Septembr. 1394. S. juſqu'à ſa dépoſition en l'an 1409. INNOC. VII. à Rome élû le 17 Oct. 1404. S. 2 ans 12

G. XII. à Rome élû le dernier de Nov. 1406. juſqu'à ſa dé- e Concile de Piſe 1409. ALEXANDRE V. en 1409 S. JEAN XXIII. élû le 17 May 1410. S. 5 ans, dépoſé à Conſtance VACANCE depuis l'an 1414. juſqu'en 1417. MARTIN V. vembre 1417. S. 13 ans 3 mois & demi.

1380. de licences, & des peuples mutins & ſédit
firent tomber la France dans une abîme de
ſortes de miſeres & ſous la domination des E
gers.

Dès les premiers jours, la jalouſie du Gou
nement partagea les oncles du Roy. Le
d'Anjou s'étant ſaiſi de la Regence, diſpoſe
charges & changeoit les Officiers à ſa fantaiſi
Ducs de Bourgogne & de * Bourbon ne le
voient ſouffrir, & vouloient que le Roy f
cré : il ſoûtenoit au contraire qu'il ne le
être qu'à quatorze ans ſuivant la Déclarati
feu Roy. Pour ce different il fut tenu une a
blée de Notables : la choſe y fut agitée avec
coup de chaleur, Jean des Marais Avoca
néral en Parlement ſoûtint la cauſe du Duc
jou, & Pierre d'Orgemont parla pour les
Princes.

* Bourbon étoit oncle maternel.

Cette conference n'ayant fait qu'échauff
eſprits, tous les amis de l'un & de l'autre
s'armerent : Paris ſe vit inveſti de gens de
qui vivoient à diſcretion. Les Seigneurs du C
du Roy s'entremirent d'accommodement, &
tant que les parties s'en rapporterent à des
tres : leſquels arrêterent que le Roy ſeroit
au plûtôt ; qu'il auroit enſuite l'adminiſtrati
Royaume, c'eſt-à-dire, qu'il recevroit les
mages & les ſermens, & que tous les Actes s'
dieroient en ſon nom ; Et pour cet effet il f
que le Regent l'avoit *âgé*, c'eſt-à-dire éman
Que le Duc d'Anjou demeureroit Regent ;
les deux autres oncles auroient la gar
la perſonne du Roy avec les revenus de Nor
die, & trois ou quatre Bailliages pour ſo
retenement.

Ils demeurerent auſſi d'accord de choiſir un

ſeil de douze perſonnes, qui ſeroit néceſſairement 1380.
reſident à Paris ; Qu'à la pluralité des voix il y ſeroit ordonné des Offices, des Charges, & des Finances ; Que ſans ſon autorité on ne pourroit aliener à perpetuité ni à vie le Domaine de la Couronne ; Et qu'il feroit inventaire des finances, de l'argenterie, des joyaux & des meubles du Roy. Cependant le Duc d'Anjou s'en ſaiſit, & n'en rendit jamais bon compte.

Comme les impôts avoient été exceſſifs dans les dernieres années de Charles V. ils cauſerent quelques émotions dans les villes, particulierement à Paris & à Compiegne ; mais pour lors ils n'eurent point de fâcheux accidens. Le Cardinal d'Amiens qui avoit été le principal auteur de ces ſubſides, & qui pour lors devoit être de retour d'Avignon, où il avoit fait un voyage deux ans auparavant, reçût d'abord une partie de la récompenſe qu'il méritoit : car le jeune Roy ſe ſouvint qu'il l'avoit gourmandé de paroles du vivant de ſon pere, & un jour il en témoigna ſon reſſentiment en parlant à ſon Chambellan Pierre de Savoiſy, par ces mots, *Dieu mercy nous voilà délivrez de la tyrannie de ce Capellan.* Le Cardinal en ayant eu avis plia bagage & ſe retira à Doüay, & delà en Avignon, emportant un treſor immenſe qu'il avoit amaſſé aux dépens du peuple.

On avoit confirmé Cliſſon dans la charge de Connêtable : il eut la commiſſion de mener le Roy à Rheims, avec la pompe & la magnificence ordinaire en ces occaſions. Le Duc d'Anjou demeura quelques jours derriere, ſe ſaiſit des lingots d'or & d'argent que Charles V. avoit cachez dans les murailles du Château de Melun, ayant forcé Savoiſy, à qui le Roy en avoit confié la

1380. garde, de lui indiquer le lieu où ils étoier
qui enfla le courage à ce Prince pour entrep
la malheureuſe guerre d'Italie, où il peri
la plus belle fleur de la Nobleſſe Françoiſe.
il eſt vrai que ces grands amas d'argent qui
par les Souverains, ſervent le plus ſouvent à
bler leur Etat, & que leurs treſors ne ſont p
aſſurez nulle part que dans les coffres de leu
jets, qui ſont toûjours bien affectionnez qua
ſont bien traitez.

Le Duc d'Anjou ayant rejoint le Roy ſ
chemins de Rheims, le Sacre ſe fit le quat
de Novembre. Il n'y aſſiſta des veritables
laïcs que le Duc de Bourgogne. Ce Prince
le premier de tous, obtint par jugeme
Conſeil, qu'il tiendroit le premier rang
le Duc d'Anjou, ſon frere aîné & Regent
comme celui-ci ne déferant pas à l'Arreſt
ſur ce ſujet, ſe fut aſſis dans le feſtin de
ceremonie auprés du Roy, le Bourguigno
hardiment ſe lancer entre deux, & prit
devant lui.

Les Princes & leur Conſeil des douze n'a
pour but que leurs interêts particuliers. Le
d'Anjou étoit le plus puiſſant, le Duc de Bo
gne lui tenoit tête, celui de Bourbon flottoit
les deux, le Duc de Berry ne faiſoit point d
ſonnage conſiderable.

Au Sacre on avoit publié la relaxation de
pôts, ſuivant la derniere volonté de Char
mais le Duc d'Anjou ayant pris tout l'arg
l'Epargne, & n'en voulant rien employ
payement des gens de guerre ni de la M
du Roy, il falut un mois aprés en remett
nouveaux, ſpécialement ſur la ville de
Le menu peuple ſe mutina, un Savetier ſ

à la tête, & contraignit le Prevôt des Mar- 1380.
chands d'aller au Palais assisté d'une multitude de séditieux pour en demander la revocation: néanmoins le Chancelier, c'étoit Guillaume de Dormans Evêque de Beauvais, apaisa cette émotion par de belles paroles, & par la promesse qu'on leur fit de leur accorder ce qu'ils desiroient.

Dés le lendemain une autre bande rompit les Bureaux, déchira les tarifs & pancartes, & au partir delà se jetta sur les maisons des Juifs, il y en avoit quarante dans une ruë, les pilla toutes & brûla leurs papiers, prit leurs enfans & les traîna à l'Eglise pour les bâtiser, & elle eût assommé les peres s'ils ne se fussent refugiez dans la prison du Châtelet. Peu de jours aprés le Roy les rétablit dans leurs maisons, & fit publier qu'on eût à leur rendre tout ce qu'on leur avoit pillé.

Dés le mois de Juillet le Comte de Boukingham avec une puissante armée, étoit descendu à Calais, non pas en Guyenne, comme dit l'Histoire de ce régne écrite par un Moine de Saint Denis, qui n'est pas sûre en plusieurs endroits. Il traversa la Picardie, la Champagne, passa auprés de Troyes, où le Duc de Bourgogne avoit fait l'assemblée générale de son armée, puis perçut le Gâtinois, la Beausse, le Vendômois & le Mayne, pour aller en Bretagne au secours du Duc.

Le jour même qu'il passa la Sartre, le Roy 1381.
Charles V. passa en l'autre monde. Les nouvelles de sa mort adoucirent la haine que le Breton avoit pour les François; Tellement que les Anglois ayant mis le siége devant Nantes, il les y laissa morfondre deux mois sans les aller joindre,

1381. comme il le leur avoit promis. Il falut qu'ils l'allaſſent trouver lui-même à Vennes. Il y étoit fort embarraſſé, car les Seigneurs Bretons, ceux même qui lui étoient les plus affectionnez, ſe laſſant de ſouffrir les étrangers, & les miſeres de la guerre, & d'ailleurs étant révoltez contre lui par les intrigues de Cliſſon, & par le crédit de Robert de Beaumanoir, voulurent abſolument qu'il s'accommodât avec la France En effet ils le contraignirent à faire la paix avec le Roy, à congedier les Anglois, & à renoncer à leur alliance; ils donnerent même des cautions qu'ils l'obligeroient à tenir ce Traité.

On ne nourriſſoit pas le jeune Roy ſelon les bonnes inſtructions de ſon pere, mais ſelon les inclinations de ſon âge & de ſon naturel boüillant & leger, à la chaſſe, à la danſe, & à courir deçà & delà. Un jour qu'il chaſſoit dans la Foreſt de Senlis, il fut lancé un grand cerf, qu'il ne voulut pas faire prendre par ſes chiens, mais dans les toiles. On lui trouva au cou un collier de cuivre doré avec une inſcription Latine, qui marquoit * que *Ceſar le lui avoit donné.* Le jeune Roy à cauſe de cela, ou parce qu'en ſonge il s'étoit vû porté dans les airs par un cerf ayant des aîles, prit deux cerfs volans pour ſuport des armes de France. Avant lui, nos Rois avoient des fleurs de lis ſans nombre dans leur écu, il les réduiſit à trois, on ne ſçait pas pourquoi.

* *Hoc me Cæſar donavit.*

Les enfans du Navarrois, ſçavoir ſon aîné, & ſon ſecond fils & une fille, ces deux avoient été pris dans une de ſes places de Normandie, étant toûjours priſonniers, le mauvais Roy pratiqua un certain Anglois pour empoiſonner les Ducs de Berry & de Bourgogne, en vengeance de ce qu'ils empêchoient qu'on ne les mît

mît en liberté. Ce malheureux fut découvert & 13[illegible]
écartelé tout vif : néanmoins Jean Roy de Caſtille, fils de Henry, importuné des continuelles ſollicitations de ſa ſœur, qui avoit épouſé l'Infant de Navarre, intercéda ſi puiſſamment auprés des oncles du Roy, qu'on relâcha ces enfans innocens d'un trés-méchant pere.

C'étoit une choſe pitoyable que les lâchetez & les baſſeſſes des deux Papes à l'endroit des Princes Chrêtiens pour ſe maintenir ; Et on ne ſçauroit raconter ſans indignation toutes les exactions & les violences qu'ils commettoient ſur le Clergé & ſur les Egliſes de leur dépendance. Les trente-ſix Cardinaux d'Avignon étoient autant de tyrans à qui Clement donnoit toutes ſortes de licence. Ils avoient par tout des Procureurs avec des graces expectatives, qui s'aproprioient tous les Benefices, les Offices clauſtraux, les Commanderies, retenoient les meilleures de ces pieces, & vendoient les autres ou les donnoient à penſion, ou plûtôt à ferme.

Clement lui-même, leur en montroit l'exemple : outre qu'il s'emparoit de la dépoüille de tous les Evêques & de tous les Abbez qui mouroient, outre qu'il prenoit une année du revenu des Benefices à chaque changement de Titulaire, ſoit qu'il arrivât par vacance, ou par reſignation, ou par permutation : il ravageoit l'Egliſe Gallicane par une infinité de concuſſions & de taxes extraordinaires ; & pour avoir le ſupport du Roy, il lui accordoit les décimes qu'il demandoit. Les gens de bien gemiſſoient de ces deſordres ; il n'y avoit que les pillards qui en ſouhaitaſſent la durée, & que les interêts des Princes qui fiſſent ſubſiſter le Schiſme. Clement accordoit au Duc d'Anjou la levée des décimes ſur ſes terres, & le Duc autori-

1381. ſoit toutes ſes pilleries & pouſſoit avec violence tous ceux qui oſoient s'en plaindre. Cet inique procédé, plûtôt que la juſtice du parti d'Urbain, fut cauſe que pluſieurs des principaux Docteurs de la Faculté ſe jetterent dans l'obéïſſance de ce Pape, & que l'Univerſité commença à demander un Concile, comme le ſouverain remede à tous ces maux.

Le Duc de Berry ſe fâchant de n'avoir nulle part aux affaires, ſon beau-pere le Comte d'Armagnac, l'obligea de demander le Gouvernement de Languedoc ſur le Comte de Foix ſon ennemi. Le Conſeil lui accorda ſa demande: mais le Comte arma pour ſe maintenir, & la Province, où il étoit autant aimé pour ſa juſtice & pour ſa generoſité, que le Duc de Berry y étoit haï pour ſes brigandages, s'attacha fortement à lui. Le Duc y entra avec une armée pour en prendre poſſeſſion par force; le Comte le battit d'importance auprés de la ville de Rabaſteins: mais aprés lui avoir fait connoître qu'il étoit aſſez fort pour garder ſon Gouvernement, il lui céda la place pour ne pas cauſer la ruine de ceux qui le défendoient.

Jean Lyon Chef des *blancs chaperons*, avoit ſi fort allumé les troubles dans la Flandre, que ſa mort ne les avoit pû éteindre. La plûpart des bonnes villes du païs s'étoient jointes aux Gantois. La paix que le Duc de Bourgogne avoit faite entr'eux & le Comte ſon beau-pere fut de trés-peu de durée. Le Comte ſortit de Gand ſecretement, & les Gentilshommes ſe banderent contre les villes. Gand eut toutes ſortes de mauvais ſuccez: mais ni trois grandes ſaignées, où il fut tué plus de quinze mille hommes, ni le dégât, ni la famine, ni l'abandonnement des autres villes, ni les miſeres de deux

ſiéges,

sieges, ne purent dompter ces amoureux opiniâtres de la liberté. 1385.

Aprés avoir perdu plusieurs de leurs Chefs les plus hardis, ils en avoient choisi un qui se nommoit Pierre du Bois, & à la persuasion de celui-là encore un autre; sçavoir Philippe d'Artevelle, fils de ce Jacques, dont nous avons parlé, beaucoup plus riche que n'avoit été son pere, mais bien moins habile & plus orgueilleux. Ce dernier prit le dessus, & s'attribua toutes les fonctions de Souverain.

Bien que l'on eût promis au peuple François de relâcher les impôts, le Regent & les Financiers qui le gouvernoient, ne s'y purent résoudre. Les grandes villes se mirent en armes pour s'en défendre. Pierre de Villiers & Jean des Marais personnages vénérables au peuple, & aussi fort considerez du Régent, apaiserent un peu l'émotion à Paris; mais ils ne purent persuader qu'on y souffrit ces nouvelles levées. Les Bourgeois prirent les armes, mirent garde aux portes, créerent des Diseniers, des Cinquanteniers, des Centeniers, & firent des compagnies pour tenir les avenuës & les passages de leur ville libres.

Il falut donc que le Duc d'Anjou dissimulât pour l'heure: mais il n'avoit pas résolu de lâcher prise, & il ne vouloit que laisser refroidir cette chaleur pour reprendre ses brisées. Il arriva l'année suivante qu'ayant fait publier les fermes de ces impôts au Châtelet à huis clos, comme un des Commis du Traitant fut dans la Halle demander un denier à une Herbiere pour une botte de cresson, le peuple s'amassa aux cris de cette femme, se mit en fureur, alla enfoncer l'Hôtel de Ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, à cause de-

1381. quoi on apella ces ſéditieux *les Maillotins.* Au ſortir delà il maſſacra tout ce qu'il trouva de Partiſans juſqu'au pied des Autels, pilla leurs maiſons & les raſa, briſa les priſons, & en tira tous les criminels. Entr'autres Hugues Aubriot Prevôt de Paris, lequel il choiſit pour ſon Capitaine, mais il les quitta dés le ſoir même, & s'enfuit en ſon païs de Bourgogne.

Cet Aubriot avoit été condamné quelques mois auparavant à la pourſuite du Clergé & de l'Univerſité, à être échaffaudé au parvis de Nôtre-Dame, & puis à finir ſes jours entre quatre murailles, dans cette priſon de l'Evêché que l'on nommoit l'Oubliette: Ses crimes étoient l'impieté & l'hereſie, & plus encore de s'être montré cruel ennemi des Ecoliers & des Suppôts de l'Univerſité.

La ſedition de Roüen qui ſe fit au même tems, s'apella la *Harelle.* La populace prit par force un gros Marchand & lui donna le titre de Roy, & le promenant en triomphe par la ville, le contraignit de prononcer l'abolition des impôts.

Le Roy étoit conſeillé de punir ſeverement les mutins, & de ne rien rélâcher des impoſitions. Il commença par Roüen: y étant allé en perſonne, il fit abattre une porte pour y entrer par la bréche, commanda qu'on aportât toutes les armes au Château, & punit de mort un grand nombre des factieux, & puis rétablit tous les impôts, avec des taxes & des amendes.

Afin de venir plus facilement à bout des Pariſiens, on fit ſemblant d'écouter les interceſſions de l'Univerſité, & la députation des bons Bourgeois, qui allerent trouver le Roy au bois de Vincennes, & d'accorder enſuite la ſupreſſion

des

des impôts, & l'abolition de tous les excez commis dans l'émotion. Mais on en excepta ceux qui avoient forcé les prisons du Châtelet ; Et sur ce prétexte il en fut pris un grand nombre, que le Prevôt de Paris fit jetter la nuit à diverses fois dans la riviere, n'osant les executer publiquement. 1381.

Cette rigueur n'étant point capable d'épouventer les Parisiens, jusqu'à consentir à l'établissement des impôts, on y ajoûta celle d'exposer tous les environs de leur ville aux ravages des gens de guerre. Puis enfin ces voyes étant inutiles, on se servit de la négotiation, toûjours avantageuse au superieur, contre son inferieur. Par ce moyen la Cour tira cent mille francs de Paris, à qui peut-être elle en eût donné deux fois autant, si elle l'eût pû avec honneur, pour avoir la liberté d'y revenir.

L'Angleterre n'étoit pas moins tourmentée de pareilles émotions, ayant un Roy mineur & des Gouverneurs fort avares. Jamais ce Royaume ne s'étoit vû en si grand peril. Le menu peuple s'y étoit révolté contre les Nobles, qui en effet le tenoient dans une condition miserablement servile. Un Prêtre nommé Jean Valée de l'Archevêché de Cantorbery, avoit si bien catechisé les païsans par divers entretiens à la sortie des Messes Paroissiales, sur l'égalité que Dieu & la nature ont mise entre tous les hommes, qu'ils avoient conjuré la destruction des riches & des Nobles. Ils se rendirent pour cela à Londres par diverses bandes, sous prétexte de demander justice au Roy, & s'assemblerent aussi dans toutes les Provinces. Durant quelques mois les Bourgeois & les Gentilshommes n'osoient sortir : mais comme ces Rustres n'avoient ni chef, ni conseil, ni discipline, lors qu'on eut attrapé & fait mourir leurs 1382.

1382. *Capitaines, & les chaſſa à coups de bâton comme bêtes brutes.*

A cauſe de ſes deſordres les Anglois rent en conférence avec les François pour la paix ; Boulogne étoit le lieu de l'aſſen Les députez ne l'ayant pû conclure, firent ment une tréve d'un an. Au lieu d'en joüir remettre leurs affaires, ils s'allerent emb ſer dans la guerre que Ferdinand Roy de Po faiſoit à Jean Roy de Caſtille. Le Com Cambridge qui avoit épouſé une fille de l le Cruel, y mena quelque troupes, s'ir nant qu'il pourroit reconquerir la Caſtille ſon avantage & pour celui du Duc de Lan ſon frere. La France ne manqua pas d'aſſi au Caſtillan ; Et ainſi les François & les An étant en tréve par deça, ſe faiſoient la g en Eſpagne. A peine avoit-elle duré huit r que les Portugais ne recevant pas du côté glererre tout le ſecours qu'on leur avoit pr s'accommoderent avec le Caſtillan, & ren les Anglois leurs ennemis.

Cette ſomme de cent mille francs que l'o des Pariſiens, fut la derniere main du Duc jou, qui ne preſſoit ces impoſitions qu'afin avoir la meilleure part pour ſon voyage d'I En voici le ſujet.

Depuis que le parti de Clement fut ruiné me, Urbain penſant à ſe venger de Jeanne de Naples, ſuſcita Loüis Roy de Hongrie à l voyer Charles de Duras, ſurnommé de la pour venir prendre poſſeſſion de ce Royau dont il lui offroit l'inveſtiture, comme au proche des mâles. Il n'eſt point d'oblig que ce Prince n'eût à la Reine Jeanne : étoit de même ſang qu'elle, fils de Loüis C

de Gravines qui étoit fils de Jean VIII, fils de 1382.
Charles le Boiteux, & partant frere du Roy Robert Elle l'avoit élevé tendrement en sa Cour comme son propre fils, elle l'avoit marié à la Princesse Marguerite sa niéce, elle le destinoit pour son successeur, & même elle tenoit encore ses enfans auprés d'elle. L'execrable passion de regner le rendit ingrat, & rompit tous ces liens La Reine le voyant venir avec l'intention & les préparatifs pour la détrôner, eut recours à la France sa premiere origine, & adopta le Duc d'Anjou pour son fils & présomptif heritier l'an 1380.

Le Roy Charles le sage, à l'exemple du Roy Saint Loüis, n'eût rien épargné pour établir son frere dans le Trône : mais étant venu à mourir, l'entrepriſe étoit demeurée en suspens. Cependant Charles de Duras ne perdoit point de tems, car ayant été couronné Roy de Sicile à Rome au commencement de l'an 1381. il marcha vers Naples ; où ayant été reçû sans réſiſtance, il assiegea la Reine & sa sœur Marie dans le Château de Lœuf, les força enfin de se rendre, aprés avoir défait & pris Othon de Brunſwic, quatriéme mary de Jeanne, & les fit étrangler toutes deux en priſon.

Le secours que le Duc d'Anjou menoit à cette malheureuſe Princeſſe, étant deſormais inutile, & Duras se trouvant bien affermy dans le Royaume, le Duc heſitoit s'il devoit paſſer les Monts. Le Pape Clement qui n'avoit que ce ſeul moyen de détrôner Urbain, l'y engagea par de ſi grands avantages, qu'il ſembloit qu'il ne lui importoit pas de la ruine de l'Egliſe au temporel & au ſpirituel, pourvû qu'il pût procurer ſon établiſſement.

Dés la fin de l'autre année ce Duc ayant eu nou-

1381. nouvelles que la Reine Jeanne étoit assiegée, fait marcher ses troupes du côté de la Pro Le Pape l'investit du Royaume de Sicil le couronna en Avignon le trente de May avoit alors huit jours que Jeanne étoit n mais comme on l'ignora long-tems, il donna que le titre du Duc de Calabre. Le vençaux ne demeuroient point d'accord d doption de ce Duc, encore moins de le reco pour leur Souverain tandis que Jeanne ser vie: Aussi il ne voulut point se faire cour Roy, ni partir qu'il ne se fût assuré d'eux : i ploya six mois entiers à les réduire, & aprè chargea de toutes sortes de taxes & d'impôts, me il avoit fait les François.

Aprés qu'il en eut exigé tout ce qu'il pû passa en Italie. Son armée étoit de trente chevaux. Amé VI. Comte de Savoye, l'u plus rénommez Princes de son tems, l'acco gnoit avec quinze cens lances, tous Chevalie Ecuyers.

Etant entré dans le Royaume par la M d'Ancone, non sans beaucoup de fatigues, la ville d'Aquila & plusieurs autres places d Poüille & dans la Calabre, & fut reconnu pa sieurs des grands du païs.

Charles de Duras desirant se défaire sans d'un si puissant ennemi, eut recours à des m détestables, & lui envoya une habile empo neur sous le titre de Herault. Cette méch té ayant été découverte, & le faux Herau capité & écartelé, il s'avisa de défier Loi combat, afin de l'amuser & de gagner

1382. en Novembre. Leurs cartels de défi sont du mois de Noven on les voit dans les auteurs. Le combat de seul entre leurs personnes fut premierement

posé : après ils demeurerent d'accord de vuider 1382
leur different par dix Chevaliers de chaque côté. Le Comte de Savoye devoit être le chef de ceux de Loüis : mais Charles par cent changemens, délais & refuites, temporisa tant qu'il eut le tems de munir ſes places, & alors il rompit hautement la partie.

Cette année arriva la tragique Hiſtoire du fils unique du Comte de Foix, & d'Agnes ſœur du mauvais Roy de Navarre, il ſe nommoit Gaſton Phœbus comme ſon pere. Le Comte n'aimant gueres ſa femme, parce qu'il entretenoit une maitreſſe, prit ſujet de la renvoyer à ſon frere, ſur ce que le Roy ne lui payoit point la rançon du Seigneur d'Albret. Or le fils étant allé voir ſa mere en Navarre, ce méchant oncle lui donna une poudre pour mettre ſur les viandes du Comte ſon pere, & lui faiſant croire que ſi-tôt qu'il en auroit avalé il rapelleroit ſa mere. Le jeune garçon trop credule le prit pour un philtre, ce qui en effet étoit un cruel poiſon, & y allant à la bonne foy, il ne cela point ce qu'il vouloit faire, à un frere bâtard qu'il avoit. Le bâtard l'ayant raporté au Comte, ce malheureux pere aprés avoir outragé ſon fils de paroles & de coups, le jetta dans une priſon ; où il perdit la vie, ſoit d'ennui, ſoit par les mains de celui même qui la lui avoit donnée.

Le Comte de Flandres avoit aſſiegé Gand, & ſe tenoit à Bruges, dont les Habitans lui rendoient tout le ſervice poſſible pour détruire cette ville leur ennemie. Les Gantois ſe voyant réduits à la faim ſans pouvoir obtenir aucun pardon, mirent le tout pour le tout. Le premier jour de May par le conſeil d'Arteyelle & ſous ſa conduite, leurs femmes s'étant enfermées dans les Egliſes, ils ſortirent au nombre de 5000. hommes déter-

1382. terminez à la mort, & le troiſiéme jour ils ſe preſenterent devant Bruges.

Ils ne portoient pour toutes proviſions que ſept chariots de vivres, & n'en avoient pas tant laiſſé dans Gand. Il étoit facile au Comte de les affamer, néanmoins ſa vengeance l'aveuglant, il aima mieux les aller combattre le jour même. Il avoit ſeulement huit cens lances : mais les Brugeois ſortirent pour les ſoûtenir, au nombre de plus de 40000. hommes. Dans cette effroyable multitude, il y avoit plus d'orgueïl & de pompe que de courage, ils ſe laiſſerent enfoncer dés le premier choc. Les Gantois les pourſuivirent vivement, & entrerent péle-mêle avec eux dans la ville, s'en rendirent les Maîtres, la ſaccagerent & y tuerent plus de douze cens hommes des principaux des Métiers, leurs ennemis mortels.

Le Comte ſe cacha la nuit dans le grenier de la maiſon d'une pauvre vieille, entre la coëte & la paillaſſe du lit de ſes enfans, & ſe ſauva le lendemain à l'Iſle traveſty en manœuvre. Un ſuccés ſi miraculeux rangea toutes les villes de Flandre dans la faction des Gantois, à la réſerve d'Audenarde. Artevelle reveré de tous comme le Liberateur de ſa patrie, prit l'équipage & l'orgueïl d'un Souverain. La proſperité l'abîma comme l'adverſité l'avoit élevé.

Le Flamand ainſi maltraité eut recours au Roy de France ſon Souverain, par le moyen du Duc de Bourgogne ſon gendre & ſon heritier, & Artevelle demanda l'aſſiſtance du Roy d'Angleterre. Ce dernier ne ſe remuant que fort lentement, manqua à une conjoncture qui lui eût été fort avantageuſe : mais le Conſeil de Charles ſuivant les mouvemens de ce jeune Prince, qui ſe trouvoient conformes aux interêts du Duc de Bour-

Bourgogne ſon oncle, réſolut de dompter la ville de Gan, qui ſembloit être la ſource des émotions populaires. 1382.

Ayant donc pris l'Etendart de Saint Denis, qu'on nommoit l'Oriflamme, avec les cérémonies accoûtumées, il ſe mit en campagne au commencement de Septembre. Arras étoit le rendez-vous général de ſon armée; elle ſe trouva de ſoixante mille combattans; entre leſquels il y avoit douze mille hommes d'armes, & preſque tous les Princes, grands Officiers & Seigneurs du Royaume. Artevelle aſſiegeoit Audenarde depuis deux mois: il y laiſſa bien quinze mille hommes commandez par Dubois pour garder les poſtes, & en partit avec quarante mille dans la réſolution de combattre les François, bien qu'il n'eût point de cavalerie. La premiere occaſion fut au paſſage de la riviere du Lis, où les François prirent deux fois le Pont de Comines; la ſeconde auprés de la ville d'Ypre, où Dubois perdit 3000. hommes & fut bleſſé; la troiſiéme la bataille générale entre Roſebeque & Courtray.

Artevelle ayant quitté un poſte trés avantageux, étoit venu déployer ſes forces en raſe campagne, avec tant de préſomption, qu'il avoit commandé à ſes gens de ne faire quartier à perſonne qu'au Roy qu'il devoit envoyer priſonnier en Angleterre, tandis qu'il acheveroit de conquerir & de partager la France. Néanmoins lors qu'on lui eut fait raport de la belle ordonnance & des forces des François, il voulut ſe tirer du peril, ſous prétexte d'aller querir dix-mille hommes de ſecours: mais les autres Capitaines le retinrent comme par force.

La bataille ſe donna le dix-ſeptiéme de Novembre. Les Flamands ſe tinrent fort ſerrez, mais 1382. en Novembre.

1382. ne combattirent pas avec vigueur & allegreſſe : la gendarmerie Françoiſe les preſſa ſi fort qu'ils ne purent nullement ſe défendre. Il en fut tué ſur le champ ou dans la ſuite, prés de quarante mille, parmi leſquels étoit leur Général Artevelle, qu'on eût peine à reconnoître dans ces grands monceaux de carnage.

Le courage des Gantois abattu par un ſi peſant coup de maſſuë, fut relevé par Dubois qui leur ramena quelques troupes qu'il tenoit dans Bruges, & par l'hiver qui empêcha les vainqueurs de les aſſieger. De ſorte que dans quelques négociations qu'on fit à un mois delà, pour les accommoder, on trouva leur fierté auſſi entiere que s'ils euſſent gagné la Bataille.

Les autres villes qui avoient tenu leur parti, ſe racheterent à force d'argent. Courtray ne joüit pas de cette grace, quoiqu'il l'eût payée, & ſouffrit le pillage, le maſſacre, & puis le feu. On attribua la cauſe de ce malheur au reſſentiment qu'eurent les François, de ce qu'on y celebroit tous les ans une réjoüiſſance de la bataille que les Flamands avoient gagné ſur eux l'an 1302. Et à certaines Lettres des Pariſiens qu'on y trouva faiſant mention d'une Ligue des villes de France avec celles de Flandres, pour l'extinction générale de la Nobleſſe.

En effet, depuis que le Roy étoit ſorti de France, les Bourgeois des villes de Paris, de Roüen, de Troyes, d'Orleans & pluſieurs autres avoient pris les armes à l'occaſion des impôts ; Tellement que les Princes & les Grands qui cherchoient à profiter des rançonnemens & des confiſcations, ayant facilement perſuadé au Roy, ſoit qu'il fût vrai ou non, que les peuples avoient conſpiré contre la Royauté, ce jeune Prince incité par leur

con-

conſeil ne fut pas ſi-tôt de retour en France, qu'il châtia rigoureuſement ces villes, par la mort de grand nombre de gens, par proſcriptions, revocations de Privileges, & taxes exceſſives. 1383.

Les Pariſiens auſſi ſuperbes, mais bien moins courageux que les Gantois, ſortirent en armes au devant de lui dans la plaine de ſaint Denis au nombre de trente mille, comme pour lui faire honneur; mais en effet pour l'épouventer par la montre de leur puiſſance; Et néanmoins ils en firent trop & trop peu, car ils ſe retirerent chacun chez ſoi au premier commandement. Il entra donc dans leur ville comme dans une place conquiſe par force, fit dépendre leurs portes & rompre leurs barrieres, paſſa outre ſans vouloir écouter leurs harangues, & leur ôta leurs chaînes, leurs armes, la Prevôté des Marchands & l'Echevinage; Enſuite la vie à plus de trois cens perſonnes, qui furent noyez dans la riviere, pendus ou décapitez ſans forme de procez.

Du nombre des derniers, fut l'Avocat du Roy, Jean des Marais, venerable vieillard, qui avoit ſervi fidellement trois Rois, on le mena au ſuplice avec douze autres; plus coupables de s'être oposé aux exactions des Princes, que d'avoir contribué aux troubles populaires. Aprés tous ces ſuplices on fit aſſembler tous les Bourgeois de l'un & l'autre ſexe dans la Cour de Palais. Le Roy y ſéant en ſon Trône, haut élevé ſur un échaffaut, le Chancelier d'Orgemont leur remontra l'horreur de leurs crimes réïterez, en termes ſi forts & ſi terribles, qu'il ſembloit les vouloir diſpoſer tous à la mort. Ils ſe proſternerent à terre, les Dames échevelées, les hommes ſe battant

1383. tant la poitrine, criant tous miſericorde. Les Ducs de Berry & de Bourgogne ſe jetterent à genoux devant le Roy, lequel comme s'il eût été touché de leurs prieres, prononça de ſa bouche, qu'il leur pardonnoit, & qu'il commuoit la peine qu'ils méritoient en des amendes pécuniaires.

C'étoit là le vrai ſujet de cette piece de theatre. On exigea des Pariſiens plus de la moitié de leurs biens, puis dans cette terreur on rétablit les impôts, & on les leva avec des extorſions indicibles. On traita les autres villes de même; Et ces grandes ſommes tournerent preſque toutes au profit de la Nobleſſe; qui les diſſipant auſſi-tôt en folles & odieuſes dépenſes, juſtifioit en quelque ſorte les émotions que l'on châtioit ſi horriblement.

Les Anglois s'aviſerent bien tard de la faute qu'ils avoient faite, de n'avoir pas plûtôt ſoûtenu les Gantois: Ainſi la tréve allant finir ils réſolurent de les ſecourir tout de bon. Urbain publiant la guerre de tous côtez contre les Clementins, on avoit prêché une Croiſade en Angleterre pour les exterminer: Henry Spenſer Evêque de Nordwic s'en fit Chef. Ce Prélat gendarme étant deſcendu à Calais, au lieu d'attaquer les François, ſe jetta ſur la Flandre, ſous prétexte que ce païs-là appartenoit au Roy de France qui étoit Clementin.

La priſe de Gravelines, & la bataille qu'il gagna auprés de cette place ſur douze mille Flamands, jetterent la terreur dans le païs. Aprés cela, ayant reçû un renfort des Gantois, il mit le ſiege devant Ypres: mais le Roy retournant en perſonne en Flandre avec une puiſſante armée, le chaſſa de devant cette place, reprit & ſaccagea Berghe que les Anglois avoient abandonné, & les envelopa

dans

dans Bourbourg. Il les y eût tous pris à diſcre- 1383.
tion, ou paſſez au fil de l'épée, n'eût été la mé-
diation du Duc de Bretagne qui leur obtint une
compoſition aſſez honorable. L'Hiſtoire du Moi-
ne de Saint Denis ne parle point du tout de l'Evê-
que de Nordwic, & attribuë cette expedition
au Duc de Gloceſter. Quoi qu'il en ſoit, ce-
lui qui la commandoit fut contraint de s'en re-
tourner en Angleterre ſans honneur & preſque
ſans troupes

Cet échec porta les Anglois à deſirer la Paix:
on envoya pour cela des Députez de part & d'au-
tre au village de Lelinghen à my-chemin, entre
Calais & Boulogne. Le Duc de Lancaſtre y vouloit
comprendre les Gantois, & le Comte de Flandres
s'y opoſoit: cela fut cauſe que la conference n'a-
boutit qu'à une tréve. Elle devoit durer de-
puis le mois d'Octobre juſqu'à la Saint Jean en-
ſuivante; Et il fut dit que les Gantois en joüi-
roient.

Le Comte de Flandres avoit aſſiſté au Traité: & 1384.
au partir delà s'étant retiré à ſaint Omer, il fut
ſaiſi d'une maladie dont il mourut le vingt-troiſié-
me de Janvier de l'an 1384. ce déplaiſir l'accompa-
gnant juſqu'à la mort, de voir ſon païs tout en
cendres & regorgeant du ſang de ſes malheureux
ſujets. Peut-être étoit-il bleſſé au cœur de ce que le
Duc de Berry lui avoit reproché avec des paroles
fort injurieuſes; Que ſa vengeance trop opiniâtre
étoit la cauſe de tous ces malheurs. Philippe I.
Duc de Bourgogne ſon gendre, lui ſucceda en tous
ſes Etats, & continua la guerre aux rebelles, mais
plus mollement, & dans le deſſein de ramener ces
eſprits égarez à une véritable ſoûmiſſion, par
adreſſe plûtôt que par force.

Durant la Tréve il couroit certaines bandes de
pil-

1384. pillards qui ravageoient toute la Guyenne. Le Maréchal de Sancerre Gouverneur de la Province, ne pût pas diſſimuler leurs brigandages, parce qu'ils eurent l'inſolence de l'attaquer lui-même, & les tailla en pieces. Il s'étoit encore ſoûlevé d'autres troupes de païſans, auſſi cruels que ceux de la Jacquerie, qui couroient le Poitou, le Berry, & l'Auvergne, & tuoient inhumainement tous ceux qu'ils trouvoient n'avoir pas les armes en main. On les nommoit *les Tuchins*; Ils avoient pour Chef un nommé Pierre de la Bruyere. Le Duc de Berry ayant aſſemblé des troupes, les diſſipa, & fit mourir leur Chef avec pluſieurs de ces ruſtres.

Depuis le départ du Duc d'Anjou, le Duc de Berry & le Duc de Bourgogne chapitroient toute l'autorité: mais principalement le dernier. Le Duc de Bourbon ne ſe voyant pas aſſez fort pour lui tenir tête, lui quitta le Gouvernement de la perſonne du Roy; Et pour ſortir avec honneur de la Cour, il prit occaſion d'aller faire la guerre aux Maures d'Afrique, ſous prétexte qu'il vouloit s'acquitter en quelque façon d'un voyage de la Terre-Sainte qu'il avoit voüé autrefois. Il avoit dans ſon armée le Comte de Harcour, le Seigneur de la Tremoüille, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes, juſqu'au nombre de 800. & grand nombre d'Aventuriers de divers païs. Avec cela il ſignala ſa valeur & ſon courage contre les Infidelles: mais il ne remporta aucun avantage memorable.

Leon Roy de l'Armenie mineure, iſſu du ſang de Luzignan, fuyant la cruauté des Turcs qui avoient envahi ſon Royaume, & detenoient ſa femme & ſes enfans en captivité, vint chercher de la conſolation & du ſecours en France. Le Roy l'y retint, & lui donna un honorable entretien tout le reſte

reſte de ſes jours. Il en joüit juſqu'à l'an 1404. qu'il mourut à Paris, & fut enterré aux Celeſtins. 1383. & 84.

Quant aux affaires de Naples, Charles de Duras & ſes Capitaines ſe ménagerent ſi bien, que coupant les vivres à Loüis d'Anjou, & le ſuivant ou le côtoyant toûjours ſans lui donner moyen de les combattre, ils le réduiſirent à une derniere néceſſité de toutes choſes, & même d'habits; enſorte que ce Prince qui avoit emporté tous les treſors de la France, n'avoit plus qu'une cotte d'armes de toile peinte, & pour toute vaiſſelle d'argent qu'une taſſe. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon Seigneur Angevin, lui querir de l'argent & du ſecours: cét infidelle ami ayant ramaſſé tout l'argent qu'il pût ne ſe hâta pas de revenir, & s'amuſa à ſe divertir avec les courtiſanes de Veniſe. Aprés que l'infortuné Prince l'eut attendu long tems ſans en avoir de nouvelles, il ſe laiſſa vaincre au déplaiſir, & mourut le dix d'Octobre de cét an 1384. ou comme veulent quelques autres le 21 de Septembre de l'année ſuivante.

Le Comte de Savoye étoit mort dés le mois de Mars, ſoit de la peſte, ou pour avoir bû de l'eau d'une fontaine empoiſonnée. Son fils Amé VII. ſurnommé le Rouge, lui ſucceda en ſes Etats. Il eſt bon de marquer que cet Amé VI. fut l'Inſtituteur de L'ORDRE DU COLIER, *lequel étoit compoſé de lacs d'amour avec les lettres Symboliques de la Maiſon de Savoye, & avoit au bout une petite couronne torſe. Le Duc Charles III. étant à Chambery l'an 1518. changea le nom de cet Ordre en celuy de* L'ANNONCIADE, *pour honorer la ſainte Vierge dans le myſtere qui lui eſt le plus agréable; Il ajûta quinze roſes blanches aux quinze lacs d'amour,*

1385. *mour, en mémoire des quinze joyes de cette des Anges, & remplit le pendant des figures de nonciation.*

Les mal-heureux reſtes de l'armée du Duc d jou perirent de faim & de miſere, à la réſe ceux qui ſe diſperſant en petites bandes, ſe r rent en France, mendiant leur vie, & rec plus d'injures & d'oprobres par les chemins de morceaux de pain.

Le parti Angevin ne fut pas néanmoins to fait éteint dans le Royaume, il ſubſiſta encor le cœur de quelques Seigneurs du païs, Thomas de ſaint Severin étoit le chef, & qu puis ſervit fort bien dans l'occaſion. Pour heure-là le Royaume demeura paiſible à Cl de * Duras.

* On le nommoit auſſi Charles de la Paix, & Charles le Petit.

La tréve expirée avec l'Anglois, le Ro commençoit à prendre connoiſſance de ſes aff tint un grand Conſeil pour déliberer s'il la continuer. C'étoit l'interêt du Duc de Bourg à cauſe de ſes Païs-Bas, qu'on eût la Paix les Anglois: mais pour contrequarrer ſa pu ce, & pour flâter l'ardeur du jeune Roy, c ſolut la guerre, & de la porter même juſqu'au tes de Londres. Pour cet effet on équipa une ſante flote à l'Ecluſe, & on envoya vers les ſois pour les obliger de leur côté à rom tréve.

1385.

Tous ces grands deſſeins ne tendoient qu'à des prétextes pour lever de l'argent: de la que les oncles du Roy gouvernoient, on v bien qu'ils avoient envie de tirer le ſang des ples juſqu'à la derniere goutte. Le Clergé de s'aſſurer quelque choſe pour ſa ſubſiſt tint une Aſſemblée, où il arrêta que ſes re ſeroient diviſez en trois parts, l'une pour

retien des Egliſes, l'autre pour les Eccléſiaſtiques, & la troiſiéme pour le Roy, ſans parler des pauvres. 1384. & 85.

Cependant ſuivant la recommandation du feu Roy Charles le Sage, les oncles du jeune Roy lui chercherent femme en Allemagne. Les avis dans le Conſeil furent differens, le Duc de Bourgogne l'emporta pour Iſabelle, fille d'Etienne Duc de Baviere Comte Palatin du Rhin. Le Roy l'épouſa à Amiens le .... de Juillet. Au mois d'Avril précédent on avoit fait les nôces de Jean fils du Duc de Bourgogne avec Marguerite fille d'Albert Duc de Baviere Comte de Haynault, Hollande & Zélande.

Au défaut de la grande entrepriſe pour l'Angleterre, qui fut rompuë aprés une furieuſe dépenſe, Jean de Vienne Amiral alla deſcendre en Ecoſſe avec ſoixante vaiſſeaux, pour attaquer les Anglois de ce côté-là. Il fit une irruption dans leur païs & y prit quelques Châteaux : mais l'humeur ſauvage des Ecoſſois ne pût s'accommoder avec la liberté Françoiſe. D'ailleurs l'amour entra dans la tête de l'Amiral pour une parente du Roy, dont toute cette Cour-là qui n'étoit pas accoûtumée à ces galanteries comme celle de France, fut tellement offenſée, que ce fut à lui de ſe ſauver en diligence. Ses troupes eurent beaucoup à ſouffrir; Et pour comble de mauvais traitement les Ecoſſois leur firent payer tous les degâts qu'elles avoient faits.

L'opiniâtreté des Gantois ne fléchiſſoit point, ils avoient deux nouveaux chefs, Francion & Atreman, qui l'endurciſſoient contre toutes les aprehenſions du châtiment : cela obligea donc le Roy à un troiſiéme voyage en Flandres. Ils n'avoient aucun port pour recevoir le

écouterent des propoſitions d'accommode
Ils y furent ſi adroitement portez par le
ſeils pacifiques de François d'Atreman l
leurs chefs, devenu plus ſage, que mal
pratiques de Jean du Bois, ils rentrerer
l'obéïſſance du Roy, & du Duc de Bou
leur Seigneur. Ce Prince ennuyé d'une
gue guerre qui ruinoit tout ſon païs, leur
da une amniſtie générale de tout le paſſé
confirmation de leurs Privileges, à co
qu'ils renonceroient à toutes Ligues, & c
premiers qui violeroient la paix, perdroien
biens & la vie. Le traité fut ſigné le di
tiéme Décembre.

En Octobre. On renoüa auſſi vers le même tems u
ve entre la France & l'Angleterre pour
ques mois.

1386. *Charles de Duras, n'étant pas content envahi le Royaume de Naples, étoit allé en grie, & l'avoit auſſi uſurpée ſur Marie q l'une des filles de Loüis le Grand ſon bien-f décédé l'an 1382. & épouſe de Sigiſmond l'Empereur Venceſlas, laquelle il tenoit en c té avec la Reine veuve ſa mere. Aprés t perfides & cruelles ingratitudes, le Ciel qu'il fut maſſacré lui-même, par l'ordre de las Garo, l'un des Palatins du Royaume, q fort affectionné aux Princeſſes, ce qui avint xiéme de Janvier de l'an 1386.*

La même année la Reine veuve & ſa f
lant par la campagne tomberent entre les
de Horvat Gouverneur de Croatie, l'un de
tiſans du Roy Charles, qui pour venger l

de ſon maître, fit maſſacrer la veuve & le meur- 1386.
trier Garo. Il garda la Princeſſe quelque tems, puis la remit à Sigiſmond, l'ayant auparavant obligée par toutes ſortes de ſermens à lui pardonner. Sigiſmond ne ſe crut pas obligé aux promeſſes de ſa femme, l'ayant attrapé il le fit mourir de mille morts.

La nouvelle du meurtre de Charles aportée en Italie, Thomas de Sanſeverin fit proclamer Roy Loüis II. fils aîné du défunt Duc. d'Anjou, & reconnoître Clement VII. pour Pape. Enſuite Marguerite veuve de Charles s'étant retirée à Caïetes avec Ladiſlas ou Lancelot ſon fils âgé d'environ dix ans, il réduiſit preſque tout le Royaume, & Naples même. Ainſi tout y alla aſſez bien pour Loüis, juſqu'à ce que Marie de Blois ſa mere & ſa Tutrice, y ayant envoyé Clement de Montjoye, neveu du Pape Clement, avec titre & autorité de Viceroy, les Sanſeverins, ſe croyant mépriſez, s'alienerent de ſon ſervice, & ſe donnerent à Ladiſlas.

Cependant Loüis ſe mit en poſſeſſion de la Provence, & fut inveſti du Royaume de Naples par Clement; mais ce ne fut pas ſans troubles que les Provençaux le reconnurent: le Conſeil du Roy même les incitant ſous-main à la rebellion par divers motifs, parce qu'il vouloit les diſpoſer à ſe donner à la France.

Aprés cinq ou ſix années de tréve ou de foible guerre avec les Anglois, le Conſeil de France réſolut de les attaquer non-ſeulement en Guyenne, mais auſſi dans leur Iſle même On fit pour cela le plus effroyable préparatif d'hommes, de machines, & de vaiſſeaux, qu'on ait jamais vû. On acheta, ou loüa tous les navires qu'on pût trouver depuis les ports de Suéde juſqu'en Flan-

1387. dres ; On bâtit une ville de bois qui ſe démoi toit par pieces, pour mettre les troupes à cou vert à la deſcente dans le païs. Le Roy ſe ren dit au port de l'Ecluſe pour voir ſon armée qu étoit de neuf cens vaiſſeaux, & trés-diſpoſée bien faire. La jalouſie du Duc de Berry en re tarda le progrés, il vouloit rompre l'entrepriſe parce qu'il n'en étoit pas l'auteur. Dans cett penſée il ſe fit attendre juſqu'au quatorziéme d Septembre, que la mer commençoit à montre qu'elle n'étoit plus navigable. Ainſi les troupes ſ ſéparerent pour prendre des quartiers, une fu rieuſe tempête écarta une partie de cette nom breuſe flote, & jetta entre les mains des Anglois les debris de cette ville de bois.

On n'avoit point ſujet de ſe fier au Duc d Bretagne, parce qu'il avoit trop d'obligations aux Anglois, & qu'il croyoit que leur abaiſſemen étoit ſa ruine. Auſſi veilloit-on de prés ſur ſe actions : mais lui pour ſe juſtifier mit le ſiege de vant Breſt qu'ils retenoient encore, comme la bride de la Bretagne. Le Connétable l'aſſiſta en cette entrepriſe, la place fut fort preſſée : mai comme elle étoit preſque aux abois, le Duc d Lancaſtre qui alloit en Eſpagne avec une puiſſant armée fit lever le ſiege.

Le ſujet de ſon voyage étoit tel. Ferdinand dernier Roy de Portugal, n'avoit pour tous en fans qu'une fille qui étoit née d'une Dame qu'il avoit ravie à ſon mari. Il fit reconnoître cette fille comme ſa préſomptive heritiere, ainſi que la mere avoit été reconnuë pour Reine, & la maria à Jean Roy de Caſtille, qui étoit veuf & avoit deux fils. Mais lorſqu'il fut mort, les principales villes de Portugal aprehendant le joug des Caſtillans, aimerent mieux avoir pour

Roy

Roy un frere bâtard de Ferdinand nommé Jean, 1387.
Froiſſard le nomme mal *Denis*, au lieu de dire qu'il étoit Grand Maître de l'Ordre d'*Avis*.

Les armes furent favorables au Bâtard, il gagna une bataille à Juberot ſur ſon adverſaire, par la maligne jalouſie des Caſtillans ; car ils laiſſerent défaire les Gaſcons & les François qui étoient avec eux au nombre de plus de 8000. puis ils furent défaits eux-mêmes. Nonobſtant cet avantage, il étoit à craindre pour les Portugais que le Caſtillan ne ſe trouvât encore aſſez fort pour les accabler : c'eſt pourquoi le Bâtard envoya vers le Duc de Lancaſtre l'invitant de venir pourſuivre ſon droit ſur le Royaume de Caſtille ; comme de ſon côté le Caſtillan eut recours à la France.

Le Duc de Lancaſtre paſſa donc ce païs-là avec de grandes forces, conquit une partie de la Caſtille, & jetta une telle épouvente dans tout le reſte, que le Roy Jean lui fit faire des propoſitions de paix : mais il traîna la négociation quelque tems en attendant le ſecours de France. Lorſqu'il vit qu'il n'arrivoit point, le Duc de Bourbon qui le conduiſoit marchant fort lentement, il conclut le traité. Le Duc de Lancaſtre le ſella par le mariage de ſes deux filles ; de l'une avec le Roy de Portugal, de l'autre avec le fils aîné du Caſtillan.

Ce peu de gloire coûta bien cher aux Anglois, les pertes qu'ils ſouffrirent par les maladies contagieuſes dans l'Eſpagne, & enſuite par la tempête à leur retour, furent ſi grandes, qu'à peine le Duc de Lancaſtre ramena la ſixiéme partie de ſes gens, & pas un qui ne fût languiſſant & demi mort de maladie ou de douleur.

Enfin par une juſte punition de Dieu, Charles

1387. le Mauvais, qui avoit tant excité d'incendies, & qui avoit brûlé les entrailles de tant de personnes par ses poisons violens, fut malheureusement brûlé lui-même. Il s'étoit fait envelopper dans des draps abreuvez d'eau de vie & de souffre pour conforter sa chaleur naturelle si affoiblie par ses débauches qu'il étoit tout glacé au-dedans; le feu s'y prit je ne sçai par quel accident, & le grilla tout jusqu'aux os, dont il mourut trois jours aprés le premier de Janvier de l'an 1387. Charles dit le Noble son fils lui succéda.

Le Connétable Clisson & l'Amiral Jean de Vienne, avoient mis si avant dans l'esprit du Roy l'expédition d'Angleterre, qu'il en redressa l'apareil une troisiéme fois pour l'exécuter cette année. La conjoncture étoit trés-favorable, toute l'Angleterre étant en combustion contre le Roy Richard, parce qu'il avoit élevé dans les plus hautes Charges des gens de neant qui avoient toute la puissance, ce que ses oncles ne pouvoient souffrir, ni que l'autorité fût en d'autres mains que dans les leurs.

Or comme la France étoit sur le point de profiter de ces troubles, le Duc de Bretagne, ou d'intelligence avec les Anglois, ou sans y penser, fut cause que cette entrepriſe se rompit aussi bien que l'autre fois. Clisson étoit alors en Bretagne pour faire partir l'armement qu'on assembloit à Treguier, afin de joindre celui qui étoit à l'Ecluse: mais au même tems il négocioit le mariage d'une de ses filles avec Jean fils de Charles de Blois, lequel il avoit exprés délivré des mains des Anglois, où il étoit détenu dés le tems que Charles son pere l'y avoit mis en ôtage.

Le

Le Duc non ſans ſujet, s'imagina que cette al- 1387.
liance ſe faiſoit avec deſſein de le troubler dans la poſſeſſion de ſa Duché. Il manda les Seigneurs du païs à Vennes, ſous prétexte de tenir un grand conſeil : Cliſſon y alla avec ſa ſuite ; aprés dîner le Duc l'ayant mené voir ſon Château de l'Ermine qu'il bâtiſſoit ſur le bord de la mer, il le fit arrêter dans une tour & Beaumanoir avec lui, & commanda à Bavalan qui en étoit le Capitaine de le jetter la nuit dans la mer.

Bavalan ne ſe hâta pas d'exécuter cet ordre violent : ſa fidelle deſobéïſſance donna tems au Duc ſon maître de ſe repentir de l'avoir donné, & cependant l'interceſſion du Seigneur de Laval, qui au peril de ſa vie ne voulut jamais abandonner ſon beau-frere, le tira de priſon moyennant cent mille francs d'argent & la reddition de trois Châteaux. Mais Cliſſon ne pardonna pas comme le Duc lui avoit pardonné ; Et le Roy prenant fort à cœur l'affront fait à ſon premier Officier, manda le Duc pour rendre compte de ſon action.

Le Roy étoit allé juſqu'à Orleans tout ex- 1387.
prés, le Duc s'y étant long tems fait attendre envoya s'excuſer. Cliſſon plaida ſa cauſe lui-même, l'accuſa de trahiſon, & jetta ſon gage de bataille que perſonne ne releva. Le Duc, ſuivant le conſeil des Barons, ſe rendit enfin à Paris, & à la faveur des Ducs de Berry & de Bourgogne, fut reçû aux bonnes graces du Roy, & raccommodé en quelque façon avec le Connétable en lui rendant ſon argent & ſes Châteaux.

La queſtion ſi debattuë, touchant la Conce- 1387.
ption de la ſacrée Vierge Mere, avoit commencé & 88.
dés le ſiécle précedent entre les Theologiens. Les Jacobins, ſuivant l'opinion de leur Saint Thomas

1388. *& de leur Albert le Grand, ſoûtenoient n'avoit pas été exempte de la tache origi puiſqu'elle avoit été rachetée auſſi bien que l tres hommes. Les Cordeliers leurs perpetuel tagoniſtes, prirent occaſion de les pouſſer j point, comme dénigrant l'honneur de la M Dieu. Le peuple & les perſonnes devotes apla à ceux-ci; Et la plûpart des Prélats & des Univ s'attacherent a leur opinion. Les Jacobins ſe ro trop fort contre le torrent, tomberent dans la des peuples & dans la réputation d'être héré Un de leurs principaux Docteurs nommé Je Monçon, pour avoir prêché trop librement point, fut condamné ſolemnellement par l'U de Paris, & puis par le Pape même devant il avoit interjetté apel. Bien plus l'Univerſi terdit la chaire aux Jacobins, & les retran ſon Corps. Ils n'y furent rejoints que l'an 14(cependant ils eurent à ſouffrir, & l'indigna la Cour, & les huées du menu peuple, & eſt, la néceſſité.*

Guillaume fils du Comte de Juilliers, étoit Duc de Gueldres par ſa mere fille d Renaud I. du nom, avoit un démêlé a Duc de Bourgogne qui ſoûtenoit la Duche Brabant, parce qu'il en devoit heriter, d détention de certaines places de Gueldre Renaud avoit autrefois engagées. Or par le Bourguignon employoit contre lui les de France, ce petit Duc véritablement gé & magnanime, mais temeraire en ce poin bien l'aſſurance de déclarer la guerre au qui avoit vingt Seigneurs à ſa ſuite plus ſans que lui.

Il ne ſe venta pas long-tems de cette dieſſe: le Roy tomba tout d'un coup dans l

res de Juilliers. Le pere bien étonné deſavouë 1388.
ſon fils, pour détourner l'orage, fait demander la paix par l'Archevêque de Cologne & offre l'hommage au Roy. L'armée ſort donc de ſon païs & paſſe dans celui de Gueldres; le jeune Duc perſiſte encore un mois dans ſon opiniâtreté. A la fin le Duc de Bourgogne le diſpoſe à demander grace. Etant venu ſaluër le Roy il deſavoüa ſon cartel quoique ſcellé de ſon Sceau, & ſe ſoûmit à lui de ſes differens avec la Ducheſſe de Brabant: mais il ne renonça point à l'alliance de l'Anglois, & neanmoins il fut regalé de beaux preſens, afin de donner dans la vûë de tous les autres Allemands, pour les gagner au ſervice de la France.

Le Roy avoit atteint l'âge de vingt ans, c'eſt pourquoi ſur la propoſition que Pierre Aiſſelin de Montaigu Cardinal Evêque de Laon, en fit dans le conſeil, il déclara qu'il vouloit prendre en main l'adminiſtration de ſon Etat, & qu'il en déchargeoit ſes oncles. Il retint auprés de lui ſon frere unique le Duc d'Orleans, auteur de ce conſeil, & le Duc de Bourbon qui n'étoit point ſuſpect à ce Duc, & dont la probité ſembloit néceſſaire pour donner quelque aparence de bien au Gouvernement. Les deux autres oncles ſe retirerent bien mal-contens. La mort ſoudaine du Cardinal de Laon, qui avint peu aprés, paſſa dans l'eſprit de pluſieurs pour un effet de leur reſſentiment.

Lorſque le Roy commença de s'apliquer à la connoiſſance de ſes affaires, on vit changer en mieux pour un peu de tems, toute la face du Gouverment. Le Roy ſe choiſit un nouveau Conſeil, où Bureau de la Riviere, Jean le Mercier ſieur de Novian, & Jean de Mon-

1388. Ce de leur
n'auroit pas
passe'ille a
tres hommes.
ta_ontes, f
point, con
Dieu. Le fut
à ce avec ces Et
s'attacheroit a
trop fr contre
des paroles &
Ce de leurs
Monjon, pour
point, fut co
à Paris, &
il avoit interj
rendit la chair
son Corps. Ils
Cependant ils e
la Cour, & l
ejt, la néceſſité.

Guillaume
étoit Duc de
Renaud I. d
Duc de Bourg
Brabant, par
déconion de
Renaud avoit
le Bourguign
de France, ce
& magnanime
bien l'allurane
qui avoit ving
ſans que lui.

Il re ſe vent
diſſe: le Roy to

la magnificence. De ſorte que poſſedé de 1389.
ions contraires, d'acquerir & de dépen-
ceda à ſon oncle le Duc d'Anjou, & mê-
aſſa dans l'injuſte deſir de piller la Fran-
vir le bien d'autrui.
iere du Pape le Roy fit le voyage d'A-
ù il aſſiſta au couronnement de Loüis
ar les mains du ſaint Pere. Delà il
s le Languedoc, où il ſe fit informer
ons du Duc de Berry, dont il recevoit
ours des plaintes. On punit ce Prince
iniſtres, en deſtituant les plus méchans
ciers, & faiſant le procez à Jean de Be-
ipal Conſeiller & Miniſtre de ſes violen-
t brûlé tout vif pour héréſie & pour cri-
nature ; Et ce fut un feu de joye
peuples qu'il avoit horriblement tour-

ulouſe le Roy alla au païs de Foix. Gaſ-
ons le reçût magnifiquement, & lui ayant
ommage de ſa Comté, le ſuplia de vou-
ſon heritier ; c'étoit pour priver Matthieu
de Caſtelbon ſon couſin germain pater-
ſa ſucceſſion, & en faire tomber quelque
n fils naturel.
n retour le Roy ôta le Gouvernement
uedoc au Duc de Berry, & le donna au
r de Chevreuſe : mais cinq ans aprés il le
it comme il alloit faire la guerre au Duc
gne.
ſeconde fois le Duc de Bourbon, ſur
re que les Genois firent au Roy de les
contre les Barbares de Tunis, qui par
irateries ruinoient tout leur commerce,
une armée navale où il y avoit cinq cens
s d'armes tous Chevaliers ou Ecuyers, &

1388. taigu avoient la meilleure part ; Tous trois dépendoient du Connétable qui étoit attaché au Duc d'Orleans. Il ôta enſuite tous les nouveaux impôts, deſtitua les pillards que les Princes avoient mis dans les Charges, donna celle de Garde de la Prevôté de Paris qu'il venoit de rétablir, à Jean Jouvenel Avocat, homme de bien, ſage & courageux, celle de premier Préſident à Oudard des Moulins, renvoya tous les Prélats réſider ſur leurs Benefices ; Et pour avoir le tems de rétablir le Royaume qui étoit entierement bouleverſé, il fit une tréve de trois ans avec l'Anglois.

1389. Durant ce calme il ſe divertiſſoit à faire des actions de pompe & de cérémonie ; Il célébra à Saint Denis la Chevalerie de Loüis II. Roy de Sicile, & de Charles Comte du Maine ſon frere, avec des tournois & des joûtes fort galantes, au même lieu les funerailles de Bertrand du Gueſclin : dans Melun les nôces de Loüis ſon frere avec Valentine fille de Jean Galeas Duc de Milan & Comte des Vertus en Champagne ; Et à Paris dans la Sainte Chapelle, le couronnement de la Reine ſon épouſe. Le mariage de Loüis ſon frere unique qui n'étoit encore que Duc de Touraine, avec Valentine de Milan, ſe traitoit dés l'an 1386. il fut accompli cette année. Elle lui aporta en dot quatre cens mille florins d'or, la Comté d'Aſt pour en joüir dés cette heure-là ; Et celle des Vertus en Champagne aprés la mort du pere, avec des bagues & joyaux d'un prix ineſtimable. Ces grandes ſommes d'argent donnerent les moyens au jeune Prince de faire de grandes acquiſitions ; Ces acquiſitions & l'avidité de ſa femme enflammerent ſa convoitiſe, comme ſa naiſſance & ſon rang lui inſpiroient la pom-

pompe & la magnificence. De ſorte que poſſedé de deux paſſions contraires, d'acquerir & de dépenſer, il ſucceda à ſon oncle le Duc d'Anjou, & même le ſurpaſſa dans l'injuſte deſir de piller la France & de ravir le bien d'autrui. 1389.

A la priere du Pape le Roy fit le voyage d'Avignon, où il aſſiſta au couronnement de Loüis d'Anjou par les mains du ſaint Pere. Delà il entra dans le Languedoc, où il ſe fit informer des exactions du Duc de Berry, dont il recevoit tous les jours des plaintes. On punit ce Prince dans ſes miniſtres, en deſtituant les plus méchans de ſes Officiers, & faiſant le procez à Jean de Betiſac principal Conſeiller & Miniſtre de ſes violences. Il fut brûlé tout vif pour héréſie & pour crime contre nature; Et ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.

De Toulouſe le Roy alla au païs de Foix. Gaſton Phœbus le reçût magnifiquement, & lui ayant rendu hommage de ſa Comté, le ſuplia de vouloir être ſon heritier; c'étoit pour priver Matthieu Vicomte de Caſtelbon ſon couſin germain paternel, de ſa ſucceſſion, & en faire tomber quelque part à ſon fils naturel.

A ſon retour le Roy ôta le Gouvernement du Languedoc au Duc de Berry, & le donna au Seigneur de Chevreuſe: mais cinq ans aprés il le lui rendit comme il alloit faire la guerre au Duc de Bretagne.

Une ſeconde fois le Duc de Bourbon, ſur la priere que les Genois firent au Roy de les aſſiſter contre les Barbares de Tunis, qui par leurs pirateries ruinoient tout leur commerce, dreſſa une armée navale où il y avoit cinq cens hommes d'armes tous Chevaliers ou Ecuyers, &

1390. grand nombre d'Arbalêtriers. Philippe d'Artois Comte d'Eu, le Comte de Harcour, l'Admiral Jean de Vienne, Charles Sire d'Albret y étoient volontaires, le Comte d'Erby fils du Duc de Lancaſtre voulut être de la partie, avec quelques troupes de ſa nation. Ayant joint les Genois ils mirent le ſiege devant la ville de Cartage, alors le Boulevar du Royaume de Tunis. L'entrepriſe étoit plus grande que leurs forces : au bout de ſix ſemaines ils ſe trouverent ſi fatiguez de la chaleur, du travail & des bleſſures, qu'encore qu'ils euſſent gagné un grand combat ſur les Barbares, néanmoins ils perdirent ou l'eſperance ou le courage, & ſe rembarquerent ; Les Genois ſeuls eurent l'adreſſe de tirer leur avantage du Roy de Tunis, par un Traité ſecret pour la liberté de leur trafic.

Pour entretenir le rabais des impôts, il eût falu moderer les dépenſes de la Cour, & la cupidité des Miniſtres : l'un & l'autre croiſſant plûtôt que de diminuer, on recommença les exactions. Un bon Hermite l'année précedente étoit venu trouver le Roy & lui commander de la part de Dieu, de ne point vexer ſon peuple. La voix d'un homme contemtible aux yeux de la Cour, n'ayant point eu d'effet, le Ciel y en voulut employer une plus forte, & parla lui-même en courroux. Vers la mi-Juillet, comme le Conſeil étoit aſſemblé à S. Germain en Laye pour faire de nouveaux impôts, & qu'en même tems le Roy & la Reine entendoient la Meſſe, il s'éleva tout à coup une épouventable tempête de vents, de grêles & de foudres, qui penſa renverſer le Château ſur la tête de ces mauvais Conſeillers, & les effraya tellement qu'ils n'oſerent paſſer outre.

Les Turcs faiſoient de grands progrez en Europe, le Sul-

n Amurat gagna une ſanglante bataille dans 1390.
tines de Coſow ſur les Rois de Servie, de Boſ-
& de Bulgarie : mais il y perit. Bajazet ſon
ſurnommé le Foudre, lui ſucceda. Au même
*s'éleva la puiſſance de * Themir-Lanc Roy des*
tres.

* Lanc veut dire boiteux, le vulgaire dit Tamberlan.

in 1391. Loüis frere du Roy achera la Com- 1391.
Blois & celle de Dunois ou Châteaudun avec
ues autres terres du Comte Guy qui n'avoit
d'enfans. Il obtint auſſi du Roy la Duché
leans nonobſtant toutes les remontrances que
ourgeois de cette ville ſçûrent faire par la bou-
e leur Evêque, repreſentant que leur ville
été unie à la couronne.

principal ſujet des haines meurtrieres d'en-
s Maiſons d'Orleans & de Bourgogne, fut le
end pour le Gouvernement. Après s'être ca-
quelque tems, il commença d'éclater cette
e. Le Duc d'Orleans prétendoit l'adminiſ-
on, comme étant le plus proche, & par-
à l'âge de vingt ans : mais les Etats s'étant aſ-
lez à Paris le trouverent trop jeune, & la dé-
ent au Duc de Bourgogne.

ſton Phœbus Comte de Foix, qui portoit le
& la deviſe du Soleil, & qui étoit ſi renommé
es victoires, par ſa généroſité, par ſes bâti-
, par ſa magnificence, & par ſon train & ſon
age auſſi grand que celui d'un Roy, mourut
ment comme on lui verſoit de l'eau ſur les
s pour ſouper au retour de la chaſſe. Il avoit
on de la Comté de Foix au Roy, qui ne vou-
as lui ceder en généroſité, la rendit à ſon
âtard, mais les Etats du païs la défererent
gitime heritier Matthieu Vicomte de Caſtel-

e quelque part que vint la faute, le Traité
d'en-

1391. d'entre le Duc de Bretagne & Cliſſon étoit rompu. Le Duc avoit un mortel chagrin que la France ſoûtint ſon ſujet contre lui, & lui égalât un ſimple Gentil-homme. Le Roy les manda tous deux en Cour, le Duc bien loin d'y venir renoüa ſes anciennes alliances avec l'Angleterre. Sur cela on envoye le Duc de Berry, Pierre de Navarre, & pluſieurs autres Seigneurs vers lui ſe plaindre de ſes intelligences avec les étrangers, de ce qu'il battoit monnoye, & qu'il ſe faiſoit prêter le ſerment par ſes ſujets envers & contre tous.

Il s'imagina que cette célébre Ambaſſade ne tendoit qu'à ſoulever ſes ſujets, ainſi il fut ſur le point de les faire tous arrêter pour lui ſervir de garants de ſa ſûreté. Sa femme l'ayant ſçû, toute groſſe qu'elle étoit, & alors demi deshabillée, prit ſes enfans ſur ſes bras, l'alla trouver, & à force de larmes & de prieres lui fit changer de deſſein. Elle le porta même à ſe rendre à Tours où étoit le Roy: mais il y fut avec ſix cens Gentils-hommes, & ſous la protection du Duc de Bourgogne ſon bon couſin. Le Roy le traita fort civilement & ne deſira rien de lui, ſinon qu'il achevât de rendre les cent mille francs au Connêtable, & qu'il reſtituât quelques places au Comte de Pentievre.

Jean Galeas Vicomte avoit uſurpé la Seigneurie de Milan ſur Barnabé ſon oncle, qu'il fit mourir en priſon, & avoit privé de ſa ſucceſſion Charles ſon fils, & une fille mariée à Bernard frere du Comte d'Armagnac. Ce Comte pour l'amour de ſon frere, & à la priere des Florentins & des Boulenois que Galeas oprimoit, paſſa en Lombardie pour lui faire la guerre. Comme il étoit plus vaillant que lui il tint la campagne quelque tems: mais d'ailleurs étant moins ruſé, il tomba dans une embuſ-

imbuſcade prés d'Alexandrie, & y fut bleſſé à mort, aprés quoy toutes ſes troupes ſe diſſiperent.

Quelques gens de bien avoient mis dans l'eſprit des deux Rois Charles & Richard, le deſir de joindre leurs armes contre le Turc. Cette loüable envie produiſit l'abouchement du Duc de Lancaſtre avec le Roy Charles dans Amiens, mais les propoſitions de l'Anglois furent ſi hautes qu'on ne pût faire qu'une tréve d'un an. 1392.

Plus l'autorité du Connêtable, & de ſes trois dépendans s'affermiſſoit, plus leur conduite devenoit dure aux peuples. Les oncles du Roy en fremiſſoient de courroux, le Clergé mal ſervi par les plus puiſſans de ſon Corps, étoit ſur le point de perdre ſes immunitez, ſi l'Univerſité à qui on ôtoit ſes privileges, ne ſe fût émuë, & n'eût fait ceſſer l'exercice des études & les Prédications. Comme l'on vit que tous les Etrangers ſortoient de Paris, & que cette interdiction faiſoit grand bruit par toute l'Europe, ceux même qui avoient entrepris la ruine de ce Corps, voulurent avoir l'honneur de lui obtenir audience du Roy, qui lui fit droit ſur ſes plaintes.

Le ſuport & les privileges que les Rois depuis Loüis le Gros, avoient accordez à cette célébre Univerſité mere de toutes les autres de l'Europe, le nombre innombrable d'étudians qui y venoient des païs les plus éloignez, l'attachement de tout le Clergé, dont elle étoit comme la nourrice & le ſeminaire, avec cela l'autorité que ſa Faculté de Theologie avoit acquiſe, de juger de la Doctrine, l'avoient renduë ſi puiſſante, que dans les tems confus elle étoit apellée à toutes les grandes affaires; ſinon elle s'ingeroit de faire des re-

mon-

1392. *montrances, & souvent obligeoit bien à les suivre.*

Pierre de Craon étoit notoirement coupable de la perte de Loüis Duc d'Anjou son Seigneur, le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre, & il avoit été condamné à 100000. livres de restitution envers la veuve : mais il n'en étoit pas moins bien à la Cour, où la splendeur de la naissance & des richesses, couvre facilement les lâchetez & les crimes. Il avint qu'il tomba dans la disgrace du Duc d'Orleans dont il étoit favori, il crût que le Connêtable son ennemi capital lui avoit rendu de mauvais offices ; il résolut de s'en venger ; Et un soir du treiziéme jour de Juin qu'il revenoit de chez le Roy, il l'assassina dans la ruë sainte Catherine, assisté de vingt coupe-jarets, qu'il avoit assemblez dans son hotel. Le coup fait il sortit de Paris fort facilement, les portes étant toûjours demeurées ouvertes depuis que le Connêtable les avoit fait abattre au retour de Flandres.

Les blessures du Connêtable ne se trouverent pas mortelles, on poursuivit chaudement les assassins. Trois d'entr'eux ayant été attrapez furent décapitez, les biens de Craon confisquez & donnez au Duc d'Orleans, son hôtel changé en un Cimetiere pour l'Eglise de saint Jean en Gréve, & ses belles maisons de la campagne démolies. Il ne pût sauver que sa personne, s'étant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tenoit soigneusement caché. Quelques années aprés le Roy lui accorda sa grace à la priere du Duc d'Orleans.

Quand le Connêtable commença à se mieux porter, ses amis & les indifferents même se mirent à crier auprés du Roy pour la punition de cet

cet attentat. On fait donc commandement au 1392.
Duc de livrer l'aſſaſſin, il dénie qu'il ſoit en ſon païs : ſur cela les Miniſtres échauffent l'eſprit du Roy, & le portent à marcher ſans delay vers la Bretagne pour accabler le Duc. Ses oncles eurent beau repreſenter que c'étoit une querelle particuliere qui ſe devoit vuider par les voyes ordinaires de la Juſtice, & que ſelon le droit des gens on ne devoit pas attaquer le Duc de Bretagne avant qu'il fût convaincu ; ils ne purent empêcher cette fatale réſolution.

Comme le Roy marchoit durant l'ardeur du Soleil & les grandes chaleurs du mois d'Août, ſa cervelle que les débauches de la jeuneſſe avoient déja fort affoiblie, ſe troubla par de noires & piquantes vapeurs. Là-deſſus deux objets fortuits, mais effrayants, hâterent l'accés de ſa phreneſie. Un jour qu'il étoit parti du Mans, & qu'il paſſoit dans un bois, il en ſortit un grand homme noir, have & tout délabré, qui prit la bride de ſon cheval, criant, Arrête Roy, où vas-tu, tu es trahi, puis il diſparut. Peu aprés un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laiſſa tomber ſur un caſque qu'un autre portoit devant lui. A ce bruit aigu & à la vûë de cette lance baiſſée, le fantôme & ſes menaces ſe repreſentent à ſon eſprit, ſon imagination ſe broüille, il croit qu'on le va livrer à ſes ennemis, & prend tout ce qu'il voit pour des traîtres Il eſt ſaiſi tout d'un coup d'un violent accez de furie, il court, frape, tuë à tort & à travers, tant qu'il tombe en pâmoiſon. On le remporta au Mans lié ſur un chariot.

Les malefices & les empoiſonnemens étoient ſi frequents en ce tems-là qu'on les crût la cauſe de ſa maladie. Le troiſiéme jour il recouvra l'uſage

des

1392. des ſens, & peu à peu ſa vigueur, non pas entierement la clarté de ſon eſprit. Dans ce deſordre ſes oncles reprirent le gouvernement, le ramenerent à Paris, firent arrêter les trois favoris, qui ayant ſouffert prés de deux ans de priſon dans de continuelles frayeurs qu'on leur donnoit de les mener en Greve, furent mis en liberté par le commandement du Roy, quand il fut revenu en ſanté. Il leur fit rendre la meilleure partie de leurs biens : mais les déclara incapables de tenir aucun office Royal, & les relegua dans leurs maiſons. Le Connêtable fût aſſez heureux pour ſe ſauver dans ſes terres de Bretagne, où il ſe défendit bravement contre le Duc, avec l'aide du Duc d'Orleans & de ſes autres amis. Les Princes donderent ſa charge à Philippe d'Artois Comte d'Eu. Toutes les charges n'étoient encore que des commiſſions révocables.

1390. Urbain Pape de Rome étoit mort au mois d'Octobre de l'an 1389. Boniface IX. lui avoit ſuccedé. Celui-ci témoignant être fort diſpoſé à la réünion de l'Egliſe, dépêcha un Chartreux vers Clement pour en chercher les moyens, Clement le fit arrêter priſonnier : mais l'Univerſité en fit tant de bruit qu'il le relâcha.

Clement fut donc contraint de feindre qu'il avoit envie de terminer le Schiſme. Mais quand l'Univerſité eut déclaré que cette paix étoit impoſſible à moins d'une renonciation des deux competiteurs, le Duc de Berry qui le ſoûtenoit hautement, fit rompre cette propoſition. Ils ne pûrent pourtant jamais fermer la bouche à la mere des ſciences & de la pieté, qu'elle ne parlât toûjours contre le ſcandale qui affligeoit l'Egliſe.

1393. Le 29 de Janvier il arriva un étrange accident aux

aux nôces d'une des Dames de la Reine, comme 1393.
le Roy & quelques jeunes Seigneurs danſoient, il entra une bande de maſques vêtus en ours : le Duc d'Orleans baiſſant un flambeau pour les regarder au nez, mit le feu à leur peau revêtuë de lin collé deſſus avec de la poix. La ſalle fut auſſitôt pleine de flâmes, d'effroi & de cris, tout le monde s'étouffoit pour ſortir, quelques-uns crioient ſauve le Roy, la Ducheſſe de Berry le couvrit de ſa robbe, & le preſerva de ce torrent de feu ; Il y eut trois de ces maſcarades miſerablement grillez. Les Pariſiens en voulurent un mal de mort au Duc d'Orleans, comme ſi c'eût été un coup prémedité, ſi bien qu'il n'oſa paroître de pluſieurs jours ; Et pour expier cette faute il bâtit une Chapelle aux Celeſtins.

Cet accident troubla un peu la ſanté du Roy, qui étoit aſſez bonne : néanmoins ou la vigueur de l'âge ou les vœux & les pelerinages qu'il faiſoit par lui-même, & par des perſonnes devotes, la rétablirent en meilleur état. Tellement que ſes oncles ayant rendez-vous à Lelinghem entre Ardres & Guiſnes, pour traiter la paix d'entre les deux Couronnes avec le Duc de Lancaſtre, le firent venir à Abbeville pour montrer aux Anglois qu'il ſe portoit bien. Mais il retomba en démence le vingtiéme de Juin, ce qui dura juſqu'au mois de Janvier enſuivant. On eut recours aux prieres, aux jeûnes, aux Proceſſions, aux plus fameux Medecins, puis aux Charlatans & même aux Magiciens. Tout cela fut inutile, le mal dura auſſi long-tems que ſa vie, non pas continuellement : mais à divers accez & toûjours en empirant, parce qu'on le jettoit dans la débauche & dans le déréglement, quand il ſe portoit mieux.

On ne ſçavoit à qui s'en prendre ; le peuple accu-

1393. cuſoit les Juifs d'être la cauſe de ce malheur, on leur enjoignit pour la ſeptiéme fois de ſortir de France ou de ſe faire Chrétiens. Quelques-uns aimerent mieux quitter leur Religion que le Royaume, les autres vendirent leurs meubles & ſe retirerent.

L'Univerſité continuoit ſes pourſuites avec vigueur pour l'extinction du Schiſme, & le Roy les agréoit. Elle fit une grande aſſemblée où plus de dix mille de ſes Supôts donnerent leurs ſuffrages par écrit, qui aboutiſſoit à choiſir de trois voyes l'une, ou la ceſſion, ou le compromis mutuel ſur des arbitres, ou la déciſion d'un Concile. Nicolas de Clemengis Bachelier en Theologie fort éloquent, fut chargé d'en dreſſer un diſcours au Roy en forme d'Epître : ſur lequel n'ayant point eu de favorable réponſe, elle ceſſa une ſeconde fois ſes exercices.

Le nouveau Connêtable, faute d'autre emploi, obtint permiſſion du Roy d'aller en Hongrie faire la guerre aux Turcs ; leſquels s'étant retirez, le Hongrois l'employa contre les Patarins de la Boheme. C'étoit une eſpece de ſectaires que l'on tenoit pour Hérétiques.

Les François étoient horriblement adonnez au jeu, les ſages & gens de bien ayant fait connoître les maux que cauſe cette paſſion, entr'autres, la faineantiſe, la ruine des plus riches familles, les filouteries, & les blaſphêmes, le Conſeil fit un Edit qui défendoit toutes ſortes de jeux, hormis celui de l'arc & de l'arbalête. Les Courtiſans, gens fort oiſeux, & qui ſouvent n'ont point eu ſoin de ſe remplir l'eſprit d'aucune bonne choſe pour s'entretenir, s'émûrent de cette défenſe comme d'une grande affaire, & remuerent tant d'intrigues qu'elle fut révoquée.

Les

Les libres & hardies remontrances de l'Univer- 1393.
sité de Paris, ayant été portées au Pape Clement, & lûës malgré lui par ſes Cardinaux aſſemblez, le firent mourir de colere & de déplaiſir. Cette nouvelle venuë en Cour, le Roy écrivit en diligence à ces Cardinaux pour les prier de ſurſeoir l'élection d'un nouveau Pape : mais eux ſe doutant bien de ce que ſes Lettres portoient, avant que de les ouvrir y procéderent auſſi-tôt, & nommerent Pierre de Lune Arragonnois, qui ſe fit apeller Bénédict XIII. Avant cette élection ils firent ſerment qu'ils travailleroient de tout leur pouvoir à guerir le ſchiſme, & que le Pape qu'ils éliroient, ſeroit obligé de céder ſi on trouvoit cela néceſſaire. Pierre de Lune confirma ce ſerment & d'abord ſe montra fort bien intentionné pour l'exécuter.

Sur ce fondement le Roy fit une Aſſemblée de 1394.
Prélats de ſon Royaume au Palais ; Qui conclut tout d'une voix que la ceſſion étoit le moyen le plus ſeur & le plus aiſé. Les Ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgogne avec les Ambaſſadeurs du Roy, & les Députez de l'Univerſité allerent trouver Benoît à Avignon, pour lui propoſer cette voye. 1395.
De ſes quinze Cardinaux il n'y en eut qu'un qui opinât contre, on le preſſa donc de l'accepter. Il s'en défendit par mille ruſes, & ennuya ſi fort les Princes avec ſes délais & avec ſes détours, qu'ils ſe retirerent ſans en avoir rien obtenu, mais auſſi ſans prendre congé de lui ; Néanmoins il les apaiſa en leur accordant une nouvelle décime.

Le Roy Richard & ſes oncles Lancaſtre & Gloceſter, étoient en de mortelles défiances les uns contre les autres, pour les raiſons que nous avons marquées. Richard deſirant ſe fortifier contr'eux, demanda en mariage Iſabelle fille du Roy âgée ſeulement de ſept ans. Elle lui fut accordée avec une pro-

1395. prolongation de la Tréve pour vingt-huit ans. Le mariage ſe fit par Procureur.

Le Roy pour la troiſiéme fois retomba dans ſon mal. Il y avoit des jours qu'il paroiſſoit tout hebeté, d'autres qu'il crioit comme ſi on l'eût percé de mille pointes. Il oublioit ſa qualité & ſon nom, & ne pouvoit ſouffrir la vûë de ſa femme, mais il ſe laiſſoit doucement gouverner à la Ducheſſe d'Orleans; à cauſe dequoy le peuple accuſoit cette Italiénne de l'avoir enſorcelé. Certes le Duc ſon mari étoit dans la réputation de rechercher & d'entretenir des Magiciens. Les gens moins crédules pouvoient s'imaginer qu'elle avoit charmé le Roy par quelque choſe du plus naturel, & ſemblable aux moyens, par leſquels le Duc ſon mari gouverna depuis l'eſprit de la Reine. Quoiqu'il en ſoit, de peur que le ſot peuple ne lui fît inſulte, ſon mary l'envoya pour quelque tems à Châteauneuf ſur Loire.

Dans ſes bons intervalles, le Roy travailloit de tout ſon pouvoir pour la réünion de l'Egliſe auprés des autres Princes Chrétiens. Pluſieurs Princes d'Allemagne, les Rois de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, offroient de ſe joindre à lui pour la ceſſion; les Anglois vouloient la voye d'un Concile. Bénédict les flâtoit tous, & propoſoit à l'un une choſe, à l'autre une toute contraire, ſon plus grand ſoin étant de faire en ſorte qu'ils ne convinſſent pas d'un même moyen.

1396. Juſques-là l'Egliſe Gallicane n'avoit point donné de Confeſſeurs à ceux qui étoient condamnez à mort par Juſtice; Elle ſuivoit en ce point l'uſage des anciens Canons qui ne rendoient point la Communion à ceux qui étoient diffamez de crimes énormes. L'Hiſtoire du Moine de ſains Denis marque en cette année, que Charles VI. fut le premier qui

qui leur accorda cette grace, & qu'on donna 1396.
l'honneur à Pierre de Craon de l'avoir obtenuë, parce qu'il fit dreſſer une Croix de pierre auprés du gibet de Montfaucon, à l'endroit où ces malheureux s'arrêtoient pour ſe confeſſer. Les Cordeliers de Paris furent gagez pour leur rendre ce pieux office. En ce tems-là on ne pendoit point dans les villes, elles euſſent été polluës de cét infame ſupplice, néanmoins on y coupoit la tête. En pluſieurs endroits on menoit les condamnez au gibet à pied & devant le jour.

La Seigneurie de Genes avoit penſé renverſer celle de Veniſe dans les longues & ſanglantes guerres qu'elles eurent enſemble, pour leurs differends en Orient où toutes deux poſſedoient des terres; mais enfin le ſuccés lui en avoit été ruineux à elle-même, & elle étoit devenuë ſi foible & ſi troublée de factions que Jean Galeas Vicomte de Milan étoit ſur le point de la réduire ſous ſa domination, comme il avoit fait quelques autres villes. Plûtôt que de tomber ſous ce joug tyrannique, elle aima mieux ſe mettre ſous l'obéïſſance du Roy de France, & lui transfera tout le droit de proprieté qu'elle avoit en quelque endroit que ce fût. Il accepta ſes offres, & y envoya des Commiſſaires; entre les mains deſquels le Duc Adorne s'étant démis de ſa dignité, il lui en laiſſa le Gouvernement: mais peu aprés il le donna à des Seigneurs François, & y en envoya trois ou quatre l'un aprés l'autre; tous leſquels ne ſe trouvant pas propres à un employ ſi difficile, il choiſit enfin pour cela Jean le Maingre Boucicaut Maréchal de France.

Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient preſque détruit & anéanti la ville: elle n'étoit plus remplie que de voleurs & de meurtriers, les

1396. les plus nobles en étoient bannis, les Marchands n'oſoient ouvrir leurs boutiques, les plus puiſſans ſe faiſoient la guerre de ruë en ruë, & avoient élevé des tours au coin de leur Palais, pour s'entrebattre. Le Maréchal deſirant y établir l'ordre & affermir ſon autorité, commanda qu'on lui aportât toutes les armes dans le Palais, défendit toutes aſſemblées, fit couper la tête à Boucanegre & à douze ou quinze des plus factieux, rechercha ſeverement ceux qui avoient commis de grands crimes, mit des compagnies dans les places publiques, & bâtit deux Châteaux qui ſe communiquoient, l'un nommé la Darſe ſur l'entrée du port, l'autre dans la ville qu'on apella le Châtelet.

Le vingt-ſeptiéme d'Octobre ſe fit la pompeuſe & magnifique entrevûë des deux Rois Charles & Richard ſur les confins de leurs terres, entre Ardres & Calais; Et là ils confirmerent la Tréve. L'Anglois épouſa la fille de France & rendit Breſt au Duc de Bretagne, & Cherbourg au Roy de Navarre; lequel trois ans aprés le revendit au Roy.

La France ayant accordé un ſecours à Sigiſmond Roy de Hongrie contre Bajazet, Philippe Duc de Bourgogne donna Jean Comte de Nevers ſon fils pour le conduire. Il avoit dans ſes troupes deux mille Gentils-hommes qualifiez, le Comte d'Eu Connêtable, Jean de Vienne Admiral, & Boucicaut, Maréchal de France, Henry & Philippe fils du Duc de Bar, Guy de la Trimoüille favori du Duc ſon pere, le Sire de Coucy, & pluſieurs autres Seigneurs.

Ils firent du commencement des actions d'une valeur incroyable: mais bien-tôt leurs folies & leur diſſolution les rendirent ridicules aux Turcs mêmes. D'ailleurs leur préſomption s'étant encore en-

nflée par quelques ſuccés, engagea les Hon- 1396.
;rois au ſiege de Nicopoli, & puis à la bataille
ontre Bajazet. Elle ſe donna le 28 de Septem-
)re. Les Hongrois ſoit par une barbare jalouſie
ſoit par dépit de leur temerité, ne ſe ſoucierent
point de les ſeconder, & les abandonnerent lâche-
ment. Ainſi ils furent aiſément vaincus, & preſ-
que tous tuez ou faits priſonniers : mais ce fut
aprés tant de beaux faits d'armes, & tant d'ef-
forts de valeur qu'ils tuerent quinze ou vingt
mille des Infidelles. Le lendemain Bajazet aſſis
dans ſon trône en fit hacher en pieces plus de
trois cens en preſence du Comte de Nevers : Et
aprés l'avoir fait mourir autant de fois de frayeur
& de douleur, il le réſerva avec quinze autres des
plus grands Seigneurs. De ce nombre étoient
le Comte d'Eu, les Princes de Bar & Boucicaut,
pour leſquels & pour lui il s'obligea de payer
deux cens mille ducats de rançon. Cette ſomme
ayant été fournie cinq mois aprés, ils furent
tous mis en liberté. Le Comte de Nevers arriva
en France ſur la fin du mois de Mars enſuivant.
Quelques-uns ont écrit que Bajazet prit ſerment
de lui & des ſiens qu'ils ne feroient jamais la
guerre aux Turcs : mais d'autres au contraire, qu'il
l'exhorta de prendre ſa revanche, & qu'il l'aſſûra
qu'il le trouveroit toûjours en campagne prêt de le
ſatisfaire.

Le Comte d'Eu étant mort avant que d'avoir été
mis en liberté, le Comte de Sancerre, qui étoit
Maréchal de France, fut honoré de la Charge de
Connêtable.

La phrenefie du Roy ne duroit pas toûjours,
aprés en avoir été tourmenté quelque tems, il
revenoit en ſon bon ſens, & raiſonnoit aſſez
bien des affaires. Cette année 1397. il en eut un qua-

1397. triéme accés beaucoup plus cruel que tous les précédens. Il en guerit toutefois, mais depuis il en fut toûjours attaqué trois ou quatre fois l'année, & ſa ſanté & ſon cerveau allerent toûjours en s'affoibliſſant de plus en plus ; mais il connoiſſoit bien quand ſon mal le vouloit reprendre.

Il faut remarquer ici à cauſe des ſuites, que le Roy Richard, pour crime de conſpiration, vrai ou ſupoſé, fit mourir cette année le Duc de Gloceſter ſon oncle, le Comte d'Arondel & pluſieurs autres Seigneurs par le glaive ; qu'il bannit le Comte d'Erby fils du Duc de Lancaſtre, qui ſe réfugia en France, & qu'il commença à régner fort tyraniquement.

1398. Cette même année il prit envie, je ne ſçai pourquoi, à l'Empereur Venceſlas Roy de Boheme de viſiter la Cour de France : le Roy alla au devant de lui juſqu'en la ville de Rheims, c'étoit au mois de Mars, & l'y reçût avec autant de magnificence que d'affection. La brutalité de ce Prince ſe fit connoître dés le ſecond jour : le Roy l'avoit convié à dîner, quand les Ducs de Berry & de Bourbon allerent pour le prendre chez lui, ils trouverent qu'il étoit déja yvre, & qu'il cuvoit ſon vin.

Le lendemain le Roy le traita. Et il eût fait durer la fête & la bonne chere plus long-tems, s'il ne ſe fût ſenti preſſé de ſa maladie, qui le ramena à Paris. Il laiſſa le Duc d'Orleans avec lui pour achever de le regaler, & pour conferer des moyens de finir le Schiſme.

Lors que le Conſeil du Roy fut las des longues refuites & des détours de Benoît, il ordonna ſuivant l'avis d'une grande Aſſemblée d'Evêques ; Abbez, & Députez des Univerſitez, que l'on ſouſtrairoit le Royaume à ſon obéïſ-

obéïſſance, juſqu'à ce qu'il eût accepté la voye 1398.
de ceſſion ; Et que cependant l'Egliſe Gallicane, conformément à ſes anciennes libertez, ſeroit gouvernée par ſes Ordinaires, & ſuivant les ſaints Canons.

Les Cardinaux de Benoît aprouverent cette ſouſtraction & le quitterent, ſe retirant à Villeneuve d'Avignon : mais quelque abandonné qu'il fût, il tint bon & ayant fait venir 900. hommes de troupes Arragonnoiſes pour lui ſervir de garde, il s'enferma dans le Palais d'Avignon. Le Maréchal de Boucicaut eut ordre du Roy de l'y aſſieger : il s'en acquitta fidellement, & le ſerra de ſi prés, que dans peu de jours il alloit le réduire à la faim, quand il lui arriva un autre ordre de la Cour de changer le ſiege en blocus, & de laiſſer entrer des vivres dans la place. Les artifices de Benoît & ſon argent avoient gagné quelques Grands dans le Conſeil qui firent ce coup.

Le Comte de Perigord, c'étoit Archambaud Taleyrand, tourmentoit le païs avec le ſecours des Anglois, dont il s'étoit allié, & particulierement la ville de Perigueux qui apartenoit au Roy, il fut forcé dans ſon Château de Montagnac, par Boucicaut, amené au Parlement & condamné à mort. Le Roy lui fit grace de la vie, mais donna ſa confiſcation au Duc d'Orleans, qui profitoit de tout.

Archambaud de Grailly Captal de Buch, avoit droit ſur la Comté de Foix, comme ayant épouſé la ſœur du Comte Matthieu mort ſans enfans, lequel avoit herité de Gaſton Phœbus ſon couſin : ce Matthieu étant décédé il s'en mit en poſſeſſion par la voye des armes. Le Roy n'avoit garde de ſouffrir ce procedé, joint

1399. que d'ailleurs il étoit vaſſal de l'Anglois ; & de pere en fils fort affectionné à ce parti. Il y envoya donc le Maréchal de Sancerre, qui le preſſa de telle ſorte, qu'il fut contraint de demander une ſurſéance, durant qu'il viendroit trouver le Roy, & ſe ſoûmettre au jugement du Parlement ; cependant il donna ſes deux fils en ôtage. Le Parlement prononça en ſa faveur, moyennant qu'il ſe détachât des Anglois ; & le Roy reçût ſon hommage, & le mit en poſſeſſion. Ce fut l'an 1400.

Conſtantinople étoit inveſtie par les Turcs, & dans le dernier danger, Pera qui eſt comme ſon faux-bourg, & d'où elle tiroit tous ſes vivres, étant ſur le point d'être pris. Il apartenoit à la Seigneurie de Genes, & par conſéquent au Roy : le Maréchal de Boucicaut y allant donc avec douze cens hommes ſeulement, le délivra & par conſéquent la ville. Aprés qu'il eut dégagé tous les environs, & reculé un peu les Turcs qu'il battit en pluſieurs rencontres ; les finances & les hommes lui manquerent, ſi bien qu'il fut obligé de revenir en France ſolliciter un plus grand renfort. Il ramena l'Empereur avec lui ; laiſſant le Seigneur de Châteaumoran dans Conſtantinople pour la défendre.

Les diſcordes de la Cour d'Angleterre, cauſées par le mauvais gouvernement de Richard, & l'ambition de ſes oncles, aboutirent enfin à une tragique cataſtrophe. Henry Comte d'Erby devenu Duc de Lancaſtre par la mort de ſon Pere, fit ſi bien ſa partie qu'il empriſonna le Roy Richard dans la tour de Londres, & le dépoſa de la Royauté par l'autorité du Parlement, qui le dégrada & le condamna à un priſon perpetuelle.

Cela fait il prit la Couronne le dix-huitiéme jour d'Octobre, & ſe fit ſacrer de l'huile d'une ſain-

ſainte Ampoulle que les Anglois diſoient avoir été 1399
aportée par la Vierge Mere à ſaint Thomas de Cantorbery, lorſqu'il étoit refugié en France. Cette Ampoulle eſt de lapis, & au deſſus il y a un Aigle d'or enrichi de perles & de pierreries. Nonobſtant cette onction, qui devoit lui avoir attendri le cœur, il fit quelque tems aprés étrangler ce malheureux Roy, s'étant laiſſé aller aux crieries du peuple qui demandoit qu'on en délivrât le monde. Les Bourgeois de Londres l'avoient en exécration, parce qu'il avoit rendu foiblement Breſt & Cherbourg aux François.

Comme le Duc de Bretagne goûtoit le repos depuis quelques années, aprés une infinité de traverſes qui l'avoient accuëilli dés ſon enfance, la mort l'enleva de ſon Château de Nantes le premier jour de Novembre. Il laiſſa la tutelle de ſes enfans non pas à ſa femme Jeanne de Navarre, mais au Duc de Bourgogne qu'il croyoit être obligé par divers interêts de politique de les défendre, & à Olivier de Cliſſon, qui ſeul étoit capable de les troubler. Il en avoit trois, Jean, Artus, & Gilles.

Au mois de Novembre de cette même année on vit une Comete d'une lueur extraordinaire, & dardant ſa queuë vers l'Occident. Elle parut ſeulement une ſemaine durant, & fut priſe par les Pronoſtiqueurs pour un ſigne des changemens qui ſe firent dans toute la Chrêtienté, principalement au Royaume de Naples & dans l'Empire.

Pour le premier, Loüis d'Anjou avoit aſſez paiſiblement joüi de la meilleure partie de ce Royaume-là, quand Thomas de Sanſeverin Duc de Venouſe, offenſé de ce qu'il n'accompliſſoit point le mariage de ſon frere Charles Comte du

1399. Maine avec ſa fille, le rendit odieux aux Neapolitains & introduiſit Lancelot avec ſa mere dans la ville, il y fut couronné Roy & reçût l'inveſtiture du Pape de Rome. Tellement que Loüis n'ayant plus que quelques Châteaux s'en revint en France chercher du ſecours.

1400. *Dans l'Empire les Electeurs ne purent ſouffrir plus long-tems les vices & la brutale yvrognerie de Venceſlas, ils le dégraderent & élûrent en ſa place Henry Duc de Brunſvic, généreux Prince & grand Capitaine; Et ce Henry ayant été méchamment aſſaſſiné au retour de la Diete par le Comte de Valdek, ils lui ſubſtituerent Robert Duc de Baviere & Comte Palatin qui étoit du College Electoral.*

Le Duc de Milan craignant que ce nouvel Empereur ne le dépoſſedât lui ferma les paſſages d'Italie, & l'empêcha d'aller prendre la Couronne Imperiale à Rome; Et Sigiſmond Roy de Boheme s'étant fait élire Curateur de Venceſlas ſon frere, retint ſous ce titre pluſieurs Princes de l'Allemagne dans ſon parti, qui adheroient à la maiſon de Luxembourg, ou plûtôt ſe ſervoient de cette couleur pour ne reconnoître aucun Souverain.

La Cour de France vit cette année 1400. Emanuel II. Empereur de Grece, qui venoit remercier le Roy de ſon ſecours, & lui en demander un nouveau. Il en reçût toutes ſortes de bons traitemens & de belles promeſſes, mais rien d'effectif qu'une penſion annuelle, pour laquelle il eut plus de ſollitations à faire que de remercimens. Il demeura prés de deux ans en France, au bout deſquels nouvelles étant venuës de la défaite & de la priſe de Bajazet par Themir-lanc, le Roy lui donna le Seigneur de Châteaumorand avec deux cens hommes d'armes, & quelque ſomme d'argent pour le reconduire à Conſtantinople.

Il

Il ne s'offroit point d'occaſion de s'agrandir que le Duc d'Orleans n'embraſſât avec paſſion : il entreprit la querelle de Venceſlas dégradé, & fit un aſſez bel armement pour le rétablir : mais ayant apris la ruine de ſon parti, il revint ſur ſes pas.

La jalouſie du gouvernement s'échauffoit de plus en plus entre lui & le Duc de Bourgogne. Il ne faut pas s'étonner ſi le dernier prétendoit l'emporter ſur l'autre, parce qu'en ce tems-là les Princes du Sang fils de Roy, avoient le devant ſur les fils puînez du Roy leur frere comme étant plus âgez, & ne perdant point le rang que la naiſſance leur avoit une fois donné : on en voit la preuve dans les actes & dans les titres de ce tems-là. Le Duc d'Orleans & celui de Bourgogne s'étoient par deux fois déboutez l'un l'autre de ce poſte avantageux ; Et d'ailleurs le Bourguignon ſe reſſentoit de ce que le Duc d'Orleans avoit voulu pouſſer à bout le Duc de Bretagne couſin germain de ſa femme & ſon meilleur ami. Les frequentes pointilles d'entre leurs femmes les aigriſſoient encore plus que leurs véritables interêts : celle du Duc de Bourgogne étant plus âgée, heritiere de grands Etats, & iſſuë d'un trés-noble Sang, mépriſoit l'autre, qui en effet eût été bien au deſſous d'elle, ſi on ne l'eût conſiderée comme la femme du frere unique du Roy. 1401.

Dans peu de mois le Duc d'Orleans gagna le deſſus & ſe ſaiſit du maniement des affaires : le Bourguignon n'en vouloit pas quitter ſa part, l'un & l'autre fit aſſemblée de ſes amis, & Paris ſe vit encore inveſti de gens de guerre. L'Orleannois avoit apellé le Duc de Gueldres avec 500 hommes d'armes, le Bourguignon n'étoit pas moins fort que lui : mais la Reine, les Ducs de

1402. Berry & de Bourbon ſe portant pour médiateurs, reconcilierent l'oncle & le neveu, au moins en aparence.

Pour lors le Roy étoit dans les accés de ſa maladie : lorſqu'il en fut revenu, le Duc d'Orleans impetra de lui que quand il tomberoit malade il auroit la conduite de l'Etat. S'il s'en fût ſagement acquitté, peut-être qu'elle lui fût demeurée ; mais il commença imprudemment par de nouveaux impôts, qui le rendirent odieux aux peuples. De ſorte que le Bourguignon lorſqu'il fut de retour à la Cour, ſe trouva aſſez fort dans le Conſeil pour reprendre le gouvernail. Peu aprés le Roy ſortant d'un autre accés, ordonna que tous deux le tiendroient conjointement : mais le Conſeil, la Reine, & les autres Princes & Seigneurs, les prierent de s'en départir l'un & l'autre.

Comme ils n'eurent plus d'occupation à la Cour, le Duc d'Orleans alla prendre poſſeſſion de la Duché de Luxembourg, qu'il avoit achetée de Venceſlas Roy de Boheme, & mit d'accord le Duc de Lorraine avec la ville de Mets. Quant au Duc de Bourgogne, il fit un voyage en Bretagne, où il rendit un ſignalé ſervice à la France. Jeanne de Navarre veuve du Duc Jean de Montfort ſe remarioit avec Henry Roy d'Angleterre, & étoit ſur le point d'emmener ſes trois fils avec elle ; le Duc rompit ce coup, & ayant donné ordre à leur conſerver leur Duché, les amena à la Cour de France, pour les nourrir dans l'affection qu'ils devoient avoir pour cette Couronne.

EMPE. MANUEL II. ET

En ce tems-là Benoît trouva moyen de ſe ſauver au Palais d'Avignon, portant ſur ſoi le Corps de Nôtre Seigneur, & certaines Lettres du Roy, par

ir leſquelles il lui avoit promis de ne l'aban- ROBERT
onner jamais. Auſſi-tôt ſes Cardinaux ſe recon- R. 9 ans,
lierent avec lui, la ville lui demanda pardon, 1 mois.
le Roy de Sicile le viſita. La Cour de France
oit fort partagée ſur le ſujet de la ſouſtraction,
s Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon,
ſiſtoient qu'on y perſeverât, le Duc d'Orleans
i contraire : on aſſembla le Clergé de France
our en décider, mais comme il ſçût les ſenti-
ens de ce Duc il ne tint pas ferme. Et ſur ce-
le Roy d'Eſpagne fit déclarer par ſes Ambaſſa-
eurs qu'il vouloit lever la ſouſtraction. En un
ot on agit ſi fortement auprés du Roy, qu'il
mit ſon Royaume ſous l'obéiſſance de Benoît.
outes les Univerſitez y conſentirent, & même
la fin celle de Paris, hormis la nation de Nor-
andie qui réſiſta quelque tems. Et tout ce
angement ſe fit parce que le Duc d'Orleans s'é-
oit rendu caution des bonnes intentions de Be-
oît : lequel aprés cela ſe rétablit dans Avi-
non, s'y fortifia, & mit des troupes dans
ville & aux environs pour ſe maintenir par
force.

Les Ducs d'Orleans, de Berry, & de Bourgo- 1403.
ne, diſputoient toûjours le Gouvernement ; Ils
s'accordoient qu'en ce ſeul point de faire de
ouveaux impôts : tous trois y avoient part, mais
haîne en tomboit principalement ſur le premier
uſſi bien que celle du Schiſme.

Tout du long de ce régne la France fut bar-
ſé de divers fleaux ; tantôt de ſechereſſe, tan-
t de ravages d'eaux & de débordemens de ri-
eres, quelquefois d'orages & de tempêtes,
ouvent de maladies contagieuſes ou Epidemi-
ues. Il y eut ſi grande mortalité à Paris l'an
392. qu'il y falut défendre les Convois des en-

1404. terremens. Cette année il en régna un autre, qui emporta grand nombre de perſonnes dans les Provinces. Philippe Duc de Bourgogne en mourut à Hals au païs de Brabant le 27 d'Avril. Son cœur fut aporté à ſaint Denis, ſon corps revêtu de l'habit de Chartreux qu'il avoit pris quelques heures avant ſa mort, à la Chartreuſe de Dijon, laquelle il avoit ſuperbement bâtie.

Ce Prince, ſans être Roy, fut le plus grand terrien de ſon tems : mais la magnificence qu'on peut dire avoir été comme propre & héréditaire à la Maiſon de Bourgogne, qui ne cédoit point en nombre d'Officiers, ni en riches meubles à la maiſon Royale, & les dépenſes exceſſives qu'il faiſoit en toutes occaſions, l'avoient tellement apauvri, que ſa femme renonça à la communauté, & ſelon la coûtume d'alors *décrocha* ſa ceinture avec ſes clefs & ſa bourſe qu'elle mit ſur ſon cercueïl.

Il avoit trois fils & quatre filles. Des fils, Jean eut la Duché & la Comté de Bourgogne, la Flandre, & l'Artois. Antoine les Duchez de Brabant, Lothier & Limbourg ; & Philippe les Comtez de Nevers & de Rhetel. Des quatre filles, Marguerite épouſa Guillaume fils aîné d'Albert Duc de Baviere, qui étoit fils de l'Empereur Loüis, & Comte de Hainault, Hollande & Zélande, & Seigneur de Friſe. Delà vint une fille unique nommée Jacqueline, dont nous aurons bien ſujet de parler. Marie fut conjointe avec Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui depuis fut Pape ſous le nom de Felix. On maria Catherine avec Leopold IV. Duc d'Auſtriche & Comte de Tirol. Bonne mourut avant que de l'être.

Il

avoit deux ans que les enfans du Duc 1404
tagne ſe nourriſſoient à la Cour de Fran-
cette année l'aîné qui avoit ſuccedé à la
(on le nommoit Jean, & c'étoit le VI.
n) en alla prendre poſſeſſion, & ſe mon-
ſuite meilleur François que n'avoit été ſon

avoit eu en France un ſenſible déplaiſir de
rt du Roy Richard ; Et on tâchoit de tour-
haine contre ſon meurtrier la grande affe-
que les villes de Bordeaux & de Bayonne
t euë pour lui, afin de les détourner de
ſance des Anglois : mais elles y étoient ſi
ées par le commerce, qu'on n'y pût réüſ-
u reſte la maladie du Roy ne permit pas
vengeât le meurtre de Richard ſon gendre.
ſut que le Duc d'Orleans & Valeran Comte
it Pol, qui avoit épouſé la ſœur de Richard,
s en témoignerent du reſſentiment. Le pre-
nvoya défier Henry par des termes fort of-
s, mais qui reçûrent une pareille réponſe ;
nd aprés des cartels fort outrageux, & des
les qui étoient trop au deſſus de ſa puiſſance,
a Mere-en-terre, mais il en fut honteuſe-
chaſſé.
iry avoit renvoyé la Reine Iſabelle au Roy
re avec ſa dot & ſes pierreries, & il s'é-
it des tréves à diverſes fois, mais elles
t plus fidellement obſervées du côté de la
e que de celui d'Angleterre. Car à meſure
enry s'affermiſſoit, il lâchoit la bride à la
naturelle des Anglois contre la France ;
i qu'ils commettoient pluſieurs hoſtili-
r terre & par mer, en Normandie & en
ne. Les Bretons & les Normands ne les
ent pas ſans revanche ; Comme en même

1404. rems le Connêtable d'Albret qui avoit ſuccedé en cette Charge à Loüis de Sancerre, nettoya les environs du Bourdelois de quantité de Châteaux, avec quoi les Anglois tiroient de grande contributions de la Guyenne. Le Comte de la Marche fils du Duc de Bourbon, en fit autant dans le Limoſin. Mais ce dernier par ſon retardement ruïna le ſecours qu'il devoit conduire à Clindon, Prince du païs de Galles qui faiſoit la guerre aux Anglois, & cauſoit une diverſion trés avantageuſe pour la France.

Voici une grande marque du pouvoir de l'Univerſité de Paris. Comme elle faiſoit ſa Proceſſion à Sainte Catherine du Val proche de l'Hôtel de Charles de Savoiſy Chambellan du Roy, les domeſtiques de ce Seigneur prirent querelle avec des Ecoliers, & entrant inſolemment dans l'Egliſe avec des armes, y commirent de grands outrages. L'Univerſité pourſuivit cette affaire avec tant de chaleur, que par Arrêt du Parlement, auquel elle avoit été renvoyée, trois des valets de Savoiſi furent fuſtigez & bannis, & ſon Hôtel raſé au ſon des trompettes, hormis ſes galeries. Nous y avons encore vû ſur la porte qui étoit murée, une inſcription contenant le fait : elle a été arrachée quand on a rebâti cette maiſon ; c'eſt aujourd'hui l'Hôtel de Lorraine.

Les finances étant entierement épuiſées par le Duc d'Orleans, qui étoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir, il fit aſſembler le Conſeil pour ordonner de nouvelles levées. Jean Duc de Bourgogne ; lequel y avoit pris la place de ſon pere, s'opoſa publiquement à cette vexation ; Et ce fut par-là qu'il commença de s'acquerir l'amour des Pariſiens. Neanmoins la pluralité des

voix

voix l'ayant ramené à l'avis des autres, on fit quel- 1404.
ques impoſitions ſous prétexte d'un grand armement. Les Princes étoient convenus d'en ſerrer l'argent dans une des tours du Palais, & qu'il n'y ſeroit point touché que d'un commun accord de tous : le Duc d'Orleans ne laiſſa pas d'y venir une nuit avec main forte, & d'en enlever la meilleure partie.

Le trentiéme d'Avril Loüis Dauphin de France Duc de Guyenne, épouſa Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne ; Et le fils aîné de Jean (on le nommoit Philippe) fiança Michelle fille du Roy. Ce qui fortifioit extrêmement le Bourguignon, quoique les parties fuſſent encore toutes en fort bas-âge.

Quand Benoît fut raffermi dans la Papauté, il tourmenta le Clergé comme auparavant, & voulut encore lever des décimes : mais il trouva l'Univerſité en tête qui arrêta ſes dangereuſes entrepriſes. Cependant ſes troupes ayant conſumé tout ſon argent, juſqu'à ſa vaiſſelle, le Duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit plus rien à lui donner, fut à Avignon le preſſer de la part du Roy de travailler à la reünion de l'Egliſe, comme il l'avoit promis. Il feignit d'y être porté de lui-même, & pour cet éfet il envoya une Legation vers Boniface : laquelle l'accabla de tant de raiſons pour conſentir à l'abdication, que n'ayant rien à répondre, & ne pouvant néanmoins ſe réſoudre à céder, il en tomba malade de déplaiſir, & en mourut.

Ces Cardinaux élûrent Coſme Meliorat, qui ſe nomma Innocent VII. Celui-ci montrant en aparence une bonne diſpoſition à quelque voye d'accommodement, Benoît réſolut de s'aboucher avec lui, ſe promettant de le gagner par ſon adreſſe, ou par la force de ſon genie qui étoit trés-puiſſant:

Ain-

1405. Ainſi il ſe rendit à Nice, & delà ſur des Gal
Genes, étant accompagné de Loüis II. R
* Naples. * Sicile : mais Boniface s'éloigna.

On ſe ſcandaliſoit à la Cour & dans Paris
trop étroite union qui paroiſſoit entre le
d'Orleans & la Reine, particulierement dep
mort de Philippe le Hardi qu'elle avoit toû
redouté, & de ce qu'ils tiroient à eux tout le
vernement, & accabloient le Royaume pa
exactions redoublées & trés-violentes. La F
diſoit-on, en envoyoit une partie en Allem
& employoit l'autre en toutes ſortes de profu
tandis que les enfans du Roi étoient en p
équipage, & qu'on laiſſoit ſa perſonne même
rir dans l'ordure, ſans avoir ſoin de le desha
ni de le changer de linge.

Ils n'étoient pas ſeulement haïs des peu
mais encore des autres Princes : les Ducs de I
gogne & de Bretagne ne pouvant compatir
eux ſe retirerent de la Cour. Quand le R
dans un intervalle lucide, ayant ſçû la cau
la retraite de ſes oncles, & oüi des plaintes g
rales contre ſon frere & contre la Reine, il
va bon de tenir une grande Aſſemblée, & y n
le Duc de Bourgogne. Ce Duc ne crût pas y
voir venir ſans amener avec lui un bon nc
de gens de guerre, tant pour ſa ſûreté, que
ce qu'il ſçavoit que la Reine & ſon Duc av
deſſein de ſe ſaiſir des enfans du Roy, & d'e
cher la double alliance qu'il vouloit contract
ſiens avec eux

Au bruit de ſon arrivée la Reine & le Du
rent l'épouvente, & ſe retirerent à Melun,
laiſſé ordre à Loüis de Baviere frere de la
ne de leur amener le Dauphin, & même le
fans du Duc de Bourgogne, au Château de P

ly. Le Bourguignon qui étoit arrivé à Louvre 1405.
en Pariſis, ayant avis de leur deſſein, monte ſur ſes coureurs avec bonne eſcorte de ſes plus braves gens, paſſe au travers de Paris ſans s'arrêter, & fait telle diligence qu'il attrape le Dauphin à Juviſy, & le ramene à Paris de ſon conſentement, & malgré le Bavarrois.

Cette rupture fut ſuivie de juſtifications de la part du Bourguignon, qui rendit raiſon de ſon action en preſence du Conſeil du Roy & de l'Univerſité, mais de reproches du côté de la Reine, & puis d'un amas de gens de guerre de part & d'autre. Tout Paris étoit en alarme continuelle, les Ducs de Berry & de Bourgogne, ſe fortifioient dans leurs Hôtels: le Duc d'Orleans jettoit feu & flammes, & le Bourguignon n'oublioit rien pour gagner la faveur du peuple. Le Duc de Bourbon & l'Univerſité s'employerent inutilement pour la réconciliation; le Roy de Sicile n'y avança rien non plus: mais enfin le Roy de Navarre & le Duc de Bourbon aprés pluſieurs allées & venuës, en vinrent à bout; les deux Princes s'embraſſerent dans Paris, & ſe jurerent amitié de bouche, ayant toute autre choſe dans le cœur.

L'Angleterre étoit alors en trés-mauvais état, 1406.
à cauſe de la famine qui la deſoloit, & de la défaite des troupes du nouveau Roy par Henry de Perſy Comte de Nortumberland, qui avoit juré de venger la mort du Roy Richard. Le Connêtable d'Albret & le Comte d'Armagnac leur avoient pris ou ſouſtrait par intelligence & par achât plus de ſoixante Châteaux en Guyenne. Les Ducs d'Orleans & de Bourgogne entreprirent de les chaſſer entierement de France; le premier les attaquant en Guyenne, & l'autre par Calais, où il devoit mettre le ſiege.

Le

1406. Le Duc d'Orleans perdit ſon tems & ſa réputation devant Blaye & devant Bourg ; le ſecond aprés de grandes dépenſes, n'oſa aprocher de Calais. Ainſi tous deux ne remporterent que de la honte de ces levées de bouclier ; & le Bourguignon encore du dépit contre l'Orleannois, lequel il accuſoit d'avoir fait échoüer ſon deſſein, en lui empêchant adroitement les levées de l'argent qui luy avoient été accordées pour ſes troupes.

Au même tems la valeur du Maréchal de Boucicaut augmentoit la puiſſance & la renommée des François, non ſeulement en Italie, mais par tout le Levant. La ville de Famagouſte en Chypre apartenoit à la Seigneurie de Genes, qui l'avoit empieté ſur le Roy de Chypre : ce Roy avoit fait deſſein de la reprendre par force, & pour cet éfet l'avoit inveſtie, le Maréchal ayant armé pour le ſecourir, le Grand Maître de Rhodes s'entremit de l'accommodement.

Tandis qu'il ſe traitoit, le Maréchal employa ſes armes contre les Turcs. Aprés avoir fait conduire l'Empereur Manuel de Modon à Conſtantinople, il alla aſſieger la ville de l'Eſcandelour & la prit d'aſſaut. Enſuite la paix de Chypre étant faite, il tourna ſes deſſeins ſur les côtes de Syrie, parce que les Genois ſe plaignoient du Sultan d'Egypte, pour quelques marchandiſes que ce Barbare leur avoit priſes. Les Venitiens jaloux de leur proſperité, & obſervant toutes les démarches du Maréchal, en donnerent avis en diligence par une barque legere à tous les ports de cette côte-là : de ſorte que par tout où il deſcendoit, il les trouvoit bordées de gens de guerre bien armez & bien diſpoſez à le recevoir. Ainſi il marqua Tripoly & Sayete : mais il prit Barut qu'il emporta d'inſulte.

Ce

Ce bon ſuccés redoubla ſi fort la rage des Ve- 1406.
nitiens & leur jalouſie, qu'ils l'attendirent au retour comme il avoit congedié la plûpart de ſes gens & de ſes vaiſſeaux, Charles Zeny qui commandoit leurs Galeres, l'attaqua ſans lui avoir déclaré la guerre. Neanmoins quelque foible qu'il fût, il ſe défendit ſi bien qu'ils ne le pûrent forcer : mais ils lui enleverent trois de ſes galeres, où étoient Château-Morand & trente Chevaliers de marque.

C'étoit la coûtume des Venitiens de ne délivrer jamais ceux qu'ils avoient pris que la paix ne fût faite, les priſonniers François craignant les longueurs d'une priſon où ils étoient fort maltraitez, écrivoient de jour à autre des Lettres pitoyables à la Cour pour l'obliger à procurer leur délivrance. Ces lamentations & les inſtances de leurs amis auprés des Princes & du Conſeil du Roy, firent tant que l'on commanda au Maréchal de ne ſe point venger de cette perfidie, & qu'on reçût les excuſes des Venitiens. Le Maréchal obéït au commandement du Roy, mais ſçachant comme les choſes qu'ils avançoient pour excuſes, étoient contre la verité & contre ſon honneur, il publia un manifeſte qu'il adreſſa au Duc de Veniſe & à Zeny, racontant le fait tout d'une autre maniere, leur donnant le démenti, & les défiant au combat, ou de ſa perſonne, ou de dix Chevaliers, ou d'une galere ; à quoy ils ne firent nulle réponſe, car ils n'avoient accoûtumé de ſe battre que lorſqu'ils étoient plus forts.

L'Univerſité de Paris ne déſiſtoit point de ſes pourſuites pour l'extinction du ſchiſme. Elle avoit pour ce ſujet envoyé des Députez à Rome vers Innocent, mais Benoît tâchoit de rompre cette négociation par ſes intrigues à la Cour de Fran-

ſe au Roy & à ſon Conſeil. Mais celle d
s'adreſſant au Roy même, avec vigueur,
gea enfin le Parlement de prononcer ; Qu
te Lettre ſeroit brûlée aux portes de Tou
de Lyon & de Montpellier, & que le pro
roit fait à ceux qui l'avoient compoſée.
moins elle ne pût encore obtenir la ſouft
tant de fois demandée. Mais dans une
blée générale du Clergé de France il fut
qu'on ne ſouffriroit plus les graces expe
& les réſervations avec quoi les Papes pi
toute l'Egliſe Gallicane. Le Roy en don
Déclaration, qui fut vérifiée au Parleme
néanmoins les Grands de la Couronne qui a
part à la proye, empêcherent encore qu'elle
obſervée.

*Sur ces entrefaites mourut Innocent Pape
me, & ſes Cardinaux élûrent le Cardinal
lo Covario Venitien, qui fut nommé Gregoir
mais ils l'obligerent par ſerment & par écrit,
diquer la Papauté quand Benedict l'abdiq
& de donner avis de cette condition à to
Princes.*

baſſadeurs, qui furent bien reçûs par tout. Mais les deux Antipapes, chacun de ſon côté, cherchoient des difficultez & des longueurs, refuſant de s'aboucher enſemble, & tâchant de donner le change par mille chicanes. Benoît marchanda long-tems avant que de bailler ſon abdication par écrit, Gregoire héſita encore plus ſur les ſûretez, & ſur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Savone. Il feignoit tantôt de vouloir celui de la mer, une autre fois celui de la terre, & puis il trouvoit des difficultez inſurmontables à l'un & à l'autre. 1407

Le Duc de Bourgogne, nonobſtant ſa feinte reconciliation, qu'il coloroit tous les jours de quelques nouvelles marques de confiance, ſe porta enfin mal-heureuſement à faire aſſaſſiner le Duc d'Orleans. L'exécuteur d'un coup ſi déteſtable, fut un Gentil-homme Normand nommé Raoul d'Oquetonville, animé par un reſſentiment particulier de ce que ce Prince lui avoit ôté un Office qu'il avoit chez le Roy. La nuit du 23 au 24 de Novembre comme le Duc revenoit de l'hôtel ſaint Paul viſiter la Reine qui étoit en couche, monté ſur une mule avec deux ou trois valets ſeulement, lui qui avoit 600. Gentils-hommes ſes penſionnaires, le meurtrier qui le guetoit dans la ruë Barbete, accompagné de dix ou douze hommes de même trempe, lui déchargea un coup de hache d'armes, dont il lui coupa la main, & d'un ſecond lui fendit la tête en deux; les autres le maſſacrerent encore de pluſieurs coups & le laiſſerent étendu ſur le pavé. Cela fait, ils ſe ſauverent tous dans l'hôtel du Duc de Bourgogne, ayant fermé les ruës de chauſſe-trapes, & fait mettre le feu à une maiſon prochaine pour empêcher qu'on ne les ſuivit.

Au

l'auteur. Après quoi étant revenu à soy, delà, de peur d'être arrêté, & le lendem fuit en Flandre avec ses assassins.

Sa retraite avec menaces fit aprehen ne mit le feu dans l'Etat, & d'ailleurs ch doutoit qu'il ne fit tomber un semblable sa tête. Ce fut pour cela qu'au lieu de le vre, on chercha les moyens de l'apa Duc de Berry & le Duc d'Anjou Roy de transporterent à Amiens pour conferer Il s'y rendit bien accompagné, son acti laissant plus de sûreté que dans la force; mit de revenir à Paris se justifier devan pourvû que les portes de la ville ne fuss gardées.

Cependant la Ducheſſe d'Orleans qu Blois lors que son mari fut assassiné, vi avec ses fils, pour faire ses plaintes au R en avoit trois, Charles, Philippe & Jean vieux n'étoit âgé que de quatorze ans. Il na la tutelle de ses enfans : mais il n'o promettre justice, de peur de boulev Etat. La desolée veuve sçachant donc qu

lant de prendre les Ordres ſacrez, donna lieu 140
aux Liegeois de le rejetter du ſiege Epiſcopal, & d'y mettre Thierry l'un des fils du Seigneur de Perruveys qui tiroit ſon origine de la maiſon de Brabant. Ils ne ſe contenterent pas de l'avoir chaſſé de leur ville, ils l'aſſiegerent encore dans Maſtric, & il y avoit quatre mois qu'ils l'y tenoient enfermé. Quand ils eurent avis que le Bourguignon étoit en campagne, ils leverent le ſiege & ſe retirerent: mais ce peuple fier & brutal ayant ſçû qu'il n'avoit en tout que ſeize mille hommes, força le Seigneur de Perruveys d'aller au devant, & de lui donner bataille.

Ils étoient trois contre un, & néanmoins ils furent enfoncez & taillez en pieces, Perruveys, ſes deux fils & trente mille Liegeois demeurerent ſur le champ. On ne leur fit point de quartier, l'Evêque plûtôt tygre que Paſteur, ne ſe pouvoit ſouler de carnage. Leur ſoûmiſſion n'apaiſa point ſa rage ſanguinaire: quand il fut rétabli il s'acharna non ſeulement ſur les coupables & ſur les chefs, mais ſur les femmes & ſur les enfans, ſur les Prêtres & ſur les Religieux. On ne voyoit tout autour de Liege & des autres villes qui en dépendent que des forêts de rouës & de gibets, & la Meuſe regorgeoit de la multitude des corps de ces malheureux, qu'on y jettoit deux à deux liez enſemble. Delà prit commencement la haine implacable des LIEGEOIS CONTRE LA MAISON DE BOURGOGNE.

Si le Duc eût eu du pire en cette journée, tous les Orleannois étoient prêts de lui courir ſus. Quand ils eurent reçû ces nouvelles il falut penſer à leur ſalut plûtôt qu'à ſa perte. La Reine ne ſe crût pas en ſûreté à Paris, elle en

1408. en partit le treiziéme de Novembre, étant assistés du Duc de Bretagne son grendre, & emmena le Roy à Tours.

Le Bourguignon averti de tout par les Parisiens, se rendit promptement dans leur ville avec quatre mille chevaux & deux mille hommes de pied qu'ils portoient en croupe. Ils le reçûrent avec grande allegresse, & députerent vers le Roy pour le suplier de revenir. Guillaume Comte de Hollande s'entremit d'accommodement: on traita une seconde paix entre les deux parties; mais comme elle étoit bien avancée, la veuve d'Orleans, Princesse hautaine & vindicative, en mourut de colere & de douleur le quatriéme de Décembre.

1409. Ce fut force aux enfans orphelins de consentir à une reconciliation avec le meurtrier de leur pere. Elle se fit dans la ville de Chartres sur la fin du mois de Mars. Le Roy avec la Reine & les Princes étant dans la grande Eglise sur un échaffaut, palissadé d'ais tout à l'entour pour ôter la vûë au peuple de ce qui s'y faisoit, le Bourguignon se jetta à genoux devant lui, le supliant par la bouche de son Avocat, & aprés par la sienne même, d'apaiser son indignation & de le recevoir en ses bonnes graces: mais il parla du meurtre en ces termes, *qu'il étoit prêt de s'en justifier.* Les Princes là presens s'agenoüillerent aussi, & joignirent leurs prieres aux siennes. Puis s'adressant aux Princes Orleannois, il les pria d'oublier le passé, & d'ôter toute vengeance de leurs cœurs. Aprés cela on les fit embrasser & se promettre amitié l'un à l'autre: Et pour nœud de cet accommodement on stipula le mariage d'une fille du Bourguignon avec Philippe Comte de Vertus le second des trois freres.

La

La paix faite le Roy retourna à Paris, & le Bourguignon au Païs-Bas, comme s'il eût renoncé aux affaires. Mais étant revenu en Cour vers le mois de Juillet, il s'empara tout-à-fait du Gouvernement. Et pour donner quelque contentement au peuple, dont il avoit gagné l'affection en témoignant de la haine contre les maltotes, il fit que le Conseil travailla à la recherche des Financiers. La plûpart en furent quittes pour de l'argent, il en coûta la vie à Jean de Montaigu, qui avoit été comme * Sur-Intendant. 1409.

* Le mot de *Sur-Intendant* n'étoit pas encore en usage.

C'étoit un homme de médiocre naissance, fils d'un Bourgeois de Paris, également arrogant & ignorant : la faveur du Roy, sans beaucoup de mérite de son côté, l'avoit élevé jusqu'à la Charge de Grand Maître de sa Maison, & fait ses freres l'un Archevêque de Sens, l'autre Evêque de Paris. Les richesses immenses, qui ne s'acquierent jamais sans crime, aveuglerent ce petit homme & donnerent dans les yeux des Grands ; En sorte qu'il avoit osé marier son fils avec la fille du Connêtable d'Albret, & ses filles à des Seigneurs les plus considerables du Royaume.

Quoi qu'il eût fort servi à la négociation du Traité de Chartres, neanmoins le Duc de Bourgogne & le Roy de Navarre conspirerent sa perte, parce qu'il avoit donné le conseil d'emmener le Roy à Tours. Ils le firent accuser de plusieurs crimes énormes, prenant leur tems que le Roy qui le cherissoit, étoit dans sa folie. Il fut arrêté par Pierre des Essarts Prevôt de Paris, examiné par des Commissaires du Parlement, & tourmenté horriblement à la question. La douleur arracha de sa bouche tout ce qu'on voulut ; & là dessus il eut la tête * tranchée aux Halles. A la mort il avoüa de son bon gré la depre-

* On la tranchoit avec une hache.

tous les plus grands crimes. Le tronc
corps fut pendu au gibet, ſa tête pla
un pieu.

Trois ans aprés le Vicomte de Laon
fils eut aſſez de crédit pour faire réha
mémoire, auprés du Dauphin; Et ayant
le corps de Montfaucon avec un Convo
rable de Prêtres & de luminaires, il
dans l'Egliſe des Celeſtins de Marcouſſy q
fondez.

Dans cette recherche des Financiers, i
donné que tous les Receveurs compteroie
les Comtes de la Marche, de Vendôm
Saint Pol, & que juſqu'à ce qu'ils l'euſſe
il ſeroit commis à leurs recettes. On deſti
tous les Treſoriers, & on donna le man
des Bourgeois qu'on crût les plus rich
moins intereſſez.

Les Princes s'éforçoient ainſi de gagne
ction de cette Reine des villes, que les
politiques ont toûjours menagée avec gra
Pour la même raiſon ils lui rendirent
priviléges & la Prevôté des Marchand
on ne lui avoit encore rendu que la gard
lui accorda, mais ſeulement pour ceux q
roient natifs, le privilége de tenir des Fie
même franchiſe, que les Gentilshommes.

La douleur du Roy fut grande, lors qu'
venu en ſanté il aprit la mort de Montai
avoit aimé tendrement. N'y ayant plus
mede au paſſé, il voulut penſer à l'aveni
donc aſſemblé les Grands du Royaum
entendre qu'il deſiroit que durant ſa m
Reine prît connoiſſance des affaires, & à
faut le Dauphin Duc de Guyenne, lequel i

ſoit d'être ſous la conduite de ſa mere, mais vou- 1409.
loit qu'il ſe gouvernât avec les Conſeils des Ducs de Berry & de Bourgogne. Ce dernier ayant plus de crédit & de vigueur empieta toute l'autorité.

Tandis que le Maréchal de Boucicaut étoit allé à Milan pour recevoir cét Etat ſous la domination du Roy, (car Jean Galeas l'aimoit mieux que celle du Marquis de Montferrat & de Facin Can de l'Eſcale, Seigneur de Verone, qui l'avoient à demi ſubjugué) le Marquis pour rompre ce coup, fit ſoûlever les Genois, par le moyen du parti des Gibelins. Ils maſſacrerent tous les François dans leur ville, forcerent la citadelle & l'apellerent pour être leur Seigneur : mais peu aprés ils chaſſerent auſſi bien que Boucicaut.

Les Cardinaux de l'un & de l'autre parti avoient convoqué un Concile à Piſe pour terminer le Schiſme. Il s'ouvrit le vingt-cinq de Mars de cette année 1409. *malgré les fulminations des deux Antipapes, & malgré les Conciles que chacun d'eux avoit indits, ſçavoir Gregoire dans le Patriarchat d'Aquilée, & Benoît à Perpignan : Les deux Antipapes y ayant été citez & toutes les formes obſervées, la ſouſtraction premierement fut ordonnée, puis eux déclarez ſchiſmatiques & heretiques, & la faculté donnée aux Cardinaux d'en élire un autre à l'excluſion de tous les deux. Tous les ſuffrages du ſacré College s'accorderent en faveur du Cardinal Pierre Philargi, dit de Candie, parce qu'il en étoit natif. On le nomma Alexandre V.*

Durant le ſchiſme, Ladiſlas Roy de Naples s'étoit emparé de Rome, & des terres de l'Egliſe ; Ce fut la cauſe que le Concile & le nouveau Pape Alexandre, inveſtirent plus volontiers Loüis d'Anjou de ce Royaume là, & lui donnerent la

1409. Charge de Lieutenant Général de l'Egliſe commencement il eut pluſieurs bons ſucce conquit toutes les places que Ladiſlas uſurpées, & le chaſſa de Rome : mais la ne fut pas pareille.

EMPP. SIGISMOND DE LUXEMBOURG F. 27 ans & encore MANUEL. II.

Le dix-huitiéme de May ou ſelon d'autres l mier de Juin, l'Empereur Robert mourut à Opp en Baviere. Les Electeurs ſe diviſerent en deux p l'un élut Sigiſmond de Luxembourg Roy de Ho l'autre Joſſe Marquis de Moravie ſon couſin main preſque nonagenaire. Ce dernier étan peu après, tous les ſuffrages ſe réünirent pou g ſmond.

1410. *Alexandre V. avoit été Cordelier : en conſideration il accorda un nouveau privileg Quatre-Ordres des Mendians, de pouvoir a ſtrer tous les Sacremens dans les Paroiſſes, recevoir les dixmes ſi on leur en donnoit. L verſité de Paris fort offenſée de cette nouve retrancha tous ces Ordres de ſon Corps, s'ils n nonçoient à cette Bulle. Les Jacobins, qui ainſi dire, étoient batus de l'Oiſeau, & les mes qui ſe ſentoient foibles, obéirent à ce Les Cordeliers & les Auguſtins demeurere fractaires, & furent privez de la chaire confeſſional ; dont les Jacobins ſçurent auſſi profiter que les Cordeliers avoient fait n'ague leur diſgrace. Le Pape Jean xxiii revoqua to Privileges, & remit les choſes en même état q paravant.*

On lit dans les Hiſtoriens qu'en ces années il ſouvent de ſanglants combats entre des oiſeaux de tes eſpeces, même entre les plus petits, comme ſo moineaux, & entre les domeſtiques. Ce qui p doit peut-être de certains petits corps épandus en l qui les picquoient & les irritoient de ſorte qu'ils

roient leur chagrin les uns ſur les autres. En 1410. *l'année* 1410. *on vit au païs de Hainault, les Cis liguées avec les Herons & les Pies, donner bataille aux Corbeaux qui avoient dans leurs troupes des Corneilles & des Grolles;* * *les Cicognes remporterent victoire. Dans le païs de Liége pareillement quelques beaux ayant fait inſulte à un Faucon, lui caſſant les œufs dans ſon aire, il ſe trouva le lendemain au même lieu une infinie quantité d'oiſeaux de ces deux eſpeces, qui ſe battirent opiniâtrement, juſqu'à tant que les Corbeaux euſſent pris la fuite, après un grand carnage des leurs*

* Grolle en Latin *Graculus*, c'eſt une eſpece de groſſe Corneille.

C'étoit un ſage conſeil pour aſſoupir les diſcords, que d'employer toutes les forces de la France à faire la guerre aux Anglois ſur le ſpecieux prétexte de venger la mort du Roy Richard. Toute la Nobleſſe s'y portoit avec chaleur : mais l'envie que les autres Princes avoient contre la puiſſance du Bourguignon qui tenoit le gouvernail, rompit un ſi beau deſſein.

A la fin d'Août les Ducs de Berry & de Bourbon ayant fait une ligue à Gyen avec la Maiſon d'Orleans, & avec le Duc de Bretagne, les Comtes d'Alençon, de Clermont, & d'Armagnac, qui étoient tous, ou amis de l'Orleannois, ou picquez contre le Bourguignon, envoyerent faire leurs plaintes & leurs demandes au Roy. Chacun arma de ſon côté, le Roy eut beau commander qu'on poſât les armes, ils continuerent leurs levées. Le Bourguignon leur ayant en vain offert la paix, employa l'autorité du Roy à convoquer l'arriereban, & mit dix mille hommes dans Paris. Le Duc de Berry & les Princes ſe logerent au Château de Bicestre, & commencerent à lui faire la guerre.

Les environs de cette grande ville ſe trouverent

1410. rent mangez par deux cens mille bouches. Su la fin de Novembre quand tous les vivres furen conſumez, la néceſſité contraignit les uns & le autres de recevoir un accommodement. Il fu dit que le Bourguignon ſortiroit de Paris, & qu le Duc de Berry n'y viendroit point; Que ce deux Princes nommeroient des Seigneurs qui au roient ſoin pour eux du Gouvernement & de l perſonne du Dauphin; Que le Roy choiſiroit u Conſeil de douze perſonnes non ſuſpects, don il leur communiqueroit les noms; Que tous le Princes ſe retireroient avec leurs troupes, & qu'aucun d'eux ne reviendroient auprés du Roy s'il n'y étoit mandé par lettres ſcellées du grau ſceau, & expédiées en ſon Conſeil.

1411. Le Bourguignon obéït de bonne foi, & ſe re tira auſſi-tôt: mais le Duc d'Orleans avec ceu de ſon parti recommença incontinent à faire d nouvelles levées. La Reine & le Duc de Berr paroiſſoient neutres, & offroient d'être média teurs. Le Roy parloit en maître, & comman doit de deſarmer; le Bourguignon ne remuoi rien & demeuroit dans l'obéiſſance, mais l'Or leannois l'épée à la main demandoit juſtice de l mort de ſon pere. Aprés pluſieurs lettres & négo ciations inutiles, il envoya un défi fort outrageu au Bourguignon, auſſi lui répondit-il de même Leurs cartels ſont du mois d'Août.

Le Roy avoit ordonné à la Reine & au Duc d Berry, qui étoient à Melun, de travailler incel ſamment à la paix, & leur avoit envoyé des perſon nes notables du Clergé, de la Nobleſſe, du Parle ment & de l'Univerſité, pour autoriſer davantag ce qu'ils réſoudroient: Mais leur deſſein n'étoit qu de piller Paris, & de le livrer aux Orleannois afin qu'en ſe vengeant eux-mêmes de cett

ville

lle, ils les vengeaſſent auſſi. Les Pariſiens en 1411
ant de bons avis demanderent le Comte de ſaint
aul pour Gouverneur. On le leur accorda : mais
u lieu de s'apuyer des bons Bourgeois, il ſe for-
ifia de la canaille & mit ſur pied une compagnie
de cinq cens Bouchers ou écorcheurs, comman-
dez par les Goix Bouchers du Roy. Ces hommes
de ſang commettant mille inſolences, obligerent
grand nombre de bons Bourgeois à ſe retirer ail-
leurs.

Alors la France ſe partagea viſiblement en deux factions, l'une des Orleannois qu'on nommoit vulgairement *Armagnacs*, à cauſe du Comte d'Armagnac l'un de leurs principaux Chefs ; l'autre de *Bourguignons*. La premiere portoit la bande blanche & la * Croix droite ; la ſeconde la bande rouge & la Croix oblique, qu'on nomme Croix de ſaint André. Les bons Bourgeois de Paris deteſtoient l'une & l'autre, mais ſouffroient plûtôt la premiere ; la populace penchoit vers la ſeconde. Delà procederent tant de meurtres, de ſaccagemens, & de proſcriptions, ſelon le ſuccés de l'une & de l'autre.

* à angles droits.

Le parti du Bourguignon étoit alors le plus fort, il avoit la perſonne du Roy, celle du Dauphin & la ville de Paris. Ainſi il deſtitua Pierre des Eſſarts, Prevôt des Marchands, & empriſonna & bannit pluſieurs perſonnes du parti contraire.

Cependant les troupes du Duc d'Orleans pilloient la Picardie, & lui ſe ſaiſit de Montl'hery. Sur cela on perſuada au Duc de Guyenne de porter le Roy à rapeller à ſon ſecours le Bourguignon qui étoit allé en Flandres. Ce Duc embraſſa avidement l'occaſion; Il entra en Picardie avec 60000. hommes, aſſiegea & força Ham : mais de ce bon ſuccez il nâquit un incident qui l'empêcha de paſ-

1411. ſer plus avant. Le débat touchant le pillage de cette ville, cauſa une diſſenſion mortelle entre les Picards & les Flamands, dont ſes troupes étoient compoſées. De ſorte que ſi-tôt que le Duc d'Orleans aprocha avec les ſiennes, les Picards l'abandonnerent, les Flamands ſe retirerent, & lui malgré qu'il en eût avec eux.

L'ardeur avec laquelle les Orleannois crioient aprés le pillage de Paris, les empêcha de le pourſuivre & de le défaire. Ils revinrent auſſi-tôt bloquer cette grande ville, ſe rendirent maîtres de ſaint Denis par un ſiege, de la Tour de ſaint Cloud par la trahiſon de celui qui la gardoit, & brûlerent à la campagne les maiſons de Bourgeois qui n'étoient pas de leur parti. En revanche la compagnie des Bouchers alla mettre le feu au Château de Biceſtre qui apartenoit au Duc de Berry.

Les Orleannois ſe croyoient ſi aſſurez de la priſe de Paris qu'ils avoient déja fait entr'eux le partage du butin. Mais voilà que le Bourguignon revient avec un ſecours d'Anglois, perce au travers de leurs troupes, & le trentiéme d'Octobre eſt reçu dans la ville comme le Liberateur de la France. Alors leur parti décline, ſaint Cloud eſt forcé ſur eux avec perte de plus de neuf cens Gentils-hommes, ils levent le blocus de Paris, & ayant raſſemblé leurs troupes à ſaint Denis, ſe retirent en deſordre par les ponts qu'ils avoient faits ſur la Seine.

Alors toutes les diſgraces que ſouffre un parti en déroute tombent ſur eux. Le Bourguignon victorieux les fait excommunier & proſcrire, leur donne la chaſſe par tout, met leurs biens à l'encan, empriſonne tous leurs amis & leurs ſerviteurs, deſtituë le Connêtable d'Albret, Jean de Hange

gueville Grand Maître des Arbalétriers, & le 1412.
de Rieux Maréchal, pour donner ces emplois
Comte de ſaint Paul, au Seigneur de Rambu-
, & à Loüis de Longny ſes Partiſans. Toutes
villes voiſines de Paris entrent dans les mêmes
:erêts, Orleans ſeul demeure dans le parti de
s Princes. Leurs autres places, & celles des Sei-
ieurs qui le ſuivoient, ſont forcées de les aban-
onner; la Guyenne même & le Languedoc ſe ſoû-
ettent & renoncent au Gouvernement du Duc de
ierry.

Ce parti étant réduit au deſeſpoir, & ſe voyant ruïné même dans les Provinces du Royaume où il avoit été le plus fort, fait alliance avec les Anglois: mais à des conditions extrêmement ruïneuſes pour la France. Quand le Roy fut revenu en convaleſcence, & qu'il ſçût ce Traité, il jura leur perte comme de ſes plus grands ennemis. Il marcha en perſonne contr'eux; Et aprés avoir été à ſaint Denis lever l'étendart de l'Oriflâme, qui ne ſe déployoit que contre les ennemis de l'Etat, & contre les Infidelles, il alla aſſieger le Duc de Berry dans la ville de Bourges, c'étoit en Juin. Il s'y porta avec tant d'ardeur qu'il ne ſéjourna point du tout par les chemins, quoiqu'il eût été bleſſé d'un coup de pied de cheval à la jambe. Cependant ſes autres Chefs faiſoient la guerre aux Orleannois en pluſieurs autres endroits.

Il y avoit trop de braves gens dans la place, & trop de diviſion & de traitres dans ſon armée pour en venir à bout facilement. Le ſiege tirant donc en longueur, la mortalité attaqua ſes troupes & le contraignit d'accorder la paix aux Princes. Les Anglois qui deſcendoient au même tems en Normandie ſous la conduite de Thomas Duc de Lancaſtre fils du Roy Henry pour le ſecourir, ſe

1413. rendoient formidables aux uns & aux autres : la peur qu'on en eût hâta l'exécution du Traité. Mais le Duc d'Orleans qui les avoit fait venir fut obligé de les ſatisfaire à ſes dépens, & leur donna ſon frere Jean Comte d'Angoulême en ôtage.

Le Traité ayant été confirmé à Auxerre, on amena le Roy qu'on voyoit prêt de retomber en démence, à Melun, & delà quand il ſe porta un peu mieux, à Paris. Il y entra en grande pompe avec la Reine & le Dauphin, & fit publier la paix avec une allegreſſe indicible des peuples.

En Janvier. L'Univerſité & les bons Bourgeois de Paris, les ſeuls membres de l'Etat qui ne fuſſent pas entierement gâtez, voyant que les Grands & ceux qui avoient les Charges, ne deſiroient que continuer les troubles pour manger le pauvre peuple ; & que d'ailleurs, ſi on n'y remedioit, les Anglois avoient entrepris de conquerir la Guyenne, s'adreſſerent au Roi, toûjours trés-bien intentionné, & lui perſuaderent qu'il faloit travailler à la reformation de ſon Etat, afin d'avoir plus de moyen de leur réſiſter.

Il convoqua pour cela une Aſſemblée de Notables à Paris ſur la fin du mois de Janvier. L'Univerſité y marqua fortement tous les deſordres qui étoient dans l'adminiſtration des finances & de la Juſtice, dans la Chancellerie, dans le choix des Officiers, & dans la fabrique des Monnoyes ; Elle n'épargna point les perſonnes coupables, non pas même le Chancelier Arnaud de Corbie, qu'elle accuſa de concuſſion.

Il y eut des Commiſſaires choiſis de tous les trois Ordres pour reformer l'Etat en tous ces Chefs : mais leurs ſoins furent inutiles ; ni les Princes ni ceux qui

qui étoient en puiſſance, ne pouvoient ſouffrir 1413
qu'on les obligeât à être gens de bien ; ils n'y euſſent pas trouvé leur compte ; particulierement ceux qui étoient auprés du Dauphin Duc de Guyenne.

Ce jeune Prince âgé ſeulement de ſeize ans, étoit bizarre, inconſtant, débauché ; D'ailleurs ils le nourriſſoient dans toutes ſortes de déregle-„mens, du jeu, des femmes, des feſtins & des „danſes diſſoluës ; Et pis encore, dans les maxi-„mes d'une domination déreglée ; véritablement „fort commode à la vie qu'il vouloit mener ; car „pour ſe pouvoir donner toute ſorte de licence, il „faut ſe mettre au-deſſus de toutes les loix.

Ces gens-là lui mirent dans l'eſprit que pour maîtriſer abſolument la France, il faloit dompter Paris & deſarmer les Bourgeois, afin qu'aprés cela il pût les taxer comme il lui plairoit. Ce fut donc ſuivant leur avis qu'il ſe ſaiſit du Château de la Baſtille, par le moyen de Pierre des Eſſarts. Les Bourgeois en prennent auſſi-tôt l'alarme, le Bourguignon ſous-main échauffe le peuple & ſuſcite ſes compagnies de Bouchers ; Il amaſſe enfin dix ou douze mille hommes, qui ayant à leur tête un Chirurgien nommé Jean de Troyes, courent par les ruës ; Une partie inveſtit la Baſtille, l'autre va planter la banniere de la ville devant l'Hôtel du Dauphin Duc de Guyenne. Il ſe preſente aux fenêtres pour apaiſer ces furieux, Jean de Troyes lui fait entendre qu'ils ſont-là pour ôter d'auprés de lui ceux qui corrompoient malheureuſement ſa jeuneſſe. Le Chancelier ayant demandé qu'ils euſſent à les nommer, ils lui en donnerent la liſte, dans laquelle ſon nom étoit tout le premier, & le forcerent de la lire par deux fois.

1413. En même tems ils enfoncent les portes, lent par tout & enlevent plus de vingt perſ deſquels étoit le Duc de Bar couſin germ Roy, Jean de Vailly Chancelier du Dauphi ques de la Riviere ſon Chambellan, qu'ils rent tous priſonniers au Louvre. Le lend Pierre des Eſſarts que le Dauphin avoit ré rendit la Baſtille & ſa perſonne même au l Bourgogne, qui le fit empriſonner dans le C let, parce qu'il étoit accuſé d'avoir voulu e le Roy & le Dauphin.

L'Univerſité refuſa ſagement de s'engage ces factieux : les Princes du Sang deteſter attentats : mais ils étoient bien aîſes dans leu que le Dauphin eût reçû cette correction.

Au commencement de May les factieux s rent de faire des chaperons blancs : ils en rent à ce Prince, & Jean de Troyes accom ce beau preſent d'une remontrance fort rud Docteur en Theologie nommé Euſtache de I Religieux Carme, portant la parole pour lui parla fort librement des déréglemens vie. Il ne feignit point de lui dire que le m du Roy ſon pere & celui du défunt Duc d'Or étoient une punition de leurs débauches „ Il „ ta même que s'il ne changeoit bien-tôt d „ il ſe rendroit indigne de la Couronne, & „ transferer le droit d'aîneſſe à ſon frere. C „ diſoit d'autant plus hardiment que la Rei „ avoit pluſieurs fois menacé.

Il eût bien voulu ſe retirer d'entre les ma ces fâcheux Pedagogues, mais le peuple é maître, & les portes de la ville trop bien dées. Un jour que le Roy alloit à Nôtre-D Jean de Troyes l'obligea de prendre le cha blanc. Deux jours aprés étant retourné à l'

de ſaint Paul, il juſtifia devant lui par l'organe de Pavilli, l'empoiſonnement des ſerviteurs du Duc de Guyenne, & propoſa qu'il y avoit encore pluſieurs autres mauvaiſes herbes qu'il faloit arracher; Puis s'adreſſant à ce jeune Prince, il demanda qu'il eût à les livrer tout à l'heure. 1413.

Quelques prieres que ce Prince leur pût faire, ils en emmenerent encore un grand nombre; non pas ſeulement de ſimples Gentilshommes, mais même Loüis de Baviere frere de la Reine, pluſieurs Dames qui étoient auprés d'elle ou auprés de la Ducheſſe de Guyenne & de la Comteſſe de Charolois, les accuſant d'être les inſtrumens des pernicieuſes intrigues, & des diſſolutions de la Cour.

Ce n'étoit pas ſans aparence qu'on accuſoit le Bourguignon d'entretenir ſous-main le feu de cette émotion, quoy qu'en effet il ne la gouvernât pas comme il eût voulu. Cependant il faloit céder à ce torrent. Le Roy fut contraint de conſentir qu'on fît le procez aux priſonniers, d'aller coiffé d'un chaperon blanc en ſon Parlement publier des Ordonnances pour la reforme des abus & des finances, de deſtituer Arnaud de Corbie ſon Chancelier, qui remit les Sceaux entre les mains d'Euſtache de Laître ſon gendre, & de livrer au ſupplice un Ecuyer du Dauphin Duc de Guyenne, & Pierre des Eſſarts qui eurent la tête tranchée.

Jacques de la Riviere Chambellan du même Duc, plûtôt que de ſouffrir une pareille ignominie, ſe caſſa la tête d'une taſſe dans laquelle il beuvoit, ou peut-être fut tué en priſon par Helion de Jaqueville Capitaine de Paris: mais quoi qu'il en ſoit, on le traîna au gibet comme un homme qui s'étoit deſeſperé.

Un Gouvernement ſi violent ne pouvoit pas durer

1413. rer long-tems. Le Dauphin Duc de Gu
pour ſe tirer de captivité renoüa ſecretement
les Princes liguez ; on ſe ſervit du nom du
& du prétexte de confirmer la paix de Cha
pour entrer en conference avec eux à Ver
Leurs députez étant venus à Paris vers le
les ſeditieux rompirent ſouvent les Aſſemblée
l'on traitoit de la paix : Et néanmoins ils ne
rent jamais empêcher qu'une ſi bonne œuvre
pourſuivie.

Pour y parvenir on moyenna une entrevû
Duc de Berry & du Duc de Bourgogne, pu
pourparler des autres Princes à Pontoiſe, pa
putez. Tout ce qu'il y avoit de plus ſain & de
ſage, l'Univerſité, le Parlement, les bons B
geois, ſe portoit à la paix : le Bourguigno
étoit gueres diſpoſé, parce qu'elle lui étoit
avantageuſe : néanmoins comme il n'oſoit
réſiſter elle fut achevée à Pontoiſe le premier
d'Août ; Et le Roy accorda que les Princes le
droient ſaluer dans Paris.

Cela étant ainſi diſpoſé, le Duc de Gu
ſe met en armes à la tête des bons Bourgeoi
ayant aſſemblé plus de trente mille hommes
armez, marche fierement par les ruës. Les
des factieux qui tenoient la Baſtille, le Lou
le Palais & l'Hôtel de Ville, lui abandonnen
poſtes & ſe retirent. Alors il délivre tous
qu'ils avoient mis en priſon, il change les E
vins & deſtituant le Chancelier qu'on lui
donné par force, donne cette Charge à Jean J
nal, puis rend les Sceaux à Arnaud de Co
qui les cede à Henry le Marle premier Preſid

Le Bourguignon ne ſe trouvant pas trop en
reté parmi ces changemens, réſolut de ſe re
avant l'arrivée des Orleannois. Ayant don

jour mené le Roy à la chaſſe, il prit congé de luy 1413.
bruſquement, & ſans dire adieu à Paris, ſe retira en Flandres à grandes journées, quoïque fort bien accompagné.

Aprés ſa retraite il y eut dans peu de jours une entiere révolution. Le Duc d'Orleans ſe mit tellement bien dans les bonnes graces du Roy, qu'il le vouloit toûjours avoir auprés de ſa perſonne, & le faiſoit habiller des mêmes étoffes que lui. Le Connétable d'Albret revint à Paris avec grande pompe; les chefs & les auteurs de la ſedition furent recherchez, ſupliciez & proſcrits, toutes les creatures du Bourguignon deſtituées, pluſieurs Gentilshommes & Bourgeois de ſes amis empriſonnez.

On paſſa plus avant, les Déclarations qu'on avoit données contre les Princes furent déclarées ſurpriſes, leur innocence reconnuë & publiée, lui au contraire déteſté comme un meurtrier exécrable. Pour dernier affront Loüis d'Anjou Roy de Sicile lui renvoya ſa fille qu'il lui avoit miſe entre les mains pour la marier à ſon fils aîné; Et deux mois aprés il donna une des ſiennes à Charles Comte de Ponthieu troiſiéme fils du Roy, lequel n'avoit pas douze ans accomplis; ſe rendant par ce moyen lui & ſon gendre, ennemi mortels de la Maiſon de Bourgogne.

Ces mauvais traitemens étoient difficiles à digerer: le Bourguignon s'en plaignit au Roy, en écrivit aux Bourgeois de Paris, au Parlement, à l'Univerſité: mais ni ſes plaintes, ni ſes lettres ne firent aucun éfet. N'ayant pû réüſſir par-là, il trouva moyen de renoüer quelque intelligence avec le Duc de Guyenne ſon gendre; lequel en éfet ſe fâchoit d'être tenu de trop court & preſque priſonnier dans le Louvre.

Ce

1413. Ce lui fut un beau prétexte de lever une grande armée & de ſe mettre aux champs pour le venir deſlivrer. Il fut reçû à Noyon, à Soiſſons & à Compiegne, mais Senlis lui ferma les portes. Il ſe rendit maître de Saint Denis par intelligence, & enſuite ſe preſenta devant Paris; nonobſtant que le Roy lui eût défendu d'en aprocher ſur peine de leze-Majeſté. Il croyoit réveiller l'affection du peuple, & cauſer quelque ſoulevement qui lui ouvriroit l'entrée de la ville: mais la Reine & le Connêtable d'Armagnac y avoient donné ſi bon ordre, que rien ne branla en ſa faveur. Là-deſſus le Roy revenu en ſanté fit une déclaration fulminante contre lui: lors qu'il le ſçût il en prit l'épouvente & ſe retira avec une horrible confuſion.

Tout le monde crioit aprés lui, au traître, au meurtrier. La Faculté de Theologie ayant à la ſollicitation de l'Evêque de Paris frere de Montagu, examiné la harangue de ſon Orateur Jean Petit qui étoit mort, en tira ſept propoſitions, & les condamna d'impieté & d'héreſie, qu'elle fit brûler dans le Parvis de Nôtre Dame. Jean Chartier qu'on nommoit Jarſon du village de ſa naiſſance auprés de Rheims, Chancelier de l'Univerſité & Docteur de grande réputation, ſe montra fort ardent dans cette pourſuite. Il avoit eu priſe avec Petit, & les Bourguignons avoient vendu ſes meubles l'an paſſé pour certaines taxes.

1414. L'année ſuivante le Bourguignon porta l'affaire par apel au Concile de Conſtance. Elle y fut agitée avec beaucoup de chaleur; il ſoûtenoit que les propoſitions qui avoient été condamnées à Paris n'étoient point de Petit, mais qu'elles avoient été contournées & accommodées par Jarſon. Les Commiſſaires députez pour examiner

la

oſe, en ayant fait leur raport, le Conci- 1414.
ſans parler de Petit ni de Jarſon, condam-
en général cette pernicieuſe propoſition,
'un tyran peut être tué par ſon ſujet, en
ielque maniere que ce ſoit.

u même tems le Roy pourſuivoit le Bour-
gnon comme l'ennemi de l'Etat; il alla à Saint
nis lever l'Oriflamme, convoqua le ban &
:riere-ban contre lui, & reprit la ville de Com-
gne à capitulation, & celle de Soiſſons par for-
: cette derniere fut miſerablement ſaccagée, &
ournonvi le qui l'avoit défenduë à toute extre-
ité, eut la tête tranchée.

Sans doute que le Bourguignon fut extrême-
ent conſterné de cette perte, & plus encore de
:e que les Flamands refuſerent de le ſervir, &
députerent vers le Roy pour lui offrir toute obéïſ-
ſance. La priſe de Bapaume par le Duc de Bour-
bon, augmentant ſon étonnement, il envoya vers
le Roy le Comte de Nevers ſon frere, puis la
Comteſſe de Haynault ſa ſœur, & enſuite le Duc
de Brabant ſon autre frere, qui firent divers voya-
ges en Cour pour eſſayer d'arrêter le Courroux
du Roy: mais toutes leurs prieres ne le fléchiſ-
ſoient point, on ne vouloit pas moins que lui
confiſquer toutes ſes terres.

Heureuſement pour lui le Roy retomba dans
ſon mal. Dans cet entretems, reprenant un peu
haleine, il fit entrer garniſon dans Arras: les
Princes y menerent le Roy tout malade qu'il étoit,
& aſſiegerent la ville. Elle rendit une opiniâ-
tre défenſe, encouragée peut-être par les avis de
quelques uns des aſſiegeans; De ſorte que leur ar-
mée s'ennuyant & s'affoibliſſant par les maladies,
la Comteſſe de Hainault prit cette occaſion, & ſol-
licita ſi chaudement auprés du Duc de Guyen-
ne

1414. ne qui avoit l'autorité en main, que ſans l'avis des autres Princes, il accorda la paix au Duc de Bourgogne.

Elle fut faite ſur la fin de Septembre : mais on n'en expedia les lettres que le ſeiziéme d'Octobre au Queſnoy. Les conditions en étoient bien rudes pour lui ; Que cinq cens de ſes gens ſeroient exclus de l'abolition ; Que pluſieurs Officiers du Roy, de la Reine & du Dauphin qui le favoriſoient, ſeroient éloignez ; Qu'il n'aprocheroit point de la Cour ſans lettres expreſſes du Roy, ſcellées du grand Sceau & par l'avis du Conſeil Il fut ajoûté pour l'honneur du Roy, que ſes bannieres ſeroient arborées ſur les murs d'Arras, le Gouverneur deſtitué, & les Bourgeois obligez de lui faire ſerment de fidelité.

Nous n'avons point marqué ce que firent les Anglois par mer & par terre contre la France durant les deux dernieres années, c'eſt trop peu de choſe ; ni comme ils conquirent pluſieurs places en Guyenne, le Comte d'Armagnac & le Connêtable d'Albret les favoriſant par dépit de ce qu'on les avoit chaſſez de la Cour. L'animoſité de la nation Angloiſe ne vouloit point de paix avec la France, mais ſon Roy (c'étoit Henry V. fils de Henry IV. qui étoit mort de la lepre le vingtiéme Mars de l'année précédente) cherchoit à s'allier avec les François, pour avoir du ſuport contre l'humeur inconſtante & difficile de ſes ſujets ; Ainſi le Duc d'Yorc étoit venu en France pour cela l'année précédente. Au mois de Février de celle-ci, ſes Ambaſſadeurs y vinrent auſſi faire les ouvertures pour demander Catherine fille du Roy, & reporterent une treve d'un an, à commencer au ſecond jour du même mois.

Un étrange rhûme, qu'on nomme la Coqueluche,

tour-

tourmenta toutes ſortes de perſonnes durant les mois de Fevrier & de Mars, & leur rendit la voix ſi enroüée, que le Barreau, les Chaires & les Colleges en furent muets. Ce mal cauſa la mort preſque à tous les vieillards qui en furent atteints. 1414.

Ce Ladiſlas, dont nous avons parlé, étoit entierement demeuré maître du Royaume de Naples : mais comme il étoit trop débordé aprés les femmes, & d'ailleurs furieuſement hay pour ſes cruautez, il fut empoiſonné cette année d'une vilaine maniere ; un Medecin duquel il entretenoit la fille, ayant conſeillé à cette malheureuſe de ſe froter d'une drogue empoiſonnée qu'il lui donna, comme ſi elle eût été propre à exciter davantage le chatoüillement, ce Prince couchant avec elle prit la mort dans la ſource de la vie & du plaiſir. Jeanne ſa ſœur II. du nom, veuve de Guillaume d'Auſtriche lui ſucceda ; Elle avoit pour lors quarante quatre ans, & toutefois cet âge, bien loin d'avoir refroidi ſes paſſions, les avoit enflammées dans le dernier excés.

Le Concile de Piſe avoit ordonné qu'il s'en tiendroit un autre général dans trois ans, & cependant s'étoit continué par Députez. Au bout de ce tems Jean XXIII. en avoit indit un à Rome pour l'an 1412. lequel ſe trouvant peu nombreux à cauſe des troubles que cauſoit Ladiſlas, fut remis à un autre tems. Or comme l'Empereur Sigiſmond fut paſſé en Italie l'an 1413. pour quelque difference qu'il avoit avec les Venitiens, le Pape lui envoya des Legats afin de convenir du lieu & du tems du Concile. Ils tomberent d'accord de la ville de Conſtance ſur le Rhin, & pour le jour le Pape l'aſſigna à la Fête de la Touſſaints de l'année ſuivante.

Il ne fut pourtant ouvert que le ſeiziéme de Novembre par le Pape même. L'Empereur s'y rendit la veille de Noël, & chanta l'Epître à la Meſſe de minuit

lement qu'ayant tenu ſes quartiers p
ſemaines le long des bords de la m
qu'elle en partit, & qu'elle prît l
Calais. Elle traverſa le païs de Cau
té d'Eu, & le païs de Vimeu, à deſſ
ſer la Somme à Blanquetaque, comm
Edoüard.

Celle de France, qui n'étoit encore
naille ramaſſée, n'oſa pas l'attaquer d
che : mais quand le Roy venu en
Roüen, lui eut envoyé quatorze mil
d'armes, & tous les Princes, hors l
Guyenne, de Berry, de Bretagne &
gne, il fut réſolu que l'on les iroit con
plus ſûr eût été de bien garder les pa
Somme pour les faire perir de faim : m
de prendre ce moyen, on leur alla cou
min par delà la riviere, & on ſe logea
qui eſt dans la Comté de ſaint Paul.

Les Anglois fatiguez voyant les Fra
tre fois plus forts, & ſe croyant entier
dus ſi on en venoit aux mains, leur

dre celle-ci : j'entends la neceſſité où ils mirent leurs ennemis de mourir ou de vaincre, leur impetueuſe précipitation, la confuſion avec laquelle ils ſe battirent, tous les Chefs ſe picquant d'être à la tête, d'ailleurs la mauvaiſe ordonnance de leur avant-garde qui étoit ſi preſſée qu'il n'y avoit que les premiers rangs qui puſſent avoir le mouvement libre, & l'incommodité du terrain ſi gras & ſi détrempé par les pluyes, qu'on y enfonçoit juſqu'à mi-jambe. 1416.

Le champ fut couvert des corps de 6000. François, & de 1600. des Anglois. Parmi les morts on trouva le Comte de Nevers & Antoine Duc de Brabant, freres du Duc de Bourgogne, le Duc d'Alençon, le Connêtable d'Albret, le Duc de Bar, le Maréchal de Boucicaut, l'Admiral Dampierre, l'Archevêque de Sens frere de * Montaigu, & le Vicomte de Laonnois fils du même; Parmi les priſonniers les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les Comtes de Vendôme & de Richemont, & quatorze cens Gentilshommes. L'armée victorieuſe, mais auſſi délabrée que ſi elle eût été vaincuë, eut de la peine à ſe traîner juſqu'à Calais; d'où le Roy Henry repaſſa en Angleterre.

* C'eſt ce Montaigu qui avoit eu la tête tranchée.

Sur cette grande playe, les diſcordes civiles en firent encore de plus grandes. Le Duc de Bourgogne perſiſtoit dans le deſſein d'empieter le gouvernement & de ſe venger; Et il croyoit que la conjoncture lui étoit trés-favorable. Mais quand on ſçût qu'il étoit parti de Dijon avec le Duc de Lorraine & 10000. chevaux pour venir à Paris, on y ramena le Roy en diligence; & le Duc de Guyenne logea des troupes dans tous les environs.

Le Bourguignon étant arrivé à Lagni, envoya vers

1416. vers le Roy demander qu'il pût avoir l'hon
d'aprocher de lui, & que le Duc de Gu
ſon gendre reprit ſa femme, qu'il avoit élo
pour entretenir une maîtreſſe. On lui prom
le ſatisfaire ſur le ſecond point : mais pour le
mier il ne pût jamais l'obtenir, au contrai
lui fit expreſſes défenſes d'aprocher de Paris
vec ſon train ſeulement. Il n'y eût pas eu d
reté pour lui d'y entrer de la ſorte, il voyoit
empriſonnoit tous ſes amis, qu'on pendoit a
de ſes gens de guerre qu'on en pouvoit attr
& qu'on avoit mandé le Comte d'Armagna
plus grand ennemi pour lui donner l'épée de
nêtable.

Le mal procédoit principalement des ma
conſeils de certaines peſtes de Cour, qui pour
interêts particuliers, entretenoient la diſcord
tre les Princes, & plongeoient le jeune Du
Guyenne dans la débauche. L'Univerſité & le
lement en firent hautement leurs plaintes, &
cherent tellement ce jeune Prince, qu'il leur
mit d'y donner ordre : mais peu de jours ap
tomba malade d'un flux de ventre, dont il mo
le vingt-cinquiéme de Décembre, non ſan
marques aparentes de poiſon.

Le Comte d'Armagnac arrivé à Paris le vi
neuf du même mois, détourna les propoſi
de paix, envenima la playe au lieu de la
rir, & ſe rendit maître abſolu du gouvernem
s'étant fait donner la ſouveraine adminiſtr
des finances, & la Charge de Capitaine g
ral de toutes les forteresſes, avec pouvoi
mettre tels Gouverneurs & telles garniſons
lui plairoit

Aprés la mort du Duc de Guyenne, la ſu
ſion à la Couronne regardoit ſon ſecond frere

Duc de Touraine. Le Comte de Haynault, dont il avoit épouſé la fille, l'avoit emmené en ſon païs : les bons François ſouhaitoient qu'il revint en Cour pour s'inſtruire dans les affaires. Cependant ce jeune Prince deſirant de gagner l'affection des peuples & ſe montrer dégagé de tout parti, fit commandement à tous les deux de poſer les armes. Le Bourguignon qui ſe morfondoit dans Lagni depuis deux mois, fut bien aiſe d'avoir un prétexte ſi plauſible de ſe retirer. Il s'en retourna au Païs-bas, picqué juſqu'au fond du cœur, de ce que ſes ennemis le railloient & l'apelloient. *Jean de Lagni qui n'avoit point hâte.* 1416.

L'Empereur Sigiſmond deſirant mettre la paix dans l'Egliſe & parmi les Princes Chrêtiens, fit un voyage en France & delà en Angleterre : mais ce fut ſans aucun fruit, parce que le Connêtable d'Armagnac refuſa une tréve de quatre ans qu'il propoſoit entre les deux Couronnes. Le Roy reçût cet Empereur magnifiquement à Paris, & voulut bien qu'il tint ſa place dans le Parlement ; on ne trouva pourtant pas bon qu'il y eût pris l'autorité d'y donner par occaſion l'ordre de Chevalerie à un Gentilhomme.

Il avoit réſolu d'ériger la Comté de SAVOYE EN DUCHÉ *pour Amé VIII. & pluſieurs Auteurs diſent qu'il avoit choiſi pour cela la ville de Lyon, mais que les Officiers du Roy lui firent connoître qu'on ne le ſouffriroit pas : & que ce fut pour ce ſujet qu'il fit la ceremonie au Château de Montluel en Breſſe, hors des terres du Royaume. Toutefois les lettres de l'érection ſont dattées de Chambery le dix-neuviéme de Février.*

Il eſt bon de remarquer, que dés le tems de la race Carlienne, le titre de Comte étoit auſſi éminent que celui de Duc ; Qu'il ſembloit même que

1417. *les Grands en fiſſent plus d'état, puiſqu'on en trouve qui ayant des Duchez ne ſe faiſoient apeller que Comtes. Tel étoit en France celui de Toulouze qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne; Et celui de Savoye en uſoit de même, bien qu'il eût les Duchez de Chablais & d'Aouſte, & qu'il ne les oubliât pas dans ſes titres. Mais comme depuis quelque tems les hommes changeant de fantaiſie, s'étoient imaginez quelque choſe de plus grand dans le titre de Duc, Amé VIII. Comte de Savoye fut bien aiſe qu'on le donnât à la Comté dont il portoit le nom.*

La France ne voyoit que malheurs ſur malheurs, la défaite de ſon Connêtable devant Harfleur qu'il aſſiegeoit; puis celle de ſon armée navale ſur ces côtes-là; les courſes continuelles des troupes Bourguignonnes; la mort du Duc de Berry, qui ſeul pouvoit aporter quelque temperament à ces deſordres; une ſeconde deſcente du Roy Anglois, ce fut à Touques, & la priſe de pluſieurs places en Normandie par ſes armes; Avec cela la recherche que faiſoient également tous les deux partis de l'alliance de cet ennemi juré du Royaume: mais plus ardemment le Bourguignon & le Comte de Hainault; le premier étant irrité de ce qu'on l'éloignoit du gouvernement, l'autre cherchant à acquerir de l'apui au Dauphin Jean ſon gendre, que la faction Orleannoiſe vouloit priver de ſes droits d'aîneſſe, pour avancer Charles Comte de Ponthieu ſon jeune frere.

Le nouveau Gouverneur ſe rendoit de jour en jour plus odieux par des exactions ſans juſtice & ſans meſure; On en faiſoit ſur le Clergé même; à cauſe dequoy les Pariſiens commençoient à ſouhaiter le retour du Bourguignon. Auſſi fut-il découvert

vert une conſpiration qui devoit ouvrir les portes à ſes gens : les principaux auteurs le payerent de leurs têtes, les autres furent empriſonnez, tous les ſuſpects bannis, même les gens du Parlement & de l'Univerſité, les chaînes & les armes ôtées aux Bourgeois, & la Communauté des Bouchers abolie. Ces rigueurs laiſſerent le poignard bien avant dans le cœur des Pariſiens. 1417.

La paſſion de dominer tranſporta ſi fort le Bourguignon, qu'il s'aboucha avec le Roy d'Angleterre à Calais, & renouvella les tréves pour ſes terres ſeulement ; C'étoit en quelque façon s'obliger de ne point ſecourir le Roy ſon Souverain. De-là s'étant retiré à Valenciennes, il eut conference avec le Duc Guillaume Comte de Hainault, & avec le nouveau Dauphin ſon gendre. Ils ſe jurerent tous deux aſſiſtance reciproque envers tous leurs ennemis. Ainſi le Dauphin ſe déclara contre les Armagnacs ; & il promit au Duc qu'il ne retourneroit jamais à la Cour s'il ne l'y ramenoit avec lui.

Il fut donc réſolu que le Comte de Hainault iroit à Paris pour traiter leurs affaires ſur ce pied-là ; mais qu'il laiſſeroit le Dauphin à Compiegne. Il y alla en effet : mais comme il ne pût obtenir le rapel du Bourguignon, il menaça de ramener le Dauphin chez lui. Sur cela on fit deſſein de le retenir lui-même juſqu'à ce qu'il l'eût rendu : mais en ayant eu avis, il s'évada ſubtilement. On y pourvût donc d'une autre maniere, mais trés-méchante : on donna du poiſon au Dauphin ſon gendre, dont il mourut le dix-huitiéme d'Avril.

Charles ſon frere, ennemi juré de la Maiſon de Bourgogne, lui ſucceda au titre de Dauphin & à celui de Duc de Touraine, & qui plus eſt dans le droit de la couronne, au grand conten-

1417. tement du Duc d'Anjou ſon beau-pere, qu'on ſoupçonna fort d'avoir ôté les deux aînez du monde, pour faire régner ſon gendre.

Mais il n'en eut pas longue joye, car il mourut lui-même au mois d'Août enſuivant. Il laiſſa trois fils, Loüis, René & Charles; les deux premiers porterent ſucceſſivement le titre de Roy de Sicile, Charles fut Comte du Maine.

La perſonne du Roy, celle du Dauphin, & la ville de Paris, étoient entre les mains du Connêtable d'Armagnac: la Reine ſeule mettoit quelque contre-poids à ſa grande puiſſance. Le Connêtable ſongea à ſe défaire d'elle; comme on vivoit avec beaucoup de licence dans la maiſon de cette Princeſſe, il lui fut facile d'en donner de la jalouſie au Roy: tellement qu'il fit prendre & jetter à l'eau un nommé Loüis Bourdon qui étoit de cette intrigue là; Et aprés il éloigna la Reine ſa femme, & l'envoya comme priſonniere à Tours, ſous la garde fort rigide de trois hommes affidez. Depuis ce jour-là elle ne pût jamais ſe reſoudre à lui pardonner cette injure faite à ſon honneur, ni même au Dauphin ſon fils, ſçachant bien que cela s'étoit fait de ſon aveu, quoi qu'alors il ne fût âgé que de ſeize ans.

La priſon de la Reine, la funeſte mort des deux Dauphins, la deſtitution de grand nombre d'Officiers, le pillage du plat-païs par les gens de guerre non payez, les dépredations des Armagnacs, qui prenoient juſqu'aux chaſſes des Egliſes, fournirent de ſpecieux prétextes au Bourguignon de dreſſer des manifeſtes, & d'envoyer vers les grandes villes pour les prier de lui aider à mettre le Roy en liberté. La plûpart de celles de la Champagne, de la Picardie, & de l'Iſle de France, le reçûrent à bras

bras ouverts, parce qu'il aboliſſoit tous les ſub- 1417.
ſides.

Toutefois ce n'étoit rien fait s'il n'entroit dans Paris, il tourna tout à l'entour, s'aprochant & ſe reculant, deux mois durant, ſelon les avis qu'il recevoit de ſes amis de dedans. Comme il aſſiegeoit Corbeil, il en partit promptement pour s'en aller à Tours avec quelques compagnies de Cavalerie, & s'en étant aproché ſecretement il trouva la Reine dans Marmouſtier, où elle s'étoit renduë exprés ſous prétexte de ſe promener, il l'emmena avec lui dans la ville de Troyes. Dés lors elle s'attribua la regence, & fit faire un ſceau exprés où ſa figure étoit empreinte.

Dans une conjoncture ſi favorable, l'Anglois ne manqua pas d'avancer bien ſes affaires, Caën, Bayeux, Coutance, Carentan, Liſieux, Falaiſe, Argentan, Alençon, enfin la plus grande partie de la Normandie ſe rendit à lui preſque ſans coup ferir, Cherbourg ſe défendit trois mois & puis capitula. Et cependant le Connêtable aimoit mieux voir perir l'Etat que ſon autorité, & le Bourguignon conſentoit plûtôt qu'il fût démembré par les Anglois, que gouverné par ſon ennemi.

En ces années il commença de courir en Allemagne certaines bandes de vagabonds, ſans religion, ſans loi, ſans païs, qui avoient le viſage baſané, parloient un baragouïn qui leur étoit particulier, & faiſoient métier de dérober ſubtilement, & de dire la bonne aventure. On les nommoit Tartares & Zigens: *Ce ſont à mon avis ceux que l'on apelle en France* Bohemiens & Egyptiens.

On voit dans les actes du Concile de Conſtance, comme la mémoire de Wiclef y fut anathematiſée & comme Jean Hus, qui ſuivant ſes veſtiges, avoit ſemé de nouvelles doctrines en Bohême, y fut brûlé

1418. *tout vif l'an 1415. nonobſtant qu'il eût ſauf conduit de l'Empereur ; & comme Jerôme de Prague ſon compagnon, mais plus aviſé que lui, aima mieux être condamné abſent que preſent. Dans ce même Concile Benoît ayant été déclaré contumax, & intrus dans la Papauté, les Cardinaux de tous les partis réünis enſemble, élûrent Othon Colomne qui prit le nom de Martin, parce qu'il fut promû la veille de ce Saint.*

Il employa auſſi-tôt ſes ſoins & ſon autorité paternelle pour eſſayer de mettre la paix dans la France. Pour cet effet il y envoya deux Cardinaux Legats, à la ſollicitation deſquels il ſe tint une Aſſemblée à Montereau faut-Yonne ; dans laquelle, le dix-ſeptiéme de May, les députez des deux partis accorderent, que toutes haines éteintes, le Dauphin & le Duc de Bourgogne auroient conjointement le Gouvernement de l'Etat, tandis que le Roy vivroit. Mais le Connêtable, le Chancelier, & ceux qui avoient le plus de part aux affaires, craignant d'en être éloignez, ou aprehendant le reſſentiment du Bourguignon, s'y oposerent formellement ; & le Chancelier refuſa abſolument de ſceller le Traité, lui qu'on diſoit avoir tant ſcellé de choſes à la ruïne des peuples & pour ſon propre interêt.

Paris étant fort ennuyé de la guerre, ce fut un beau thême pour y prêcher le peuple, & exciter ſa haine contr'eux, & pour y réveiller la faction du Bourguignon : laquelle fût demeurée dans l'impuiſſance, ſi on n'eût point mis le peuple de ſon côté par cette mauvaiſe conduite. Voici un horrible & ſanglant effet de ſa fureur : ceux du parti de ce Duc ſe tenant aſſurez de ſon affection, introduiſirent dans leur ville Philippe de Villiers l'Iſle-Adam Gouverneur de Pontoiſe,

par

par la porte Saint Germain. Il y entra la nuit du 1418.
vingt-huitiéme de May avec huit cens chevaux, criant la *paix & Bourgogne*. Le peuple ne ſe remua point qu'ils ne fuſſent dans les ruës de ſaint Denis & de Saint Honoré ; alors il ſortit de tous côtez & en un moment plus de vingt mille hommes ſe joignirent à lui. Tanneguy du Chaſtel Prevôt de Paris entendant le bruit, courut prendre le Dauphin dans ſon lit, & l'envelopant dans ſa robbe de chambre, le ſauva à la Baſtille, delà à Melun. Le Roy qui étoit dans ſon Hôtel, demeura au pouvoir des Bourguignons.

Delà, s'épandant comme un débordement par toute la Ville, ils ſe jetterent dans les Maiſons des Armagnacs, & ſe mirent à y foüiller depuis les tuiles juſqu'à la cave. Les uns pilloient les meubles, les autres emporterent l'argent, mais la plûpart étoient plus âpres à ſe ſaiſir des perſonnes: dont les moins malheureux furent ceux qu'ils renfermerent en chartres privées pour en tirer rançon. Le plus grand nombre fut traîné dans les priſons ; & pluſieurs alloient s'y rendre d'eux-mêmes pour éviter la mort. Le Chancelier Henry de Marle fut pris dés ce jour-là & empriſonné au Palais. Le lendemain le Connêtable d'Armagnac fut traîné au même lieu Il s'étoit caché au logis d'un Maſſon : mais ayant été fait un cri public qui ordonnoit de découvrir tous les Armagnacs ſur peine de la vie, ſon hôte le décela.

Deux jours aprés les bannis qui étoient revenus de divers endroits, la rage & la vengeance dans le ſein, exciterent la plus cruelle émotion dont on ait jamais oüi parler, ce fut le douziéme de Juin. Ils commencerent par le Palais, dont ils tirerent le Connêtable & le Chancelier, les maſſacrerent, & expoſerent leurs corps ſur la

1418. table de marbre, puis les traînerent par les ruës. Delà ils furent aux autres prisons, premierement au petit Châtelet, où ils assommerent les Evêques de Coutances, Bayeux, Evreux, Saintes & Senlis, & en firent sauter plusieurs du haut des tours, les recevant sur les pointes des épées & de javelines. Il n'y eut endroit de la ville que leur fureur n'ensanglantât de quelque massacre. Il fut tué prés deux mille hommes, dont ils traînoient les corps dans les champs, & les inciſoient sur les reins en forme de bande ou écharpe, qui étoit la marque du parti Armagnac. On tenoit ceux qui en étoient pires que des hérétiques, les Prêtres leur refusoient la sepulture, & même le Bâtême à leurs enfans.

Que ce fût à dessein ou non, le Duc de Bourgogne ne voulut point revenir à Paris qu'un mois aprés que l'Isle Adam s'en fut rendu maître. La Reine & lui y firent leur entrée le quatorziéme de Juillet aussi triomphante que s'ils fussent venus de la conquête d'un Royaume; Ce n'étoit par les ruës que musiques de voix & d'instrumens; Et neanmoins leur presence n'arrêta point les massacres, quiconque avoit de l'argent ou un ennemi, un Office, ou Benefice, étoit Armagnac.

Les plus vils & les plus méchants s'étoient faits Chefs de cette milice sanguinaire; Le bourreau même en étoit un; Et il eut l'audace de toucher dans la main du Duc, lequel ne le connoissoit point.

Le vingt-uniéme d'Août ils firent une autre grande émotion, dont cét infame étoit le Capitaine; dans laquelle ils tuerent plus de deux cens personnes, quelques-uns même de ceux qui demeuroient dans l'Hôtel du Duc. Et peut-être fut-

on

on allé juſqu'à lui s'il n'y eût pourvû : il s'aviſa 1418.
donc d'une ruſe, ce fut d'envoyer ſix mille hommes de cette commune aſſieger Montl'hery, & quand ils furent dehors, il fit couper la tête au Bourreau, & pendre, & noyer pluſieurs autres des plus ſcelerats.

Il ſembloit que le Ciel voulût venger tant d'horribles meurtres par le plus grand de ſes fleaux. Dés le mois de Juin la peſte ſe mit dans Paris, & y regnant furieuſement juſqu'à la fin d'Octobre, tua plus de quarante mille perſonnes, preſque tous du menu peuple & de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le ſang.

Depuis que le Dauphin s'étoit ſauvé de Paris, ſes partiſans faiſoient fortement la guerre ſous ſon nom. Les François deſintereſſez & non partiaux, ſe trouvoient dans un grand embarras entre les commandemens du Roy, que le Bourguignon faiſoit parler comme il lui plaiſoit, & ceux du préſomptif heritier de la couronne; Quelque parti qu'ils ſçuſſent prendre, on les traitoit de criminels & de rebelles.

Cependant le Duc de Bretagne travailla tant qu'il moyenna une ſeconde fois l'accommodement. Tous les articles en furent conclus à ſaint Maur des Foſſez : ceux qui obſedoient le Dauphin l'empêcherent encore de le ratifier, ſi bien qu'il n'y eut qu'une tréve de trois ſemaines.

Aprés que le Breton ſe fut longuement fatigué à trouver quelque réconciliation entre les deux partis, comme il reconnut qu'il y avoit auſſi peu de foy dans l'un que dans l'autre, il ſe retira en ſon païs, & renoüa ſes anciennes alliances avec l'Anglois, pour la defenſive ſeulement. Lorſqu'il croyoit s'être dégagé de l'embarras, il ſe vit envelopé dans un extré-

1419. me peril. Marguerite de Cliſſon veuve de Jean de Blois Comte de Pentievre, femme ambitieuſe juſqu'aux derniers crimes, ne ceſſoit de pouſſer ſes fils (elle en avoit quatre) à ſe ſaiſir de la perſonne de ce Duc pour rentrer dans la Duché de Bretagne, qu'elle diſoit être leur heritage. Le Conſeil du Dauphin offenſé de ce que le Breton n'armoit point contre les Anglois, & ſe tenoit comme neutre, traita ſecretement avec ces freres, & leur donna des lettres qui les avoüoient de leur entrepriſe.

Dans ce deſſein ils employerent toutes ſortes de moyens pour ſe mettre bien avec le Duc : ils l'allerent viſiter à Nantes, gagnerent croyance dans ſon eſprit par leurs reſpects & par leurs complaiſances, enfin l'engagerent à une partie de divertiſſement dans leur maiſon de Chantoceaux en Anjou pour le deuxiéme de Février. Comme ils y alloient lui & ſon frere Richard ſans armes & en petite compagnie, de peur d'incommoder leurs hôtes, Olivier l'aîné des quatre freres, les fit prendre par quarante chevaux bien armez, qui les menerent liez bras & jambes au Château de Paluau en Poitou. Delà ils les traduiſirent en pluſieurs autres endroits tout du long de cette année, faiſant courir divers bruits, tantôt qu'ils étoient morts de deſeſpoir, tantôt qu'on les avoit noyez, une autre fois qu'ils étoient allez par penitence finir leur vie en Jeruſalem.

Ils avoient fait leur compte que lorſqu'ils tiendroient ces deux freres, ils auroient aſſez de forces & d'amis pour ſe rétablir dans la poſſeſſion de la Duché : mais leur action étoit ſi noire, que leurs amis même eurent honte de l'avoüer. Toute la Bretagne émuë par l'horreur du fait & par les lamentations de la Ducheſſe, ſe mit en armes & lui envoya

envoya plus de cinquante mille hommes pour délivrer ſon mari. Au défaut d'Artus Comte de Richemond le troiſiéme des freres que les Anglois ne voulurent pas délivrer, les Bretons choiſirent des Chefs d'entre les Seigneurs du païs pour les commander. 1419.

Le ſiege fut mis devant Chantoceaux, parce qu'on croyoit que le Duc y fût : Il n'y étoit pourtant pas, mais Marguerite de Cliſſon & un de ſes fils ſe trouverent dedans. La bréche faite le cœur manqua à cette femme, la frayeur la prit, elle dépêcha meſſagers ſur meſſagers à ſon fils Olivier pour le ſuplier, s'il la vouloit jamais voir en vie, de relâcher le Duc. C'étoit un aſſez bon gage que la tête du Duc pour lui répondre de celle de la mere : néanmoins il fut ſi foible que de le relâcher ; mais auparavant il lui fit ſigner un Traité tel qu'il voulut. Les Etats du païs n'y eurent aucun égard: on fit le procez aux quatre freres, qui furent condamnez à mort, leurs places raſées, leurs terres confiſquées, & données à des perſonnes puiſſantes, afin qu'ils ne puſſent jamais les retirer.

Durant ces broüilleries, le Roy Henry avoit mis le ſiege devant Roüen dés le mois de Juin. L'importance de la ville & la conſtante fidelité de ſes Bourgeois, meritoient bien qu'on penſât à la délivrer. On y tâcha premierement en traitant avec l'Anglois du mariage de Catherine de France, par l'entremiſe des Legats du ſaint Pere ; qui pour cette fin lui porterent le portrait de cette belle Princeſſe. Puis cette voye ayant manqué, parce qu'il faiſoit des demandes trop hautes, on aſſembla des troupes, & on mena le Roy juſqu'à Beauvais: mais elles ſe trouverent trop foibles pour tenter le ſecours. Le aſſiegez dans la derniere extré-

1419. mité s'adreſſerent au Dauphin. Perdant cette ville-là il perdoit le plus beau fleuron de ſa couronne, il n'y eut pourtant point d'égard : car il la conſideroit plûtôt comme étant au Duc de Bourgogne qu'à la France.

Quelles extrémitez ne ſouffrit-elle point ? la faim y fit mourir prés de trente mille perſonnes, & les força de ronger juſqu'à la paille des lits & aux couvertures des malles. L'Anglois refuſant de recevoir les aſſiegez autrement qu'à diſcretion, ils ſaperent cinq cens toiſes de leurs murailles & réſolurent qu'à l'extrémité ils mettroient le feu aux quatre coins de la ville, puis aux étançons, & qu'aprés ſortant hommes & femmes par la brêche ils ſe feroient voye à la mort ou à la victoire. Une réſolution ſi déterminée fit peur à l'aſſiegeant, il les reçût à des conditions tolerables, & ſe contenta qu'on lui payât trois cens mille écus d'or, & qu'on lui livrât trois Chefs qu'il demandoit, & l'un deſquels nommé Blanchard il fit trancher la tête. Moyennant ce traité il confirma leurs privileges, & entra dans la ville le dix-neuviéme de Janvier.

La priſe de Roüen entraîna le reſte de la Normandie ; & cette Province rentra pour peu d'années ſous la domination de l'Anglois, ſur qui elle avoit été conquiſe il y avoit 215 ans par le Roy Philippe Auguſte.

On ne laiſſa pas de négocier entre les deux Rois, & au même tems entre les deux partis des Armagnacs & des Bourguignons. Il fut convenu d'une tréve de trois mois entre les deux Couronnes, aprés laquelle les deux Rois devoient ſe voir prés de Melun & conclure la paix & le mariage. Les gens de bien prévoyant que la France étoit perduë ſi on en venoit là, ne s'ennuyerent point d'employer leurs

leurs ſoins pour moyenner une tréve entre les deux factions. Le Dauphin la vouloit de trois ans, le Bourguignon ſeulement de deux mois : ſa vûë étoit que ſi dans ce tems-là ils s'accordoient lui & le Dauphin, ils attaqueroient conjointement les Anglois aprés la tréve finie, ſinon qu'il feroit la paix avec eux afin d'avoir le moyen de terraſſer les Dauphinois. 1419.

Le premier ne s'étant pû faire, il en revint à traiter avec l'Anglois. Il ſe moyenna pour cela une entre vûë des deux Rois dans un parc fait de paliſſades qu'on dreſſa exprés proche de Meulanc, au milieu duquel il y avoit des tentes pour la conference. Le Roy de France étant demeuré malade à Pontoiſe, la Reine tint ſa place, & y mena, la premiere fois ſeulement, Madame Catherine que l'Anglois recherchoit en mariage. Prés de trois ſemaines durant ils s'aſſemblerent dans ces tentes, l'Anglois y venant de Mante, & la Reine de Pontoiſe, ou ils étoient logez.

Le Conſeil du Dauphin ayant ſçû ce qui ſe traitoit, rechercha le Bourguignon d'accommodement, & le flâta d'une parfaite reconciliation, ayant dés lors le deſſein de l'attirer dans des embûches. Le Duc la ſouhaitoit ardemment : dans cette penſée, il ſe tenoit plus ſerré envers l'Anglois, & ne lui lâchoit preſque rien de ce qu'il demandoit. Ainſi ils entrerent en froideur, & puis en pique l'un contre l'autre : l'Anglois fit le fier, le Bourguignon rompit, & ne ſongea plus qu'à s'accommoder avec le Dauphin.

Ils s'aboucherent donc en pleine campagne prés de Poüilli le Fort, à deux lieuës de Melun entre leurs deux armées, chacun accompagné de dix cavaliers ; Et là ils firent un Traité par lequel

ils

1419. „ ils jureroient de s'entr'aimer & assister comme „ freres, se soûmettant en cas de contravention „ au souverain jugement du saint Siege. Ensuite desquels ils arrêterent de se trouver sur le Pont de Montereau Faut-Yonne le dix huitiéme d'Août, chacun accompagné de dix hommes armez, pour achever de terminer tous leurs differends à l'amiable.

Les serviteurs de feu Loüis Duc d'Orleans, particulierement Tanneguy du Châtel, & Jean Louvet Président de Provence, ne négocioient ces entrevûës que pour trouver l'occasion de venger la mort de leur maître sur celui qui l'avoit ordonnée. Ils n'avoient osé l'entreprendre à Poüilly, mais ils disposerent mieux les choses à Montereau par le moyen de certaines barrieres, lesquelles étant faites en aparence pour la sûreté mutuelle de tous les deux, servirent de piege à ce trop malheureux Prince.

Le jour venu le Dauphin se rendit à Montereau: le Duc le fit attendre prés de quinze jours. Mais de ses amis, son propre sentiment, & toute la prudence humaine le retenoient d'y aller: la force de son mauvais destin l'y entraîna, par l'artificieuse trahison d'une seconde Dalila, c'est la Dame de Giac la maîtresse; & peut-être que ce fut un coup de la Justice Divine, qui lui redemandoit le sang de son cousin, & de tant de milliers d'hommes égorgez en cette guerre.

Pour mieux l'attirer en lui livra le Château de Montereau, mais tout dégarni de vivres & [illegible]. Il descendit delà sur le pont avec [illegible] hommes & mit un corps de [illegible] Comme il s'agenouilloit devant [illegible], Tanneguy du Châtel & quel[illegible]

ſautant la barriere le maſſacrerent de pluſieurs coups, ſes gens ayant rendu fort peu de défenſe, hormis Noüailles frere du Captal de Buch, qui fut tué avec lui. 1419.

Il faut croire que cette action ſe fit ſans ordre du Dauphin, car il n'avoit que dix-ſept ans, & que le Ciel n'auroit pas permis qu'un Prince deſtiné à porter la Couronne de France, eût commis un ſi horrible parjure & une ſi noire lâcheté : Quoy qu'il en ſoit il ſe trouva par l'évenement que ces coups bleſſerent extrémement ſon honneur & qu'ils furent preſque mortels à tout le Royaume. Cet aſſaſſinat parut exécrable à toute la Chrétienté : les Pariſiens l'ayant apris firent une grande aſſemblée où étoient le Gouverneur, le Chancelier, le Prevôt des Marchands & tous les Officiers du Roy, & y jurerent tous d'en pourſuivre la vengeance contre tous ceux qui s'en trouveroient coupables, dont ils firent expedier des lettres ſcellées du ſceau de Paris. Les autres grandes villes de leur parti firent de même.

De ſon côté, Philippe Comte de Charolois fils unique du défunt, quoi que trés bon Prince, entreprit hautement de venger la mort de ſon pere, & ne manqua pas de moyens. Il étoit à Gand lors qu'il reçût cette nouvelle ; Tous ſes ſujets des Païs-bas, tous les amis de ſa maiſon, & les mal-contens ſe vinrent offrir à ſon ſervice ; la compaſſion & l'horreur de ce meurtre réchaufferent les affections les plus refroidies ; les Pariſiens l'envoyerent aſſurer de leurs ſervices, le Roy lui dépêcha Morvillier premier Préſident du Parl[illegible], afin de gagner l'affection des pe[illegible]ne tréve de l'Anglois à l'exclu[illegible]Dauphin, qui étoient venus à R[illegible]a même choſe avec de grandes

1420. le premier Préſident & grand nombre de perſonnes notables ; on lui fit réponſe qu'on lui rendroit juſtice. En effet, on procéda inceſſamment contre le Dauphin, on l'apella à la table de Marbre avec les formalitez ordinaires ; & enſuite, comme étant atteint & convaincu de meurtre, il fut déclaré par Arrêt du Conſeil & du Parlement indigne de toutes ſucceſſions, nommément de celle de la Couronne de France, & banni du Royaume à perpetuité.

Le Dauphin ſoûtenant que cet Arrêt étoit donné par Juges incompetens, contre le droit, & contre les loix du Royaume, en apella à Dieu & à ſon épée, & transfera le Parlement & l'Univerſité de Paris à Poitiers, où tous les plus illuſtres membres de ces deux Compagnies ne manquerent pas de ſe rendre.

Ainſi preſque tout fut double dans le Royaume, il y avoit deux Rois, deux Regents, deux Conſeils, deux Parlemens, deux Connêtables, deux Chanceliers, deux Admiraux, & ainſi de tous les grands Officiers ; ſans parler de la multitude des Maréchaux de France, chaque parti en fit ſept ou huit.

Cette année 1420. *les Navigateurs Portugais, défrayez & encouragez par Henry Duc de Viſeü fils de Jean Roy de Portugal, s'étant élargis dans l'Ocean trouverent à mi-chemin d'entre Liſbonne & les Iſles Fortunées, une petite Iſle qu'ils nommerent Madére, à cauſe qu'elle étoit pleine de bois ou materiaux propre à bâtir. Delà pouſſant plus avant tout du long des côtes exterieures de l'Afrique, ils découvrirent pluſieurs grands pays, & avec le tems paſſerent aux Indes Orientales, qui juſques-là avoient été inconnuës, au moins du côté de la mer. Le Pape Martin V. & depuis lui encore ſes au-*

autres ſucceſſeurs, leur ont concédé toutes les terres par eux découvertes ou à découvrir, depuis le Cap qui eſt au bout du Mont Atlas, juſqu'aux Indes. 1420.

Aprés l'Arrêt contre le Dauphin, l'Anglois repaſſa dans ſon Iſle, & le Bourguignon retourna en Flandres; l'un & l'autre pour aſſembler des troupes. Le premier étant revenu en France quelques mois aprés, & deſcendu à Calais avec une grande armée, tira delà vers Chartres. Il penſoit engager au combat le Dauphin qui l'avoit aſſiegée; au bruit de ſa venuë le jeune Prince leva le ſiege. L'Anglois le pourſuivit quelque tems, mais manquant de vivres il ſe retira à Paris.

Lors qu'il y eut ſejourné quelques ſemaines, il mit le ſiege devant la ville de Meaux, la ſeule qui reſtât au Dauphin ſur les rivieres de Seine & de Marne. Aprés trois mois de brave défenſe les aſſiegez capitulerent le neuviéme jour de May; les Habitans eurent la vie & la liberté: mais tous les gens de guerre demeurerent priſonniers, & furent diſperſez en divers endroits, où on les fit cruellement mourir de faim. Le Baillif nommé Loüis Gaſt & trois autres Capitaines eurent la tête tranchée dans les Halles de Paris. La ville priſe, le Roy Henry repaſſa en Angleterre pour en tirer un nouveau ſecours d'hommes & d'argent.

Si grande étoit la folie des François pour la conquête du Royaume de Naples, que Loüis Duc d'Anjou oubliant le deſaſtre de ſon pere & de ſon ayeul, & abandonnant ſes terres aux ravages des Anglois, ſe laiſſa attirer aux promeſſes du Pape & de Sforce, qui l'apelloient pour dépoſſeder la Reine Jeanne, Princeſſe perduë de réputation pour ſes continuelles galanteries. Comme les affaires de Loüis étoient en aſſez

1421. *assez bon état en ce païs-là, Alfonse Roy d'Arragon, qui tenoit l'Iſle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour ſon fils; Sforce ſe reconcilia avec elle, tout ſe tourna contre l'Angevin, en un mot il ne lui reſta que le chemin pour s'en retourner.*

Une des premieres ſemences de diviſion entre les Anglois & le Duc de Bourgogne, ce fut Jacqueline Conteſſe de Haynault, Hollande, Zelande & Friſe. Depuis la mort de Jean Dauphin de France, on l'avoit remariée à Jean Duc de Brabant fils d'Antoine & couſin germain du Duc Philippe: mais n'étant pas contente de ce ſecond mari, homme de peu de vertu, elle lui intenta action pour voir diſſoudre ſon mariage. Bien plus elle ſe fit enlever par des Capitaines qui l'emmenerent en Angleterre, où elle épouſa Hunfroi Duc de Gloceſter frere du Roy Henry. Cette entrepriſe tournoit fort au mépris de Philippe; d'ailleurs il reconnoiſſoit que les Anglois, mauvais politiques, commençoient à le traiter avec plus de hauteur, & qu'ils ſongeoient à établir leurs affaires en ſorte qu'ils n'euſſent plus beſoin de lui.

La guerre ſe faiſoit fortement dans toutes les Provinces de deçà la Loire, particulierement en Champagne, en Picardie, & dans le païs du Perche, du Maine & d'Anjou. Le Duc de Clarence frere du Roy Henry ayant aſſemblé huit à dix mille hommes alla aſſieger Baugé, en Anjou: Jean Comte de Boukan Ecoſſois, & le Maréchal de la Fayete marcherent au ſecours, lui donnerent bataille & la gagnerent. Il fut renverſé mort par terre avec deux mille des ſiens; le reſte ſe ſauva par le pays du Maine en Normandie. Ce Comte de Boukan avoit amené trois à quatre mille hommes de ſa nation au ſervice du Dau-

in ; en récompenſe il lui donna l'épée de 1421.
:able.

:ampagne demeurant libre aux François de
é-là, le Dauphin accompagné de ſon nou-
Connêtable & du Duc d'Alençon, regagna
ues places dans le Perche & dans le Char-

Cependant Henry, revenu d'Angleterre
un puiſſant renfort, & tout en colere d'avoir
la défaite & la mort de ſon frere, fit tout
poſſible pour rencontrer le Dauphin. Il
à côté de Chartres & de Châteaudun, lo-
aux Faux-bourgs d'Orleans, mais il ne pût
ais le trouver en campagne ; dans toutes ces
rſes une violente diſenterie lui tua trois mille
ſes gens. Aprés cela il ſe rabattit ſur la ville
Dreux : laquelle s'étant renduë à compoſi-
n, il alla ſe délaſſer à Paris, & envoya la Rei-
: ſa femme, qui étoit groſſe, faire ſes couches
Angleterre.

Lors qu'il aſſiegeoit Dreux, un bon Hermite qui
ui étoit inconnu, lui vint remontrer hardiment
es grands maux qu'il cauſoit à la Chrétienté par
on injuſte ambition, qui s'emparoit du Royaume
le France contre toute ſorte de droit & contre la
olonté de Dieu ; partant il le menaçoit de ſa part
l'une rude & prompte punition, s'il ne ſe de-
iſtoit de ſon entrepriſe. Henry prit cet avis
our une rêverie, ou pour une ſuggetion des
Dauphinois, & n'en fut que plus confirmé dans
ſon deſſein.

Mais le coup ſuivit de prés la menace : car 1422.
quelques mois delà il fut frapé au fonde-
ment * d'un mal étrange & incurable : dont
ntant de cuiſantes douleurs, il alla ſe faire trai-
er à Senlis.

* Le vulgaire le nomme le mal Saint Fiacre.

Un peu auparavant la Reine ſa femme étoit re-
ve-

1422. venuë d'Angleterre, ayant accouché d'un fils auquel on donna le nom de ſon pere. Elle & ſon mari firent leur entrée en grande pompe à Paris, & tinrent Cour pleniere au Louvre le jour de la Pentecôte, couronnez tous deux du diadême Royal. Mais le peuple qui alla voir cette fête, eut ſujet de regretter les liberalitez de ſes anciens Rois, & de deteſter la chicheté ou l'orgueïl des Anglois, qui ne lui firent aucune part de la bonne chere, & ne lui preſenterent pas ſeulement un verre de vin.

Le Dauphin cependant avoit aſſiegé la ville de Coſne ſur Loire, & la place avoit capitulé de ſe rendre, ſi elle n'étoit ſecouruë dans un certain jour, par une armée capable de le combattre. Le Duc de Bourgogne fit un grand amas de gens pour aller la délivrer : le Dauphin ayant ſçû ſa marche, ne jugea pas à propos de l'attendre & leva le picquet.

Le Roy d'Angleterre, quoique déja indiſpoſé, s'étoit mis en litiere pour ſe trouver à cette mémorable journée. Comme il fut à Melun ſon mal empira de telle ſorte qu'il ne pût paſſer plus avant, & ſe fit raporter à Vicennes ; Au bout de quinze jours il y mourut le vingt-huitiéme du mois d'Août. Il n'avoit qu'un fils qui ſe nommoit Henry, n'ayant pas encore pour lors deux ans accomplis, il en laiſſa l'éducation au Cardinal de Wincheſter ſon oncle, qui le nourrit en Angleterre. Il laiſſa le Gouvernement de ce Royaume-là au Duc de Gloceſter ; & la regence de celui de France à Jean Duc de Betford. Auquel il recommanda ſur tout, de donner contentement au Duc de Bourgogne, de lui offrir la regence, de ne jamais faire de paix avec le Dauphin que la Normandie ne demeurât aux Anglois en

toute

toute Souveraineté, & de ne point délivrer les 1422.
prisonniers de la bataille d'Azincour que ſon fils ne fût majeur.

Le vingt-un d'Octobre prochain, le Roy Charles VI. que la foibleſſe de ſon cerveau hebeté par tant de frequentes rechutes, rendoit le joüet des premiers qui s'en pouvoient ſaiſir, finit ſa vie & ſon malheureux regne dans ſon Hôtel de Saint Paul à Paris, aſſiſté ſeulement de ſon premier Gentilhomme de la chambre, de ſon Confeſſeur, & de ſon Aumônier. Ses funerailles ſe firent à Saint Denis : il ne s'y trouva aucun Prince du Sang, non pas même le Duc de Bourgogne, parce qu'il avoit honte de ceder le pas au Duc de Betford. Celui-ci, les obſeques achevées, fit proclamer le jeune Henry ſon neveu Roy de France.

Charles VI. regna quarante deux ans & trente-cinq jours, & en vécut cinquante deux. Il eut d'Iſabelle de Baviere ſix fils, dont les trois premiers moururent en enfance, les trois autres furent Loüis, Jean & Charles, le poiſon ôta les deux premiers du monde ; le dernier leur ſurvêcut & régna. Le pere avoit donné à Jean pour ſon apanage la Duché de Touraine, puis la Duché de Berry, pour la tenir aprés la mort du Duc Jean ſon oncle ; Et par ſon Traité de mariage avec Jacqueline de Hollande, le trente Juin, il eut encore la Comté de Ponthieu, avec la nomination aux Bénéfices. Charles VI. eût auſſi pareil nombre de filles, ſçavoir Iſabelle, Jeanne, Marie, une autre Jeanne, Michelle & Catherine. La premiere fut mariée fort jeune à Richard II. Roy d'Angleterre, puis âgée de treize ans à Charles Duc d'Orleans ; la ſeconde mourut au berceau, la troiſiéme ſe conſacra à Dieu dans le Convent de Poiſſy ; la quatriéme épouſa Jean VI. Duc de Bretagne ; la cin-

1421. cinquiéme Philippe qui fut Duc de Bourgogne ; & la derniere Henry VI. Roy d'Angleterre.

Avant Charles VI. les Rois de France avoient accoûtumé de paroître aux cerémonies avec tous les ornemens de la dignité Royale, & d'en porter auſſi quelque marque à tous les jours, comme la robe fourrée d'Ermines, & une couronne ſur leur chaperon ou ſur le chapeau ; Dans les armées, une cotte d'armes ſemée de fleurs de lys, & un cercle à haut fleurons à l'entour de leur caſque. Ce Roy négligea tous ces ornemens, & ne ſe diſtingua point du tout des autres perſonnes ; de ſorte qu'il ſembloit s'être dégradé lui même de la Royauté.

EGLISE du 14 ſiecle. LA Juriſdiction des Eccleſiaſtiques avoit embraſſé toutes ſortes d'affaires, & ne laiſſoit preſque rien aux Juges Royaux & à ceux des Seigneurs. Elles connoiſſoit non ſeulement des cauſes des pauvres, des orphelins, & des veuves ſuivant l'ancien uſage, des mariages, des marchez, dans leſquels intervenoit le ſerment des contractans, des choſes où l'Egliſe avoit interêt, comme de ſes Fiefs, des differends qui ſe mouvoient à l'égard de ſes ſerfs, colons & fermiers, comme auſſi des Teſtamens, parce qu'alors ils étoient reçûs par des Curez & Prêtres, des crimes de ſacrilege, de parjure, d'adultere & de fornication, & de toutes les actions où il y avoit du peché, à raiſon duquel l'Egliſe croyoit avoir droit de correction. Cinq choſes avoient fort autoriſé & agrandi cette Juriſdiction. La premiere, le reſpect qu'on doit aux perſonnes ſacrées, la ſeconde qu'ils rendoient la Juſtice gratuitement, la troiſiéme la rectitude & bonté des Canons, la quatriéme leur capacité qui étoit plus grande que celle des Seculiers, la plûpart ſi ignorans qu'ils ne

ne ſçavoient ni lire, ni écrire, & la cinquiéme EGLISE. l'autorité des Papes qui les apuyoient par leurs Decretales.

Mais lorſque leurs mœurs devinrent ſcandaleuſes, que l'interêt & la multitude des Decretales embarraſſerent leurs procédures de chicanes, que les Juges ſéculiers connoiſſant le profit qu'il y avoit à manier les affaires litigieuſes, ſe rendirent ſçavans en ce métier-là, que les Grands ſe furent ennuyez d'être ſous la correction des Prêtres, & que la puiſſance du Pape qui apuyoit le Clergé avoit commencé à diminuer, la Juſtice ſéculiere prit le deſſus peu à peu, & avec le tems s'eſt tellement fortifiée qu'elle a preſque entierement abſorbé l'autre.

La querelle de Boniface avec le Roy Philippe le Bel, fut un écueil où ſe briſa la puiſſance temporelle des Papes, qui juſques-là avoit maîtriſé les Empereurs & les autres Princes d'Occident. La tranſlation du ſaint Siege en Avignon la rabaiſſa encore beaucoup, parce qu'elle les mit hors de leur lieu naturel, & qu'elle donna du mépris de la Cour de Rome par la connoiſſance qu'on eut de ſes défauts. Mais à dire vrai, la France, qui penſoit s'agrandir par le moyen de la puiſſance ſpirituelle de cette Cour, n'y gagna rien que ſes vices, & s'empeſta de la chicane & de la maltote. Du reſte, ſi la multitude de Cardinaux étoit un avantage à un Etat, elle ſe pourroit vanter qu'elle en eut autant elle ſeule dans ces tems-là que toutes les autres parties de la Chrêtienté; les ſept Papes François qui réſiderent en Avignon en créerent plus de ſix-vingt. Clement V. en fit lui ſeul vingt-deux à diverſes fois, dix pour un coup. Jean XXII. en créa pareil nombre. Clement VI. vingt-neuf.

EGLISE. Innocent VI. treize. Urbain V. encore davantage. Et preſque tous étoient de Guyenne & autres Provinces d'au-delà de la Loire, avec cela une grande partie parens de ces Papes, ou leurs Officiers, & leurs domeſtiques.

Nous avons vû comme Clement V. promû au Pontificat par une voye peu Canonique, éteignit l'Ordre des Templiers qui ſe trouverent tous coupables en France, mais innocens dans pluſieurs des autres païs. Jean XXII. fut le premier qui paſſa en droit fixe & permanent de réſerver au ſaint Siege les fruits des Benefices vacants. Il inventa un nouveau ſubſide ſur les Benefices non électifs, (car ſur les électifs on en prenoit déja) pour ſubvenir aux néceſſitez de l'Egliſe Romaine. Et pour cet effet il ſe reſerva pour toûjours les fruits de tous les Prébendes, Egliſes Paroiſſiales & Chapelles qui vaqueroient pendant ce tems-là, d'où peut-être vient ce prétendu droit de reſervations ſur le fonds du Benefice même, auquel ils ſe reſervoient de pourvoir quand il ſeroit vacant.

Cette eſpece d'annate ſe payoit aux Collateurs députez du ſaint Siege; les autres des Evêchez & Abbayes ſe payoient à Rome en argent comptant, ou en obligation de tous leurs biens, meubles ou immeubles. Jean XXII. ne les avoit impoſées que pour un tems, mais ſes ſucceſſeurs les continuerent & prirent les premieres années de tous les Benefices. On s'en plaignit dés le régne de Charles V.

Vide Marc f. 106. p. 2.

Boniface VIII. fut le premier qui reſerva au ſaint Siege la proviſion des Benefices, de quelque nature qu'ils fuſſent, qui vaqueroient en Cour de Rome, ce qui fournit aux Papes un grand moyen de faire des creatures, parce qu'en ce tems-là il

Il y avoit peu d'Eccleſiaſtiques qui n'allaſſent en cette Cour-là ; ou par devoir, ou par curioſité, ou par deſir d'atraper quelque meilleur Benefice. Il ordonna auſſi qu'aucun Evêque ou Abbé n'entrât en fonction qu'il n'eût eu des Bulles de Rome ; Il le faiſoit ainſi pour les obliger à payer les annates. EGLISE.

De ſon tems encore les flâteurs Canoniſtes introduiſirent cette opinion qui donne au Pape la proprieté de tous les biens Eccleſiaſtiques, & le pouvoir d'en diſpoſer abſolument ; ce qu'ils fondoient peut-être ſur ce qu'autrefois les Evêques en diſpoſoient, & étoient les maîtres de ceux qu'on donnoit à leurs Diocéſes. Mais il s'en éleva auſſi-tôt une autre, qui dit que l'adminiſtration en apartenoit aux Evêques, & la diſpenſation au ſaint Siege pour le bien & les néceſſitez de l'Egliſe, & non autrement. Le Concile de Conſtance définit que pour le ſecond il n'apartenoit qu'au Concile général & non pas au Pape ſeul.

Le Pape Jean XXII. étoit déja fort âgé lors qu'il fut élû & neanmoins par un bon régime de vivre, il prolongea ſes jours encore prés de ſeize ans. Il étoit comme ſont les vieillards, défiant & ſoupçonneux, & avec cela rigoureux & vindicatif. Il ſe plût à multiplier les Evêchez, & en érigea pluſieurs dans les Provinces où il en eut le pouvoir. Il diviſa l'Archevêché de Terragone en deux Metropoles, & en mit une à Sarragoſſe, à laquelle il donna cinq Suffragans tirez de celle de Terragone.

Il fit le même honneur à l'Evêché de Toulouſe : mais comme il lui ſembloit trop riche & de trop grande étenduë, il le diviſa en cinq dont Toulouſe en étoit un, Montauban, Lavaur,

EGLISE. Rieux & Lombers les quatre autres : les Evêques desquels il lui donna pour Suffragans, comme aussi Mirepoix & Lavaur qu'il créa de nouveau. De plus il lui rendit l'Evêché de Pamiez, lequel en avoit été distrait & rangé sous Narbonne par Boniface VIII. lorsqu'il l'érigea.

L'Evêque de Toulouse, c'étoit Gaillard de Priezac ou de Pressac, *de Priasco*, Prélat de valeur & de grand courage, n'ayant pas voulu souffrir le démembrement de son Evêché en fut dépossé par le Pape, & un autre mis en sa place.

Pour récompenser en quelque façon celui de Narbonne, il lui en fit deux autres à même son territoire, sçavoir Alet, dont le Siege fut premierement à Limoux, & saint-Pons de Tomieres. Il en fit aussi quatre pour celui de Bourges ; formant Castres d'une portion de celui d'Alby, saint Flour d'une de Clermont, Vabes d'une de Rodez, & Tulles d'une de Limoges.

Il en érigea pareillement quatre pour l'Archevêché de Bordeaux, Condom, Sarlat, Maillezais, & Luçon. Condom fut distrait du territoire d'Agen, Sarlat de celui de Perigueux, Maillezais & Luçon de celui de Poitiers. La plûpart de ces seize Eglises furent d'Abbayes changées en Evêchez, & leurs Abbez en Evêques.

SCHISME. Le retour des Papes à Rome fut suivi d'un schisme de quarante ans qui troubla toute la Chrêtienté, mais affligea particulierement la France, renversa la discipline des élections & des collations, remplit toutes les Eglises de Pasteurs mercenaires & même de loups ravissans, & absorba tous ses revenus, non seulement par des taxes ordinaires sur chacun d'eux, par des annates & des droits de provision, mais aussi par des taxes ordinaires & extraordinaires & par des décimes.

Les

Les Princes, premierement Loüis Duc d'Anjou, puis le Duc de Berry & aprés le Duc d'Orleans, favoriſerent la cupidité des Papes d'Avignon pour avoir part à la proye; les Cardinaux en prenoient eux-mêmes; les Prélats, par lâcheté ou par eſperance d'avoir des Benefices plus gras, y donnoient les mains. Les plus petits étoient ſous la pate des puiſſans, & n'oſoient ouvrir la bouche; la ſeule Univerſité de Paris s'opoſa à ce deſordre, & nonobſtant les menaces des Princes, les corruptions de la Cour d'Avignon, les chicanes & les artifices des Papes competiteurs, elle ſauva le temporel de l'Egliſe Gallicane, & rendit la paix à l'Egliſe univerſelle par l'extinction du ſchiſme. *Egliſe.*

Et certes cette grande œuvre eſt dûë premierement à ſon zéle & à ſon travail, & en ſecond lieu au ſoin & à la perſeverance de l'Empereur Sigiſmond, qui aſſembla & maintint le Concile de Conſtance, & qui fit divers voyages en Italie, en France, & en Arragon; pour rétablir l'unité & la paix.

Il n'y avoit point dans le Royaume de Corps ſi puiſſant que l'Univerſité, tant à cauſe de la multitude de ſes Ecoliers, qui excédoient quelquefois le nombre de vingt mille, que parce qu'elle étoit la mere nourrice de tout le Clergé de France. Les remontrances qu'elle prenoit la liberté de faire aux Princes, le ſoin qu'elle ſe donnoit de procurer la reforme de l'Etat durant les troubles, & ce qui arriva au Seigneur de Savoiſy, en ſont de trés-fortes preuves. Mais nous en ajoûterons encore deux autres. L'une, qu'en l'an 1304. le Prevôt de Paris ayant fait pendre un Ecolier Clerc, elle en porta ſes plaintes au Roy & ceſſa ſes Leçons juſqu'à ce qu'il lui eût fait ſatisfaction; on renvoya le Prevôt *Univerſité.*

EGLISE. pour ſon abſolution au S. Siege. L'autre fut, que l'an 1048. Guillaume de Tignonville, qui étoit pour lors dans la même Charge, ayant auſſi envoyé au gibet deux Ecoliers qui le meritoient bien, mais qui étoient Clercs, fut obligé d'aller avec ſon Lieutenant les dépendre, de leur baiſer les pieds, & de les faire aporter avec cérémonie aux Mathurins, où l'on voit encore leur épitaphe.

On connoît par les lettres du Pape Jean XXII. que les Langues Orientales, le Grec, l'Arabe, le Chaldéen & l'Hebreu s'y enſeignoient dés l'an 1325. mais c'étoit encore avec peu de progrés.

SAVANS HOMMES. Il ſortit, pour ainſi dire, une grande quantité de fort belles plantes de cette fertile pepiniere. Je ne ſçay ſi en ce nombre je dois mettre les Scholaſtiques qui ont plus donné d'épines que de fleurs ni de bons fruits. Henry de Gand, Jean de Paris, Jean Duns le Scot vivoient tous au commencement de ce quatorziéme ſiécle : mais peut-être que quelqu'un aimera mieux les raporter à la fin du précedent, les deux premiers étoient Docteurs ſéculiers, le troiſiéme Cordelier. Du même Ordre étoient Aureole, Mayrons, Okam, & de Lyra. Pierre Aureole entr'autres ouvrages, a compoſé un Commentaire fort court & trés-ſucculent ſur la Bible. Les Critiques examineront s'il le faut diſtinguer d'un autre du même nom & de même Ordre natif de Verberie ſur Oyſe, qui fut Cardinal. François de Mayrons ayant été rebuté en Sorbonne comme incapable, voulut, pour montrer ſa capacité, ſoûtenir un Acte, où ſans avoir de Preſident, ſans boire & ſans manger, & ſans ſe lever de deſſus le banc, il répondit depuis les cinq heures du matin juſ-

à ſept heures du ſoir. Depuis les autres Ba- EGLISE.
ers ſe ſont piequez de l'imiter ; & delà eſt ve-
Acte qu'on nomme LA GRANDE SORBO-
NE. Guillaume Okam Anglois de nation,
vit de la puiſſance des Papes & des Empereurs
re Jean XXII. Nicolas de Lyra, natif du Dio-
d'Evreux en Normandie, qu'on dit avoir été
reu d'origine, compoſa un Commentaire ou
ille ſur la Bible, dont on ſe ſert encore fort
lement.

De l'Ordre des Dominiquains ſortirent Bernard
Guy, Inquiſiteur de la Foy contre les Albigeois,
vêque de Lodéve, dont on voit pluſieurs volu-
es, tant de l'Hiſtoire Sainte que de la profane ;
Durand de ſaint Pourçain Evêque de Meaux ;
Guillaume de Rance Evêque de Sées, Confeſſeur
du Roy Jean ; Hervé Noël, Breton de naiſſance,
Général de ſon Ordre, & contemporain de Du-
rand, Pierre de la Palud Bourguignon, Patriar-
che de Jeruſalem.

Entre les ſeculiers on trouve Guillaume Durand
Evêque de Mandes, dit le Speculateur, qui com-
poſa le Livre intitulé *Speculum Juris* ; c'eſt lui auſſi
qui a fait le *Rationale Divinorum Officiorum*. Il
vivoit au commencement de ce ſiecle, douze ou
quinze ans auparavant l'autre Durand Evêque de
Meaux. On remarque encore le Cardinal Ber-
trand Evêque d'Autun. Nicolas Orême Grand
Maître du College de Navarre, Doyen de l'Egliſe
de Roüen, & Precepteur du Roy Charles V. qui le
fit Evêque de Liſieux. Celui-ci entr'autres ouvra-
ges traduiſit la Bible en François, qui a été peut-
être la premiere verſion qu'on en ait vûë en nôtre
Langue : c'eſt à dire en François Romance ; car il
y en avoit une en François Tudeſque dés le tems
de la ſeconde race.

EGLISE. Le Roy Charles le Sage ne dédaignera pas d'être mis au nombre des Lettrez, puiſqu'il eſt redevable en partie de ſa ſageſſe à l'étude des bonnes lettres, & que ſon éloquence & ſa politique, tirée des exemples de l'Hiſtoire, animerent & conduiſirent ſes Capitaines.

La France ne peut-elle pas auſſi compter entre ſes doctes le fameux François Petrarque, puiſqu'il y a paſſé une grande partie de ſa vie, bien qu'il fût Florentin d'origine, & qu'il ſoit né & mort delà les Monts ? Ce grand genie ayant en ſa jeuneſſe exercé ſa plume en Poëſie pour ſa maîtreſſe Laure, ſe repentit depuis d'avoir ſi long-tems badiné, & l'employa à des ouvrages plus Philoſophiques & plus Chrêtiens.

Il faut avoüer qu'en ce ſiécle, comme dans le précedent, les Ordres des Jacobins & des Cordeliers donnerent un grand nombre d'Evêques & de Cardinaux à toute l'Egliſe Romaine, & qu'ils furent ſi puiſſans, que s'ils euſſent bien menagé leur proſperité, la faveur des Grands & l'affection du peuple, ils ſe fuſſent rendus les Maîtres de l'Etat & de l'Egliſe. Mais ils retarderent eux-mêmes leur progrez par leur propre faute ; Et pour ainſi dire ſe mirent des contrepoids au pied, qui arrêterent leur vol ; Les Jacobins en ſe roidiſſant à vouloir conſerver leur vieille opinion ſur le fait de la Conception de la Vierge, & les Cordeliers en commentant avec trop de rigueur ſur l'Obſervance de la Régle de Saint François, & philoſophant trop méraphyſiquement, ſur la proprieté des biens qui ſe conſument par l'uſage.

Diſputes. Jean Duns le Scot avoit pris le contre pied de Saint Thomas : Dans toutes les queſtions il demeuroit bien au deſſous de la ſolidité de ce

Do-

Docteur Angelique, mais il eut un grand avantage en celle de la Conception de la Sainte Vierge, ſoûtenant qu'elle avoit été entierement immaculée, en quoi il s'éloigna du Maître des Sentences. Cette opinion paroiſſant plus honorable pour la Mere de Dieu, & plus tendre aux ames devotes, fut reçûë de la plus grande partie des Chrêtiens. Les Jacobins pour s'être mis du parti contraire, déchûrent beaucoup de l'eſtime où ils étoient parmi le peuple : néanmoins la queſtion ne fut pouſſée à l'extrêmité que ſur la fin de ce ſiécle. 1401.

Les Cordeliers de leur côté ſouffrirent peu d'années aprés un tel abaiſſement qu'ils penſerent être aneantis, auſſi-bien que l'avoient été les Templiers : Ces bons Peres, ſur le prétexte de l'Obſervance étroite de la Régle de Saint François, s'enhardirent à ne point recevoir les interpretations que les Papes Nicolas III. & Clement V. y avoient aportées. Là-deſſus les imaginations creuſes ou ambitieuſes de pluſieurs de leurs Moines, les egarerent juſqu'à faire ſouvent bande à part, & à courir de païs en autre. Cette eſcapade les confondit preſque avec les *Biſoches* & les *Freres*, qui étoient de vrais heretiques. Jean XXII. tâcha de les guerir de cette opiniâtreté, & n'y ayant rien gagné, les menaça d'excommunication. Mais bien loin de lui obéïr, ils ſe retirerent dans la Sicile, où ils ſe taillerent un habit étroit & ridicule, ſe choiſirent un Général, des Provinciaux & des Gardiens, & commencerent à vivre comme indépendans du ſaint Siége. Ils pouſſerent même leurs fantaiſies plus loin, car ils oſerent dire qu'il y avoit une Egliſe charnelle accablée de richeſſes & de vices, dont le Pape & les Evêques étoient les Prélats ;

EGLISE. Et une ſpirituelle, ceinte de pauvreté, & ornée de vertus, qui contenoit ſeulement eux & leurs ſemblables; dans leſquels réſidoit toute l'autorité auſſi bien que la ſainteté; Que la Régle de Saint François étoit même choſe que l'Evangile, partant qu'on n'y pouvoit rien du tout changer. Sur cela le Pape leur donna ſi fort la chaſſe, les faiſant brûler, foüetter, renfermer entre quatre murailles, qu'il les diſſipa entierement.

D'autres en même tems agiterent la queſtion du propre avec autant de chaleur & de contention. Nicolas IV. avoit déclaré par ſa Bulle qu'ils n'avoient que l'uſage des choſes qu'on leur donnoit, & que la proprieté en apartenoit à l'Egliſe Romaine: or il avint l'an 1312. qu'un Begard qu'on avoit mis à l'Inquiſition à Toulouſe, ayant répondu que Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST ni ſes Apôtres n'avoient rien poſſedé ni en commun ni en particulier, un Berenger qui étoit Lecteur dans leur Convent, prit l'affirmative pour lui, & ſoûtint que c'étoit un article de foi, bien loin que ce fût une erreur. La difficulté fut raportée au Pape en Avignon; Comme il la faiſoit examiner par toutes les Univerſitez, le Chapitre général des Freres Mineurs qui étoit aſſemblé à Perouſe, déclara qu'ils s'en tenoient à la Decretale de Nicolas qui le diſoit ainſi, & que pour cette abdication de toute proprieté, il étoit certain que JESUS-CHRIST & ſes Apôtres l'avoient enſeignée par leur prédication & par leurs exemples. Ce qu'ayant ſignifié par leurs Lettres à toute la Chrêtienté, & tous leurs Docteurs l'enſeignant dans leurs Ecoles, & dans les Chaires, Jean XXII. picqué de ce qu'ils avoient prévenu ſon jugement, prononça; Que cette aſſertion, à l'égard de Nôtre-Sei-

Seigneur JESUS-CHRIST & de ſes Apôtres, EGLISE. étoit erronée ; car ils avoient pû vendre, changer, & donner les choſes dont on leur faiſoit preſent ; Et à l'égard des Freres Mineurs, il déclara que la Bulle de Nicolas ne s'entendoit pas des choſes qui ſe conſumoient, parce que la proprieté ne ſe peut point ſeparer de l'uſage, mais qu'elle s'entendoit ſeulement des biens immeubles ; pour leſquels il leur défendoit de plus faire aucune pourſuite ni procédure au nom de l'Egliſe Romaine. Car ſous cette couleur ils tourmentoient beaucoup de gens, & attaquoient ſouvent les Prélats

La queſtion n'étoit que de mots ; car qu'ils euſſent la proprieté ou le ſeul uſage des viandes & du vin qu'on leur donnoit, ou qu'ils ne l'euſſent pas, ils n'en bûvoient & n'en mangeoient ni plus ni moins ; & le Pape n'en profitoit non plus d'une façon que d'une autre. Ces Bulles néanmoins les irriterent ſi fort, qu'une bonne partie d'entr'eux paſſa du côté de l'Empereur Loüis de Baviere avec leur Général Michel de Ceſene. Les autres qui ne ſe jetterent pas dans le Schiſme, ne laiſſerent pas de ſoûtenir toûjours cette opinion, & de dire que Jean XXII. étoit hérétique en ce point. Auſſi ne leur épargna-t'il pas, ni les foudres Eccleſiaſtiques ni même les ſuplices & les flammes. Il en fut brûlé une grande quantité en divers païs l'an 1324. Et ceux dont il n'y eut que les écrits qui allerent au feu, en furent quittes à bon marché, comme Pierre Jean de Serignan un de leurs Docteurs en Theologie.

J'aurois peur de tomber dans le ridicule, ſi je raportois les differents qu'ils eurent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs

EGLISE. habits, s'ils les auroient blancs, noirs, gris, verts, ſi le capuchon en ſeroit pointu ou rond, ample ou étroit, s'ils porteroient leur robe large, ou juſte au corps, longue ou courte, de drap ou de ſarge. Vous remarquerez ſeulement que pour ces debats il falut autant conſulter le ſaint Pere, * autant tenir de Chapitres, autant aſſembler de Congregations, autant faire de Livres & de manifeſtes, que s'il ſe fût agi de l'Etat entier de la Religion & de la Chrêtienté.

* *magna ona cæli.*

En ces mêmes tems, Philippe fils du Roy de Majorque, & couſin du Roy de France, ſe mit dans la tête de faire obſerver cette Régle, au pur ſens de la lettre & de ne vivre que du travail de leurs mains & d'aumônes: mais de garder une liberté entiere, de n'avoir point de Superieurs, & d'aller par tout où il leur plairoit. Le Pape lui ayant refuſé ſa demande, il s'emporta contre lui dans les mêmes termes que les Begards, & les Mineurs de Michel de Ceſene.

D'un pareil eſprit de préſomption étoient portez deux Religieux du même Ordre, Jean de Roquetaillade & un Haibalus, ſi pourtant ce ſont deux differentes perſonnes, leſquels ſe mêlant de parler contre les abus de la Cour d'Avignon, & avec cela de faire des pronoſtics de la punition divine ſur le Pape & ſes Cardinaux, de la venuë de l'Antechriſt & de la fin du monde, furent détenus longtems en priſon par le Pape Innocent VI.

Ces broüillars qui obſcurciſſoient l'Ordre des Freres Mineurs s'étant diſſipez, ils ſe remirent bien-tôt en crédit: mais les Freres Prêcheurs ou Jacobins, qui avoient eu le deſſus, s'allerent embroüiller ſur la queſtion de la Conception Immaculée. Il leur arriva ce que nous vous avons mar-

marqué ailleurs en parlant de Jean de Monteſon. A quoi j'ajoûterois qu'ils en perdirent encore l'honneur qu'ils avoient depuis long-tems, de donner au Roy des Confeſſeurs de leur Ordre, & que la haine du peuple devint ſi effroyable en leur endroit, que s'étant trouvé quelques gueux qui empoiſonnoient les puits & les fontaines, on les accuſa d'être les auteurs de ces crimes, & peu s'en falut que la populace ne ſe mît à courir ſus. BOLLEVIL

Il ſeroit bien facile de remplir un volume des Prelats de ce ſiécle, qui s'abandonnerent au vent de la Cour & du monde, qui deshonorerent leur profeſſion, qui trahirent leur corps par flaterie, ou le vendirent par intereſt, & qui enfin aimerent mieux ſe ſignaler par des crimes que par des actions de pieté. Je marquerai ſeulement pour la ſingularité du fait, ce Hugues de Geraud Evêque de Cahors, que le Pape Jean XXII dégrada de l'Epiſcopat pour avoir conſpiré contre lui, & livra au bras ſeculier, qui le fit écorcher, traîner ſur la claye, & brûler tout vif. Les noms des autres mauvais Paſteurs ne meritent pas d'être inſerez dans l'Hiſtoire non plus que dans le ſaint Canon : mais ceux de ſaint Pierre de Luxembourg fait Cardinal par Clement VII. Pape en Avignon, de Jean Pierre Birelli Général des Chartreux, de Roger le Fort Archevêque de Bourges, de Pierre d'Alençon Cardinal, ſont dignes d'un culte & d'une memoire immortelle, comme auſſi ceux de ſaint Roch, né d'une noble famille de Montpellier, lequel on reclame contre la Peſte, & de ſainte Gertrude, Religieuſe à Delft en Hollande. Pierre d'Alençon étoit fils de Charles II. Comte d'Alençon, & partant neveu du Roy Philippe de Valois. Il ſe mît étant jeune dans l'Ordre de Saint François, avant l'âge de vingt-ſept ans, il fut pro- *méchans Prelats.* *SAINTS.*

EGLISE. gards, des fripons & des vagabons. Ils disoient que leur sang s'unissoit de telle sorte avec celui de JESUS-CHRIST, qu'il avoit la même vertu, & qu'après trente jours de flagellation, tout peché leur étoit remis quant à la peine & quant à la coulpe, ainsi ils ne se soucioient point des Sacremens. Cette manie dura bien avant dans le siécle subsequent, sans que les censures des Prelats, ni les écrits des Docteurs, ni les Edits des Princes, la puſſent ôter de la tête des melancoliques.

Il parut dans le Dauphiné & la Savoye, une autre sorte d'Heretiques plus plaisans, mais plus infames; on les apelloit *Turelupins*. Ils vivoient sans aucune honte, comme les Philosophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croyoient que l'homme parfait avoit une liberté d'esprit qui n'étoit point sujette aux Loix.

L'opinion que le Pape Jean XXII. tâcha de faire recevoir touchant l'état des Ames jusqu'au jour du jugement, avoit, ce semble, été assez commune dans les siécles précédens : mais on s'étoit éclairci plus avant sur cette matiere; de sorte que depuis un assez long-tems elle passoit pour une erreur. L'Université de Paris corrigea donc le saint Pere en ce point-là; & lui-méme non seulement s'en désista, mais encore donna un acte public de sa retractation, soit par les menaces du Roy Philippe de Valois, soit plûtôt parce qu'il reconnut la verité

CONCILES Les grandes assemblées étant formidables à tous ceux qui gouvernent avec une autorité absoluë, plûtôt que selon les Loix, il y eut bien peu de Conciles dans ce siécle. Je vous ai marqué à quelle fin se tint celui de Vienne l'an 1311. On l'a voulu apel-

apeller général, parce que le Pape Clement V. y EGLISE. preſida, & qu'il s'y trouva grand nombre d'Evêques & d'autres Prelats.

En l'an 1318. Robert de Courtenay Archevêque de Rheims en convoqua un à Senlis, où ſes onze Suffragans ſe trouverent en perſonnes, ou par procureurs. Il y fut prononcé excommunication contre tous les uſurpateurs ou détenteurs des biens d'Egliſe.

Le dix-huitiéme de Juin de l'an 1316. les Archevêques d'Arles, d'Aix & d'Embrun, aſſemblerent les Prelats de leurs Provinces dans l'Abbaye de ſaint Ruf* prés d'Avignon, pour travailler à la réformation des mœurs, à l'établiſſement de la diſcipline, & à la conſervation des immunitez Eccléſiaſtiques, & de l'autorité Hierarchique ſur les Reguliers. * Saint Roux.

L'an 1337. il y en eut un autre au même endroit & des mêmes Provinces, qui traita les mêmes choſes. Le Pape Benoît XII. y préſida.

Celui de Lavaur en l'an 1368. compoſé de trois Provinces, Narbonne, Toulouſe, & Auſch, & convoqué par l'autorité du Pape Urbain V. eut pour but aparent la réformation des mœurs. On pourroit mettre au rang des Conciles les Aſſemblées que firent le Clergé de France & l'Univerſité, pour chercher les moyens de finir le Schiſme, & d'empêcher les entrepriſes & les brigandages des Papes d'Avignon. La plus célébre fut celle de 1408.

Il ne faut pas obmettre que l'an 1377. le Roy Charles V. employa ſon interceſſion auprés du Pape Gregoire XI. pour faire en ſorte que l'Evêché de Paris ne fût plus ſujet à la Metropole de Sens, & qu'il fût honoré du Pallium comme l'étoient quelques autres Evêchez de France. Le ſaint Pere s'excuſa de lui accorder le premier point, parce qu'il étoit

EGLISE. étoit trop préjudiciable à l'Egliſe de Sens ;
Clement VI. ſon oncle avoit été Archevêq
où lui-même avoit tenu une des principales
tez : mais pour le ſecond il le conceda volo
On ne trouve pourtant point que les Evêq
Paris ayent penſé à s'en ſervir.

ISABEA
FEMME DE
CHARLES VI

SI vous deſirez ſçavoir combien la pruden
maine eſt ingenieuſe à trouver elle-mê
cauſes de ſon malheur, vous le reconnoît
Les oncles du Roy ayant jetté les yeux ſu
l'Allemagne pour lui trouver une Epouſe do
liance donnât de l'apui à la France contre l
glois, en prirent une qui tout au contraire l
entre leurs mains ; femme furieuſe, mere d
rée, & Reine ennemie de ſa grandeur & de l
ronne. On la nommoit Iſabeau, fille d'
Duc de Baviere & Comte Palatin du Rhin,
le cadet Frederic avoit rendu de grands ſer
cette Monarchie en pluſieurs occaſions contr
glois. La ſolemnité du mariage fut faite à
l'an mil trois cens quatre-vingt cinq ; pom
magnifique juſqu'à l'excez, ſelon l'humeur
qui ne vouloit rien de médiocre. La Gu
Flandre, la grande entrepriſe contre l'An
re, & le premier démêlé avec le Duc de B
pour l'empriſonnement du Connêtable
pant le Roy en divers voyages, cette Re
loignoit rarement de lui, ou ſejournoit
naire au Château de Melun. Mais lo

ſes affaires lui permirent de donner à ſon Epouſe des témoignages de ſon affection & de ſon eſtime, il lui fit faire une entrée à Paris, où les yeux les plus curieux eurent dequoy ſe contenter, à voir les richeſſes de cette Ville Royale, les galanteries de la Cour, & les inventions des plus curieux eſprits : Entre leſquelles eſt remarquable celle-ci ; car comme la Reine paſſoit ſur le Pont Nôtre-Dame, tendu d'un taffetas bleu à Fleurs de Lys d'or, il deſcendit des Tours Nôtre-Dame, par je ne ſçay quelles machines, un homme en forme d'Ange, qui lui poſa une Couronne ſur la tête, & enſuite remonta en haut comme s'il ſe fût envolé au Ciel. Peu de tems aprés comme elle eut ſenti dans ſes flancs des joyeux effets de ſon mariage, le Roy redoubla encore la réjoüiſſance, & l'ayant fait couronner à Saint Denis, il tint Cour ouverte quinze jours durant, & ouvrit des Jouſtes à tous Chevaliers avec toutes ſortes d'armes : où ſon adreſſe ſecondant ſon amour emporta le prix & l'honneur du Tournoy. Le peuple voyant la Reine ſi cherement aimée de ſon Epoux, & croyant le naturel des femmes plus porté à la pitié qu'à la cruauté, avoit conçû quelque eſperance de ſe reſſentir à ſon tour de ces réjoüiſſances & d'être un peu ſoulagé de ſes impoſitions exceſſives : mais cette Princeſſe étant auſſi avare que le Roy étoit prodigue, leur humeur s'accordoit à les augmenter plûtôt qu'à les diminuer. Depuis qu'elle eut été admiſe dans le Conſeil, elles les accrut de plus en plus ; & ſi quelquefois la bonté du Roy ſe laiſſoit aller aux plaintes de ſon peuple, Iſabeau l'endurciſſoit derechef, en lui repreſentant la néceſſité des affaires. Un Hermite un jour les vint menacer de la part de Dieu ſur ce ſujet : & une autre fois que le Conſeil

ſeil étoit aſſemblé à S. Germain pour mettre un impôt conſiderable, le Ciel leur fit voir ſa colere par une tempête de vens, de grêles prodigieuſes, & de mille foudres lancez coup ſur coup à l'entour du Palais ; ce qui fut cauſe qu'elle quitta pour lors ce deſſein : mais elle continua dans ſon ſentiment auſſi-tôt que l'orage fut paſſé, & que ſa crainte fut diſſipée.

Son naturel étoit imperieux & peu humain, mais ſa rare beauté, la vivacité de ſon eſprit, & même quelque aparence de jugement, non pas en effet le jugement même, couvroient ces defauts aux yeux de ſon Epoux. Il la cheriſſoit ſi fort que dans le premier intervalle qu'il eut de ſa phrenefie l'an mil trois cens quatre-vingt-treize, il la nomma pour adminiſtrer la tutelle de ſes enfans avec ſes Oncles. En effet Philippe Duc de Bourgogne lui donna bonne part dans les affaires, parce qu'elle étoit aſſez conſiderée pour le faire conſiderer lui-même, & parce qu'elle haïſſoit Valentine. Et Philippe n'ayant plus droit de retenir la Regence lors que le Duc d'Orleans fut parvenu en âge capable de gouverner, le Roy fit en ſorte qu'Iſabeau l'eut ſans la demander, l'an 1400. Durant cette premiere face d'affaires, elle négocia le mariage de ſa fille Iſabeau avec Richard d'Angleterre, qui eût été trés-heureux pour toutes les deux Nations, ſi les Deſtins l'euſſent permis. Or quand ce Duc fut mort, elle pancha avec plus d'ardeur du côté de l'Orleannois, qui lui ſembloit devenir plus puiſſant : dans le parti duquel, ou plûtôt dans la haine de Jean de Bourgogne, qui l'avoit offenſée par quelque médiſance, elle demeura trés-conſtante pluſieurs années. Et quoy qu'elle flatât quelquefois ce dernier, ſelon qu'elle voyoit tourner la Fortune vers l'un

'un ou l'autre parti, elle ne pouvoit pas néanmoins aſſez cacher ſa paſſion : ce qui ne fut pas me des plus legeres cauſes de la mort de l'Orcannois ; accident qui affoiblit pour lors beaucoup ſon credit. Cette Princeſſe en toutes ſes ctions témoignoit n'avoir rien de plus cher que l'ambition de gouverner, & ne ſembloit aimer ſes fils qu'autant qu'ils ſervoient d'apuy à ſa domination. Ce qui a donné lieu à la calomnie des Ecrivains Bourguignons, de dire qu'elle ôta la vie aux deux Dauphins Loüis & Jean, lors qu'elle vit qu'ils venoient en âge de dominer eux-mêmes, & qu'elle empoiſonna le ſecond par une chaîne d'or, qu'elle lui envoya à Compiegne. Pour le troiſiéme, à cauſe qu'il ſe laiſſoit gouverner par d'autres que par elle, jamais elle ne l'aima : néanmoins elle ſe rangea auprés de lui, pour retenir toûjours ſon autorité. Le Connêtable d'Armagnac, non moins avare & ambitieux qu'elle, & qui ne vouloit point qu'autre que lui eût part aux affaires d'Etat, & aux finances, ne pût ſouffrir long-tems Iſabeau, & prenant ſon prétexte, non tout à fait ſans raiſon, qu'elle avoit épuiſé les finances, il incita le Dauphin à ſe ſaiſir de ſes bagues, & des treſors qu'elle avoit amaſſez & cachez en diverſes maiſons des Bourgeois ; c'étoit l'an mil quatre cens dix-ſept. Enſuite, Armagnac mit ſi mal la Reine dans l'eſprit du Roy ſon mary, qu'il fit prendre un Ecuyer qu'elle avoit nommé Bourdon, lequel fut mis à la queſtion, & puis noyé ; & non content de cela il l'envoya priſonniere à Tours, ſous la garde d'un certain Laurent du Puys : qui avec d'autres la veilloit de fort prés, & la traitoit avec tant d'irreverence, qu'il parloit à elle le bonnet ſur la tête, mais cette Princeſſe s'en ſçût ſi bien ven-

venger. En moins de quinze jours changeant de réſolution par néceſſité elle s'accorda avec le Duc de Bourgogne, qu'elle avoit toûjours haï : lequel s'étant rendu lui-même ſecretement prés de Tours, l'enleva comme elle étoit venuë entendre la Meſſe à Marmouſtier, & il fit pendre ce Laurent. Cette Reine ainſi déchaînée conjura la perte de ſon fils, & commença à renverſer tout le Royaume, elle regagna l'eſprit foible de ſon mari, créa de nouveaux Officiers de la Couronne pour oposer à ceux que le Dauphin avoit faits, établit deux Chambres ſouveraines à Amiens & à Troyes, avec un ſéel pour y expedier les cauſes. (Sur un côté duquel étoit gravée ſa figure droite & ayant les bras pendans, comme d'une femme deſolée ; & de l'autre un Ecu écartelé de France & de Baviere,) elle excita en partie les ſéditions de Paris & les maſſacres des Armagnacs, enſuite elle y fit ſon entrée triomphante, & diſpoſa abſolument du tout par le conſentement du Duc de Bourgogne. Mais ſa vengeance ne put pas encore ſe contenir dans ces bornes, elle fut enfin fatale à ſon ambition. Cette paſſion s'étant convertie en fureur depuis que Jean de Bourgogne eût été tué à Montereau, elle apella auprés d'elle Philippe le Bon ſucceſſeur du mort, elle pourſuivit avec plus de chaleur que lui-même la vengeance contre ſon propre fils, elle le fit condamner & desheriter, & ne ceſſa d'importuner ſon Mary & ſon Conſeil qu'elle n'eût livré ſa fille & ſa Couronne à Henry V. Roy d'Angleterre, ce qui arriva l'an mil quatre cens dix-neuf. Ce Prince, tant qu'il vécut, ſe ſouvint d'un ſi rare bien-fait, & laiſſa à Iſabeau autant de pouvoir & de biens qu'elle en vouloit prendre : mais lors qu'il fut mort, & enſuite le Roy Charles

VI.

VI. ſon Mary, ſçavoir trois ans aprés ſon Couronnement, les Regens de Henry VI. encore enfant, oubliant les conventions faites avec elle, l'obligation qu'ils lui avoient, & ſa qualité, la priverent de ſon autorité, puis de ſes Officiers, & enſuite peu à peu de ſes penſions, & enfin de la plûpart de ſes terres, & même de ſes meubles. Ainſi dépoüillée de tout ce qui la pouvoit rendre conſiderable, elle devint le mépris des Anglois, l'oprobre des François, & l'objet de la haine des uns & des autres. Si bien qu'elle fut réduite à un état, qu'elle n'oſoit ſortir par les ruës qu'elle ne fût montrée au doigt : & les Anglois par un horrible inſolence lui reprochoient communément que ſon fils Charles étoit bâtard. Dans cette miſere extrême & ces ſanglans outrages, ſes larmes ſon unique recours ne ſervoient que de riſée, & ſon affliction que de joüet : car quelque indignité qu'elle ſouffrit, elle excitoit bien plus la colere des gens de bien que la pitié, on la jugeoit indigne d'en trouver, puis qu'elle n'en avoit point eu pour ſon propre ſang. Ces afflictions toutefois qui durerent prés de dix ans, ne furent point capables de fléchir ſon eſprit opiniâtre, ni de lui rendre les ſentimens de la Nature : on ne pût jamais l'engager à recourir à ſon fils. Au contraire ſa fureur s'augmentant de plus en plus contre lui, elle employa tout ce qu'elle put pour rompre l'accommodement qu'il traitoit à Arras avec Philippe le Bon. Ce que n'ayant pû empêcher, elle en conçût une douleur ſi violente, qu'elle en mourut deux jours aprés, le dernier de Septembre mille quatre cens trente-cinq, le ſoixante-cinquiéme de ſon âge, treize ans aprés la mort de ſon mari. Leurs tombeaux ſont proches l'un de l'autre à S. Denis. Son corps

corps y fut porté ſur la riviere dans un petit bateau, accompagné ſeulement de quatre de ſes vieux domeſtiques, & enterré avec moins de pompe que celui d'un Villageois. Car ces funerailles qui furent faites le premier d'Octobre, ne furent honorées d'autre aſſiſtance que de celles des quatre hommes qui avoient conduit ſon corps, & du luminaire ordinaire de l'Egliſe : le Prieur de Saint Denis y fit l'Office, parce qu'il ne s'y trouva aucun Prélat de marque qui en voulut prendre la peine. Ce qui eut été un ſujet de joye aux bons François, s'il n'eût pas été auſſi un trop ſenſible mépris de la maiſon de France, & un abaiſſement injurieux des Fleurs de Lys. Encore que cette Princeſſe ſe ſoit gouvernée plus par ſon propre caprice que par les conſeils d'autrui, néanmoins elle eut grande confiance en ſon frere Loüis Duc de Baviere, ſurnommé le Vieil & le Barbu, lequel aprés l'avoir aſſiſtée durant pluſieurs années, s'en retourna en ſon pais chargé des richeſſes de France ; elle eut beaucoup de confiance auſſi en la perſonne de Loüis Bourdon ſon Ecuyer, & en ſon Chancelier nommé Chuſlard, qu'elle fit exécuteur de ſon teſtament. Quand bien elle eût eu la volonté de laiſſer de pieuſes fondations pour le ſalut de ſon ame, les Anglois lui en avoient ôté le moyen ; Er toutefois elle legua de ce qui lui reſtoit à l'Egliſe de Saint Denis, une maiſon qu'elle avoit à Saint Oüen avec toutes ſes apartenances, & une riche garniture d'une Chapelle, pour y célébrer l'Office Divin.

Iſabeau de Baviere eut douze enfans, autant d'un ſexe que d'autre, ſon aîné nommé Charles ne vécut que ſix ſemaines : le ſecond auſſi de même nom, que neuf ans, & toutefois il porta

talité de Dauphin : Loüis & Jean moururent mariez, mais ſans enfans, avec le même ti- Charles le cinquiéme demeura heritier deshe- le la Couronne, & Philippe le dernier fut por- berceau dans le tombeau. Elle eut ſix filles, oir Iſabelle qui épouſa Richard Roy d'Angle- , & enſuite Charles Duc d'Orleans, d'où nâ- ſeulement une fille, qui fut mariée à Jean II. d'Alençon : Jeanne ne fit que paroître quel- mois ; Marie qui fut voüée à Poiſſi, & y ac- a très-religieuſement le vœu de ſes parens. ques années aprés la Reine & le Duc d'Orleans ent pour l'obliger d'en ſortir, afin de la ma- à Edoüard fils du Duc de Bar, & depuis ſes ns l'accorderent encore à Henry IV. Roy d'An- rre ; mais elle ne voulut jamais conſentir ni à ni à l'autre mariage, perſeverant en la ſainte union qu'elle avoit priſe, & diſant, *que les faits à Dieu ne ſe peuvent revoquer* : Jeanne qui ſa Jean V. Duc de Bretagne ; & par leur ma- fut continuée la ligne des Ducs de Bretagne : elle qui fut la premiére femme de Philippe le auquel elle ne laiſſa point de lignée ; & Ca- ne épouſe de Henry V. Roy d'Angleterre, & elle cauſe des prétentions de cette maiſon ſur ouronne de France.

PAPES. encore MARTIN V. 8 ans, 5 mois pendant ce regne. EUGENE IV. élû le 15 Mars 1431. S. 16 ans. NICOLAS V. élû le 12 Mars 1447. S. 8 ans, 12 jours, moins. CALIXTE III. élû en Avril de l'an 1455. S. 3 ans, 3 mois. PIE II. ÆNEAS SYLVIUS, élû le 19 Aouſt 1458. S. 6 ans, dont 3 ſous ce régne.

* Roüen & Bourdeaux : la Normandie & la Guyenne.

CHARLES VII.

ROY LIII.

De mes bons ſerviteurs la valeur & le zéle,
L'aſſiſtance du Ciel, le bras d'une Pucelle,
Terraſſerent pour moy l'Anglois en mille lieux,
*Affranchirent du joug la * Seine & la Garonne,*
Me rendirent Paris, l'honneur, & la Couronne,
Et m'aquirent le nom de Roy VICTORIEUX.

CHARLES VII.

DIT LE VICTORIEUX,

ROY LIII.

Agé de vingt ans, huit mois.

HENRY VI. ROY D'ANGLETERRE USURPATEUR.

Agé ſeulement de deux ans.

LE DUC DE BEDFORT REGENT.

LE Dauphin étoit au Château d'Eſpailly prés du Puy en Auvergne, lorſqu'il reçût les nouvelles de la mort de ſon pere. Le premier jour il en porta le deüil, le ſecond il s'habilla d'écarlate, & aprés avoit entendu la Meſſe, il fit dans la même Chapelle lever une banniere de France, à la vûë de laquelle tous les Seigneurs qui étoient là preſens avec les Penons de leurs armes, crierent *vive le Roy.* 1422.

L'Anglois & le Bourguignon tenoient les meilleures Provinces de la France, la Normandie entiere, la Picardie & tout ce qui eſt depuis l'Eſcaut juſqu'à la Loire & à la Saone, hormis quelques places que Charles avoit encore par cy par là. Pour lui il tenoit ſeulement tout ce qui étoit outre la Loire, à la réſerve de la Guyenne; mais il avoit de ſon côté tous les Princes de ſon Sang (excepté le Bourguignon) les meilleurs Capitaines & les plus braves Avanturiers; Comme le Bâtard d'Orleans, Taneguy

1422. du Châtel, Jacques & Jean de Harcour, Loüis de Culan, Loüis de Gaucour, les Maréchaux de la Fayete, de Rieux, de Severac, de Bouſſac, Poton de Saintrailles, Etienne de la Hire, Vignoles, Ambroiſe de Lore, Guillaume de Barbaſan nommé le Chevalier ſans reproche, & grand nombre d'autres. Auſſi les acheta-t'il bien cher; car il fut contraint de leur engager ſes Châteaux & la meilleure partie de ſon domaine. Cependant parce que durant ſes premieres années il reſidoit ordinairement dans le Berry, ſes ennemis le nommerent par raillerie *le Roy de Bourges.*

Au commencement de Novembre il ſe fit couronner à Poitiers où il avoit transferé le Parlement. L'accident qui lui arriva à la Rochelle quelques jours auparavant, fut comme un preſage qu'il ſe trouveroit envelopé dans d'extrêmes dangers, mais qu'il en ſortiroit heureuſement. Un jour qu'il tenoit un grand Conſeil dans une maiſon proche des murs de la ville, le plancher fondit ſous ſes pieds, Jacques de Bourbon Seigneur de Preaux, fut écraſé ſous les ruines, & pluſieurs autres griévement bleſſez: on l'en tira avec peine, qui n'étoit qu'un peu écorché.

Dés ſon avenement tout alloit à l'accabler.

1423. Le Duc de Bretagne ayant apris que dans les papiers des Seigneurs de * Pontievre on avoit trouvé ſes ordres, qui les avoüoient de le faire priſonnier, en fut tellement irrité qu'il ſe rendit à Amiens vers la mi-Mars avec ſon frere Artur Comte de Richemont, & là il fit une Ligue contre lui avec le Duc de Bethfort & le Bourguignon. Ces quatre Princes confirmerent leur alliance par un double mariage du Duc de Bethfort & d'Artur frere du Breton, avec deux ſœurs

* Ou Pentievre.

du

du Duc de Bourgogne ; il en avoit ſept, dont il y en eut ſix de mariées. Artur épouſa l'aînée nommée Marguerite, veuve du Dauphin Loüis, & Bethfort la cinquiéme qui s'apelloit Anne. 1423.

Il ne paroiſſoit aucun rayon de bonne fortune pour le Roy Charles, il recevoit de mauvaiſes nouvelles de tous côtez, la priſe de Meulant, celles du Crotoy, de Compiegne, de Baſas en Gaſcogne. La pire avanture de toutes fut la défaite de ſes gens devant la ville de Crevant prés d'Auxerre. Le Comte de Salisbery y avoit mis le ſiege ; le Connêtable de Boukan & le Maréchal de Severac qui y étoient allez pour le ſecourir furent battus, mille de leurs plus vaillans hommes tomberent morts ſur la place, & il en fut emmené preſque autant de priſonniers ; parmi leſquels étoient le Connêtable & le Comte de Ventadour.

La naiſſance de ſon premier enfant, qui vint au monde dans la ville de Bourges le quatriéme de Juillet, lui donna pour l'heure quelque conſolation, mais dans la ſuite du tems bien du déplaiſir. C'étoit un fils qu'on nomma Loüis.

Le Concile de Conſtance avoit par ſa ſeſſion 44. indit un Concile à Pavie pour l'an 1423. Il s'y trouva ſi peu de Prelats qu'il le falut tranſferer à Sienne. Comme il s'y étoit déja tenu quelques Seſſions, Alfonſe Roy d'Arragon eſſaya par ſes Ambaſſadeurs d'y remettre ſur le bureau l'affaire de l'Antipape Pierre de Lune ; Il le faiſoit en haine de ce que Martin V. lui avoit refuſé l'inveſtiture du Royaume de Naples, laquelle il ne pouvoit pas lui accorder, parce que le Concile de Conſtance l'avoit donnée à Loüis III. Duc d'Anjou. Or Martin pour éviter un Schiſme, ne trouva point de plus

1423. *prompt expédient que de diſſoudre le Concile, prenant pour prétexte qu'il y avoit de la peſte aux environs de la ville, quoiqu'il n'en parût aucun ſigne. Mais de peur de laiſſer croire qu'il aprehendoit les jugemens d'une ſainte Aſſemblée, il en aſſigna une autre dans la ville de Bâle pour l'an 1430.*

*Dans le Royaume de Sicile, les défiances, puis les haines s'étant miſes entre la Reine * Jeanne de Naples & Alfonſe Roy d'Arragon qu'elle avoit adopté; cet ingrat tâcha de le dépoſſeder, & de l'enlever en Catalogne. A cauſe de cela ils en vinrent à une guerre ouverte: il tint long-tems ſa bien-faictrice aſſiegée dans un des Châteaux de Naples, & ſans doute qu'il l'eût contrainte de ſe rendre, ſi Sforce ne fût venu la délivrer. Cet offenſe, à l'égard du public & dans les régles de la Juriſprudence, étoit un ſujet aſſez capable d'annuller l'adoption: Jeanne la caſſa donc, & par le conſeil de ſes Barons, mit au même Droit Loüis III. Duc d'Anjou, lequel auſſi-tôt elle apella en Italie, le fit reconnoître par ſes ſujets & lui donna la Duché de Calabre.*

* Vulgairement Jeannelle.

1424. L'année 1424 ne fût pas plus heureuſe au Roy Charles que la précédente. Il eſt vrai que le Comte de Douglas Ecoſſois lui amena quatre mille hommes, & que le Duc de Milan lui envoya ſix cens lances, & deux fois autant de Fantaſſins Arbalêtriers: mais ils furent preſque auſſi-tôt défaits qu'arrivez. Le Duc de Bethfort aprés avoir pris quelques places, avoit aſſiegé Yvry qui avoit capitulé ſelon l'uſage d'alors, de ſe rendre le vingtiéme d'Aouſt, s'il ne paroiſſoit dans ce tems-là une armée capable de donner bataille. A ce deſſein le Connêtable, le Duc d'Alençon, & dix-ſept ou dix-huit Seigneurs aſſemblerent leurs troupes & ſe rendirent proche d'Yvry: mais n'oſant pas haſarder le combat ils s'en allerent à Ver-

Verneüil & firent croire à ceux qui tenoient cette ville pour les Anglois, qu'ils avoient gagné la journée, & par ce ſtratagême les obligerent de leur ouvrir les portes. 1424.

Le jour aſſigné pour la bataille étant paſſé, Yvry ſe rendit. Bethfort du même moment alla les chercher ſous les murailles de Verneüil, les combattit & remporta la victoire, leur ayant tué quatre mille hommes, & fait priſonniers le Duc d'Alençon, le Maréchal de la Fayete, Loüis de Gaucour, & plus de trois cens Gentilshommes. On trouva entre les morts le Comte de Douglas, & le Vicomte de Narbonne. Le corps de ce dernier fut écartelé, & les quartiers plantez ſur des pieux en divers endroits, parce qu'il étoit complice du meurtre de Jean Duc de Bourgogne.

En récompenſe le Roy attira de ſon côté Artur Comte de Richemont, avec grande eſperance de regagner par ſon moyen le Duc de Bretagne. Ce Comte avoit toûjours eu l'ame Françoiſe, & haïſſoit d'autant plus les Anglois, qu'il les avoit offenſez; car il s'étoit ſauvé de priſon aprés la mort du Roy Henry V. prétendant que la foy qu'il avoit donnée ne l'obligeoit qu'à ce Roy, non pas à ſon ſucceſſeur. Il s'étoit depuis raccommodé avec le Duc de Bethfort dans leur entrevûë d'Amiens: mais ce lien fut trop foible pour le retenir; il quitta leur parti pour quelque legere pique de paroles avec le Duc de Bethfort, & traita avec le Roy Charles; non peut-être ſans l'inſtigation ou du moins ſans le conſentement du Duc de Bourgogne.

Il y eut bien des précautions à prendre avant qu'il pût ſe haſarder de venir en Cour: il falut lui donner des Seigneurs & des places en ôtage. Ayant toutes ſes ſûretez il vit le Roy à Tours, mais il ne

1424. voulut s'obliger à rien qu'il n'eût pris conſeil du Duc ſon frere, & des Ducs de Bourgogne & de Savoye.

Aprés toutes ces façons, il vint retrouver le Roy à Chinon, & reçût de ſa main l'épée de Connêtable dans la Prairie de Chinon en preſence de tous les Seigneurs. Ce qui ſe paſſa le ſeptiéme de Mars 1425. comme diſent les Bretons, quoiqu'il y ait une Chronique qui porte que ce fut dés le mois de Novembre en 1424.

1425. On lui promit poſitivement que le Roy congedieroit tous ceux qui avoient trempé au conſeil du meurtre commis à Montereau, & à celui de la priſe du Duc de Bretagne. Le plus attaché à la Cour de ces gens-là étoit Louvet Preſident de Provence qui avoit l'ambition de gouverner malgré tous les Grands. Il aimoit mieux cauſer la ruïne de ſon maître qu'il tenoit étroitement enlacé, que de ſouffrir d'en être éloigné. Ainſi il trouva moyen par ſes artifices de l'animer contre le Connêtable: mais le Connêtable ne quitta pas priſe pour cela, il fit ſi bien ſa partie, que le Roy ſe vit abandonné de tous les Grands, & que toutes les places lui refuſerent obeïſſance, hormis Selles, & Vierzon en Berry. Alors il fut forcé de congedier Louvet & tous les autres. Il s'opiniâtroit à retenir Tanegui: mais ce bon ſerviteur ſacrifiant généreuſement ſa fortune pour ſon Roy, lui demanda ſon congé pour récompenſe. Louvet en ſe retirant, par un dernier trait de courtiſan, mit le Seigneur de Gyac en ſa place.

Le Connêtable n'eut pas peu d'affaires à ſe reconcilier avec le Roy qui fuyoit devant lui pour ne le point voir. Aprés tout il falut qu'il ſe laiſſât aprocher, parce qu'il avoit beſoin du ſecours du Breton. Ce Duc étant enfin ſatisfait par l'expulſion de ſes ennemis, vint le trouver à Saumur, lui rendit hommage,

mage, & lui donna ſon ſcellé & ceux de tous les Seigneurs de ſon Duché, leur commandant d'aller à ſon ſervice. Ils lui en rendirent bien peu, mais ils lui pouvoient beaucoup nuire. 1424. & 25.

Le ſeptieme de S. plumbre Charles le Noble Roy de Navarre, acheva de vivre; Blanche ſa fille unique mariée à Jean frere d'Alfonſe Roy d'Arragon fut ſon heritiere.

Comme d'un côté les broüilleries gâtoient les affaires du Roy Charles, de l'autre la querelle qui ſe mût entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Gloceſter, au ſujet de Jacqueline Comteſſe de Haynault, recula fort celles des Anglois, d'autant qu'elle divertit les forces de ces deux Princes, qui euſſent infailliblement accablé la France, s'ils les euſſent jointes à celles du Duc de Bethfort. Le Duc de Brabant vouloit joüir des terres de Jacqueline, comme étant ſon legitime mari: cette Princeſſe ſoûtenoit qu'il ne lui étoit rien, n'ayant point conſommé le mariage; & le Duc de Gloceſter qui l'avoit épouſée, la ſervoit & l'aſſiſtoit en ſa querelle. Le Duc de Bethfort deſirant ménager le Duc de Bourgogne, tâcha de faire quelque accommodement entre les parties: le Duc de Brabant s'y ſoûmit, mais Gloceſter n'en tint compte, & pourſuivit toûjours les droits de ſa prétenduë femme à main armée.

Le Bourguignon & lui ſe picquerent par lettres, & en vinrent juſqu'à ſe défier au combat de leurs perſonnes, & à convenir du jour, du lieu & des armes. Le Duc de Bethfort ayant aſſemblé les plus notables Seigneurs François & Anglois, mit ce défi au néant, & déclara qu'il n'y avoit point de juſte cauſe de combat. Et afin de témoigner au Bourguignon qu'il n'avoit nulle part aux entrepriſes de ſon frere, il le pria qu'ils ſe puſſent voir à Dourlens, comme ils firent la veille de la Saint Pierre,

1424. & 25. Il ne laiſſa pas pour cela d'y avoir forte guerre en Hollande, entre le Duc de Glocester & le Duc de Bourgogne, tous deux y éprouverent leurs forces & les affoiblirent : mais au bout de deux ans, le Pape ayant déclaré que le mariage de Jacqueline avec le Duc de Glocester étoit de nulle valeur, ce Prince ſe deſiſta de ſa pourſuite, & épouſa une Demoiſelle qu'il entretenoit.

Les Anglois avoient pris & fortifié la ville de Pontorſon proche d'Avranches, & delà ils moleſtoient inceſſamment la Bretagne : le Connêtable y mit le ſiege & la reconquit en peu de tems. Il ne fut pas ſi heureux à Saint James de Beuveron qu'ils avoient réparé ; Ses troupes l'ayant abandonné au beſoin faute de payement, il fit une honteuſe retraite, & y laiſſa ſon artillerie & ſon équipage. Pontorſon enſuite fut reaſſiegé & pris par les Anglois. Aprés ſa reddition, le Duc de Bethfort ſe trouva ſur les frontieres de Bretagne avec une grande armée ; dont le Duc fut tellement étonné qu'il renonça aux alliances faites avec la France, reprit celles d'Angleterre, & promit de rendre hommage au Roy Henry.

1426. Les échecs que reçoivent les grands Capitaines, proviennent bien ſouvent de la malice & de l'envie de ceux qui ſont au conſeil des Rois, & qui ont charge de pourvoir à la ſubſiſtance & au payement des troupes : le Connêtable ſçût que Gyac étoit cauſe de ſon mal-heur, parce qu'il détournoit dans ſes coffres la plûpart de l'argent qu'il lui devoit envoyer, & qu'il entretenoit le Roy dans la ſolitude & dans les plaiſirs, afin de joüir lui ſeul de ſa perſonne & de ſes bien-faits. Voilà pourquoi les mois de Janvier enſuivant, le Connêtable alla avec main-forte le prendre dans ſon lit à Iſſoudun, & aprés quelques formes d'une briéve Juſtice, lui

fit

fit trancher la tête, ou ſelon d'autres, le fit noyer. 1426.
Un autre Gentilhomme qu'on nommoit le Ca- & 27.
mus de Beaulieu, ſe mêla de prendre la place de Gyac & de ſuivre ſes briſées; A quelque mois delà on fut tout étonné que le Connêtable s'en défit comme de l'autre; le Maréchal de Bouſſac par ſon ordre, le tua en pleine ruë, & preſque à la vûë du Roy, dans la ville de Poitiers.

Il ſe ſouvenoit trop bien de ce que les Favoris avoient fait faire ſur le pont de Montereau, & à l'égard du Duc ſon frere; c'étoit pour cela qu'il n'en vouloit point ſouffrir auprés du Roy dont il ne fût aſſuré, & qu'il y mit le Seigneur de la Trimoüille, lequel il croyoit être entierement dans ſes interêts & dans des ſentimens contraires aux deux autres, parce que ſa maiſon devoit tout ſon agrandiſſement aux Ducs de Bourgogne.

Celui-ci néanmoins fut bien-tôt aveuglé de la faveur, auſſi bien que ceux dont il avoit pris la place: il éloignoit tant qu'il pouvoit les Princes d'auprés du Roy & même le Connêtable, qui de colere ſe retira en Bretagne. Delà s'enſuivit comme une guerre civile, qui diviſa la Cour & arrêta toutes les affaires du Roy ſept ou huit mois.

Ce ne ſeroit jamais fait de marquer tous les ſieges, les combats, & les entrepriſes de ces guerres, tout enſemble civiles & étrangeres. Il n'y avoit ville ni Bourg qui n'eût des garniſons, ce n'étoit que forts & que Châteaux ſur les éminences, ſur les rivieres, ſur les paſſages & en raſe campagne. Tous les Seigneurs avoient des troupes ou plûtôt des bandes de brigands, qui s'entretenoient aux dépens du miſerable peuple. Je ne cotteray donc que les principaux évenemens; Comme en cet endroit-ci, que les François firent lever le ſiege de Montargis l'an 1426. & que l'année d'aprés ils re-

1428. prirent la ville du Mans, qui avoit été priſe par les Anglois durant les diviſions de la Cour.

Le ſiége d'Orleans fut bien plus memorable & plus important. Le Comte de Salisbery ayant ramené de nouvelles forces d'Angleterre, le commença le douziéme d'Octobre de l'an 1428. & fit pluſieurs baſtilles ou forts, tant du côté de la Soulogne que du côté de la Beauſſe, ayant auparavant nettoyé toutes les places de la campagne aux environs, & celles de douze ou quinze lieuës au deſſus & au deſſous le long de la Loire.

Durant toute l'année 1428. le Duc de Bourgogne fut occupé dans les Païs-Bas à pourſuivre Jacqueline de Baviere. Il la ſerra de ſi prés, que l'ayant aſſiegée dans la ville de Gand, il la contraignit de le déclarer heritier dans toutes ſes terres, de ſorte qu'il joignit à la Flandre & à l'Artois, LE HAYNAULT, LA HOLLANDE, LA ZELANDE ET LA FRISE; Et la même année encore LES COMTEZ DE NAMUR ET DE ZUTPHEN, aprés la mort du Comte Theodoric, lequel les lui avoit venduës, & s'en étoit retenu la joüiſſance ſa vie durant. Deux ans aprés, ſçavoir l'an 1430. il recuëillit auſſi les Duchez de LOTHIER, BRABANT ET LIMBOURG, LE MARQUISAT DU SAINT EMPIRE, ET LA SEIGNEURIE D'ANVERS, par le decés de Philippe de Bourgogne ſon couſin, ſecond fils d'Antoine, lequel avoit ſuccédé au Duc Jean ſon frere aîné, mari de Jacqueline, qui étoit mort l'an 1426.

Au commencement de cette année il fit un voyage à Paris vers le Duc de Bethfort; Prés duquel ſe rendirent auſſi les Ambaſſadeurs du Roy Charles, & des Députez de la ville d'Orleans, pour la prier qu'il ſouffrit qu'elle fût ſequeſtrée entre les mains du Duc de Bourgogne. Ils lui remontroient que les Princes de la mai-

maiſon d'Orleans qui étoient priſonniers en Angletterre, n'avoient pû rien faire pourquoi on dût les dépoüiller de leurs places, & qu'on ſe devoit contenter de les mettre en ſequeſtre pour s'aſſurer de leur conduite, quand ils ſeroient délivrez. 1428.

Les Anglois croyant déja tenir une place ſi importante, ſe mocquerent de leurs prieres : ils ne vouloient pas avoir perdu le tems & l'argent qu'ils avoient employé à ce ſiege, Berhfort même accorda peu de choſe au Bourguignon de tout ce qu'il lui demandoit. Néanmoins ce Duc pour ne pas demeurer entre deux ennemis ſans aucun apuy, ſçût bien couvrir ſon mécontentement d'une ſatisfaction aparente.

Les attaques d'Orleans furent vigoureuſes, la défenſe encore plus, le Comte de Salisbery y perdit la vie d'un coup de canon : mais les François ayant été battus prés de Rouvroy comme ils attaquoient un convoy * chargé de harancs qu'on menoit au camp, c'étoit en Carême, & le Connêtable s'étant retiré mal-content en Bretagne, la place s'en alloit tomber & le courage des François avec elle Déja même le Roi méditoit de choiſir ſa retraite dans le Dauphiné, quand une choſe toute extraordinaire rabattit la fierté Angloiſe & releva l'eſpoir de la France.

* On nomma ce combat la journée des harancs.

Sur la fin de Février le Seigneur de Baudricourt Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, envoya au Roy une fille âgée de dix-huit à vingt ans, laquelle aſſuroit avoir commiſſion expreſſe de Dieu de ſecourir la ville d'Orleans, & puis de le faire ſacrer à Rheims, étant, diſoit elle, ſollicitée à cela par de frequentes aparitions des Anges & des Saints. Elle s'apelloit Jeanne, étoit native du village de Damremy ſur la Meuſe, fille de Jacques d'Arc 1429.

1429. d'Arc & d'Iſabelle Gautier, & avoit été no
aux champs. On vit paroître des preuves mi
leuſes de ſa vocation ; On dit qu'elle reconn
Roy, quoique ſimplement vêtu, entre tou
Courtiſans ; les Docteurs de Theologie & les
du Parlement qui l'interrogerent, témoign
qu'il y avoit du ſurnaturel dans ſa conduite ;
envoya chercher une épée qui étoit dans le
beau d'un Chevalier, derriere le grand Au
l'Egliſe ſainte Catherine de Fierbois, ſur la
de laquelle il y avoit des Croix & des Fleu
lys gravées ; Et le Roy publia qu'elle avoit
né un grand ſecret qui n'étoit connu que d
ſeul.

On lui donna donc un équipage & que
troupes ; & toutefois on ne lui confia pas la
duite du ſecours, mais au Maréchal de Rieu
au Bâtard d'Orleans, ſuivis de pluſieurs a
braves Chevaliers qui entendoient le m
Quand elle eut déployé ſa banniere où il y
deux images, l'une du Crucifix, l'autre
Annonciation avec les ſacrez noms de JESUS
RIA, elle écrivit aux Anglois de la part de
qu'ils euſſent à quitter le Royaume au légitim
ritier, ſinon qu'elle les en feroit bien ſorti
force. Mais ils arrêterent ſon Heraut priſon
On le trouva dans les fers quand la ville fut f
ruë, on ſçût qu'ils avoient réſolu de le bri
comme complice de celle qu'ils nommoient
ciere.

Le ſuccés vérifia ſes menaces. De ce jo
toutes leurs affaires allerent en décadence ;
jetta heureuſement des vivres dans Orlean
peu aprés elle y entra elle-même. Les aſſieg
voyant combattre avec tant de valeur & de
fortune la crurent envoyée du Ciel, & prirent

rage, ſi bien qu'ils firent diverſes ſorties, & en 1429.
deux ou trois jours emporterent les principales baſtilles ou forts des aſſiegeans, & les contraignirent enfin de décamper tout-à-fait le douziéme jour de May.

Les François couroient par tout avec cette Heroïne comme à une victoire certaine, les Anglois la fuyoient comme la foudre & ne tenoient point devant elle. Ils furent chaſſez de Jargeau & de Baugency, battus à Patay en Beauſſe comme ils ſe retiroient, & délogez enfin de toutes les places de ce païs-là.

Pour le ſecond point de ſa commiſſion, elle fit réſoudre dans le Conſeil, qu'on meneroit ſacrer le Roy à Rheims, quoique cette ville & toute la Champagne fuſſent encore au pouvoir des ennemis. Auxerre, Troyes, & Châlons ſe rendirent à lui en paſſant, puis la ville de Rheims même, dés auſſi-tôt que les Seigneurs qui la tenoient pour le Duc de Bourgogne, furent ſortis pour aller en Bourgogne querir du ſecours. Il y fut donc ſacré ſolemnellement un Dimanche ſeptiéme jour de Juillet par Renaud de Chartres Archevêque de cette ville là & ſon Chancelier.

En récompenſe des ſervices ſi importans de la Pucelle, le Roy l'ennoblit, ſon pere & ſes trois freres, & tous leurs deſcendans, même par filles; changea le nom de leur race, qui étoit d'Arc, en celui *du Lys*, & leur donna pour armes un écu d'azur à l'épée miſe en pal, ayant la croiſée & le pommeau d'or, accoſtée de deux Fleurs de Lys, & ſoûtenant une couronne de même ſur ſa pointe.

A ſon retour il reçût Laon, Soiſſons, Beauvais, Compiegne, Creſpy, & toutes les villes juſqu'à Paris. Le Duc de Bethfort lui preſenta la bataille dans la plaine de Montepilloy; les armées furent

1429. rent en preſence, mais ſe ſéparerent aprés quelques eſcarmouches. Delà il vint attaquer ſaint Denis, & fit une tentative ſur Paris; Ses gens en furent repouſſez avec perte, & la Pucelle bleſſée au pied de la muraille.

Elle avoit voulu ſe retirer en ſon village, aprés avoir exécuté les deux points de ſa Miſſion: mais elle ſe laiſſa retenir par les loüanges & par les prieres des gens de guerre. Elle ne s'en trouva pas bien, le Ciel n'étant pas obligé de l'aſſiſter en ce qu'il ne lui avoit pas commandé.

Cette entrepriſe manquée, le Roy reprit le chemin de Berry. En paſſant il ſe ſaiſit de Lagny ſur Marne. Un peu aprés il s'aprocha de Bourgogne, penſant conclure un accommodement qui ſe négocioit à Auxerre avec le Duc: mais l'affaire n'étoit pas encore meure.

Avec cela ſon bonheur fut un peu arrêté par les broüilleries de ſa Cour qui durerent prés d'un an, au ſujet de la Vicomté de Toüars; le Seigneur de la Trimoüille s'en étoit emparé, & tenoit en priſon Loüis d'Amboiſe, duquel le Connêtable avoit pris la cauſe en main, parce qu'il étoit ſon parent. La Trimoüille avoit tellement préoccupé l'eſprit du Roy, qu'il lui fit tourner ſes armes contre ſon Connêtable; Et par ce moyen il laiſſa reprendre haleine aux Anglois.

La délivrance d'Orleans, n'eût pas trop fâché le Duc de Bourgogne, s'il n'eût vû qu'enſuite les affaires du Roy alloient bien plus vîte qu'il ne deſiroit. Il ne fut gueres moins étonné de cette ſoudaine révolution, que le Duc de Bethfort. Celui-ci, qui avoit mépriſé ſon interceſſion pour l'affaire d'Orleans, ſe mit à le rechercher avec ſoûmiſſion & empreſſement. D'autre côté les Agents du Roy lui offroient un accommodement,

&

& lui accorderent un paſſe-port pour venir à Pa- 1429.
ris, ſur ce qu'il leur laiſſoit eſperer qu'il réduiroit cette ville à l'obéïſſance du Roy. Mais quand il s'y fut abouché avec le Duc de Bethfort, il trouva meilleur de renoüer encore avec les Anglois; qui lui donnerent la carte blanche, & avec cela les Comtez de Champagne & de Brie, réſervé l'hommage ſeulement.

Le Duc de Savoye & Loüis de Chalon Prince 1429.
d'Orange, partiſans du Duc de Bourgogne, s'é- & 30.
toient promis de partager entr'eux le païs de Dauphiné; Grenoble & les Montagnes, euſſent été pour le Duc, & le Viennois pour le Prince. Loüis de Gaucour Gouverneur du païs pour le Roy rompit bien-tôt leur marché; Il gagna un grand combat entre Colombiez & Anton ſur le Prince, lui tua ou prit huit cens Gentilshommes, & enſuite ſaiſit toutes les places qu'il tenoit en ce païs-là. On raconte que dans cette déroute, le Prince aima mieux ſauter dans le Rhône à cheval, & armé de toutes pieces, pour le paſſer à nage, que de tomber entre les mains du vainqueur.

Sur la fin de l'année 1429. la ville de Sens ſe reduiſit à l'obéïſſance du Roy Charles. Celle de Melun ſe reconquit elle même, ayant fermé les portes à la garniſon qui étoit allée courir le Gâtinois. Le bon traitement que le Roy faiſoit aux villes qui revenoient à lui, fut un grand apas pour lui ramener les autres.

Au partir de Paris le Bourguignon s'en retour- 1430.
na au Païs-bas: où le dixiéme de Janvier il épouſa en ſecondes nôces Iſabelle fille de Jean I. Roy de Portugal, dans la ville de Bruges. Ce fut lorſque pour honorer cette ſolemnité il inſtitua l'ORDRE très-illuſtre DE LA TOISON D'OR, qu'il

1430. qu'il compoſa ſeulement de trente Confreres Chevaliers ; Encore ne remplit-il pas entierement ce nombre, il n'en fit que vingt-quatre. Le Roy d'Eſpagne comme héritier de la Maiſon de Bourgogne, tient à honneur d'en être le Chef, & le conſerve dans ſon éclat, non ſeulement par la dignité de ceux à qui il le donne, mais encore parce qu'il ne l'avilit point par la multitude.

Entre tant de ſieges qui ſe faiſoient dans toutes les Provinces ; celui de Compiegne fut remarquable par la honte qu'y reçûrent les Bourguignons, ayant été contraints de le lever, mais beaucoup plus par le mal-heur de la Pucelle, qui y fut priſe le vingt-quatre de May, à la retraite d'une ſortie. Ce malheur lui arriva par l'imprudence ou par la malice de Guillaume de Flavy Gouverneur de la place, qui lui fit fermer la barriere au nez. Elle tomba entre les mains d'un Gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg l'un des Généraux des ennemis ; & celui-là la revendit aux Anglois pour la ſomme de dix mille livres & cinq cens livres de penſion annuelle.

La merveille de cette Bergere ayant ſi bien réüſſi à Orleans, comme nous l'avons vû, Renaud de Chartres Chancelier de France, le Maréchal de Bouſſac & Poton de Saintrailles, réſolurent d'aller à Roüen ſur la foy d'un petit Bergerot, qui les aſſuroit que Dieu l'avoit envoyé pour les mettre dedans : mais les Anglois en étant avertis les combattirent en chemin, en défirent une partie & prirent Poton priſonnier.

1431. Un Capitaine Arragonnois nommé François de Surienne, qui étoit au ſervice des Anglois, ſurprit la ville de Montargis de cette ſorte. S'étant

nt familiariſé avec une Demoiſelle qui étoit 1431.
moureuſe du Barbier du Gouverneur, il lui promit de grandes ſommes d'argent & la foy de mariage, ſi elle introduiſoit ſes gens dans la place par ſa maiſon, qui étoit joignante à la muraille La Demoiſelle gagna le Barbier par le deſir de l'argent, ſans lui parler de l'autre point; Tous deux aiderent aux Anglois à planter les échelles, & à monter: mais la place priſe ils furent mis dehors, de peur qu'ils ne fiſſent un pareil marché avec les François, & n'eurent que des mocqueries & des reproches pour récompenſe.

En échange les François ſurprirent la ville de Chartres, par le moyen d'un Roulier qui y voituroit des marchandiſes. Pendant qu'il tenoit le pont-levis embarraſſé de ſa charette chargée, il ſortit cent hommes d'une cave de là auprés, où on les avoit cachez la nuit; ils ſe ſaiſirent de la porte, & au ſignal qu'ils firent, le bâtard d'Orleans & Gaucour qui étoient à une lieuë delà, accoururent avec trois mille hommes. La garniſon ſans coup ferir, s'enfuit à Evreux par une autre porte. Quelques Bourgeois firent réſiſtance à l'exemple de leur Evêque (c'étoit Jean de Fotigny) zelé Bourguignon, mais il fut tué les armes à la main ſur les degrez de la grande Egliſe.

La Pucelle étoit priſonniere de guerre, & on ne pouvoit pas la traiter autrement ſans violer le droit des gens. Mais les Anglois forcenez d'avoir été battus par une fille de village, ne pouvoient ſouffrir la gloire de celle qui cauſoit leur honte. Ils croyoient réparer leur honneur en la notant d'infamie; Ayant donc obligé ce flambeau d'Univerſité qui étoit demeuré à Paris, d'adreſſer une Requête à leur Roy, demandant qu'il en fût fait

1431. fait justice, ils la menerent à Roüen, & là ils l'accuserent en Cour d'Eglise, comme sorciere, séductrice, hérétique, & ayant forfait à son honneur.

C'étoit-là les quatre chefs de son accusation, mais ils ne pûrent rien vérifier contr'elle, sinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & pris les armes; ce qu'ils lui imputoient à crime, d'autant, disoient-ils, que ce changement d'habits blessoit la pudeur de son sexe, & violoit la défense expresse de Dieu. Pierre Cauchon Evêque de Beauvais, dans l'Evêché duquel elle avoit été prise, le Vicaire de l'inquisition, quelques autres Docteurs en Theologie & en Droit Canon, furent ses Juges; le Chapitre de Roüen durant la vacance du siege, leur prêtant Territoire.

Aprés divers interrogatoires captieux, ils la condamnerent à une prison perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume, & lui défendirent de plus vêtir l'habit d'homme: mais comme elle le reprit quelque tems aprés, je ne sçay pas par quel esprit, les Anglois presserent tant ses Juges, qu'ils déclarerent qu'elle avoit récidivé, l'excommunierent & la livrerent au bras séculier, qui la fit brûler toute vive le trentiéme jour de May dans le vieux marché de la ville.

Sur le bucher elle prédit aux Anglois que le bras de Dieu étoit levé pour les fraper, & que sa justice non seulement les chasseroit de la France, mais qu'elle les poursuivroit en Angleterre, & leur feroit souffrir les mêmes maux qu'ils avoient fait souffrir aux François. Un Poëte raconte que son cœur se trouva tout entier parmi les cendres, & qu'on vit une colombe blanche s'envoler du milieu des flammes de son bucher, marque de son innocence & de sa pureté.

Quoy

Quoi qu'elle eût été exécutée à la vûë de dix mille perſonnes, & que toute la France le crût ainſi, neanmoins quelque tems aprés, il parut en Lorraine une fille guerriere & fort adroite aux armes, qui ſoûtenoit qu'elle étoit cette Pucelle. On en fut tellement perſuadé en ce païs-là, qu'on la traita avec beaucoup d'honneur, & qu'elle s'y 1431. marïa dans une maiſon noble; On dit que ſa poſterité dure encore aujourd'hui.

Charles Duc de Lorraine étoit mort l'an 1430. ſans enfans mâles. Il y eut debat pour ſa ſucceſſion, entre Antoine Comte de Vaudemont ſon frere, qui prétendoit que cette Duché étoit maſculine, & René d'Anjou déja Duc de Bar, lequel avoit épouſé Iſabelle, qui n'étoit que troiſiéme fille du Duc Charles: mais dont les deux ainées avoient renoncé à la Duché. Le Bourguignon en haine de la Maiſon d'Anjou, ennemie capitale de la ſienne, & le Duc de Savoie ſon allié, aſſiſterent puiſſamment Antoine; Et la fortune lui fut favorable dans la bataille qui ſe donna entre Bullegneville, & Neufchâtel en Lorraine. Car l'armée de René y fut toute miſe en déroute, le Seigneur de Barbazan grand Capitaine tué, & René pris & mené à Dijon vers le Duc de Bourgogne, qui le detint juſqu'à l'an 1437.

Depuis la mort de la Pucelle les affaires des Anglois alloient toûjours de mal en pis. Pour eſſayer de les remettre ils firent venir leur jeune Roy à Paris, & le couronnement d'une double couronne dans Nôtre-Dame le vingt-ſeptiéme jour de Novembre; Et d'ailleurs afin de retenir le Duc de Bourgogne, qui étoit prêt de leur échaper, ils lui confirmerent la donation des Comtez de Brie & de Champagne.

Le Seigneur de la Trimoüille uſoit toûjours trés-

1431. trés mal de ſa faveur contre le Connétable & les autres Seigneurs. Ils ne le pûrent ſouffrir : un jour qu'il étoit dans le Château de Chinon avec le Roy, on y fit entrer par intelligence deux cens hommes de guerre, qui le prirent dans ſon lit, le bleſſerent d'un coup d'épée dans le ventre, & le menerent priſonnier au Château de Montreſor. La Reine même conſentoit à cette entrepriſe ; voilà pourquoi elle apaiſa facilement le Roy. Et afin d'occuper ſon eſprit qui ne pouvoit demeurer ſans quelque attachement, elle aida à Charles d'Anjou Comte du Maine à ſe mettre en faveur. La Trimoüille ne fut délivré qu'à condidition de rendre la ville de Toüars, dont il s'étoit emparé ; & le Roy aux Etats de Tours avoüa tout ce qui s'étoit fait à ſon égard.

En vertu de ce qui avoit été ordonné à Pavie par le Concile & par le Pape, le Concile de Bâle commença à ſe tenir cette année 1431. *le vingt-troiſiéme de Juillet ſous Eugene IV. qui venoit de ſucceder à Martin V. Il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre lui & les Peres de cette ſainte Aſſemblée. Car ſi de leur côté les Peres firent connoître d'abord qu'ils vouloient mettre un frein à ſon autorité, en ſoûtenant fortement cette ancienne régle ;* Que le Concile eſt au deſſus du Pape : *il montra auſſi que ſon plus grand deſir étoit de les ſéparer. Mais comme il ne le pût pas ſi-tôt, parce que l'Empereur les apuyoit, il fut obligé de confirmer le Concile aprés deux ans de conteſtations.*

La guerre ſe faiſoit dans toutes les Provinces de France avec divers ſuccés, mais fort foiblement. Ne vous étonnez pas de la voir languir de la ſorte ſept ou huit ans durant, l'impuiſſance de tous les deux partis en étoit la cauſe ; comme

me ils manquoient d'argent ils ne pouvoient point 1.
mettre de grandes armées ſur pied. Ajoûtez à 3;
cela la foibleſſe des deux Rois, de celui de Fran- &
ce pour la trop grande facilité de ſon eſprit, qui étoit tenu en braſſieres par ſes Favoris & par ſes Maîtreſſes, & de celui d'Angleterre par ſa minorité, par le peu de liaiſon d'entre ſes oncles, & par les incertitudes du Duc de Bourgogne.

Le vingt-quatriéme de Novembre de l'an 1431. 1.
Loüis d'Anjou Roy de Naples, mourut à Coſence en Calabre ſans aucune lignée. Le deuxiéme de Février de l'année d'aprés, la Reine Jeanne acheva auſſi de vivre, & laiſſa pour héritier en ſon Royaume René frere de Loüis. Le Pape confirma cette inſtitution: mais comme René étoit encore priſonnier du Duc de Bourgogne, Alfonſe Roy d'Arragon eut tout le loiſir de s'emparer du Royaume. En cette Jeanne finit la premiere branche d'Anjou, *qui avoit produit plus de trente autres rameaux, donné des Rois à la Hongrie & à la Pologne, & duré prés de deux cens ans.*

Amé VIII. Duc de Savoye, ennuyé du bruit & 1.
de l'embarras de la Souveraineté, s'étoit retiré dans un delicieux Hermitage qu'il avoit bâti à Ripailles, & y avoit pris l'habit d'Hermite avec deux Gentils-hommes de ſes confidens, ayant réſigné ſes Etats à Charles ſon fils Comte de Geneve. Il l'avoit marié quelques années auparavant avec Anne fille & héritiere de Janus Roy de Chypre. Mais Jacques le Bâtard de Janus s'empara du Royaume, ſur Charlote la légitime héritiere & s'y maintint avec l'apuy du Sultan d'Egypte, auquel il en rendit hommage. Nous divons ci aprés ce que devint cette Charlotte.

D'une infinité de petits combats qui ſe firent en 1.
France dans ces deux ou trois années, je n'en trou- &
ve point de bien conſidérable que celui de Gerbroy

pres

1435. petite ville prés de Beauvais. Saintraille & la Hire avoient entrepris de la fortifier, & les Anglois de les en empêcher ; Ceux-ci, quoique trois fois plus forts en nombre, furent battus, le Comte d'Arondel leur Achille, bleſſé mortellement d'un coup de coulevrine au talon, & huit cens des leurs renverſez morts ſur la place.

Les inſtantes prieres du Concile & du Pape envers le Duc de Bourgogne, porterent enfin ſa bonté à leur donner ſon juſte reſſentiment, & à prendre pitié des maux de la France. Son traité avoit été premierement ébauché par Amé Duc de Savoye, lequel dés l'an 1423. avoit moyenné une treve entre le Roy & lui, pour la Duché de Bourgogne & la Comté de Nevers d'une part, & le Bourbonnois, Beaujolois, Lyonnois & Forez de l'autre. Il avoit enſuite été plus avancé à Nevers dans l'entrevûë du Duc Charles de Bourbon & du Bourguignon, duquel Charles avoit épouſé la ſœur. Ces deux Princes ayant accommodé les affaires qui étoient entr'eux, pour les hommages de quelques terres que le Duc de Bourbon refuſoit de lui rendre, & pour leſquelles ils s'étoient fait rude guerre durant quelque tems, ſe mirent à parler de celles du Royaume, & ils convinrent enſemble qu'il ſe tiendroit une conference à Arras, pour trouver les moyens de paix entre les deux Couronnes & entre le Roy Charles & le Duc de Bourgogne.

Suivant cette réſolution il ſe fit à Arras la plus grande & la plus noble Aſſemblée dont ce Siécle eût oüi parler. Tous les Princes de la Chrétienté y avoient leurs Ambaſſadeurs, le Pape & le Concile chacun ſon Legat ; les Fourriers y marquerent les logis pour dix mille chevaux. Elle fut ouverte le ſixiéme du mois d'Août.

Le

Le Duc étoit obligé d'honneur à ne pas traiter ſans les Anglois, pourvû qu'ils ſe contentaſſent de conditions raiſonnables. On leur offrit la Normandie & la Guyenne, à la charge de l'hommage : mais comme il vit qu'ils ne vouloient rien relâcher de leurs prétentions, il ſe détacha d'eux & fit ſon traité ſéparément, le Legat du S. Pere l'ayant abſous de la foy qu'il leur avoient donnée. Les Papes en uſoient ſouvent ainſi, croyant que cela étoit du pouvoir que Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST leur a donné, de lier & de délier. Voici le ſommaire des articles les plus importans de ce traité. 1435.

Le Roy par ſes Ambaſſadeurs deſavoüa qu'il eût conſenti au meurtre du Duc Jean, méchamment perpetré & par méchant conſeil, dont il lui déplaiſoit de tout ſon cœur ; Promit qu'il en pourſuivroit la punition ſur les coupables qui lui ſeroient nommez par le Duc ; Que s'ils ne pouvoient être pris, il les banniroit à perpetuité du Royaume, & ne les recevroit jamais à aucune traité.

Il s'obligea de bâtir pour l'ame du défunt Duc, du Seigneur de Noüailles, & de ceux qui étoient morts depuis dans cette querelle, une Chapelle à Montereau au lieu où le corps du Duc avoit été enterré, de dreſſer une Croix ſur le pont, de fonder proche delà une Chartreuſe avec douze Religieux, & une Meſſe haute laquelle ſe chanteroit tous les ans dans l'Egliſe de ceux de Dijon. De payer cinquante mille écus d'or à vingt-quatre Karats de Loy, & faiſant ſoixante quatre au marc, pour les meubles & l'équipage qu'on avoit pris au Duc Jean quand on le tua.

De plus il lui relâcha & quitta l'hommage pour toutes les terres qu'il tenoit de la Couronne, & lui remit le ſervice & l'aſſiſtance de ſa perſonne ſa vie durant.

1435. & 36. *Lui donna à perpetuité pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, les Comtez de Maſcon, & d'Auxerre, la Seigneurie de ſaint Jengon, le Bailliage de ſaint Laurent, & la Châtellenie de Bar ſur Seine. Outre cela il lui bailla en engagement pour quatre cens mille écus, payables en deux termes, les Châtellenies de Peronne, Roye, & Montdidier: & les villes de Somme, ſçavoir ſaint Quentin, Corbie, Amiens, & Abbeville. Comme auſſi la Comté de Pontieu deça & delà la Somme, pour lui & ſes hoirs mâles procréez de ſon corps, avec tous droits de tailles, gabelles & impôts, & tous profits de Juſtice, de Regale, & autres ſur toutes ces terres: mais pour le Duc & pour ſon fils ſeulement: De plus la joüiſſance de la Comté de Boulegne, pour lui & pour ſon fils ſeulement, aprés la mort duquel, elle iroit à celui à qui de ſages arbitres ou la Cour de Parlement l'ajugeroient.*

Que les Bourguignons ne ſeroient point obligez de quitter la Croix de ſaint André, même quand ils ſerviroient dans l'armée du Roy; Qu'en cas de contravention les ſujets de l'un & de l'autre Prince ſeroient abſous du ſerment de fidelité, & ſerviroient contre l'infracteur; Que le Roy feroit ſes ſoûmiſſions pour l'accompliſſement de ce Traité entre les mains des Legats du Pape & du Concile, ſous peine d'excommunication, reagrave, interdit de ſes terres, & tout autant que les cenſures de l'Egliſe peuvent s'étendre; Que pour même effet il donneroit les ſcellez des Princes de ſon Sang, des Grands de l'Etat, des plus notables Prélats, & des plus grandes Villes.

On y ajoûta pour rendre la reconciliation plus ferme & plus durable, la promeſſe de donner Catherine fille du Roy, à Charles Comte de Charolois fils du Duc, quoique tous deux

fuſ-

fussent encore fort jeunes. Quatre ans aprés on envoya cette Princesse au Duc de Bourgogne pour accomplir le mariage. 1436. & 37.

Ce Traité fut un coup de massuë sur la tête des Anglois, mais qui au lieu de les rendre plus sages les rendit plus étourdis. Outre celui-là ils en reçûrent un autre qui fut la mort du Duc de Bethfort leur Régent en France : car il y avoit assez bien gouverné leurs affaires, & aprés lui ils n'y eurent plus que des Chefs violens & brutaux, sans prudence & sans conduite. Les François cependant prirent Dieppe par escalade ; & le bon traitement qu'ils firent aux habitans leur regagna toutes les places du païs de Caux.

Au même tems, sçavoir le dernier de Septembre, mourut la Reine-mere Isabelle de Baviere, dans l'Hôtel de saint Paul à Paris, où elle avoit vécu en pauvre état depuis la mort du Roy son mari, haïe justement des François, & mépriſée ingratement des Anglois. On a écrit que pour épargner les frais de ses funerailles, ils firent porter son corps dans un petit bâteau à saint Denis, accompagné de quatre personnes seulement. Quelques-uns attribuent sa mort à un saisissement de cœur que lui causerent leurs outrageuses railleries, car ils prenoient plaisir de lui dire en face, que le Roy Charles n'étoit pas fils de son mari.

Une des plus grandes fautes qu'ils commirent, aprés celle de n'avoir pas reçû les offres qu'on leur fit à Arras, ce fut de gourmander le Duc de Bourgogne de s'emporter à lui dire des injures, de traiter ses Envoyez avec outrage, de ne le pas laisser neutre comme il le desiroit : mais de charger ses gens par tout où ils les trouvoient, de tâcher à surprendre ses places, & de le harceler

1436. en tant de manieres, qu'ils le contraignirent malgré
& 37. qu'il en eût d'être leur ennemi à toute outrance.

D'autre côté les Parisiens comparant l'orgueil & la mesquinerie de ces Etrangers avec la courtoisie & la magnificence de leurs Rois naturels ne pouvoient plus les souffrir ; & s'il y avoit quelque chose qui les retint encore, c'étoit un reste d'affection que le peuple y avoit pour le Bourguignon, qui étoit François & de la maison Royale ; Ainsi quand ce nœud fut rompu, ils ne chercherent plus que l'occasion de secoüer le joug étranger.

Les Anglois ayant donc été batus à saint Denis par le Connêtable, les bons Bourgeois de Paris prirent ce tems de traiter avec lui de leur réduction. Lorsqu'ils eurent obtenu du Roy des lettres d'abolition & de confirmation de leurs Priviléges en la forme qu'ils desiroient, ils l'introduisirent dans la ville par la porte de saint Jacques : les bons Bourgeois haranguant le peuple tandis qu'il faisoit couler doucement ses troupes. Ce fut le Vendredy d'aprés Pâques. Quand il fut dedans, le peuple se mit à charger les Anglois de tous côtez, criant aprés eux *à la queuë* ; Il en fut assommé un grand nombre par les ruës, le reste se sauva à la Bastille, où il fit sa composition. Tous les petits Châteaux des environs furent un accessoire de cette réduction si soudaine.

Au mois d'Août prochainement suivant, le Roy y rapella le Parlement, la Chambre des Comptes & l'Université. En attendant le retour du Parlement qui ne pût revenir que le sixiéme de Novembre, il commit deux Présidens & six Conseillers, lesquels annullerent & casserent tous les Jugemens qui avoient été rendus

lus contre les ſerviteurs du Roy par le Parle- 1437.
nent Anglois, depuis le mariage & Traité fait
ar Charles VI. avec Henry.

Les Anglois, comme nous l'avons dit, s'étant
éclarez ennemis du Bourguignon, commettoient
outes ſortes d'hoſtilitez ſur ſes terres, & braſ-
oient dans tous ſes païs diverſes menées pour
oûlever ſes ſujets, en ce tems-là fort attachez
vec l'Angleterre, tant par le commerce que par
a haine qu'ils avoient contre les François. Il
'en voulut donc revancher par la priſe de Calais,
u'il ne croyoit pas difficile, & l'aſſiegea avec
ne armée fort nombreuſe. Au milieu de l'en-
repriſe, les Flamands, voyant qu'elle tiroit en
ongueur, s'allerent imaginer, ou d'eux-mêmes
u par la ſuggeſtion des émiſſaires des Anglois,
u'ils étoient trahis; Là-deſſus s'étant aſſemblez
n diverſes petites aſſemblées, ils ſe mirent tout
'un coup à ployer bagage en grande confuſion,
iſſant leurs vivres & leur artillerie, faute de
hariots pour les emporter. Tout ce que pût
aire leur Duc, ce fut de les couvrir de ſa cava-
rie, de peur que les Anglois ne les chargeaſ-
ent, & aprés cela de les ſuivre. Mais comme
fut de retour en Flandres les habitans de Bru-
es ſe révolterent contre lui, & peu s'en falut
u'il ne perit dans une émeute populaire, où le
eigneur de l'Iſle-Adam fut aſſommé. Le ſiege
e Crotoy qu'il entreprit quelques mois aprés,
i reüſſit auſſi mal que celui de Calais.

Le Duc de Glocester, qui lui avoit mandé
u'il venoit pour lui donner bataille, ne
yant plus trouvé-là, fit une irruption dans
Flandre, où il redoubla l'épouvente du païs
t le brûlement de tous les lieux où il paſ-
Si là-deſſus les Anglois euſſent eu l'adreſſe

1437. de ménager ſon eſprit, ils l'euſſent peut-être engagé avec eux, ou du moins l'euſſent rendu neutre.

Vous avez vû comme René d'Anjou étoit priſonnier du Duc de Bourgogne, il fut impoſſible d'obtenir ſa liberté qu'en lui payant une grande rançon, lui cedant pluſieurs places, & accordant le mariage de ſa fille aînée nommée Yoland, âgée ſeulement de neuf ans, avec Ferry fils aîné d'Antoine Comte de Vaudemont, moyen par lequel la Lorraine retourna aux mâles de la Maiſon.

On avoit cependant mené le Roy en Lyonnois & en Dauphiné pour faire de l'argent en ce païs-là; Et l'année ſuivante il paſſa juſqu'en Languedoc pour la même fin. A ſon retour il mit le ſiege devant Montereau faut-Yonne qui ne ſe rendit qu'aprés une longue réſiſtance. La place priſe il vint faire ſon entrée triomphante dans ſa bonne ville de Paris le quatriéme de Novembre; Et alors il ſe pût dire véritablement Roy de France, ayant replanté ſon thrône dans la capitale du Royaume.

1438. La licence extrême & le brigandage s'engendrerent néceſſairement de ces longues guerres. Les troupes n'étant point payées vivoient à diſcretion, & l'extrême diſette qu'elles trouvoient par tout, les rendoit encore plus inhumaines. Il y avoit pluſieurs bandes, commandées même par des plus braves Capitaines du Roy, qui ſous prétexte de chercher leur ſubſiſtance, couroient de Province en Province, prenant tout ce qu'elles trouvoient. Celles des *Ecorcheurs*, puis celles des *Retondeurs*, elles ſe faiſoient apeller ainſi, commirent d'étranges deſordres.

De leurs cruels ravages, de la fuite des payſans qui ne labouroient point la terre, & des pluyes continuelles durant les années 1437. & 38. s'en-

s'enſuivit une extrême famine & puis une horrible mortalité dans toute la France, principalement à Paris & aux environs. Cette grande ville ayant déja perdu quarante mille de ſes Habitans par la peſte de l'an 1420. & guere moins par une famine qui trois ans aprés déſola les païs d'entre la Seine & la Loire, fut ſi dépeuplée que les Loups y venoient devorer les enfans juſqu'au milieu de la ruë ſaint Antoine. On fut obligé, pour ſe délivrer de ces bêtes affriandées à la chair humaine, de faire publier qu'on donneroit vingt ſols pour chaque tête qu'on en aporteroit au Magiſtrat. 1438.

Le Pape Eugene & le Concile de Bâle ſe brouillerent à tel point, qu'Eugene déclara le Concile diſſous, & en convoqua un autre à Ferrare; Et d'autre part les Prélats qui étoient à Bâle l'ayant pluſieurs fois ſommé de s'y rendre, commencerent à méditer ſa dépoſition; d'autant plus hardiment, que le Roy Trés-Chrêtien ſembloit alors les favoriſer, ayant défendu aux Prélats de l'Egliſe Gallicane d'aller à Ferrare.

Cette diſcorde enfin aboutit à un Schiſme, celui qui la pouvoit éteindre étant venu à mourir; j'entends l'Empereur Sigiſmond qui finit ſes jours en Moravie le huitiéme de Novembre 1437. Albert Duc d'Auſtriche ſon gendre, lui ſuccéda aux Royaumes de Hongrie & de Boheme, & l'année ſuivante à l'Empire par les ſuffrages des Electeurs.

Le Clergé de France, depuis la tranſlation du ſaint Siége en Avignon, avoit ſouffert une infinité d'opreſſions de la Cour de Rome: voilà pourquoi comme le Roy l'eut aſſemblé à Bourges pour trouver les moyens de réconcilier le Pape & le Concile, leſquels y avoient tous deux envoyé leurs Legats; il embraſſa l'occaſion qu'il avoit manquée dés le Concile de Conſtance, & lui fit ſes remontrances ſur

1438. *ces abus insuportables. Le Roy desirant y pourvoir, leur ordonna d'y aporter le remede le plus convenable. Pour cela fut dressé, de l'avis de son Conseil, ce Reglement si célebre, que l'on apella* la Pragmatique ; *lequel remediant entierement aux entreprises de la Cour de Rome, se pouvoit apeler le rempart de l'Eglise Gallicane, & étoit d'autant plus considerable que les Rois précédens n'avoient onques fait aucunes Ordonnances ou loix en pareilles matieres, qui eussent pris autorité de Eglise universelle, comme celle-là le prenoit.*

1439. EMPP. encore JEAN VI. & ALBERT II. d'Autriche R. prés de 2. ans.

Eugene cependant transfera son Concile de Ferrare à Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, leur Empereur Jean VII. y assistant avec bon nombre de ses illustres Prélats. Mais cependant ceux qui étoient assemblez à Bâle, bien que réduits à un petit nombre & peu d'accord entr'eux, déposerent Eugene du Pontificat, & élurent Amé VIII. Duc de Savoye, qui s'étoit retiré, comme nous avons dit, dans la Solitude de Ripaill.s. La France, la Germanie, & la plus grande partie de l'Occident lui rendirent obéissance tant que le Pape Eugene vécut : mais dés qu'il fut mort, presque tous se tournerent du côté de Nicolas V. comme nous le dirons.

Deux ans aprés que René fut délivré de captivité, il passa en son Royaume de Naples : Il y eut un destin pareil à celui de ses predecesseurs, son entrée fut fort heureuse, mais la sortie bien differente.

Le Connêtable par un ordre exprés du Roy attaquoit la ville de Meaux : ce siege quoique long & difficile eut un heureux succez pour les François ; mais celui d'Avranches en basse Normandie, étant mal conduit par le même & par le Duc d'Alençon, ne leur aporta que de la honte ; les Anglois l'ayant fait lever, & pris une

une partie de leur bagage & de leurs muni- 1439.
tions.

Durant ce tems-là, à la pourſuite de la Ducheſſe de Bourgogne & des Legats du Pape, il ſe fit une grande conference entre Graveline & Calais, des députez de France, de ceux d'Angleterre & de ceux de Bourgogne, pour traiter de la paix. Les Anglois ne démordant point de cette condition, que la Normandie & leurs autres conquêtes leur demeuraſſent en toute ſouveraineté, on ſe ſépara encore ſans rien faire.

Le Roy, de ſon inclination étoit aſſez porté au 1440.
bien de ſon Etat; & nous voyons que dés ce tems-là juſqu'au régne de Henry II. les Rois ſe ſervoient aſſez volontiers de ces termes, *la choſe publique de de nôtre Royaume.* Il fit cette année une grande Aſſemblée des notables & députez des Seigneurs de ſon Etat à Orleans; où il fut réſolu que l'on rechercheroit la paix, ſans laquelle toute reformation étoit inutile, & même impoſſible, & qu'en attendant on reduiroit toute la Gendarmerie en Compagnies d'Ordonnance bien réglées, qui ſeroient payées tous les mois, chaque Gendarme à trois chevaux: auparavant ils en avoient ſept ou huit, & grand nombre de goujats qui devoroient tout le païs par où ils paſſoient.

Cette reforme ne pouvoit plaire aux Grands ni aux Capitaines qui s'engraiſſoient de la miſere du peuple; ils l'interrompirent par une dangereuſe émotion qu'on nomma *la Praguerie.* Les Ducs d'Alençon, de Bourbon & de Vendôme, même le bâtard d'Orleans Comte de Dunois, & pluſieurs autres en étoient. Ils ſe plaignoient que le Roy ne donnoit part du Gouvernement qu'à deux ou trois particuliers; Et là-deſſus ils firent une ligue contre ſes Miniſtres. La Tri-

1440. moüille même qui étoit diſgracié ſe joignit avec eux afin de rentrer à la Cour par quelque moyen que ce fût.

La conſpiration faite, le Duc d'Alençon alla à Niort lui débaucher le Dauphin, qui étoit ſon fillol, âgé ſeulement de ſeize ans, mais déja marié à Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Ecoſſe. Ce jeune Prince d'humeur broüillonne, & porté à la deſobéïſſance, fut bien aiſe qu'on chaſſât d'auprés de lui le Comte de Perdriac ſon Gouverneur, & tous ceux que le Roy y avoit mis. Le Roy courut promptement au feu qui s'allumoit; Aprés avoir bien garni ſes frontieres contre les Anglois, il ſe mit aux champs accompagné de ſon Connêtable, du Comte de la Marche, & de celui de Dunois, qu'il détacha de cette ligue. Ayant donc huit cens hommes d'armes, & trois mille hommes de trait, il pourſuivit les liguez ſi vertement en Poitou, & de Poitou en Bourbonnois, prenant toutes les places où ils penſoient faire tête, qu'ils furent contraints de lui rendre ſon fils & de venir demander pardon à genoux.

Ce fut vers ce même tems qu'un changement le plus merveilleux qu'on ſe puiſſe imaginer ſurprit toute la France: Charles Duc d'Orleans qui étoit détenu priſonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans, fut tiré de captivité par le moyen qu'il devoit le moins eſperer; car Philippe Duc de Bourgogne, deſirant terminer la funeſte querelle de ſa Maiſon avec celle d'Orleans, ſe réſolut par une bonté auſſi généreuſe que politique, de moyenner la délivrance de ce Prince, & lui aida à payer ſa rançon qui étoit de trois cens mille écus. On vit alors ces deux Princes éteindre par une reconciliation, ſincere & cordiale, les ini-

inimitiez mortelles que leurs peres avoient fait naître. Philippe accueillit Charles avec de grands honneurs dans sa ville de Gravelines le vingtiéme de Novembre, lui donna son Ordre de la Toison, & reçût le sien du Porc-épic. De plus Charles épousa sa niéce fille de sa sœur & d'Adolfe PREMIER DUC DE CLEVES; Enfin tous deux s'efforcerent de se donner toutes les marques d'une vraye & parfaite amitié. 1440.

Entre les Maréchaux de France, il y avoit un Gilles Seigneur de Raiz, d'illustre maison & fort vaillant de sa personne, mais grand dissipateur de biens, & qui s'étoit si fort dépravé l'imagination qu'il s'adonnoit à toute sorte de pechez contre Dieu & contre nature, entretenant des Sorciers & Enchanteurs pour trouver des tresors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit aprés pour en avoir le sang afin de faire des charmes. Sur le scandale public il fut déféré à la Justice, l'Evêque de Nantes lui fit son procés, le Sénéchal de Rennes Juge général du païs y assistant, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé tout vif dans la prairie de Nantes. Le Duc assista à sa mort, mais adoucissant la Sentence, il permit qu'on l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps, qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flâmes. Il me semble avoir remarqué dans son procés, qu'il y avoit du crime d'Etat envers ce Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense en vengeant celle de Dieu.

EMPE. encore JEAN VII. & FEDERIC III. d'Autriche régna 53 ans, 5 mois.

Le Roy avoit mis le siége devant Pontoise, & les Parisiens en payoient les frais. La ville ayant été trois ou quatre fois ravitaillée par Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois, il sembla perdre cœur & se retira à Poissi: mais voyant que

1442. cette démarche en arriere le rendoit mépriſable à tout le monde, il y retourna courageuſement, y fit donner un aſſaut général, & par ſa preſence anima tellement ſes gens qu'ils l'emporterent de vive force.

Cela fait il alla nettoyer tout le païs de Poitou & d'Angoulmois des coureurs qui les ravageoient, & pour cét effet il ôta des places les Capitaines pillards & y en mit de moins méchans.

Au partir delà il vint tenir ſa Cour à Limoges pendant les Fêtes de la Pentecôte, où il reçût le Duc d'Orleans & ſa femme, & lui donna 160000. francs pour aider à payer ſa rançon, & ſix mille livres de penſion.

De Limoges il paſſa dans la Gaſcogne, où il ſauva Tartas. Cette place avoit capitulé de ſe rendre aux Anglois à certain jour, ſi elle n'étoit ſecouruë. Il ſe preſenta devant la veille de la ſaint Jean avec une armée ſi puiſſante que les ennemis n'oſerent paroître. Saint Sever ſe laiſſa forcer, Dacqs compoſa, auſſi firent Marmande & la Reole. Mais dés que le Roy eut le dos tourné, les Anglois par intelligence ſe reſaiſirent de Dacqs & de ſaint Sever. Peu aprés le Comte de Foix réduiſit ſaint Sever. Le Roy paſſa l'Hyver à Montauban, qui fut ſi rude qu'il glaça toutes les rivieres de ces païs-là, & retint les troupes dans leurs quartiers ſans pouvoir ſortir à cauſe des grandes neiges.

Cette année la mort lui ravit deux de ſes plus braves & fidelles Capitaines, Poton de Saintrailles qu'il avoit fait ſon grand Ecuyer, & dont le fils fut depuis Maréchal de France, & Etienne de la Hire beaucoup plus riche de réputation que de biens.

Tandis qu'il étoit en Gaſcogne, il s'aſſura de la ſuc-

ſucceſſion de la Comté de Cominges. Matthieu 1442
de Foix avoit épouſé en quatriéme nôces Jeanne qui en étoit Comteſſe : Comme elle étoit fort âgée & qu'elle n'avoit point d'enfans de lui, il la tenoit priſonniere dans un Château, pour la contraindre de lui faire donation de ſon bien, le Roy ayant reçû les plaintes de la vieille, ne manqua pas de prendre cet avantage pour lui-même, & à ce prix la délivra & la fit venir en ſa Cour.

Etant morte peu aprés dans Poitiers, le Comte d'Armagnac qui avoit en ſecondes nôces épouſé ſa fille d'un autre lit, mais qui n'en avoit point eu de lignée, ſe ſaiſit de ſes terres. Il ne les garda pas long-tems : le Dauphin Loüis allant en ce païs-là ; le ſurprit par belles paroles & le mit en priſon, lui, ſa femme & ſes enfans L'interceſſion du Comte de Foix l'en tira avec peine, & en l'obligeant de relâcher les terres dont il s'étoit emparé.

Le vingt-huitiéme d'Août Jean V. Duc de Bretagne, finit ſes jours au Château de la Touſche prés de Nantes. Il laiſſa ſon Duché fort enrichi par une longue paix, & fort peuplé par la guerre qui déſoloit les Provinces circonvoiſines, particulierement la Normandie. De celle-là ſeule il s'alla habituer plus de trente mille familles dans la Bretagne & une grande partie à Rennes, ce qui l'agrandit de beaucoup, & donna ſujet d'enclore de murailles la partie qu'on nomme *la Baſſe ville*. Il avoit trois fils, François, Pierre & Gilles, les deux aînez furent Ducs de ce païs-là l'un aprés l'autre. Gilles perit malheureuſement en priſon par la calomnie du Seigneur de Montauban favori du Duc François.

Dés l'année précédente les Anglois avoient mis le

1444. d'Anjou avec le Roy d'Angleterre auquel elle fut
& 45. menée par le Duc de Suffolk.

De concert entre le Rois, il fut trouvé bon de jetter les troupes François & Angloiſes dans les païs de l'Empire, qui étoient gras & peu défendus. Les prétextes aparens furent d'aſſiſter la Maiſon d'Auſtriche contre les Suiſſes; de venger quelques courſes que le Comte de Montbelliard avoit faites ſur les terres de France, d'intimider le Concile de Bâle, afin de terminer le ſchiſme, & de prendre la querelle de René d'Anjou Duc de Lorraine contre les Bourgeois de Mets, qui avoient aſſiſté Antoine Comte de Vaudemont ſon ennemi: mais le vrai ſujet c'étoit pour décharger le Royaume de gens de guerre.

Le Dauphin conduiſoit ſes troupes qui étoient de prés de 20000. chevaux. Etant parti de Troyes au mois de Juillet, il prit Montbelliard & delà s'étendit dans le païs d'Alſace entre Bâle & Straſbourg. Bâle ſe fortifia & apella les Suiſſes à ſon ſecours. Il en combattit quatre mille prés delà, qui plûtôt laſſez que vaincus, moururent tous ſur la place, mais vendirent leur vie au double. Il ne s'en ſauva que ſeize, d'autres diſent qu'un ſeul, & ajoûtent qu'étant retourné en ſon Canton il eut la tête tranchée comme deſerteur. Le Dauphin ayant apris par-là qu'il ne gagneroit plus rien qu'en perdant trop, d'ailleurs étant rempli de butin, & voyant que ce peſant corps Germanique commençoit à ſe remuer, il ſe retira de peur d'être accablé & alla joindre le Roy ſon pere qui étoit devant Mets.

Il aſſiegeoit cette ville en faveur de René Duc de Lorraine. Les Bourgeois ayant vû prés de

le ſept mois durant conſumer & ruiner leur pays, 1444.
& racheterent par trois cens mille florins, ſont ils en donnerent deux cens mille au Roy, & en quitterent à René cent mille qu'il leur devoit.

Les troupes payées de cet argent, furent toutes congediées, à la réſerve de quinze cens hommes d'armes autant de *Coutuliers* (c'étoient gens de pied accompagnans les cavaliers) & trois mille Archers. Ce fut l'établiſſement de ce qu'on a apellé COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

Il les fit loger d'abord & nourrir dans les villes: mais le peuple qui ne ſent que le mal preſent, & qui ne veut jamais pourvoir à ceux de l'avenir, quoiqu'on l'en avertiſſe, ne ſongea qu'à ſe liberer de ce fardeau, & octroya une taille en argent pour le payement de ces gens-d'armes; ſans conſiderer que lors qu'elle ſeroit une fois établie, elle ne dépendroit plus de lui, ni pour la durée ni pour l'augmentation.

Le dixiéme de Novembre ſe donna la ſanglante bataille de Varnes entre les Turcs, & le jeune Ladiſlas Roy de Hongrie. Il avoit juré ſolemnellement la paix avec eux: peu aprés l'ayant rompuë mal à propos, par l'exhortation du Pape, qui le diſpenſa de ſon ſerment, il perdit malheureuſement la vie & toute ſon armée; Playe qui ſaigne encore aujourd'huy.

Les Comtez de Valentinois & de Diois furent unis cette année au Dauphiné. Loüis de Poitiers qui les poſſedoit, les avoit dés l'an 1419. données par ſon Teſtament à Charles V. qui pour lors étoit Dauphin, à condition de lui fournir 50000. écus pour acquitter ſes dettes & ſes legs; & en cas qu'il y manquât, il ap-

1444. apelloit à ſa ſucceſſion Amé Duc de Savoye. Le Dauphin n'y ayant pas ſatisfait, Amé s'étoit mis en poſſeſſion & y avoit établi un Gouverneur. Mais cette année, par Traité fait à Bayonne le troiſiéme d'Avril, Loüis fils d'Amé ſe départit de tout le droit qu'il y avoit en faveur de Loüis, qui en récompenſe lui quitta la Seigneurie directe & l'hommage du Foucigny.

1445. & ſuiv. Pendant la douceur de la Tréve, le Roy joüiſſoit à loiſir du divertiſſement de ſes jardins, & languiſſoit auprés de ſes maîtreſſes. L'aiſe & les proſperitez l'avoient jetté dans la molleſſe, & preſque dans la ſtupidité : ſa plus forte inclination étoit Agnes Soreau * Damoiſelle du païs de Touraine, fort agréable & généreuſe perſonne, mais qui allant du pair avec les plus grandes Princeſſes, & faiſant tant qu'elle pouvoit éclater ſa faute, donnoit de l'envie à la Cour & du ſcandale à toute la France.

* On l'apelle vulgairement Sorel.

Le Roy d'Angleterre vivoit dans une plus grande retenuë : c'étoit un Prince dévot, craignant Dieu & debonnaire : mais il avoit l'eſprit foible, & comme il n'aimoit que ſa femme, il ſe laiſſoit entierement poſſeder par elle. Cette Princeſſe hardie & entreprenante au delà de ſon ſexe, voulut prendre le timon & ſe rendre abſoluë. Dans ce deſſein elle lui donna de ſiniſtres impreſſions de ſon oncle Hunfroy Comte de Gloceſter qui tenoit le Gouvernement, & le porta enfin à le faire mourir ſans aucune forme de procez. Ce dangereux coup excita contr'elle la haine de tous les Grands, & les fit penſer à la perdre afin de ſe conſerver eux-mêmes.

1444. ou 45. Alors le Roy Charles n'avoit guere plus de quarante-trois ans, & le Dauphin en avoit déja vingt-deux ; de ſorte qu'il lui marchoit ſur les talons

talons, & vouloit faire le maître, juſques-là qu'un jour à Chinon il donna un ſoufflet à ſa maîtreſſe Agnés. Il fit encore un autre action qui irrita fort la colere du Roy, & ne montra que trop clairement quel étoit ſon naturel. Il avoit marchandé avec Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, pour aſſaſſiner quelqu'un qui l'avoit fâché, Jacques frere de ce Comte, qui étoit grand Maître de la Maiſon du Roy, l'en avoit détourné. Le Roy ayant eu connoiſſance de cette affaire, en fit une réprimande bien aigre au Dauphin; Le jeune Prince pour s'excuſer, chargea le Comte de lui avoir ſuggeré ce lâche deſſein; le Comte le nia hardiment en preſence du Roy, & offrit de s'en juſtifier par le combat, contre tel des Gentilshommes du Dauphin qui le voudroit entreprendre. Le Roy connut alors la malignité de ſon fils, en eut horreur, & lui commanda de ne le voir de quatre mois, & de s'en aller en Dauphiné. Il ſe retira en menaçant; Et quand il fut une fois parti de la Cour il ne ſongea plus à y revenir: mais à ſe cantonner & à regner ſeul, ſans dépendre que de ſes dangereuſes fantaiſies. 1445.

EMPP. CONSTANTIN XV. R. 7 ans, & deux jours, & encore FEDERIC III. 1446.

La Cité de Genes, en peu d'années avoit changé quatre ou cinq fois de Seigneur & de gouvernement. Les Fregoſes & les Adornes qui étoient de ſes principaux citoyens, diſputoient la Seigneurie entr'eux & Barnabé Adorne s'en étoit emparé avec titre de Duc. Janus Fregoſe feignant de la vouloir remettre entre les mains du Roy, & ayant traité avec lui pour celà, ſe ſervit des armes & de l'argent de France pour s'en rendre maître, puis étant venu à bout de ſon deſſein, il la garda pour lui-même & ſe moqua des François.

Le Roy avoit adheré quelque tems au Pape Felix, ou du moins gardé la neutralité; mais ayant

apris

Pape.

1447. *La domination des* VICOMTES *à* MILAN *avoit duré* 170 *ans, finit cette année par du Duc Philippe ; Cét Etat fut recherché pa prétendans de droit ou de bienséance, ſçavoi pereur Federic, le Duc de Savoye, les Ve Alfonſe Roy de Naples, & Charles Duc d' Comme il apartenoit véritablement à ce d ſuivant les termes du Contrat de Valentine ſ il y paſſa avec des troupes : mais les Mi'anoi deſſein de ſe mettre en liberté, il n'en pût vi que ſa Comté d'Aſt. Depuis ces peuples ayan fert durant quelques années beaucoup de pe d'agitations entre les divers partis qui les v ſubjuguer, ils tombérent, pour ainſi dire, pœſle au feu, en acceptant pour leur Duc* ſois Sforce, *Soldat de fortune, mais grand taine, qui avoit épouſé la bâtarde du Du l'pp.*

1448. Il y avoit en ce tems-là peu d'infant France ; le Roy pour en avoir une bonne entretenuë, ordonna que chaque village du l me lui fourniroit & payeroit un Archer à choiſi d'entre ſoixante jeunes hommes, leq roit franc de toutes tailles & ſubſides ; à ca

rolongée par trois ou quatre fois, & ne finiſſoit 1448.
n'à un an delà : un Capitaine du parti Anglois, étoit François de Surienne, extrémement âpre à proye, ſurprit la ville de Fougeres ſur le Duc de Bretagne, où il fit un butin de plus de ſeize cens mille écus ; Et en même tems les Anglois firent irruption en Ecoſſe, qui étoit compriſe dans la tréve auſſi bien que la Bretagne, mais ils y furent bien battus. Le dedans de l'Angleterre commença auſſi à ſe broüiller au ſujet d'une nouvelle impoſition que le Roy Henry voulut lever dans Londres ; ce qui a preſque toûjours été le ſujet ou le prétexte des guerres civiles.

Le Duc de Bretagne, & en même tems les Ecoſſois firent leur plainte au Roy Charles de l'infraction de la tréve. On ſomma les Anglois de réparer le tort, ils deſavoüerent bien Surienne, pour le reſte ils ne payoient que de remiſes & de défaites. On patienta ſix mois entiers, mais bien loin de donner ſatisfaction, ils s'imaginoient qu'on les redoutoit. A la fin le Duc de Bretagne éclata, & du conſentement du Roy leur fit ſurprendre tout en même tems le Pont de l'Arche, au deſſus de Roüen, Conches prés d'Evreux, Gerbroy prés de Beauvais, & Cognac ſur la Charente.

Le Conſeil du Roy n'avoit pas moins de paſſion pour 1449.
la paix de l'Egliſe que pour celle de l'Etat ; de ſorte qu'à force de prieres, de négotiations, de menaces, il combla Felix de donner les mains à la réünion de l'Egliſe, il renonça à la Papauté plus glorieuſement qu'il ne l'avoit acceptée. Ses conventions avec Nicolas V. furent telles qu'il ſembloit la quitter comme une choſe qui lui apartenoit, & la conferer par grace à ſon rival. Car il fit ſa démiſſion dans le Concile qu'il avoit exprés transferé de Baſle à Lauſanne, & aprés qu'il eut dépoſé les ornemens Pontifi-

ficaux,

1449. *ficaux, ces Peres élûrent Nicolas, qui le laissa Légat perpetuel dans toutes les terres de Savoye, Montferrat, Lyonnois, païs des Suisses & Alsace, & reçût dans le sacré College tous les Cardinaux qu'il avoit créez.*

Les broüilleries d'Angleterre continuant, le Roy Charles trouva la conjoncture si favorable, qu'il prit une forte résolution de chasser les Anglois de tout son Royaume. Il avoit fait le Comte de Foix Lieutenant de ses armées depuis la Garonne jusqu'aux Pirenées, & le Comte de Dunois dans toute la France, en sorte néanmoins qu'il devoit rendre honneur au Connêtable, quand ils se trouveroient tous deux au même endroit.

Le premier eut ordre de prendre les places que les Anglois avoient au pied des Pirenées, afin de boucher le passage à Jean d'Arragon Roy de Navarre, qui avoit fait ligue avec eux, & s'étoit obligé, moyennant certaine somme d'argent, de leur garder Mauleon de Soule place très-forte pour ces tems-là, & assise sur un haut rocher. Pour cet effet il l'avoit prise sous sa sauvegarde, & avoit mis son Connêtable dedans. Le Comte de Foix étoit gendre de ce Prince, néanmoins il considera plus les Ordres du Roy que son beau-pere, & ne laissa pas d'assieger la place. L'Arragonnois sçachant qu'elle manquoit de vivres, arma pour la secourir, & vint à deux lieuës prés : mais comme il se trouva trop foible, & que ses prieres ne purent rien sur son gendre, il se retira, & son Connêtable fut contraint de capituler.

* Le vulgaire l'appelle Guiche.

Le Château de * Guissent, qui est à quatre lieuës de Bayonne, se rendit aussi, lors que trois mille Anglois que le Connêtable de Navarre & le Maire de Bayonne y envoyerent au secours en bâteau par

par la riviere, eurent été défaits par les assie- 1449.
geans.

Dans le même tems Verneüil au Perche avoit été pris par l'intelligence d'un Meûnier, qui se vengeoit de ce que les Anglois l'avoient battu; la grosse tour tint encore quelque tems. Cependant le Comte de Dunois voyant que Ponteaudemer, Lisieux, Mante, & les fortereſſes d'alentour de ces villes, lui avoient fait connoître par leur peu de réſiſtance que le parti Anglois s'en alloit en déroute, manda au Roy que la Normandie étoit fort ébranlée.

Il aprit d'ailleurs que le Duc de Bretagne avec le Connêtable ſon frere, avoit pris la ville de Coutances, & que les Habitans d'Alençon avoient remis leur Duc dans ſa ville, & aſſiegé le Château, qui capitula auſſi-tôt. Sur ces bonnes nouvelles il partit de Vendôme où il avoit aſſemblé ſes forces, s'en vint à Verneüil, delà à Louviers & au Pont de l'Arche, pour ſommer la ville de Roüen, dont les Habitans étoient diſpoſez à ſecoüer le joug.

Le Comte de Sommerſet qui étoit dedans avec trois mille Anglois, ne ſouffrit point à ſes Herauts d'en aprocher. Cette précaution n'empêcha pas qu'une partie des Habitans ne fiſſent monter les François ſur les murailles: mais les autres ne s'étant point encore unis avec ceux-là, l'entrepriſe ne réüſſit pas. Ils vouloient auparavant faire leurs conditions avec le Roy, comme ils firent le lendemain. Leur Archevêque Raoul Rouſſel, qui étoit chef de la députation, obtint ſûreté & liberté pour les perſonnes & pour les biens de tous ceux qui étoient dans la ville, tant Anglois que François, ſoit qu'ils vouluſſent y demeurer, ſoit qu'ils aimaſſent mieux en ſortir.

Quand

1449. Quand il eut fait le raport de ce Traité à l'Hôtel de Ville, les Anglois tâcherent d'en empêcher l'exécution en ſe ſaiſiſſant des portes & des murailles : mais les Habitans les en chaſſerent bien vîte, & les contraignirent de ſe retirer au pont, au Château, & au Palais.

Le Fort de Sainte Catherine ne dura gueres ; & Sommerſet ayant peu de vivres au vieux Palais, capitula au bout de douze jours, Qu'il ſortiroit lui & les ſiens vie & bagues ſauves, avec tout leur équipage de guerre, hormis la groſſe artillerie, Qu'ils payeroient 50000. écus d'or, & tout ce qu'ils pouvoient devoir aux Bourgeois & aux Marchands du païs, Qu'ils feroient rendre les places de Caudebec, Moûtiervilliers, Liſlebonne, Tancarville & Honnefleur : Et qu'ils laiſſeroient pour ôtages le Sire de Talbot, & cinq ou ſix autres de leurs chefs. Le dixiéme de Novembre le Roy fit ſon entrée pompeuſement dans la ville, & y célébra la Fête de Saint Martin ancien Patron de la Gaule.

1450. Cela fait il entreprit, nonobſtant les incommoditez de l'Hyver, de mettre le ſiege devant Harfleur qui étoit la premiere conquête du feu Roy Henry d'Angleterre. La place ſe rendit le douziéme jour de Janvier. Comme fit enſuite Honnefleur, qui ne dura que peu de jours.

En ce même tems le Duc de Bretagne & le Connêtable réduiſirent Valogne avec ſix ou ſept autres petites places, & regagnerent auſſi la ville de Foulgeres, mais ce ne fut que par un long ſiege.

Ces proſperitez n'étoient pas ſans mélange d'ennuis pour le Roy. L'an 1449. comme il étoit à Jumieges, on lui empoiſonna ſa chere Agnés Soreau, ſans laquelle il ne pouvoit vivre un moment.

Pour le conſoler, Antoinette de Maigne- 1449.
ame de Villequier, couſine de la défunte, & 50.
place: mais elle ne fut pas ſeule; l'impuiſ-
le l'âge irritant les deſirs de ce Roy trop
ueux, il ſe mit à entretenir grand nom-
: belles filles, au moins pour le plaiſir de
ux.

a voulu dire que ce furent les amis du
ıin ſon fils qui firent mourir ſon Agnés.
accuſoit principalement le fameux Jacques
Argentier du Roy, & Maître des Mon-
de Bourges, ſa ville natale. Il étoit fils d'un
Marchand, mais il avoit tellement avancé
tune à la Cour, qu'il manioit toutes les fi-
:, & avoit fait ſon fils Evêque de Luçon,
frere Archevêque de Bourges. On compte
e merveilles de ſes richeſſes, de ſes bâ-
:, de ſon credit & de ſon commerce dans
es païs Etrangers, que les Chimiſtes trop
es voudroient bien nous faire croire qu'il
la pierre philoſophale. L'an 1452. on
a accuſation contre lui, au Conſeil du Roy
aiſit tous ſes biens, tant pour ce crime que
ceux de concuſſion, d'exaction, de tranſ-
'argent hors le Royaume, de billonnement
ɔnnoye, de fabrication de faux Sceaux, &
adition d'armes aux Sarraſins. Il compa-
lontairement pour ſe juſtifier, on l'arrêta
le traduiſit en diverſes priſons; finalement
y l'ayant trouvé coupable de tous ces cri-
comme le dit l'Arrêt du dix-neuviéme de
1453. & néanmoins lui remettant la peine
rt, par l'interceſſion du ſaint Pere, & pour
vices qu'il lui avoit rendus, principalement
conquête de Normandie, le condamna
ient à faire amende honorable, & à

1450. payer 100000 écus, & confiſqua tous ſes biens. A quelque tems delà le Parlement le rétablit en ſa renommée & en ſes biens, quand il eut payé l'amende.

Vers le commencement de l'année 1450. il deſcendit trois mille Anglois à Cherbourg, commandez par Thomas Kyriel, lequel tirant une partie des garniſons des places, fit un gros de ſix mille hommes, & avec cela il s'aventura en campagne. Le Connêtable ayant apris leur marche ſe mit à les chercher, quoiqu'il fût plus foible de la moitié en nombre d'hommes. Il les rencontra & les combattit prés du village de Fourmigny entre Carentan & Bayeux, le long d'une petite riviere qu'ils s'étoient miſe à dos. Ces nouvelles levées jointes avec des troupes qui n'avoient pas encore chaſſé enſemble, ne tinrent point devant de vieilles bandes, où il y avoit tant de braves Chefs & tant de Nobleſſe fort aguerrie: il n'en échapa que trés-peu, puiſque l'on en compta 3774. de morts, & 1400 priſonniers.

Ce dernier coup les réduiſit aux abois; on ne les vit plus plus que tremblans de peur ſur les murailles de quelques places qu'ils tenoient encore. Le Roy étant allé en baſſe Normandie, n'eut pas beaucoup de peine à les aſſieger & gueres plus à les prendre. Vire, Bayeux, ſaint Sauveur le Vicomte, Falaiſe, Caën ſe défendirent foiblement: Caën fit ſa compoſition la veille de la ſaint Jean. Falaiſe le vingtiéme de Juillet. La ville de Caën fut remiſe entre les mains du Roy le deuxiéme du même mois. On fournit au Comte de Sommerſet & à 4000 Anglois qu'il avoit, des vaiſſeaux pour paſſer en Angleterre, & non ailleurs. Il y fit ſon entrée le ſixiéme. Il ne reſtoit plus que

herbourg, le Connêtable l'avoit aſſiegé apres 1451.
dition de Caën ; Thomas Govel qui en étoit
erneur, avec mille Anglois naturels, la ren-
onziéme jour d'Aouſt.
ilà comme toute la Normandie fut reconquiſe
:s François, ou à proprement parler, aida
reconquerir elle-même en un an & ſix jours.
oy en deſirant conſerver la memoire, & qu'il
t rendu éternelles graces à Dieu, ordonna
en ſeroit fait des Proceſſions générales au
de Septembre de cette année-là, & deſormais
les ans à pareil jour que Cherbourg lui avoit
rendu.
prés qu'il eut mis ordre aux affaires de cette
de Province, en y laiſſant ſeulement ſix cens
es & leurs Archers il tourna du côté de la
enne ; & cette même année il s'ouvrit le paſſa-
ur la Dordogne par la priſe de Bergerac,
fut aſſiegé & reduit par Jean Comte de Pon-
re & Vicomte de Limoges. C'étoit l'un des
tre fils de Marguerite de Cliſſon, lequel avoit
remis dans les biens de ſa maiſon par le
: François, ſuivant un Traité fait à Nantes
1448.
omme la perte de la bataille de Fourmigny
eva de faire perdre la Normandie aux An-
s, la défaite des Bourdelois leur fit perdre
eſte de la Guyenne. Amanjeu d'Albret Sei-
ur d'Orval, étant allé faire des courſes aux
irons de Bordeaux avec ſept cens chevaux
ement, il en ſortit dix ou douze mille hom-
à pied & à cheval, Anglois & Bourdelois,
coururent en confuſion aprés lui comme à
victoire certaine. D'Orval ſçachant à qui il
it affaire, les chargea bruſquement, les mit
léroute, couvrit la campagne & les chemins

1451. de mille de ces étourdis, & en emmena beaucoup davantage à Baſas.

L'Eté enſuivant, le Roy qui étoit toûjours à Tours, ayant aſſemblé de grandes forces, reſolut d'acheter la conquête de la Guyenne, qui étoit fort conſternée de cet échet. Le Comte de Dunois ſon Lieutenant Général, le Comte de Pontievre, celui de Foix & celui d'Armagnac l'attaquerent par les quatre coins; les Anglois furent battus & pouſſez par tout. Tellement que n'ayant plus que Fronſac, Bordeaux & Bayonne, comme le Comte de Dunois aſſiegoit Fronſac, ils capitulerent de rendre ces trois places, ſi dans le jour de la ſaint Jean-Baptiſte ils n'avoient en campagne, & prés de cette place là, une armée capable de donner bataille. Ne l'ayant pû faire, ils executerent le Traité. Bayonne ſeule differa de ſe rendre, parce qu'on l'abuſoit de l'eſperance que le Roy d'Angleterre s'aprêtoit de la venir ſecourir en perſonne. Cependant les Généraux François firent leur entrée triomphante dans Bordeaux le dix-neuviéme de Juin.

En vain les Anglois s'opiniâtrerent à garder Bayonne; Aprés quelques attaques, la crainte d'être emportez d'aſſaut, les obligea auſſi de capituler un Vendredy vingtiéme jour d'Août. Le Gouverneur Jean de Beaumont avec toute la garniſon demeura priſonnier de guerre; & il en coûta 40000 écus d'or aux habitans.

La faveur du Ciel étoit ſi grande pour les François, ou la perſuaſion des peuples ſi forte en leur faveur, que ce jour-là de Vendredy ils virent une Croix blanche en l'air au deſſus de Bayonne, qui leur ſembloit dire que Dieu vouloit qu'ils quittaſſent la Croix rouge d'Angleterre pour prendre celle de France. Cette place re-

reduire, il ne reſta plus rien à l'Anglois dans la France que Calais & la Comté de Guiſnes. 1453.

Si l'on cherche les cauſes d'une ſi ſoudaine & ſi merveilleuſe revolution, on trouvera que ce furent la negligence des Anglois à bien munir leurs places ; le manquement de bons Capitaines, & la haine que tous les peuples avoient pour leur domination imperieuſe & mépriſante ; D'autre part l'union & le zele de toute la Nobleſſe & de toute la milice de France, le bon ordre & la diſcipline de ſes troupes, la grande proviſion de canons, de toutes ſortes de machines de guerre, de pionniers, & de munitions, & la nouvelle maniere d'attaquer les places par travaux & trenchées : mais plus que tout cela, la guerre civile que Richard Duc d'York avoit allumée parmi les Anglois.

Ce Duc ſçavoit bien ſe ſervir du mécontentement que cette Nation avoit du gouvernement de la Reine Marguerite qui étoit Françoiſe, pour trouver dans ces broüilleries quelque chemin pour monter au Thrône. Il prétendoit qu'il lui étoit dû plûtôt qu'à Henry : car il deſcendoit (mais par femme ſeulement) de Lyonnel de Clarence qui étoit ſecond fils du Roy Edoüard III. & Richard ne venoit que du troiſieme fils, qui étoit Jean Duc de Lancaſtre ſon biſayeul paternel. 1451. & 52.

Ces diviſions prirent quelque ſurſéance à la priere du Seigneur de l'Eſparre, Deputé de la ville de Bordeaux & des Seigneurs du païs Bourdelois, qui connoiſſant bien à quelques nouveaux impôts dont on les vouloit charger, qu'une domination de proche en proche eſt plus abſoluë qu'une éloignée, offroient de remettre les Anglois dans le païs. Talbot le plus brave de cette Nation & le plus zelé pour ſa gloire, étant

1453. donc deſcendu en Medoc avec quatre mille hommes, fut introduit dans Bordeaux par les Bourgeois le vingt-quatriéme d'Octobre ; & puis ayant reçû un autre pareil renfort d'Angleterre, il ſe rendit maître de Caſtillon, Cadillac, Libourne, Fronſac, & quelques autres petites places.

Les Bourdelois avoient pris leur tems que le Roy s'alloit engager bien avant dans une guerre avec le Duc de Savoye, qui aparemment devoit être ſoûtenu du Dauphin, & par conſequent avoit de grandes intelligences dans le cœur du Royaume. Le Roy en vouloit à ce Duc parce qu'il avoit accordé le mariage de ſa fille Charlotte avec le Dauphin ſans ſon conſentement. C'étoit là le vrai motif de la guerre : mais afin d'en avoir un ſujet plus aparent, il avoit pris ſous ſa protection quelques Seigneurs des Etats de Savoye : leſquels s'étant ligués contre le Miniſtre de leur Prince, il s'apelloit Jean de Compeis, avoient été bannis à perpetuité hors du païs. Le Roy s'avança juſqu'en Forés pour les rétablir, & peut-être pour dépoüiller le Duc : mais quand il eut apris la deſcente des Anglois à Bordeaux, il ſe laiſſa fléchir à ſes trés-humbles ſoûmiſſions, lui permit de le venir trouver à Feurs, & lui accorda la Paix.

L'année ſuivante il ſe porta juſqu'à Luſignan en Poitou, delà à S. Jean d'Angely, pour le recouvrement du Bourdelois. Son armée aſſiegea Caſtillon ; Talbot venant au ſecours avec 6000 hommes, fut battu par dix ou douze Princes & Seigneurs François, & demeura mort avec ſon fils. Sa défaite fut la reddition de la place, la ruine entiere du parti Anglois, & enſuite la priſe de Bordeaux. Cette ville voyant celles de Fronſac, Libourne, Langon, Cadillac, & toutes les autres

tres des environs reduites, le Roy logé à Lermont, tous les secours & les vivres même lui manquer, se rendit à composition, que le Roy ne lui eût pas accordée, si les maladies n'eussent ravagé les troupes. Du reste pour mieux retenir cette ville que les intérêts du commerce & des mariages reciproques lioient avec l'Angleterre, il en bannit quarante Seigneurs & Bourgeois des plus suspects, & la brida par le Château Trompette, & par celui du Ha qu'il y fit bâtir. 1452. 53. 54. 55. 56. & 57.

Comme l'Université de Paris étoit un des plus grands Corps & des plus nécessaires à la Chrétienté, le Cardinal d'Estouteville Legat du Pape, usant de ses Facultez, mais par l'ordre exprés du Roy, employa ses soins à la purger des abus qui l'avoient défigurée, & fit quantité de beaux Réglemens, qui se gardent dans ses Archives. L'intention du Roy étoit de regler tellement la distribution des Benefices qui étoient à la collation des Ordinaires, qu'ils fussent obligez de les donner aux gens de merite tant de ses bons serviteurs que des Supôts & des Graduez de l'Université, lesquels y viendroient chacun à tour de rôle qui en seroit dressé; mais l'ignorance, l'intrigue & la chicane, prévalurent & empêcherent l'exécution d'un si loüable établissement.

Depuis le siége de Calais le Duc de Bourgogne se mêla fort peu de la guerre contre les Anglois: mais il ne fut pas exempt de traverses dans son païs. Ceux de Bruges s'étant soûlevez l'an 1437. le laisserent entrer dans leur ville comme pour lui donner satisfaction, & puis chargerent ses gens, & lui en tuerent plus de cent, ainsi que nous l'avons déja dit. Lui-même y courut grand risque, & se retira avec peine, en faisant rompre la porte de la ville avec des marteaux. Aprés cet emportement, ils se mirent à faire des

1452. courſes dans le païs : Leur furie ſe modera néanmoins quand ils ſçûrent que toutes les autres villes n'aprouvoient point leur action, & que le Duc venoit les aſſieger avec une grande armée. Ils lui demanderent pardon, mais ils ne l'obtinrent qu'à de rudes conditions, il leur en coûta deux cens mille écus d'or, la perte de pluſieurs de leurs Privileges, & la vie à douze ou quinze des plus factieux.

Les Gantois lui donnerent bien plus de peine, par leurs frequens remuëmens. Le plus dangereux fut celui de l'an 1452. La Gabelle en fut la cauſe. Il la vouloit établir en Flandre & la rendre fixe, impoſant vingt-quatre gros, monnoye du païs, ſur chaque ſac de ſel. Ils ſe reſolurent à toutes les extrémitez imaginables, plûtôt que de ſouffrir cet impôt. Ils ſe fioient en la protection du Roy ; En effet, il écrivit fortement en leur faveur au Duc de Bourgogne : mais en ayant reçû une réponſe encore plus forte, il ne jugea pas à propos de s'embarquer en une guerre civile, n'étant pas encore hors de la guerre étrangere contre les Anglois.

Les pertes que les Gantois firent en cinq ou ſix grands combats, échaufferent davantage ces courages féroces : mais la bataille de Ripelmonde, & puis celle de Grave, où ils perdirent vingt mille hommes, les mirent ſi bas qu'il leur en falut venir à compoſition. Deux mille hommes nuds pieds & nuës têtes, & tous les Conſeillers, Echevins & Officiers de ville nuds en chemiſe, allerent une lieuë au devant du Duc & de ſon fils, leur crier miſericorde ; la porte par où ils étoient ſortis pour l'aller combattre à Ripelmonde, fut bouchée pour jamais. Outre cela il les condamna à payer quatre cens mille

mille Riddes d'or, à lui aporter leurs Banni- 1453.
eres pour en faire ce qu'il lui plairoit, & à
ſouffrir le changement de leurs uſages & Pri-
vileges.

Durant les longues guerres qui tenoient la Chré- EMPP.
tienté diviſée, les Turcs avancerent ſi fort, qu'enfin FEDE-
ce jour de Mardy vingt neuviéme de May, Conſtan- RIC III.
tinople le tronc de l'Empire de Grece, dont ils avoient & MA-
coupé toutes les branches, fut priſe de force par Ma- HOMET
homet II. âgé ſeulement de vingt-trois ans. Con- II. R. 28.
ſtantin ſon dernier Empereur y perit, étouffé par la ans, à
foule à une des portes de la ville. Telle fut LA FIN Conſtan-
DE L'EMPIRE D'ORIENT, *qui à compter de-* tinople.
puis la dedicace de Conſtantinople faite par Conſtan-
tin I. le dix-neuviéme de May de l'an trois cens
trente, avoit duré onze cens vingt-trois ans. Nous
marquerons dorénavant les Sultans des Turcs au
lieu de ces Empereurs.

Le Comte d'Armagnac n'étoit pas devenu ſa- 1454.
ge pour le premier châtiment, il vouloit tran- & 55.
cher du Souverain, empêchant celui qui avoit
les proviſions de l'Archevêché d'Auſch d'en pren-
dre poſſeſſion; Et d'ailleurs il s'opiniâtroit à gar-
der pour femme ſa propre ſœur; malgré les cen-
ſures de l'Egliſe. Le Roy étant donc mû par les
inſtances que le Pape lui faiſoit d'ôter ce ſcan-
dale de ſon Royaume, y envoya des troupes &
cinq ou ſix de ſes principaux Chefs, dont les uns
ſe ſaiſirent du païs de Rouërgue, les autres du
Val d'Aure, les autres du Comté d'Armagnac.
La ville de Leytoure environnée d'une triple mu-
raille, & ſon Château ſitué ſur un roc eſcarpé,
ne tinrent pas long-tems: tellement que le Com-
te s'enfuit hors de ſon païs, & ſe retira en ſûreté
dans quelques terres qu'il avoit ſur les frontieres
de l'Arragon.

1455. Il y alloit entierement de l'honneur de la France, de juſtifier la memoire de la Pucelle. Le Roy deſira donc que ſes parens demandaſſent des Juges au ſaint Siége, pour revoir ſon procez. Sur leur Requête Calixte III. donna des Commiſſaires, qui furent l'Archevêque de Rheims, & les Evêques de Paris & de Coûtances; leſquels s'étant aſſemblez à Roüen, vinrent & examinerent les procédures, oüirent pluſieurs témoins; & ſur cela juſtifierent entierement cette fille heroïque, & firent lacerer & brûler le procez par lequel on l'avoit condamnée. Leur Sentence fut publiée à Roüen, dans la place ſaint Oüen & au vieux marché, & en pluſieurs autres villes du Royaume. La plûpart des faux Juges de cette fille étoient péris d'une mort ſubite ou vilaine, qui ſembloit marquer un Jugement de Dieu. De ceux qui reſterent il en tomba depuis quelques-uns entre les mains de Loüis XI. qui les punit de mort.

En ces années commença la diviſion qui a bien aidé à perdre la Navarre. Blanche heritiere de ce Royaume avoit eu un fils nommé Charles, de Jean Roy d'Arragon ſon mary. Cette Princeſſe étant morte l'an 1441. Jean épouſa en ſecondes nôces Iſabelle de Portugal & retint la joüiſſance de la Navarre, qui en effet apartenoit à Charles, âgé pour lors de quelque trente-un an. Ce different arma le fils contre le pere: le Royaume ſe partagea: la Maiſon de Gramont très-puiſſante, tenoit le parti du pere, celle de Beaumont qui ne l'étoit pas moins, celui du fils. La marâtre, qui eût voulu ce fils hors du monde, attiſa le feu & aigrit l'eſprit du pere; Delà s'enſuivirent des haines irreconciliables & de cruelles guerres. Le Prince Charles ayant donné bataille à ſon pere la perdit & demeura priſon-

nier.

nier. Quelque tems aprés, il fut mis en liberté par un accommodement.

La mauvaiſe conduite du Dauphin, & les exactions inſuportables qu'il faiſoit dans le Dauphiné, particulierement ſur les Eccleſiaſtiques, irriterent tellement le Roy ſon pere, qu'il donna charge à Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, de l'aller arrêter. Dammartin ayant été cruellement offenſé par le Dauphin, comme nous l'avons dit, eût exécuté hautement cét ordre, & peut-être fait pis, ſans reſpecter ſa qualité, ſi ce Prince n'en eût eu avis & ne ſe fût ſauvé à toute bride dans la Principauté d'Orange, & delà en Franche-Comté, d'où il ſe fit conduire en Brabant. Le Duc de Bourgogne l'y accueïllit comme le fils de ſon Souverain, & lui aſſigna douze mille écus d'entretien, & le Château de Gueneppe à quatre lieuës de Bruxelles, pour ſon ſéjour ordinaire. Là, pour ſe deſennuyer, il ſe mit à étudier l'Aſtrologie, & aprit le grand Almanac. Depuis il eut toûjours quantité de faiſeurs de prédictions à ſa ſuite. 1456.

Quelques bons traitemens qu'il reçût en ce païs-là, il n'y eut pas été long-tems que ſuivant ſon naturel, il ſema de la diviſion entre le pere & le fils, ayant gagné les Seigneurs de la Maiſon de Croüy qui gouvernoient le pere, & les ſoûtenant contre le fils qui ne les pouvoit ſouffrir. La premiere année de ſon ſéjour en Brabant, on lui amena Charlotte de Savoye pour conſommer le mariage qu'ils avoient contracté; Trois ans aprés il en nâquit un fils, mais il mourut en bas âge.

La colere du Roy ſe déchargea ſur Jean Duc d'Alençon, parrain du Dauphin. Ce Prince leger & factieux, revenant de Dauphiné, où il étoit allé

1456. machiner quelque intrigue en faveur de ſon fillol, & ayant tramé je ne ſçay qu'elle ligue avec les Anglois, pour broüiller l'Etat, fut arrêté & empriſonné au Château de Loches.

1457. En l'année 1457. comme c'eſt l'ordinaire aprés de longues guerres, de faire rendre gorge aux Financiers qui ſe ſont engraiſſez durant les miſeres publiques : le Roy fit rechercher ceux qui avoient manié ſes deniers. Un nommé Jean Xancoins * Receveur général, convaincu de malverſation, & d'avoir retenu ſoixante mille écus, fut banni à perpetuité, ſes biens confiſquez, & les belles maiſons qu'il avoit bâties, données au Comte de Dunois.

* On prononce Sancoins.

Il falut deux ans entiers pour trouver des preuves contre le Duc d'Alençon. Aprés ce tems-là le Roy aſſembla ſon Parlement & ſes Pairs à Montargis pour lui faire ſon procez. On y travailla trois mois de ſuite, le Roy étant à Baugenci. L'affaire n'allant pas ſi vîte qu'il deſiroit, il remit l'Aſſemblée à Vendôme, & voulut s'y trouver en perſonne. Enfin par Arrêt du dixiéme Octobre, cette Compagnie condamna le Duc à perdre la tête, & confiſqua tous ſes biens. Le Roy lui fit grace de la vie : mais il retint ſes plus belles terres, & le renvoya priſonnier à Loches.

Le vingt-ſixiéme de Decembre de cette même année fut le dernier jour du vaillant Artur Comte de Richemont Connêtable de France, qui depuis un an & demi étoit devenu Duc de Bretagne par la mort de Pierre le Simple, ſecond fils de ſon frere aîné. Il n'avoit point d'enfans, ainſi la Duché alla à François ſon neveu, fils de Richard Comte d'Eſtampes ſon frere puîné. Charles d'Anjou Comte du Maine eut la Charge de Conpétable.

Cette

Cette même année le vingt-ſeptiéme de Juin, 1458.
Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile, étoit paſſé en l'autre monde En mourant il laiſſa le Royaume de Naples qu'on apelloit alors Sicile deça le Far, à Ferdinand ſon fils naturel René d'Anjou ayant beau jeu de pourſuivre ſon droit contre lui, avant qu'il fût bien affermi, envoya Jean Duc de Calabre ſon fils en ce païs-là. Ce Prince ſuivant les deſtins de ſes prédeceſſeurs, y eut de beaux commencemens & une malheureuſe ſuite.

Depuis la priſe de Conſtantinople, le Duc de 1459.
Bourgogne avoit par deux ou trois fois fait montre de vouloir employer ſes forces & ſa perſonne contre les Infidelles. On voit dans Olivier de la Marche les vœux que lui & les Seigneurs de la ſolemnelle Aſſemblée de Bruges, firent ſur le Paon dans un magnifique Banquet; Tout cela s'en alla en fumée avec la réjoüiſſance de la fête.

Auſſi peu réüſſit le deſſein qu'avoit formé le Pape Pie II. (c'étoit Æneas Sylvius) de bander toute la Chrêtienté contre les Turcs. Il avoit pour cét effet convoqué une Aſſemblée généra'e à Mantouë: il s'y trouva des Ambaſſadeurs de tous les Souverains, & la guerre y fut réſoluë avec de grands projets, mais ſans aucun effet. Au reſte les Ambaſſadeurs de France s'en revinrent aſſez malcontents, de ce que le Pape ne faiſoit nulle raiſon à René pour le Royaume de Naples, & qu'il menaçoit d'excommunier le Roy s'il ne caſſoit la Pragmatique. Sur quoi Jean Dauvet Procureur général du Parlement, fit des proteſtations, & en apella au futur Concile.

Le Duc d'York avoit pour la ſeconde fois vaincu & fait priſonnier le Roy Henry; Depuis, la Reine Marguerite avec le ſecours d'Ecoſſe, avoit mis ce

Duc

1458. & 59. *Duc en bataille & delivre ſon mary, mais Edouard fils du Duc ayant ramené d'autres troupes, tenta derechef la fortune, & défit l'armée de la Reine ſous les murailles d'York. Puis Henry s'étant ſauvé en Ecoſſe, & la Reine Marguerite en France, il ſe fit couronner Roy l'an 1461. Ce fut là le premier acte de la tragedie d'entre les Maiſons d'York & de Lancaſtre, dont celle d'York portoit la roſe blanche & celle de Lancaſtre la roſe rouge.*

Il y avoit treize ans que le Dauphin étoit éloigné de la Cour, ſon pere le manda ſouvent ſans qu'il ſe ſouciât d'obéïr, il interpella quatre ou cinq fois le Duc de Bourgogne de le lui renvoyer, l'avertiſſant qu'il nourriſſoit un ſerpent, qui s'étant réchauffé dans ſon ſein, lui feroit ſentir quelque jour ſes picqueures mortelles. Il en vint pluſieurs fois aux menaces, & à ſuſciter diverſes affaires à ce Duc; lequel ſe voyant trop harcelé, lui manda un jour fort vertement, qu'il aviſât s'il vouloit tenir la paix d'Arras ou non.

1460. & 61. Pour cette fois donc, le Roy le laiſſa en patience: mais deux ans aprés ſon Conſeil ou ſon reſſentiment le preſſant plus fort, il fut ſur le point de l'aller querir avec une armée: Toutefois il changea encore d'avis, & ſongea qu'il valoit mieux le punir en avançant Charles ſon ſecond fils dans le droit d'aîneſſe, ſuivant le pouvoir qu'en avoient eu les Rois de la premiere & de la ſeconde race. Et il eût ſans doute exécuté ce deſſein, ſi le Pape ne l'en eût fortement diſſuadé, ou peut-être s'il eût eu aſſez de tems pour diſpoſer les François à ce changement.

Comme il étoit à Meun ſur-Yevre en Berry, il eut divers avis que ſes domeſtiques avoient comploté de le faire mourir: le pauvre Prince aprés cela, ne croyoit plus voir que des poignards & des poi-

poiſons. Son aprehenſion fut ſi grande, que ne ſçachant plus de quelle main prendre ſes alimens avec ſûreté, il s'abſtint de manger quelques jours; au bout deſquels il ne fut plus en ſon pouvoir, quand il le voulut, de rien avaler. Ainſi il accomplit ſur lui-même le méchant deſſein de ſes ennemis, & pour ne pas mourir de poiſon, il mourut de faim le vingt-deuxiéme de Juillet. Il étoit ſur le milieu de ſa ſoixantiéme année, & ſur la fin de la trente-neuviéme de ſon régne. 1460. & 61.

Jamais Prince n'eut de plus grandes traverſes & de plus puiſſants ennemis, & jamais aucun ne les ſurmonta plus glorieuſement. Aprés avoir chaſſé de la France les étrangers qui attentoient à ſa couronne, il perit par ſes domeſtiques qui attenterent à ſa vie. On eût pû le nommer *Heureux*, s'il avoit eu un autre pere, & un autre fils. Il fut affable, debonnaire, liberal, équitable; il aima tendrement ſes peuples, & les épargna tant qu'il lui fut poſſible, récompenſa largement ceux qui le ſervoient, eut un ſoin trés-particulier de la Juſtice & de la Police de ſon Royaume, travailla puiſſamment à la réformation de l'Egliſe, & fut ſi religieux qu'il ne voulut point la charger d'aucunes décimes. Mais étant de trempe un peu molle, il ſe laiſſa trop gouverner à ſes Favoris & à ſes Maîtreſſes, ce qui mit de vilaines taches à ſa réputation & à ſa conſcience; Et ſur la fin de ſes jours il devint craintif, défiant & ſoupçonneux au dernier point.

Il eut trois bâtardes de ſes Maîtreſſes, & onze enfans légitimes de ſon épouſe Marie, fille de Loüis II. Duc d'Anjou, ſçavoir quatre fils & ſept filles. Des fils il ne lui en ſurvécut que deux, qui furent Loüis & Charles. Des filles, Radegonde

1461. gonde mourut étant fiancée avec Sigiſmond fils aîné de Federic V. Archiduc d'Auſtriche. Yoland fut femme d'Amé VIII. Duc de Savoye, Catherine de Charles Duc de Bourgogne, Jeanne épouſa Jean II. Seigneur de Beaujeu, puis Duc de Bourbon, & Magdeleine Gaſton Prince de Viane & Comte de Foix; Une autre Jeanne, & une Marie ſœurs jumelles, ne paſſerent point les années de l'enfance.

MARIE,

FEMME DE

CHARLES VII.

CETTE Princeſſe fille de Loüis II Roy titulaire de Jeruſalem & de Sicile, & d'Yoland fille de Jean I. Roy d'Arragon, fut promiſe à l'âge de cinq ans à Jean des Baux, Prince de Tarente; Mais quatre ans aprés, l'an 1410. elle fut accordée à nôtre Charles, qui pour lors n'étoit que Comte de Pontieu, & avoit encore deux freres aînez vivans: leſquels ayant été Dauphins l'un aprés l'autre lui laiſſerent ce titre à ſon tour. Ce mariage ne fut fait qu'en l'an 1413. dans la Ville de Tours, & la conſommation encore differée trois ans, parce que les deux parties n'en avoient alors que douze. La raiſon qu'eut l'Angevin de placer ſa fille en cét endroit, ne fut pas tant la conſideration d'un ſi noble parti, que le deſir de s'apuyer de la Maiſon de France contre Jean Duc de Bourgogne; qu'il avoit extrémement offenſé en lui renvoyant injurieuſement ſa fille Catherine; qu'il

qu'il avoit demandée pour Loüis ſon fils aîné. Mais cette alliance n'accommoda pas peu le parti de Charles qui étoit fort foible : car outre qu'elle attacha avec lui les Princes d'Anjou, ſecours bien conſidérable, une telle femme lui fut auſſi la plus douce conſolation, & la plus agréable compagnie qu'il eût ſçû choiſir, pour lui aider à ſuporter tant d'ennuis & d'afflictions qui troublerent ſon repos durant vingt-ſept ou vingt-huit ans. L'excellente beauté & la grace ſi incomparable qui paroiſſoient en cette Princeſſe, n'étoient que les moindres qualitez qui la rendoient recommandable. La blancheur éclatante de ſon teint le cedoit à la candeur de ſon ame, & les lumieres de ſon eſprit étoient encore plus belles que les rayons de ſes yeux. Non ſeulement cette Reine doüée d'une ſinguliere prudence, d'un ſage conſeil, & d'une vivacité d'eſprit pour connoître les choſes les plus ſecretes, & pour voir les plus éloignées ; mais auſſi elle avoit un courage heroïque & une fermeté inébranlable contre les plus rudes ſecouſſes des accidens. Tellement que le Roy & ſes plus réſolus Conſeillers, étant prêts de manquer de courage & de force, pour ſoûtenir le Royaume contre la furieuſe tempête qui le menaçoit, elle les aſſura par ſa conſtance, & leur fournit ſouvent des moyens, dont l'eſprit ordinaire d'une femme ne ſembloit pas être capable. Souvent elle découvrit les deſſeins des ennemis, ſouvent elle les arrêta ; Ses remontrances empêcherent le Roy de ſe retirer en Dauphiné & d'abandonner les terres de deçà la Loire, & rendirent je ne ſçai combien de fois l'eſperance & la vigueur à pluſieurs de nos Capitaines, rebutez de tant de mauvaiſes avantures. Mais ce n'eſt pas merveille ſi ſes paroles avoient la vertu de les ranimer,

nimer, vû qu'elles étoient ſuivies de généreux effets & de preſens qu'elle faiſoit de ſi bonne grace, qu'elle en augmentoit beaucoup leur valeur. Cette Princeſſe y employa juſqu'à ſes bagues, ſa vaiſſelle, & l'argenterie de ſa Chapelle; ſi grande étoit la néceſſité où la France étoit réduite pour lors, que bien loin de pouvoir entretenir ſes armes, Charles n'avoit pas le plus ſouvent dequoy fournir à l'entretien de ſa Maiſon.

De plus pour remedier à nos maux & pour en ôter la cauſe, qui ne procedoit que du grand nombre des crimes des François, elle fit tant par ſes exemples & par ſes ſoins, qu'elle bannit peu à peu les diſſolutions & les vices de la Cour, & elle y introduiſit la continence, la modeſtie, & les autres vertus qui n'y étoient plus connuës, & qui en étoient entierement bannies. Il étoit difficile d'aimer le vice en voyant la vertu éclater en un ſi beau ſujet; & la vie de cette Princeſſe prêchoit la vertu avec tant d'efficace, que les plus endurcis étoient contraints de devenir gens de bien, & de quitter la vanité & le luxe. On la voyoit le ſoir & le matin avec peu de ſuite, ſimplement vêtuë, ſans autres ornemens que ſa pudeur, aller d'Egliſe en Egliſe, s'humilier devant Dieu, verſer des larmes & enſuite porter ſes vœux devant tous les Autels, & preſſer par ſes ſoupirs & ſes prieres toutes les Puiſſances céleſtes d'interpoſer leur faveur envers la Divinité ſuprême, afin qu'il lui plût adoucir ſa colere & détourner ſes fleaux de deſſus la France. Pour ce ſujet elle envoya des Prêtres avec des offrandes par toutes les plus célébres Egliſes du Royaume, entr'autres à Saint Yves en Bretagne, dont l'interceſſion ſe ſignaloit en ce tems là par quantité de miracles (un ancien & naif Auteur dit, que c'eſt le ſeul Praticien qui ſoit entré en Paradis) afin

afin que comme il avoit été l'Avocat des pauvres, & des orfelins, il voulut prendre en main la cauſe preſque abandonnée du pauvre Roy Charles, que les Anglois & les mauvais François diſoient être bâtard, & indigne de la Couronne. A l'exemple donc de Marie il ne ſe parloit plus que de proceſſions, de vœux, de jeûnes particuliers & ſolemnels, & de toutes les ſoumiſſions Chrétiennes, qui peuvent obtenir du Ciel le pardon des offenſes. Et cette converſation des François fut ſi agréable à Dieu, qu'ayant apaiſé ſa colere il changea preſque en un moment la face des affaires, & favoriſa autant ce Royaume dans ſa penitence qu'il l'avoit châtié dans ſes débauches. Le mérite & les vertus d'une ſi grande Reine lui acquirent l'eſprit du Roy, & le poſſederent prés de vingt ans, durant leſquels elle eut toûjours voix dans le Conſeil & autorité dans le Gouvernement. Elle s'y comporta ſi adroitement avec les divers Favoris, qu'il n'y en eut pas un qui entrepri de la choquer; Tout le monde regardant une ſi ſage & ſi vertueuſe Princeſſe, pour l'une des plus conſidérables aſſiſtances que Dieu eût envoyées à cette Monarchie.

Mais la proſperité ayant débauché l'eſprit de ſon Epoux & l'ayant attaché à diverſes maîtreſſes, cette Reine ſe vit peu à peu privée de l'affection du Roy, & enfin preſque tout à fait mépriſée de lui. Toutefois quoi qu'elle eût devant ſes yeux la belle Agnes, & encore aprés elle quelques autres, qui avoient pris ſa place avec tant d'inſolence, qu'elles ſe faiſoient rendre dans la Maiſon du Roy des honneurs & des devoirs qui n'apartiennent qu'aux Reines, & tâchoient de lui joüer mille pieces; elle tint toûjours ferme, elle évita les artifices de ces ruſées, & ſuporta ſa-

ſagement le mépris de ſon mari, de peur de lui donner plus de ſujet de mal faire par ſon abſence. Certes la force de ſon courage ne parut pas moins en cette diſgrace particuliere, qu'elle avoit fait dans les afflictions publiques. Jamais on n'entendit ſortir aucune plainte de ſa bouche, mais ſouvent ces paroles, *C'eſt mon Seigneur, il a tout pouvoir ſur mes actions, & moy aucune ſur les ſiennes.* Cette admirable patience ne pût pourtant dégager le Roy de ce ſale bourbier, il s'y enfonça encore plus fort : ſi bien que Marie ſeule ſuportoit patiemment cette conduite. Bien plus, elle rejettoit tous les propos dont on la vouloit aigrir contre ſon Roy ; Même ce qui eſt un exemple de vertu inimitable, bien qu'elle hait avec raiſon les défauts de ſon mari, elle cherit les enfans qui en proviennent. Le Dauphin ſon fils, mécontent pour d'autres ſujets, fit tout ce qu'il put pour l'emmener avec lui quand il ſe retira de la Cour ; mais elle refuſa de le ſuivre, quoi qu'elle l'aimât tendrement ; elle blâma toûjours ſa deſobéïſſance, le pria par pluſieurs lettres de ne prendre point le mauvais traitement qu'elle recevoit pour prétexte de ſa retraite.

Dans cette conjoncture fâcheuſe cette vertueuſe Reine reſpectée ſeulement des gens de bien, qui ſont en trés petit nombre, paſſa vingt ans entiers auprés de ſon Epoux qui étoit bien éloigné d'elle d'inclination, & il ne pouvoit ſe réſoudre de la regarder, quoi qu'elle fût toûjours devant ſes yeux. Il étoit ſi fort engagé dans des amours étrangers, qu'il n'y eut que la mort ſeule qui pût rompre ſes liens. Mais elle ne finit pas toutefois l'affection que nôtre bonne & chaſte Reine eut pour la mémoire de ſon mary. Outre

ſa

ſe incroyable, elle lui en donna de bien
oles témoignages, par le ſoin qu'elle prit
gement de ſon ame. Car elle fonda durant
ſouze Chapelles ardentes, dans chacune
s il y avoit douze Prêtres entretenus pour
eu à toutes les heures du jour. Et tous
elle ſe tranſportoit à Saint Denis, pour
célébrer un Service à la même intention.
Loüis XI. ſon fils fut parvenu à la
e, il lui alla auſſi-tôt rendre ſes de-
: la pria de demeurer prés de lui pour
de ſon conſeil. En effet le reſpect qu'il
oit étoit tel, qu'il ne l'oſoit dédire en au-
oſe; Et cette Princeſſe eût été plus né-
jue jamais ſous un tel régne plein de ca-
urs & d'injuſtices. Mais comme Dieu
bons d'un Etat quand il le veut affli-
ſi il l'apella de ce monde en l'autre,
tiéme de Novembre l'an 1463. ſur la
troiſiéme année de ſon âge.
it quantité de legs pieux, & ordonna
corps fût enterré à Saint Denis auprés
du Roy ſon Epoux. Toute ſa vie ne
a continuel exercice de vertus, principa-
le conſtance, de patience & de pieté.
ons encore de belles preuves de ſa cha-
ourges, où elle réſidoit ordinairement
Roy. Ce ſont trois pieuſes fondations:
pitaux, l'un pour les pauvres mala-
tre pour les paſſans; & un College pour
es orfelins, qu'elle pourvût de bons re-
de ſages Adminiſtrateurs. En récom-
tant de bonnes œuvres Dieu lui donna
nombre d'enfans, qui ſont le treſor &
es Princes, ſçavoir trois fils & cinq fil-
es trois fils Loüis tint le Sceptre, Phi-
lippe

lippe mourut jeune, Charles fut Duc de Normandie & enſuite de Guyenne, & déceda ſans être marié. Radegonde l'aînée des filles ayant été fiancée à Federic Duc d'Auſtriche, fut prevenuë par la mort. Yoland la ſeconde fut mariée à Amé Duc de Savoye. Catherine la troiſiéme épouſa Charles dernier Duc de Bourgogne. Jeanne la quatriéme fut femme de Jean Duc de Bourbon. Magdelene la cinquiéme aprés la mort de Ladiſlas Roy de Hongrie, auquel elle avoit été promiſe, fut donnée à Gaſton Prince de Viane fils de Gaſton Comte de Foix : lequel du côté de ſa mere Eleonor aſpiroit à la Couronne de Navarre. Il n'y parvint pas ; mais ſes enfans François Phœbus, & Catherine, la poſſederent l'un aprés l'autre.

LOUIS XI.

ROY LIV.

Agé de trente-huit ans.

1461. LA conduite que Loüis n'étant que Dauphin, avoit tenuë en toutes ſes actions, particulierement envers ſon pere & envers ſes peuples de Dauphiné, donnoit aſſez à connoître ce que ſes amis & ſes ſujets en devoient eſperer. Il gouverna toûjours ſans Conſeil, le plus ſouvent ſans juſtice & ſans raiſon. Il crût qu'il étoit de la fine politique de s'écarter de la grande route de ſes prédeceſſeurs, & de remuer tout, fut-ce de bien en mal, pour ſe faire redouter. Son eſprit fort éclairé, mais trop ſubtil & trop fin, fut le plus grand

ROY LIV.

PAPES.

encore PIE II. 3 ans ſous ce régne.
PAUL II. élû le 29 Août 1464. S. 7 ans moins un mois.
SIXTE IV. élû le 9 Août 1471. S. 13 ans, dont 12 ſous ce régne.

Louis renverſa tout pour ſuivre ſon caprice;
Mauvais fils, mauvais pere, infidelle mari,
Frere injuſte, ingrat Maître, & dangereux ami;
Il regna ſans Conſeil, ſans pitié, ſans Juſtice,
La fraude fut ſon jeu, ſa Vertu l'artifice,
Et le Prevôt Triſtan ſon plus-grand Favory.

1461. grand ennemi de ſon repos & de celui de la France ; car il ſemble qu'il ait pris plaiſir à broüiller les affaires qui étoient en bon train, & à porter les plus obéiſſans à la rebellion. Il aima mieux ſuivre ſes fantaiſies déreglées que les ſages loix de l'Etat ; & il fit conſiſter ſa grandeur dans l'oppreſſion de ſes peuples, dans l'abaiſſement des Grands, & dans l'élevation des gens de néant. C'eſt ce qu'un autre a apellé *mettre les Rois hors de page* ; comme ſi l'obſervation de la Juſtice & des loix étoit une ſervitude, & non pas une vertu Royale.

Les créatures du feu Roy tâchoient de former un parti en faveur de Charles ſon ſecond fils (on le nommoit le jeune Seigneur) & tendoient peut-être à exclurre l'aîné de la Couronne. Il avoit donc beſoin de diligence & de forces pour les prevenir. La nouvelle que lui en donna le Comte du Maine, non pas tant par affection pour luy, que par haine contre le Comte de Dammartin, qui avoit été ſon rival dans la faveur du Roy Charles, le fit monter à cheval le plûtôt qu'il pût ; & le Duc de Bourgogne & ſon fils l'accompagnerent en France avec quatre mille chevaux choiſis ſur dix mille.

Ainſi accompagné il alla droit à Rheims où il fut ſacré le quinziéme d'Août par Jean Juvenal des Urſins. Avant que de recevoir l'onction, il voulut être fait Chevalier par le Duc, puis communiqua cet honneur à cent dix-ſept Seigneurs. A l'iſſuë du feſtin, le Duc ſe mit à genoux devant lui, & aprés lui avoir rendu hommage le ſuplia au nom de Dieu d'oublier les injures qu'on lui avoit faites, à l'occaſion du mécontentement d'entre lui & ſon pere. Il lui accorda cette grace : mais il en excepta ſept, & ſous prétexte de ce nombre il ne pardonna pas à un.

Il

fit ſon entrée à Paris le dernier jour d'Août, 1461
de treize ou quatorze mille chevaux. La & 62
finie le Duc s'en retourna en Flandres, le
:e alla en pelerinage à ſaint Claude en
:he-Comté, & le Roy à Amboiſe voir ſa

Elle mourut peu de tems aprés, au grand
t des plus ſages, qui euſſent bien deſiré que
ſpect de ſon autorité eût ſervi plus long-
de bride aux violences de ſon fils. D'Am-
il deſcendit en Bretagne ſous couleur d'ac-
lir un vœu qu'il avoit fait à ſaint Sauveur
ennes, mais en effet pour reconnoître les
s de ce païs-là, & pour faire s'il eût pû, le
ge de Marie d'Amboiſe veuve du Duc Pier-
vec Loüis Duc de Savoye, qui la deſiroit
nment ſur la réputation de ſa haute vertu.
étendoit par-là tramer des intelligences en
gne; auſſi le Duc feignant de favoriſer ce
n, le détournoit, & entretenoit ſecretement
ve dans la réſolution qu'elle avoit priſe de
ir plus d'autre Epoux que JESUS-CHRIST.
nt toute cette intrigue, ſon pere & ſes on-
la preſſoient d'accepter l'honneur que le Roy
rocuroit, ſes propres domeſtiques la tenoient
ne priſonniere dans ſa maiſon à Nantes
lle étoit venuë au mandement du Roy.
ques Seigneurs Bretons s'étoient chargez
nlever la nuit hors de la ville, & de là
nter le long de la Loire, mais le Duc avoit
ſoûlever les Bourgeois pour la garder, &
nême avoit mis de ſes gardes autour de ſon
, ſi bien que leur entrepriſe eût été fort
leuſe. Toutefois ils avoient préparé toutes
s pour cela, mais il arriva que cette nuit-
riviere ſe glaça preſque tout d'un coup au-
s de la ville. Ce qu'on eût pû attribuer à

1461. miracle, ſi cela ne fût arrivé à la fin de Novembre, non pas au mois de Juin comme on le veut faire croire aux Bretons. Ainſi toutes les intrigues du Roy avorterent.

Il ſe plaiſoit fort au Pleſſis-lez-Tours, le Comte l'y trouva à ſon retour de ſaint Claude. Il lui donna le Gouvernement de la Normandie & 12000. écus d'apointemens : mais c'étoit une reconnoiſſance en papier, & de feintes démonſtrations d'amitié ; auſſi étoient-elles reçûës de même qu'elles étoient données. Ces deux Princes ſe reſſembloient trop peu, & ſe connoiſſoient trop bien pour s'entr'aimer ; auſſi deſlors le Comte traita ſecretement avec Romillé Vicechancelier de Bretagne & lui donna ſon ſcellé.

Dés que Loüis fut entré dans ſon Royaume, il s'y gouverna comme en un païs de conquête. Il deſtitua tous les Officiers de la maiſon Royale, de la guerre, de la Juſtice, & des finances, mal-traita toutes les creatures du Roy ſon pere, prit plaiſir à caſſer tout ce qu'il avoit fait, ne donna que le Berry à ſon frere pour tout apanage, mit le Duc d'Alençon en liberté, & le Comte de Dammartin à la Baſtille, rétablit le Comte d'Armagnac dans ſes terres, chargea le peuple d'exactions, dépoüilla les Grands, & offenſa tout le Clergé.

Jamais particulier n'avoit plus travaillé à réduire la puiſſance du Pape dans les termes des Canons qu'Æneas Sylvius ; & jamais Pape ne s'efforça plus de l'étendre au delà du droit & de la raiſon que le même, quand il fut Pie II. La Pragmatique étoit une bride fort incommode à ſes entrepriſes ; Il fit tant d'inſtance auprés du Roy qu'il donna une Déclaration au mois de Novembre de l'an 1461. pour l'abolir. La Cour de Ro-

me emportée d'une insolente joye, fit aussi- 1461.
: traîner cette Constitution par le ruës : mais
n'étoit pas encore tems, car les grandes re-
ontrances du Parlement, & les opositions de
Jniversité empêcherent l'effet de la Déclaration,
le Roy ne se mit pas en peine de la faire exé-
ter, parce que le Pape lui manqua de parole
plusieurs choses. Jean Loffridi Evêque d'Ar-
s homme d'intrigue eut le Chapeau de Cardi-
l pour récompense d'avoir negocié cette affaire
prés du Roy.

Cependant le Pape maintenoit le bâtard Fer-
nand dans le Royaume de Naples, de sorte
le Jean de Calabre fils de René d'Anjou, aprés
usieurs révolutions, en fut entierement chassé.
:s prieres du Roy ne sçûrent rien obtenir du
int Pere en faveur de ce Prince de son Sang :
ais Pie pensant le flâter, lui confirma le nom de
RA'S-CHRE'TIEN, qu'il tenoit plus glorieusement
: ses ancêtres, & l'exhorta à se croiser contre le
'urc, lui envoyant une épée sur la lame de laquel-
: étoient gravez quelques Vers Latins qui le con-
ioient à cette expédition.

Il y avoit une rude guerre entre Henry Roy de
astille & Jean d'Arragon. Ce dernier avoit par
n traité d'accommodement, donné la Catalogne
Charles Prince de Viane, fils de son premier
t, & partant son principal heritier ; Sa marâtre
harcela si fort qu'il se brouïlla une autre fois
vec son pere & prit les armes. Il fut encore
aincu & arrêté prisonnier. Les Catalans se sou-
vant en sa faveur, forcerent le pere de le mettre
n liberté : mais le même jour de sa délivrance il
ourut d'un boucon que sa marâtre lui fit donner par
n propre Medecin.

Aprés sa mort les Catalans s'étoient révoltez

1462. *contre Jean, & l'avoient dégradé comme meurtrier de son fils; Le Roy de Castille les assistoit puissamment. Et ce n'étoit pas le zéle de justice qui le poussoit: mais le desir de se saisir de places de la Navarre qui étoient à sa bien-séance.*

Cependant Jean, afin d'avoir des hommes & de l'argent dans cette pressante necessité, avoit engagé les Comtez de Roussillon & de Cerdagne au Roy de France pour trois cens mille écus. Gaston Comte de Foix, beau-frere du Castillan & gendre de l'Arragonnois, porta ces deux Princes à se remettre de leurs differens au jugement du Roy qui alors étoit à Bordeaux pour traiter le mariage de Magdelaine sa sœur avec Gaston de Foix Comte de Viane.

Lorsqu'il eut entendu les raisons des parties par la bouche de leurs Ambassadeurs, il prononça sa Sentence arbitrale: mais elle satisfit aussi peu l'un & l'autre, que son entrevûë avec Henry Roy de Castille, satisfit les François & les Espagnols. Ceux-ci se moquoient de l'avarice & de la mine basse & niaise du Roy Loüis qui n'étoit vêtu que de bure, * il avoit habit court & étroit, & portoit une Nôtre-Dame de plomb à sa barette; Les François s'indignoient de l'arrogance Castillane, & du faste du Comte de Lodesme favori de Henry. Mais il est vrai que ce Roy déferant, comme il devoit, à la Majesté de la France passa non seulement la riviere de Bidasse, qui sépare les deux Royaumes, pour venir trouver le Roy, mais encore entra deux lieuës avant dans ses terres & vint jusqu'au Château d'Urtebie, où ils confererent ensemble.

* Les habits courts étoient ridicules aux personnes de qualité.

Au retour de ce voyage, Loüis trouva que les Seigneurs de Croüy pere & fils, avoient si bien ménagé l'esprit de Philippe Duc de Bourgogne, sur

sur lequel ils ne pouvoient tout, qu'il consentoit à 1463.
lui rendre les villes de Somme pour les 400000. écus. Le coup étoit important; aussi de peur que le Duc ne trouvât des excuses pour s'en dédire, il fit tenir promptement l'argent à Hesdin, & s'y rendit lui-même.

La reddition executée, il voulut se montrer aux Païs-bas, où sa Souveraineté n'étoit gueres reconnuë. Il visita Arras, fut reçû à Tournai, & passa jusqu'à Lille, où le Duc le vint saluer. La ville de Tornai qui n'avoit jamais reconnu d'autre domination que celle de France, envoya au devant de lui trois mille Bourgeois, tous portans une fleur de lys d'or en broderie à l'endroit du cœur.

Loüis Duc de Savoye l'attendoit à Saint Cloud, pour se plaindre des désobéïssances de Philippe son jeune fils, qui plus alerte qu'Amedée son frere aîné, avoit gagné les affections de la Noblesse, & se frayoit le chemin pour envahir la Duché. Le Roy commanda à Philippe de se rendre auprés de lui; il y vint aussi-tôt sur la bonne foi d'un sauf-conduit; qui pourtant n'empêcha pas qu'il ne le fit arrêter, & qu'il ne l'envoyât prisonnier à Loches. Il y fut détenu deux ans, pour donner tems au pere de rétablir son autorité & d'assurer la succession à l'aîné.

La haine s'envenîmoit de plus en plus entre le Roy & le Charolois. On en remarque cinq ou six causes principales: la reddition des places de Somme; la bonne reception que le Roy fit aux Seigneurs de Croüy, que le Charolois avoit chassez de la Cour de son pere & du païs pour ce sujet-là; Avec cela la tentative que fit le Roy, de mettre la Gabelle sur la Bourgogne contre les termes du Traité d'Arras; mais encore plus les faveurs qu'il faisoit au Comte d'Etampes, qui

1463. étoit accusé d'avoir voulu empoisonner le Duc & son fils.

En ce même tems le Chancelier de Morvillier homme vehement & hardi, alla de la part du Roy défendre au Duc de Bretagne de plus s'appeller *Duc par la grace de Dieu*, ni de battre monnoye, ni de lever des tailles dans sa Duché. Le Duc pris au dépourvû coula doux, & promit tout : mais demanda du tems pour assembler les Etats de son païs ; Et cependant il négocia diligemment avec le Bourguignon par Romillé, & avec tous les Grands du Royaume qu'il sçavoit être fort mal-contens. L'habit des Moines mendians, particulierement des Cordeliers, servit à faire passer en sûreté les Messagers de ces intrigues.

Le Charolois avoit choisi son séjour ordinaire à Gorkum en Hollande, le bâtard de Rubempré se coula dans le port avec un petit vaisseau, déguisé en marchand, pour enlever mort ou vif ce Romillé qui étoit le mobile de toutes ces menées ou peut-être le Comte de Charolois même Quoiqu'il en soit, le Comte l'ayant découvert le fit arrêter prisonnier, & en donna avis au Duc son pere qui étoit allé à Hesdin pour conferer avec le Roy.

Sur cette nouvelle le Duc se retira en hâte ses gens publierent que l'on avoit fait dessein de se saisir en même tems du pere & du fils ; les Prédicateurs en entretinrent le peuple ; & Olivier de la Marche en parla en termes qui offensoient fort l'honneur du Roy. Pour se justifier de ces reproches, le Roy envoya Morvillier son Chancelier & quelques Seigneurs en faire de grandes plaintes au Duc, & lui en demander réparation. Le Chancelier le fit en paroles hau

hautes & ſi ſouveraines, qu'il ſembla avoir deſſein 1463
d'aigrir les choſes plûtôt que de les adoucir ; Auſſi le Charolois dit en partant, à un des Ambaſſadeurs, qu'il en feroit repentir le Roy avant qu'il fût un an.

Le Roy penſoit avoir le tems de dompter le Breton avant que Philippe, rendu fort peſant par l'âge, ſongeât à ſe remuer. Il aſſembla donc les Grands de ſon Etat à Tours pour leur faire entendre les ſujets qu'il avoit de l'entreprendre ; Charles Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, y voulut parler du deſordre de l'Etat, ſelon que ſon âge, ſa réputation & ſon rang, lui en donnoient le pouvoir : mais ſes remontrances bleſſerent les oreilles du Roy, & en furent reçûës avec colere & mépris ; De ſorte qu'il mourut de douleur ou autrement, deux jours aprés. Ce fut le quatriéme de Janvier.

En haine de ce bon Prince, & au préjudice des 1464.
prétentions qu'il avoit ſur le Milanois, le Roy avoit un peu auparavant reconnu François Sforce pour Duc de Milan, & avec cela lui avoit non ſeulement tranſporté tous les droits que la France avoit ſur la Seigneurie de Genes : mais auſſi lui avoit remis & donné Savone qu'il tenoit encore, faiſant ſçavoir à tous les Princes d'Italie, que quiconque aſſiſteroit les Genois contre Sforce ſeroit ſon ennemi. Tellement que Sforce à l'apui d'un ſi grand nom, ſe rendit maître de Genes & de toute cette Seigneurie.

L'Auteur des antiquitez d'Orleans dit que la riviere de Loire fut glacée cette année au mois de Juin. Si ce prodige eſt vrai, il faut bien dire qu'il procédoit d'une cauſe naturelle, puiſque la Chronologie nous démentre que la choſe ſur laquelle il en veut faire un miracle, n'a pas pû être dans le tems qu'il l'a miſe.

1464. Le Breton avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs à Tours, demander trois mois de terme, il conduiſit ſi favorablement ſes pratiques, que ſa ligue fut en état d'éclater avant que le Roy en eût pû rien découvrir. Les Ducs de Bourbon & d'Alençon, tous les autres Princes du Sang, hormis les Comtes d'Etampes, de Vendôme & d'Eu, preſque tous les Grands & tous les vieux Capitaines du défunt Roy en étoient, entr'autres le Duc de Nemours & les Comtes de Dunois, de Saint Pol, de Dammartin qui s'étoit ſauvé de la Baſtille par un trou, le Maréchal de Loheac, les Seigneurs d'Albret, de Bueil, de Gaucour, & de Chaumont-Amboiſe. On l'apella la ligue DU BIEN PUBLIC, parce que les Princes lui donnoient ce beau prétexte.

1465. Comme le Roy étoit à Poitiers, le bâtard d'Armagnac enleva Charles ſon frere unique & l'emmena en Bretagne. Tous les zelez ſerviteurs du feu Roy Charles ſon pere ſe rangerent auprés de lui, & lui firent écrire un manifeſte à tous les Princes de France, les conviant de s'unir avec eux pour le ſoulagement des peuples, & pour la réformation de l'Etat.

Aprés que le Roy eut tenté inutilement de le retirer à force de promeſſes & de flâteuſes paroles, il alla fraper le premier coup ſur ceux qui s'étoient déclarez les premiers. C'étoient les Ducs de Bourbon & Dammartin qui avoient ouvert la guerre en Berry, Bourbonnois & Auvergne.

Tout le Berry ploya, hormis Bourges qui étoit gardé par le bâtard de Bourbon : Rion en Auvergne attendit le ſiege & le ſoûtint. Jean Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac & Charles Sire d'Albret amenerent un renfort conſiderable

au

Duc : néanmoins il entendit à un Traité avec 1465.
Roy, promettant de ſemondre ſes confederez à
paix, & de les abandonner s'ils n'acceptoient
conditions raiſonnables. Nemours donna ſa
role poſitive au Roy de ſuivre ſon parti, mais
e la tint pas ; Et le Roy tint bien le ſerment
'il fit en lui-même, de s'en venger en tems
lieu.

En ce païs-là le Roy aprit que le Comte de
arolois s'étoit mis en campagne avec la permiſ-
n du Duc ſon pere, qu'il l'avoit aſſuré en par-
t que s'il tomboit en quelque peril, il n'y de-
ureroit pas faute de cent mille hommes. Il ſçût
ſi que ce Comte avoit quinze cens hommes d'ar-
s, huit mille Archers, & un grand équipage
rtillerie & de charroy, qu'il avoit pris ſon ren-
-vous devant Paris, & que le Duc de Bretagne
Monſieur l'y devoient joindre.

Le Charolois faiſoit marcher devant lui le plus
u prétexte du monde, l'abolition des impôts
e bien public ; Il brûloit par tout les Bureaux
exacteurs, & lacéroit leurs regiſtres, payoit
dépenſe de ſes troupes & les retenoit dans une
bite diſcipline. Si cet ordre eût pû durer,
t étoit à lui ; & ſi le Breton fut arrivé à
nt nommé, ils étoient maîtres de Paris, n'y
nt dedans que peu de gens de guerre, &
ucoup de malcontens, & d'amateurs de nou-
uté.

La crainte de perdre Paris fit lâcher priſe au
y, pour y arriver avant le Charolois : mais
qu'il eut repaſſé la Loire, le Duc de Bourbon,
nmartin, Nemours & Albert lui manquerent
parole, & ayant raſſemblé dix mille hommes,
uivirent pour ſe joindre avec les autres confé-
ez.

1465. Les Seigneurs de la ligue ſe devoient tous rendre à ſaint Denis vers la fin du mois de Juin, le Charolois les y attendit dix ou douze jours, & cependant tenta les faux-Bourgs de Paris par pluſieurs eſcarmouches. Comme il vit que rien ne branloit en ſa faveur, & qu'il n'avoit aucune nouvelle certaine d'eux ni de la marche du Breton, il ſe trouva en grande perplexité, & penſa retourner en arriere. Néanmoins le Vicechancelier Romillé, qui étoit Normand & fort habile homme, lui montrant de fois à autres des lettres de la part de ſon Maître, qu'il faiſoit ſur des blancs ſeings, fit tant qu'il l'engagea à paſſer la Seine au pont de ſaint Cloud, pour aller joindre le Breton vers Eſtampes où il croyoit le rencontrer. Il ſe logea ce jour-là au Bourg de Longjumeau, & ſon avant-garde à Montl'hery. Le Roy s'en revenant de Berry tenoit la même route, & ſe vint loger à Chaſtres une lieuë au deſſous de Montl'hery.

Les uns & les autres furent bien ſurpris de ſe trouver ſi prés de leur ennemi. Le deſſein du Roy étoit de couler à côté & de gagner Paris ſans hazarder le combat; mais Pierre de Brezé grand Senéchal de Normandie, picqué de ce qu'il lui avoit demandé s'il n'avoit pas donné ſon ſcellé aux Princes, engagea la mêlée, où il fut tué des premiers. Ainſi ce fut une rencontre plûtôt qu'une BATAILLE. Elle ſe fit un Mardi ſeiziéme de Juillet prés de MONTL'HERY, dont elle a retenu le nom.

Toutes les deux armées à proprement parler, eurent du pire, & pas une n'eut l'avantage. L'aile gauche du Roy & la droite du Bourguignon furent rompuës; & dans la déroute l'épouvente fut ſi grande, qu'il y eut des fuyards de part & d'autre qui

qui piquerent cinquante lieuës ſans repaître & 1465
ſans regarder derriere eux, publiant chacun de ſon côté qu'ils avoient perdu la bataille. Les deux Chefs y combattirent vaillamment de leurs perſonnes, le Bourguignon y penſa être tué ou pris par deux fois.

Sur le ſoir, le Roy étant fatigué d'avoir été à cheval tout le jour, ſe laiſſa emmener par les Ecoſſois de ſa garde dans le Château de Montl'hery. Ses gens ne le voyant plus crurent qu'il étoit mort; & le Comte du Maine & le Seigneur de Montauban ſe retirerent avec huit cens lances.

L'armée Bourguignonne étant à demi rompuë, toute conſternée, craignant au lendemain un nouveau choc qu'elle n'eût pas pû ſoûtenir, ſes Chefs mirent en déliberation de déloger la nuit & de prendre le chemin de Bourgogne. La peur eſt une mauvaiſe conſeillere, tous en étoient d'avis: le Seigneur de Contay ſeul empécha cette retraite qui ſe fût changée en déroute. Le lendemain ils aprirent que le Roy avoit décampé & s'en étoit allé à Corbeil, & peu d'heures aprés ils furent aſſurez que le Breton étoit arrivé à Eſtampes. Ainſi le champ demeura au Charolois, dont il lui entra tant d'orgueil dans la tête qu'on peut dire que cette journée fut la cauſe de tous ſes malheurs.

Le lendemain le Roy craignant d'être enveloppé deſcendit droit à Paris le long de la Seine. Le ſoir même il ſoupa en la compagnie des principales Dames de la ville, afin de gagner les cœurs des Pariſiens par le moyen de ce ſexe inſinuant, & d'avoir un parti entre les belles pour opoſer aux intrigues de celles qui portoient les interêts des Princes. Avec cela il loüa fort la fidelité des

1465. Bourgeois, & pour gagner le peuple, il fit publier par les carrefours la réduction du quatriéme sur le vin au huitiéme, & la révocation généralement de tous les impôts hormis de ceux des cinq grosses fermes.

Ces graces étant contre son gré ne durerent pas long-tems, non plus que l'établissement qu'il fit d'un Conseil de dix-huit personnes, six du Parlement, six du Corps de l'Université, & six notables Bourgeois, par les avis desquels il promit de se gouverner, suivant les remontrances du Clergé, du Parlement, & de l'Université. Le peril passé il ne garda rien de tout cela qu'une mortelle haine contre ceux qui en avoient fait la proposition, & particulierement contre l'Evêque qui avoit porté la parole. C'étoit Guillaume frere d'Alain Chartier, homme de grande vertu, & fort zélé pour le bien public.

Comme il avoit manqué d'argent, il fit de fort grands emprunts sur les Officiers. Ce qui fut le commencement de rendre les Charges venales, car il destitua ceux qui refuserent de lui prêter ce qu'il demandoit. Au bout de quinze jours, ayant pourvû à la sûreté de la ville, il alla en Normandie faire des troupes & de l'argent.

Cependant le Charolois marchant à la rencontre du Breton, prit le logis d'Estampes pour rafraîchir ses troupes & penser ses blessez qui étoient au nombre de prés de deux mille. Au bout de trois jours le Breton arriva, ayant avec lui les Comtes de Dunois & de Dammartin, le Maréchal de Loheac, les Seigneurs de Bueil, de Gaucour & d'Amboise, huit cens hommes d'armes & six mille chevaux legers.

Il avint un jour que Monsieur, jeune Prince qui avoit l'ame foible, voyant les blessez qui se trai-

traînoient par les rues d'Eſtampes, lâcha quel- 1465
ques paroles qui témoignoient du repentir de cette entrepriſe. Le Charolois les entendit ; & peut-être auſſi qu'il oüit dire que les Bretons, au bruit qui avoit couru que le Roy avoit été tué à la bataille de Montlhery, avoient déliberé des moyens de ſe défaire de lui pour gouverner tous ſeuls le nouveau Roy. Sur cela il s'imagina qu'il pourroit bien demeurer entre le marteau & l'enclume ; Et dans cette crainte il dépêcha vers Edoüard Roy d'Angleterre pour traiter alliance avec lui, & lui demander ſa ſœur Marguerite. Son deſſein n'étoit que de l'entretenir en eſperance, afin qu'il ne ſe liguât pas avec le Roy, car il haïſſoit mortellement la maiſon d'York & portoit les interêts de celle de Lancaſtre ; néanmoins à force d'en faire le ſemblant, il s'engagea ſi avant qu'il accomplit le mariage & prit l'Ordre de la Jartiere.

Lors que les Princes eurent demeuré quinze jours à Eſtampes, ils réſolurent de retourner devant Paris, eſſayer une ſeconde fois s'ils ne pourroient point l'émouvoir à ſe déclarer du parti du bien public. Ayant donc fourragé le Gaſtinois, ils paſſerent la Seine ſur un pont de bâteaux entre Melun & Montereau. A ce paſſage Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine, fils du bon Roy René & grand Capitaine, les joignit avec la gendarmerie des deux Bourgognes. Il n'avoit de cavalerie que huit cens hommes d'armes, mais des meilleurs, & dans ſon infanterie, qui étoit en petit nombre, cinq cens Suiſſes, les premiers que l'on ait vû en France.

Quand tous les autres Seigneurs furent arrivez avec leurs troupes, il ſe trouva prés de cent mille chevaux en cette armée. Le Bourguignon avoit

ſon

1465. ſon quartier à Charenton & étoit logé dans ſon Château de Conflans, les Ducs de Berry & de Calabre à ſaint Maur des Foſſez, & le reſte à ſaint Denis & aux environs.

Dans cette multitude de Chefs il n'y avoit point de tête aſſez forte pour commander ce grand corps; ils demeurerent trois ſemaines devant Paris ſans rien faire, ſe fiant vainement ſur je ne ſçai quelles intrigues qu'ils avoient dedans. Peut-être l'euſſent-ils forcé par les attaques, s'ils l'euſſent entrepris, car il n'y avoit que cinq cens lances & quelques bandes d'Archers; du reſte ils s'affamerent plûtôt eux-mêmes que de l'avoir par la faim.

Il eſt vrai qu'il s'en falut bien peu qu'ils ne le gagnaſſent par la négociation & par les intrigues. Car les uns étant touchez du deſir de voir finir le blocus, & les autres de la crainte de quelque fâcheux évenement, prêterent l'oreille aux lettres que les Herauts leur aportoient de la part du frere de leur Roy. Ils députerent donc vers lui des notables du Clergé, du Parlement, de l'Univerſité, & des Bourgeois; l'Evêque portoit la parole. A leur retour, nonobſtant les ordres contraires du Comte d'Eu qui étoit Gouverneur, il fut conclu à l'Hôtel de ville que l'on demanderoit au Roy l'aſſemblée des Etats, que les Princes pourroient entrer dans Paris à petite compagnie, & qu'on leur fourniroit des vivres pour de l'argent. Le Roy en étant averti revint en diligence le vingt-huitiéme d'Août, & rompit ce dangereux coup.

S'il fut arrivé deux jours plus tard, il eût peut-être trouvé les Princes dans Paris & les portes fermées pour lui. En ce cas il avoit réſolu de ſe retirer auprés de Loüis Sforce Duc de Milan ſon bon

n ami ; lequel lui avoit envoyé un ſecours 1465.
ſept à huit mille hommes, qui travaillent extrémement les terres du Duc de Bourbon.

Depuis ſon arrivée, il ne ſe paſſa pas un jour ns eſcarmouches, hormis durant quelques trés, qui furent renouvellées à diverſes fois pour ngt-quatre heures ſeulement. Il avoit été accor- une conference par Députez au troiſiéme jour Septembre ; elle ſe faiſoit au lieu dit la Grange ix Merciers. Dés qu'elle eut commencé ce ne rent des deux côtez que marchez ſecrets pour débaucher leurs gens : les Confederez entrent en jalouſie les uns des autres, leur parti deſunit, & le contraire ſe fortifia & ſe conma.

Le Roy étoit réſolu de ſuivre le conſeil de Sfor- Duc de Milan, qui étoit de rompre cette Ligue quelque prix que ce fût, & pour cet effet de ir donner à chacun en particulier, la plus ande partie de ce qu'ils demanderoient. Il oit preſque d'accord de tout, hormis de l'apage de ſon frere ; pour lequel ils s'opiniâtroient ivoir la Normandie. Il ne pouvoit conſentir démembrer cette belle Province : mais là-deſſus eut nouvelles que le Duc Bourbon qui faiit la guerre en ce païs-là, ayant été introit par intelligence dans le Château de Roüen, toit rendu maître de la ville, & que toute Province ſe portoit à cette réſolution, étant têtée du deſir d'avoir un Duc comme la Bregne, qui s'en trouvoit bien. De cette ſorte fut obligé de leur accorder ce qu'ils tenoient ja.

Le Traité fut conclu le vingt-neuviéme d'Obre. Le Charolois eut les villes de Somme, rache-

1465. rachetables seulement aprés son decés pour deux cens mille écus, & de plus les Comtez de Guiénes, de Boulogne & de Pontieu. Le Comte de Saint Pol qui gouvernoit son esprit, eut l'épée de Connêtable; On rendit au Comte d'Armagnac & à tous les autres, les terres & les Charges dont ils avoient été dépossedez, & avec cela on leur donna des pensions & des emplois: mais de telle sorte qu'on jettoit des semences de broüillerie entr'eux. Le Duc de Bretagne se fit payer les frais de son voyage & de ses troupes. Le public qui avoit servi de couleur à cette guerre, & qui en avoit porté tous les frais n'en eut aucun avantage, sinon qu'il fut dit; Qu'il seroit nommé trente-six notables, douze de la Noblesse, douze du Clergé, & douze de la Robe, pour aviser aux moyens de soulager les peuples & de remedier aux desordres de l'Etat.

Le lendemain les Princes confederez se trouverent au Château de Vincennes, que le Roy avoit entre les mains du Comte; Et là Monsieur lui fit hommage du Duché de Normandie. Deux jours aprés le Comte reprit le chemin de Flandres, le Roy le reconduisant jusqu'à Villiers-le-Bel; & au même tems le Duc de Bretagne s'en alla avec Monsieur en Normandie pour le mettre en possession de cette Duché.

On vit auſſi-tôt le bon ſuccez du Conſeil de François Sforce; Le Roy gagna les plus vaillants des Chefs des Confederez, en mit quelques-uns en diviſion ou en jalouſie, & chercha l'occaſion de dépoüiller les autres, ou de les jetter dans l'embarras. Pour le Comte de Charolois il étoit dans un aſſez grand trouble, ayant la guerre avec les Liegeois: il n'eut qu'à l'y entretenir, en ſouffiant le feu, & en ſoûtenant ces entêtez dans leur

aine furieuſe contre la Maiſon de Bour- 1466.

Evêque étoit frere du Duc de Bourbon,
ar ſa mere du Duc Philippe de Bourgogne:
oient chaſſé du païs, comme nous l'avons
ırce qu'il ne vivoit pas en Evêque, & le
ıignon avoit entrepris de le rétablir. Ceux
ge & ceux de Dinan envoyerent déclarer la
au Charolois quand ils ſçurent qu'il étoit en
: pour venir à Paris; mais le Duc ſon pere
ıſſiſtance des Ducs de Cleves & de Gueldres,
:a en peu de jours d'acheter la paix. Neant-
, ſur le bruit qui courut peu aprés que le
ois avoit été tué à Montlehery, ils repri-
s armes avec plus de furie, ſe fiant à ce que
leur avoit promis ſecours, & juré qu'il ne
ıucune paix ſans eux. Ceux de Dinan,
meuſe & riche par ſes ouvrages de cuivre,
rterent à mille outrages contre le Charo-
juſqu'à l'apeller bâtard, & à le pendre en

ıâtiment ſuivit de prés leur outrageuſe in-
: le Duc mit le ſiege devant Dinan, ſon
ımandoit l'armée. La ville fut emportée
& brûlée, huit cens de ſes Habitans noyez
Meuſe, & le reſte abandonné à une extrê-
ere. Les Liegeois qui venoient au ſecours,
ıtez de la fumée de cet incendie, deman-
tréve pour un an, & donnerent trois cens
s Bourgeois en ôtage.
uc de Bretagne vouloit ſeul poſſeder Mon-
& joüir de toutes les graces qu'il pouvoit
Normandie: Jean Duc de Calabre & les
rviteurs de Charles VII. qui avoient ſui-
ıne Prince, avoient auſſi jetté leur plomb
s. La diviſion ſe mit donc entr'eux: & on

peut

1467. auſquels outre l'abolition, il donna des privileg & des franchiſes.

La Pragmatique ſubſiſtoit encore, le Pape Pa II. envoya pour Legat auprés du Roy le Cardina Jean Jofridi Evêque d'Alby pour en faire vérifie la révocation ; Jean Baluë Cardinal Evêque d'An gers, fut employé pour porter les Lettres du Ro au Châtelet & au Parlement. Il les fit paſſer a Châtelet ſans opoſition : mais au Parlemet il trouva Jean de ſaint Romain Procureur gé néral qui lui réſiſta en face ; Et l'Univerſit alla chez le Legat lui ſignifier ſon apel au fu tur Concile, & enſuite le faire enregiſtrer a Châtelet.

Paris étant comme le Fort du Roy contre le Grands qui ne l'aimoient point, il ordonna qu tous les Habitans, même les Eccléſiaſtiques, s' rengeaſſent par compagnies ſous des Bannieres qu'ils euſſent des *Principaux* & *ſous-Principaux* c'eſt à dire des Colonels & des Capitaines, qu'ils s'équipaſſent de bonnes armes. Dans la pre miere reviie qui ſe fit le quatriéme de Septembre il ſe trouva prés de 80000. hommes, depuis l'âg de ſeize ans juſqu'à ſoixante. Dans une autre qu ſe fit deux ans aprés on en compta 84000.

Le quinziéme de Juillet de cette année 1467 Philippe le Bon Duc de Bourgogne finit ſes jour à Bruxelles dans la ſoixante & douziéme année d ſon âge & dans la quarante cinquiéme de ſa do mination. Il ne cedoit en puiſſance & en richeſ ſes à aucun Roy de l'Europe qu'à celui de Fran ce : & il n'avoit point ſon pareil en bonté & en magnificence. Auſſi étoit-il adoré de ſes peuples réveré de tous les Princes de la Chrêtienté, re douté même des Infidelles. Le Comte de Cha rolois ſon fils ſucceda à ſes grands Etats, nulle men

ment à ſa bonté ni à ſa ſageſſe. Il étoit em- 1467.
porté, preſomptueux, entêté, & ſanguinaire : mais au reſte vaillant, intrepide dans le danger, infatigable dans la guerre, & qui au dedans gardoit exactement la Juſtice & le droit à ſes ſujets.

A ſon avenement il eut à combattre les Liegeois : le Roy les avoit portez à rompre la tréve, auſſi les aſſiſtoit-il ; & toutefois il offroit de les abandonner ſi le Duc lui abandonnoit le Breton auquel il tenoit preſque le pied ſur la gorge, étant entré dans ſon pays avec une armée de 30000. hommes. Le Duc n'en voulut rien faire : mais ſe hâta d'achever la guerre du Liege. Or étant arrivé que les Liegeois perdirent la bataille comme ils venoient au ſecours de la ville de ſaint Tron, ils furent contraints de ſe ſoûmettre à toutes les conditions qu'il lui plût leur impoſer, réſervé le feu & le pillage. Il fit ſauter vingt ou trente têtes des plus coupables, & les tours & les murailles de la ville de Liege, y changea les Magiſtrats & les Loix, & en tira de grandes ſommes d'argent pour ſes frais. C'étoit au mois de Novembre.

Les peuples de Flandres, particulierement les Gantois qui s'étoient mutinez aprés la mort de ſon pere, s'humilierent auſſi devant lui quand ils ſçûrent qu'il étoit victorieux, & lui envoyerent toutes leurs Bannieres à Bruges.

Au mois d'Octobre, le Roy reçût avis que le Duc d'Alençon, qui ſe mêloit dans tous les partis qui ſe faiſoient, étoit entré dans celui de Monſieur & du Duc de Bretagne, & qu'il leur avoit livré ſes places, par le moyen deſquelles & de celles qui leur étoient reſtées, entr'autres Avranches, Bayeux & Caën, ils tenoient preſque toute la baſſe Normandie. Le Roy voulant lui paſſer

ſur

1468. en passant. A la fin il en eut tant de preuves qu'il le crut malgré lui.

Il campoit avec un grand ordre le long de la Somme ; c'est le premier dans ces derniers siecles qui ait renouvellé la methode des Romains, d'enfermer ses troupes dans un camp retranché. L'armée du Roy se trouvoit néanmoins si forte, & ses gens si animez, qu'on croyoit que nonobstant ces précautions, il l'eût facilement enlevé s'il l'eût entrepris : mais il aima mieux tenter une voye moins hazardeuse, il lui donna six-vingt mille écus d'or pour avoir une tréve. Il ne manquoit jamais aucune affaire quand il ne lui en coûtoit que de l'argent, car il le prenoit dans la bourse de ses peuples, & le hazard du combat eût été pour lui.

Les Catalans nonobstant la Sentence du Roy & l'accommodement du Castillan, avoient élû l'an passé Jean Duc de Calabre pour leur Souverain, tant à cause de sa valeur que des prétentions que la maison d'Anjou avoit sur le Royaume d'Arragon. Il fit donc la guerre en ce païs-là avec le secours du Roy trois ans durant, ayant tantôt de bons succés, tantôt de mauvais : mais l'an 1470. *comme il avoit mis en déroute l'armée de Jean Roy d'Arragon qui assiegeoit la ville de Peralte, il mourut d'une fievre chaude dans Barcelone.*

C'étoit un esprit merveilleusement adroit, insinuant & intriguant, que celui du Roy Loüis : il le connoissoit bien, & il s'étoit imaginé que s'il pouvoit s'aboucher avec le Bourguignon, il le détacheroit bien des deux autres, ou du moins qu'il semeroit des défiances entr'eux. Il négocia donc une entrevûë avec lui, & par le conseil du Cardinal la Baluë, il alla le trouver à Perone où il étoit, sans mener aucunes gardes, mais seu-

le-

ent ce Cardinal, le Duc de Bourbon, le 1468.
nte de ſaint Paul, & deux ou trois autres
gneurs, afin de lui témoigner une entiere
ſiance.

Le Duc l'avoit logé dans la ville. Là-deſſus ar-
erent trois Princes de la Maiſon de Savoye, Phi-
pe Seigneur de Breſſe; le Comte de Romont,
'Evêque de Geneve, puis le Maréchal de Bour-
gne, les Seigneurs du Lau, & d'Urfé, & quel-
s autres, tous ennemis du Roy. Du Lau
oit été autrefois ſon favori, mais depuis il l'a-
it mis en priſon d'où il s'étoit échapé. La vûë
ces gens-là lui fit ſi grand'peur, qu'il pria le
ic de le loger dans le Château; c'étoit paſſer le
lchet & ſe rendre priſonnier.

Avant que d'aller à Peronne, il avoit envoyé
s Ambaſſadeurs au Liege, pour porter ce peuple
muant à reprendre les armes, & il n'avoit pas
le ſoin de les contremander. Cependant la mi-
joüa plûtôt qu'il ne vouloit de ce côté-là: car
premier mot ces brutaux impetueux partirent
la main, emporterent d'emblée la ville de Ton-
es, où ils prirent leur Evêque, déchirerent en
eces cinq ou ſix de ſes Chanoines, & tuerent
elques Bourguignons.

A cette nouvelle le Duc ſe met en furie, fait
rmer les portes du Château de Peronne, & re-
nt à peine ſa colere, qu'elle ne ſe vange de mê-
e ſur le Roy. Trois jours durant le Roy fut
ns des tranſes mortelles: il ſe voyoit entre les
ains de ſon ennemi juſtement irrité & qui eût
ut gagné en le perdant, au milieu de gens qui
haïſſoient à mort, & dans un logis qui étoit
pied de la Tour où Hebert Comte de Ver-
andois avoit autrefois fait mourir Charles le
imple. En effet il étoit perdu s'il n'eût trouvé

1468. moyen de gagner quelques domeſtiques du Duc (entr'autres Philippe de Comines) qui adoucirent l'eſprit de leur Maître. Mais il ne pût ſortir de ce précipice qu'en faiſant un nouveau Traité avec le Duc ; par lequel il accordoit les Comtez de „ Champagne & de Brie à Monſieur, & promet„ toit d'accompagner le Duc à la deſtruction des „ malheureux Liegeois, avec tel nombre de trou„ pes qu'il deſireroit. Il n'y mena que quelques „ gardes & trois cens hommes d'armes.

Quoique la ville de Liege fut démantelée & ſans artillerie, ſes habitans néanmoins ſe défendirent deſeſperément huit jours durant ; ils firent de grandes ſorties, entr'autres une durant l'obſcurité de la nuit, où ils penſerent tuer le Roy & le Comte dans leurs logemens. Mais un Dimanche trentiéme Octobre, qu'ils croyoient jour de repos parmi les Chrêtiens (comme s'il y avoit de la Religion dans la guerre) ils furent attaquez rudement fut l'heure du dîner, & alors ils rendirent fort peu de combat. Une grande partie du peuple s'enfuit par ſus le pont de Meuſe dans les Ardennes, où plus de la moitié mourut de faim & de ſoif ; l'autre ſe ſauva dans les Egliſes, ou ſe cacha dans les maiſons.

La crainte forçoit le Roy de ſe réjoüir publiquement des malheurs de ſes miſerables alliez, de loüer les hauts faits du Duc de Bourgogne devant ſes gens & en ſa preſence même, & de faire la cour à ſon vaſſal. Quatre jours aprés il ménagea, par ceux qu'il avoit gagnez auprés de lui, qu'il lui permît de s'en aller, pour faire vérifier leur Traité de Peronne à la Cour du Parlement : car ſans cela, comme dit Philippe de Comines, les Traitez étoient de nulle valeur. Le Duc lui ayant fait, de mauvaiſe grace, quelques excuſes

es de l'avoir amené-là, le conduiſit ſeulement 1468.
: demie lieuë. & 69.

Aprés le départ du Roi, il fit noyer mille douze cens de ces malheureux qui avoient été s dans les maiſons de Liege, & mit le feu à toula ville, hormis aux Egliſes & à trois cens maiis d'alentour, qu'on reſerva pour loger les Ecſiaſtiques.

.es Pariſiens ne pouvoient s'empêcher de ſe raildes fineſſes du Roy qui l'avoient fait tomber ns le trébuchet à Peronne; il s'aviſa de donner e autre matiere à leurs caquets, ce fut d'envoyer endre dans leurs maiſons les Cerfs, Chevreüils, iims, Gruës, Cignes, Cormorans & autres aniiux qu'ils nourriſſoient pour leur plaiſir, comme ſſi tous les Oyſeaux à qui on aprenoit à ſiffler à parler. Peut-être qu'on avoit apris à quelque :rroquet à dire *Peronne*.

En ſe ſéparant du Duc il lui avoit demandé ce i'il entendoit qu'il fît en cas que ſon frere ne ſe ntentât pas de la Champagne pour apanage: le uc lui avoit répondu bruſquement que s'il ne cceptoit, & que d'alleurs le Roy pût faire enſorqu'il fût content, il s'en remettoit à eux deux. ne manqua pas de faire ſon profit de ces paroles conſiderées: Il ne vouloit point que ſon frere fût voiſin du Bourguignon, ſon interêt étoit de le acer à l'autre bout du Royaume pour rompre leur mmunication. Ce jeune Prince foible & leger 'eſprit, étoit gouverné par Odet-D ydic, Seiéeur de Leſcun, Gaſcon & vain, qui avoit l'amition d'être Prophête en ſon païs, ce fut par ſon oyen qu'il le perſuada de renoncer à la Champane, & d'accepter la Guyenne avec la ville de la ochelle.

Ce changement étoit la perte infallible de ce

intentions du Roy. Leurs lettres ayant été
ptées & eux arrêtez, ils confeſſerent inge
toutes leurs menées : le Roy envoya l'info
à ſon frere ; lequel ſe laiſſant vaincre à ſes
accepta la Guyenne & le vint trouver à To

L'Evêque de Verdun fut enfermé dans
de fer, ſuplice qu'il meritoit bien, puiſ
étoit le premier inventeur. On mena le C
à la Baſtille, où il demeura onze ans, le
reclamant ſans ceſſe comme juſticiable de l
& le Roy au contraire faiſant inſtance au
Pape qu'il lui donnât des Juges dans le R
pour lui faire ſon procés.

L'intelligence des deux freres ſembloit p
& le Roy afin d'éloigner le cœur de Monſi
païs de deça, l'amuſoit d'un grand mar
Eſpagne. Henry Roy de Caſtille avoit u
nommée Jeanne, & une ſœur apellée Iſab
Caſtillans tenoient Jeanne pour bâtarde
que ce Roy paſſoit pour impuiſſant ; de ſort
l'avoient contraint de déclarer l'Infante
ſon heritiere. Le Roy envoya le Cardinal
demander entre Iſabelle pour Monſieur

Le premier jour d'Août le Roy étant dans ſon 1469.
Château d'Amboiſe, inſtitua un ORDRE de Chevalerie en l'honneur de SAINT MICHEL ARCHANGE, & limita le nombre des Chevaliers à trente-ſix, encore ne fut-il jamais rempli de ſon régne. Par les Statuts ils devoient tous être Gentilshommes de nom & d'armes & ſans reproche, le Roy en étoit un, & chef & ſouverain de cet Ordre pendant ſa vie, & aprés lui ſes ſucceſſeurs Rois de France. Le colier eſt d'or fait de coquilles lacées l'une avec l'autre d'un double lacs aſſiſes ſur des chaînetes ou mailles de même, & au milieu de ce colier il y a un roc ſur lequel eſt aſſiſe une image de ſaint Michel qui revient pendante ſur la poitrine. Tous les Chevaliers le doivent toûjours porter à découvert quand il ſont en armes, ou en ceremonies. Les François honoroient particulierement ſaint Michel comme l'Ange tutelaire de cette Monarchie; on ne pouvoit pas mieux choiſir pour dompter l'orgueil des Anglois qui portoient des dragons dans leurs enſeignes, que ce Prince de la Milice Celeſte, que l'on peint tenant le dragon infernal ſous ſes pieds. Auſſi diſoit-on qu'on l'avoit vû ſouvent combattre contr'eux à la tête des armées Françoiſes.

Il penſoit par le moyen de ce colier, s'attacher tous les Grands du Royaume & les avoir ſous ſa main quand ils viendroient au Chapitre. Ce fut pour cela que le Duc de Bretagne le refuſa, & que le Duc de Bourgogne faiſant pis, reçût celui de la jartiere; & le porta juſqu'à la mort.

Le Breton avoit auprés de lui un Pierre 1470.
Landays ſon Treſorier, dont nous avons déja parlé, homme fort habile & capable de contre miner tous les artifices de Loüis XI. C'étoit lui

1470. qui conduiſoit toutes ces menées, & qui enhardiſſoit ſon maître à tenir bon contre ſes ruſes & ſes menaces. Ainſi quelque effort qu'il pût faire, quoiqu'il ſe montrât ſur la frontiere avec une armée; il ne le ſçût jamais deſunir d'avec le Bourguignon; il l'obligea ſeulement par un Traité fait à Saumur, de renoncer à toutes ligues offenſives contre le Royaume.

En l'année 1470. Jean Comte de Dunois fils naturel de Loüis I. Duc d'Orleans, ſortit de ce monde âgé de ſoixante & dix ans, étant pluſieurs années auparavant ſorti de la Cour à cauſe de la douleur preſque continuelle de ſes goutes, que les grandes fatigues de la guerre lui avoient cauſées. Ce Prince eſtimé en toutes choſes, *comme le dit Comines, s'étant rendu auſſi habile négociateur que grand Capitaine fut un des principaux inſtrumens dont Dieu ſe ſervit pour chaſſer les Anglois de la France. Auſſi les Princes de la Maiſon d'Orleans lui donnerent la Comté de Dunois, & le Roy Charles VII. celle de Longueville, la Charge de grand Chambellan, & la Lieutenance générale de ſes armées & places fortes; Pouvoir de ſi grande étenduë qu'il n'a été communiqué à perſonne qu'à lui ſeul dans la troiſiéme race.*

La renonciation que le Roy fit faire au Breton, regardoit Edoüard d'York Roy d'Angleterre & beau-frere du Bourguignon, dont le bruit couroit à toute heure, qu'il alloit faire une deſcente à Calais. Il en fut bien empêché par le Comte de Warwich: lequel en vengeance de quelques injures qu'il avoit reçûës de lui, s'étoit mis à porter les interêts de la Maiſon de Lancaſtre, & lui avoit même débauché le Duc de Clarence ſon frere.

1471. *Il avoit l'an précédent défait ſon armée, & aprés l'avoit encore pris priſonnier. Puis Edoüard s'étant*

tant évadé l'avoit vaincu à ſon tour : de ſorte 1471.
'il fut contraint de ſe ſauver en France ſur la
du mois de May de cette année 1471. *D'où*
nt repaſſé en Angleterre avec le ſecours que le
y lui prêta, il fit une ſeconde fois changer la
ne. Car toute l'Angleterre accourut à lui, ſui-
nt le genie de la nation qui aime les révolutions,
Edouard ſe voyant entierement abandonné s'en-
it en Flandres vers le Duc de Bourgogne ſon beau-
re. Alors le Roy Henry qui étoit dans la tour de
ndres fut mis en liberté, & Warwich & Cla-
ce p irent le Gouvernement du Royaume.

Bien que le Roy eût fort ſur le cœur l'affront
çû à Peronne ; neanmoins comme il avoit
me timide, & que la longueur des entrepri-
l'impatientoit quand les ſuecez n'alloient pas
ſſi vîte que ſes deſirs : il fût demeuré en paix ;
le Connêtable & ceux qui étoient auprés de
i, n'euſſent excité ſon reſſentiment, pour le
rter à la rupture. Ils craignoient, & le
onnêtable ſur tous, que la paix les rendant
utiles, il ne leur retranchât leurs grands
ointemens, & que ſon eſprit remuant, s'il n'é-
it occupé au dehors, ne fît des changemens dans
Cour.

Outre ces motifs, il y avoit encore une intri-
e du Breton & du Connêtable en faveur de Mon-
ur, Comme ils deſiroient fortifier ce Prince con-
: le Roy, ils lui avoient donné l'envie d'épou-
: la fille unique du Bourguignon ; Et parce qu'ils
avoient bien que le pere n'y conſentiroit qu'avec
ine, ils crurent qu'ils l'y porteroient par force
ôt que par amitié, & ainſi ils réſolurent d'en-
ger le Roy à lui faire la guerre.

Le biais qu'ils prirent pour cela fut de l'aſſurer
'ils avoient des intelligences infaillibles pour

1471. ſurprendre les places de ce Duc, & pour lui révolter ſes ſujets juſques dans le cœur de la Flandre. Sur l'eſperance d'un ſi grand avantage, il envoya un Huiſſier du Parlement l'ajourner juſque dans ſa ville de Gand, à ce qu'il eût à faire raiſon au Comte d'Eu, auquel il détenoit quelques terres mouvantes de la Comté de Ponthieu. Le Duc au lieu de comparoître à l'ajournement, paya quelques troupes à demie ſolde, mais aprés les avoir payées trois mois, voyant que rien ne branloit, il crut que ce n'étoit qu'une algarade, & les congedia.

La Maiſon de Bourgogne épargnoit ſi fort ſes peuples, qu'elle n'entretenoit point de troupes réglées, ni de garniſons dans ſes places, elle croyoit que des ſujets bien traitez ſe gardoient aſſez d'eux-mêmes. Cependant lorſque le Duc eut entierement deſarmé, il eut divers avis que tout étoit prêt pour l'accabler. Jean de Châlon Prince d'Orange, & quelques-uns de ſes domeſtiques l'abandonnerent, Baudoüin un de ſes freres bâtards (il en avoit huit) complota de l'empoiſonner; le Breton renonça à ſon alliance, & le Connêtable ſe ſaiſit de la ville de ſaint Quentin. Alors lui qui juſques-là n'avoit rien craint, commença d'aprehender toutes choſes. Il ramaſſa à peine trois cens chevaux, avec quoi il s'avança pour couvrir ſes autres villes ſur la Somme: mais à ſa vûë même la ville d'Amiens lui tourna le dos & reçût les gens du Roy. Abbeville en eût autant fait ſi Deſquerdes l'un de ſes meilleurs Chefs, ne l'en eût empêchée.

Il ſe retira donc dans Arras plus vîte qu'il n'étoit venu, & dépêcha vers le Connêtable un Meſſager ſecret pour le prier de ne le pas pouſſer à toute outrance. Il reçût pour réponſe qu'à moins que Monſieur ne ſe déclarât pour lui, on

ne

e pouvoit pas le ſervir, mais qu'il étoit tout 1471.
rêt d'embraſſer ſa défenſe, s'il lui vouloit don-
er ſa fille en mariage. Un billet de Monſieur
u'on lui porta dans un morceau de cire, l'aſ-
ûroit de la même choſe; Et le Breton lui don-
oit avis que toutes ſes villes, même Bruges &
and étoient ſur le point de ſe révolter, & que
: Roy avoit réſolu de l'aſſieger quelque part qu'il
: retirât.

Mais plus on le vouloit forcer, plus il ſe roi-
iſſoit au contraire. N'étant pas pourſuivi ſi
rés, comme il le pouvoit être par le Roy, il
:prit courage, aſſembla des troupes, ſe mit en
ampagne, & ayant pris Pequigny ſe preſen-
i devant Amiens, & le canonna pour inviter le
onnêtable qui étoit dedans à lui donner bataille.
lais voyant venir les grandes forces que le Roy
oit aſſemblées à Beauvais, il ſe retira en arriere,
lui écrivit une lettre fort ſoûmiſe, qui lui dé-
ouvroit en gros les artifices de ceux qui l'ani-
oient contre lui. Le Roy qui ne ſe trouvoit point
i plus grande ſûreté que lui parmi des gens ſi
oubles, lui accorda des tréves pour un an le dou-
éme jour de May. Saint Quentin demeura au
onnêtable, & fut enfin la cauſe de ſa ruïne. Le
raité ſigné, le Roy s'en alla en Touraine, Mon-
eur en ſon apanage de Guyenne, & le Bourgui-
on en Flandres.

Pendant cette guerre Edoüard d'York obtint v mediocre ſecours du Bourguignon, qui le lui: corda ſecretement, car il aprehendoit d'offen- le Comte de Warwich, & il trouva moyen de ire revenir à lui le Duc de Clarence ſon frere, r l'intrigue d'une femme. Avec cela étant ren- en Angleterre il gagna deux batailles, l'u- ſur le Comte de Warwich qui demeura mort ſur le-

1471. *champ, l'autre ſur le jeune Edoüard fils du Roy Henry & la Reine ſa mere, dans laquelle ce jeune Prince fut tué. La Reine demeura priſonniere entre les mains du vainqueur juſqu'à ce que le Roy Louis la racheta par une rançon de ſix mille écus. Ainſi Edoüard ſe rétablit dans le trône & s'y maintint juſqu'à la mort.*

Sigiſmond Duc d'Auſtriche ayant beſoin d'argent, dont cette Maiſon a toûjours eu grande diſette, juſqu'à l'Empereur Charles V. engagea ſa Comté de Ferrete pour une ſomme notable au Duc de Bourgogne. Ce Duc y mit un Gouverneur fort avare, il ſe nommoit Hagembach, qui faiſant de grandes exactions, fut la premiere cauſe de la haine des Allemands contre ſon maître.

Le Pape Sixte IV. (c'étoit François de la Rovere) élû en la place de Paul II. deſirant ſuivre l'exemple de ſes prédeceſſeurs, ſollicitoit les Princes Chrétiens de ſe réünir contre les Turcs. Il envoya pour ce ſujet le Cardinal Beſſarion Grec de naiſſance & perſonne de rare merite, vers le Roy de France & vers le Duc de Bourgogne. Le Cardinal ayant vû le Duc le premier, le Roy s'en offenſa tellement, qu'il le fit attendre longtems avant que de ſe laiſſer voir, & en lui donnant audience il le railla, le traita de * barde à la Grecque.

* *Barbara Græca gens revivens quod habere ſolebant.*

La tréve déplaiſoit au Duc qui l'avoit faite par force; Elle n'étoit point non plus au gré de Monſieur, ni du Breton, ni du Connêtable; ainſi tous quatre cherchoient à ſe réünir enſemble. Le mariage de Monſieur étoit le ſeul lien qui fût ſûr, le Bourguignon le promit, quoiqu'il n'en eût nulle envie; Et ſur cette aſſurance ils renoüerent leur ligue.

Le Connêtable ſollicitant les autres Princes d'y en-

r, le Duc de Bourbon donna avis de ſes pra- 1471.
s au Roy, qui les diſſimula adroitement. Il
oit à leur rendre le change par les mêmes
s: car il rognoit chaque jour quelque morceau
apanage de ſon frere, lui ôtant tantôt une
e, tantôt une autre, il lui débauchoit ſes amis,
rrompoit ſes ſerviteurs, en ſorte qu'ils lui re-
ient tous les ſecrets de leur maître.

ar le Traité de Conflans, Jean Comte d'Ar-
nac avoit été remis dans ſes terres : le Roy
avoit fait reſaiſir l'an 1468. & les avoit don-
à Monſieur avec le Gouvernement de Guyen-
Monſieur étant mal-content fit revenir ce
ıte, le rétablit dans ſon bien, & par ſon moyen
ec l'aide des Comtes de Foix & du Seigneur
bret, il leva des troupes ſoit pour n'être pas
ris, ſoit pour entreprendre.

uels que fuſſent ſes deſſeins, on les arrêta
un deteſtable & cruel remede. Il aimoit une
ıe fille du Seigneur de Monſoreau & veuve
ɔüis d'Amboiſe, & avoit pour Confeſſeur un
ain Moine Benedictin, Abbé de Saint Jean
gely, nommé Jean Favre Verſois. Ce mé-
t Moine empoiſonna une belle pêche & la
ıa à cette Dame, qui l'ayant miſe tremper
du vin, en preſenta la moitié au Prince dans
collation & mangea l'autre. Comme elle étoit
e complexion délicate, elle en mourut dans
le jours: le Prince plus robuſte ſoûtint ſix mois
ɔrt du venin, mais pourtant il ne le ſçût vain-
& à la fin il ſuccomba.

eux qui ajuſtent tous les phenomenes du Ciel accidens d'ici bas, purent apliquer à celui-ıe Comete de grandeur extraordinaire qu'on uire quatre-vingt jours durant depuis le mois décembre. Elle avoit la tête dans le ſigne des

1472. *balances, & la queuë fort longue un peu tournée vers le Nord.*

Au printems le Roy s'aprocha de Guyenne: le Moine avoit peut-être réïteré ſa doſe. Quoi qu'il en ſoit, Monſieur vint à mourir le douziéme de May. Cependant le Bourguignon paſſionné de l'envie de ravoir Saint Quentin & Amiens, étoit entré en traité avec le Roy, qui promettoit de les lui rendre, & de laiſſer les Comtes de Nevers & de S. Pol à ſa diſcretion; Et le Duc reciproquement s'obligeoit de lui abandonner Monſieur & le Duc Bretagne.

Tous deux ne ſongeoient qu'à ſe manquer de foi: le Duc ſigna le premier, le Roy differoit de jour en jour, attendant ce que deviendroit ſon frere. Quand il eut nouvelles certaines qu'il étoit mort, il ſe mocqua du Duc & ſe reſaiſit de la Guyenne.

Bien qu'en pluſieurs actions il n'eût pas trop la crainte de Dieu devant les yeux: néanmoins il avoit beaucoup de devotion aux Saints; il enrichiſſoit leurs Egliſes, & faiſoit tous les ans divers pelerinages, particulierement aux lieux conſacrez à quelque Nôtre-Dame. Il ordonna le premier de May qu'au ſon de la groſſe cloche à midy, on eût à ſe mettre à genoux & dire l'Ave Maria. Le même jour aprés la Proceſſion, Guillaume Chartier Evêque de Paris mourut ſubitement, non ſans ſoupçon que l'on eût contribué à ſa mort, parce qu'il le haïſſoit mortellement.

Ce fut cette année que Philippe de Comines quitta le Duc de Bourgogne, dont il étoit domeſtique & ſujet, pour paſſer au ſervice du Roy ſon Seigneur ſouverain. Si le motif en eût été honneſte, ſans doute qu'il l'eût expliqué, lui qui a ſi bien raiſonné ſur toutes choſes.

Qu

Qui pourroit dire quelle rage saisit le Duc de Bourgogne quand il aprit la funeste mort du Duc de Guyenne ? il entra en Picardie la torche en une main & l'épée en l'autre. Jusques-là les brûlemens n'avoient point été pratiquez entre les deux partis : il fit néanmoins un bûcher de tout le plat pays, & sacrifia aux manes de son ami tout ce qui tomba sous son pouvoir. Nesle prise d'assaut éprouva toutes sortes de cruautez, parce que ses habitans avoient tué un Heraut d'armes qui étoit allé les sommer, & encore deux hommes durant une surséance qu'on leur avoit accordée pour traiter. Le respect des Autels ne sauva point le peuple innocent qui s'étoit réfugié dans l'Eglise ; & ceux qui échaperent du glaive furent tous pendus, ou eurent le poing coupé. 1472

Son aveugle fureur alla échoüer au siege de Beauvais : faute de l'avoir bien attaqué d'abord, il y perdit six semaines de tems & deux mille hommes. C'est une chose mémorable qu'à un assaut général qui s'y donna le Jeudy neuviéme de Juillet, les hommes étant sur le point d'être enfoncez, les femmes conduites par une Jeanne Hachete, firent merveilles de repousser les ennemis à coups de pierre, de feux gregeois, & de plomb fondu avec de la resine boüillante. On y voit encore l'effigie de cette femme dans l'Hôtel de ville, tenant une épée à la main ; & il se fait une Procession le dixiéme Juillet, qui est le jour que le siege fut levé, à laquelle les femmes marchent les premieres & les hommes aprés.

Au partir delà le Bourguignon ravagea tout le païs de Caux, prit Eu & saint Valery : mais il fut repoussé de devant Diepe, puis de devant Roüen, & puis ayant menacé Noyon, il se retira à Abbeville.

4 De

1474 dans cette espérance il alla peu après le trouver à Treves, portant avec soy les ornemens de la Royauté. En cette ville-là il lui fit un grand festin avec des profusions plus que Royales: mais l'Empereur entendoit que le mariage s'accomplit auparavant, & le Duc vouloit signer au Contrat en qualité de Roy. Ils ne purent donc s'accorder là-dessus; & l'Empereur le quitta-là sans lui dire adieu.

Le Roy le laissoit courir après ses fantaisies, & tâchoit alors de recouvrer Perpignan, dont Jean Roy d'Arragon s'étoit resaisi par intelligence; c'est à dire de la ville seulement, car le Château tenoit encore pour les François. Leur armée y alla au sortir de la prise de Leytoure, & assiegea le Roy Jean dans la ville; mais tout septuagenaire qu'il étoit, il s'y défendit bravement deux mois durant, jusqu'à ce que son fils Ferdinand vint à son secours & le délivra.

Le 12 d'Août de cette année 1473. Nicolas d'Anjou qui avoit succedé à la Duché de Lorraine après la mort de Jean Duc de Calabre son pere, fut frapé de peste à Nancy, & en mourut. Ainsi son cousin René de Lorraine, fils de sa tante Yolande d'Anjou, & de Ferry, qui l'étoit d'Antoine Comte de Vaudemont, remit la Duché en sa maison dont elle étoit sortie.

Depuis quatre ou cinq ans, le Comte de saint Paul Connétable joüoit le double entre le Roy & le Bourguignon, & les incitoit sans cesse l'un contre l'autre. Il pensoit que leur broüillerie faisoit son unique seureté: mais tous deux étant offensez de sa duplicité manifeste, s'accorderent enfin au prix de sa tête & de sa dépoüille, s'ils le pouvoient attraper. Il en eut le vent, & rompit ce coup par les fortes raisons qu'il en écrivit au

y : mais lors qu'il en eut obtenu ſa grace, 1474.
diva & l'offenſa encore plus griévement
mais. Car il ſe ſaiſit de la ville de ſaint
in, & peu aprés il accumula une autre of-
lus griéve ſur celle-là Le Roy ayant de-
: s'aboucher avec lui, ſoit pour eſſayer de
per, ſoit pour le gagner, il eut l'audace de
›poſer, que cette entrevûë ſe fît ſur le pont
›etite riviere à trois lieuës de Noyon ; où il
lreſſé une barriere, de l'autre côté de la-
il pût parler au Roy en ſûreté. Le Roy
bien aſſeurer ſa défiance en lui accordant
:aution qu'il demandoit : ils ſe trouverent
ous deux ſur le pont, le Connêtable bien
ous ſa cotte, & accompagné de trois cens
es d'armes, le Roy de ſon côté en ayant
s. Le Connêtable s'excuſa de cette manie-
;ir, ſur la crainte qu'il avoit du Comte
nmartin grand maître de la maiſon du Roy
iemi mortel : le Roy fit ſemblant de recevoir
:uſe & de lui pardonner tout le paſſé ; à la
qu'il lui garderoit à l'avenir une fidelité in-
e.

peu avant cette entrevûë le Roy penſa
ar le même moyen dont il avoit fait perir
re. Un Marchand qui avoit ſuivi ce jeu-
ıce, outré de la mort de ſon maître, ſe
ſément perſuader par le Bourguignon qu'il
la venger, & employa un de ſes domeſti-
our lui donner du poiſon. Ce domeſtique
inſinué dans la cuiſine du Roy, ſe décou-
ſon deſſein à quelque Officier de la bou-
lont il crût avoir gagné l'amitié : mais
l'Officier prenoit ſes meſures pour réve-
choſe ſi importante, & qu'il tardoit trop
tire réponſe, il voulut ſe ſauver ; on
l'at-

1475. La tréve d'entre le Roy & le Duc étant expirée, le Roy ſe mit aux champs, & lui enleva les places de Roye, Montdidier & Corbie : mais ni cette multitude d'ennemis, ni l'Hyver qui fut rude & long, ni la perte de ces places, ne pûrent fléchir ſon opiniâtreté qui le tenoit attaché à ce ſiege depuis dix mois.

Dés le ſixiéme de Juin Edoüard Roy d'Angleterre fit deſcendre ſes troupes à Calais, à quoi il falut trois ſemaines de tems. Tandis qu'il le débarquoit, il dépêcha trois ou quatre fois vers le Duc, le priant & le preſſant de le venir joindre ; Le Duc ne partoit point & prenoit un delai, puis un autre. La mediation du Legat Apoſtolique & celle du Roy de Dannemark, qui étoient dans une ville proche delà, lui eût été un beau moyen pour ſortir de ce mauvais pas avec honneur, mais il les refuſa obſtinément. A la fin lors qu'il n'en étoit plus tems, & qu'il ſe voyoit à dix jours prés d'avoir cette place par la famine, il conſentit qu'elle fût remiſe entre les mains du Legat.

Cela fait, il vint en poſte trouver l'Anglois à Calais, laiſſant ſes troupes dans le Barrois, ſi délabrées qu'il n'oſoit les lui faire voir. Il conduiſit ce Roy tout du long du chemin à Peronne, & delà il alla à ſaint Quentin trouver le Connêtable, qui lui donna parole de livrer cette ville & toutes les places aux Anglois. Le Duc le crût & les en aſſura : mais quand ils penſerent s'en aprocher, le Connêtable fit tirer ſur eux. On ne ſçauroit dire lequel alors fut le plus grand, de leur étonnement ou de leur colére ; le Duc ayant perdu bien des paroles à leur interpreter cette action en bonne part, retourna en Barrois pour refaire ſes troupes.

Edoüard étoit un Prince voluptueux, fort replet

&

peſant de ſa perſonne, qui ne cherchoit qu'à 1475.
mplir ſa bourſe, & qui ayant entrepris cette
erre, plûtôt pour avoir de l'argent de ſes ſujets,
e pour acquerir des terres ni de l'honneur, avoit
ené avec lui les Bourgeois de Londres les plus
argez de ventre & qui aimoient le plus leurs ai-
, afin que les fatigues leur fiſſent bien-tôt deſi-
paix. Il arriva donc pendant l'abſence du Bour-
ignon, que le Roy à force d'intrigues, de cajole-
s, & avec cela de preſens, & de penſions dont
Anglois ſont fort avides, perſuada à ce Prince
à ſon Conſeil; d'entendre à un accommode-
ent, d'autant plûtôt que le procédé du Bour-
ignon, qui s'étoit trop fait attendre, & plus
core la double perfidie du Connêtable, & d'ail-
urs l'Hyver qui aprochoit ſans qu'ils euſſent au-
ne place pour ſe mettre à couvert, leur en four-
iſſoient un ſujet aparent.

En peu de jours les députez des deux Rois convin-
ent des articles du Traité. Sçavoir une tréve mar-
iande de neuf ans, y compris le Bourguignon &
Breton s'ils le vouloient être, 73000 écus d'or
omptant pour l'Anglois; & le mariage de ſa fille
vec le Dauphin: pour l'entretien de laquelle le
oy Loüis lui donneroit le revenu de la Guyenne
euf ans durant, ou 50000 écus par an, qui ſe-
oient portez à l'Anglois dans ſon Château de
ondres.

Quand le Duc eut avis de ce qui ſe traitoit, il
int en grand'hâte lui ſeiziéme ſeulement, trouver
doüard. Il parla haut, il fulmina, il brava: mais
i ſes emportemens, ni ſes reproches ne purent
en gagner, ſi bien qu'il s'en retourna tout court.
a tréve accordée, en attendant que les Rois ſi-
naſſent le Traité, l'Anglois vint avec ſon armée
oger à demie lieuë d'Amiens. Le Roy lui envoya

trois

1475. trois cens chariots du meilleur vin qui ſe pût trouver, & donna ordre qu'on laiſſât entrer tout autant d'Anglois qui ſe preſenteroient dans Amiens & qu'on n'épargnât rien pour leur faire grande chere; ce qui dura trois ou quatre jours.

Il fut réſolu aprés cela que les deux Rois s'entreverroient ſur le pont de Pequigny. Il y fut dreſſé deux loges pour eux deux, & une barriere treillisſée au milieu; Et là ils ratifierent le Traité le vingt neuviéme d'Aouſt. Cela fait, l'Anglois & tous les Seigneurs de ſa ſuite repaſſerent la Mer: fort content des bons vins de France, & de ſes beaux écus d'or; car outre le comptant, il fut diſtribué des penſions pour 16000 écus par an entre ceux qui avoient le plus de crédit auprés de leur Roy.

Le Bourguignon fit encore un peu le mauvais juſqu'au mois d'Octobre: mais alors il accepta la tréve. Cependant ſa colere ſe déchargea ſur le jeune René Duc de Lorraine qu'il dépoüilla de ſa Duché, à la reſerve de Nancy, qui ſe défendit plus de deux mois.

Alors le Connêtable qui avoit penſé joüer tous les trois Princes, leur promettant à chacun d'eux ſa place de ſaint Quentin, ſe trouva en bute à tous les trois, & de malheur pour lui, ſa femme qui étoit ſœur de la Reine, vint à mourir. Ce Seigneur ſi puiſſant, qui ne manquoit ni de ſerviteurs, ni d'argent, ni de bonnes places, manqua de cœur & de cervelle tout d'un coup, & craignant tout le monde, il n'oſa ſe fier à perſonne. Enfin il ſe retira ſur les terres du Bourguignon, qu'il croyoit le plus exorable, & qui en effet lui donna ſûreté pour y aller.

Il avoit ſi peu mis d'ordre à garder ſaint Quentin, que le Roy s'en ſaiſit dés qu'il en fut ſorti.

Auſſ

Auſſi-tôt il en donna avis au Bourguignon, le ſommant de lui livrer cet infidelle en échange de cette place, conformément à un article de la tréve qu'ils avoient entr'eux. Le Bourguignon aſſiegeoit alors Nancy, qui lui étoit néceſſaire pour garder la Lorraine, & pour joindre les Païs-Bas avec la Duché & Comté de Bourgogne. De crainte donc que le Roy ne le troublât en cette conquête, il donna ordre d'arrêter le Connêtable à Mons, & delà le fit transferer à Peronne, ordonnant à ſes gens de le livrer à ceux du Roy, mais pas plûtôt qu'à certain jour aſſez éloigné. Il croyoit que dans ce tems-là il auroit pris Nancy, & il ſe promettoit qu'alors il revoqueroit ſon ordre : mais la place ſe défendit ſi bien qu'il ne la pût prendre avant le jour préfix ; Et cependant ſes gens qui haïſſoient le Connêtable, le livrerent avec ſes lettres, ſes ſcellez & autres piéces néceſſaires pour le convaincre. 1475.

On ne lui donna pas le tems de ſe reconnoître, il fut amené dans la Baſtille le deuxiéme de Décembre, examiné par des Commiſſaires, condamné à mort par le Parlement, & exécuté en Gréve le dix-neuviéme du même mois. Exemple qui doit donner de la terreur à ceux qui voudroient ſe rendre redoutables à leurs Maîtres.

Les François continuoient la guerre au Roy d'Arragon, & avoient aſſiegé Perpignan ; Aprés que cette ville-là eut ſouffert un an & demi de ſiége, & la faim juſqu'à manger des cuirs, elle ſe rendit à eux ſur la fin de cette année ; Et ainſi le Rouſſillon demeura encore à la France.

Le huitiéme de Janvier enſuivant il ſe publia un Edit du Roy, diſant qu'attendu qu'il avoit été expreſſément ordonné, que toutes les fois qu'il voudroit, & verroit être expédient, il pourroit requerir la con-

1476. convocation d'un Concile, & assembler l'Egliſe univerſelle de cinq ans en cinq ans, ce que les Papes & le College des Cardinaux ſeroient obligez de conſentir, vû auſſi qu'on n'en avoit tenu depuis long-tems, & qu'il étoit informé que les Infidelles s'efforçoient d'envahir la Chrêtienté, & qu'il ſe ſuſcitoit pluſieurs Schiſmes, abus & ſimonies; Pour cette cauſe étant réſolu de requerir un Concile, il enjoignoit à tous les Evêques de ſes terres de ſe préparer pour cette Aſſemblée, qu'il diſoit être trés-néceſſaire.

Par un autre Edit du vingt-cinquiéme du même mois, adreſſé aux Evêques & Prélats qui ſe trouvoient hors du Royaume (cela touchoit ceux qui étoient à Rome) ſans faire aucune réſidence, ce qui cauſoit le délaiſſement du Service divin, & la ruine des bâtimens & grand détriment aux ames des Fondateurs, il leur enjoignoit de ſe rendre dans cinq mois ſur leurs benefices, ſur peine de privation de leur temporel.

Par un autre encore du troiſiéme de Septembre, ſur ce qu'il étoit informé que les Abbez de Cîteaux, de la Chartreuſe & de Clugny, & les Généraux, Provinciaux & aux Miniſtres des quatre Mendians avoient contraint leurs Religieux François de ſe trouver à leurs Chapitres hors du Royaume, dont il ſeroit arrivé de grands inconveniens à la choſe publique de France, il ordonnoit qu'aucun ne fût ſi oſé d'y aller, ſur peine à ceux de Clugny & de Cîteaux de ne tenir aucun Benefice dans ſes Etats, & banniſſement, ſur peine auſſi aux Mendians d'être bannis, & à leurs Ordres d'être extirpez & chaſſez hors du Royaume. Par un cinquiéme étant averti que les Meſſagers & autres qui venoient de Rome apportoient pluſieurs Bulles & écritures trés-préjudiciables à ſon ſervice & au bien de l'Egliſe Gallicane, il donnoit ordre aux Gouverneurs & Magiſtrats des

ſ

tères de les foüiller & de voir & examiner 1476.
s paquets, & s'ils contenoient quelque choſe de
vais, de s'en ſaiſir & les envoyer au Roy,
d'arrêter les porteurs pour les punir ſelon que
ns y écherroit.

Tout ce bruit ne ſe faiſoit que pour donner de la
r au Legat neveu du Pape, c'étoit Jean de la
rere, afin qu'il n'entreprît plus comme il fai-
ſur les libertez de la France.

.a Lorraine conquiſe, le Bourguignon jettoit
imaginations ſur beaucoup d'autres païs; Le
y René lui faiſoit eſperer la Provence; il diſ-
oit des Etats de Savoye preſque comme des
is, la Ducheſſe lui adherant, de peur qu'il
portât les oncles de ſon pupille à envahir ſa
ché. Delà il s'étendoit en Italie où il avoit al-
nce avec le Duc de Milan, & un grand aſcen-
nt par ſa renommée ſur tous les petits Princes
ce païs-là.

Mais auparavant il vouloit forcer les Suiſſes à
)yer ſous ſes loix, & il s'y aheurta ſi fort, les
iſſant déja d'ailleurs, qu'il refuſa leurs très-
mbles ſoûmiſſions, & les offres qu'ils lui fai-
ent de prendre ſon alliance, & de renoncer à
it autre, même à celle du Roy. L'invaſion
'ils avoient faite des terres de Jacques de Savoye
)mte de Romont lui ſervoit de prétexte pour les
aquer; la querelle d'entr'eux & ce Comte pro-
doit d'un ſujet bien leger, c'étoit pour une char-
: de peaux de mouton qu'il leur avoit enlevée.
: fut donc contre cét écueil que ſon ambition
ierelleuſe alla ſe briſer. Ce n'étoient alors en-
re que des Païſans & fort peu connus: mais qui
oient toute la force d'une liberté feroce, &
)int encore amolie par le luxe & par les vices de
urs voiſins.

1476. & 77. Pour dire en peu de mots tout le ſuccez de cette guerre, le cinquiéme d'Avril il perdit ſon infanterie & ſon riche équipage à Granſon, le vingtiéme de Juin enſuivant toutes ſes forces devant Morat, où il fut tué juſqu'à 18000 hommes de ſes gens; Et enfin le cinquiéme de Janvier, veille de la Fête des Rois ſa propre vie & la grandeur de ſa Maiſon devant Nancy.

Aprés la bataille de Morat, le Duc René qui s'y étoit trouvé avec les Suiſſes & les Allemands, & par ſa valeur avoit beaucoup contribué à la victoire, alla reprendre ſa ville de Nancy. Le Bourguignon depuis cette funeſte journée, voyant que tous ſes Alliez l'abandonnoient, & que ſes ſujets commençoient à le mépriſer, étoit tombé malade de dépit & de rage; dont ne s'étant pas relevé avec tout ſon bon ſens, il s'opiniâtra contre toute raiſon, à remettre le ſiege devant cette ville-là, quoiqu'il n'eût que 3000 hommes ſeulement & qu'on fût au cœur de l'Hyver.

Son grand confident étoit le Comte Nicole de Campobaſſe Napolitain, qui étoit venu à ſon ſervice aprés la mort du Prince Nicolas, petit-fils du Roy René. C'étoit lui qui avoit toute l'intendance du ſiege. Ce traître empéchoit qu'il ne l'avançât, comme il eût pû, y faiſant manquer toutes les choſes néceſſaires. Il avoit juré la perte de ſon maître, & même marchandoit ſa mort aſſez ouvertement avec tous ſes ennemis. Cependant le Duc de Lorraine arriva avec vingt-mille Suiſſes & Allemands; & l'armée du Roy étoit dans le Barrois: ainſi le malheureux Prince étoit environné d'ennemis de tous côtez. Il n'avoit plus que douze cens hommes en état de combattre; il s'opiniâtra neanmoins à ſon malheur. Sur le point du choc Campobaſſe

ſe

etira avec quatre cens chevaux qu'il comman- 1476.
t, & laiſſa douze ou quinze hommes auprés de & 77.
pour l'aſſaſſiner dans la déroute, qu'il tenoit
taine. En effet les Bourguignons ne durerent En Jan-
un moment, & leur Duc fut tué de trois coups vier.
les ennemis, ou par les ſiens. Il étoit dans
quarante-ſixiéme année, & en avoit dominé
lement huit. On diſoit que la haine de Campo-
ſe procédoit d'un reſſentiment ſecret de ce que
Prince en quelque rencontre lui avoit donné un
ffet, d'autres qu'elle venoit de ce qu'il vouloit
iger la querelle de la Maiſon de Lorraine que ce
c avoit ruïnée.

On crût avoir bien reconnu ſon corps à pluſieurs
rques, & le Duc de Lorraine alla en habit de
eil & avec une barbe d'or *à la mode des Preux*, lui
nner de l'eau benîte, puis le fit inhumer à * Nan-
Toutefois comme les ſujets l'aimoient paſſion-
ment, le peuple s'imagina qu'il s'étoit ſauvé, &
e de honte il s'étoit allé cacher dans un Hermi-
ge, d'où l'on diſoit qu'il ſortiroit aprés ſept ans
penitence; tellement que pluſieurs prétoient de
rgent à rendre quand il reviendroit Son humeur
abilaire, & un certain homme qu'on avoit vû en
aube qui lui raportoit fort de taille, de poil, de
ix & de viſage, donnoient lieu à cette opinion.
Il n'avoit d'enfans qu'une fille nommée Ma-
, âgée de pres de vingt ans. Toutes les for-
s de cette puiſſante maiſon avoient été abbatuës
r ces trois grandes batailles, & ſes Capitaines
Seigneurs preſque tous pris: elle n'avoit point
garniſon dans ſes places, point d'argent dans
s coffres, mais un conſeil tumultueux & étourdi,
s peuples étonnez & peu obéiſſans, & un enne-
i puiſſant, bien armé, fort habile, & qui n'é-
rgnoit rien.

* Dans l'Egliſe de S. George.

1477. Ainſi tout eût paſſé en peu de tems ſous la domination du Roy, s'il eût voulu prendre la voye que l'on lui propoſoit du mariage de cette Princeſſe avec ſon fils ou avec quelque autre Prince de ſon ſang. Pour ſon fils il étoit véritablement trop jeune, mais s'il eût donné cette riche heritiere à Charles d'Orleans Comte d'Angoulême qu'elle deſiroit ardemment, tous les Païs-Bas ſeroient aujourd'hui unis à la France, ſans qu'il en eû coûté tant de ſang, d'argent & de riſques; car ce Prince eut un fils qui vint à la Couronne, c'eſt François I. Mais il haïſſoit ſi fort cette Maiſon de Bourgogne qu'il la vouloit aneantir, faiſant ſon compte de lui prendre toutes les terres qui relevoient de la Couronne, & de faire tomber les autres entre les mains de quelques Princes Allemands ſes alliez.

Pour le premier point, il l'exécuta preſque entierement & ſans beaucoup de difficulté, ne ſe trouvant point de Gouverneurs à l'épreuve de ſes dons, ou de la crainte de perdre leurs terres. Les Bourgeois d'Abbeville ſe rendirent les premiers: ſes gens qu'il envoya devant. Lorſqu'il parut en Picardie, Guillaume Biſche, homme de baſſe condition, élevé par le feu Duc Charles, lui remit Peronne; D'autres lui livrerent Han & Bouchain ſaint Quentin, Roye & Montdidier ſe prirent eux-mêmes.

Comme il étoit à Perone, il vint des Ambaſſadeurs de la Princeſſe Marie lui demander la paix, lui offrant toute obeïſſance, & le mariage de leur Souveraine avec le Dauphin. Il n'accepta ni ne refuſa cette condition: mais les obligea, ſous couleur de faciliter la paix, de quitter Philippe de Crevecœur Deſquerdes, du ſerment qu'il avoit fait à la Maiſon de Bourgogne.

&

& de lui ordonner qu'il lui livrât la Cité d'Arras. 1477.
Ce Desquerdes ayant déja traité secretement avec lui, n'attendoit que cet honnête congé pour passer à son service. Dès qu'il y fut, il lui fit rendre encore Hesdin, Boulogne, & Cambray même. Hesdin se fit battre seulement pour la forme & puis composa; la ville de Boulogne ne résista gueres davantage. Elle apartenoit à Bertrand de la Tour d'Auvergne, sur qui le Bourguignon la détenoit; le Roy la voulut garder, & lui donna en échange la Comté de Lauraguez.

La ville d'Arras lui avoit aussi prêté le serment: mais peu de tems aprés elle s'en repentit, & apella à son secours quelques troupes qui étoient dans Doüay, restant de la défaite de Nancy. Les Bourgeois de Doüay, dont l'orgueil n'avoit point encore été humilié, les ayant contraintes de marcher de plein jour, elles furent défaites par celles du Roy dans la rase campagne, & le Seigneur de Vergy qui les conduisoit, fait prisonnier.

Le Roy ensuite fut assieger Arras. Sa juste colere menaçoit de le raser jusqu'aux fondemens: néanmoins les suplications de Desquerdes lui obtinrent composition. Mais elle ne fut pas gardée à l'égard des riches Bourgeois; Pour avoir leur dépoüille on leur arracha la vie. En pareilles occasions les plus riches sont les plus coupables.

D'autre côté le Prince d'Orange s'étant pour la seconde fois raccommodé avec le Roy, persuada les Etats de la Duché & de la Comté de Bourgogne, moitié par raison, moitié par force, de se réduire sous son obeïssance. Ce qu'il fit d'autant plus facilement que Vergy le plus puissant & le plus zelé Seigneur de ces païs-là, étoit encore prisonnier.

1477. On avoit fait eſperer à ce Prince le gouvernement des deux Bourgognes, & qu'on lui remettroit certaines terres que le Duc Charles lui avoit fait perdre par Sentence donnée en faveur de ſes oncles les Seigneurs de Montguyon ; Et d'ailleurs il avoit pour couverture de la perfidie, que le Roy ne ſe ſaiſiſſoit pas de ces païs-là pour les retenir, mais pour les garder à la Princeſſe contre les Suiſſes & les Allemands. Il ſe ſervoit de ce prétexte envers les Etats : mais on connut ce qui en étoit ſitôt que le Roy fut en poſſeſſion ; car il déclara les droits qu'il y avoit, ſçavoir celui de reverſion faute d'hoirs mâles ſur la Duché, & celui de donation ſur la Comté, qu'il prétendoit avoir été donnée à la Couronne de France par le Comte Othon V. du nom, quand il maria ſa fille avec Philippe le Long.

Le plus grand deſordre qui fût dans les affaires de la Princeſſe de Bourgogne, étoit cauſé par les Gantois. Dés qu'ils ſçûrent la mort du Duc Charles, ils recommencerent leurs émotions, tuerent leure Magiſtrats, ſe rendirent maîtres de la perſonne de la Princeſſe, & comme ils avoient beaucoup d'orgüeil & nulle intelligence, ils vouloient tout faire & ne faiſoient que du mal.

Elle avoit dans ſon Conſeil la* Ducheſſe Doüairiere, Philippe de Cleves Seigneur de Ravaſtein, le Chancelier Hugonet, & le Seigneur d'Imbercourt. On y apelloit auſſi l'Evêque de Liege, le Duc de Cleves, & le fils du Connêtable de ſaint Paul. Ils étoient tous diviſez entr'eux pour le mariage de la Princeſſe ; Ravaſtein deſiroit la faire épouſer à ſon neveu, fils du Duc de Cleves : le Chancelier Hugonet & le Seigneur d'Imbercourt au Dauphin, & les Gantois à quelque Prince Allemand.

* Marguerite ſœur du Roy Edouard.

Les

Les Députez de ceux-ci étoient allez vers le 1477.
Roy de la part des Etats de Flandres, & disoient qu'ils avoient tout pouvoir pour négocier la paix. Le Roy leur montra malicieusement des lettres du Conseil de la Princesse, qui portoient tout le contraire. Sur cela leur orgüeil brutal crût que ce Conseil les joüoit, & se porta aussi-tôt à s'en venger. Dés qu'ils furent de retour à Gand ils saisirent Hugonet & Imbercourt, leur firent leurs procés sous prétexte de quelques concussions, & leur couperent la tête, sans être touchez ni des humbles prieres, ni des chaudes larmes de leur Princesse, qui vint toute échevelée dans la place publique leur demander la vie de ses deux bons serviteurs Avec la même fureur ils ôterent Ravastein & la Duchesse Doüairiere d'auprés d'elle, lui donnerent un Conseil à leur mode, & tirerent Adolphe de Gueldres de prison pour commander leurs troupes.

Depuis la guerre du bien public, le Roy avoit toûjours conservé un mortel desir de vengeance contre Jacques d'Armagnac Duc de Nemours. Ce Seigneur aprés la mort du Comte d'Armagnac, s'étoit retiré dans le fort du Château de Carlat en Auvergne; l'an 1476. Pierre de Bourbon-Beaujeu eut ordre de le prendre. Il n'en fût pas aisément venu à bout par la force, il y employa la fraude, lui donnant sa foi qu'il n'auroit point de mal; & néanmoins il l'amena à la Bastille.

Au bout de sept ou huit mois, le Parlement eut ordre de lui faire son Procés. Les gens de bien ne trouvant pas qu'il y eût des charges assez fortes, le Roy les manda à Noyon le vingtiéme de Juin, pour leur faire leur leçon, & destitua les Conseillers qui refusoient de conclure à la mort; les autres aimerent mieux conserver leurs

1477. Charges que leur conſcience. Ceux-là étant de retour à Paris, le Chancelier Pierre Doriole les préſidant, condamnerent l'accuſé le quatriéme d'Août à perdre la tête; & le même jour l'Arrêt fut exécuté. Le Roy voulut que ſes deux fils, qui étoient encore enfans, fuſſent ſous l'eſchaffaut, afin que le ſang de leur pere leur découlât ſur la tête.

Les Flamands & le Duc de Bretagne ſollicitoient inſtamment le Roy d'Angleterre de ne pas laiſſer perir la pupille de Bourgogne ſans la ſecourir; mais le Roy l'amuſoit toûjours du mariage du Dauphin avec ſa fille, & n'épargnoit point les preſens & les penſions envers tous ceux qui environnoient ce Prince; lequel d'ailleurs étoit chargé de graiſſe, trop adonné à ſes plaiſirs, & craignant fort les dangers, parce qu'il en avoit beaucoup eſſuyé. Son frere Georges Duc de Clarence, s'étant voulu mêler trop avant de ſes affaires ou pour quelque autre ſujet, que l'on n'a jamais bien ſçû, s'en trouva fort mal; il le fit étouffer dans une pipe de malvoiſie.

Durant ce tems-là, Olivier le Daim Barbier du Roy qui faiſoit l'homme d'importance, avoit pris la commiſſion de réduire la ville de Gand, penſant y avoir du crédit, parce qu'il étoit fils d'un païſan delà auprés. Les Gantois le baffouërent comme il meritoit. En ſe retirant il fit par ſurpriſe entrer les troupes du Roy dans Tournay, pour delà incommoder les Flamands. Les Gantois s'étant mis en armes allerent bruſquement attaquer cette ville: mais ils y furent fort mal menez, & Adolfe de Gueldres qu'ils avoient pris pour leur Chef, tué ſur la retraite. Ce fut vers le commencement de Juillet.

Ils avoient eu deſſein de lui faire épouſer la Prin-

Princeſſe : laquelle bien-aiſe d'en être délivrée, 1477.
trouva enfin néceſſaire de ſe déterminer entre pluſieurs partis qui la recherchoient. Elle choiſit donc Maximilian fils de l'Empereur Federic qui elle avoit donné ſa foy du vivant de ſon pere. Le mariage fut accompli à Gand ſur la fin de Juillet. Mais ce Prince étoit ſi pauvre qu'il falut qu'elle même fît les frais de ſa nôce, de ſon équipage, & de l'entretenement de ſes gens.

D'abord elle ne tira pas grand avantage d'un mari qui n'avoit aucun aide ni de l'Empereur ſon pere fort indigent & fort avare, ni de ſon oncle Sigiſmond aſſez riche en argent, mais très-pauvre d'eſprit. Toutefois à la conſideration de ſon pere le Roy étant entré en quelque conference avec lui, trouva bon de lui accorder une tréve d'un an, & de lui remettre les places du Queſnoy, de Bouchain, & de Cambray, qui étoient terres d'Empire. D'autres diſent qu'elles chaſſerent les garniſons Françoiſes, & qu'elles ſe remirent d'elles mêmes à Maximilian.

Le Seigneur de Craon, c'étoit George de la Trimoüille, qui commandoit les armées du Roy en Bourgogne, traitoit mal le Prince d'Orange, & ne lui rendoit pas ſes terres, comme le Roy l'avoit promis, nonobſtant qu'il en eût des ordres exprés. Cela fut cauſe que le Prince ſe rejoignit avec Claude de Vaudrey & quelques autres Seigneurs du païs, & qu'il lui débaucha preſque toute la Province. Il eſt vrai que la bataille qu'il perdit enſuite prés de Montguyon contre lui, ramena la Duché à l'obeïſſance du Roy : mais la guerre ne finit pas pour cela dans la Comté. Entr'autres évenemens le Seigneur de Craon fut contraint de lever honteuſement le ſiege de devant

1477. vant Dole : le Roy en fut ſi indigné, que pour ce ſujet & pour ſes pilleries, il le deſtitua, & mit Charles d'Amboiſe-Chaumont en ſa place.

Celui-ci acheva & affermit la ligue déja commencée des Rois de France avec les Cantons des Suiſſes. Il ſtipula que le Roy donneroit une penſion de 20000 livres par an aux Cantons, & autant à quelques particuliers, moyennant quoi ils fourniroient ſix mille hommes à ſa ſolde, & lui donneroient le premier rang parmi leurs Alliez. C'étoit le Duc de Savoye qui l'avoit toûjours tenu, à cauſe de cela, ils firent quelque difficulté ſur ce dernier point.

Les tréves finies, Maximilian jetta quelques troupes en Bourgogne. L'affection des peuples qui regrettoient leurs anciens Princes, plûtôt que leur propre force, leur firent reprendre Beaune, Châtillon, Bar, Semur, & pluſieurs autres places; avec ſi grande facilité, que ſi l'Empereur Federic eût tant ſoit peu aſſiſté ſon fils, il eût alors reconquis toute la Duché. Le Seigneur d'Amboiſe qui avoit de l'argent & des hommes en abondance, les chaſſa preſque auſſi aiſément de toutes ces places qu'ils y étoient entrez; Et là-deſſus les tréves ſe renouvellerent pour quelques mois.

Les Rois de France avoient eu depuis long-tems bon nombre de Gentilhommes PENSIONNAIRES, pour les accompagner & les garder : le Roy Loüis en augmenta le nombre, & leur donna un Capitaine. Il fit encore une autre choſe plus importante : L'impatience qu'il avoit de ſçavoir promptement tout ce qui ſe paſſoit dans tous les endroits de ſon Royaume, lui donna lieu de faire l'établiſſement des poſtes & des couriers. Durant un long-tems ils n'ont ſervi que pour les affaires du Roy, mais maintenant ils portent auſſi les paquets

tets des particuliers, ſi-bien que par l'impatience 1478.
la curioſité du François, il s'en eſt fait un avan-
ge encore plus grand, pour les coffres du Prince,
ie pour la commodité publique.

L'Italie s'étoit diviſée en deux factions, l'une du
ape & de Ferdinand Roy de Naples, l'autre du Duc
Milan avec les Venitiens & les Florentins. A Flo-
nce il y avoit deux puiſſantes Familles, celle des
azzi plus ancienne, & celle des Medicis plus riche;
e derniere gouvernoit pour lors, & les deux freres
lien & Laurent en étoient les Chefs; les Pazzi
us la protection ſecrete du Pape, conſpirerent de
s aſſaſſiner dans l'Egliſe un Dimanche vingt-ſixiéme
Avril. Julien y fut tué, Laurent ſe ſauva dans
Sacriſtie; mais le peuple s'étant émû courut ſus
ux Pazzi, & les exterminа tous. Les Conſpira-
urs qui s'étoient jettez dans le Palais pour s'en
iſir, y furent enfermez & pendus aux fenêtres,
ntr'autres François Salviati Archevêque de Piſe.
l'on mit en priſon un jeune Cardinal neveu du
ape, qui toutefois ſe trouva innocent. Or le Pa-
, ſous prétexte de venger l'honneur des Eccleſia-
iques, commença une rude guerre aux Floren-
ins avec les foudres de l'Egliſe & avec les armes
aterielles.

Le Roy s'entremit de cet accommodement, & e l'ayant pû faire, il prit la défenſe des Floren-ns, & leur envoya Philippe de Comines, qui ur mena ſeulement quelque ſecours de Savoye & u Milanois. Du reſte il ne jugea point à propos employer ſes forces à une expédition ſi lointaine: ais afin d'intimider le Pape, il parla d'aſſembler n Concile & de confirmer la Pragmatique. Il nvoqua pour cet effet tous les Prelats & les Dé-utez des Univerſitez du Royaume à Orleans, & nvoya au Pape une celebre ambaſſade, dont Gui

1478. d'Arpajou Vicomte de Lautrec étoit le Chef, pour lui demander qu'il levât l'excommunication qu'il avoit fulminée contre les Florentins, & qu'on punît severement tous les complices de la conspiration.

* Composée par Jean de Tieyes.

La Chronique scandaleuse a marqué cette année qu'à Issoire en Auvergne dans un Monastere de Benedictins il se trouva un Moine mâle & femelle, qui usoit de tous les deux sexes, particulierement de celui de femme, comme il parut par sa grossesse.*

La seconde tréve d'entre le Roy Maximilian étant expiré, Chaumont se remit le premier en campagne, & nettoya toutes les places de la Franche-Comté, même la ville de Dole. Laquelle ayant été prise par la trahison des Troupes Allemandes, qui entrant dedans pour la secourir, y introduisirent les François, fut entierement saccagée & détruite, & demeura quelques années ensevelie sous ses masures.

Au même tems Maximilian avec son armée assiegeoit Teroüenne. Celle du Roy, qui étoit commandée par Desquerdes, allant au secours, les assiegeans leverent le siége pour venir à la rencontre. Le choc se donna prés du village de Guinegaste. Desquerdes d'abord fit lâcher le pied aux Flamands: mais comme il poussoit trop loin, les Comtes de Nassaw & de Romont rallierent quelques troupes & mirent les François en déroute. Le champ demeura à Maximilian, quoiqu'il eût perdu un plus grand nombre de ses gens que les ennemis; ainsi cette journée redonna quelque reputation à ses affaires.

Sur mer les Capitaines Normands prirent quatre-vingt vaisseaux chargez de bled, que les Flamands amenoient de Prusse, & toute leur pe-

pêche des harancs, dommage inestimable pour ce païs-là. 1479.

*En ces années s'éleva la puissance du grand Czar de Russie ou Moscovie. La Russie auparavant avoit bien des Princes: mais ils étoient comme esclaves du Can de ces Tartares qui habitent au delà du Volga. Le Duc Jean secoüa le joug de cette servitude; outre cela il conquit plusieurs villes dans la Russie Blanche, qui obéissoit au Duc de Lithuanie, & reduisit sous ses loix la grande & fameuse ville de * Novograde capitale de Russie, puis celle de Moscou, qui prend son nom de la riviere sur laquelle elle est située, & le donne à tout cet Etat.*

* Novogrod.

Quand le bon Roy René fut mort, ce qui avint le dixiéme de Juillet de l'an 1479. le Roy permit non seulement à Charles II. Comte du Maine de se mettre en possession de la Provence, suivant le Testament, dont * nous avons parlé, mais encore interposa son autorité envers les Provençaux pour le mettre sur le Trône de cette Comté, étant peut-être bien assûré de ce qui arriva deux ans aprés, ou connoissant les foiblesses d'esprit & de cœur de ce Charles. En effet il en avoit de fort grandes, mais pensant se relever par de hauts titres il chargeoit ses lettres de ceux-ci, Roy de Jerusalem, de l'une & de l'autre Sicile, de Comte de Forcalquier, de Provence & de Piémont, & y ajoûtoit encore ceux de Roy d'Arragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne, & de Corse, & celui de Comte de Barcelone, terres qu'il prétendoit lui apartenir par la ligne d'Yoland d'Arragon son ayeule paternelle; Et toutefois à peine eût-il sçû disposer de sa Comté du Maine.

* Voyez ci-dessus en l'an. 1474.

Comme toutes choses alloient à souhait pour le

1481. Prince étant mort l'année ſuivante dans la ville de Lyon, & ſon frere Charles qui n'étoit pas en âge, lui ayant ſuccedé, il s'en déclara tuteur. Car depuis la mort du Duc Amé IX. leur pere, il s'étoit toûjours mêlé bien avant des affaires de Savoye, ſous prétexte que ces jeunes Princes étoient fils de ſa ſœur.

EMPR. encore FEDERIC III. & BAJAZET II. fils de Mahomet, R. 31 an.

Heureuſement pour l'Italie, Mahomet mourut à Nicomedie le troiſiéme jour de May, comme il étoit ſur le point de remettre le ſiége devant Rhodes & d'envoyer une nouvelle armée à Otrante; & ſes deux fils, Bajazet & Zizim ſe mirent à diſputer l'Empire entr'eux. Tandis qu'ils ſe faiſoient la guerre, le Pape & le Roy Ferdinand s'embarraſſerent d'aſſieger Otrante, la place fut ſi fort preſſée, que les Turcs qui dans la diviſion de leurs Princes n'attendoient aucun ſecours, ſe rendirent à compoſition. Peu aprés Zizim ayant été battu deux fois par Bajazet, s'enfuit à Rhodes: mais penſant y trouver un aſile, il y trouva ſa captivité. Car les Chevaliers par une penſion de 50000 écus que Bajazet promit de leur payer tous les ans, le retinrent priſonnier, & avec la permiſſion du Roy l'envoyerent au Château de Bourgneuf *en Auvergne. Il y demeura quelques années, traité aſſez honorablement.*

* Voyez ci-aprés en l'an 1489.

Tout donnoit de l'aprehenſion au Roy Loüis, il tenoit toûjours ſa femme éloignée de lui, & en ces dernieres années il l'avoit releguée en Savoye; il nourriſſoit ſon fils comme captif, dans le Château d'Amboiſe parmi des valets, de peur qu'il ne ſentît ſon cœur, & il menoit toûjours à ſa ſuite Loüis Duc d'Orleans premier Prince de ſon Sang; auquel il ne ſouffroit pas qu'on élevât l'eſprit par aucune éducation. Il le maria cette année à une de ſes filles nommée Jeanne, très-

ge Princeſſe : mais boiteuſe & laide, & 1481.
s Medecins aſſuroient incapable de porter
fans. Peut-être qu'eux-mêmes y avoient
à.

aprés ſon retour de Saint-Claude, il re-
pour la troiſiéme fois dans ſa défaillan-
ſe fit porter à Clery où il avoit bâti une
à ſa bonne * Nôtre-Dame ; Et là il re-
elque ſoulagement, mais qui ne dura pas
ems.

* Il l'appelloit ainſi.

dixiéme de Décembre Charles d'Anjou en Décembre.
du Maine étant malade à Marſeille, dont
rut le lendemain, inſtitua par ſon Teſta-
: Roy Loüis ſon héritier univerſel en tou-
terres, pour en joüir lui & tous les Rois
ce ſes ſucceſſeurs, lui recommandant in-
nt de maintenir la Provence en ſes liber-
érogatives & coûtumes.

é Duc de Lorraine fils d'Yolande d'Anjou,
a contre cette inſtitution ſoûtenant qu'el-
oit pû ſe faire à ſon préjudice. Le Roy au
re la maintint bonne, parce que la Proven-
n pays régi par le Droit-Ecrit, ſuivant le-
acun peut diſpoſer de ſes biens en faveur de
ui plaît ; joint que les Comtes de Proven-
oient tous apellé les mâles à leur ſucceſſion * Ceux de la Maiſon de France.
judice des filles. Palamede de Forbin Sei-
e Souliers l'un des plus habiles négociateurs
:ems, qui manioit l'eſprit de Charles, lui
ver ces raiſons bonnes ; auſſi le Roy lui don-
le Gouvernement, ou pour mieux dire la
ainеté de la Provence ſa vie durant ; Gran-
mpenſe, mais encore moindre qu'un ſervice
it aporté à la Couronne de France une ſi bel-
té : laquelle entr'autres avantages lui a ou-
Méditerranée & le commerce du Levant.

Com-

1482. Comme les affaires de Marie de Bourgogne commençoient à ſe rétablir, cette Princeſſe étant à la chaſſe tomba de cheval & en mourut à Gand le vingt-cinquiéme de Mars avec le fruit dont elle étoit groſſe. En quatre ans elle avoit déja eu trois enfans, Philippe, Marguerite, & un autre qui eut peu de vie. La mort de Marie remit le deſordre & les broüilleries parmi les Flamands; Son mari étoit ſi peu autoriſé à cauſe de ſon avare pauvreté, parmi des peuples qui avoient accoûtumé d'avoir des Princes extrémement liberaux & magnifiques, qu'il fut contraint de ſouffrir que les enfans qu'il avoit d'elle, demeuraſſent à la garde des Gantois.

Enſuite d'une grande famine qui avoit affligé la France durant l'année 1481. il courut une maladie épidemique toute extraordinaire, qui attaquoit auſſi bien les grands que les petits. C'étoit une fiévre continuelle & violente qui mettoit le feu dans la tête; la plûpart de ceux qui en étoient atteints tomboient en phrenefie & mouroient comme enragez.

Guillaume de la Mark dit le Sanglier d'Ardenne, incité, comme on diſoit, & aſſiſté par le Roy, maſſacra inhumainement Loüis de Bourbon Evêque de Liege, ſoit dans une embuſcade, ſoit aprés l'avoir défait dans un combat; Mais peu aprés lui-même ayant été pris par le Seigneur de Horn frere de l'Evêque ſucceſſeur de Loüis, eut la tête tranchée à Maſtric.

Deſquerdes s'étoit dés l'an paſſé rendu maître de la ville d'Aire en Artois, par le prix de 50000. écus qu'il avoit donnez au Gouvernement. De ce poſte avantageux tenant les Flamands en bride, il les porta autant par adreſſe que par crainte, à traiter le mariage de Marguerite fille de leur

leur défunte Princeſſe avec Charles Dauphin, quoi 1482.
qu'elle eût à peine deux ans, & Charles bien prés de douze. Les Ambaſſadeurs des Gantois ayant vû le Roy à Clery ſur ce ſujet, reporterent ſes intentions à leur Conſeil. Il ne demandoit pour la dot de la fille que le Comté d'Artois ; Et ils voulurent y ajoûter encore ceux de Bourgogne, de Maſconnois, d'Auxerrois & de Charolois, afin d'affoiblir ſi fort leur Prince, qu'il ne fût jamais en état de les réduire ſous le joug. Le Roy étoit en ſi mauvais état qu'à peine pût-il ſouffrir qu'ils le viſſent pour lui aporter un traité ſi avantageux. La fille devoit lui être miſe entre les mains ſur la fin de cette année : mais reſtant encore quelques difficultez à terminer, ils ne l'amenerent en France qu'au mois d'Avril enſuivant, & les nôces furent célébrées à Amboiſe ſur la fin de Juillet.

Alors Edoüard Roy d'Angleterre, qui ſur la foi 1483.
du traité de Pequigny s'étoit toûjours flâté que le Dauphin épouſeroit ſa fille, & s'en tenoit ſi aſſûré que par avance il la faiſoit apeller Madame la Dauphine : ſe voyant beſlé par les François & mocqué de ſes ſujets comme une groſſe dupe, en eut tant de honte & de douleur qu'il en mourut le quatriéme d'Avril, délivrant la France de l'aprehenſion de beaucoup de maux qu'il lui eût pû faire durant la minorité de Charles VIII.

Il avoit deux fils d'Edoüard & Richard, & cinq filles mariées à des Seigneurs du pays. Il avoit eu auſſi deux freres, George Duc de Clarence & Richard Duc de Gloceſter. Vous avez vû comme il fit mourir le premier ſur quelque ſoupçon aſſez malfondé ; voici comme l'autre s'en vengea ſur ſes enfans. Edoüard avant le mariage, dont ils étoient venus, avoit épouſé clandeſtinement une femme qui vi-

1483. *vivoit encore ; Or l'Evêque de Bath qui en avoit fait la céremonie, le releva à Richard ſon frere, lequel ſe perſuadant facilement que les enfans d'Edoüard n'étoient point legitimes, ſe ſaiſit de ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit qu'onze ans, & ſe nommoit Edoüard V. fit mourir cinq ou ſix des plus grands Seigneurs du Royaume, parce qu'ils prévoyoient bien ſes méchantes intentions, & puis ayant ôté ces deux jeunes Princes hors du monde, & fait déclarer leurs ſœurs bâtardes, il ſe mit la couronne ſur la tête, tous les Princes Chrétiens, Loüis XI. même ayant horreur de cette action.*

Il y a plaiſir de lire dans les Hiſtoires tout ce que la crainte de la mort & celle de perdre ſon autorité, faiſoient faire au Roy Loüis durant les dernieres années de ſon regne ; Les danſes de jeunes filles à l'entour de ſon logis ; & les bandes de joüeurs de flûtes qu'on amaſſoit de toutes parts pour le divertir, les Proceſſions qu'il vouloit qu'on ordonnât par tout le Royaume pour la ſanté de ſon corps ; les prieres publiques qu'il faiſoit faire pour empêcher le vent de biſe qui l'incommodoit, un grand amas de Reliques qu'on lui aportoit de tous côtez, même la ſaint Ampoulle, & dont il ſembloit ſe vouloir armer contre la mort ; l'empire qu'avoit ſur lui ſon Medecin Jacques Coctier, qui le gourmandoit comme un valet, & qui tira de lui 90000. écus & beaucoup d'autres graces en cinq mois de tems ; les bains de ſang d'enfans, dont on dit qu'il ſe ſervoit pour adoucir ſes humeurs acres & cuiſantes ; enfin ſon empriſonnement volontaire dans le Château du Pleſſis les Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, & dont les murailles étoient hériſſées de pieux de fer, & bordées nuit & jour d'Arbalêtriers. Toutes ces choſes montroient bien qu'on peut être extrémement malheureux dans une condition que le

le commun des hommes eſtime le ſouverain bonheur, & que ſouvent tel qui commande à des millions d'ames, s'il eſt gourmandé lui-même par ſes vices ou par ces fantaiſies, eſt bien moins libre que ſes ſujets. 1483.

A toute heure il étoit à deux doigts de la mort, & néanmoins il s'efforçoit de perſuader qu'il ſe portoit bien, envoyant des Ambaſſades à tous les Princes, faiſant acheter toutes ſortes de choſes curieuſes dans les païs Etrangers, & montrant qu'il vivoit par des effets ſanglans de ſa vengeance, qui ne pût mourir qu'avec lui.

Il avoit mis ſa principale eſperance en un ſaint Hermite nommé François Martotile natif de Paule en Calabre, Inſtituteur de l'Ordre des Hermites qu'on nomme Minimes, & il l'avoit fait venir exprés en France, ſur la renommée des merveilles que Dieu operoit par ſon miniſtere. Il le flâtoit, le ſuplioit, ſe mettoit à genoux devant lui; Il lui fit bâtir deux Convens de ſon Ordre, le premier dans le Parc du Pleſſis lez Tours, le ſecond au pied du Château d'Amboiſe, afin qu'il lui prolongeât ſes jours. Mais ce bon homme vrai ſerviteur de Dieu & qui ne ſçavoit point flâter, pour toute réponſe lui parloit de ſon ſalut, & l'exhortoit à penſer plus à l'autre vie qu'à celle-ci.

Se ſentant affoiblir de jour en jour, il envoya querir ſon fils à Amboiſe, lui fit de belles remontrances, & qui condamnoient directement toute la conduite qu'il avoit tenuë. Car il l'exhorta à ſe gouverner par le conſeil des Princes du Sang, des Seigneurs, & autres perſonnes notables, à ne point changer les Officiers aprés ſa mort, à ſuivre les loix, à ſoulager ſes ſujets, & à réduire les levées des deniers à l'ancien ordre du Royaume, qui étoit de n'en point faire ſans l'octroy des

nen-

1483. peuples. Il avoit augmenté les tailles juſqu'à 4706000. livres, ſomme ſi exceſſive pour ce tems-là, que ſes ſujets en étoient miſerablement accablez.

Il mourut enfin le vingt-neuviéme d'Août de l'an 1483. & ſuivant qu'il l'avoit ordonné il fut enterré à Nôtre-Dame de Clery, où il avoit une trés-particuliere dévotion. Le cours de ſa vie fut de 61 ans accomplis, celui de ſon régne de 22 ans & un mois.

Comines nous le dépeint fort ſage dans l'adverſité, trés-habile pour penetrer les interêts & les penſées des hommes, & pour les attirer & les tourner à ſes fins, furieuſement ſoupçonneux & jaloux de ſa puiſſance, trés-abſolu dans ſes volontez, qui ne pardonnoit point, qui a terriblement foulé ſes ſujets, & avec cela le meilleur des Princes de ſon tems. Quels pouvoient être les autres ?

Il avoit fait mourir plus de quatre mille perſonnes par divers ſuplices, dont quelquefois il ſe plaiſoit à être ſpectateur. La plûpart de ces malheureux avoient été exécutez ſans forme de procez, pluſieurs noyez une pierre au cou, d'autres précipitez en paſſant ſur une baſcule, d'où ils tomboient ſur des rouës armées de pointes & de trenchans, d'autres étouffez dans les cachots ; Triſtan ſon compere & le Prevôt de ſon Hôtel étant lui ſeul le juge, les témoins, & l'exécuteur.

Du reſte, outre ſa dévotion, quelle qu'elle fût, outre ſon éloquence perſuaſive & attrayante, ſon adreſſe merveilleuſe à broüiller ſes ennemis & à démêler leurs broüilleries, ſa liberalité à recompenſer amplement les ſervices qu'on lui rendoit quand ils étoient à ſa fantaiſie : il ne faut pas lui dénier deux loüanges qu'il merita ſur la fin de ſes jours ; l'une

une de n'avoir pas voulu permettre qu'un Ambaſ- 1483.
ſadeur que le Sultan Bajazet lui envoyoit, paſſât plus avant que Marſeille, parce qu'il ne croyoit pas qu'on pût être Chrétien & avoir communion avec les ennemis de JESUS-CHRIST à moins d'une très-urgente néceſſité de l'Etat, l'autre qu'il avoit entrepris de réduire tous les poids & toutes les meſures à une, & de faire dreſſer une Coûtume générale pour toutes les Provinces de ſon Royaume.

J'y en ajoûterai une troiſiéme : c'eſt qu'il entendoit que la juſtice fût renduë très-exactement pour les particuliers. Il inſtitua deux Parlemens, celui de Bordeaux qui avoit été promis par Charles VII. & celui de Bourgogne. Les Lettres du premier ſont du ſeptiéme Juin 1462. & celles du ſecond du ſix-huitiéme Mars 1476.

S'il ne voulut pas faire inſtruire ſon fils aux bonnes Lettres, on peut croire qu'il aprehendoit ou de le rendre trop habile, ou de charger ſa complexion foible & délicate par la fatigue de l'étude. Ce n'eſt pas qu'il les mépriſât ou qu'il les ignorât entierement, comme quelques-uns l'ont crû, car outre qu'il eſt certain que tous les Rois de France de la troiſiéme race ont été inſtruits aux belles Lettres & les ont animées, hormis Philippe de Valois qui les avoit en averſion & n'en fut pas plus eſtimé ni plus heureux ; Comines dit, *qu'il étoit aſſez Lettré, qu'il avoit eu une autre nourriture que les Seigneurs de ce Royaume* ; & Gaguin écrit, *qu'il ſçavoit les lettres, & avoit plus d'érudition que les Rois n'ont accoûtumé d'en avoir.* Ajoûtez à cela qu'il ſe donna la peine d'achever la réformation de l'Univerſité de Paris, par les ſoins de Jean Boccard Evêque d'Avranches, & d'un Cordelier nommé Weſel Gransfort natif de Groningue ; Qu'il augmenta

fort

1483. fort la Bibliotheque Royale que Charles V. ſon ayeul avoit commencé à Fontainebleau, & qui avoit été tranſportée au Louvre par Charles VI. Qu'il recueillit trés-humainement & qu'il favoriſa les hommes doctes qui s'étoient ſauvez de la Grece aprés la priſe de Conſtantinople ; & qu'il prit plaiſir d'en attirer quelques-uns des païs Etrangers à force de preſens, entr'autres le fameux Galeotus Martius, qu'il détacha d'auprés de Mathias Corvin Roi de Hongrie. La mort de ce ſçavant homme fut extraordinaire & funeſte. Comme il étoit allé trouver ſon nouveau Mecenas à Lyon, l'ayant rencontré inopinément hors les portes, il ſe preſſa ſi fort de deſcendre de cheval qu'il tomba rudement par terre, & comme il étoit fort peſant il ſe rompit le cou.

Loüis épouſa deux femmes, ſçavoir Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Ecoſſe l'an 1436. n'étant âgé que de quatorze ans, & puis l'an 1451. Charlote fille de Loüis Duc de Savoye. Il n'aima gueres la premiere à cauſe de quelque imperfection ſecrete, auſſi il n'en eut point d'enfans. Elle mourut l'an 1445. Il eût auſſi peu viſité la ſeconde, n'eût été le deſir d'avoir un heritier. Elle lui procrea trois fils, & trois filles. Des fils il ne reſtoit que Charles qui régna. Pluſieurs même ſoupçonnerent qu'il avoit été ſupoſé, & le Duc d'Orleans en fit dreſſer des informations quand il eut démêlé avec la Dame de Beaujeu. Des trois filles qui étoient Loüiſe, Anne & Jeanne, Loüiſe mourut en bas âge, Anne fut femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, & quant à Jeanne, le pere contraignit Loüis Duc d'Orleans de l'épouſer & de conſommer le mariage, dont il fit ſes proteſtations ſecretes.

CHAR-

CHARLOTE,
FEMME DE
LOUIS XI.

LOuis fut marié deux fois. La premiere avec Marguerite fille de Jacques I. Roi d'Ecoſſe, laquelle mourut ſans enfans l'an 1445 La ſeconde, avec Charlote fille de Louis Duc de Savoye, & d'Anne de Chypre. Il épouſa cette derniere pour ſe fortifier d'amis contre ſon propre pere : Car les Savoyards étoient partiſans de la Maiſon de Bourgogne, & de plus, voiſins du Dauphiné. Le Duc ſon pere l'avoit promiſe à Frederic de Saxe : toutefois il trouva bien plus honorable pour ſa maiſon de la fiancer avec le Dauphin. Cela ſe fit l'an 1451. Mais parce qu'elle n'avoit encore que ſept ans, il la garda prés de lui juſqu'à l'âge nubile. Charles VII. juſtement indigné, qu'il lui eût ſuborné ſon fils pour le marier ſans ſon conſentement, lui en voulut faire la guerre. Neanmoins on les mit bien-tôt d'accord : & quelques-uns tiennent qu'il conſentit au mariage. Quoi qu'il en ſoit, la Princeſſe fut menée à ſon époux au Païs-bas où il s'étoit ſauvé, & ils conſommerent le mariage à Namur. Elle pouvoit alors avoir quinze à ſeize ans, le viſage aſſez beau, les yeux gais, le teint un peu brun, mais la taille trop petite, l'eſprit fort moderé, mais ferme & réſolu, le jugement meur & fort net, & le cœur porté à la devotion, & aux Arts liberaux, comme à la Poëſie, à la Muſique, & à la Peinture. Louis avoit épuiſé la bourſe de tous ſes ſerviteurs ; la Ville de Romans en Dauphiné montre une promeſſe de lui de cent écus, & ſans doute que le Bourguignon ſe fut bien-tôt laſſé de l'avoir ſur les bras. Mais deux cens mille écus de dot qu'elle lui apporta, & l'agreable divertiſſement de ſa

converſation, aiderent beaucoup à ſoulager ſes ennuis. Neanmoins, comme étant devenu Roi il dépoüilla toutes les inclinations du Dauphin, & prit en haine les Maiſons de Bourgogne & de Savoye par une extrême ingratitude, il la mépriſa auſſi. Voici les paroles de Seyſſel. *Lors qu'il fut en âge victorieux, il lui tint bien mauvaiſe loyauté de ſa perſonne. Il la tint toûjours bien petitement acompagnée & mal acoûtrée, la plûpart du temps en quelque Château; tantôt à Amboiſe, tantôt à Loches, où il l'alloit voir quelquefois plus pour deſir d'avoir lignée, que pour plaiſir qu'il prit avec elle. Auſſi pour la grande crainte qu'elle avoit de lui, & pour autres rudeſſes qu'il lui faiſoit ſouvent, il eſt bien à croire qu'elle n'avoit pas grandes voluptez, ni grands paſſe-temps en ſa compagnie. Mais, qui pis eſt, à la fin de ſes jours il l'envoya en Dauphiné, & défendit expreſſément qu'elle ne fût point auprés de ſon fils, quand il ſeroit Roi.* Tant il avoit de défiance & d'averſion pour la maiſon de Savoie, à cauſe de voiſinage. Dans tous ces mauvais traitemens qui durerent vingt ans, ſa patience & ce qu'elle avoit appris des Arts liberaux, furent la ſeule conſolation & preſque la ſeule compagnie qu'elle eut. La mort la tira de cette captivité en ôtant ſon fâcheux mari hors du monde, l'an 1483. Mais trois mois aprés, la même la délivra de la priſon mortelle, quoi qu'elle ne fut encore âgée que de trente-huit ans. Elle voulut être enterrée aux côtez de ſon époux à Cleri. Elle en eut ſix enfans; Joachim, Charles, François, Loüiſe, Anne, Jeanne. Joachim & François moururent jeunes, Charles regna, Loüiſe déceda en enfance, Anne épouſa Pierre Seigneur de Beaujeu depuis Duc de Bourbon; & Jeanne, Louis Duc d'Orleans, qui étant parvenu à la Couronne fit déclarer ce mariage nul.

Fin du troiſiéme Tome.

ABLE ALPHABETIQUE
DES PRINCIPALES
ATIERES
enuës dans ce troiſiéme Tome de l'Abregé de l'Hiſtoire de France.

A.

BEEVILLE ſurpriſe ſur l'Anglois. *page* 257

Accident funeſte arrivé aux nopces des Dames de la Reine. 331

Ce que c'étoit autrefois faire de belles actions. 523,

Empereur, mais détrôné la brigue d'Albert Duc ſtriche. 49. ſa mort. *la même.*

premier Duc de Cleves. 467

fils du Duc de Gueldres, quoi fut deshérité par ſon 543

, famille compoſée des cipaux Citoyens de Genes. 475

. Trois Princeſſes femle trois freres fils de Roi, ſes d'adultere, & ce qu'il riva. 75

Comment on peut démêler les grandes affaires. 244

Age de la majorité des Rois de France reglé par Charles V. 271

Aiguillon ville bien fortifiée du temps de Philippe de Valois. 179. 185. ſon ſiege remarquable. *la même.*

Albert élu Empereur, mais illegitimement. 49. 52. ſa mort. 69

Albert d'Autriche, Roi de Hongrie & de Boheme, & enfin Empereur. 464

Albigeois, Heretiques. 81. 82

Albret Connêtable deſtitué. 348. 351. 368 rétabli. 375. 378. blâmé. 381. ſa mort. 385

Alençon. Le Duc d'Alençon arrêté priſonnier, ſon procez & ſa condamnation 465. 525. 542 ſa mort. 543

Alexandre V. élu Pape au Concile de Piſe. 363. quel nouveau privilege il accorda aux Religieux Mendiants. 364. L'Uni-

verſité de Paris s'en offenſe, & ce qu'il en arriva. *la même.*
Alfonſe XI. Roi de Caſtille. 251
Alfonſe Roi d'Arragon & de Sicile. 437. ſa mort. 493
Allemagne en grande confuſion. 8
Amaury de Chartres, Docteur de Paris, & ſes erreurs. 82
Ame. Diſputes agitées touchant l'état des Ames aprés la mort. 162
Amé V. Comte de Savoye, ſurnommé le Grand. 71
Amé VI. Duc de Savoye & ſes armes contre Amurat Sultan des Turcs & le Roi des Bulgares. 248. ſa mort. 311
Amé VII. ſon fils & ſucceſſeur. *la même.*
Amé VIII. Duc de Savoye, 385. ſa retraite dans un Hermitage. 455. il eſt élû Pape. 464
Amedée fils aîné de Louis Duc de Savoye. 509
Amiens tourne le dos au Duc de Bourgogne. 536. 537
S. Ampoulle en Angleterre. 341
Amurat Sultan, ſa victoire & ſa mort. 325
André ſecond fils de Carobert Roi de Hongrie, & ſa mort tragique. 187
Angleterre troublée notablement. 155. guerre funeſte, longue & ſanglante de l'Angleterre contre la France. 164. *& ſuiv.* décente du Roi d'Angleterre en France avec une armée prodigieuſe, & quelle utilité il en retira. 227. 228. armée levée pour la faire paſſer de France en Angleterre. 252. guerre réſoluë en France contre l'Angleterre. 312. qui n'aboutit à rien. 313. l'Angleterre tourmentée par des émotions populaires. 299. l'Angleterre en trés-mauvais état. 351
Anglois maſſacrez dans Paris, & ce qui s'en enſuivit. 223. les terres que l'Anglois tenoit en France confiſquées. 257. l'humeur Angloiſe incompatible avec quelque Nation que ce ſoit. 265. Anglois dans la Bretagne, & ce qu'il en arriva. 267. 268. les Anglois affoiblis de ſens, de courage & de forces. 276. revers de fortune qui porte les Anglois à deſirer la paix. 309. nouveaux deſſeins de faire la guerre aux Anglois. 315. 317. la haine naturelle des Anglois contre les François, & leurs nouveaux ravages en France. 347. 378. les affaires de l'Anglois bien avancées en France par le moyen des diſcordes qui y étoient. 383. pour quel ſujet elles y furent reculées. 441. la fierté des Anglois bien rabattuë. 445. quel traité cauſe une conſternation trés-grande aux Anglois. 459. on les chaſſe de Paris. 460. déclarez ennemis du Duc de Bourgogne. 461. ils ſont réduits aux abois. 482. 483. leur ruïne entiére en ce Royaume. 486
Anjou. Duc d'Anjou Lieutenant à Paris. 261. 269. 275. fort avide d'argent. 281. ſe ſaiſit de la Regence pendant la minorité de Charles VI. 300. 301. 310. ſa mort. 311. ſon parti aprés ſa mort. 313. autre Duc d'Anjou Roi de Sicile. 356.

qui eſt inveſti du Royaume de Naples. 366. ſa mort. 388
Annates comment étoient payées autrefois au ſaint Siege. 410
Anne fille de Janus Roi de Chypre, & femme de Charles, fils du Duc de Savoye. 455
Annonciation, Ordre établi en Savoye. 311
Antoine fils de Philippe Duc de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier & de Limbourg. 346. ſa mort. 383
Antoine Comte de Vaudemont, ſon debat pour la ſucceſſion de Charles ſon frere Duc de Lorraine. 453
Appels comme d'abus depuis quel temps ont eu lieu. 158. Lettres d'appel de la part des Gaſcons, ſignifiées au Prince de Galles, & quelle en fut la ſuite. 256
Ardens, quelle maladie c'étoit. 270
Arles, Royaume, demeure en toute Souveraineté aux Rois de France. 277
Armagnac, quelle étoit la querelle de cette Maiſon avec celle de Foix. 234. le Comte d'Armagnac arrive à Paris. 216. le Connêtable d'Albert & le Comte d'Armagnac. 351. 367. la perſonne du Roi Charles VI. celle du Dauphin, & la ville de Paris en ſon pouvoir. 388. ſa mort tragique. 391. autre Comte d'Armagnac. 484. ſa propre ſœur, ſa femme, & ſes biens confiſquez. 489. ſa mort. 543
Arras aſſiegé. 377
Arrêt du Parlement de Paris contre l'Univerſité de Toulouſe. 354
Artevelle [Jacques] Bourgeois de Gand, duquel la puiſſance étoit preſque abſoluë dans la Flandre. 167. ſa mort. 179
Artevelle [Philippe] fils du précedent, Chef des révoltez de Gand. 303. *& ſuiv.* ſa mort. 306
Artur II. Duc de Bretagne. 163
Artur Comte de Richemont, frere de Jean III. Duc de Bretagne. 436. ſon mariage. 437. eſt fait Connêtable. 440. 442. 448. 454. 460. 464. 480. 482. ſa mort. 492
Aſſaſſinat en horreur à toute la Chrétienté. 399
Aſſemblée la plus noble & la plus grande du ſiecle, dans la ville d'Arras. 456
Atreman, l'un des Chefs des Gantois révoltez. 314
Aubericourt Seigneur Hennuyer, ſes ravages dans la Champagne. 226
Aubriot [Hugues] Prevôt de Paris, ſes crimes. 298
Aveſnes (Jean d') Comte de Hainaut herite de la Hollande & de la Friſe. 47
Aveugle qui combat vaillamment dans une bataille, & par quel moyen. 184
Avignon, de quelle maniere cette ville eſt venuë ſous la domination du Pape. 188. les Rois y ont eu part. *la même.* la tranſlation du ſaint Siege dans la ville d'Avignon. 409
Avrai, bataille donnée en ce lieu. 247
Autriche. Le nom de Hasbourg chan-

changé en celui d'Autriche. 16. les fondemens de la prodigieuſe grandeur de la Maiſon d'Autriche. 41

Azincour, païs fort fatal à la France. 382

B.

BAZVVILDER, combat donné en cet endroit entre le Rhin & la Meuſe. 260

Bajazet ſurnommé le Foudre, fils & ſucceſſeur du Sultan Amurat. 325. ſa cruauté. 337

Bailleul (Jean) couronné Roi d'Ecoſſe, & préferé à Robert de Brus ſon concurrent, comme né du ſang d'Ecoſſe par les filles. 38. 44. 49

Baluë, le Cardinal de ce nom fut onze ans priſonnier dans la Baſtille. 529. 532

Bande blanche & bande rouge, marque de deux factions en France. 367. ſa mort. 453

Banquiers Italiens taxez d'uſures exceſſives, & comment ils en furent châtiez. 40

Bar, en faveur de qui cette Terre a été érigée en Duché. 238

Barbaſan (Guillaume de) nommé le Chevalier ſans reproche. 436

Barbete (Etienne) maître de la Monnoye de Paris, fort en peine pour l'avoir fait hauſſer, quoi qu'alterée, & enſuite diminuée de prix. 66

Barnabé, Vicomte de Milan. 249

Baſle, Concile tenu en cette ville. 454. 463

Bâtards, nom donné à quelques Avanturiers Gaſcons, & pourquoi. 141

Baſtille par qui, & en quelle année fut bâtie. 261

Bataille memorable où les Anglois remporterent la victoire contre les François. 183. 383

Bataille de trente Bretons contre autant d'Anglois. 203. d'où vient le plus ſouvent le gain des Batailles. 244

Bauchet (Nicolas) Admiral de France pris & pendu par les Anglois. 166. 170

Baudoüin l'un des huit freres bâtards du Duc de Bourgogne, ſa conſpiration contre ce Duc. 536.

Bearn, Vicomté dépendant de la Gaſcogne. 7

Beauvais aſſiegé par le Duc de Bourgogne, dont le ſiege eſt levé par le moyen d'une femme. 541

Begards & Begardes abolis. 72. 89

Begards Heretiques. 422

Bembro [Richard] Chef d'un combat de trente Anglois contre trente Bretons. 203. il eſt tué en champ clos par Bertrand du Gueſclin. *la même.*

Benedict ou Benoît XII. Pape fort moderé dans ſon élevation. 163. ſa mort. 174

Benefices en proye. 413. la diſtribution des Benefices reglée, mais peu obſervée. 487

Benoît XIII. autrement dit Pierre de Lune, ſon élection. 333. la France ſe ſouſtrait de ſon obeïſſance. 338. il ſe ſauve du Palais d'Avignon, où il étoit comme en priſon. 344. il recommence à tourmenter le Clergé, & à le ſurcharger de Decimes. 349. il eſt pourſuivi par l'Univerſité de Paris de faire ceſſer le ſchiſme. 353. il a bien

bien de la peine à bailler ſon abdication par écrit 355. il envoye des Bulles en France pour empêcher la ſouſtraction à ſon obeïſſance 357. Aſſemblée des Cardinaux de l'un & de l'autre parti pour terminer le ſchiſme. 363. mort de Benoît XIII. 380. il eſt déclaré contumax & intrus au Concile de Conſtance. 390
Bernard bâtard du Comte de Foix. 253
Berri (Duc de) comment ſe rend maître de la ville de Limoges. 261. il réduit Sainte-Severe, qui paſſoit pour imprenable. 265. il ſe fâche de n'avoir aucune part aux affaires. 296. paroles de ce Duc au Comte de Flandre, touchant la punition de ſes ſujets rebelles. 309. la jalouſie du Duc de Berri eſt cauſe que l'armée Navale de France ne fait aucun progrez contre l'Angleterre. 316. plaintes au Roi contre lui. 323. il ſoûtient un des Antipapes contre raiſon. 330. ſa femme ſauve la vie au Roi. 331. le Duc de Berri ſoûtient toûjours que le Gouvernement du Royaume lui appartient. 345. il ſe fortifie dans ſon Hôtel à Paris contre le Duc de Bourgogne. 351. il confere avec le Bourguignon dans la ville d'Amiens après le meurtre du Duc d'Orleans. 356. le Roi ordonne que le Duc de Berri ſera du Conſeil de ſon fils. 363. il fait ligue avec la Maiſon d'Orleans 365. il eſt aſſiegé dans Bourges. 369. entrevûë du Duc de Berri & du Bourguignon. 374. ſa mort. 386
Bertrand Archevêque de Tarentaiſe. 154
Bertrand Evêque d'Autun, & depuis Cardinal. 157. 415
Beſſiere & Beſaciers. 89
Beſſarion Cardinal & Legat en France. 538
Bethford (Simon de) ſes crimes & ſon ſupplice. 156
Bethford (Jean Duc de) Regent du Royaume de France. 406. il fait alliance avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. 436. épouſe une ſœur du Duc de Bourgogne. 437. met le ſiege devant Yvri. 438. combat les François & remporte la victoire. 439. accommode les Ducs de Bourgogne & de Gloceſter. 441. ſa mort. 459
Betigues [Raimond de] & ſon juſte deſeſpoir. 150
Beriſac [Jean] pourquoi brûlé vif. 323
Bible traduite en François Romance, & en François Tudeſque. 415
Bien public, Ligue qui portoit ce titre. 512. 526
Biſoches, ſecte d'Heretiques. 417. 422
Blanche femme de Charles le Bel. 40. accuſée d'adultere. 75. 143. ſa vie. 144
Blanche fille de Philippe le Bel, & ſon mariage. 52
Blanche Comteſſe de Bourgogne. 159
Blanche fille de Philippe Roi de Navarre, & ſeconde femme de Philippe de Valois. 191
Blanche femme de Pierre le Cruel.

ſa fin tragique. 251
Blanche fille unique & heritiere de Charles le Noble. 441
Blancs-Manteaux, Ordre Religieux. 90
Bohemiens répandus en France, quelles étoient leurs mœurs. 389. Voyez *Zigens*.
S. Bonaventure, en quel temps arriva ſa mort. 10
Boniface VIII. de quels ſtratagêmes ſe ſervit pour s'élever à la Papauté. 43. ſes mœurs 45. 50. 53. 54. 61. ſa mort. 62. deu oi accuſé. 65
Boniface VIII. reſerve la Proviſion des Benefices au ſaint Siege. 410
Boniface IX. ſon élection. 330. ſa mort. 349
Bordeaux & ſon Archevêché. 412
Brigue D. che accordée a du Gueſclin par le Roi d'Arragon. 252
Boucher. Compagnie de cinq cens Bouchers dans la ville de Paris. 367
Boucicaut Maréchal de France, ſa valeur. 352. 363. ſa mort. 383
Boukam, Comte Ecoſſois élevé à la Charge de Connêtable de France. 404. 405
Boukingham Comte d'Angleterre, fait de grands ravages en France. 293
Bourbon (Pierre de) Connêtable de France. 205
Bourbon (Jacques de) Comte de la Marche, défait par les Tard-venus. 232. le Duc de Bourbon entreprend de faire la guerre aux Maures. [illegible] Duc de Bourgogne [illegible] qu'il a fait tuer le [illegible] Jeans. 356. il fai[illegible] avec la Maiſon [illegible] prend la ville de [illegible] eſt fait priſonni[illegible] d'Azincour. 38[illegible] avec quelques [illegible] contents contre [illegible] portée parmi le [illegible] re. 465. il com[illegible] re en Berri, [illegible] Auvergne. 512. la ville de Roü[illegible] che de remettre [illegible] ſous l'obeïſſance
Bourges & ſa Prim[illegible]
Bourges aſſiege pa[illegible] 369. ſon Arch[illegible] & par qui étab[illegible]
Bourgogne. Le prin[illegible] haines mortelle[illegible] Maiſons de [illegible] d'Orleans 325. [illegible] les augmentoien[illegible] jour. 343. 35[illegible] Bourgogne fait [illegible] Duc d'Orleans.
Bourreau de Pari[illegible] bande de révolte[illegible] plice.
Bouſſole en quel te[illegible]

Brabant (Duc de) [illegible] pereur fait priſon[illegible]
Bretagne, troubles [illegible] ſucceſſion de cet[illegible] 172. 174. 202. affligée par les [illegible] nouveaux troub[illegible] tagne. 280. cette [illegible] couvre ſes richeſſ[illegible] peuplée, & par [illegible]
Bretigni, lieu où [illegible] de paix ent[illegible] gleterre. [illegible]

Grand Séné-
ie tué à la ba-
eri. 514
la Couronne.
150
le perſuade au
I. de retour-
273
) Barbier éle-
is à une trop
12. ſa mort
15
ſon Françoiſe
les Flamands.
57
les Gantois.
ontre le Duc
461
premier Preſi-
nal-voulu des
211
Capitaine Bre-
279
Empereur, &
été faite. 205
urquoi biffées
lacerées par le
verſité de Pa-
357

:f de certains
tez. 222. ſon
la même.
Roi d'Angle-
à lui. 186
me des Com-
voir le procez
rleans, qui la
ite des crimes
it. 490
Edoüard Roi
quel en fut le
ſuccez. 168
Cancellari, famille de la Toſcane, diviſée en deux factions. 45
Canon, en quel temps on a commencé à s'en ſervir dans les armées. 183
Capitaines, pourquoi appellez brigands. 226. d'où viennent bien ſouvent les déroutes des grands Capitaines. 442
Cardinal qui juge des procez en une Cour Souveraine. 286. grand nombre de *Cardinaux* en France pendant le quatorziéme ſiecle. 409
Cardinaux tyrans. 299
Carnage horrible. 184
Cartel envoyé au Roi Philippe VI. par Edoüard III. Roi d'Angleterre. 165. 170
S. Catherine de Sienne ſollicite le Pape Gregoire XI. à retourner à Rome. 273
Catherine de France, & le projet de ſon mariage avec Henri V. Roi d'Angleterre. 395. 397. celebration des noces. 402
Caurelée (Huë de) Capitaine Anglois. 258
Celeſtin V. ſe démet du Pontificat en faveur de Boniface VIII. 43
Chapelle bâtie dans l'Egliſe des *Celeſtins* de Paris, pour expier un accident imprévu & innocent. 531
Cerdagne, Comté engagée au Roi de France. 508
Cerfs-volans pris pour ſupports des Armes de France. 294
Cervoles (Arnaud de) ſurnommé l'Archiprêtre, & les inſultes qu'il fit au Pape dans Avignon. 215
Ceſene (Michel de) General des

ſa fin tragique. 251
Blanche fille unique & heritiere de Charles le Noble. 441
Blancs-Manteaux, Ordre Religieux. 90
Bohemiens répandus en France, quelles étoient leurs mœurs. 389. Voyez *Zigens.*
S. *Bonaventure*, en quel temps arriva ſa mort. 10
Boniface VIII. de quels ſtratagêmes ſe ſervit pour s'élever a la Papauté. 43. ſes mœurs 45. 50. 53. 54. 61. ſa mort. 62. deq..oi accuſé. 65
Boniface VIII. reſerve la Proviſion des Benefices au ſaint Siege. 410
Boniface IX. ſon élection. 330. ſa mort. 349
Bordeaux & ſon Archevêché. 412
Borgia Duché accordée à du Gueſclin par le Roi d'Arragon. 252
Boucher. Compagnie de cinq cens Bouchers dans la ville de Paris. 367
Boucicaut Maréchal de France, ſa valeur. 352. 363. ſa mort. 383
Boukam, Comte Ecoſſois élevé à la Charge de Connêtable de France. 404. 405
Boukingham Comte d'Angleterre, fait de grands ravages en France. 293
Bourbon (Pierre de) Connêtable de France. 205
Bourbon (Jacques de) Comte de la Marche, défait par les Tardvenus. 232. le Duc de Bourbon entreprend de faire la guerre aux Maures. 310. le Duc de Bourgogne lui avoüe qu'il a fait tuer le Duc d'Orleans. 356. il fait une ligue avec la Maiſon d'Orleans. 366. prend la ville de Bapaume. 377. eſt fait priſonnier à la bataille d'Azincour. 383. il ſe ligue avec quelques Seigneurs mécontents contre la reforme apportée parmi les gens de guerre. 465. il commence la guerre en Berri, Bourbonnois & Auvergne. 512. 513. il prend la ville de Roüen. 519. il tâche de remettre la Normandie ſous l'obeïſſance du Roi. 522
Bourges & ſa Primatie. 85
Bourges aſſiegé par Charles VI. 369. ſon Archevêché quand & par qui établi. 412
Bourgogne. Le principal ſujet des haines mortelles d'entre les Maiſons de Bourgogne & d'Orleans 325. pourquoi elles augmentoient de jour en jour. 343. 350. le Duc de Bourgogne fait aſſaſſiner le Duc d'Orleans. 396
Bourreau de Paris, Chef d'une bande de révoltez, & ſon ſupplice. 392. 393
Bouſſole en quel temps inventée. 57
Brabant (Duc de) frere de l'Empereur fait priſonnier. 260
Bretagne, troubles arrivez pour la ſucceſſion de cette Duché. 163. 172. 174. 202. la Bretagne affligée par les Anglois. 267. nouveaux troubles en Bretagne. 280. cette Province recouvre ſes richeſſes, & eſt repeuplée, & par quel moyen. 469
Bretigni, lieu où ſe fit un Traité de paix entre la France & l'Angleterre. 257. 273

Breze (Pierre de) Grand Sénéchal de Normandie tué à la bataille de Montleheri. 514
Brie Comté unie à la Couronne. 150
S. Brigilde de Suede perſuade au Pape Gregoire XI. de retourner à Rome. 273
Broſſe (Pierre de la) Barbier élevé par Saint Louis à une trop grande faveur. 12. ſa mort honteuſe. 15
Bruges, où la Garniſon Françoiſe fut maſſacrée par les Flamands. 57
Bruges ſaccagée par les Gantois. 304. ſa revolte contre le Duc de Bourgogne. 461
Buci (Simon de) premier Preſident, pourquoi mal-voulu des peuples. 211
Bude (Silveſtre) Capitaine Breton. 279
Bulle d'Or par quel Empereur, & en quelle année a été faite. 205
Bulles d'un Pape pourquoi biffées avec le canif, & lacerées par le Recteur de l'Univerſité de Paris. 357

C.

CAILLET, Chef de certains païſans revoltez. 222. ſon ſupplice. *la même.*
Calais aſſiegé par le Roi d'Angleterre. 184. ſe rend à lui. 186
Calixte III. nomme des Commiſſaires pour revoir le procez de la Pucelle d'Orleans, qui la déclarent innocente des crimes qu'on lui impoſoit. 490
Cambrai aſſiegé par Edoüard Roi d'Angleterre, & quel en fut le ſuccez. 168
Cancellari, famille de la Toſcane, diviſée en deux factions. 45
Canon, en quel temps on a commencé à s'en ſervir dans les armées. 183
Capitaines, pourquoi appellez brigands. 226. d'où viennent bien ſouvent les déroutes des grands Capitaines. 442
Cardinal qui juge des procez en une Cour Souveraine. 286. grand nombre de *Cardinaux* en France pendant le quatorziéme ſiecle. 409
Cardinaux tyrans. 299
Carnage horrible. 184
Cartel envoyé au Roi Philippe VI. par Edoüard III. Roi d'Angleterre. 165. 170
S. Catherine de Sienne ſollicite le Pape Gregoire XI. à retourner à Rome. 273
Catherine de France, & le projet de ſon mariage avec Henri V. Roi d'Angleterre. 395. 397. celebration des noces. 400
Caurelée (Huë de) Capitaine Anglois. 158
Celeſtin V. ſe démet du Pontificat en faveur de Boniface VIII. 43
Chapelle bâtie dans l'Egliſe des *Celeſtins* de Paris, pour expier un accident imprévu & innocent. 531
Cerdagne, Comté engagée au Roi de France. 508
Cerfs-volans pris pour ſupports des Armes de France. 194
Cervoles (Arnaud de) ſurnommé l'Archiprêtre, & les inſultes qu'il fit au Pape dans Avignon. 215
Ceſene (Michel de) General des

Cordeliers. 419
Chalanes (Antoine de) Comte de Dammartin. 475. eſt arrêté priſonnier à la Baſtille. 506. s'échape de ce lieu. 512
Chaînes tenduës dans les ruës de Paris pendant les Barricades. 212
Champagne, Comté unie à la Couronne. 150
Chandos (Jean) Sénéchal de Poitou. 258
Chantoceaux, Château ſitué dans le païs d'Anjou. 395. par qui aſſiegé. *la même.*
Chaperons blancs pourquoi portez dans une ſédition arrivée à Paris. 372. autres Chaperons mi-partis de rouge & de bleu auſſi dans Paris. 219. puis jettez au feu. 224
Chaperon des honnêtes gens dans les villes, preſque fait de même façon que celui des Moines anciennement. 250. faction des Chaperons blancs en Flandre. 296
Charité ſur Loire par qui ſurpriſe & aſſiegée. 247
Charles fils de Louis VIII. élû Roi de Sicile. 2. ſon ambition démeſurée. 15. ſa mort. 21
Charles de Valois. 36. 56
Charles le Boiteux. 36. 39. ſa mort. 70
Charles Prince de Boheme, & le ſonge remarquable qu'il eut. 153
Charles de Blois, auquel la Duché de Bretagne fut ajugée au préjudice de Jean de Montfort. 172. 173. eſt fait priſonnier par Montfort. 185. ſa mort. 248
Charles ſurnommé le *Mauvais*, Roi de Navarre. 176. 204. arrêté priſonnier, & comment délivré. 207. 212. 216. ſon arrivée à Paris, dont il harangue le peuple, & ce qu'il en arrive. 217. 218. 223. 224. ſa paix avec le Roi Jean. 225. prétend ſucceder au Duché de Bourgogne après la mort du dernier Duc. 232. eſt pris priſonnier pour la ſeconde fois. 253. ſon imprudence eſt avantageuſe à la France. 263. ſon attentat contre la vie des Ducs de Berri & de Bourgogne. 294. mort tragique de ce Prince. 318
Charles, Comte d'Alençon, frere du Roi Philippe VI. & ſa mort. 184
Charles, Roi des Romains, fils de Jean Roi de Boheme. 184. devient Empereur. 186
Charles, Prince de Duras, ſa mort tragique quoi que juſte. 188
Charles d'Eſpagne de la Cerde, favori du Roi Jean, & Conneſtable de France. 201. aſſaſſiné dans ſon lit. 204
Charles le Noble, fils & ſucceſſeur de Charles le Mauvais, Roi de Navarre. 318. ſa mort. 441
Charles Dauphin, Lieutenant en France pendant la priſon du Roi Jean ſon pere. 211. ſon adreſſe, & ſes inquietudes. 214. ſe ſouſtrait à la tutelle des Etats. 216. ſe déclare Regent. 221. la Regence du Royaume lui eſt deferée pour une ſeconde fois. 237
Charles V. dit le Sage & l'Eloquent, ſon avenement à la Couronne & ſon Sacre. 244.

renonce à ſes droits ſur la Champagne & ſur la Bourgogne, moyennant la Seigneurie de Montpellier. 250. ſes préparatifs pour conquerir la Guyenne. 256. ſa conduite en la guerre contre les Anglois. 257. temporiſe par ſageſſe. 262. ſon Ordonnance touchant la majorité des Rois de France. 271. recommence la guerre contre l'Anglois avec cinq armées. 274. quel fut le ſeul deſavantage qu'il reçût dans ſes entrepriſes. 282. ſes dernieres diſpoſitions, ſon éloge & ſa mort. 283. 284. ſa femme & ſes enfans. 286

Charles fils de Charles le Mauvais Roi de Navarre vient en France, & y eſt retenu priſonnier pendant cinq ans. 275

Charles IV. Empereur, quelles étoient ſes mœurs. 249. cet Empereur vient en France, & de quelle maniere y eſt reçû. 276. ſa mort. 279

Charles V. dit le Sage, mis au nombre des hommes ſçavans de ſon temps. 416

Charles VI. fils de Charles V. le commencement de ſon regne fut troublé, & il y eut quelque different dans la ceremonie de ſon Sacre. 290. 291. ſon éducation 294. ſon voyage en Flandres avec ſoixante mille hommes, & quel en fut le ſuccez. 305. il y retourne. 308. ſon mariage. 313. il prend en main l'adminiſtration de ſon Royaume. 321. il va à Avignon. 323. il eſt ſurpris tout d'un coup d'un violent accez de furie. 329. il retombe en demence. 331. ſa troiſiéme rechûte. 334. ce qu'il faiſoit pendant ſes bons intervalles, *la même*. ſa conduite à l'égard des Anti-papes & de l'aſſaſſinat du Duc d'Orleans par le Duc de Bourgogne. 357. il commet le Gouvernement du Royaume pendant ſa maladie à la Reine & au Dauphin. 362. il marche en perſonne contre le parti de la Maiſon d'Orleans. 369. pourquoi il va en Berri, *la même*. ſon retour. 370. il eſt forcé par un Chef de ſédition de prendre un chaperon blanc. 372. ſa Déclaration fulminante contre le Duc de Bourgogne. 375. il convoque le ban & l'arriere-ban contre lui. 377. ſon voyage en Normandie contre le Roi d'Angleterre. 382. ſon retour à Paris. 383. ſa perſonne au pouvoir du Connêtable d'Armagnac. 388. & enſuite en celui des Bourguignons. 391. ſon entrevûë avec le Roi d'Angleterre. 397. Traité qu'il fit avec ce Roi & Philippe Duc de Bourgogne au préjudice du Dauphin ſon fils. 400. ſa mort & ſes funerailles. 407. combien il avoit d'enfans. *la même*.

Charles Comte de Ponthieu, troiſiéme fils du Roi Charles VI. devenu Dauphin & Duc de Touraine. 375. 387. ſauvé avec précipitation envelopé dans ſa robe de chambre. 591. 397. la mort du Duc de Bourgogne lui eſt imputée, quoi qu'apparemment il en étoit inno-

cent. 399. Ligues contre lui & pour lui. 400. on lui fait ſon procez, il eſt banni de France à perpetuité, & déclaré déchu de pouvoir prétendre à la ſucceſſion de la Couronne de France. 402. il devient Roi, nommé

Charles VII. dit le Victorieux, ſon avenement à la Couronne. 435. il fut appellé par raillerie Roi de Bourges, & couronné à Poitiers. 436. ſes affaires furent arrêtées ſept ou huit mois. 443. il eſt ſacré à Reims. 447. ſes conquêtes & ſon bonheur arrêté. 448. pluſieurs villes ſe ſoûmettent à ſon obeïſſance. 449. Traité celebre & authentique qu'il fit avec le Duc de Bourgogne. 457. 458. ſon entrée triomphante dans Paris. 462. ſon inclination au bien de l'Etat. 465. ſon voyage en Poitou contre une Ligue qui s'y vouloit former. 466. il recouvre beaucoup de villes ſur les Anglois. 482. 483. ſes proſperitez mêlées d'ennuis. 480. ſon voyage en Normandie, & de là en Guyenne. 482. 483. ſon entrepriſe contre la Savoye. 486. il a ſoin de faire revoir le procez de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orleans. 490. il s'abſtient de manger, & meurt de faim faute de pouvoir plus rien avaler. 495. ſes qualitez, ſon éloge, & ſes enfans legitimes & naturels. *la même.*

Charles, Comte du Maine, troiſiéme fils du Duc d'Anjou Roi de Sicile. 388

Charles Comte de Clermont, fils aîné du Duc de Bourbon. 406

Charles Comte de Geneve, fils d'Amé VIII. Duc de Savoye. 455

Charles fils aîné & ſucceſſeur du Duc d'Orleans, aſſaſſiné par le Duc de Bourgogne. 356. il ſe met dans les bonnes gra es du Roi. 375. ſa priſon en Angleterre, ſa délivrance & ſon mariage avec la niece du Duc de Bourgogne, & leur ſincere reconciliation. 466. ſa *mort.* 511

Charles, Comte de Charolois, fils de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. 504. la haine envenimée entre le Roi Louis XI. & ce Comte. 509. ſes troupes & ſon prétexte de les avoir levées. 513. journée qui lui cauſa tous ſes malheurs. 515. outrages qui lui furent faits par les Habitans de Dinan. 521. il devient Duc de Bourgogne par la mort de ſon pere. 524. ſes bonnes & mauvaiſes qualitez. 525. & 528. ſon entrevûë avec le Roi Louis XI. 528. 529. paroles qu'il profera inconſiderément. 531. il prend l'Ordre de la Jartiere. 517. il eſt adjourné par un Huiſſier du Parlement. 536. ſes affaires en mauvais état. *la même.* ſon entrée en Picardie avec le fer & le feu. 541. il aſpire d'avoir le titre de Roi. 543

Charles, ſecond fils de Charles VII. 495. 504. ſon appanage. 506. enlevé & mené en Bretagne par le bâtard d'Armagnac. 512. 517.

517. 518. intrigues des Ducs de Bourgogne en ſa faveur. 537. 538. ſa mort cauſée par une pêche empoiſonnée. 539
Charlier (Jean) ſurnommé Jarſon, Chancelier de l'Univerſité. 376
Chartier (Guillaume) Evêque de Paris, ſa mort ſubite. 540
Chartres ſurpris par les François. 451
Chaſtillon (Hugues de) Grand Maître des Arbalêtriers. 260
Cherbourg vendu aux Anglois par Charles le Mauvais, Roi de Navarre. 274. 275. 336, 389. 483
Chicane, exercice des Gratte-Papiers qui ruïne les Plaideurs. 64
Cimetiere de ſaint Jean en Gréve pourquoi bâti où il eſt à preſent. 328
Clarence, Seigneur Anglois, frere de Henri V. Roi d'Angleterre, ſa mort. 404
S. Claire, en quel temps fut établi ſon Ordre. 86
Clement VI. en quoi diſſemblable à ſon prédeceſſeur. 174
Clement VII. élû par ſix Cardinaux demeurez en France, & le ſchiſme de ſon temps. 278. 300. 301. 315
Clement VIII. Antipape. 380
Clement V. élû peu canoniquement. 410
Clergé. Aſſemblées du Clergé à Paris, pour des ſujets remarquables. 156. ſon autorité beaucoup affoiblie. 158. les biens du Clergé diviſez en trois. 312. le Clergé mal ſervi par les plus puiſſans de ſon Corps. 327. exactions exceſſives juſques ſur le Clergé. 349
Clindon, Prince du païs de Galles 348.
Cliſſon (Olivier de) & ſon fils qui fut enſuite Connêtable. 176. 318. 326. il eſt aſſaſſiné par Pierre de Craon. 328
Cliſſon (Marguerite de) veuve de Jean de Blois, Comte de Pentiévre, femme ambitieuſe juſqu'aux derniers crimes. 394
Coctier Medecin de Louis XI. 572
Cœur) Jacques) Argentier du Roi Louis XI. ſes grands biens ; les crimes dont il eſt accuſé & convaincu, & pour leſquels il eſt condamné ; & ſa rehabilitation. 481
College de Navarre par qui fondé à Paris. 59
Collier. L'Ordre du Collier en Savoye changé en celui de l'Annonciation. 311
Comines (Philippe de) comment attiré au ſervice de Louis XI. 530. 540
Compagnies d'Ordonnances quand établies en France. 473
Compiegne & ſon ſiege remarquable. 450
Comte, pourquoi ce titre étoit autrefois plus éminent que celui de Duc. 385
Conception Immaculée de la Sainte Vierge, & les queſtions agitées ſur ce ſujet. 319. 417
Conciles du treiziéme ſiecle. 80
Conciles aſſemblez pour éteindre le ſchiſme. 363.
Conciles tenus en France pendant le quatorziéme ſiecle. 424
Concile aſſigné à Pavie, transferé à Sienne, & diſſout. 437. ancienne queſtion, ſi le Concile eſt au-deſſus du Pape. 454.

Concile convoqué à Ferrare. 463. transferé à Florence. 464
Confesseurs accordez aux Criminels executez par Justice, qui jusques-là leur avoient été refusez en France. 334
Confession chez les Moines. 86
Conseil établi par les Etats pendant la prison du Roi Jean en Angleterre, pour l'administration du Royaume. 212
Conseil de douze personnes pendant la minorité de Charles VI. 291
Constance sur le Rhin, où se tint un Concile general. 379
Constantin, dernier Empereur d'Orient. 489
Constantinople investi par les Turcs. & délivré par les François. 340. cette ville fut prise de force par Mahomet II. 489
Coq (Robert le) Evêque de Laon, Chef d'un Conseil établi par les Etats. 212. 214. se retire en son Evêché. 216
Coqueluche espece de rhume, dont les suites étoient dangereuses. 378
Corbie (Arnaud de) Chancelier accusé de concussion. 370. est destitué de sa Charge. 373
Corbiere (Michel de) Antipape sous le nom de Nicolas V. 156. sa mort. 157
Cordeliers en grand vogue pendant le quatorziéme siecle, & comment ils en déchûrent. 416. 417. leurs réveries touchant l'observation reguliere de leur Regle. 417. disputes pour la couleur & pour l'étoffe de l'habit, & pour la forme du capuchon de ces mêmes Religieux. 419
Coup violent qui eut des suites très-sanglantes. 208
la *Cour* divisée en plusieurs partis. 445
Courtrai saccagé, pillé & brûlé. 306
Courtrai (Pierre de) Seigneur Angevin, ami infidelle 311. est cause de la perte de Louis Duc d'Anjou. 328. fait dresser une Croix de pierre proche de laquelle les criminels se confessoient quand on les menoit au supplice. 335
Crecy, bataille donnée en ce lieu. 182
Croix droite, & Croix de saint André, marques de deux factions en France. 367
Croix blanche vûë en l'air au-dessus de Bayonne. 484
Croisades du treiziéme siecle. 80
Croüi, pere & fils, Seigneurs qui avoient grand pouvoir sur l'esprit du Duc de Bourgogne. 508
Czaar de Russie ou Moscovie, en quel temps sa puissance commença à paroître. 565

D.

DAIM (Olivier le) Barbier du Roi Louis XI. devient homme de grand crédit, & s'en fait accroire. 560
Dalila par qui imitée en France. 398
Danse de saint Jean, maladie effroyable. 270

David de Dinan, & ſon erreur. 83
David Roi d'Ecoſſe chaſſé & retiré en France. 159. 184. ſa mort. 263
Dauphiné, comment acquis à la Couronne de France, & d'où vient que l'on apelle *Dauphins* les fils aînez de France. 192. cette Province déchargée de toutes les prétentions des Empereurs. 277
Denier d'impôt demandé ſur une botte de creſſon, fait grand bruit dans Paris, & y cauſe bien du trouble. 297
Deſquerdes (Philippe de Crevecœur) General d'armée pour le Roi. 556. 564. 567. 570
Dole pris par trahiſon. 364
Dormans (Guillaume de) Evêque de Beauvais, Chancelier de France. 293
Doüai, & l'orgüeil de ſes Habitans. 557
Douglas (Charles de) Seigneur Ecoſſois du parti de Charles VII. 438. ſa mort. 439
Dragons d'Angleterre. 533
Dreux aſſiegé par Henri Roi d'Angleterre. 405
Dunois. Le bâtard d'Orleans Comte de Dunois. 465. 488. il préſide au Conſeil du Roi. 523. ſa mort & ſon éloge. 534
Duras (Charles de) couronné Roi de Sicile. 301

E.

ECluſe. Bataille navale à l'Ecluſe la plus ſanglante, qui ſe fût vûë depuis plus de deux ſiecles. 170. puiſſante Flotte équipée à l'Ecluſe. 316
Ecorcheurs, qui ils étoient. 462
Ecoſſe, troubles excitez en ce Royaume pour y ſucceder. 38. ce Royaume paſſe en la Maiſon de Stuard. 263. irruption des Anglois en Ecoſſe. *la même*. courſes des Ecoſſois dans l'Angleterre. 276. l'humeur ſauvage des Ecoſſois. 315
Edits concernans l'Egliſe & les Eccleſiaſtiques. 551. 552
Edmond Comte de Kent. 155
Edmond Comte de Cambrigde, depuis Duc d'York, fils de Henri Roi d'Angleterre. 258
Edoüard I. fils & ſucceſſeur de Henri III. Roi d'Angleterre. 6. 35. ſa mort. 69
Edouard II. fils & ſucceſſeur d'Edoüard I. Roi d'Angleterre. 73. dégradé, condamné à une priſon perpetuelle, & enfin cruellement mis à mort. 141
Edouard Comte de Savoye. 154. ſa mort. *la même*.
Edouard de Bailleul rétabli dans le Royaume d'Ecoſſe. 159
Edouard III. Roi d'Angleterre rend hommage au Roi Philippe VI. 155. pourquoi il fait arrêter ſa mere, & ce qu'il en arrive. 155. 156. 164. 180. 182
Edouard fils de Richard Duc d'Yorck, uſurpateur de la Couronne d'Angleterre. 495. 496. eſt dépoſſedé & enſuite rétabli. 534. 537. 538
Egliſe maintenuë en ſes droits. 158
Egliſes aziles inviolables. 220
Egliſe du quatorziéme ſiecle. 408
Egliſe, ſa juriſdiction beaucoup étenduë, & enſuite diminuée. 408. à qui appartient la propriété

prieté des biens d'Egliſe. 411
Egyptiens qui courent la France, & leurs mœurs. 389
Elzear de Sabran Comte d'Arian. 97
Emanuel II. Empereur de Grece, vient en France. 342
Empereurs, dont les noms, les temps ou les regnes ſont rapportez aux marges de ce Livre. 8. 20. 41. 50. 70. 76. 161. 171. 186. 202. 205. 279. 344. 364. 398. 464. 475. 489. 568
Empire rempli de troupes Françoiſes & Angloiſes. 472
Empoiſonneur habile envoyé ſous le titre de Heraut. 302. ſon ſupplice. *la même.*
Empriſonnemens remarquables & de perſonnes les plus qualifiées, dans une émotion à Paris. 373. 391
Ennemis comment traitez par les Eſpagnols & les Allemans, & comment par les François & les Anglois. 265
Entrevûë pompeuſe & magnifique de deux Rois. 336. autres entrevûës ſemblables. 397
Epée de la Pucelle d'Orleans. 446. épée envoyée au Roi Louis XI. par le Pape Pie II. 507
Eſclaves contraints de s'affranchir par Lettres du Roi. 110
Eſſarts (Pierre des) Treſorier du Roi condamné à donner une ſomme notable. 190. il eſt établi Prevôt des Marchands, & enſuite deſtitué. 367. rétabli & empriſonné. 372. puis décollé. 373
Eſtouteville Cardinal & Legat en France. 487
Etampes, lâcheté de celui qui poſſedoit cette Comté. 516
Etats Generaux convoquez à Ruel, & à Paris. 206. 211. leurs demandes peu reſpectueuſes. 211. la conduite des *Etats* décriée. 216
Etats particuliers peu veritables. 221
Etats aſſemblez encore à Paris, pour traiter de la liberté du Roi Jean, & ce qui s'en enſuivit. 219. quel étoit l'ancien pouvoir des *Etats* à l'égard des impôts. 219
Etats aſſemblez à Tours. 526
Etoile. Ordre de l'Etoile renouvellé par le Roi Jean, & depuis abandonné par Charles V. au Chevalier du Guet & à ſes Archers. 202
Eu. Le Comte d'Eu, Gouverneur de Paris. 518
Eudes Duc & Comte de Bourgogne. 159. 171. 179
Evêché de Toulouſe érigé en Archevêché, & diviſé en cinq Dioceſes. 411
Evêchez multipliez par le Pape Jean XXII. 411
Evêque qui ne ſe peut raſſaſier de carnage. 359
Evêques aſſommez, & d'autres précipitez du haut des tours, & reçûs ſur des pointes d'épées & de javelines. 392
Eugene IV. ſucceſſeur de Martin V. 454. eſt dépoſé. *la même.*
Evreux Comté érigée en Pairie par Charles le Bel. 143
Euſtache de S. Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, ſa generoſité pour ſauver ſes concitoyens. 186

Exactions ſans juſtice & ſans meſure. 386
Execution remarquable de quatre perſonnes de qualité ſans aucune forme de Juſtice. 207. 218

F.

FACTIONS des Armagnacs & des Bourguignons. 384. 390. 396
Favre-Verſois, Moine empoiſonneur. 539. ſa mort. 542
Fayete Maréchal de France. 436
Federic, Empereur. 543
Felix, Pape. Voyez *Amé* VIII.
Femmes qui font lever le ſiege de devant une ville par leur courage, & quel privilege elles ont pour avoir fait cette belle action. 541
Feneſtrange (Broquard de) Chevalier Lorrain, rude fleau dans quelques Provinces de la France. 226
Ferdinand Roi de Portugal. 300. 315. ſa mort tragique. 316
Ferdinand fils naturel & ſucceſſeur d'Alfonſe Roi d'Arragon & de Sicile. 493
Ferrette, Comté engagée au Duc de Bourgogne pour de l'argent. 538
Financier. Quel eſt le plus rude ſupplice des mauvais Financiers. 149
Financiers recherchez & mis à la queſtion. 106. 361
Flagellans, leur ſecte, leurs mœurs & leurs erreurs. 423
Flamands déclarez contre la France. 169
Flandre abattuë par un grand échec. 179. le Comte de Flandre à Paris. 203. pourquoi il ſe traveſtit en manœuvre. 304. ſa mort. 309. cruelle guerre en Flandre. 281. la Flandre reconciliée avec ſon Seigneur Souverain. 314
Fleurs-de-Lys ſans nombre dans les Armes de France, par qui réduites à trois 294
Florence remplie de troubles. 563
Florent, Comte de Hollande, tué par un Gentilhomme. 47
Foix. En quel temps le Comte de Foix vint à Paris. 216. 222. 484
Forêt (Pierre de la) Chancelier de France, & quelles demandes firent les Etats contre lui. 211. il eſt fait Cardinal, & contraint de quiter les Sceaux. 214
Fortifications des plus petites villes, & même des villages. 208
Foſſez creuſez à Paris, où il n'y en avoit point auparavant. 212
Fougeres en Bretagne, ſurpris par François de Surienne, ſur le Duc de Bretagne. 477
Fourmigny, bataille donnée en ce lieu. 482
France. Guerre des Anglois contre la France. 164. 165. la France inondée d'un grand nombre de malheurs. 176. la France miſerablement tourmentée en toutes façons. 180. toute la France expoſée au pillage des gens de guerre. 225. la France abandonnée pour chercher une meilleure patrie. 233. la France battuë de divers fleaux. 345. la France partagée en deux factions. 367. renouvellement de la guerre entre la France & l'Angleterre. 381

381. 386. en France deux Rois & deux Regens, &c. en même temps. 402. l'eſperance de la France relevée. 445
Francisin, un des Chefs des Gantois revoltez. 313
François maſſacrez dans Genes. 363
Francois fils de Richard, Comte d'Etampes, devenu Duc de Bretagne. 492
François fils aîné & ſucceſſeur de Jean. V. Duc de Bretagne. 469
Fregoſes premiers Citoyens de la ville de Genes. 475
Freres Mineurs, autrement Cordeliers. 86
Freres, ſecte d'heretiques. 417

G.

GABELLE, d'où ce mot eſt formé. 177. la Gabelle ôtée, puis remiſe. 207. eſt cauſe de grands troubles en France. 488
Galands de femmes de grande qualité écorchez tout vifs, & expoſez à pluſieurs autres ſupplices. 75
Galeas (Jean) Vicomte uſurpateur de la Seigneurie de Milan. 326
Galles. Le Prince de Galles fait de grands ravages dans la Guyenne & ailleurs. 206. ſa victoire. 210
Gaſcons mal-traitez par le Prince de Galles, & révoltez contre lui. 255. 256
Geſton-Phœbus, Comte de Foix, beaufrere du Roi de Navarre, empriſonné dans le Châtelet à Paris. 206. ſa mort ſoudaine en levant ſes mains. 325
Gaſton-Phœbus fils du Comte de Foix, ſon crime innocent, & ſa fin tragique. 303
Gaſton de Beatn, ſon Teſtament, & le differend ſurvenu touchant ſa ſucceſſion. 254
Gavre en Flandre, où les Gantois furent taillez en pieces. 488
Gaucour (Louis de) Gouverneur du Dauphiné, & ſa victoire contre le Duc de Savoye & le Prince d'Orange. 449
Gefroi, frere de Jean I. Comte de Harcour, ſa diſgrace, ſon azile & ſon conſeil. 180. 208. défait & tué. 213
Gentilshommes qui changent leurs mœurs. 208. les violences des *Gentilshommes* ſur le pauvre peuple de la campagne, & ce qu'il en arriva. 222
Genois ſecourus contre les Barbares de Tunis par le Roi Charles V I. 323. ſe révoltent, & tuent tous les François qui étoient dans leur ville. 363
Genes miſe ſous l'obéïſſance du Roi de France. 335. 352
George Duc de Clarence, & ſa fin tragique. 560
Geraud Comte d'Armagnac, & ſa querelle avec Girard de Caſaubon ſon vaſſal. 6
Geraud (Hugue de) Evêque de Cahors, dégradé, traîné ſur la clef, & brûlé tout vif. 422
Gerbroi petite ville dans le Beauvoiſis, où ſe donna une bataille entre les François & les Anglois. 455
S. *Gertrude* Religieuſe à Delft en Hollande. 421
Gilles, troiſiéme fils de Jean V. Duc de Bretagne, & ſa mort dans une priſon. 469

Gilles Seigneur de Raix, Maréchal de France, ſes crimes contre Dieu & nature, & ſon ſupplice. 467
Glocester, Duc en Angleterre, oncle du Roi Richard, qui le fait mourir ſur un ſoupçon. 338
Got, élû Pape, d'Archevêque de Bordeaux qu'il étoit. 63. préſages de grands malheurs à ſon couronnement. 64. 73
Grailly (Jean de) Captal de Buch. 246. ſa priſon & ſa délivrance. *ix même.* ſa mort. 265
Grailly (Archambaut de) Captal de Buch, ſa prétention ſur la Comté de Foix. 339
Grange (Jean de la) Moine Benedictin, Cardinal, Evêque d'Amiens, & ſa conduite peu recommandable. 285. ſa retraite. 291
Gregoire XI. & ſon élection. 263. rétablit le ſaint Siege à Rome. 273. ſa mort. 277
Gregoire XII. & ſon élection conditionnées 354. 358. 363. cede le Pontificat. 380
Gueldres. Défy du Duc de Gueldres envoyé au Roi Charles V. 260. 560. ſa mort. *la-même.*
Guerrande, Traité fait en ce lieu. 248
Guerres civiles & étrangeres tout enſemble. 443
Gueſclin (Bertrand du) ce que fit ce grand Capitaine en faveur de Henri de Caſtille contre Pierre le Cruel. 252. 253. eſt fait Connêtable. 262. 265. 267. ſa mort. 282
Guillaume frere Mineur debite des erreurs, dont il ſe retracte. 83
Guillaume de Beaucorroy, Gouverneur de Guiſnes, quelle fut ſa recompenſe pour avoir vendu cette ville aux Anglois. 202
Guillaume Duc de Gueldres, quel étoit le démêlé qu'il avoit avec le Duc de Bourgogne, 320
Guillaume Comte de Hainault. 385
Guiſnes ſurpris par l'Anglois nonobſtant la Tréve. 202
Guyenne ſaiſie ſur l'Anglois faute d'hommage. 155. la Guyenne au delà de la Dordogne reconquiſe par les Anglois. 185. 206. 261. 264. 269. ravagée par les Pillards. 310. la Guyenne entierement renduë au Roi Charles VII. 483. 484 revoltée de nouveau. 486. mais reconquiſe. *la même.*
Gyac, Seigneur fort en credit auprés de Charles VII. 440. ſa mort funeſte. 442

H.

HA, Château qui porte ce nom dans la ville de Bordeaux. 487
Habit des hommes de qualité dans les villes. 250
Hachete (Jeanne) Amazone Françoiſe de la ville de Beauvais. 541
Hagembach Gouverneur de la Comté de Ferrette, pourquoi haï par les Allemands. 338 ſa mort. 547.
Hainault. La Comteſſe de Hainault ſollicite en Cour pour le Duc de Bourgogne ſon frere. 377
Haran. Pourquoi un combat donné

bé par les François fut appellé la *Journée des Harans.* 445
Haraucour [Guillaume de] Evêque de Verdun, pourquoi enfermé dans une cage de fer. 532
Harelle, nom d'une ſedition arrivée dans la ville de Roüen. 298
Harfleur aſſiegé, pris d'aſſaut, & ſaccagé. 381
Haucur, fameux Capitaine Anglois au ſervice du Pape Urbain. 279
Helvetique. Les premiers lineamens de l'Alliance Helvetique. 69
Henri le Gras, Roi de Navarre. 4. ſa mort. 11
Henri VIII. Empereur. 70. ſa mort. 73
Henri, Comte d'Erbi, devient Roi d'Angleterre, quatriéme de ce nom. 177. 178. 185. 340. 347. meurt de la lépre. 378
Henri, fils naturel d'Alphonſe XI. Roi de Caſtille. 251. fait la guerre à ſon frere Pierre le Cruel, Roi de Caſtille. 252. eſt couronné à Burgos. 253. perd une bataille. 254
Henri III. Roi d'Angleterre, ſa mort & le nombre de ſes enfans. 273. 274
Henri Duc de Brunſvic élû Empereur, & aſſaſſiné. 342
Henri V fils & ſucceſſeur de Henri IV. Roi d'Angleterre, avoit un grand deſir de s'allier avec les François. 378
Henri VI. Roi d'Angleterre déclaré heritier de la Couronne de France. 400. il s'en dit Regent. 401. il tient Cour plé-niere au Louvre, lui & ſa femme couronnez. 406. ſa mort. *la même.*
Henri Duc de Viſeu, fils de Jean, Roi de Portugal. 402
Henri VI. Roi d'Angleterre proclamé Roi de France. 407. eſt couronné dans l'Egliſe de nôtre-Dame de Paris. 453. ſon mariage. 471. eſt chaſſé de ſon Royaume, & enſuite y eſt rétabli. 493. 537
Henri Roi de Caſtille. 507
Hereſies du treiziéme ſiecle. 81
Hereſies du quatorziéme ſiecle. 422
Heretiques de diverſes ſortes en Languedoc. 81
Hermaphrodite, Moine Benedictin, & ce qui lui arriva. 564
Hermites aſſemblez ſous la Regle de ſaint Auguſtin. 88
Hollande, guerre allumée en ce païs entre le Duc de Glocester & le Duc de Bourgogne. 442
Hommes ſçavans du quatorziéme ſiecle. 414
Hongrie, grands deſordres dans ce Royaume. 314
Hugonet Chancelier de Bourgogne. 558. ſa mort tragique. 559
Humbert, frere & ſucceſſeur de Guines Dauphin de Viennois. 153. 191. cede ſon païs au Roi de France, & ſe rend Jacobin. 192
Hunfroy Duc de Glocester, frere de Henri V. Roi d'Angleterre. 404. 442. ſa mort. 474
Hus (Jean) brûlé tout vif au Concile de Conſtance. 389

I.

JACOBINS, en grande eſtime pendant le quatorziéme ſiecle, & comment ils en ſont déchûs. 416. 422

Jacques bâtard de Janus Roi de Chipre & uſurpateur de ce Royaume. 455

Jacqueline, fille unique d'Albert Duc de Baviere, & de Marguerite de Bourgogne. 346

Jacqueline de Baviere Comteſſe de Hainault, Hollande, Zelande & Friſe, & ſa mauvaiſe conduite. 404. 441

Jacquerie & *Jacque bon homme*, d'où ces mots ſont venus. 226. 250

Janus Roi de Chipre. 455

Jean I I. Duc de Bretagne. 163. ſa mort. 171

Jean Comte de Richemond. 46

Jean le Moine Cardinal. 55

Jean X X I I. que l'on dit s'être éiû Pape lui même. 114. ſa diſcorde avec Loüis de Baviere. 156. ſon opinion ſur l'état des ames aprés la mort. 162. en quel temps il mourut. 163

Jean Duc de Normandie fils aîné du Roi Philippe VI. 165. 175. 179. ce fut lui qui porta le premier le nom de *Dauphin*. 192. étant parvenu à la Couronne il eſt nommé

Jean I. ſurnommé *le Bon Roi*. 199. ſon ſacre & ſon entrée à Paris. *la même*. le commencement de ſon regne fut ſoüillé de ſang. 201. ſon procedé violent à l'endroit de Charles de Navarre ſon gendre. 207. chaſſe les Anglois dans la Normandie. 208. leur donne inconſiderement bataille à deux lieuës de Poitiers, où ſon armée eſt entierement défaite, & lui fait priſonnier. 209. 210. eſt transferé en Angleterre avec de grands honneurs. 215. ſon ennui dans ſa priſon, quoi qu'il eût la liberté d'aller à la chaſſe. 227. ſon retour en France. 230. ſon entrée à Paris. 231. ſon voyage à Avignon pour viſiter le Pape Innocent. 235. par quel motif retourne en Angleterre. 235. ſa derniere maladie. 237. ſa mort, ſes qualitez, ſes femmes & ſes enfans. 237. 238

Jean II. Comte de Montfort. 163. 171. ſa priſon. 173. ſa liberté & ſa mort. 178

Jean Comte de Harcour, & ſa mort. 184

Jean Duc de Lorraine. 244

Jean fils de Philippe I. Duc de Bourgogne & Comte de Flandre, ſon mariage. 313. devient Duc de Bourgogne. 346. ſon accommodement avec la Maiſon d'Orleans. 360. 363. 374. 376. revient en France & s'empare du Gouvernement du Royaume. 388. ſon entrevûë avec le Dauphin. 397. eſt maſſacré. 399. quelles ſuites eut ce meurtre. *la même*.

Jean Jouvenel, Prevôt de Paris, homme de bien, ſage & courageux. 322

Jean VI. Duc de Bretagne. 347. eſt lâchement trahi. 394

Jean, troiſiéme fils de Louis Duc d'Orleans. 356 370

Jean

Jean de Baviere, Evêque de Liege, eſt chaſſé de ſon Siege, & quelle fut la ſuite de cet éloignement. 359
Jean XXIII. Pape eſt fait priſonnier & dépoſé. 380
Jean Duc de Touraine, ſecond fils du Roi Charles VI. devenu Dauphin. 384. ſa mort. 387
Jean fils & ſucceſſeur d'Antoine Duc de Brabant. 404
Jean Duc de Bretagne. 436. ſe met du parti de Charles VII. 440. il y renonce. 442. ſa mort. 469
Jean frere d'Alfonſe Roi d'Arragon. 441
Jean d'Arragon Roi de Navarre. 478
Jean Comte de Pontiévre, & Vicomte de Limoges. 483
Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine. 517. 521
Jeanne fille d'Othelin, Comte de Bourgogne. 40
Jeanne, fille de Jacques d'Arc, & d'Iſabelle Gautier, dite autrement la Pucelle d'Orleans, & comme elle vint au ſecours miraculeux du Roi Charles VII. 445. ſa famille ennoblie, ſon nouveau nom & ſes armes. 447. priſe & venduë aux Anglois. 450. ſon ſupplice & ſa mort. 452
Jeanne, Reine de Naples, Princeſſe perduë de réputation. 403. ſa mort. 455
Jeanne, Comteſſe de Cominges. 469
Jeanne, fille de Henri Roi de Caſtille. 532
Imbercourt Seigneur Flamand. 558. ſa mort tragique. 559
Impôts rétablis & levez avec des extorſions inoüies 308. le Ciel courroucé à cauſe des impôts. 324. remiſe d'impôts. 516
Imprimerie, quand inventée, & en quel temps elle a commencé à être en uſage à Paris. 470
Indes Orientales. 402
Innocent VII. quand élevé au Souverain Pontificat. 349. ſa mort. 354
Innocent V I. 203
Joffridi, Cardinal & General d'armée. 543
Joſſe, Marquis de Moravie, élû Empereur. 364. ſa mort. *la même.*
Jubilé pourquoi inſtitué; ſon origine & ſon utilité. 52. 53
Iſabelle fille de Jacques I. Roi d'Arragon, & femme de Philippe le Hardi. 24
Iſabelle de Valois Ducheſſe, veuve de Charles de Bourbon, & mere de la Reine de France, priſe priſonniere par les Anglois. 259
Iſabelle fille d'Etienne Duc de Baviere, Comte Palatin du Rhin, ſon mariage avec le Roi Charles VI. 313. envoyée à Tours comme priſonniere. 388. ſa mort. 459
Iſabelle de Portugal, ſeconde femme de Philippe II. Duc de Bourgogne. 449
Iſabelle ſœur de Henri Roi de Caſtille, ſon mariage avec l'Infant d'Arragon. 532
Juifs toûjours en execration parmi les Chrétiens. 65

K.

KEMPERLAY ville de Bretagne. 271
Kieret (Huë) Admiral de France. 166
Knolles (Robert) fameux Capitaine Anglois, ſes ravages en quelques endroits de la France. 225. 258. 262
Kyriel (Thomas) Capitaine Anglois, & ſa décente en Normandie. 482

L.

LADISLAS, fils de Charles de Duras. 315
Ladiſlas de Naples. 363. ſa mort tragique. 379
Ladiſlas le jeune, Roi de Hongrie, & ſa mort. 473
Lagni (Jean de) qui n'a point hâte, ſobriquet donné au Duc de Bourgogne. 385
Lancaſtre Duc Anglois. 208. 213. 215. ſon mariage. 264. 309. 316. 324. ſa mort. 340. 517. 533.
Languedoc, ſa fidelité envers le Roi Jean priſonnier. 213
Langres (Simon de) Cardinal Legat du Pape. 228
Lauria Admiral d'Arragon. 36
Leon Roi de l'Armenie Mineure, ſon refuge en France, & ſa mort. 310
Liege, Evêque de cette ville pourquoi maſſacré. 570
Liegeois, origine de leur haine contre la Maiſon de Bourgogne. 359
Liegeois fort obſtinez à tenir tête au Duc de Bourgogne. 511
Ligue des Princes contre le Duc de Bourgogne accommodée. 365
Ligue entre le Roi Charles VI. Henri V. Roi d'Angleterre, & Philippe II. Duc de Bourgogne, contre Charles Dauphin de France. 400. rompuë entre Henri & Philippe. 404
Ligue des Rois de France avec les Cantons des Suiſſes. 562
Limoges rendu aux François, aſſiegé, pris & mal-traité. 261. 264
Lingots d'or cachez, découverts & enlevez. 291
Livres, & quel en étoit le prix avant l'invention de l'Imprimerie. 471
Loire, forte guerre dans les Provinces de deçà cette riviere. 404. ſi cette riviere a été glacée au mois de Juin. 511
Lombard, traître aux François. 189
Lombards chaſſez de France. 191
Lorette, ſainte Maiſon de la Vierge. 41
Lorraine. Debat pour la ſucceſſion du Duc Charles de Lorraine. 453
S. Louis, Evêque de Toulouſe, fils de Charles le Boiteux, Roi de Sicile. 79
Louis Hutin fils aîné de Philippe le Bel, Roi de Navarre. 67. 73. ſon avenement à la Couronne de France. 102. ſon ſacre. 107. ſa mort. 110
Louis de Baviere Empereur prétendu, & ſa diſcorde avec le Pape Jean XXII. 165. 169. ſa mort. 185
Louis Comte de Flandre, mal voulu

voulu de ſes ſujets, & ce qui s'en enſuivit. 180. ſa mort. 183
Louis, jeune frere de Charles le Mauvais, & de Philippe de Navarre. 246
Louis Roi de Hongrie. 300
Louis, Comte de Gravines. *la même.*
Louis II. fils aîné & ſucceſſeur du Duc d'Anjou Roi de Naples. 315. on le dépoſſede de ſon Royaume. 342
Louis, frere unique de Charles VI. & Duc de Touraine, ſes nopces avec Valentine de Milan. 322. devient Duc d'Orleans. 325. ſon inſatiable avidité pour l'argent. 348. il eſt aſſaſſiné, & ce qui en arriva. 355
Louis Dauphin de France, Duc de Guyenne, fils de Charles VI. & ſon mariage avec Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne. 349. mal conſeillé, & les grands deſordres qui en arriverent. 371. ſa mort. 384
Louis fils aîné du Duc d'Anjou Roi de Sicile. 388
Louis III. Duc d'Anjou, aſpire à la conquête du Royaume de Naples, & ce qui en réüſſit. 403
Louis fils aîné de Charles VII. ſa naiſſance. 437. ſurprend le Comte d'Armagnac & le met en priſon, lui, ſa femme & ſes enfans. 469. ſa retraite hors de la Cour. 475. ordre de l'arrêter donné par le Roi ſon pere, & quelle en fut la ſuite. 491. il eſt mandé par ſon pere, & il n'obeït pas. 494. devient Roi ſous le nom de
Louis XI. ſon âge, ſes mœurs & ſon arrivée en France pour prendre poſſeſſion de la Couronne. 502. ſon ſacre & ſon entrée à Paris. 504. ſes deſſeins ſur la Bretagne avortez. 505. 506. ſa conduite peu loüable au commencement de ſon regne. *la même.* ſon habit de bure, court & étroit. 508. ſon voyage aux Païs-bas. 509. la haine envenimée d'entre lui & le Comte de Charolois. *la même.* ſon démêlé avec le Duc de Bretagne. 512. graces qu'il fait aux Pariſiens. 516. ſon traité avec les confederez de la Ligue du Bien public. 519. 520. ſon voyage au Mans. 526. ſon entrevûë avec le Duc de Bourgogne à Peronne, & ce qui y arriva. 528. traitement qu'il fit aux Pariſiens. 531. ſa nouvelle entrepriſe contre le Duc de Bourgogne. 535. ſes défiances. 537. ſes devotions. 540. ſon peu de ſecret. 542. ſon deſſein ſur Perpignan. 544. attentat ſur ſa vie. 545. ſa haine contre la Maiſon de Bourgogne. 556. ſa ſanté affoiblie & languiſſante. 566. ſon pelerinage à ſaint Claude. 567. combien il craignoit de mourir. 572. ſa mort. 574. ſes bonnes & mauvaiſes qualitez. *la même.*
Louis Duc de Savoye. 505
Loups affamez, qui viennent devorer des enfans au milieu de la ruë ſaint Antoine à Paris, & en quel temps cela arriva. 463
Louvet Preſident de Provence congedié. 441

Louvre, Maiſon Royale à Paris. 285
Lune (Pierre de) comment élû Pape. 333
Luxe qui naît de la deſolation. 208
Lyon & ſa Seigneurie temporelle. 72. 73
Lyon (Jean) Chef des Chaperons blancs en Flandre. 296
de Lyra, ſes apoſtilles ſur la Bible. 415

M.

MACE' (Perrin) Changeur du Treſor, ſon crime & ſon ſupplice. 219
Madere, Iſle, quand & par qui découverte. 492
Mahomet II. 567. ſa mort. 568
Maillotins pourquoi ainſi appellez. 298
Majorité des Rois reglée en France par le Roi Charles V. 271
le Maingre Boucicaut Maréchal de France, & Gouverneur de Gennes. 335
Malédiction paternelle au lit de la mort. 21
Malines, conteſtations arrivées pour cette ville. 161
Manifeſtes du Duc de Bourgogne, & quel effet ils eurent. 388
Marcel (Etienne) Prevôt des Marchands. 212. 214. 218. 219. ſa fin tragique & ſon cadavre traîné dans les boüës. 224
Marche, Comté poſſedée par le fils du Duc de Bourbon. 348
Marguerite fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & femme de Louys Hutin. 111
Marguerite fille de Robert Comte de Flandre, qui ſe ſervoit de ſa tête dans le Conſeil, & de ſon épée dans les occaſions. 173
Marguerite veuve de Charles de Duras, Roi de Sicile & de Naples. 315
Marguerite fille de René d'Anjou, & ſon mariage avec Henri VI. Roi d'Angleterre. 471
Marguerite ſœur d'Edoüard Roi d'Angleterre. 517
Marguerite fille de Marie Ducheſſe de Bourgogne. 570
Marie de Brabant femme de Philippe le Hardi. 11
Marie fille de l'Empereur Henri de Luxembourg, & ſeconde femme de Charles le Bel. 143
Marie fille de Louys II. Duc d'Anjou, femme de Charles VII. 495. ſa mort. 505
Marie d'Ambroiſe veuve de Pierre le Simple, Duc de Bretagne. 505
Marie fille unique de Charles II. Duc de Bourgogne. 555. ſon mariage 561. ſa mort. 570
Marigny (Enguerrand de.) 66. ſon procez & ſon ſuplice. 105
Mariniers, l'un Normand & l'autre Anglois, ſont cauſe d'une grande guerre entre la France & l'Angleterre. 41
Mark (Guillaume de la) dit le Sanglier d'Ardenne. 570
Marle (Henri de) premier Preſident & Chancelier. 374. on le maſſacre. 391
Martin V. & ſon élection. 390. ſa mort. 454
Mate Comteſſe de Bigorre, femme de Gaſton de Bearn. 234
Mate Comteſſe d'Armagnac. *la même.*

Matthieu premier Comte de Milan. 44
Matthieu Vicomte de Caſtel bon. 323. 326. ſa mort. 332
Maximilien fils de l'Empereur Federic, ſon mariage avec l'heritiere de Bourgogne. 543. 561
Meaux, pourquoi cette ville fut ſaccagée & brûlée. 232. eſt aſſiegée une ſeconde fois par le Roi d'Angleterre, qui la prend. 403
Medicis, famille de ce nom à Florence fort puiſſante. 563
Melun aſſiegé par l'Anglois, & quel fut le ſuccez de ce ſiege. 491
Mendians ſupprimez, quelques-uns exceptez. 10. pourquoi retranchez du Corps de l'Univerſité de Paris. 364
Mercœur (Jean de) Religieux de l'Ordre de Cîteaux, ſes erreurs. 423
Metz aſſiegé par Charles VII. 473
S. Michel, Ordre de Chevalerie inſtitué ſous le nom de ce Prince de la Milice celeſte. 533
Milan & ſa Principauté. 44
Milan, fin de la domination des Vicomtes de cette ville. 476. pluſieurs Princes y prétendent. *la même*.
Milice comment reformée. 465
Minorité des Rois de France, à quel âge fut déclarée, finie par Charles V. 271
Molay, Gentilhomme Bourguignon, Grand-Maître de l'Ordre des Templiers. 68. 75
Monnoye changée de prix, alterée & de bas aloy, cauſe une grande ſédition dans Paris 66
Monnoye de nouvelle fabrique ſupprimée. 214
les *Monnoyes* ſont réduites à un extrême déreglement. 227
Montaigu (Jean de) ſes crimes & ſon ſupplice. 361. ſa memoire & ſa réputation rétablies. 362
Montargis comment ſurpris. 450
Montbeliard, le Comte de ce païs ravage la Bourgogne. 247
Mont-Caſſel, celebre bataille donnée en ce lieu. 151
Montereau Faut-Yonne; aſſemblée qui s'y fait pour appaiſer les troubles de la France. 398
Montfort (Jean de) Duc de Bretagne. 267. envoye défier le Roi de France ſon Souverain. 269. ſe refugie en Flandre & en Angleterre. 280. eſt déclaré atteint de felonie, & toutes ſes terres ſont confiſquées. *la même*. ſa Duché lui eſt renduë. 282
Montlehery, bataille donnée en cet endroit, qui doit paſſer plûtôt pour une rencontre que pour une bataille. 514
Montmorenci trompé par un inſigne traître. 189. 203
Montmorency, ville brûlée. 225
Montpellier rempli de troubles. 281
Mortemer (Roger de) Seigneur Anglois. 155
Morvillier Chancelier, homme violent & hardi, quelles défenſes il fit au Duc de Bretagne. 510
Munſter, l'Evêque de cette ville amene des troupes à l'Empereur. 547
Muraille fort ancienne cauſe un grand

grand accident par ſa chûte dans la ville de Lion. 64

N.

NANTES inveſti par le Roi Edoüard. 175. le Château de Nantes ſurpris par les Anglois, & ce qu'il en arrive. 205
Nancy aſſiegé par le Duc de Bourgogne. 554
Narbonne érigé en Evêché. 412 le Vicomte de Narbonne pourquoi écartelé aprés ſa mort. 439
Navarre, grands troubles en ce Royaume, & par qui excitez. 11. 12.
Navarre, Royaume prétendu par Philippe VI. & quelle fut l'iſſuë de cette prétention. 150. diverſion dans la Navarre. 250. diviſion qui a beaucoup aidé à perdre la Navarre. 490
Nemours. 512. mort tragique du Comte de Nemours. 560
Neſle ville en Picardie, & combien elle fut mal traitée par le Duc de Bourgogne. 541
Nicolas V. Antipape. 156
Nicolas Duc d'Anjou & de Lorraine, ſa mort. 544
Nobleſſe contre qui indignée. 176. 180
Noces. Etrange accident arrivé aux noces d'une des Dames de la Reine. 331
Nogaret (Guillaume de) 53. 55. 61. 62. 64. 71
Normandie, ce qui ſe paſſa en cette Province à la décente des Anglois. 181. 205. la Duché de Normandie unie inſéparablement à la Couronne. 231 la Normandie rentrée ſous la puiſſance de l'Anglois. 396. la Normandie beaucoup ébranlée. 479. & reconquiſe entierement par les François. 483
Notables du Royaume de France aſſemblez à Paris pour reformer l'Etat. 370. 523

O.

ODET-Daidic-Leſcun, ſon ambition & ſa vanité. 531. 542
Official. Plainte contre les Officiaux des Evêques; & ce qu'il en arriva. 157
Officier, Ordonnance importante touchant la mutation des Officiers. 526
Okam Cordelier & ſçavant homme. 414
Olivier fils aîné de Jean de Blois, & ſa trahiſon lâche à l'endroit du Duc de Bretagne. 394. eſt condamné à mort avec ſes trois freres. 395
Oquetonville, Gentilhomme Normand, meurtrier du Duc d'Orleans. 353
Orage arrivé dans le païs Chartrain, qui fit peur à l'Anglois, & le fit réſoudre à faire la paix. 228
Orange. Louis de Chalon Prince d'Orange, Partiſan du Duc de Bourgogne, & ſon courage. 449
Orange. Jean Chalon Prince d'Orange. 536
Ordres Religieux de diverſes ſortes établis pendant le treiziéme ſiecle. 86

Orient. Fin de l'Empire d'Orient. 484
Orleans aſſiegé par les Anglois. 444. ils levent le ſiege. 447
Orleans. Quel étoit le ſujet principal des haines implacables entre les Maiſons d'Orleans & de Bourgogne. 325. 343. 392. quelle pourſuite fit la Ducheſſe d'Orleans pour faire punir ceux qui avoient fait mourir ſon mari. 356. ſon reſſentiment & ſa mort. 360. le parti de la Maiſon d'Orleans, nommé des Armagnacs, fort affoibli. 368. S'allie avec le Roi d'Angleterre. 369
Orleans (Charles d') Duc d'Angoulême. 556
Ornemens Royaux negligez par Charles VI 408
Orval (Amanjeu d'Albert, Seigneur d') ſa victoire ſur les Anglois & Bordelois. 483
Othelin Comte de Bourgogne. 40
Othoman. En quelle année a commencé la Maiſon redoutable des Othomans. 53
Othon Colonne, élû Pape. 390
Otrante priſe d'aſſaut par Acmet, Grand Viſir du Sultan Mahomet II. 567
Oubliette, priſon ainſi nommée. 298
Outrecour (Nicolas d') Docteur, ſes erreurs. 425
Oiſeau. Sanglants combats entre des Oiſeaux de toutes eſpeces, grands & petits. 364

P.

PAIRIES layes érigées en France. 154
Paix de Bretigni jurée par les Rois de France & d'Angleterre. 231. 246. 257
Paix de Pontoiſe. 374
Palealogue (Jean) Empereur de Grece. 248
Paluau, Château de ce nom en Poitou, où fut empriſonné le Duc de Bretagne. 394
Pamiez, Abbaye de S. Antonin, de Pamiez, quand érigée en Evêché. 45. 54.
Papes, dont les noms ſont mentionnez en ce Volume avec le temps de leurs ſéances. 1. 34. 118. 132. 147. 200. 245. 289. 434. 503
Papes qui publient des croiſades, & à quoi ils s'en ſervent. 80
Pape: Combien il y a eu de Papes François, qui ont tenu le ſaint Siege à Avignon. 409
Paris par qui fortifié. 212. peuple de Paris harangué par Charles Roi de Navarre. 217. diviſé & inconſtant en ſes affections 219. diſcorde entre la Bourgeoiſie & la Nobleſſe de Paris, & quelle en fut la ſuite. 223. Paris bloqué par eau & par terre. 225. les environs de Paris pourquoi expoſez à la furie des gens de guerre. 299. grande émotion dans Paris, & ſa fin. 371. Paris tourmenté de nouveau. 386. ſiniſtre effet de la fureur du peuple de Paris. 390. quel étoit le ſentiment du peuple aprés l'aſſaſſinat commis en la perſonne du Duc de Bourgogne. 399. Paris réduit ſous l'obeïſſance du Roi Charles VII. & ce qui en arriva. 460.

Paris bloqué par la ligue du Bien public. 517. Paris dépeuplé & repeuplé. 523. le nombre de ſes Bourgeois armez. 524
Pariſiens extraordinairement mal-traitez. 307
Pariſiens maſſacrez. 298
Patarins de Boheme, & qui ils étoient. 332
Pavilli (Euſtache de) Religieux Carme, Docteur en Theologie, & ſa harangue trop libre au Dauphin Duc de Guyenne. 372
Pazzi, famille trés-ancienne de Florence. 563
Pembroch gendre de Henri Roi d'Angleterre. 258
Penitens, Ordre Religieux. 87
Percy (Thomas du) Sénéchal de la Rochelle. 258
Perigord, Cardinal Legat du Pape. 209
Perigord, Province reconquiſe par Bertrand du Gueſclin. 264
Peronne. Le Roi Louis XI. enfermé dans le Château de cette ville par le Duc de Bourgogne. 529. ce qui en arriva. 531
Perpignan rendu aux François. 550
Perſy (Henri de) Comte de Northomberland. 351
Peſte la plus furieuſe & la plus meurtriere que l'on vit jamais. 189
Peſte de ſept ou huit ans. 233
Petit (Jean) Cordelier, Docteur en Theologie, & Orateur du Duc de Bourgogne, ſur l'aſſaſſinat du Duc d'Orleans. 357
Petrarque fameux Poëte Italien. 516
Philbert Duc de Savoye amené en France, 567. ſa mort. 568
Phllippe III. ſurnommé le Hardi, ſecond fils de ſaint Louis, ſon retour de la Terre-Sainte en France. 5. 10
Philippe IV. dit le Bel, fils de Philippe le Hardi, ſon mariage. 21. 33. ſa mort. 78. ſon Teſtament. *la méme*. ſes enfans. 79
Philippe, dit le Long, Comte de Poitiers, & depuis Roi de France. 114. 117. ſa mort & ſon Teſtament. 127
Philippe, fils aîné de Charles Comte de Valois. 144
Philippe VI. dit de Valois, ſurnommé le Bien fortuné. 148. Regent avant que de regner. 144. 149. ſon avenement à la Couronne, & ſon Sacre. 151. ſon voyage en Flandre, & le danger où il fut de perdre la vie. 151. 152. il érige des Pairies laïes en France. 154. il maintient l'Egliſe dans ſes droits. 158. ſon pelerinage à Marſeille & ſa paſſion pour la guerre ſainte. *la méme*. il ſe croiſe avec trois autres Rois. 161. il vange juſqu'à ſes défiances. 176. il perd une ſignalée bataille contre les Anglois. 183. il entreprend de ſecourir Calais aſſiegé. 186. il augmente ſon Royaume du Dauphiné, des Comtez de Rouſſillon & de la Cerdaigne dans les Pirenées, & de la Baronie de Montpellier en Languedoc. 192. ſa derniére maladie, & ſa mort. ſes femmes & ſes enfans. 193
Philippe Roi de Navarre, & ſa mor

mort. 176
Philippe, fils d'Eudes Duc de Bourgogne, & ſa mort. 179
Philippe, Duc de Touraine, fils de Jean I. Duc de Bourgogne, priſonnier en Angleterre avec ſon pere. 210. 247. ſon mariage avec l'heritiere de Flandre. 255. il devient Comte de Flandre par la mort de ſon beau-pere. 309. ſa mort. 346. ſes enfans. *la même.*
Philippe Comte d'Evreux. 213
Philippe de Navarre, frere de Charles le Mauvais, ſon eſprit violent. 225. ſa mort. 246
Philippe Comte de Nevers & de Rhetel. 346. ſa mort. 383
Philippe, ſecond fils de Louis Duc d'Orleans. 356
Philippe Comte de Charolois, fils & ſucceſſeur de Jean Duc de Bourgogne & Comte de Flandre. 399. ſon mariage avec Iſabelle de Portugal. 449. ſa bonté genereuſe & politique. 466. ſes traverſes dans ſon païs. 487. ſon grand déplaiſir. 522. ſa mort. 524
Philippe, fils du Roi de Majorque. 420
Philippe, ſecond fils d'Antoine Duc de Brabant. 444
Philippe, ſecond fils de Louis Duc de Savoye, priſonnier au Château de Loches. 509
Phréneſie inconnuë à tous les ſiecles précedens, & ſa deſcription. 270
Picardie ravagée par le Duc de Bourgogne. 541
Pie II. & ſon deſſein de croiſer toute la Chrétienté contre les Turcs. 493
Pierre Roi de Chypre. 236. 248
Pierre ſurnommé le Cruel & le Méchant, Roi de Caſtille. 231. ſa mort. 235
S. Pierre de Luxembourg. 421
Pillards menez en Eſpagne. 251
Pillerie des gens de guerre. 215
Piſe, & ce qui fut ordonné au Concile tenu en cette ville. 363
Pluyes continuelles pendant un Eté. 107
Point-l'Ane, Sobriquet de Jean de Paris, de l'Ordre des Jacobins. 422
Poiſon écoulé par une fiſtule au bras. 283
Poitiers, bataille donnée prés de cette ville. 209
Poitou retourné au Domaine de la France. 265
S. Pol. Conduite du Comte de S. Pol, Gouverneur de Paris. 367. eſt fait Conneſtable. 520. ſa duplicité. 544. ſa recidive & ſon audace. 545. manque de cœur & d'eſprit. 550. ſa priſon, ſon procez & ſa mort par Arrêt. 551
Pontorſon pris & repris. 442
Portugais, qui découvrent les Iſles Fortunées. 402
Portugal, la Couronne de ce Royaume debattuë entre un bâtard & une bâtarde. 316. 317
Poſtes établies en France ſous le Roi Louis XI. 562
Poulences, ſorte de chauſſure. 252
Pragmatique, rempart de l'Egliſe Gallicane. 464. déclaration pour l'abolir qui n'eut point d'effet. 524
Prague [Jerôme de] Compagnon de

de Jean Hus ; condamné au Concile de Conſtance. 390
Praguerie, nom d'émotion. 465
Prélat Gendarme. 308
Prélat Capitaine. 543
Prélats qui deshonorerent leur profeſſion dans le quatorziéme ſiecle. 421
Princes du Sang, ambitieux. 288. 512
Princes du Sang. Voyez *Ducs de Berri*, de *Bourbon*, de *Bourgogne*, d'*Orleans* & *Paris*.
Proceſſion, où les femmes vont les premieres, & les hommes aprés. 541
Prodiges qui paroiſſent au Ciel. 166
Provence troublée. 315. acquiſe au Roi Louis XI. 569
Proviſion des Benefices, reſervée au ſaint Siege. 410.
Pucelle d'Orleans, ſuppoſée. 453
Puits empoiſonnez, & à qui on en imputa le crime. 421

Q.

QUATRE'ME du vin remis au huitiéme. 516
S Quentin ſurpris par le Connêtable de Saint Pol ſur le Duc de Bourgogne. 536
Querelle conſiderable & ſanglante, & quel en étoit le ſujet. 234

R.

RAOUL Comte d'Eu & de Guines, Conneſtable de France, & ſa fin malheureuſe. 181. 201
Raoul Duc de Lorraine & ſa mort. 183
Ravages faits pendant la paix, ſemblables á ceux de la guerre. 230
Ravaſtein, Seigneur, nommé Philippe de Cleves. 558. 559
Reforme d'Etat. 370
Regence ſans Roi. 214. 144
Regne enſanglanté par les guerres. 155.
Reines Doüairieres au nombre de deux en France dans un même temps. 217
Reines de France allaitoient anciennement leurs enfans. 255
Religieux. Pluſieurs Ordres Religieux établis pendant le treiziéme ſiecle. 86
Reliques des Saints. 91
Remi [Pierre] Intendant des Finances, ſa condamnation & ſon ſupplice. 149
René d'Anjou Duc de Bar eſt fait priſonnier. 453. devient Roi de Naples. 455. 462. 464. 471. eſt chaſſé entierement de ſon Royaume. 493. 546. 553. ſa mort. 565
René, ſecond fils du Duc d'Anjou Roi de Sicile. 388
René Comte du Perche, fils de Jean Duc d'Alençon, & traître á ſon pere. 526
René de Vaudemont Duc de Lorraine. 544. 554. 569
René Duc de Lorraine. 569
Rennes aſſiegé par le Duc de Lancaſtre. 213. 215
Reſerves des fruits des Benefices au profit du ſaint Siege. 410
Retondeurs, quelle ſorte de gens c'étoit. 462
Revoltez jettez en fort grand nombre dans la riviere ſans autre forme de procez. 299
Revolutions notables en France. 372. 373. 374. 485

Rhodes conquiſe par les Chevaliers de ſaint Jean de Jeruſalem. 71
Rhodes aſſiegé par les Turcs. 567
Rhume qui fit taire le Barreau, les Chaires & les Colleges. 379
Richard II. ſurnommé de Bordeaux, fils d'Edoüard Prince de Galles, & enfin Roi d'Angleterre. 273. 327. 333. 338. priſonnier & étranglé. 340
Richard frere de Jean, Duc de Bretagne. 394
Richard Duc de Gloceſter, par quel moyen ſe mit la couronne d'Angleterre ſur la tête. 571
Richard Duc d'York ferme la guerre civile parmi les Anglois. 485
Ripemonde en Flandre, bataille donnée en ce lieu. 488
Robert II. Comte d'Artois. 37
Robert de Brus. 38
Robert d'Artois, les prétentions qu'il avoit ſur la Comté d'Artois cauſerent de grands troubles en France. 159. ſa mort. 175
Robert Roi de Naples, Prince très-ſage & ami de la France. 168. ſa mort. 176
Robert Duc de Bar. 244
Robert Duc de Baviere & Comte Palatin élû Empereur. 342. ſa mort. 364
S. Roch natif de Montpellier. 421
Rochelle renduë aux François par une ruſe remarquable. 266
Rochelois mal affectionnez aux Anglois. 265
Rodolphe ſurnommé *le Roux*, élû Empereur. 8. 9. ſa mort. 41
Rodolphe fils de l'Empereur Albert, & ſon mariage avec Blanche fille de Philippe le Bel. 52
Rogier (Pierre) nommé à l'Archevêché de Sens. 157
Rome, les Papes retournent en cette ville aprés avoir demeuré ſoixante & douze ans à Avignon. 275
Romains défaits dans Rome même. 279
Romillé, Entremetteur d'Affaires d'Etat. 510
Ronſac Echevin de Paris. 212. 224
Roſaire quand inſtitué. 90
Roüen rempli de ſéditions. 298. Henri V. Roi d'Angleterre met le ſiege devant cette ville. 395. grandes extrémitez que l'on y ſouffrit, & la derniere réſolution qui y fut priſe. 396. ſa reddition entraîna le reſte de la Normandie. *la même.*
Roüen ſe rend à Charles VII. 479
Roüere (Jean de la) Legat & neveu du Pape. 555
Rouſſillon, Comté engagée au Roi de France. 550
la *Ruë*, Chambellan du Roi de Navarre, très méchant homme. 275. ſon ſupplice. *la même.*
Ruel, Etats convoquez en ce Château. 206
Rubempré bâtard. 510

S.

SAINTS du treiziéme & quatorziéme ſiecle. 97. 421
Salique. Grande conteſtation ſur l'intelligence de la Loi Salique. 149
Salisberi, mort du Comte de ce nom. 445
Salviati (François) Archevêque de Piſe, & ſa fin tragique. 563
Salutation Angelique, par quel Roi a été ordonnée. 540

Bancerre, Maréchal de France & Gouverneur de la Guyenne. 310. 337. 340
Savoye en continuelle guerre contre les Comtes de Viennois. 191. érigée en Duché. 385. le Duc de Savoye, partiſan du Duc de Bourgogne. 449
Savoye (Jacques de) Comte de Romont, & ſa querelle avec les Suiſſes. 552
Scapulaire des Carmes. 90
Schiſme de quarante ans. 277. 279. 338. 349
Scot, autrement Jean Duns, Ecoſſois. 416
Séditions frequentes dans Paris. 367
Sel. Par qui a été inventé le premier impôt ſur le Sel. 177
Severac, Maréchal de France. 436
Sforce (Louis) Duc de Milan, bon ami du Roi Louis XI. 518
Sforce (François) reconnu pour Duc de Milan. 511. le bon ſuccez de ſon Conſeil. 520
Sicile, progrez des François en ce Royaume. 36. 43
Sigiſmond de Luxembourg, Roi de Hongrie élû & maintenu Empereur. 364. ſert de Soudiacre à la Meſſe du Pape. 380. ſon voyage en France & en Angleterre. 385. 413. ſa mort. 463
Sigiſmond, Duc d'Autriche. 538. 547. 561
Simonie, fille du luxe & de l'impieté. 6
Sixte IV. 538
Soiſſons miſerablement ſaccagé. 377
Sommerſet Gouverneur de Roüen pour le Roi d'Angleterre. 479
Sorbonique, origine de la Theſe que l'on appelle *la grande Sorbonique*. 415
Soulechat (Denis) frere Mineur, & ſes erreurs. 423
Souliers, grand negociateur. 569.
Souſtraction retirée dans un ſchiſme. 345. 354. 357. publiée. 358. ordonnée dans un Concile. 363
Sperſer pere & fils, Favoris du Roi d'Angleterre. 137. 139. leur ſupplice. 141
Subtilité ſcholaſtique reprimée. 83
Suiſſes font alliance avec les villes de Baſle & de Strasbourg. 547
Supplices extraordinaires & ſans forme de procez. 307
Surienne (François de) Capitaine Arragonnois au ſervice des Anglois. 450
Sirie, fin des conquêtes des Chrétiens en ce païs. 32

T.

TALBOT, l'honneur des Capitaines Anglois. 467. 485. ſa mort. 486
Talleyrand (Archambaud de) Comte de Perigord, ſa condamnation & ſes biens confiſquez. 339
Tannegui du Châtel Prevôt de Paris, & ſon action hardie dans un grand trouble. 391. 398
Tard-venus, quels ravages font en quelques Provinces de France. 232
Tartares, eſpece de vagabonds en Allemagne. 389
Templiers ſupprimez. 66. 72. détruits entierement. 410. 417

Tarragone, ſon Archevêché diviſé en deux Metropoles. 411
du *Tertre*, Secretaire du Roi de Navarre, fort méchant homme. 275. ſon ſupplice. *la même.*
Themir-lanc Roi des Tartares. 325
Thierri fils du Seigneur de Perruveys, élû Evêque de Liege au préjudice de Jean de Baviere, & les grands troubles qui en arriverent. 359
Toiſon d'Or, en quel temps l'Ordre en a été établi. 449
Tonnerres continuels durant l'Hiver. 166
Touloufe, Comté unie inſéparablement à la Couronne. 231
Tournai aſſiegé par le Roi d'Angleterre. 171
Trahiſon inſigne punie ſévérement. 203
Trimoüille (Guide la) aveuglé de ſa faveur. 336. 443. 453. eſt fait priſonnier. 454
Trimoüille [George de la] 561
Trinité. L'Ordre de la Sainte Trinité de la Redemption des Captifs. 89
Tromperre, Château qui porte ce nom dans la ville de Bordeaux. 487
Trie (Jean de) Chirurgien, Chef d'une faction dans Paris. 371
Tunis. Par quelle adreſſe les Genois renoüerent le commerce avec le Roi de Tunis. 324
Turcs, quels progrez ſont en Europe. 324. entrepriſe contre les Turcs, mais vaine & deſavantageuſe. 336. 337

V.

VAL. La Congregation de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, & celle du Val des Choux. 89
Valence & Die Evêchez unis. 97
Vannes, aſſiegé par Edoüard Roi d'Angleterre. 175
Varnes, ſanglante bataille donnée en ce lieu contre les Turcs. 473
Vaudemont, la Maiſon de ce nom rentre dans la Duché de Lorraine. 544
Vaudois, heretiques, entierement exterminez. 82. 544
Venceſlas de Luxembourg. 244
Venceſlas, fils de l'Empereur Charles IV. parvient à l'Empire. 276. 279
Venceſlas, Empereur & Roi de Boheme, vient en France, & y fait voir ſa brutalité. 338. eſt degradé. 342
Vengeance remarquable de la Nobleſſe. 306
Venitiens, leur coûtume à l'égard des priſonniers de guerre, & leur peu de courage. 353
Vents favorables à la France. 267
Vente d'une fille de la premiere qualité de la Couronne. 231
Vergi, le plus puiſſant Seigneur des deux Bourgognes, priſonnier. 557
Vernüeil pris par ſtratagême & repris par force. 479
Vexation horrible par ceux qui levoient les impôts & la gabelle. 233
Vienne, lieu aſſigné pour y tenir un Concile General. 71
Vienne [Jean de] Admiral de France, & ſon heureux retour d'Angleterre. 313. 324
Villes en armes pour ſe défendre des impôts. 306. comment cha-

châtiées; *la même.*
Ville de bois. 316
Villiers [Philippe de] introduit furtivement & de nuit dans Paris avec huit cens chevaux, & ce qui s'en enſuit. 390. ſa mort tragique. 461
Vincennes, orage épouventable ſur ce Château, & ce qu'il pouvoit préſager. 164
Vincheſtre, Cardinal, 406
Voldemar III. Roi de Dannemark. 235
Univerſité de Paris, & ſon Decret ſur la queſtion des Ames aprés la mort. 162. ſe ſouleve pour la conſervation de ſes Privileges, & ſon éloge. 327. 332. 353. grande marque de ſon pouvoir. 348. 370. 413. reglemens pour l'Univerſité de Paris. 487
Urbain V. 235. ſa mort. 363
Urbain VI. & ſon élection par feinte, ſe porte pour legitime, & eſt enſuite déclaré intrus. 278. ſa mort. 330
Uſuriers Italiens bannis de France. 191
Vvarvich Comte. 534. ſa mort. 537
Vvicleſ, ſa memoire anathematiſée au Concile de Conſtance. 385

X.

XAINTES, capitale du païs d'Aunis, par qui brûlée. 141
Xancoin [Jean] Receveur general des Finances, ſon crime & ſa condamnation. 494

Y.

YOLAND, fille de Robert IV. Comte de Dreux. 163
Yoland fille de René d'Anjou, & ſon mariage avec Ferri de Vaudemont. 463
Yorc, le Duc de ce nom vient en France. 378
Yvain de Galles, commandant l'armée navale d'Eſpagne contre l'Angleterre, ſa patrie. 268
Yvri aſſiegé & pris par le Duc de Bethfort. 438. 439.

Z.

ZENT commandant des Galeres des Venitiens. 353
Zigens, eſpece de vagabonds en Allemagne. 389
Zizim fils de Mahomet II. 568

Fin de la Table des Matieres du Troiſiéme Tome.

DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.